This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073495630

Digitized by Google

0914
.109

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1900-1901

CLI^e ANNÉE

5^e SÉRIE. — TOME XVIII

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^ie

18, RUE DES GLACIS, 18

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

POUR LE

DÉVOUEMENT DES MÈRES DE FAMILLE ET LA PIÉTÉ FILIALE

PAR M. LE Dr FRIOT

Messieurs,

En fondant les prix de dévouement maternel et de piété filiale, qu'à l'exemple de l'Académie française notre Compagnie remet chaque année, en pareil jour et en semblable solennité, les Montyon nancéiens, les Gouy, les Mangeon et les de Goussaincourt nous permettent de reprendre contact, une fois par an, avec la réalité du bien.

Vous étiez appelés, pour la première fois, à vous prononcer sur l'attribution d'un prix réservé aux servantes, par son fondateur M. de Goussaincourt. Vous l'avez décerné à une « de ces servantes au grand cœur » qui, pendant vingt ans, s'est donnée tout entière à une famille aisée que les malheurs de la guerre franco-allemande ont ruinée.

Mlle Clémence Clément est née dans notre département,

679612
Digitized by Google

dans le canton de Colombey-les-Belles, à Dolcourt, commune de Selaincourt, le 26 août 1840.

Faire plus que son rude devoir, rester fidèle et soumise à ses maîtres dans leur mauvaise fortune, continuer à les servir gratuitement et, pendant douze années consécutives, devenir leur bienfaitrice, ce qui est simplement héroïque, telles sont, résumées à grands traits, d'après quelques attestations qu'il m'a été donné de parcourir, les émouvantes péripéties de cette humble et belle vie.

M^lle^ Clément avait vingt-trois ans quand ses parents la firent entrer en 1864 au service d'un percepteur des contributions directes, à Montlhéry. La guerre vint l'y surprendre. Son maître, âgé de soixante ans, en partant pour l'armée de la Loire, lui confia sa fille unique, âgée de dix-huit ans, de constitution chétive. Quelques semaines plus tard, les deux femmes, abandonnées, seules et sans soutien, se réfugiaient à Paris, combattant la tristesse et le découragement par la préparation de pièces de pansement pour les hôpitaux. Pendant l'investissement, M^lle^ Clémence pouvait escompter le remboursement des frais de nourriture et de logement prélevés sur les gages de sept années de service; le siège terminé, un irrémédiable désastre s'abattait sur le percepteur. Il rentrait à Montlhéry les pieds gelés, dans l'impossibilité absolue de continuer son service et sans aucun droit à la retraite.

Un an plus tard, une hémiplégie suivie à bref délai de ramollissement cérébral le clouait définitivement sur sa chaise, le laissant sans ressources, sans amis, presque sans pain.

La jeune maîtresse de Clémence caressait l'espoir de

Digitized by Google

faire vivre son père du produit de quelques leçons de français, en Angleterre. Elle l'y suivit. La fortune n'est point venue. Le rêve s'est envolé.

Les privations eurent bientôt raison de la santé toujours chancelante du professeur improvisé ; l'amertume la gagna.

Mlle Clément s'efforça pendant douze années à faire vivre, à Londres, deux malheureux. Elle sacrifia le reste de ses petites économies, fit l'abandon complet de ses gages jusqu'au moment où, épuisée, son état de santé la forçait à rentrer en France, en 1884.

Cette servante modèle ne s'en tint pas là. La maladie et la misère avaient pu l'accabler sans la dompter. Elle avait pris le pli du sacrifice. Résolue à ne pas vivre pour elle, comprenant la nécessité de venir en aide à un père octogénaire, à une mère infirme auxquels des sœurs mariées et mères de famille ne pouvaient être d'aucun secours, à peine remise, elle rentra en service pour leur assurer le pain quotidien péniblement mais courageusement gagné. Vous avez tenu, Messieurs, à récompenser cette vie d'abnégation par le prix des servantes, de deux cents francs.

M. de Goussaincourt, dont la générosité aussi inépuisable qu'ingénieuse se plaît à encourager tous les dévouements, a mis à votre disposition un autre prix de 200 fr. pour récompenser les actes de vertu signalés à votre attention parmi les habitants de Bouxières-aux-Dames.

L'Académie a attribué le prix dit de Bouxières à la fille aînée d'une famille d'honnêtes ouvriers, vivant depuis longtemps dans cette commune.

Mlle Céleste Félicité Marie Hémin, née le 15 février

Digitized by Google

1881, partage avec sa mère, veuve depuis le 13 février 1900, le soin d'élever avec peine, mais avec grand dévouement, quatre petits frères et sœurs. Depuis plus de six ans, elle aide sa famille à vivre de son travail; sa conduite irréprochable lui a concilié l'affection et l'estime générales et les sympathies de ses compagnes unanimes à rendre hommage à sa vertu et à son dévouement aux siens.

Les demandes de récompenses pour dévouement maternel abondent comme toujours. L'Académie a le regret de ne pouvoir récompenser toutes les personnes recommandées en des notices rédigées avec plus ou moins d'art. Les membres de votre commission ont dû faire appel à toute leur sagacité et prendre des balances de précision pour peser des mérites très voisins que j'ai le devoir de vous présenter en un tableau synthétique.

M^me^ Reine-Eugénic Buret, veuve Rapold, née à Blénod-lès-Toul le 21 juin 1855, a fait preuve depuis de longues années d'un inlassable dévouement : le prochain départ sous les drapeaux d'un fils aîné devant priver la famille, pendant un an, de son principal gagne-pain, l'Académie n'a pas voulu ajourner une récompense bien méritée.

M^me^ Rapold a perdu son mari le 15 juin 1895; elle l'a soigné chez elle pendant six ans et l'a entouré de soins affectueusement dévoués. Restée veuve avec cinq enfants dont un seul gagnait 1 fr. 25 c. par jour, elle refusa d'abandonner les plus jeunes à l'assistance publique et se résolut à suffire seule à sa lourde charge. La longue maladie de son mari avait épuisé les quelques économies péniblement amassées pendant de longues années; elle l'avait endettée de quelques mois de loyer. Dans cette ex-

Digitized by Google

trémité elle redoubla de courage, rechercha pour assurer le pain de la famille les plus rudes besognes, celles habituellement réservées aux manœuvres, et parvint, à force d'industrie, à solder propriétaire et fournisseurs.

Renonçant au gain immédiat de ses enfants, malgré sa misère, elle a mis tous ses soins à leur procurer de convenables métiers. Ses habitudes d'ordre et d'économie, son travail excessif et sa vie de privations, sa scrupuleuse probité l'ont préservée des dettes et entourée de l'estime générale; ses enfants ont répondu à sa constante sollicitude, à son énergie remarquable et à son sentiment élevé du devoir. L'Académie honore ce dévouement persistant d'un prix Gouy de 200 fr.

Deux prix de la même valeur et de la même fondation sont attribués à MM^{mes} Pivois et Jacques.

M^{me} Marie-Madeleine Pichancourt, veuve Pivois, née à Atton le 19 août 1842, habite Nancy depuis 1884; elle est installée rue du Bastion. C'est une humble et pauvre femme que les tristesses du ménage et les épreuves les plus difficiles ont usée avant l'âge. Accomplissant sa tâche sans fléchissement et sans plainte, elle s'est abîmée au travail pour faire vivre ses deux enfants et son mari atteint d'une tuberculose pulmonaire qu'il a transmis sous forme de mal de Pott à une fille décédée l'an passé, après un séjour au lit de plusieurs années.

La pauvreté n'exclut pas la générosité de cœur; M^{me} Pivois en a fourni la preuve en adoptant en 1889 un enfant, mis d'abord en pension chez elle pour 25 fr. par mois, puis délaissé par sa mère à l'âge de douze ans.

Refusant de le remettre à l'assistance publique, M^{me} Pivois l'a placé en apprentissage et parvint à en faire un

Digitized by Google

excellent typographe rapportant exactement son gain et faisant vivre de son travail sa mère et sa sœur adoptives, l'une presque aveugle, l'autre menacée d'hérédité.

M[me] Jacques Françoise, née Turenne, giletière, habite depuis trente-six ans un logement de deux pièces, au n° 64 de la rue Notre-Dame, entretenues avec beaucoup d'ordre et de propreté. Laborieuse et dévouée, toujours énergique, elle a eu le courage et la force d'accomplir une bien lourde tâche. Je vous en fais juge. Veuve depuis dix ans, elle a mis tous ses soins, tout son cœur, à éduquer les deux enfants qui lui restent et à pratiquer la piété filiale non moins que le dévouement maternel, puisqu'elle garde a sa charge son père, âgé de 73 ans, perclus, et sa mère presque aveugle, âgée de 68 ans, qui l'aide dans les gros soins du ménage. Depuis un an, M[me] Jacques a recueilli deux neveux de 17 et 18 ans, orphelins de père et de mère qui, travaillant régulièrement comme manœuvres, suffisent à peine à leur entretien; voulant les soustraire aux aléas d'un placement chez des étrangers, elle leur tient lieu de mère.

C'est la mise en commun d'un gain journalier moyen de 4 fr. 50 c. qui lui permet de suffire, sans dettes et avec d'insignifiants secours, à la nourriture, au logement et à l'entretien de sept personnes.

Ce budget est triste, n'est-ce pas? Il révèle par sa modestie toutes les privations dont se compose la vie de ce ménage.

La pauvreté honnête, laborieuse et digne, l'énergie calme, constante et bien ordonnée de M[me] Jacques l'ont signalée à l'estime publique. Excellente fille, épouse et mère dévouée, femme de grand mérite et d'un très

Digitized by Google

grand cœur, elle méritait à tous ces titres le prix de 200 fr.

M^me^ Wagner (Marie-Catherine), née Conrad, a élevé onze enfants qui ont tous répondu à sa sollicitude maternelle ; quatre sont encore à sa charge. Depuis la mort de son mari, survenue le 22 avril 1895, sa santé a été tellement altérée qu'elle doit se borner aujourd'hui aux soins de son ménage. Son courage et son dévouement ininterrompus, le succès avec lequel elle a rempli sa mission de mère dans des circonstances particulièrement difficiles, l'énergie dont elle a fait preuve, la dignité extrême de sa vie qui l'a toujours empêchée de recourir à la charité officielle ou privée, lui méritent à titre d'hommage et non de secours la médaille d'argent de 100 fr. de la fondation Gouy.

Les exemples de piété filiale ne sont pas rares, heureusement, dans notre ville, et l'on est toujours heureux de les signaler à l'estime publique.

J'offenserais inutilement la délicate modestie de M^lles^ Maria et Léonie Joly en rappelant les témoignages qui nous décrivent la piété filiale exemplaire dont elles ont fait preuve à l'égard de leurs parents et le dévouement désintéressé avec lequel elles ont soulagé et pansé les plaies de voisines malades.

Leur vie n'a été qu'une longue série d'épreuves consacrée par l'attachement persistant à leur famille indigente et par la joie de soutenir par un labeur opiniâtre la vie de parents tendrement aimés.

En 1874, un accident du travail a privé M. Joly de l'usage de la main droite, l'empêchant désormais d'exercer son métier de tailleur de pierres ; en 1880, M^me^ Joly

Digitized by Google

s'alite à son tour des suites d'une maladie de cœur. A maintes reprises, on conseille à Mlles Maria et Léonie de la faire admettre à l'hôpital : on met à leur disposition un lit de fondation ; elles le refusent, préférant, pendant onze ans, après avoir passé la journée au travail, se relayer toutes les nuits, à tour de rôle, auprès du lit de la malade.

A tant d'efforts, auxquels s'ajoutent l'existence sédentaire, la privation d'air et d'exercice, elles sacrifient leur santé.

L'atelier de tailleuses en chambre en souffre, pendant qu'elles sont victimes elles-mêmes de la lourde concurrence des grands magasins et de l'abaissement continu du prix de la main-d'œuvre. A force d'économie, elles se trouvent encore heureuses avec le peu qu'elles gagnent. Elles ne se plaignent pas. Elles n'ont pas de quoi gaspiller, mais de quoi vivre. Et pour se consoler elles pensent aux gens moins heureux ! Elles souffrent cependant de la morte saison qui sévit quatre mois chaque année sur l'industrie du vêtement féminin, et l'ancienne clientèle, exigeante et changeante, les abandonne peu à peu. Elles n'hésitent pas à faire pour elles tous les sacrifices afin d'entourer de soins plus attentifs la vieillesse d'un père de 85 ans, alité depuis plus de deux ans. Se refusant l'une et l'autre d'être particulièrement distinguée — ce sera un prix à placer sur deux têtes — l'Académie attribue à la sœur aînée, Léonie-Catherine, née le 17 novembre 1852, la plus haute récompense dont elle dispose, le prix de 300 fr. de la fondation de Goussaincourt.

C'est un tableau absolument identique que je placerais sous vos yeux en mettant à jour la vie d'une autre tail-

Digitized by Google

leuse, Mlle Marie Ferrand ; avec cette particularité qu'après s'être dévouée à son frère, elle s'est totalement donnée à sa mère. Les deux vies se sont écoulées côte à côte, la fille travaillant ferme, la mère retenue au logis par la vieillesse et les infirmités, rendant en ce modeste intérieur tous les services qu'elle pouvait rendre quand elle pouvait en rendre, ayant surtout ce rôle d'être la personne à laquelle la vie de sa fille se consacre sans qu'elle pense avoir mérite à le faire puisqu'elle l'aime. L'Académie accorde à Mlle Ferrand un prix de 250 fr. de la fondation Gouy.

Une récompense de même valeur est décernée à Mlle Marie-Gabrielle Jubert, domiciliée rue Vayringe 115, qui est l'*ange gardien* d'un pauvre foyer.

Né à Thumeréville, canton de Conflans, le 31 juillet 1878, elle n'a pas de longs services à faire valoir, mais ils sont *exceptionnels*. C'est dans sa piété éclairée et forte qu'il faut chercher le secret de son dévouement auquel sa modestie ajoute un charme naïf, une candeur imprécise.

Mlle Jubert n'a pas encore vingt-trois ans. A sa maturité précoce, à la gravité de sa physionomie et de son regard, on sent qu'elle a été mise de très bonne heure en présence de grands devoirs, d'austères réalités.

Elle n'avait pas vingt ans lorsque sa mère mourait, en 1898, laissant cinq enfants, dont trois fréquentaient encore l'école. Voilà dans quelles tragiques circonstances et avec quelles charges cette adolescente devint chef de famille. Mlle Jubert n'hésita pas à quitter une place avantageuse de femme de chambre pour suppléer autant que possible à l'absence de sa mère et pour se faire la gar-

Digitized by Google

dienne d'une sœur de onze ans et de deux petits frères de six et sept ans. Elle s'ingénie non seulement à trouver de l'ouvrage, à faire tous les métiers pour apporter un peu de mieux-être au logis; pendant les fréquents chômages du père, elle est seule à gagner pour tous ; elle fait mieux : elle passe une partie des nuits à confectionner et à entretenir les vêtements de la famille quand elle ne veille pas sur les petits dans leurs maladies, car tous ont plus ou moins souffert de l'hérédité maternelle. Vous devinez que la vie n'est pas large et qu'il faut compter sou par sou. Cet exemple méritait d'être d'autant mieux récompensé que M[lle] Jubert, d'une frêle santé, constamment malade, se voit atteinte avant l'âge d'infirmités pénibles qui n'ont pas dompté sa vaillance au travail et à la peine.

M[lle] Spick (Victorine), née à Nancy le 12 janvier 1865, ouvrière bonnetière, rue de l'Abbé-Grégoire, 28, a obtenu en juillet dernier le prix Roch, décerné par la ville de Nancy aux ouvrières pauvres qui se sont fait remarquer par leur bonne conduite et leur piété filiale. Elle est depuis de longues années le seul soutien de sa mère, veuve, âgée de 80 ans et infirme. Celle-ci avait d'autres enfants, mais en s'établissant de différents côtés, ils ont laissé à M[lle] Victorine le fardeau exclusif d'une mère que l'âge et la maladie rendaient absolument incapable de gagner même pour son entretien. M[lle] Spick a refusé toutes les propositions d'établissement qui lui furent faites à différentes reprises et a tenu à se consacrer exclusivement à sa mère dont elle entoure la vieillesse des soins les plus affectueux. Sa conduite est d'autant plus digne d'éloges que nous nous trouvons en présence d'un

Digitized by Google

dévouement absolument volontaire qui s'est affirmé avec la plus grande persévérance et qui certes mérite d'être récompensé.

L'obtention du prix Mangeon de cent francs sera très favorablement accueillie par les habitants du quartier Saint-Pierre, qui admirent le dévouement de Victorine Spick.

En votre nom, Messieurs, je salue ces femmes pour leur vie exemplaire, pour leur courage et pour la longue série de leurs immolations familiales. A vous qui nous donnez ces nobles exemples, nous devons plus de remerciements que nous n'en méritons pour la faible somme que nous avons le plaisir de vous remettre.

En cherchant à fixer l'attention sur ces mères, isolées, livrées à leur propre faiblesse, qui s'efforcent de sauver leurs enfants par tous les sacrifices, sur ces pauvres filles, sereines et gaies, renonçant au mariage pour sauver un père, une mère malades ou infirmes, pour nourrir des frères, des sœurs, et leur assurer péniblement les avantages dont elles se privent elles-mêmes, nous ne nous méprenons pas sur les intentions des fondateurs de nos prix.

Nous n'avons pas la simplicité de croire que l'appât de nos récompenses puisse devenir un motif suffisant pour leur susciter des imitateurs intéressés. De semblables dévouements ne s'achètent pas.

Il nous plaît d'entrer en sympathie, très sincèrement et, laissez-moi le dire, humblement, avec ces vies douces et pitoyables qui ont cherché le vrai bonheur dans le travail quotidien, dans le dévouement durant jusqu'à la vieillesse.

Digitized by Google

L'aptitude de la raison a-t-elle fabriqué de toutes pièces la conscience, les vertus, les tendresses, l'âme de ces femmes du peuple, si grandes moralement?

Pour savoir ainsi aimer et se dévouer, « le vieil Évangile est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social[1] ».

---

1. Taine : *Origines de la France contemporaine,* t. XI, p. 146.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES CONCOURS

POUR LES PRIX DUPEUX ET DE GUAITA

PAR

C. MILLOT ET R. COLLIGNON

MESSIEURS,

La vertu n'est pas seule aujourd'hui sur le pavois. L'Académie a reçu de généreux donateurs la noble mission de récompenser aussi les travaux de l'esprit, et j'ai à vous rendre compte du résultat des concours de cette année pour le prix Dupeux et pour le prix Stanislas de Guaita.

J'analyserai le plus brièvement possible les œuvres couronnées.

Trois concurrents ont soumis à votre appréciation, pour le concours Dupeux, quatre travaux : deux imprimés, deux manuscrits. Le vainqueur seul nous occupera.

En 1889, l'Académie décernait le prix Herpin à M. Barthélemy, pour son ouvrage *La Lorraine avant l'histoire,* et le rapporteur, après avoir fait ressortir, ici même, la méthode vraiment scientifique avec laquelle l'auteur

Digitized by Google

avait conduit ses propres recherches sur le terrain et loué la conscience de ses déductions, terminait en regrettant que M. Barthélemy se fût arrêté au seuil de l'histoire. Cette année, le comte Jules Beaupré, élève également de notre confrère M. le Dr Bleicher, a présenté au concours Dupeux le manuscrit d'un ouvrage qui continue, dans le même esprit, celui du lauréat de 1889. Étudiant avec soin tous les documents découverts depuis cette époque et dus pour la plupart à ses propres recherches, il confirme et complète d'abord les conclusions de son prédécesseur, puis, pénétrant décidément dans le domaine de l'histoire, mais suivant toujours la même méthode dans ses enquêtes et ses fouilles, il nous conduit à travers le gallo-romain jusqu'à l'époque mérovingienne et donne ainsi satisfaction au vœu exprimé il y a douze ans.

Par méthode scientifique, j'entends celle qui tire uniquement ses déductions de faits authentiques et précis, la lutte d'une attention toujours en éveil contre la tendance naturelle, et par suite inconsciente, de l'esprit humain, à subordonner les faits aux idées préconçues.

L'ouvrage manuscrit de M. Beaupré, comprenant 255 pages de texte grand format, de nombreux plans et dessins, est intitulé : *Les études préhistoriques en Lorraine de 1889 à 1900 et aperçu général sur les époques gallo-romaine et mérovingienne dans le département de Meurthe-et-Moselle.*

Dès l'avant-propos, on voit venir un auteur avec les mains pleines de documents nouveaux et probants, possédant bien aujourd'hui la solution de problèmes dont il s'occupe depuis longtemps. Aussi n'est-on pas surpris de

Digitized by Google

l'énergie avec laquelle le candidat prévient le lecteur du peu qui reste de la nombreuse bibliographie du sujet — elle occupe treize pages du manuscrit — quand on en a élagué les suppositions, les faits mal établis, les explorations superficielles et surtout ce qu'il appelle « les pages de littérature ». Aux enquêtes méthodiques sur place on a trop souvent préféré le travail de cabinet. Il parle aussi de la façon dont doivent être conduites les fouilles et des mesures à prendre afin d'empêcher la dispersion et la perte pour la science, des trouvailles dues au hasard.

Abordant ensuite le champ de ses études, M. Beaupré traite successivement, avec beaucoup de savoir et surtout à l'aide d'une importante contribution personnelle, les sujets que voici :

Époques préhistoriques : âges dits de la pierre, du bronze, du fer ; monuments mégalithiques ; enceintes ; établissements sidérurgiques.

Époque gallo-romaine : état du pays, forteresses, voies romaines, sépultures, industries locales.

Époque mérovingienne : considérations générales, sépultures, conclusions.

Pour le lauréat de cette année, comme pour son prédécesseur, rien jusqu'à présent n'a décelé la présence certaine de l'homme quaternaire en Lorraine. Les classifications vraiment trop systématiques, admises ailleurs dans la taille des armes et outils de pierre, ne se vérifient pas dans notre pays. La rareté du silex en Meurthe-et-Moselle a contraint nos lointains ancêtres de se servir des plus petits éclats, sans souci des formes reçues ; ils ont aussi beaucoup employé des quartzites et diverses roches feldspathiques dans la confection de leurs instru-

Digitized by Google

ments, quelquefois même à l'exclusion du silex, principalement dans les stations les plus voisines des Vosges. Et il demeure de mieux en mieux prouvé qu'aucun établissement préhistorique ne remonte chez nous à une époque plus reculée que celle de la pierre polie, durant laquelle les haches seules, comme on le sait, étaient soumises au polissage.

Les tribus semblent avoir été peu nombreuses, se déplaçant à la recherche du gibier, séjournant sur les hauteurs où la vue s'étend au loin et autour des sources. Elles ont dû conserver les vieilles coutumes, les instruments démodés, pendant des âges nouveaux, protégées par leur pauvreté même et la solitude des forêts, où le porc était le seul bétail possible, contre la cupidité des envahisseurs des plaines et des vallées, déjà en possession des métaux.

La race de la pierre polie paraît avoir été petite dans l'Est de la France ; le fait s'est trouvé de nouveau confirmé par les crânes et les ossements trouvés en 1897 à Belleau.

Une autre conclusion importante semble formellement établie par l'auteur : on n'a pas trouvé jusqu'ici en Lorraine une seule station de l'époque des métaux où le bronze ait été exclusivement employé. Des objets ou des traces de fer se rencontrent toujours parmi le mobilier funéraire de l'époque du bronze, quel que soit d'ailleurs le rite suivi, inhumation ou incinération.

Le même fait a été également constaté en Champagne, par M. Bosteaux Paris[1]. Il n'en serait pas ainsi, paraît-il,

1. A. F. A. S. Boulogne, 1899.

Digitized by Google

dans le Centre et dans le Midi de la France, où une époque du bronze proprement dite a précédé tout emploi du fer.

Je voudrais pouvoir vous décrire les fouilles, si bien conduites par M. Beaupré, des nombreux tumulus de Clayeures, échelonnés sur un espace de près d'un kilomètre, depuis la ferme de la Naguée jusqu'au bois de Jontois. Il faut se borner. Je n'ose parler non plus des enceintes préhistoriques, à l'étude sinon à la découverte desquelles l'auteur, avec une rare compétence, consacre des pages si intéressantes. Il n'est pas jusqu'à la montagne de Sion, pourtant si connue des Lorrains érudits, au sujet de laquelle le candidat n'ait du nouveau à dire et à nous laisser espérer encore, conséquence de fouilles répétées et de méditations persévérantes. Je dois de même, sans pouvoir m'y arrêter, mentionner simplement un nouveau champ d'études à peine entrevu avant les découvertes de MM. Bleicher et Beaupré : ce sont les établissements sidérurgiques préromains et gallo-romains de notre département.

Arrivant à l'époque historique de la domination romaine, l'auteur, confrontant les textes anciens, les écrits de ses prédécesseurs et ses constatations personnelles, résume d'une façon saisissante l'état social du pays. Devenant peu à peu plus technique, aidé puissamment de sa compétence militaire, il parle de l'enceinte de Toul, mais surtout de Scarpone dont il a étudié sur place et reconstitué avec patience la topographie ancienne, figurée par lui dans plusieurs dessins, outre un plan détaillé : 1° sous Auguste et ses premiers successeurs ; 2° sous Valentinien ; 3° après l'invasion des Barbares ; 4° au

Digitized by Google

XVIII[e] siècle ; 5[e] au XIX[e] siècle. Ce n'est pas sans détruire bien des légendes, des conjectures devenues peu à peu articles de foi, que ce remarquable chapitre a été écrit. Mais, vraiment, la sévérité de l'enquête sur place impose la plus grande confiance dans les conclusions.

Ce qui reste des voies romaines dans notre département est étudié dans le même esprit, et nous arrivons enfin à l'époque mérovingienne, avec laquelle les Nancéiens sont aujourd'hui familiarisés depuis la découverte récente du cimetière du Vieil-Aître, à Nancy même, découverte faite après tant d'autres, mais devenue populaire grâce aux articles de la presse locale et à l'exposition des objets trouvés, dans une vitrine spéciale du Musée lorrain.

L'invasion franque marque un retour prononcé vers la barbarie, et l'examen des stations mérovingiennes lorraines laisse l'impression d'une occupation du pays par des groupes militaires peu nombreux, épars au milieu des populations gauloises, mais présentant une remarquable homogénéité de race, constatée à la fois sur les restes de l'homme et sur le mobilier funéraire.

Obligé par le règlement d'abandonner son manuscrit qui reste la propriété de l'Académie, M. Beaupré n'a pu se séparer des vingt et un feuillets composant le département de Meurthe-et-Moselle dans la carte au 80,000[e], sur laquelle il reporte au jour le jour les emplacements des stations préhistoriques, gallo-romaines et mérovingiennes, au fur et à mesure de leur découverte. Cette carte, qui a eu le plus grand succès au Congrès des Sociétés savantes tenu à Nancy au mois d'avril, est cependant un complément utile ; nous exprimons le vœu qu'elle

Digitized by Google

figure dans l'ouvrage que le lauréat ne manquera pas de publier.

Tant d'éloges ne seront pas amoindris par une légère critique : pourquoi, dans des recherches relatives à une époque aussi reculée, adopter pour limites du champ d'études celles du département, si récentes, si arbitraires et aussi notoirement sans rapport avec le sujet ?

En résumé, M. Beaupré a fait une œuvre qui restera et dont les chercheurs à venir auront toujours à tenir compte.

A l'unanimité, Messieurs, l'Académie a jugé digne du prix Dupeux ce beau et important travail.

C'est pour répondre au vœu des généreux fondateurs du prix Stanislas de Guaita que nous le réservons à un littérateur appartenant à la Lorraine. L'Académie peut ainsi le connaître autrement encore que par ses écrits et ne risque pas d'égarer la récompense dont elle dispose sur quelque vague et lointaine personnalité ou sur un professionnel de ce genre de concours.

M. Léon Malgras, auquel vous avez décidé de conférer cette année le prix Guaita, est entièrement nôtre ; car, né à Toul, élève du collège de Neufchâteau, il a terminé ses études à Nancy, a obtenu dans notre Université le grade de licencié en philosophie, et depuis lors n'a plus quitté notre ville, où il s'est consacré aux lettres et aux arts. Ses maîtres, ses amis, ses collaborateurs sont là pour porter témoignage en sa faveur.

M. Léon Malgras, plus connu sous son pseudonyme printanier de René d'Avril, a déjà publié deux recueils de vers : *Un jour puis l'autre,* rondels (1898) et : *Pro-*

Digitized by Google

cessions dans l'âme (1900). Il a composé, avec M. Paul Briquel, une série de poèmes en vers libres sous ce titre : *De Messidor à Prairial* (1899). Il a de plus donné à diverses revues, *L'Hémicycle*, *La Lorraine artiste*, *L'Ermitage*, etc., quelques articles de critique, mais surtout des vers. Enfin, il est un des fondateurs et des principaux collaborateurs de la revue *La Grange Lorraine*, âgée déjà de cinq fascicules où périodiquement s'amassent les gerbes d'or moissonnées dans le champ de l'idéal par les poètes nés sur notre sol lorrain.

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'en décernant le prix Guaita à un jeune poète, nous rendons un indirect hommage à la mémoire de celui en souvenir de qui ce prix a été créé ? N'est-ce pas par la poésie que lui-même avait débuté dans les lettres ? Et ne lui avait-il pas conservé un culte fidèle, même alors que des travaux d'un tout autre genre eurent absorbé son effort de penseur et d'écrivain ? N'en doutez pas ; il eût ratifié votre suffrage. Il eût goûté le charme de ces vers délicats, subtils, imprégnés de symbolisme, tout différents qu'ils soient des siens. Car de Guaita était un disciple de l'école Parnassienne ; ses préférences allaient à une poésie plastique, nette, précise et brillante, d'une facture absolument finie. M. Malgras se rattacherait plutôt par certains côtés à l'école nouvelle, à celle qui procède de Verlaine et de Henri de Regnier et qui, usant d'une prosodie beaucoup plus libre et plus souple, se propose surtout de suggérer des sentiments et d'exprimer les mystérieuses affinités qui existent entre notre âme et les choses. Non pas que M. Malgras tombe dans les exagérations fâcheuses, les négligences préméditées, les obscurités voulues, les re-

Digitized by Google

cherches un peu puériles d'assonance et d'allitération où le symbolisme a trop souvent versé. Il ne lui emprunte que son inspiration générale et certaines libertés de prosodie que des critiques même sévères jugent aujourd'hui légitimes. Ses *Processions dans l'âme* font défiler devant nous, en des tableaux finement nuancés, les visions, les rêves, les illusions du poète, ses tristesses et ses espérances; parmi les bois et les eaux, il évoque les divinités de l'antique mythologie, ou bien encore il repeuple cet hôtel de la place Royale où nous sommes de toute une aristocratie chatoyante et poudrée; penchés aux balcons d'or, les marquis en jabot de dentelle et les marquises en vertugadin contemplent l'arc de triomphe, œuvre d'Emmanuel Héré, et les fontaines monumentales de Neptune et d'Amphitrite :

Entouré par l'acanthe et fleuri de rinceaux,
Poseïdon, le maître et le seigneur des eaux,
Sombre parmi les ors, sombre sur le feuillage,
Laisse flotter sa barbe et se rit de l'orage.

Amphitrite la svelte : au milieu des coraux,
Des coquilles de nacre et des dieux à la nage ;
Chère aux fleuves hautains couronnés de roseaux,
Le miroir d'un bassin reflète son image.

En même temps que poète, M. Malgras est musicien. Il rédige avec compétence pour un journal de Nancy le compte rendu de nos concerts et de nos auditions, et surtout de ces beaux concerts de notre Conservatoire qui, grâce à l'éminent directeur, M. Guy Ropartz, ont singulièrement contribué à répandre la renommée artistique de notre ville. Les articles de M. René d'Avril ont été

Digitized by Google

réunis en deux petits volumes sous ce titre : *L'Année musicale à Nancy,* (1897-98, 1898-99). Un troisième volume paraîtra cette année.

En conférant, à ces divers titres, à M. Léon Malgras le prix Stanislas de Guaita, l'Académie satisfait pleinement aux intentions du donateur, puisque le littérateur dont elle récompense les efforts et le mérite déjà constaté est un jeune homme et qu'elle encourage ainsi de fécondes espérances d'avenir.

Digitized by Google

L'IDÉE DE PROGRÈS

PAR M. AM. GASQUET

DISCOURS DE RÉCEPTION

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

L'heure est venue pour moi, bien que longtemps retardée par votre bienveillance, de m'acquitter à mon tour de ce tribut littéraire qui, sous forme de discours de réception, s'impose à tous ceux que vous admettez à la distinction flatteuse de membre de votre Compagnie. Mais ne comptez pas que je pense, en m'exécutant, épuiser envers vous ma dette de reconnaissance. Je n'oublie pas qu'en m'accueillant comme confrère, dès les premiers mois de mon séjour dans cette ville, sans m'imposer ce stage obligatoire qui est la règle de votre institution, c'est en quelque sorte une bienvenue et une adoption que vous m'avez offertes ; ce sont mes lettres de naturalisation nancéienne dont je vous suis redevable. Vous vous êtes portés garants de mes sympathies certaines pour ce glorieux pays lorrain, pour les illustrations de tous genres qui ont fait sa grandeur, pour son histoire et pour ceux qui en ont fait leur étude. Vous avez été de

Digitized by Google

bons répondants, et chaque année qui s'écoule ajoute quelque chose à la solidité des liens qui m'attachent à votre province, à votre ville et à votre compagnie.

Non que je me fasse illusion sur les intentions qui vous ont guidés en portant sur moi vos suffrages. Ce n'est pas seulement à ma personne que vous prétendiez faire honneur, au modeste historien qui sait, aussi bien qu'aucun de vous, en les comparant aux vôtres, combien étaient faibles ses titres à votre choix ; mais c'est surtout — et je l'ai senti dès la première heure sans m'en prévaloir — au chef de cette Université lorraine, à qui vous devez tant de confrères éminents et qui tient une part tous les jours plus large dans les destinées et dans la sollicitude de ce pays.

Et voyez ; si vous aviez compté sur moi pour augmenter le nombre de ces patients érudits, qui s'appliquent à remettre en lumière quelque point obscur de vos annales, à quel mécompte vous vous seriez exposé. Je vous devais, au moins pour cette cérémonie, une étude d'histoire locale, un travail qui, par ses attaches avec le passé lorrain, justifiât la préférence que vous m'avez marquée. J'ai reculé devant la difficulté de cette tâche ; j'ai craint de repasser sur les traces de devanciers mieux documentés, et, pour éviter l'inconvénient de comparaisons périlleuses, j'ai préféré soumettre à votre indulgence quelques réflexions sur un sujet très vieux, mais que rajeunit l'expérience de tous les jours, très rebattu, mais qui pourtant obsède la pensée de chacun de nous ; sur l'idée de progrès. C'est encore de l'histoire, puisque c'est à elle que nous demanderons la plupart des données qui l'éclairent.

Digitized by Google

Nulle question n'est plus banale que celle-ci ; nulle ne se prête plus aisément au lieu commun ; en réalité il en est peu de plus complexe, de plus vague, de plus incertaine en ses solutions. De nos jours, la foi au progrès est pour beaucoup une sorte de dogme intangible. Le pas franchi par l'homme en quelques siècles a été si démesuré qu'il légitime pour l'avenir les prévisions les plus intempérantes. La foi au progrès se justifie par des miracles quotidiens. Toutefois cette religion ne rallie pas une unanimité de croyants. Une note pessimiste se mêle, surtout depuis quelques années, à l'hymne triomphant des temps nouveaux. On remarque, que plus instruite, mieux outillée pour parer à ses besoins, l'humanité ne semble ni plus heureuse, ni meilleure. D'autres, ironistes et sceptiques, proclament qu'en tout temps, en tout pays, l'homme est toujours le même, que c'est folie que d'espérer le changer et qu'il se laissera toujours gouverner par ses intérêts et par ses passions. *Eadem sunt omnia semper*. A qui entendre et que conclure de ces contradictions ? Faut-il renoncer à déchiffrer l'énigme que nous pose le présent et à dégager des lueurs confuses qui nous enveloppent quelque clarté sur l'avenir ?

Observons d'abord que l'idée de progrés est relativement récente. L'antiquité n'en a point connu l'obsession. Si quelques sages l'ont pressentie, aucun ne l'a formulée. Au contraire, et d'une manière générale, les légendes qui ont bercé l'enfance de tous les peuples les entretiennent dés félicités d'un âge d'or, reculé dans le plus lointain passé, exempt des rudes servitudes du travail, où l'homme, plus près des révélations premières, vivait en partage de la sagesse et d'un bonheur presque divin.

Digitized by Google

L'âge présent est toujours, pour les contemporains, le siècle d'airain. Seul peut-être le sombre et profond génie de Lucrèce s'attachait à combattre ces chimères, et devançant sur ce point, comme sur tant d'autres, les vues de la science moderne, il peignait, en des tableaux d'un puissant réalisme, l'homme primitif, nu sur la terre nue, aux prises avec la nature hostile, et sous l'aiguillon du besoin, s'élevant lentement à l'invention des arts utiles et à la dignité d'une personne morale.

Sous l'influence des mêmes préjugés, pendant tout le moyen âge et jusqu'à des temps très rapprochés de nous, la pensée craint de relever son bandeau et de regarder vers l'avenir. Elle languit sous le joug de la tradition et de l'autorité. Le passé pèse comme un poids mort sur le présent. La mesure de la vérité réside dans son accord avec les livres anciens, aussi bien les textes sacrés que ceux qu'a légués l'antiquité profane. « On se fait des oracles de tout ce qu'ils ont transmis et des mystères même de leur obscurité. » Comme la *Chimæra bombynans,* la pensée travaille à vide sur elle-même, sans s'ouvrir au monde extérieur. Et tout l'effort de la scolastique n'est qu'un interminable et vain commentaire de quelques cahiers d'Aristote.

C'est au XVII[e] siècle que, pour la première fois, la question du progrès est abordée avec netteté, et qu'elle reçoit de René Descartes une solution dont l'audace ne sera surpassée, même de nos jours, ni par Auguste Comte, ni par Berthelot. Ces quelques pages du *Discours sur la Méthode,* toutes pleines d'enthousiasme contenu et de confiance tranquille, portent en elles l'avenir de la science. Vous connaissez les grandes lignes du système. Si toute

Digitized by Google

réalité consiste dans la pensée et dans l'étendue (et le philosophe entend par là l'univers sensible) ; et si la première est comme le miroir où l'autre se reflète, la connaissance n'est que l'expression exacte de la correspondance de ces deux parties. L'intelligence est donc capable d'embrasser la vérité et de la contenir toute. Il ne s'agit que de savoir conduire correctement son esprit et de le purger des préjugés et des fantaisies qui le troublent. La science se résout donc finalement en une question de méthode ; et c'est de cette méthode que Descartes se flatte de tracer les règles infaillibles. Une fois sûr de cet instrument, l'homme deviendra le possesseur et le maître des choses. Il forcera la nature à lui livrer l'un après l'autre tous ses secrets. Il triomphera des misères multiples qui affligent l'humanité. Il vaincra la maladie et la mort elle-même ; tout au moins il arrivera à en reculer l'échéance. Tel est le programme superbe que l'obscur penseur qu'était alors Descartes, enfermé dans son *poêle de Hollande,* proposait aux méditations et aux efforts de ses contemporains.

Un seul d'entre eux, Pascal, semble en avoir d'abord mesuré toute l'importance. Il acquiesce aux idées de Descartes sur le principe d'autorité. « Toute la suite des hommes, écrit-il, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme, qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ; d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes. Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement. Et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des

Digitized by Google

siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. » Ainsi s'exprime Pascal. Mais avec une mesure et une pénétration admirables, il se retient sur la pente d'orgueil où a glissé son illustre émule. Cette raison dont l'homme est si fier, cette pensée en laquelle réside toute sa dignité, il montre à quelles faiblesses elle est sujette, soumise aux égarements des sens et de l'imagination. Devançant la critique de Kant, il soupçonne la contingence des lois de la connaissance, et, en dehors du cercle borné où s'exerce légitimement la pensée, il découvre tout un domaine qui lui reste fermé et où l'homme ne peut pénétrer que par d'autres accès « que la raison ne connaît pas ».

Il ne semble pas que la doctrine cartésienne du progrès ait exercé grande influence sur les esprits au XVII^e^ siècle. Elle chemine obscurément et souterrainement, pour tout conquérir et tout emporter au XVIII^e^. De Bayle et Fontenelle jusqu'à Turgot et à ce Condorcet qui, sous le couteau de la guillotine, affirmait sa foi dans le progrès de l'esprit humain, tous les philosophes, tous les encyclopédistes chantent un hymne enthousiaste à la raison et célèbrent ses rites. Empruntant leurs procédés à la géométrie et aux sciences expérimentales, par le seul effort de cette raison, affranchie des préjugés du passé, ils prétendent fonder en principe le droit et réaliser la justice dans les institutions humaines. La Révolution française est sortie de là. Sa noblesse et ses misères, sa grandeur et ses défaillances s'expliquent et se justifient par ces origines.

Le XVIII^e^ siècle a légué au nôtre sa foi dans le progrès nécessaire et indéfini. Il lui a transmis sa méthode d'ob-

servation et d'investigation, qui, perfectionnée de jour en jour, maniée par des mains de plus en plus sagaces et expérimentées, nous ont valu les surprenantes découvertes qui sous nos yeux ont transformé le monde. Une ère nouvelle, différente de tout ce qui a précédé, celle du progrès scientifique, s'est ouverte pour les hommes. Elle n'est qu'à son aurore ; nous n'en voyons que les commencements ; elle marque vraisemblablement l'étape dernière et définitive de l'humanité.

Il faut se hâter d'ajouter : L'ère scientifique n'est qu'une des formes que cette humanité a traversées. Elle a connu d'autre types de civilisation, dont la science ne fut pas le principal objet, et qui répondaient eux aussi à un besoin impérieux et supérieur de sa nature. Sa soif d'idéal s'est étanchée à d'autres sources. Les Grecs, par exemple, dont la souple et lumineuse intelligence a exploré tous les horizons de la pensée, semblent avoir relégué au second plan la curiosité scientifique et la préoccupation du progrès matériel. La nature les enchantait de sa beauté et tout leur effort s'exerça à réaliser cette beauté dans leurs créations, dans la noble architecture de leurs temples, dans le marbre et l'ivoire où vivaient leurs dieux, dans les chants de leurs poètes et la parole de leurs orateurs, dans tout l'ensemble de la vie harmonieuse de la cité. L'ordre même, la justice et la vertu ne leur apparurent qu'en fonction de la beauté et comme quelques-uns de ses éléments essentiels. Rome à son tour, maîtresse de domination, brisa le cadre étroit des patries locales, et étendit au monde alors connu, de l'Euphrate à l'Atlantique, la majesté du droit et de la paix romaine. Le moyen âge féodal et chrétien trouva son expression la

Digitized by Google

plus parfaite au XIIIe siècle, qui a raconté ses joies et ses souffrances dans les pages de pierre de ses cathédrales, agenouillé son mysticisme dans le demi-jour des nefs illuminées par la pourpre des vitraux, trouvé sa stabilité politique dans la hiérarchie des justices féodales. Et nous voici arrivés, à n'en pas douter, à un stade nouveau de cette longue histoire. Auguste Comte avait raison d'en saluer l'avènement. Il est venu à son heure et à sa date quand, le ciel exploré et la terre conquise, l'humanité a pu prendre conscience de son unité et déterminer exactement sa place dans l'espace et dans le temps.

Les progrès fondés sur la science ont un caractère particulier de permanence et de durée qui a manqué aux civilisations antérieures. Ils sont acquis définitivement et à jamais. Ils constituent pour l'humanité un patrimoine inaliénable et dont rien ne la dessaisira plus. Supposât-on je ne sais quelle éclipse de la civilisation moderne, une fois les lois établies et les méthodes fixées, il sera toujours possible à l'esprit, en suivant les mêmes voies, de retrouver les mêmes solutions. Mais ces éclipses mêmes, on peut aujourd'hui en nier le retour. Elles étaient possibles dans le passé, où toutes les nations, qui par leur puissance et la splendeur de leur culture ont jeté un incomparable éclat, vivaient pourtant dans un isolement relatif, enfermées soit par les déserts, soit par la barbarie, comme dans un cercle infranchissable. C'est pourquoi le dépôt accumulé des civilisations antiques a failli sombrer dans la tourmente des premiers siècles du moyen âge.

Mais aujourd'hui le monde a pris conscience de lui-même. Le globe n'a plus de mystères, depuis qu'il n'a

Digitized by Google

plus de plages inconnues. Sa surface même semble diminuée depuis que, rapprochant les distances, tant de lignes de fer, de câbles, de fils télégraphiques lui font une ceinture dont les mailles se resserrent de jour en en jour. Pas un événement ne peut se passer sur un point quelconque de la planète, pas une découverte se produire, qui n'ait sa répercussion immédiate dans ces centres nerveux que sont nos capitales. La science n'a plus de sanctuaires fermés, ni d'initiés asservis au secret. Toutes les nations marchent d'un pas à peu près égal vers la conquête des vérités nouvelles. Si l'une d'elles venait à défaillir et à disparaître, la civilisation certes pourrait y perdre, mais la marche de l'humanité n'en serait pas pour cela sensiblement ralentie, ni son caractère altéré !

Oui ! le siècle qui vient de finir a dépassé les rêves les plus complaisants du passé ; le programme ambitieux de Descartes ne paraît plus à personne une chimère ; l'utopie d'hier s'est faite réalité. La nature n'est plus la divinité redoutable et mystérieuse devant qui les âges primitifs s'inclinaient sans la comprendre. Nos savants se sont familiarisés avec elle ; ils l'ont soumise à leurs expériences, pénétrée dans ses éléments, assujettie à nos besoins. Ils ont détruit l'illusion de son caprice et l'ont montrée asservie à des lois immuables. Dans l'espace si étroitement mesuré d'une vie humaine, nous avons vu le monde physique se transformer autour de nous et se modifier les conditions mêmes de l'existence. Est-il besoin de rappeler tant de merveilles, dont l'habitude, sitôt prise, émousse seule chez nous la surprise ! Pensez seulement aux innombrables applications de la vapeur et de l'électricité ; à la puissance de l'homme multipliée par le tra-

Digitized by Google

vail automatique de ces énormes engins de fer et d'acier, capables des mouvements les plus délicats comme des énergies les plus irrésistibles, à la vulgarisation du luxe et du confort. L'imagination des vieux conteurs paraît courte et timide, auprès des inventions dont la science a fait pour nous des réalités. Elle avait pu, si l'on veut, prévoir dans le tapis d'Aladin le capitonnage des wagons rapides. Nulle féerie n'avait osé rêver la parole échangée en un instant d'une extrémité du monde à l'autre ou captée dans des appareils qui la reproduisent à volonté, l'opacité de la matière pénétrée par les rayons lumineux, ni pour vaincre la nuit le *fiat lux* de l'étincelle électrique, docile à la main d'un enfant. La science envahit le domaine de la médecine et de la chirurgie, abandonnées depuis des siècles à l'empirisme et par la révélation du monde des infiniment petits révolutionne l'art de guérir. L'hygiène se dégage de la routine et improvise toute une stratégie savante pour conjurer le péril des contagions. La vie humaine plus précieuse est aussi mieux préservée et sa durée moyenne s'est prolongée de près d'un tiers.

Et qui peut prévoir les miracles que tient en réserve l'avenir ! Quels spectacles verront nos fils ! Il est inutile de le prévoir ; l'événement dépasserait nos conjectures. Les savants modernes ont remplacé les magiciens de jadis, et ce n'est plus de Dodone ou de Delphes, mais des laboratoires que sortent les oracles. Demandez à M. Berthelot ce que sera demain. Il vous dira : Un jour viendra que la chaleur centrale de la terre ou celle du soleil se substituera à celle du charbon, péniblement extrait des mines. Toute préoccupation de l'alimentation

Digitized by Google

publique sera bannie, et du même coup la question du paupérisme sera résolue, par la confection à bon marché de tablettes chimiques concentrant et dosant les substances nécessaires à la vie. La culture de la terre et l'élevage du bétail ne sera plus qu'un souvenir, comme aujourd'hui celle de la garance et de l'indigo. « La terre rendue « à sa beauté première se recouvrira de verdure, de bois « et de fleurs ; elle deviendra un vaste jardin arrosé par « l'effusion des eaux souterraines, où la race humaine « vivra dans l'abondance et dans la joie du légendaire « âge d'or[1]. »

J'apprécie certes le charme de cette idylle scientifique, et je comprends l'enthousiasme qui a dicté de telles pages. Et cependant je ne puis me défaire d'un doute persistant, quand j'entends affirmer qu'au progrès scientifique est attachée la réalisation de cet éden terrestre. Je songe, après avoir montré les pages brillantes de ce siècle, à leur brutal revers et à la rançon qui a payé toutes ces victoires. Je songe aux lamentables misères qu'a engendrées cet âge de la vapeur et du machinisme, aux tristesses de l'usine, aux promiscuités qu'elle tolère, à la dégradation physique et morale qu'elle entraîne. Je pense à ces populations dont plus de la moitié de la vie s'écoule dans l'enfer des mines et pour qui le soleil et la nature n'ont plus de sourires. Et je vois les haines s'accumuler dans les cœurs, les terribles et aveugles tempêtes qui s'amassent dans des âmes ulcérées par l'envie et aigries par la souffrance, les discordes sociales toujours prêtes à se déchaîner, l'entente entre les hommes plus

1. Berthelot, *En l'an 2000*.

Digitized by Google

que jamais compromise par l'inégalité croissante des conditions. Voilà donc à quoi peut aboutir ce progrès scientifique dont nous sommes enorgueillis ! Tel est le bilan par lequel se solde le doit et avoir de notre civilisation ! Hélas ! c'est de si peu que nous avons diminué l'humaine souffrance ; de si peu la plainte qui depuis les premiers jours monte des créatures jusqu'au créateur ! En vérité, je ne crois pas m'abuser ; mais je ne sais si des servitudes nouvelles du machinisme la distance est si grande aux servitudes réelles du passé, et si, au XIIIe siècle par exemple, l'homme n'a pas vécu plus heureux sur sa terre grevée du cens et des redevances féodales, que dans quelques-unes des agglomérations ouvrières de notre âge.

Avons-nous le droit d'être plus fiers de notre progrès moral ? Les idées de paix, de tolérance, de concorde, ont-elles fait un pas décisif parmi les individus et parmi les peuples ! Ici encore cette fin de siècle est bien faite pour déconcerter l'optimisme le plus déterminé. Les nations paraissent plus que jamais séparées par des haines inexpiables ; leur paix ressemble à une veillée des armes et à la préparation des conflits futurs. La science n'a servi qu'à perfectionner des engins de destruction dont la puissance terrifie. Dans les relations de peuple à peuple, la force ne prend plus la peine de dissimuler sous de spécieux prétextes ses attentats. Jamais elle n'a affirmé avec tant de cynisme son mépris des faibles. Toute revendication au nom du droit et de la justice est traitée de vieillerie surannée ou de don-quichottisme ridicule. Les consciences mêmes sont alarmées dans leur for intérieur et la tolérance est mise en péril, que nos pères

Digitized by Google

croyaient avoir conquise, au prix de combien de luttes, de larmes et de sang.

Attristée par ces spectacles, la pensée se reporte involontairement vers la fin de cet aimable XVIIIe siècle, dont les effusions sentimentales nous ont fait parfois sourire. Jamais les cœurs ne furent plus près de s'entendre et d'oublier leurs griefs séculaires en une réconciliation définitive ; jamais l'homme ne fut plus fraternel à l'homme ; jamais les mots d'égalité, de liberté, de respect de la personne humaine ne retentirent en des âmes plus sincères et plus éprises d'idéal. Et les actes répondaient alors aux paroles. On voyait un duc de Noailles, un duc d'Aiguillon, dans un magnifique élan de générosité civique, venir sacrifier « sur l'autel de la patrie » les privilèges de leur ordre ; la noblesse et le clergé applaudir à cette immolation volontaire. On voyait la plus vieille monarchie de l'Europe tendre la main aux insurgents d'Amérique avec une spontanéité qui contraste avec l'égoïste indifférence de l'Europe actuelle. De jeunes armées improvisées se levaient, qui après avoir chassé l'ennemi des frontières et vengé d'anciennes injures, se croyaient de bonne foi appelées à briser les fers des nations vaincues et à inaugurer dans le monde le règne de l'égalité et de la liberté. Ces va-nu pieds superbes, à qui Mayence et Francfort dressaient des arcs de triomphe, auraient cru déshonorer une cause sainte par le pillage, l'incendie et ces prétendues nécessités de la guerre, par où la barbarie essaie de justifier ses pires instincts. Gœthe, qui les vit de près, saluait en eux l'aube d'une humanité nouvelle. Moment unique dans notre histoire, je le sais, et suivi de tristes retours et d'amères palinodies ! mais mo-

Digitized by Google

ment inoubliable, et qui prouve de quoi l'homme est capable, quand il est soulevé au-dessus de lui-même par une noble passion et un fervent idéal.

Ce seul rapprochement ne nous prouve-t-il pas qu'il n'existe aucune connexion nécessaire entre le progrès scientifique et économique et le progrès social et moral ! Ces deux progrès, sans s'exclure, ne s'accompagnent pas par définition. Nous pouvons, sans contradiction, imaginer une société, qui sera peut-être celle de demain, réglée par la science, soulagée de la plupart de ses besoins par l'artifice de mille inventions ingénieuses, avide de richesse et de jouissance, mais d'ailleurs peu tourmentée de perfection morale, insoucieuse de poésie, d'art et de toute culture désintéressée. Ce bien-être banal, cette félicité « de troupeau au pâturage », comme s'exprime le philosophe Nietzsche, doit-elle être le terme des ambitions humaines et le dernier mot des civilisations de l'avenir ? Au plus profond de nous-mêmes, des voix mystérieuses protestent contre cet idéal sans noblesse qui mutile notre nature et néglige de faire leur part à nos aspirations les plus hautes.

Ceux-là se sont donc trompés qui ont attendu de la science seule toutes les solutions de l'avenir. Ils lui ont demandé ce qu'elle ne peut ni promettre ni donner. Elle est par elle-même indifférente et se prête également au vice et à la vertu. C'est un coefficient qui décuple la puissance de l'une et de l'autre. Ce terme même de science me paraît mal venu ; il favorise une équivoque. Il n'y a pas une science, je ne sais quelle entité mystique, embrassant l'ordre entier de la connaissance, mais des sciences dont chacune a son domaine propre, celle-ci

Digitized by Google

s'occupant des rapports des nombres, celle-là des propriétés de la matière, une troisième du mouvement des molécules. Chacune ne peut conclure que pour elle-même et demeure incompétente en dehors de la sphère qui délimite son objet. Les sciences sociales et morales appartiennent à un monde à part et ne se laissent pas pénétrer par les mêmes procédés. Il avait vu clair, le profond génie de Pascal, qui, après avoir épuisé toute la science de son temps, en avait reconnu la vanité pour l'explication du problème qu'il lui importait le plus de connaître, et avait proclamé la distinction essentielle « de l'ordre de l'esprit et de l'ordre du cœur », nous dirions de la catégorie de l'intelligence et de celle du sentiment. C'est du cœur et de la volonté que relève la vie spirituelle. Là se cachent et jaillissent à notre appel ces sources d'énergie qui renouvellent l'homme tout entier et le rendent capable des grandes actions.

Or il en est des nations comme des individus. Les lois qui les régissent sont loin d'avoir le caractère de nécessité et de fatalité qui s'impose aux choses inanimées. Les philosophes qui ont tenté de tracer à l'humanité sa route dans le temps comme aux astres dans l'espace, négligent trop dans leurs calculs un facteur essentiellement variable, qui est la liberté. « L'homme a le pouvoir d'insérer une force spontanée dans les rouages des choses et d'en changer ainsi les résultantes. » Il lui appartient dans la mesure de son énergie de dévier de leur orbite implacable la courbe idéale des destinées. Sa supériorité sur la nature consiste surtout en ceci que la défaite n'est pas pour lui irrémédiable, qu'il peut en appeler d'une défaillance passagère et qu'il ne succombe que s'il y consent.

Digitized by Google

Son sacrifice même, s'il l'accepte, peut avoir soit l'efficacité de l'exemple, soit la vertu d'une rédemption. Il suffit parfois d'un homme de génie, doué d'une intelligence supérieure des besoins de son temps, pour dérouter des prévisions qui passaient pour infaillibles, pour accélérer ou ralentir le courant des choses et pour frayer à ses contemporains une voie nouvelle et féconde.

Nul ne dira assez haut ce que peut peser une volonté dans les destins d'un peuple. C'est en effet par les individus, par les minorités, par l'élite et non par les masses inconsistantes et médiocres que s'opère le progrès. Celles-ci, lentes à s'émouvoir, n'ont guère que l'instinct vague de leurs besoins et du remède qui convient à leur malaise. Passives à la fois et mobiles, elles ne connaissent guère que la résignation et la révolte aveugle. Elles ne créent pas un courant d'opinions et d'idées, elles le suivent ; elles s'indignent contre les choses, non contre les causes qui les déterminent. Il faut un truchement à leurs sensations obscures, un porte-voix à leurs doléances indistinctes. Et longtemps elles peuvent errer et souffrir en silence avant que se rencontre l'homme qui par une initiative hardie réussisse à tourner la difficulté où s'était vainement butée une humanité impuissante.

A chaque instant l'histoire vérifie cette loi. Quelques plébéiens appartenant à une race méprisée, sortis d'un obscur canton de Judée, viennent apporter la révélation d'un évangile de paix, de consolation pour les humbles, de fraternité et d'amour. Ils parlent dans des conciliabules secrets à des hommes aussi pauvres et aussi misérables qu'eux-mêmes. Leur foi gagne de proche en proche, et bientôt, malgré la conjuration de la puissance la plus

Digitized by Google

redoutable que la terre ait connue, de la richesse, du savoir, malgré des persécutions sanglantes et redoublées, elle impose son symbole au monde renouvelé. L'exemple d'une révolution si éclatante et si complète est sans doute unique. Rappelez-vous cependant la France, conquise presque entière par l'Anglais et rappelée à la conscience d'elle-même, réveillée à l'espérance par la voix de Jeanne d'Arc. Plus près de nous, que serait l'Italie, celle que Byron appelait encore la Niobé des nations, morcelée par l'étranger, démoralisée par le despotisme le plus dégradant, rendue aujourd'hui à la dignité d'un peuple libre, sans Cavour? Que serait la Russie sans Pierre le Grand, la Prusse sans le dur génie de Bismarck? Bonaparte, héritier et bénéficiaire de la Révolution française, avait au début de ce siècle le choix entre Washington et César. Il choisit César. Croyez-vous que la rude empreinte qu'il a laissée sur les institutions et les mœurs de notre siècle n'eût pas été différente, s'il s'était déterminé pour l'autre alternative? Et sans parler de la direction d'un État ou des destins d'un peuple, ne suffit-il pas d'un homme comme Pasteur, qui engage la science dans des voies inattendues, pour modifier par répercussion les conditions matérielles de l'existence humaine? d'une invention comme l'application de la vapeur ou de l'électricité au travail de l'homme, pour bouleverser les lois de la production, transformer le milieu social et par contre-coup la forme même des gouvernements et la politique des peuples?

Il n'en va pas autrement du progrès moral. Si l'idée mène le monde, l'idée n'est pas anonyme. Elle n'est rien sans le cerveau qui la conçoit, sans les cerveaux qui la recueillent et l'élaborent. Il faut qu'elle se fasse chair,

Digitized by Google

pour émouvoir et pousser à l'action les êtres de chair et de sang que nous sommes. Or, ce progrès, seul un pessimisme aveugle peut s'obstiner à le nier. Malgré des oscillations et des reculs sans nombre, malgré les contre-courants imprévus qui menacent de nous ramener en arrière, malgré l'accoutumance du mal d'autrui qui nous ferme les yeux sur son iniquité, oui, l'humanité marche vers une notion d'âge en âge plus claire de la justice et du droit. La rigueur et la dureté des mœurs se sont adoucies ; la loi prévoit la pitié et sa protection s'étend à des catégories de personnes qu'elle a longtemps ignorées. Mais comptez le nombre, calculez les efforts des philosophes, des législateurs, des apôtres et des saints, qui ont dépensé leurs talents, usé leurs cerveaux, sacrifié leurs vies pour assurer ces conquêtes, qui sont nos titres réels à une civilisation supérieure. A chacun de ces progrès, qui ne sont consacrés et consolidés que lorsqu'ils ont acquis l'autorité d'un texte inscrit dans nos codes, nous pouvons attacher un nom et une date. C'est la législation des Antonins qui désarme la rigueur du despotisme paternel, en reconnaissant les droits de la femme, de l'enfant, de l'esclave. Au milieu des guerres civiles et religieuses qui désolent la France au XVI^e siècle, c'est le noble et touchant appel de Michel de l'Hospital à l'humanité et à la tolérance, qui trouve son expression dans les grandes ordonnances de Moulins et de Blois et qui plus tard dicte à Henri IV son édit de Nantes. C'est toute la pensée de la philosophie du XVIII^e siècle qui se condense dans la Déclaration des droits de l'homme et les articles de notre Code civil. Ce sont les lois d'assistance, de mutualité, de réglementation du travail qu'a fait éclore

ce large courant de sympathie et de solidarité sociale, qui sera la marque et l'honneur du siècle qui finit. Fragiles et chères conquêtes, toutes emportées de haute lutte et âprement disputées ; héritage du grand cœur et de la raison de nos aînés, et autour desquelles la prudence nous oblige de veiller sans cesse, crainte des brusques agressions et des sournoises reprises du passé.

Si l'on additionne ces gains, on reconnaît qu'au total l'issue de la lutte n'est pas pour nous décourager. Elle se solde par un bénéfice certain. Elle nous prouve que les destinées de notre espèce sont entre nos mains, que l'effort, même isolé, ne demeure pas stérile, que rien ne se perd dans la dynamique sociale, pas plus que dans la dynamique naturelle. La vibration d'une molécule se répercute dans l'univers ; le son d'une noble pensée retentit de siècle en siècle dans les âmes. Le progrès universel n'est que la somme exacte des progrès individuels et c'est la personne humaine qui est au fond l'agent souverain de ce progrès. La pierre du fellah a concouru à édifier les pyramides ; il est ainsi pour quelque chose dans la gloire de ses Pharaons. Nous avons aussi notre pierre à porter à l'édifice de l'avenir. Soyons meilleurs et le monde vaudra mieux. Si la réforme morale consiste pour chacun de nous à faire prédominer, sur les bas instincts hérités de l'animalité primitive, la volonté et les hautes parties de notre nature, elle consistera pour la société à refouler les mêmes instincts et à exalter les mêmes énergies bienfaisantes. Faisons donc régner en nous, installons-y en maître l'esprit de concorde, de tolérance, de justice et de charité. Croyons à la vertu de l'exemple pour recruter au bien et au vrai des clients et des amis,

Digitized by Google

jusqu'au jour où le plus juste sera le plus fort. Pour combattre le découragement et les défaillances passagères, songeons que nous ne sommes que des collaborateurs d'un jour, et que le monde a devant lui des siècles de durée. D'où la nécessité d'être exigeants pour soi et indulgents pour le prochain. Ce n'est pas seulement plus de lumière, mais aussi plus de bonté qu'il nous faut réclamer pour l'humanité future. Et s'il nous fallait préciser la formule du progrès, telle que nous le concevons, nous proposerions celle-ci : le cœur éclairé par la raison ; la raison échauffée et vivifiée par le cœur.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ

FOI ET LUMIÈRES[1]

PAR

M. L'ABBÉ EUG. MARTIN

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Le présent vit du passé et l'homme se sentirait un étranger sur une terre ignorée, si les souvenirs et les leçons du vieux temps ne se présentaient pour charmer sa mémoire et fortifier son âme. Il veut savoir ce qu'ont

---

1. SOURCES. Archives de la *Société Foi et Lumières,* aimablement communiquées par M. René Vagner, auquel je suis heureux de témoigner ici toute ma reconnaissance.

Foi et Lumières et autres publications de la Société, citées dans les notes du présent travail. — (Guerrier de Dumast), *Nancy, Histoire et Tableau,* 203, 281 et *passim.*

Vagner, *M. Guerrier de Dumast envisagé au point de vue religieux,* notice lue aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Nancy, le 14 février 1883, et imprimée dans une plaquette qui a pour titre *Auguste-Prosper-François, baron Guerrier de Dumast,* 1796-1883. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1883, pp. 60 et suiv.

J'ai esquissé déjà le sujet dans mon *Introduction* à la vie de *La Mère Clara de Gondrecourt* (Nancy, Vagner, 1895), sur *le Mouvement catholique à Nancy,* pp. 19 et sq.

Digitized by Google

fait ses devanciers, s'instruire de leur expérience, suivre leurs efforts, applaudir à leurs succès ou pleurer leurs revers : besoin fécond qui rattache les siècles, forme les traditions et fait l'amour du clocher, le culte de la patrie ! Ce besoin, votre Compagnie ne l'a point méconnu ; le satisfaire est de toutes les missions qu'elle revendique, celle que vous estimez la plus noble et la plus consolante ; vous aimez, et je m'en félicite, à vous agréger les chercheurs qui se montrent soucieux des choses d'autrefois ; vous vous plaisez à entendre rappeler des noms, des événements, des institutions de notre Lorraine et de notre Nancy.

Aussi, Messieurs, en ce jour où il m'est donné de vous offrir l'hommage de ma profonde reconnaissance pour la distinction dont vous m'honorez, je voudrais vous entretenir d'une société qui eut avec l'Académie de Stanislas de cordiales relations ; qui compta beaucoup, et non des moindres, de vos membres titulaires ou de vos associés correspondants[1] et dont l'initiateur, je devrais dire l'âme, fut cet homme éminent qui aima sa ville d'un ambitieux amour ; qui, pendant près de soixante ans, enrichit vos *Mémoires*, anima vos séances et pour lequel

---

1. Membres titulaires de l'*Académie de Stanislas* qui ont appartenu à la *Société Foi et Lumières :*

Jean Blau, Désiré Carrière, Auguste Digot, Jules Gouy, Guerrier de Dumast, de Haldat, l'abbé Marchal, Alexandre de Metz-Noblat, Piroux, l'abbé Rohrbacher, le marquis de Villeneuve-Trans.

Associés-correspondants de l'*Académie de Stanislas* qui ont appartenu à *Foi et Lumières :*

Justin Bonnaire, Comte Charles du Coëtlosquet, l'abbé Delalle, Alexandre Gény, l'abbé Guillaume, D^r Morel, Joseph Régnier, Vagner.

Digitized by Google

votre respectueuse gratitude créa le titre exceptionnel de président d'honneur.

Ce sont, pour votre Compagnie et pour la grande famille nancéienne, des souvenirs intimes que je vais évoquer ; la génération présente y notera des noms qui lui restent chers ; elle y puisera, je me le persuade, de l'estime pour un noble exemple, de la reconnaissance pour un service rendu.

Depuis la Renaissance, et sans qu'on y prît garde, l'éducation classique avait exalté la sagesse antique aux dépens de l'Évangile. Après s'être complu aux riantes fictions de la Mythologie, chastement voilées par la prudence des maîtres, après avoir admiré l'austère dévouement des Régulus et des Cincinnatus, les jeunes Français éprouvaient, en face du monde païen, un véritable éblouissement ; comme Attale, ils pouvaient redire : « Je n'ai vu que des vertus dans Rome », et ils étaient incapables d'apprécier quelle transformation avait lentement opérée, dans les idées et dans les mœurs, la doctrine de Jésus-Christ. Tenus dans un ignorant dédain des fastes de notre histoire, ils étaient persuadés que les humanistes du XVI^e^ siècle avaient tiré l'Europe d'une lamentable barbarie et ils reprochaient à l'Église, quelques-uns avec une entière bonne foi, d'avoir contrarié l'essor de la pensée et le progrès de la civilisation.

Chateaubriand avait étonné ses contemporains en leur découvrant dans le génie même du Christianisme des trésors de poésie ; mais une thèse plus vraie et plus féconde encore restait à poser : l'un des premiers en

Digitized by Google

France, pour des motifs que je n'ai point à rappeler ici[1], Guerrier de Dumast le comprit. « Dans l'état présent des esprits, écrivait-il à l'évêque de Saint-Dié, Mgr de Jerphanion[2], l'un des principaux obstacles au retour de la vérité, c'est ce qu'on pourrait appeler le préjugé scientifique, c'est-à-dire l'idée trop généralement répandue que le Christianisme peut être une chose belle, autrefois assez bonne, actuellement encore regrettable, si l'on veut ; mais qui ne saurait pas rester debout en face des lumières nouvelles, après les découvertes récemment faites dans l'histoire de la nature et dans celle des peuples. »

Or, à cette époque d'irréligion et de respect humain, dans une cité qui venait de chasser son évêque et de disperser son grand séminaire, cet homme, à l'initiative hardie, devina que le moyen le plus efficace de renverser ce préjugé serait de grouper des chrétiens et de les amener, par des études variées, approfondies, documentées, à se convaincre eux-mêmes, afin d'en convaincre les autres, que le dogme catholique ne redoute nullement la science, mais qu'il en provoque les investigations, certain que les conquêtes du savoir humain ne peuvent, si elles sont complètes, contredire les communications que daigna nous faire la Vérité divine. Il rêva un salon de lecture et de conversation où l'on causerait de littérature et

1. Guerrier de Dumast avait appartenu à la Franc-Maçonnerie ; il avait été longtemps écarté du Christianisme par ce qu'il croyait l'*absurdité* de la foi et il souffrait de voir beaucoup de ses anciens amis retenus loin de la vérité par le même préjugé (Adam, *Le baron Guerrier de Dumast,* Nancy, Berger-Levrault et Cie, pp. 29 et sq.).

2. Lettre du 23 décembre 1838 (Recueil Vagner).

Digitized by Google

de beaux-arts, d'histoire et d'économie sociale, beaucoup de religion et jamais de politique ; une bibliothèque, riche en documents de tout genre, surtout en livres d'apologétique et d'actualité ; des réunions fraternelles où les discussions, érudites et courtoises, seraient « imprégnées » de cette doctrine évangélique « dont il faut, disait-il avec Bacon, embaumer les sciences pour les empêcher de se corrompre[1] ».

Longtemps, dans le travail de ses réflexions et dans la ferveur de ses prières, il médita son projet. Il s'en ouvrit à des amis capables de le comprendre, l'abbé Mirguet, son ancien collaborateur au *Courrier lorrain,* Désiré Carrière, l'auteur du *Curé de Valneige,* et surtout Nicolas Vagner, professeur au Collège royal, ce grand chrétien dont il avait su discerner le zèle ardent, l'activité docile et l'indomptable ténacité. Peu à peu, le concept devint plus précis d'une Académie catholique, pénétrée du plus pur esprit de Jésus-Christ, indissolublement attachée à la chaire de Pierre, où des hommes d'étude et d'action démontreraient, par leur conduite et par leurs travaux, quelle alliance peut et doit exister entre les vérités de la *Foi* et les *lumières* de la raison.

A Noël 1836, le règlement fut prêt et Vagner et lui purent s'employer au recrutement. Ils réussirent au delà de leurs espérances : le premier président François-Alexandre-Emmanuel de Metz ; le marquis de Villeneuve-Trans, le biographe du roi René et de saint Louis ; Piroux, le créateur de notre Institut de sourds-muets ; l'abbé Delalle, plus tard évêque de Rodez ; le vicaire général Dieulin,

---

1. *Foi et Lumières,* p. 247.

Digitized by Google

l'auteur du *Bon curé ;* Dominique Boiselle, le rédacteur du *Courrier lorrain ;* René de Landrian et Paul Dolard de Myon, les fondateurs de l'*Espérance ;* l'abbé Rohrbacher ; Alexandre Gény, artiste et amateur, et son ami, le peintre Dieudonné Pierre, à l'âme si pure, au talent si suave et si relevé ; Auguste Digot et Maurice Foblant, encore étudiants en droit, et bien d'autres qu'ici je ne puis faire entrer, lui promirent leurs sympathies et leur concours ; Conty, libraire, au coin des rues Saint-Dizier et de la Poissonnerie, accepta de loger la société et d'administrer sa bibliothèque.

L'œuvre dès lors semblait viable : elle avait des statuts, des salons, un premier fonds de livres ; elle comptait cinquante-quatre membres, prêtres ou magistrats, avocats ou médecins, étudiants ou professeurs, tous hommes distingués et chrétiens convaincus, désireux de se prêter un mutuel appui dans les travaux de la science et dans les combats de la Foi[1]. Ce fut donc tout radieux d'espérance que, le 27 décembre 1837, fête de saint Jean l'Évangéliste, Guerrier de Dumast provoqua chez lui, dans son hôtel de la place Carrière, une réunion préparatoire.

Dès le premier jour, il fut ce qu'il resta : un maître au milieu de ses disciples. Il se leva et, avec cette vigueur de pensée, cette chaleur de conviction, cette beauté de parole qui le rendaient irrésistible, il développa de vibran-

1. Une feuille contenant la liste des membres fondateurs, des membres honoraires et des membres titulaires actuels a été imprimée vers 1847 : elle se trouve dans le Recueil Vagner. — Les demandes des candidats au titre de membres ont été reliées en un volume et font partie des archives de la famille Vagner.

Digitized by Google

tes considérations sur les rapports de la Science et de la Foi ; il chanta les triomphes de l'Église à travers les siècles ; il pourfendit Voltaire, l'idole du siècle, par une phrase terrible de cent onze lignes, lourde des accusations les plus graves et des mieux documentées[1]. Son auditoire transporté l'acclama président ; lui donna, comme lieutenant, M. Froment, conseiller à la Cour ; comme secrétaire, Justin Bonnaire, avocat, poète et lotharingiste ; comme trésorier, Vagner ; et l'on décida que l'on ouvrirait, dès le 1er janvier, salle de conférences et bibliothèque[2].

On avait sollicité l'autorisation du Gouvernement ; elle arriva, le 13 juillet 1838, signée de Salvandy, et, quelques jours plus tard, le 25 du même mois, une assemblée solennelle, tenue dans les salons de l'hôtel de Dumast, inaugura l'existence officielle de la *Société catholique nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières*....

Ce vocable, il faut le reconnaître, était assez mal choisi. « Pourquoi ne pas mettre Foi et Science ? cela est juste et cela s'entend, écrivait Lacordaire à Mme Schwetchine[3]... (tandis que) Foi et Lumières, c'est-à-dire ténèbres et lumières, ténèbres du côté de Dieu, lumières du côté de la nature, c'est un abominable contre-sens, surtout aujourd'hui où il devient évident que la Foi est la lumière principe sans laquelle aucune autre ne s'allume... Je ne

1. Elle se trouve dans les deux éditions de *Foi et Lumières*, 1re édit., pp. 4 et sq. ; 2e édit., p. 4 et sq.

2. Cahier des procès-verbaux (Archives de la famille Vagner).

3. Lettre du 17 novembre 1839, édit. Falloux, p. 209.

Digitized by Google

vous pardonne pas, concluait-il, de ne m'avoir pas fait une tirade contre ce beau titre ! » Néanmoins, le titre prévalut et les travaux de la société prévinrent tout fâcheux contre-sens.

Dans la grande séance d'inauguration, Guerrier de Dumast avait précisé le caractère de l'œuvre, sa raison d'être, son rôle à la fois religieux et social. « Courage, Messieurs, s'était-il écrié[1], marchons avec notre siècle..., marchons avec la Vérité divine qui est bonne pour tous les siècles... On a voulu nous rendre ridicules sous le nom mal compris de parti de Dieu. Oh ! Messieurs, loin de repousser ce titre, efforçons-nous d'en devenir plus dignes... Oui, Messieurs, soyons du parti de Dieu, afin de n'être d'aucun autre ; soyons-en par générosité, car il est noble et beau d'y appartenir... ; soyons-en même par prudence, car, après cette vie si courte... à l'heure où l'Agneau ressuscité s'appellera le lion de Juda et où l'étendard de la Croix sera celui de la victoire..., avoir choisi le parti de Dieu, ce sera finalement s'être mis du parti du plus fort ! »

Or, à cette phalange, il fallait un manifeste qui la posât devant l'opinion : c'était hardi, en face d'un monde qui avait cru savoir *comment les dogmes finissent* et qui n'avait pas encore entendu dénoncer *la banqueroute de la Science* ; mais à quoi servirait de travailler dans l'ombre ? ne serait-ce point se faire taxer de pusillanimité, alors que l'on prétendait forcer l'estime et la considération par la dignité de son caractère, le courage de ses convictions, la largeur de ses idées et la valeur de ses

1. *Foi et Lumières*, p. 263.

Digitized by Google

travaux ? On décida donc d'imprimer, en une brochure-programme, le *Règlement constitutif de la Société,* le *Discours d'ouverture* prononcé le 25 juillet et les *Considérations,* jadis développées, *sur les rapports de la Science et de la Foi.* Le tout forma une élégante plaquette de cent onze pages que l'on répandit avec une noble profusion[1].

Le premier auquel on l'adressa, ce fut l'évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, toujours retenu loin de son diocèse par les susceptibilités de la politique : « Ce sera pour vous, nous l'espérons, une sensible consolation, Monseigneur, lui écrivait-on[2], que de savoir ainsi votre diocèse devenu le berceau d'une œuvre chrétienne, nouvelle dans son genre, dont les débuts, longuement, patiemment et prudemment préparés, s'annoncent aujourd'hui comme heureux. » Guerrier de Dumast déposa son livre, car c'était le sien, sur le bureau de votre Compagnie ; il en fit hommage aux sociétés savantes, aux esprits distingués, et ils étaient légion, avec lesquels il était en relations et, de tous côtés, même des camps opposés, il reçut des félicitations et des encouragements : « Qu'il nous soit permis d'exprimer hautement notre sympathie pour de telles paroles, écrivait du discours d'ouverture, le rédacteur d'un journal protestant, le *Se-*

1. *Société catholique nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières. Règlement constitutif suivi du Discours d'ouverture et précédé de Considérations sur les rapports actuels de la Science et de la Foi.* Nancy, Conty, 1838. — La brochure fut tirée à 750 exemplaires.

2. Lettre de Guerrier de Dumast, du 23 novembre 1838. (Recueil Vagner.)

Digitized by Google

meur[1], si beaucoup de voix s'accordaient pour les faire entendre, ce serait un véritable événement au sein de l'Église catholique ; peut-être nous défendra-t-on de dire que ce serait une réforme, mais on nous accordera du moins que ce serait une transformation. »

Tous les amis du fondateur, Frayssinous, Lacordaire, Dom Guéranger, Gerbet, Bautain, Montalembert, le vicomte de Bonald ; Auguste Chevandier, pair de France ; Bonnetty, directeur des *Annales de Philosophie chrétienne ;* Louis Veuillot ; De Haller, ancien membre du Conseil souverain de Berne ; l'abbé de Ram, recteur de l'Université de Louvain ; Wiseman, le futur archevêque de Westminster ; Silvio Pellico ; Manzoni, le chantre des *Fiancés ;* Gœrres, le célèbre mystique allemand, et bien d'autres se laissaient volontiers enrôler comme membres honoraires et c'était de leur part (ainsi le déclarait l'auteur de *Fabiola*), moins une affectueuse déférence pour le président qu'un témoignage de reconnaissance pour des hommes qui « avaient su donner un exemple digne d'être imité par les fidèles des autres villes et des autres pays[2] ».

Partout, et cela ravissait le fervent nancéiste, on s'intéressait à cette initiative. L'*Univers* la faisait connaître par des articles fort élogieux[3]. Rome, mandait Lacordaire, s'occupait « de faire quelque chose » pour elle[4]. « L'Académie que vous venez de fonder, écrivait au pré-

1. Numéro du 20 février 1839.
2. *Foi et Lumière,* p. 267, n. 2.
3. Numéros des 24 octobre 1839 ; 24 février, 6 juin 1840.
4. Lettre à Mme Schwetchine, 17 novembre 1839 (édit. Falloux, p. 209).

Digitized by Google

sident un professeur de Liège, me paraît bien utile et il serait avantageux qu'une pareille association établisse ailleurs des colonies[1]. » Une dame allait quitter Troyes pour Nancy : elle vint prendre congé de son évêque, Mgr Cœur, en compagnie de son fils, aujourd'hui votre distingué confrère : « Oh ! Madame, lui dit le prélat, vous allez donc voir M. de Dumast ! » et longuement, il l'entretint de *Foi et Lumières*[2]. « Nancy, ville extraordinaire ! s'écriait une autre personne de la même cité, quelle brillante jeunesse ne forme-t-elle pas ? nous avons vu ici l'un de ces jeunes gens : il nous a stupéfaits. » Cet enthousiasme ne vous surprendra point, Messieurs : ce jeune homme était Foblant. Un Nantais fit tout exprès le voyage de Lorraine pour étudier le fonctionnement de la société. La Rochelle, Aix, Lyon, Paris lui empruntèrent son règlement et fondèrent sur son modèle leurs *Instituts catholiques*. Les auteurs lui adressaient leurs livres et Guerrier de Dumast ne laissait point échapper cette occasion d'exercer au loin son magistère : « Notre Académie vous applaudit, Monsieur, de ne point vous être borné comme d'autres à rendre aux vérités religieuses une partielle et timide justice, écrivait-il au docteur Buchez qui avait envoyé son *Introduction aux Sciences médicales*[3], mais d'avoir osé faire de grands pas dans la

---

1. Le Dr Würth, lettre du 19 octobre 1838. (Recueil Vagner.)

2. Je tiens ce renseignement et plusieurs autres aussi précieux, de ce jeune homme aujourd'hui notre distingué confrère, M. Paul Fliche, professeur à l'École forestière.

Je suis heureux de présenter ici à ce fidèle gardien de nos traditions nancéiennes, le respectueux hommage de ma profonde gratitude.

3. Lettre du 24 novembre 1828. (*Loc. cit.*)

Digitized by Google

route des affirmations orthodoxes. Établissez-vous sans crainte sur la route du catholicisme complet : plus on le seconde, plus on le trouve ferme... Et si, par la suite, ajoutait-il, dans ces crises de doute dont le retour est inévitable chez les penseurs, il se présente à vous des objections spécieuses....., ne vous laissez point troubler : demandez-en la solution alors, non pas seulement à vous-même par un redoublement de réflexion et de labeur, mais à Dieu surtout par l'effusion de la prière. Car, vous le savez, ce Père des lumières... accorde souvent aux humbles sollicitations d'une prière soumise tel éclaircissement qu'il refusait aux plus fiers efforts du génie. » Cette grande âme se révèle ici tout entière, avec la vigueur et l'humilité de sa foi.

Cependant le nombre des membres augmentait. Aux ouvriers de la première heure, étaient venus se joindre Jean Blau, inspecteur honoraire d'Académie, et le docteur de Haldat, directeur de l'École de médecine, tous deux les seconds fondateurs de votre Compagnie après la tourmente révolutionnaire ; Jules Gouy, votre Montyon ; le bon et vénérable baron de Fisson du Montet ; l'abbé Gridel, l'une des lumières du clergé de Nancy ; Melchior Toquaine, le premier professeur de droit forestier à notre École nationale des eaux et forêts, etc. On était soixante-dix en janvier 1840 et près de cent l'année suivante ; le budget de l'exercice 1840 atteignit le chiffre de 2,232 fr. de recettes : 900 fr. de plus que la première année[1]. Depuis septembre 1839, on était installé au n° 27 de la rue Stanislas, dans des locaux plus vastes et

1. La cotisation annuelle était de 20 fr., payable en deux semestres.

Digitized by Google

mieux aménagés[1]. On aimait à se retrouver chaque soir dans le salon de conversation que décorait *le Christ au Jardin des Olives*[2], du regretté Dieudonné Pierre, le premier défunt de la société, et c'était là surtout, dans ces réunions intimes, que la verve, l'enthousiasme du prestigieux causeur qu'était Dumast (le terme de *monologiste* serait plus vrai) attirait, subjuguait, éveillait les âmes; tel en était l'attrait que Digot, le méthodique Digot, y vint à son heure habituelle le jour même de son mariage. On fréquentait assidûment la bibliothèque qui lentement s'enrichissait des meilleures publications[3]; souvent on se livrait à des joûtes scientifiques et littéraires sur une thèse arrêtée d'avance et des travailleurs infatigables se multipliaient pour fournir aux séances mensuelles des communications solides, intéressantes et variées[4].

Ici encore, le fondateur payait largement de sa per-

---

1. Ce transfert eut lieu à la mort du libraire Conty, arrivée le 17 août 1839. — L'appartement contenait trois pièces : un vestibule, un salon de conversation, une salle de lecture et de bibliothèque. — En 1842, la *Société de Saint-Vincent-de-Paul,* trop à l'étroit dans une salle que lui avait prêtée Auguste Digot, demanda et obtint l'hospitalité dans les locaux de *Foi et Lumières*. Je ne sais combien de temps elle en usa.

2. Cette œuvre de Dieudonné Pierre se trouve aujourd'hui au musée de Nancy (nº 486 du *Catalogue*).

3. En 1844, comme journaux et revues, on recevait : *l'Univers, l'Ami de la Religion, la Presse, le Globe, le Commerce, la Quotidienne, le National, l'Espérance, le Journal de la Meurthe, le Correspondant, la Revue des Deux-Mondes, les Annales de philosophie chrétienne* et *l'Université catholique*..

4. Une liste partielle des travaux de la Société se trouve dans *Foi et Lumières,* p. 274. — Plusieurs de ces communications sont imprimées dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, ou d'autres sociétés savantes de la région.

Digitized by Google

sonne ; cet homme universel abordait tous les sujets ; il les traitait avec une égale compétence et, ce qui est encore plus rare, avec un égal entrain. Il signalait les *assauts et les calomnies que recommençait à subir la religion ;* il dénonçait *Volney, ses théories et son influence ;* il cherchait les *divers sens du mot de la Genèse que l'on a coutume de traduire par Firmament ;* il exposait l'*état physique et moral des populations en Lorraine sous le règne de Stanislas ;* il tirait d'un *Mémoire sur l'unité des langues* un argument nouveau en faveur de la Bible ; il racontait avec humour son *Voyage dans les provinces rhénanes ;* il pleurait sur les ruines de La Mothe et flétrissait en termes indignés la politique de Richelieu... ou bien, prenant la harpe du prophète, il déclamait avec feu quelqu'une de ses belles traductions des *Psaumes* ou disait en des strophes inspirées *les langueurs et les triomphes de l'Église...* et l'on ne savait ce qu'il fallait admirer davantage de l'ardeur de ses convictions, de la pénétration de son esprit, de l'ampleur et de la netteté de ses connaissances.

Avec un tel chef, comment aurait-on pu refuser le travail, surtout quand on s'appelait Rohrbacher ou Digot ? Celui-ci célébrait les *beautés littéraires de l'Écriture,* interprétait le *sens religieux de la IV^e Églogue de Virgile* et se révélait lotharingiste par ses études si consciencieuses sur *les écoles épiscopales et monastiques,* sur *les limites primitives des diocèses du nord-est de la France,* etc. ; celui-là lisait des chapitres de sa remarquable *Histoire de l'Église catholique,* discutait sur l'*âge des patriarches* ou vengeait le x^e siècle de tout reproche d'ignorance. L'abbé Delalle familiarisait ses collègues avec l'exégèse et cons-

tatait combien les *rapports* se multipliaient *entre les découvertes géologiques et les traditions bibliques;* Stephen Morelot leur parlait de l'*Avenir de la musique religieuse;* l'abbé Garot, aumônier du Collège royal, de *la prédication moderne;* Justin Bonnaire exposait les *relations de saint Vincent de Paul* avec la Lorraine ou appréciait les *œuvres de Ligier Richier;* Désiré Carrière, le barde chrétien, chantait en beaux vers *la mission de la femme* ou donnait des fragments de sa gracieuse idylle, *Le curé de Valneige*[1].

Le comte Charles du Coëtlosquet envoyait de Metz des *réflexions sur la manière de traiter les vérités religieuses* ou sur l'*émulation en matière d'éducation.* Des membres honoraires, de passage à Nancy, acceptaient d'adresser à leurs confrères d'éloquentes et chaleureuses improvisations : en 1841, l'abbé Frère, prédicateur de la retraite ecclésiastique, montra *quelle guerre l'Église catholique a toujours faite à l'ignorance;* en 1842, Lacordaire signala l'*utilité que peuvent avoir les Académies chrétiennes* et, quelques semaines plus tard, Louis Veuillot, qui recueillait, avec des souscriptions pour l'*Univers* les éléments de son curieux chapitre sur *la résurrection d'une ville,* parla *des sentiments fraternels que se portent les vrais disciples de Jésus-Christ.*

Ainsi donc, dans ce cénacle, exégèse et philosophie, voyages et linguistique, histoire et belles-lettres se réunissaient, pour charmer les réunions, étendre les connaissances, éclairer et fortifier les convictions religieuses.

---

1. *Le curé de Valneige, pages retrouvées du Journal de Jocelyn.* Paris, Gaume, 1842, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Plus que tout autre, Guerrier de Dumast s'applaudissait du résultat et, dans son enthousiasme, il rêvait un Nancy transformé.

> Courage, ô reine détrônée,

redisait-il à sa ville bien-aimée[1] :

> Un lot choisi reste le tien.
> Veuve de tes grandeurs premières,
> Deviens un centre de lumières,
> Un foyer de zèle chrétien.
> Oui, réalisant les présages
> Que déjà l'on forme sur toi,
> Séjour d'apôtres et de sages,
> Au vrai savoir unis la Foi.

Et, se tournant vers ses disciples, il s'écriait[2] : « Comprenez donc l'importance et l'élévation de votre rôle. On vous dirait : soyez-en fiers, si ce mot ne paraissait avoir pour des chrétiens quelque chose de trop fort et s'il ne prêtait ouverture à un sens trop voisin de l'orgueil humain. Loin de nous, à coup sûr, l'idée de vous inspirer de la vanité ! ce serait un pitoyable mobile. Mais de la vigueur, mais de la dignité, mais de la confiance... oui, certes, vous n'en sauriez trop avoir. Il faut se garder de fermer les yeux aux faveurs célestes, car on est tenu de les faire fructifier ; il faut en connaître la mesure, parce qu'elles portent avec elles des devoirs proportionnés à

---

1. *Nancy, Histoire et tableau*, p. 289.

2. *Discours prononcé par le président de la société Foi et Lumières à l'ouverture de la séance du 15 juin 1840*. Nancy, Grimblot, 1840, p. 11. — Reproduit en partie dans *Foi et Lumières*, pp. 365 et sq.

Digitized by Google

leur étendue. Ainsi, reconnaissez, Messieurs, que vous ne pouviez rien, c'est fort juste ; mais que Dieu vous a investis d'un grand pouvoir ; que vous n'aviez rien, c'est à merveille ; mais qu'il vous a beaucoup donné. »

La société avait donc une vie intense ; son action toutefois était restreinte aux seuls membres qui prenaient part à ses réunions ou fréquentaient sa bibliothèque. Pour lui donner plus d'extension, on songea, dès 1840, à imprimer dans un bulletin périodique les mémoires et les communications qui sembleraient dignes d'intérêt. Des considérations financières firent ajourner cette création et l'on se borna, pour l'instant, à préparer une seconde édition de la brochure-programme. Guerrier de Dumast mit à ce travail une religieuse sollicitude : son ambition était d'en faire une œuvre accomplie, pour le profit de la sainte Église et le bon renom de son Académie. Dans sa pensée, l'ouvrage devait être, je cite ses propres expressions, « un arsenal fourni pour la lutte, qui tiendrait lieu d'une foule de livres et suffirait à tous les besoins..., un corps apologétique de preuves variées, fortes et choisies... destiné à jeter un jour sagement hardi sur des matières de la plus haute importance et à changer de fond en comble, à beaucoup d'égards, l'édifice des idées reçues[1]. »

Foi et Lumières (tel fut son titre) parut en 1843[2] et

---

1. *Prospectus* de la seconde édition..... et lettre de Dumast à la *Société philotechnique de Paris,* 12 juillet 1845 (Recueil Vagner).

2. *Foi et Lumières. Considérations sur les rapports actuels de la Science et de la Croyance, suivies du règlement et du discours d'ouverture de la Société Foi et Lumières de Nancy.* Paris, Waille, 1843, in-8°, XLII-398 pages. — Outre la première édition, revue, cor-

Digitized by Google

l'accueil qu'il reçut fut des plus flatteurs. Il le méritait par la profondeur, la variété, la fécondité des considérations, le nombre et la solidité des preuves, l'originalité et l'entrain de la discussion, la pureté, la richesse et l'élégance du style. La Science et la Religion semblaient réconciliées et sur la couverture brillait une croix radieuse qui portait en gros caractères le mot VÉRITÉ.

La *Société catholique nancéienne* avait atteint son apogée. Les recrues se présentèrent encore nombreuses et distinguées, Alexandre de Metz-Noblat, Edmond de Vienne, le père Jandel, alors prieur des Dominicains, Guillemin, le futur recteur de l'Académie de Nancy, Augustin Morel, médecin en chef de l'Asile de Maréville, etc. ; mais elles ne comblèrent point les vides qu'avaient creusés les décès, les départs, les démissions, les absences prolongées. On travaillait toujours, et sur les sujets les plus variés : Alexandre de Metz-Noblat s'essayait à l'économie politique, sa science de prédilection, en esquissant l'*état des populations agricoles sous la loi musulmane ;* l'abbé Guillaume étudiait les *phénomènes hypnoïdes ;* le docteur Morel se livrait à des *réflexions médico-philosophiques sur l'amélioration du sort des aliénés* ou retraçait l'*histoire des institutions de bienfaisance de la ville de Nancy ;* l'abbé Breton, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, signalait l'*évolution de la philosophie contemporaine vers le Christianisme,* etc. ; mais l'enthousiasme des premiers temps était tombé et plusieurs parlaient même, au grand

---

rigée et surtout considérablement augmentée, ce recueil renfermait quelques-uns des mémoires qui avaient été lus aux séances mensuelles ; il préludait ainsi au bulletin que l'on ne désespérait point de créer un jour.

Digitized by Google

scandale du fondateur, d'annexer un cercle aux salles de lecture et de conversation. Préoccupé de maintenir l'équilibre de son budget, Vagner, l'inlassable trésorier, se voyait contraint de discuter les achats de livres, et la bibliothèque n'était plus au courant. Un changement de local vint compliquer la situation : en 1847, on dut émigrer au n° 5 de la petite rue des Carmes, aujourd'hui rue Dom-Calmet. On crut sauvegarder les intérêts matériels en recevant, dans l'une des salles, un cercle de jeunes gens qui fournirait à la dépense commune, servirait de pépinière et assurerait le recrutement ; mais ce voisinage par trop bruyant écarta les habitués du cabinet de lecture et précipita les démissions.

Et pourtant, dans des circonstances aussi critiques, les membres ne désespéraient pas : ils continuaient leurs travaux, leurs conférences, leurs œuvres de charité. Sur une motion du Dr Morel et un rapport très documenté de l'abbé Gridel, ils décidèrent, en 1850, la création d'une *Société de patronage en faveur des aliénés, des sourds-muets, des aveugles et des orphelins*[1]. Ce fut le legs suprême de *Foi et Lumières* à la ville de Nancy. Guerrier de Dumast pria ses confrères, le 26 mars 1852, de le décharger de la présidence : c'était l'âme qui s'en allait ! Gouy et Vagner[2] essayèrent quelque temps de sauver l'œuvre en péril ; mais les dissentiments politiques qui partagèrent les catholiques au début du second Empire, contrarièrent leurs efforts. Ils représentèrent encore leur

---

1. Cf. Girard, *La Charité à Nancy*, pp. 305 et sq.

2. Le bureau comprenait : Jules Gouy, président ; Vagner, trésorier ; Jules Madelin, Stanislas Marmod et l'abbé Bureau.

Digitized by Google

Académie à votre séance solennelle du 26 mai 1853 ; mais, quelques semaines plus tard, le 28 juin, ils durent souscrire à sa transformation radicale et, le 6 décembre, le *Cercle de la place d'Alliance,* héritier de ses livres et de ses revues s'ouvrit au rez-de-chaussée du n° 3 de la rue Bailly[1].

Foi et Lumières avait à peine duré quinze ans : espace bien court, même pour une institution des hommes ! mais sa mission était accomplie. Elle avait élevé les âmes au-dessus des querelles des partis vers les sereines régions du vrai, du beau et du bien ; elle avait attiré vers Nancy les regards de l'Europe savante. Non seulement elle avait formé, pour les *Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul,* de *Saint-François-Régis* et tant d'autres, des chrétiens de foi, d'initiative et d'action qui devaient leur imprimer une si puissante et si durable impulsion ; non seulement elle avait communiqué aux œuvres charitables dont notre cité a le droit d'être fière, cet esprit large, cette distinction qui prévient tout reproche d'étroitesse ou d'ignorance ; elle avait éveillé et entretenu dans les cœurs l'amour de la patrie lorraine ; avec votre Compagnie, Messieurs, elle avait fourni à l'*École* décentralisatrice *de Nancy,* à la *Société d'Archéologie lorraine* des hommes aux idées fécondes qui joignaient au culte du passé, au respect des traditions, le prudent souci de préparer l'avenir ; et, mieux encore, elle les avait retenus et

1. Ce cercle émigra ensuite chez Nicolas Vagner, 3, rue du Manège, il se dispersa peu à peu et sa bibliothèque fut distribuée ou vendue.

Digitized by Google

groupés dans leur province, alors que déjà Paris tendait à absorber les forces vives du pays.

Aux catholiques, elle avait donné confiance et courage ; à leurs adversaires, elle avait imposé respect et estime ; à tous, elle avait inspiré des sentiments de tolérance et de modération, et Guerrier de Dumast avait la joie de constater qu'elle avait amplement contribué à faire de l'ancienne capitale de la nation lorraine « la ville modèle de la réconciliation de tous les Français[1] ».

---

1. *Nancy*, p. 164.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. Alexandre de ROCHE du TEILLOY

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. Amédée GASQUET et l'Abbé Eugène MARTIN

Messieurs,

C'était déjà une belle et périlleuse mission de recevoir un académicien ; le risque s'est accru avec l'honneur, puisqu'il me faut vous en présenter deux à la fois, deux historiens. L'analogie de leur mérite et de leurs œuvres autorisant les mêmes formes d'appréciation, ma tâche en sera-t-elle facilitée ? Je ne sais ; s'ils différaient, mon insuffisance pour l'un eût pu être compensée par un peu moins d'incompétence pour l'autre. Encore, si les parallèles n'étaient point passés de mode, j'aurais essayé de me sauver par là ; les auteurs classiques m'eussent fourni des modèles. Bossuet ne tient-il pas la balance égale entre Turenne et Condé, semblablement aimés ? La sympathie de La Bruyère pour Racine le rend-elle injuste à l'égard de Corneille ? On a reproché à ce procédé commode sa symétrie artificielle, l'abus des rapprochements, l'exagération des contrastes, la facilité à ne

Digitized by Google

pas se prononcer et à manquer de franchise à force d'affecter l'impartialité. L'opinion publique veut plus de liberté et de sincérité. Chacun doit être pris en soi ; sa physionomie semble plus nettement ressortir ; aujourd'hui, on ne compare plus, on sépare.

Je n'ai de commun avec mes deux confrères que le culte des lettres et l'amour de la jeunesse. Ce seul titre m'encourage à les louer. Mais il ne suffit pas de sentir : les grandes pensées ont pu quelquefois venir du cœur ; que n'en est-il ainsi du grand style ?

Dans Corneille, le jeune général dit au vieux guerrier [1] :

Je vois ce qu'il faut faire, à voir ce que vous faites...
Votre exemple est partout une étude pour moi.

Ici, un vieux professeur doit se mettre à l'école de jeunes maîtres.

MONSIEUR,

Vous êtes un maître à bien des titres : le savoir, l'art de bien dire, l'art plus difficile et plus important de bien penser, de bien agir, que produit

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Ce talent se devina de bonne heure : dans une très forte classe de rhétorique du lycée Louis-le-Grand, vous étiez, à Pâques, le second en excellence, après avoir été le premier, non seulement en histoire, bien entendu,

---

1. Pierre Corneille, *Sertorius,* acte III, scène I.

Digitized by Google

mais en vers latins, en discours latin, exercices trop délaissés depuis ! Voilà le secret de votre façon d'écrire ! Le latin vous a-t-il empêché d'être le premier en discours français ? de devenir un grave historien, un sage administrateur ? Et quels rivaux il fallait battre ! Cochin, de Royer, Paul Bourget, Dareste, Cavaignac, Foucard, Maxime Collignon, Brunel, Ferdinand Brunetière et, surtout, Auguste Burdeau ! Si, à Louis-le-Grand on avait encore composé en poésie française, comme au temps de Voltaire, là aussi l'élève Gasquet eût eu des chances de triompher, car un de ses amis aime à raconter qu'il y faisait volontiers des vers de grande allure, à la manière de Leconte de Lisle.

Malgré cette aptitude, Monsieur, après avoir obtenu au concours général, avec le premier prix d'histoire et plusieurs accessits, le second prix d'honneur de philosophie (il fallut le terrible Burdeau pour vous enlever le premier !) vous étiez reçu, avec un bon rang, à dix-sept ans, à l'École normale supérieure, dans une promotion dont le premier fut mon élève et ami, Émile Châtelain, ce pénétrant psychologue qui professe avec tant d'autorité la philosophie au lycée de Nancy.

A l'école, la philosophie et l'histoire se disputaient vos préférences : les lettres étaient en coquetterie avec leur ami ; enfin, l'histoire l'emporta. Voici les termes mêmes du rapporteur de la commission, qui vous recommandait, en 1893, aux suffrages de l'Académie de Stanislas : « Au sortir de l'École normale, Amédée Gasquet, issu d'une famille universitaire, conquit de haute lutte, avec le numéro 2, le titre vivement disputé d'agrégé d'histoire. Les lycées de Moulins, de Pau, de Clermont-Ferrand ne

Digitized by Google

furent pour lui qu'un passage. Des thèses d'histoire, soutenues avec éclat à la Sorbonne, lui ouvrirent vite l'accès de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, sa ville natale, où il fut le collègue et devint le parent de notre éloquent poète Emmanuel des Essarts. Titulaire de la chaire d'histoire et de géographie de l'antiquité et du moyen âge, élu maire de la ville, il mérita pour ces divers services la décoration de la Légion d'honneur[1]. En 1893, le ministre le plaça à la tête de l'Académie de Nancy, quand l'âge contraignit notre cher et éminent confrère, M. Ernest Mourin, à prendre sa retraite. »

Dès lors, Monsieur, votre vie est connue de tous. Personne mieux que moi, pourtant, ne saurait prouver comme est appréciée la direction d'un tel chef.

Si l'on osait encore citer du latin, ici se placerait à propos ce que disait Pline le Jeune d'un maître aimé et vénéré : « Son enjouement ne fait pas tort à sa sévérité, ni sa simplicité à sa grandeur, ni sa douceur à son prestige[2]. »

Quel prix enviable pour ma carrière de recevoir à l'Académie de Stanislas l'homme qui représente les traditions de l'Université, ma bienfaitrice, qui en tient le drapeau avec l'enthousiasme d'un soldat de la Révolution et le loyalisme d'un chevalier du moyen âge !

Le temps m'interdit, Monsieur, d'insister sur vos œuvres magistrales : *De l'Autorité impériale religieuse à Byzance,* thèse de doctorat ; *l'Empire byzantin et la Mo-*

---

1. Par décret du 23 juillet 1901, M. Gasquet vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

2. *Panégyrique de Trajan,* IV.

Digitized by Google

narchie franque; Précis des Institutions politiques et sociales de l'ancienne France, si recherché par les candidats aux différents doctorats, ouvrages dont mon vénéré maître, M. Frédéric Duvernoy, a fait valoir l'importance et l'originalité. J'aurais eu à cœur d'y signaler l'indépendance des jugements, la sûreté avec laquelle, en dépit des fantaisies romantiques d'Augustin Thierry, élève trop enthousiaste de Chateaubriand, le hardi historien veut, à la suite de Fustel de Coulanges, rendre aux rois mérovingiens leur vraie physionomie, en les présentant, non plus comme des Germains barbares, mais comme des successeurs des empereurs romains. Vers la fin du XIXe siècle, votre plume écrit : « La liberté humaine ne s'exerce que sur les données fournies par le passé ; elle se borne à modifier, suivant ses besoins présents, les éléments que les âges précédents lui ont transmis, et à les approprier aux circonstances nouvelles qui déterminent son mode d'action. C'est dans le passé que le présent plonge par toute ses racines. » Un professeur d'histoire n'eût pas ainsi pensé, il y a moins de cent ans ; ainsi parle Hippolyte Taine, mais avec moins de modération et de justesse ; c'est que vous n'aviez point de parti pris.

Que ne m'est-il permis de juger dignement vos travaux en géographie ? Mais voici un petit livre, plus à la portée de tous : *Lectures sur la société française aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles.* Je l'ai lu et relu, pour me l'assimiler et le répandre. Votre part, Monsieur, y semble d'abord modeste : une introduction, le choix des morceaux, et de courtes notes. Mais, quel discernement ! Quelle discrétion ! Que d'indications précieuses ! Merci,

Digitized by Google

d'avoir ranimé tant d'ombres charmantes, empressées à causer avec notre jeunesse démocratique ! M^me^ de Motteville, Madeleine de Scudéry, M^mes^ de La Fayette et de Sévigné, au milieu d'elles, le bon cardinal et le tendre duc François de La Rochefoucauld, les marquises de Maintenon et du Deffand, les comtesses de Caylus, de Genlis, M^mes^ du Hausset et de Noailles, et, parmi de grandes dames, une pétillante petite bourgeoise parisienne, Manon Phlipon, qui deviendra M^me^ Roland ! toutes femmes élevées selon les anciennes méthodes, dépourvues de fortes études, ou à peu près. Délicieuse société où vos lecteurs aussi se plaisent. Est-ce à tort ? Non, si on lit votre introduction, fin bijou dont se fût paré Sainte-Beuve. Il a dû vous en coûter de ne pas tout admirer en un siècle « où, selon votre expression, la vie de salon passe en habitude et devient un besoin ». « Les vices de ce temps, dites-vous, tenaient moins aux hommes qu'aux institutions, car jamais les mœurs ne furent plus aimables et plus douces qu'à la veille de 1789, les esprits plus cultivés et plus ouverts aux pensées généreuses de sacrifice et de renoncement, les âmes plus sensibles et plus apitoyées sur les maux d'autrui, l'intelligence et la science plus honorées et plus fêtées[1] ». Dans les mêmes termes, à peu près, Talleyrand et Daunou regrettaient la douceur de vivre aux jours qui précédèrent la Révolution.

Un tel ouvrage, justement classique, n'empêchera personne d'être ou de devenir républicain.

Encore un régal, Monsieur, ces allocutions, auxquelles

---

1. Préface des *Lectures sur la société francaise aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* page 13.

nul ne pourrait prêter plus d'attraits, prononcées aux séances de rentrée des facultés ! Quelle tendresse dans les adieux aux vieillards, aux hommes jeunes ravis à la science, à l'affection de leurs collègues et de leurs élèves ! Que de touchants regrets à ceux qui partent ! Quel souriant accueil aux nouveaux venus ! Que d'allégresse dans les souhaits adressés à l'Université naissante !

Naguère encore, ne faut-il pas reconnaître que jamais une cause, qui divisait les esprits, ne fut plaidée avec tant de tact et de délicatesse que par votre bouche autorisée, quand, prenant la défense d'un établissement d'instruction nouvellement créé à Nancy, vous l'avez présentée avec une vigueur et une courtoisie qui, si elles n'ébranlent pas toutes les convictions, font goûter et admirer de chacun votre franchise, non moins que votre habileté ?

Excellente leçon, bien propre à concilier les cœurs, très appréciée, soyez-en sûr, dans une ville rebelle à toute violence, qui, comme M. le ministre Decrais lui en rendait récemment le témoignage, « est restée fidèle à cette élégance, à cette grâce, dont son aspect extérieur, disait-il, nous offre un parfait modèle ». Faut-il donc s'étonner que ces qualités, dominant en votre personne, s'harmonisent agréablement avec le caractère de Nancy ?

Le même esprit, Monsieur, anime votre discours de réception. Quel heureux sujet : « L'Idée de progrès ! » qui résume votre doctrine et celle de l'Université ! La foi dans un avenir meilleur, sans dédain ni dénigrement du passé. Ainsi pensait déjà Leibniz après Roger et François Bacon.

Digitized by Google

A ce propos, l'amour de la province natale ne vous a-t-il pas fait un peu trop accorder à votre cher compatriote Pascal ? Pascal ne sera jamais trop célébré ; mais, avant que fût écrit le fragment d'un *Traité sur le vide*, François Bacon n'avait-il pas déjà éveillé l'idée et le désir du progrès en s'écriant, dans son sémillant latin : *Antiquitas seculi juventus mundi*[1] ! Ne doit-on pas constater, avec Jules Simon[2], que Bacon, en reprochant au syllogisme de n'ajouter rien à la somme de nos connaissances (Stuart Mill, encore un Anglais, insistera là-dessus), veut que la philosophie soit une science active, qui porte à l'esprit humain, à la société, des idées nouvelles, des principes féconds, capables de changer les mœurs, d'élever les lettres, de susciter de nouvelles applications de la force et de l'industrie ? Bacon affirme que l'âge d'or n'est pas derrière nous, mais devant, principe qui contredit la loi de décadence inéluctable, mise en vers par l'insouciant Horace[3], et contient l'esprit humain tout entier, créé pour marcher en avant, pour faire des découvertes. Dès lors, la civilisation eut un avenir. Les philosophes et les savants furent chargés de l'y conduire. On a reproché à Descartes de n'avoir jamais cité Bacon. Petite erreur : il l'a cité une fois en latin, en l'appelant *Verulamius*, Baron de Verulam.

---

1. Bacon : *De Dignitate et Augmentis scientiarum*. Lib. I, page 20 de l'édition in-folio de Francfort-sur-le-Mein, MDCLXV, impensis Joannis Baptistae Schonwetteri, typis Matthaei Kempfferi.

2. Amédée Jacques, Jules Simon et Émile Saisset, *Manuel de philosophie*, édition de 1847, page 562.

3. « Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem. »
(Horace, Odes, III, vi.)

Digitized by Google

Signalons encore que ce rôle de la science moderne fut un des arguments spécieux de Charles Perrault, d'ordinaire trop légèrement traité. M. Ferdinand Brunetière[1] remarque que l'idée de progrès, vague encore, ou éparse, inconsciente d'elle-même, circule néanmoins dans le *Parallèle des Anciens et des Modernes*. « Nous savons plus de choses que nos pères, et nos fils en sauront plus que nous. » Cette idée n'a donc pas tout à fait « cheminé souterrainement et obscurément au XVII^e siècle ». Qui niera ce progrès? Ce n'est pas Lucrèce, à qui vous avez su rendre un éclatant hommage, Lucrèce, dont les derniers vers du V^e livre du *De Rerum natura* formulent la foi dans la perfectibilité, mais avec le tort de la croire fatale. Pas n'est besoin donc, à la rigueur, des noms retentissants d'André Chénier, de Condorcet, d'Auguste Comte et de Berthelot, duquel, d'ailleurs, l'optimisme, parfois pris de tristesse, se montre aussi soucieux que vous, Monsieur, de ne pas froisser des âmes délicates, comme vient de le déclarer M. Jules Lemaître[2].

Cet état des esprits, entretenu par Bayle, par Fontenelle, s'exprime dans Voltaire avec la gaieté française :

Oh! le bon temps que ce siècle de fer!

cela, en dépit de J.-J. Rousseau qui, ce jour-là, n'eût point été écouté. L'auteur du *Mondain* ajoute, il est vrai :

Qu'un cuisinier est un mortel divin!

---

1. Ferdinand Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, 1897, pages 241 et sq.

2. Discours prononcé, le 2 mai 1901, par M. Jules Lemaître, directeur de l'Académie française, en réponse au récipiendaire, M. Berthelot.

Digitized by Google

Avec quelle sincérité, Monsieur, vous déclarez que les vraies causes du progrès sont, non pas seulement matérielles et scientifiques, mais surtout philosophiques, d'accord avec Tolstoï, Ibsen, Secrétan, qui établissent que la question sociale est une question plutôt morale qu'économique. Vous avez tenu à glorifier « ce qu'ont fait quelques plébéiens, appartenant à une race que même l'honnête Tacite méprisait, sortis d'un obscur canton de Judée, apportant la révélation d'un évangile de paix, de consolation pour les humbles, de fraternité et d'amour. Leur foi, ajoutez-vous, impose son symbole au monde renouvelé ». Mais l'Église ne dédaignera pas la science : ses ministres lui réserveront presque toujours leurs loisirs ; votre jeune confrère en est une preuve.

MONSIEUR,

Je ne me sens pas dépaysé en me tournant de votre côté. Lorrain de naissance, vous avez consacré vos études à l'histoire de notre province, tout en gardant avec les lettres un commerce quotidien ; à ce double titre, une place semblait vous être réservée à l'Académie de Stanislas. Jugez donc du charme qui m'attire vers vous.

La renommée d'un professeur, si distingué qu'il soit, ne dépasse guère les murailles d'un collège ; le grec et le latin sont trop peu en vogue pour que les succès des élèves suffisent à rehausser leur maître ; mais vos ouvrages sont là pour proclamer votre mérite : *Si hi tacuerint, lapides clamabunt,* selon la parole de saint Luc[1].

---

1. Saint Luc, *Évangile,* XIX, 40.

Digitized by Google

Lapides, Monsieur, n'est-ce pas l'*Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson,* l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié?* Pierres monumentales d'un solide édifice, que votre main voudra plus tard orner de chapelles, d'autels, mais dont les deux tours, ingénieusement sculptées, comme celles de notre indestructible cathédrale de Toul, s'élèvent déjà dans le ciel, radieuses et triomphantes.

Le clergé français rend un hommage légitime à l'Université, quand il lui demande pour ses jeunes membres voués à l'enseignement, des diplômes qui nécessitent des grades préalables et déjà difficiles à conquérir. Cet honneur est particulièrement agréable à l'Université de Nancy lorsque, préférée à une autre, elle reçoit des thèses relatives à la Lorraine, que son savant historien se plaît et excelle à susciter.

L'abbé Eugène Martin était dès longtemps signalé par de fortes études classiques au petit séminaire de Pont-à-Mousson, puis par les fonctions de professeur de seconde à l'école Saint-Sigisbert, quand vous offrîtes, Monsieur, une rare surprise, le jour où vous souteniez à Nancy, en 1891, vos thèses de doctorat. Dans la grande salle de la Faculté des lettres était accouru un auditoire nombreux et brillant, comme aux savantes leçons des professeurs, qui presque tous, d'ailleurs, prirent part à la lutte. On se croyait transporté à plus de deux cents ans en arrière. Nous aimons parfois à revivre quelques heures évanouies du passé, comme s'il était regrettable ; et pourtant, la vie du XX^e^ siècle n'est-elle pas plus propice aux choses de l'esprit ?

Au sortir de cette belle séance, j'eus la bonne fortune

Digitized by Google

de me représenter encore cette Université de Pont-à-Mousson, en contemplant un splendide *Cicéron* in-folio, doré sur tranches, *Opera Ciceronis*, avec le *Sigillarium Mussipontanæ Universitatis*, relié en plein veau marbré aux armes du duc François II, édité et imprimé à Lyon, en 1520, par Jodocus Badius, que Antonius Renatus de Bralle S. J., *studiorum præfectus*, avait décerné, le 18 août 1730, à Ambrosius Henry, élève de troisième, comme premier prix de vers latins, *strictæ orationis præmium*. Vivant souvenir de cette illustre maison dont venaient de se dérouler les fastes séculaires !

M. Charles Guyot démontrait justement à l'Académie de Stanislas comme une telle thèse devenait opportune au moment où, suivant le mouvement général en France, une grande agitation s'organisait à Nancy pour obtenir la restauration de l'Université lorraine et pour en établir les titres auprès des pouvoirs publics. Ce plaidoyer avait à cœur de rappeler les services que l'enseignement supérieur de Pont-à-Mousson avait rendus à la province et à la France.

Cet enseignement était-il égal au nôtre ? Doutons-en. La solidité, la souplesse du candidat, l'argumentation serrée et pressante des examinateurs prouvèrent, lors de votre soutenance, que nous n'avons rien à lui envier. Mais il a ouvert la voie, développé en Lorraine le goût des études, le désir des diplômes, destinés à devenir les vrais titres de noblesse.

Ce fut loyal d'un prêtre séculier d'exalter, dans sa thèse latine, les Prémontrés, dont le savoir tenace, l'activité artistique risquaient de s'ensevelir dans l'oubli. Quelles rares intelligences : le rigide Servais de Lairuels,

Digitized by Google

le compagnon de saint Pierre Fourier, l'abbé de Sainte-Marie-Majeure ! Pour n'avoir produit qu'un ou deux poètes médiocres (je parle d'autrefois !), la Lorraine donna-t-elle seulement de profonds mathématiciens, d'héroïques soldats, de valeureux généraux ? Non certes, l'érudition, les lettres lui doivent beaucoup.

Vous avez aussi publié, Monsieur, de ces brochures délicates que saint Thomas d'Aquin aurait savourées dans un coin de sa cellule : *In angello cum libello.* Telle, l'histoire de Pulligny. Bon exemple. Celui qui vantait cette étude à l'Académie pouvait mieux que personne en goûter la généreuse attention, s'étant lui-même voué, avec autant de piété, à célébrer le berceau de sa famille.

Comment oublier votre *Première communion des enfants forains,* pages émues qui reflètent votre dévouement connu pour cette œuvre ? Il ne faut plus croire, a-t-on dit, qu'il y ait des missionnaires seulement au fond de l'Afrique et de l'Océanie. J'ai vu, il y a plus d'un demi-siècle, les débuts de cette évangélique mission, quand, à l'époque où la foire de mai se tenait sur la place de la Carrière et sur la terrasse de la Pépinière, les enfants du Petit Cirque de la famille Paul, grimpant librement par une échelle sur les murs de l'évêché, venaient à l'envi, sous de majestueux ombrages, recueillir l'aristocratique et douce parole de M^gr^ Menjaud. Entouré de ses disciples, turbulents mais dociles, le prélat pouvait encore se croire proviseur du collège royal de Nancy.

Sans vouloir sortir d'un domaine restreint que votre curiosité filiale se plaît à fouiller en vous disant : *Terra quam calco, mea est,* vous avez éclairé plusieurs points

Digitized by Google

obscurs de l'histoire religieuse de la Lorraine. En touchant au XIX^{e} siècle, comme à la terre promise, l'historien s'empare de Nancy : aussitôt ses regards sont attirés par le mouvement chrétien qui échauffa le esprits et les cœurs il y a quelque soixante ans. Par une attention délicate, vous réserviez ce travail de prédilection à notre compagnie, pour votre discours de réception, sans songer à adresser une épître aux Romains ou aux Corinthiens : il n'y a pas ici à opérer de grandes conversions qui exigent un apôtre. L'histoire de la « Société de foi et lumière » sera plutôt un reconnaissant hommage aux créateurs de cette œuvre, dont les plus importants furent des nôtres.

Quoique fidèlement attaché aux traditions sacrées de l'Église dont la domination a traversé les siècles, vous êtes vraiment, Monsieur, un homme moderne : sagacité dans les recherches, minutieux examen des textes, art de grouper les faits, étude des caractères, prudence éveillée, conscience scientifique, constant souci d'équité, tous les procédés récents de l'histoire vous sont familiers. Séduit, mais non fasciné par les figures majestueuses des anciens évêques de Toul, quelque peu batailleurs, le chroniqueur, chez vous, ressuscite volontiers leur existence souvent épique, parfois égayante. Tous n'ont pas la perfection de nos grands saints lorrains, Léon IX et Pierre Fourier, dont l'éclat étincelle sous votre plume. Telle lutte semble un récit de chanson de geste ; plus d'une querelle fait penser au *Lutrin,* comme la cathédrale de Toul provoque l'image de la Sainte-Chapelle. La gravité de l'historien est déridée par l'humeur agressive de ces bons chanoines agréables à regarder, amusants à entendre.

Digitized by Google

Pardonnez aux profanes, si ce côté pittoresque et dramatique de votre sérieux ouvrage les attira et les retint ; parfois ils s'oublient à se délecter aux sculptures naïves et attachantes du portail, au lieu de franchir le seuil pour aller prier au pied de l'autel.

Docile aux avis du grand pape Léon XIII, qui désire que l'histoire de l'Église soit écrite de manière à constituer à elle seule une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme, vous terminez, Monsieur, votre avant-propos par cette déclaration : « Puissé-je, en écrivant « un livre de bonne foi » réaliser ce consolant programme et servir ainsi l'Église notre mère, la France et la Lorraine, notre double et indivisible patrie ! » Vœu digne d'un heureux succès.

Avec la même exactitude, une vivacité passionnée, mais scrupuleuse, captivé par les mots « foi et lumière », radieuse alliance d'idées, plutôt qu'antithèse, vous excellez à retracer le tableau d'une société disparue. Mais cette époque éloignée paraît, peut-être, à vos yeux attristés trop différente de la nôtre, tant votre esprit s'est habitué à l'étude des institutions tombées ! Le feu allumé par ces hommes vaillants n'a cessé de brûler que le jour où des mains avides de reprendre vie à sa flamme, se sentirent suffisamment ranimées. Le présent ne vaut-il pas mieux que sa réputation ? L'intérêt même accordé à vos travaux ne prouve-t-il pas la sympathie que la critique réserve aujourd'hui plus que jamais aux questions religieuses ?

Mon âge me vaut d'avoir connu et fréquenté la plupart de ces ancêtres, dont plusieurs m'honorèrent de leur amitié. Lacordaire ! Je le vois, je l'entends encore pro-

Digitized by Google

noncer, le 25 mai 1847, dans la Cathédrale l'oraison funèbre de notre illustre confrère le général Drouot! Au Congrès scientifique de France, qui tint à Nancy sa 17e session, au mois de septembre 1850, et où l'Académie de Stanislas occupa une place d'honneur, figurèrent, il m'en souvient, tous ces noms brillants. Dans ce grand salon même de l'Hôtel de ville, Désiré Carrière soupirait ce vers touchant :

Il est doux de chanter ce qu'il est doux de croire.

Le comte Charles du Coëtlosquet protestait de toute son âme contre le préjugé du duel, l'esprit original de Justin Bonnaire étincelait. L'érudition ingénieuse de Joseph Baillard ressuscitait l'antiquité romaine ; le baron Guerrier de Dumast faisait retentir la galerie des Cerfs de son éclatante épopée : « Cent ans de l'Académie de Stanislas. » L'œuvre imposante d'Auguste Digot se construisait sous nos regards étonnés.

Votre imagination fait revivre, Monsieur, les belles figures du docteur Morel, ce philanthrope chrétien, si tendre aux souffrances humaines, que j'ai tant admiré et tant aimé, d'Alexandre de Metz-Noblat, de Boiselle, de Jules Gouy, d'Edmond de Vienne, de Piroux, de Nicolas Vagner, de l'abbé Gridel, de Dolard de Myon, de tous ces bienfaiteurs, l'ornement, la gloire de notre cité.

Prenons garde pourtant de parer un peu trop la société « Foi et lumière » de l'éclat de notre Académie pour laquelle je dois réclamer. De Haldat, Alexandre de Metz-Noblat, Piroux, Jules Gouy, Guerrier de Dumast ne nous sont-ils pas restés ? L'élite de « Foi et lumière » continua

Digitized by Google

à faire partie de l'Académie de Stanislas dont la vie s'annonçait plus durable.

Comment les citer tous ? L'abbé Régnier, avocat disert, vrai prélat de cour, poète inspiré, musicien exquis, causeur ingénieux, n'appartint-il pas à ce groupe ? Si vous l'aviez vu ! Maurice de Foblant, un de ceux qu'Horace veut qu'on regarde comme *exemplar vitæ morumque,* Foblant, le modèle des honnêtes gens, dans tous les sens du mot, que les hommes politiques ne s'accoutument pas à ne plus pouvoir consulter, ce sage modeste, dont Alexandre de Metz-Noblat, bien digne d'être son meilleur ami, disait dans son testament : « Le plus noble cœur que j'aie rencontré de ma vie ! » Et celle qui fut jadis l'amie attendue de tous les deux jours, *l'Espérance,* qui ne voulait pas se résigner à ne plus paraître, parce que son titre était un symbole ! Tous les chefs de « Foi et lumière » furent ses fondateurs et ses rédacteurs, et inspirèrent l'intègre Kaeuffer, l'honneur du journalisme français. Ne craignons pas de saluer ici ce journal, puisqu'il n'est plus, et que sa loyauté, son indépendance ont laissé à ses partisans et à ses adversaires un exemple qu'ils s'efforcent de suivre !

Il faut s'arrêter. Ceux de ma génération menacent de devenir intarissables dès qu'ils se racontent. Plus heureux que Tibulle, il m'est accordé de retracer aux jeunes les temps lointains, les jeunes qui consolent de vieillir, quand nous voyons ce que leur intelligence, leur ardeur promettent pour la prospérité de l'Académie, de Nancy, de la France.

Digitized by Google

MESSIEURS,

Les anciens de l'Académie peuvent aussi répéter à leurs nouveaux confrères : « Nous profiterons de vos lumières et vous trouverez quelque réconfort à participer à nos travaux. Vous rencontrerez parmi nous des hommes d'origines, de destinées, de talents divers, des victorieux, des vaincus, unanimes toutefois à déposer au seuil de cet asile de liberté les divergences qu'ils reprendront en sortant[1]. »

C'est là ce qui fait la force et la longévité des sociétés savantes : l'entière liberté laissée à leurs membres, parfois engagés dans les luttes qui divisent le monde, mais qui constituent la vie d'une nation : Cicéron et Montesquieu[2] diraient même, son harmonie ; la science seule ne saurait suffire toujours à satisfaire l'activité d'un homme qui a d'autres devoirs à remplir. Sans abdiquer ici ni nos sentiments, ni nos opinions personnelles, nous aimons à nous rencontrer dans une même vocation, et, en dehors même de nos séances, notre confraternité sait subsister franche et cordiale, sans atteindre la liberté, ni les opinions de personne.

---

1. Discours prononcé, le 18 avril 1901, par M. Émile Ollivier, directeur de l'Académie française, en réponse au récipiendaire, M. Émile Faguet.

2. Cicéron, *De Republica*, II, XLII. — Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, chapitre IX.

Digitized by Google

C'est ainsi que les membres de l'Académie de Stanislas viennent se grouper au pied d'une tribune humble, mais retentissante ; que l'un des maîtres les plus savants et les mieux écoutés de l'enseignement libre fut choisi pour prendre place à côté du chef éminent et respecté de l'Université.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'ANNÉE 1900-1901

PAR

M. L'ABBÉ EUGÈNE MARTIN

SECRÉTAIRE ANNUEL.

I

MESSIEURS,

La tâche qu'impose le règlement à votre secrétaire annuel de vous tracer, à la fin de son mandat, un tableau fidèle de l'exercice écoulé, serait douce à remplir, s'il ne lui fallait évoquer des noms encore tout voilés de tristesse et, en ravivant des souvenirs, renouveler de bien cuisants regrets.

La mort, cette année, Messieurs, a frappé cruellement dans vos rangs; elle vous a ravi un membre titulaire, un associé-correspondant ancien titulaire, cinq associés-correspondants nationaux et un associé-correspondant étranger.

M. le chanoine VACANT, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Nancy, était encore presque un inconnu, quand son confrère, M. l'abbé Mathieu, aujourd'hui cardinal de la Sainte-Église Ro-

Digitized by Google

maine, vous le présenta au début de l'année 1887. Travailleur infatigable, professeur distingué, il avait conquis les grades canoniques de licencié et de docteur en théologie, par deux thèses fort remarquables, et les articles qu'il publiait dans des revues ecclésiastiques commençaient à le faire apprécier des théologiens. En recommandant sa candidature, son éminent parrain vous annonçait « un théologien philosophe, lettré, conciliant, qui pratiquait à merveille la belle maxime de saint Anselme : *Fides quærens intellectum* ». Vous ne fûtes pas longtemps à reconnaître la vérité de cet éloge : dès le 21 décembre 1888, vous nommiez M. Vacant membre titulaire et, chaque jour, dans l'abandon si cordial de vos réunions, comme dans l'étude attentive de ses doctes traités, vous avez estimé davantage ce prêtre si digne, cet homme si aimable, ce confrère si serviable, ce savant si modeste. Le renom qui, dans tout le monde catholique, s'attachait à sa doctrine et à ses ouvrages, rejaillissait sur votre Compagnie et lui-même se faisait une fête de vous offrir ses travaux. Naguère encore, il vous adressait le cinquième fascicule de ce grand *Dictionnaire de Théologie catholique* dont il avait conçu l'idée, le plan, l'organisation. Le sixième est tombé de ses mains défaillantes ; mais il a été repris par ses confrères du séminaire de Nancy et les livraisons de cette vaste publication viendront successivement vous rappeler la mémoire de celui qui se déclarait si honoré de vous appartenir. Le 2 avril dernier, vous avez associé votre deuil à celui du clergé de Nancy, permettez à un élève, à un ami de M. le chanoine Vacant, de vous dire, en son propre nom et au nom de tous ses confrères, un respectueux merci.

Digitized by Google

L'un des plus vifs regrets qu'éprouva M. Jules Chautard, doyen de la Faculté des Sciences, lorsqu'il dit adieu à notre ville en 1876, ce fut de rompre les liens intimes qui, depuis vingt et un ans, l'attachaient à l'Académie de Stanislas. Les fondateurs de l'Institut catholique de Lille faisaient appel à son dévouement : sa foi ne sut point leur refuser un concours envié ; mais, dans la cité flamande où ses talents d'organisateur accrurent encore l'estime que l'on avait de son enseignement, de ses connaissances en numismatique et de ses vertus, comme dans cette douce retraite de Croissanville où la mort est venue le visiter, le 18 février dernier, il gardait de votre Compagnie (vos archives en ont conservé des preuves) un aimable et fortifiant souvenir.

M. Némis Bloch, manufacturier à Tomblaine, avait attiré votre attention par d'ingénieuses applications des sciences physiques et chimiques à l'industrie et par de remarquables communications qu'il avait adressées à différentes revues. Vous vous l'étiez agrégé, le 10 décembre 1858 : il était, quand il mourut, en juin 1900, l'un des doyens de vos associés-correspondants lorrains.

M. Édouard Peiffer, ancien officier supérieur d'artillerie, avait consacré ses loisirs à la topographie, c'est-à-dire à l'observation minutieuse et détaillée des localités, des terrains, de l'œuvre de la nature et des travaux de l'homme ; sa sagacité pénétrante et son inaltérable patience se sont appliquées à scruter l'origine des noms qui se lisent sur nos cartes géographiques et à leur restituer leur vraie forme quand parfois elle se trouve viciée. Revenu à Nancy, pour y prendre sa retraite, il sollicita et obtint, le 2 mai 1879, l'honneur d'être ins-

Digitized by Google

crit parmi vos associés-correspondants. Vous vous flattiez qu'il recommencerait en notre Lorraine cette *promenade topographique* qu'il avait jadis entreprise *dans le département du Loiret;* le mauvais état de sa santé empêcha votre confrère de se rendre à ce désir. Il est mort le 3 septembre 1900, à Nice, où il était allé chercher un ciel plus serein et un climat plus doux.

En vous associant, le 20 décembre 1872, M. Henri Revoil, architecte diocésain de Lyon, Marseille et Nîmes, vous entendiez marquer votre estime et votre approbation au savant technicien, à l'historien érudit, à l'infatigable promoteur de l'architecture romane. Depuis le Romantisme, la vogue allait exclusive à cet art ogival qui, selon le mot de Montalembert, semble « vouloir porter jusqu'au ciel, au sommet de ses tours et de ses flèches, l'hommage universel de l'amour et de la foi » ; à côté de cette source d'inspiration, le restaurateur du cloître de Montmajour en signalait une autre, aussi riche et aussi chrétienne, dans ces majestueux édifices que les onzième et douzième siècles nous ont légués et, quand il mourut, le 13 décembre 1900, il put se rendre le témoignage que ses efforts n'avaient point été sans fruit : Nancy, aux blanches chapelles, eût suffi à lui en fournir la preuve.

M. Charles Hermite n'avait que vingt-trois ans, et la commission que vous aviez nommée pour examiner la candidature de ce compatriote, concluait ainsi son rapport : « Vous remplirez votre devoir académique qui est d'encourager tous les talents et vous vous assurerez l'honneur d'avoir prévenu par vos récompenses une gloire infaillible en décernant le titre d'associé lorrain à

Digitized by Google

un jeune homme qui a mérité, par des travaux déjà éminents, les éloges et les pronostics les plus flatteurs de MM. Jacobi, Cauchy, Arago, Liouville, etc. »

Ces pronostics se sont réalisés et quand, il y a quelques années, les sommités scientifiques du monde entier offrirent, comme témoignage de reconnaissance et de respect, une médaille d'or reproduisant ses traits à celui que tous acclamaient comme le doyen des mathématiciens, comme l'éminente personnification du génie des mathématiques, votre Compagnie, Messieurs, se sentait toute fière d'avoir, dès le 18 décembre 1845, deviné et encouragé ce mérite, dont la gloire incontestée se reflète aujourd'hui sur elle et sur notre Lorraine bien-aimée.

Membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Paris et à l'École polytechnique, M. Hermite a succombé le 14 janvier dernier. Cinq jours plus tard, une perte aussi considérable unit, dans un nouveau deuil, la France et votre Compagnie. Le duc Albert DE BROGLIE était déjà, depuis plusieurs années, de l'Académie française, pour des titres que je n'ai point à rappeler ici, quand il sollicita, le 6 juillet 1866, avec son collègue Saint-Marc-Girardin, le titre d'associé-correspondant de l'Académie de Stanislas. Cette double candidature fut acceptée avec une joyeuse gratitude : « L'inscription de pareils noms, écrivait le rapporteur, Alexandre de Metz-Noblat, est un grand honneur pour nous. Nos successeurs s'en pareront dans un siècle, comme nous nous parons aujourd'hui de ceux de Fontenelle et de Montesquieu. » L'auteur de l'*Église et de l'Empire romain au* IV^e *siècle* ne partageait point le dédain qu'il est assez de

mode à Paris d'affecter pour les académies de province : c'était un sentiment qui l'honore autant que votre Compagnie. En ce jour, Guerrier de Dumast dut déborder d'enthousiasme.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont visité Genève, ont pu remarquer avec quel soin est organisé le musée archéologique dans les sous-sols de la bibliothèque publique : ce musée fut l'œuvre d'un associé-correspondant dont vous déplorez aujourd'hui la perte. M. le docteur Jean-Hippolyte Gosse, professeur de médecine légale à l'Université de Genève, est mort dans cette ville, le 22 février dernier, après avoir été durant trente-sept ans chargé de la direction de ces riches et intéressantes collections. Il avait mérité vos suffrages, le 7 juillet 1893 (le même jour que votre rapporteur), par une double série de travaux qu'il menait simultanément et avec un égal succès ; les uns, par devoir professionnel, dans le domaine de l'hydrologie, de l'hygiène et de la médecine légale ; les autres, par goût, je devrais dire par passion, dans les régions encore si brumeuses de l'archéologie et de l'anthropologie préhistoriques.

Le rapporteur qui soutint devant vous la candidature de M. le docteur Gosse fut M. François Barthélemy. Lauréat du prix Herpin de 1888, pour ses études sur les *Temps préromains en Lorraine,* élu associé-correspondant le 5 mai 1889, et membre titulaire le 3 juin 1892, ce disciple de M. le docteur Bleicher était alors fort assidu à vos réunions et vous aimiez à entendre les relations concises et claires qu'il vous faisait de ses sagaces et fructueuses explorations. Mais d'impérieuses exigences appe-

Digitized by Google

lèrent bientôt à Paris celui que son maître saluait comme « le pionnier de l'archéologie lorraine » ; quelque temps, M. Barthélemy se flatta de vous être rendu et à son cher Nancy ; il vint même souvent de Paris, tout exprès pour assister à vos séances ; mais il dut renoncer à un espoir bien doux et vous offrir sa démission de membre titulaire, le 29 juin 1900. Vous ne le perdez point entièrement, M. Barthélemy reste votre confrère au titre d'associé-correspondant ancien titulaire.

II

A ce fauteuil devenu vacant, vous avez élu, le 21 décembre, M. Albert Collignon, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. Depuis trop peu de temps, au gré de votre impatience, vous vous étiez agrégé, comme associé-correspondant, le professeur érudit qui non seulement mena victorieuses tant de générations de rhétoriciens aux épreuves redoutables du baccalauréat, mais surtout qui éleva les esprits et les cœurs de ses élèves vers les hautes régions du beau et de l'idéal, et que son mérite, joint à son labeur, éleva de l'enseignement secondaire à l'une des chaires de notre Université ; c'était le regretté M. Benoit qui vous présentait cette candidature : n'était-ce pas Cicéron plaidant pour Archias ? Il vous a semblé que des liens plus forts et plus intimes devaient vous attacher ce fin littérateur, ce critique sûr, ce spirituel causeur, l'auteur de ces remarquables études sur Pétrone et sur Pierre de Blarru, d'un intérêt tout actuel en ces temps où triomphe *Quo Vadis* et où s'agite de nouveau (est-ce sérieux cette fois ?) le projet de re-

Digitized by Google

construction de notre Croix du Téméraire. Vous avez déjà mis sa compétence à contribution pour le rapport sur le concours Stanislas de Guaita ; la bonne grâce avec laquelle M. Collignon s'est exécuté nous permet d'espérer qu'il charmera bientôt vos soirées par l'une de ces études qu'il expose avec tant de finesse, d'élégance et d'humour.

Outre ce membre titulaire, vous avez élu trois associés-correspondants nationaux.

M. le colonel Hubert Lyautey est un homme d'initiative et d'action, un intrépide soldat, un organisateur prudent, un penseur très pratique (ce qui est assez rare !). En France, condamné à la monotonie de la vie de garnison, il conçoit sur le *Rôle social de l'officier* des idées qui font, dans l'Europe entière, une sensation profonde et qui, mieux que cela, exercent dans notre armée une influence salutaire, travaillant à faire du régiment une véritable école de formation nationale. A Madagascar, il est le bras droit du général Galliéni ; il déploie, dans l'organisation du quatrième territoire militaire, de remarquables talents, une prudence calme et discrète, une indomptable énergie, et il nous livre le secret de sa réussite dans une étude d'une haute valeur sur le *Rôle colonial de l'armée,* livre vécu et peiné, s'il en fût. Enfant de Nancy, il a désiré qu'un lien bien doux le serrât plus près de la patrie : il a sollicité le titre d'associé-correspondant de l'Académie de sa ville natale, et votre Compagnie fut heureuse et fière d'agréer cette requête, le 1er juin 1900, et de témoigner ainsi, dans la personne de l'un de ses membres les plus distingués, son estime et son admiration à cette vaillante armée coloniale qui, en

Digitized by Google

ces temps d'inquiétude et de tristesse, jette une gloire si pure et si radieuse sur notre étendard aux trois couleurs.

M. René NICKLÈS, professeur adjoint de géologie à l'Université de Nancy, vous appartient, « et par droit de conquête, et par droit de naissance. » Son père, l'un de ceux qui ont puissamment contribué à valoir, dès leur début, à nos facultés lorraines le juste renom dont elles jouissent, fut, durant de longues années, l'un de vos confrères les plus aimés et les plus appréciés; et lui-même a conquis de haute main ce titre envié, par les études si documentées qu'il a soumises au monde savant sur la géologie et la paléontologie du sud-est de l'Espagne, du Larzac, des Montagnes-Noires, de la Lorraine, et par la collaboration précieuse qu'il a fournie à l'établissement de la carte géologique de France. Le dévoué professeur conduit souvent ses élèves en des excursions où la science se montre à leurs yeux sous l'aimable parure dont l'a entourée la sollicitude du Créateur : vous seriez déçus si vous n'entendiez, l'un de ces soirs, l'écho fidèle de ces utiles et délicieuses promenades, comme si vous ne receviez de la « grande île » le mémoire que vous espérez du pénétrant et judicieux observateur qu'est M. le colonel Lyautey.

En M. Pierre DE LALLEMAND DE MONT, vous aurez un membre autorisé de votre commission des prix de vertu, en même temps qu'un écrivain à la pensée ferme et élevée, au sentiment profond et discret, à la plume élégante et distinguée. Secrétaire adjoint de la Société d'Archéologie lorraine, votre nouvel associé-correspondant avait d'abord charmé ses loisirs par des études d'histoire et

d'archéologie; mais il a préféré donner son temps aux œuvres d'enseignement et de charité. Assurément, ce ne seront point les pauvres qui s'en plaindront. Ce ne seront pas non plus les Frères des Écoles chrétiennes qui trouvent dans le président de leur comité un appui sûr, un collaborateur infatigable; ni les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul qui goûtent tant d'attraits dans les rapports si lumineux, si complets, si suggestifs, que leur présente chaque année le zélé secrétaire général du Conseil central de Nancy. J'ajoute que M. de Mont est le beau-frère de Stanislas de Guaita et que son attachement à votre Compagnie, son intérêt pour notre littérature lorraine ont inspiré la fondation qui vous permet de réaliser davantage la devise qui se lisait jadis sur votre sceau : *Leges et præmia Musis.*

III

Cette année, comme d'habitude, les talents et les mérites de vos confrères leur ont valu des distinctions flatteuses.

M. Mézières, député de l'arrondissement de Briey, a été élu sénateur de Meurthe-et-Moselle.

M. le Dr Friot a été élu premier adjoint de la ville de Nancy : l'Académie de Stanislas ne pouvait avoir un plus dévoué représentant de ses intérêts auprès du Conseil municipal.

M. le Dr Bleicher a été nommé directeur de l'École supérieure de pharmacie et membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique et M. le Dr Schlagdenhaufen, directeur honoraire de l'École de pharmacie.

Digitized by Google

M. René Zeller, ingénieur en chef des mines, l'un des maîtres incontestés des sciences naturelles, a été élu membre de l'Académie des Sciences.

L'art lorrain, les sciences celtiques, de multiples services rendus à l'École forestière et à la Société d'archéologie lorraine, ont été récompensés en MM. Émile Gallé, Henri d'Arbois de Jubainville et Charles Guyot, respectivement promus commandeur, officier et chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

M. Fliche a été nommé officier de l'Ordre du Mérite agricole, M. Boyé, officier d'Instruction publique, MM. Déglin, Quintard et Pariset, officiers d'Académie.

M. le D[r] Friot a obtenu la médaille d'or des Œuvres de mutualité.

IV

L'archéologie et l'histoire, la littérature et la poésie, les sciences sociales et la psychologie se sont rencontrées pour varier les heures si agréables et si fructueuses que vous passez ensemble, dans l'intimité. Dans une étude très attachante sur l'*Énergumène de Nancy, Élisabeth de Ranfaing,* M. Pfister vous a fait revivre un épisode qui attira sur notre petite capitale l'attention de l'Europe, au commencement du XVII[e] siècle. M. Raymond de Souhesmes vous a donné les prémices pleines d'espoir de l'*Histoire* si curieuse, si féconde en révélations, qu'il prépare *de la criminalité en Lorraine*. M. Léon Germain de Maidy vous a déchiffré, avec sa rare compétence, les *Monuments héraldiques de Sarrebourg*. M. Collignon

Digitized by Google

vous a soumis une délicate critique des *Premiers essais poétiques de Stanislas de Guaita.* M. Lombard, votre vénéré doyen, vous a redit, avec quel charme de fraîcheur! quelques-uns de ses doux et poétiques *Souvenirs.* Le guide sûr qu'est M. Thoulet vous a fait descendre dans les vertigineux abîmes de l'Océan et, d'un regard ébloui, vous avez parcouru ce *Fond de la mer,* auquel votre savant confrère veut arracher tous ses secrets. M. Ferdinand des Roberts, l'érudit et infatigable historien de Charles IV, vous a fort intéressés par la communication qu'il vous a lue sur les *Relations du Marquis de Dangeau et du Palatin.* M. l'abbé Jérôme a tiré, pour charmer l'une de vos soirées, un chapitre plein de détails piquants sur l'*Abbaye de Moyenmoutier au XVI*e *siècle,* de la remarquable monographie qui lui a mérité le prix Herpin dans votre concours de 1896 et qu'il a complétée depuis, avec une science et une sagacité dignes de ses héros, les Bénédictins de Saint-Hidulphe. M. Gabriel Melin vous a célébré la *Science sociale,* objet troublant et complexe, mais science féconde et salutaire dont il est l'apôtre zélé, le maître prudent et sage, pour le plus grand bien de notre jeunesse nancéienne. M. de Metz-Noblat vous a analysé le phénomène de la *Peur,* avec une psychologie pénétrante, et M. Grucker, avec une verve et une clarté toutes françaises, vous a fait connaître *une comédie allemande du commencement du XIX*e *siècle,* la *Cruche cassée,* de Kleist.

Les plaquettes et les ouvrages que vos confrères se sont honorés de vous offrir attestent la même variété de compétences et de travaux.

Digitized by Google

C'est de M. le Dr Bleicher : *Étude géologique de la colline de Malzéville; Recherches sur les origines et la nature du grès des Vosges; Compte rendu des excursions faites par la Société belge de Géologie à Nancy et dans les Vosges (15-20 août 1898); Le Plateau de Haye,* etc.; de M. Boyé : *La Lorraine industrielle sous le règne de Stanislas;* de M. Collignon : *Notes sur l'*Euphormion, *de Jean Barclay;* de M. Déglin : *Rapport historique et technique sur la Société immobilière nancéienne;* de M. Fliche : *Pirus cordata, notes sur un bois fossile de Madagascar; Sur un insecte fossile trouvé dans le Trias en Lorraine;* de M. Floquet : *Photographie des astres; Mouvement d'un fil dans l'espace; Équations d'un fil en coordonnées quelconques,* etc.; de M. le Dr Friot : *Épidémie de fièvre scarlatine à Jœuf;* de M. Gallé : *Orchidées lorraines, formes nouvelles et polymorphistes de l'Aceras hircina;* de M. Germain : *Le comte de Marsy; L'Épitaphe de Thévenin Jacquesson, capitaine enseigne des bourgeois de Dun (1660-1683),* etc.; de M. Guyot : *Fêtes nationales à Mirecourt (1789-1816);* de M. l'abbé Martin : le tome II de l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié;* de M. Millot : *Notions de météorologie utiles à la géographie physique;* de M. Pfister : le *Journal du libraire Jean François Nicolas*; de M. de Souhesmes : *le Pétrole à Bakou;* de M. Thoulet : *Résultats des campagnes scientifiques accomplies sur son yacht, par Albert Ier, prince souverain de Monaco,* etc.; du regretté M. Vacant : les fascicules III, IV et V du *Dictionnaire de théologie catholique.*

Vos membres honoraires vous donnent du travail un touchant exemple : M. Antoine Campeaux vous a fait

Digitized by Google

hommage de deux livres, d'une poésie toujours si souriante, si sereine, si printanière. Ils ont pour titres : *Causeries* et *la Femme de Pilate, mystère en trois parties.*

Quant à vos associés-correspondants, ils ne se laissent pas vaincre en laborieuse activité. Je citerai de M. François Barthélemy : *Excursions géologiques dans les Vosges;* de M. Arendt : *Der Römische Fund bei Consdorf,* etc.; de M. Paul Boppe : *La Croatie militaire;* de M. Bardy : *Étude historique sur Belfort; Haches en silex poli découvertes à la Madeleine, près Saint-Dié,* etc.; de M. Bonvalot : *La Juveignerie, ou privilège de l'enfant dernier-né, chez les roturiers et les nobles de l'ancienne Alsace;* de M. Bossu : *Un couvent janséniste : Voisins et sa dernière abbesse;* de M. Boutroux : *Pascal,* de la collection des *Grands écrivains français;* de M. Bouvier : *Un amour de Napoléon; Le conventionnel Blaise Laurent;* de M. Caspar : *La Coupe enchantée, opéra-comique en un acte;* de M. Cuny : *Nancy, ses origines et ses accroissements;* de M. Deny : *Les barreaux de grilles de foyers industriels;* de M. le pasteur Dietz : *Observations météorologiques en Alsace-Lorraine;* de M. Fourier de Bacourt : *Anciennes épitaphes des églises de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois,* etc.; de M. le D[r] Imbeaux : *L'alimentation en eau et l'assainissement des villes à l'Exposition universelle de 1900;* de M. Jadart : *Quelques vieux arbres de la contrée (Marne, Aisne, Ardennes);* de M. Lehr : *Éléments de droit civil scandinave;* de M. Netter : *Examen des mœurs des abeilles au double point de vue des mathématiques et de la physiologie expérimentale;* de M. Léopold Quintard : *Bayon et ses seigneurs;*

Digitized by Google

Note sur deux cippes funéraires gallo-romains découverts à Scarpone; de M. Léon de Rosny : la quatrième édition de sa traduction du *Traité de l'éducation des vers à soie au Japon;* de M. René Zeiller : *Sur une Sélanigellée du terrain houiller de Blanzy.*

Tous ces ouvrages et ceux qui vous sont envoyés par des auteurs étrangers à votre Compagnie, comme les publications périodiques que vous obtenez par l'échange de vos *Mémoires* avec tant de sociétés savantes du monde entier, enrichissent de plus en plus la bibliothèque de la ville, sur les rayons de laquelle vous déposez vos collections. Aussi, fûtes-vous autorisés à vous préoccuper du projet qui fut mis en avant, au début de cette année 1901, de fondre les deux bibliothèques municipale et universitaire. Sur votre mandat, votre bureau adressa une lettre à M. le Maire de Nancy, pour lui exposer en quelle situation critique ce projet pourrait mettre un jour les intérêts de l'Académie de Stanislas.

Avec les années encore, augmente le nombre de vos *Mémoires* et de vos travaux. Pour faciliter la mise en œuvre de ces trésors, votre bibliothécaire-archiviste, M. Favier, a conçu le dessein de dresser une *table alphabétique et méthodique* des indications que renferme la série de vos publications, sur les membres de l'Académie, sur les communications qu'ils ont lues aux séances et sur les ouvrages qu'ils lui ont offerts. Cette initiative fait trop d'honneur au dévouement de son auteur; elle promet trop d'avantages aux chercheurs, pour que vous ne l'ayez point acceptée avec une profonde gratitude.

Digitized by Google

Une fois de plus, M. Favier aura bien mérité des Lotharingistes.

Vous avez pu d'autant mieux souscrire à ce projet que la prudente administration de votre questeur, M. de Metz-Noblat, maintient vos finances en très bon état; aussi, lui avez-vous renouvelé vos félicitations et vos remerciements.

L'inépuisable générosité de M. René de Goussaincourt vous permettra, dès votre prochaine séance solennelle, de récompenser, par un prix triennal de deux cents francs, le mérite que votre commission des prix de vertus aura découvert dans la commune de Bouxières-aux-Dames; heureux village, où désormais sera béni le nom de votre Compagnie !

Autant que le lui a permis un essai trop timide de décentralisation, l'Académie de Stanislas a dignement tenu son rang au *Congrès des Sociétés savantes* qui marque, pour Nancy, cette première année du XX^e^ siècle. Elle a été priée de prêter son concours à l'organisation et aux travaux de ce Congrès; son président a été invité à la représenter officiellement à la grande séance de clôture, où MM. Pfister et Le Monnier ont prononcé des discours fort applaudis; plusieurs de ses membres titulaires ou de ses associés-correspondants, MM. Bleicher, Floquet, Gasquet, Germain, Guyot, Le Monnier, Liégeois, Pfister et Pariset, ont été désignés pour présider des séances dans les différentes sections.

Sur le programme des communications, je relève les noms d'un bon nombre de vos confrères: MM. Boyé,

Digitized by Google

Guyot, Haillant, Jadart, Jérôme, Martin et Pfister, à la section d'histoire; MM. Bleicher, Cournault, Germain et Jadart, à la section d'archéologie; MM. Boyé et Guyot, à la section des sciences économiques et sociales; MM. Bleicher, Fliche, Floquet, Henry, Imbeaux, Nicklès et Tisserant, à la section des sciences.

M. Gallé a fait aux Congressistes les honneurs de ses ateliers; MM. Bleicher, Germain, Imbeaux, Nicklès et Quintard les ont guidés dans des excursions scientifiques et, au défaut de votre président, M. de Roche du Teilloy, empêché par un deuil de famille, votre vice-président, M. H. Mengin s'est chargé, en votre nom, vis-à-vis des principaux membres du Congrès, des associés-correspondants et des amis de votre Compagnie de ce que sa modestie me contraint d'appeler « les soins épulaires indispensables de toute hospitalité cordiale ».

Au début du XIX[e] siècle et durant de longues années, votre *Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy,* que le D[r] de Haldat avait reconstituée en 1804, fut seule à soutenir le mouvement artistique, littéraire et scientifique dans notre cité et dans ce qui forma jadis les duchés de Lorraine et de Bar. Aujourd'hui, des sociétés existent à Nancy, à Bar, à Verdun, à Épinal, à Saint-Dié, lesquelles se sont marqué des domaines restreints dans le champ toujours plus vaste qu'ouvre la Providence à l'activité des hommes. Toutes travaillent d'une vie intense; mais isolées comme elles le sont, recueillent-elles tout le fruit de leurs labeurs? on peut ne pas en être persuadé et croire à une notable déperdition de forces, du moins au point de vue particulier de la centralisa-

Digitized by Google

tion provinciale. Permettez-moi de vous le confier, en concluant ce rapport, il me semble que, mises en danger par les empiètements constants des œuvres parisiennes, nos sociétés lorraines s'apercevront un jour que leur avantage est de former entre elles une union large, disons le mot puisque la chose vient d'être votée pour les grandes Académies, une *fédération*, qui, laissant à chacune son individualité, son indépendance, sa sphère d'action, les fera bénéficier toutes du concours et de l'appui d'une collectivité puissante, pour la culture des arts lorrains, le développement des sciences lorraines, le maintien du caractère lorrain. Or, cette *fédération des sociétés savantes de la Lorraine* (c'est à dessein que j'insiste sur ce mot ou plutôt sur cette idée), à qui donc appartiendra-t-il de la provoquer, sinon à votre Compagnie, dont les membres ont fondé, dont les membres président la plupart de ces sœurs plus jeunes et dont le prestige incontesté se relèvera encore de l'éclat d'un service rendu ?

Et alors, si de généreux donateurs, comprenant quelle est votre mission, continuent et complètent une belle et féconde tradition et vous permettent d'encourager les arts et les sciences de notre province, comme déjà vous en récompensez l'histoire et la littérature, vous réaliserez complètement, au profit de toutes les Muses lorraines, les deux parties de la devise que vous donna Stanislas. Stimulant et groupant les efforts dans ce coin de France, vous hâterez cette œuvre de décentralisation dont Nancy fut l'un des premiers apôtres et dont il prétend bien rester l'infatigable tenant.

Sont-ce là des utopies ? je le crains, et je n'ai d'autre

Digitized by Google

excuse à vous les présenter que le tournant d'histoire où nous sommes. Il m'a semblé que vous permettriez au premier rapporteur du xx[e] siècle de s'abandonner un instant à des rêves d'avenir, heureux de constater chez lui, sinon un esprit très pratique, du moins un profond intérêt pour votre Compagnie.

Digitized by Google

DISCOURS PRONONCÉ

Le 3 avril 1901

AUX OBSÈQUES DE M. LE CHANOINE VACANT

Par M. Alexandre de ROCHE du TEILLOY

président

Messieurs,

Si notre regretté confrère s'était douté que la mort dût le prendre si prochainement, il ne m'aurait pas été permis d'exprimer les regrets que sa perte cause à l'Académie de Stanislas : sa modestie eût refusé, sans doute, des éloges bien mérités pourtant, et qui seuls calment la douleur d'amis affligés. Bien que difficile, ma tâche est douce à remplir ; elle dépasse mes forces, mais elle sera un témoignage des sentiments de notre Compagnie, fière d'attester la franchise, l'empressement avec lesquels elle salue et accueille le talent partout où elle le rencontre, jalouse de manifester ainsi son esprit libéral et indépendant. Tous m'envieront l'honneur de m'associer au deuil du diocèse et de l'Église.

Quand la perte d'un tel homme ne laisse pas insensible le libre penseur le plus indifférent, quelle ne doit pas

Digitized by Google

être l'émotion de ceux qui partageaient ses convictions et ses espérances?

Il y a deux mois, notre cher confrère m'écrivait: « Ma santé m'empêche désormais d'assister aux séances durant l'hiver, et la direction d'une publication de longue haleine, entreprise avant ma maladie, et qui ne sera point achevée d'ici quinze ou vingt ans, m'ôtera la liberté d'apporter ma contribution aux mémoires. Je viens donc vous prier d'accepter ma démission de membre titulaire. J'avais espéré jouir jusqu'à la fin de mes jours du charme et de l'intérêt de ces réunions de chaque quinzaine, où je rencontrais un accueil si cordial et où j'ai reçu tant de témoignages inoubliables d'estime et de sympathie. Puisque la Providence en a disposé autrement, je serai du moins heureux et grandement honoré de garder un lien avec la Compagnie. » Cette démission ne pouvait être acceptée; l'Académie, en lui accordant un congé de trois mois, rassurait la conscience d'un membre précieux qu'elle voulait conserver et espérait revoir, comme lui espérait vivre. Ne protestons pas, Messieurs, contre les décrets de la Providence. Oui, le fruit de vingt ans de vie dont avait encore besoin le savant directeur du *Dictionnaire de théologie catholique,* semble perdu. Perte irréparable. S'il est permis de citer ici le doux poète païen qui, à l'aube du christianisme, exprimait avec tant de tendresse tous les accents de la mélancolie humaine, avide de consolations, nous murmurerons tristement :

« ... Pendent opera interrupta !... »

Mais celui qui peut dire avec saint Paul : *Bonum cer-*

Digitized by Google

tamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi, celui qui, pour parler comme le livre de la Sagesse, *fecit mirabilia in vita sua,* cet homme a sûrement rempli sa tâche. La religion s'offensera-t-elle pourtant si une Académie, qui regarde avec joie s'accumuler le trésor des connaissances humaines, regrette de n'avoir pas vu mûrir une moisson dont les semences répandues abondamment dans un bon terrain par le geste large d'une main agile et généreuse, promettait une riche récolte ? Heureusement que M. le chanoine Vacant a formé des élèves dès longtemps initiés à son labeur, habiles déjà à manier l'instrument, à tracer droit le sillon, à le féconder, si bien que le laborieux théologien, tout en sentant les forces lui manquer, a pu dire cette parole que j'ai entendue il y a cinquante ans, au Congrès scientifique de France, de la bouche d'un des apôtres les plus infatigables de la science française, M. de Caumont : « Semons, semons toujours ! récoltera qui pourra » !

L'Église respecte et cultive tellement la science, qu'elle aime à s'associer aux regrets causés par la mort d'un savant. Ses docteurs ont toujours été éminents par leurs connaissances non moins que par leurs vertus. Tout n'est pas vain en l'homme, même « si nous regardons ce qu'il donne au monde[1] », surtout quand donner au monde, c'est donner aussi à Dieu, c'est contribuer à la gloire de la France qui n'amuse pas seulement l'Europe par sa littérature légère, mais l'édifie et l'instruit encore par les monuments de son érudition profane ou sacrée. Car,

1. Bossuet, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans.*

Digitized by Google

vous le savez, Messieurs, la renommée de M. l'abbé Vacant s'étendait au loin. Que n'ai-je le temps de raconter sa vie ! Vous seriez étonnés que, dans une carrière aussi courte, cet homme, qui n'a pu franchir l'âge redoutable de cinquante ans, ait trouvé la force et le temps de produire tant d'œuvres considérables.

Jean-Michel-Alfred Vacant est né à Morfontaine, arrondissement de Briey (Moselle), le 23 février 1852, d'une famille de cultivateurs, appartenant à cette race robuste, tenace et fine que produit le sol lorrain lorsqu'il est fécondé par les sueurs de ses enfants. Il fit ses études littéraires et philosophiques au petit séminaire de Montigny-lez-Metz et au grand séminaire de Metz et étudia la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Docteur en théologie dès 1879, loin de dédaigner les lettres, il se fit recevoir bachelier à Lyon ; suivit les cours de la faculté de Nancy dans la section de philosophie, pour se préparer au grade de licencié que lui décerna la faculté de Paris. Dès lors commence une série nombreuse et variée de travaux où se manifeste l'influence heureuse de saint Thomas d'Aquin, tant recommandé par le pape Léon XIII, et d'un délicat psychologue, dont il fut un des meilleurs élèves, M. Victor Egger, interprète fidèle de la philosophie universitaire. Mgr l'évêque de Nancy et de Toul, désireux d'encourager, de stimuler les études du clergé de son diocèse, tira un grand profit de la science, de l'activité du jeune théologien. L'abbé Vacant se multiplia : successivement professeur, directeur au grand séminaire de Nancy,

« Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier. »

Digitized by Google

La foi et la charité ont des secrets que les profanes lui envient. N'est-ce pas aussi l'amour de l'étude, la passion des lettres, la moins irréligieuse de toutes, celle que Dieu doit traiter avec indulgence, qui décuplèrent les forces de cet ouvrier infatigable ? Son œuvre la plus belle fut encore peut-être le cours de théologie que l'abbé Vacant professa au grand séminaire de Nancy, car il est encore de ces vaillants proscrits qui s'obstinèrent à vouloir rester Français, et Nancy l'avait enlevé au diocèse de Metz où Mgr Dupont des Loges tenait tant à le conserver. Seules les générations de prêtres qu'il a formées savent et pourraient attester ce qu'il a dépensé de forces et fait de bien dans ces années d'enseignement. Un jeune abbé, déjà très apprécié pour la richesse de son savoir, se plaisait à me dire hier le profit que lui et ses contemporains avaient retiré de ces leçons d'une doctrine si sûre, d'une critique si ferme et si pénétrante.

Mais ai-je le droit, Messieurs, quelque attrait qu'exercent ces graves et sublimes travaux, de me hasarder seulement à en faire l'énumération ? Une main profane n'ose y toucher. Je serai plus à l'aise en retrouvant l'abbé Vacant à l'Académie de Stanislas, qui s'empressa de l'appeler à elle, en 1887, alors qu'elle n'avait déjà plus le mérite de deviner son talent. Le rapporteur de la commission, que son ardeur communicative avait désigné à cette mission, l'abbé, devenu le cardinal Mathieu, recommandait le candidat aux suffrages de l'Académie, en proclamant que ce jeune savant était un théologien, philosophe, lettré, conciliant, qui pratiquait à merveille la belle maxime de saint Anselme : *Fides quærens intellectum*. Belle formule qui rapproche la foi et la science ;

Digitized by Google

comme le pieux, hardi et sincère archevèque de Cantorbéry, le théologien du XIX[e] siècle aurait pu s'écrier : « Accordez-moi donc, ô mon Dieu, vous qui accordez à la foi l'intelligence d'elle-même, de comprendre que vous êtes et ce que vous êtes, aussi bien que je le crois... Or, je crois que vous êtes un être tel qu'on n'en peut concevoir de plus grand. Est-ce qu'une semblable nature n'existerait pas, parce que l'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu » ? Noble lutte, Messieurs, entreprise pour le plus grand bien de l'adversaire qui sera vaincu, lutte qui mérite une victoire. Qu'on ne croie pas pourtant que le nouvel académicien se montrât indifférent aux questions purement littéraires ou scientifiques dont aiment à s'occuper les Académies de province. Nul n'y fut plus empressé, plus attentif, nul n'eut plus de gaîté, plus de curiosité. Élu membre titulaire en 1888, secrétaire en 1891, rapporteur des prix de vertu en 1895, président en 1896, il y prononça l'éloge d'un apôtre qu'il était digne de comprendre, le cardinal Lavigerie. Il devint l'âme de la Compagnie, comprenant, goûtant tout et ne manquant jamais une séance sans en témoigner par écrit ses regrets : son esprit en souffrait autant que sa conscience. Il revint une fois, au début de cette année, plein d'entrain ; sa main était défaillante, mais que l'étreinte en était douce !

C'est dans la salle de nos séances que nous continuerons à chercher et à considérer cette figure fine et austère, à entendre cette parole courtoise et persuasive. D'autres auront profité davantage de sa science et de sa foi, au pied de sa chaire ; mais, s'il n'a fait que passer de courtes heures à l'Académie de Stanislas, son souvenir

Digitized by Google

s'y perpétuera comme un exemple de ce que peut la volonté mise au service de la plus belle des causes, l'union et l'harmonie des exigences de la raison et des aspirations du cœur.

Digitized by Google

L'ÉNERGUMÈNE DE NANCY

ÉLISABETH DE RANFAING

ET LE

COUVENT DU REFUGE

Par M. Chr. PFISTER

L'histoire des possédées de Loudun est bien connue. Très souvent on a décrit les crises nerveuses auxquelles furent en proie, en cette petite ville du Poitou, dans les années 1631 et suivantes, la mère Jeanne des Anges et les sœurs du couvent des Ursulines; et on a raconté les scènes d'exorcisme dont fut témoin le parloir du monastère. Le nom d'Urbain Grandier — le jeune prêtre auquel les religieuses attribuèrent leurs troubles — est presque populaire ; et qui ne s'est indigné de l'horrible supplice qu'il subit le 18 août 1634, à cause des accusations insensées portées contre lui ? Si cet épisode est dans toutes les mémoires, c'est apparemment que, dans le fond du tableau, apparaît la figure du cardinal de Richelieu. Des écrivains se sont emparés de ce procès

Digitized by Google

pour accabler le ministre de Louis XIII et dénoncer ses superstitions : ce qui a obligé d'autres à défendre sa mémoire. Parce qu'aucun Richelieu n'y fut mêlé, on ignore à peu près complètement les faits qui se sont déroulés à Nancy, environ douze années plus tôt. Et pourtant ils offrent avec ceux de Loudun la plus grande analogie. Élisabeth de Ranfaing[1] présenta les mêmes symp-

1. Les documents sur Élisabeth sont assez nombreux. Lors des cérémonies d'exorcisme qui eurent lieu à Nancy, les uns nièrent, les autres affirmèrent la possession. Dans la première catégorie se rangea — nous verrons au cours de notre récit pour quels motifs — un religieux minime, le R. P. Claude Pythois. Il publia contre la possession un pamphlet : *La Descovverture des faux possedez. Très-utile pour recognoistre et discerner les simulations, feintiles et illusions, d'avec les vrayes et reéles possessions diaboliques. Avec une briefve instruction qu'il ne faut croire aux diables possedants. Ensemble la Conference tenuë entre Monsieur l'Evesque de Toul et le R. Père Pythois, Minime, touchant la pretenduë possedée de Nancy.* A Chaalons, chez Germain Nobily, près l'église Sainct-Germain, M.DC.XXI. Avec approbations des docteurs, in-12 de 66 et 46 pages. (Bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine.) Ce pamphlet amena une volumineuse réponse du médecin Remi Pichard, qui croyait à la possession. *Admirable vertu des saincts exorcismes sur les princes d'enfer possedants reéllement vertueuse dam[selle] Elizabeth de Ranfaing, avec ses iustifications contre les ignorances et calomnies de F. Claude Pithoys, Minime.* Nancy, Sébastien Philippe, 1622, 12 feuillets non numérotés, 674 et 104 pages. (Exemplaire complet à la Société d'archéologie lorraine, incomplet à la Bibliothèque de la ville.) Pichard, au milieu de beaucoup de fatras et d'érudites citations des auteurs anciens, décrit avec une grande précision les symptômes que présenta Élisabeth et, à ce point de vue, il nous sera très utile. Nous citons l'ouvrage : Pichard.

Élisabeth, après la création du Refuge, a écrit, sur l'ordre de ses supérieurs, le récit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa possession ; c'était une autobiographie analogue à celle qu'a laissée Jeanne des Anges et qu'ont publiée les docteurs Gabriel Legue et Gilles de la Tourette : *Sœur Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun.* Paris, aux bureaux du *Progrès médical,* 1886, dans la bibliothèque diabolique. Cette autobiographie a servi de base, encore du vivant d'Élisabeth, à une histoire, composée par un jésuite du Noviciat, admirateur passionné de la sainte et qui fut condamné à ce propos, comme nous le

tômes morbides qu'on observa plus tard chez Jeanne des Anges ; et la nouvelle de sa possession fit grand bruit de par le monde. En ses accès, l'énergumène de Nancy prononça, elle aussi, un nom propre d'homme ; — et ce fut un arrêt de mort pour le jeune médecin Charles Poirot. Jeanne des Anges, le calme revenu, fut douée, dit-on, par le ciel, de vertus miraculeuses et, jusqu'au

---

verrons, par la cour de Rome. Le travail est demeuré manuscrit ; mais il nous a été conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale : fonds français, n° 1783 (ancien de la Mare 387 et Regius, 7840 *b.*). Il a pour titre : *La vie de la révérende Marie Élizabet de la Croix de Jésus, fondatrice de la congrégation de nostre Dame-du-Refuge et première supérieure de son premier monastère à Nancy.* La biographie s'arrête en 1619, lors de l'arrivée définitive d'Élisabeth à Nancy ; il ne semble pas que l'auteur l'ait achevée. A la fin du manuscrit, on lit en effet cette note : « L'auteur de cet ouvrage est le révérend père Jean d'Argombat, de la compagnie de Jésus et depuis de l'ordre des frères Prescheurs sous le nom de père Hiacynthe d'Argombat, qui mourut l'an 1654 en opinion de saincteté à Chaumont en Bassigny, avant que pouvoir achever cet ouvrage. » Pour les débuts de la vie d'Élisabeth, nous renverrons de préférence à ce travail, dont jusqu'à présent les historiens modernes n'ont pas fait usage. Nous citons le manuscrit : d'Argombat. Il y a peu de chose à tirer d'un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 14,645, à la page 90 : *Vie de la Rév. mère Élisabeth de la Croix, religieuse de Nancy.* Ce ne sont que des notes très succinctes, contenant des réflexions plutôt que des détails biographiques. — La même biographie d'Élisabeth et des notes provenant du couvent du Refuge ont été à la disposition d'un écrivain mystique fort célèbre au XVIIe siècle, Henry-Marie Boudon, connu sous le titre de grand archidiacre d'Évreux. Né à la Fère-en-Thiérache (Aisne) en 1624, il avait eu pour marraine Henriette de France, la future reine d'Angleterre. En 1682, Boudon fut appelé à Munich pour diriger la conscience troublée de la duchesse de Bavière. Il passa à Nancy, assista le jour de la Pentecôte à l'office dans la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours ; puis il se rendit au monastère du Refuge. Là il s'engagea à écrire à son retour d'Allemagne la vie de la fondatrice. (Cf. Collet, *La vie de M. Henri-Marie Boudon,* nouvelle édition, Paris, 1762, p. 202 ; Cf. encore p. 222-250, où se trouve un véritable abrégé de l'ouvrage de Boudon sur Élisabeth.) On lui remit naturellement tous les papiers nécessaires. Il tint parole et l'écrit fut

Digitized by Google

XVIII[e] siècle, ses ossements, mis en un reliquaire, ont accompli des miracles. Élisabeth de Ranfaing, quand elle fut à moitié guérie, fonda un nouvel ordre de fem-

---

imprimé dans les Pays-Bas par les soins de la princesse de Vaudémont, belle-fille de Charles IV et de Béatrix de Cusance. Il a pour titre : *Le triomphe de la Croix en la personne de la vénérable mère Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus*. Liège, 1686, 584 pages in-12. Boudon était l'homme le mieux désigné pour écrire cette œuvre. Les questions de possession le préoccupaient beaucoup et voilà sans doute pourquoi, à son passage à Nancy, il avait été faire visite au Refuge. En 1683, il fit paraître à Chartres une biographie du P. Jean-Joseph Surin, le jésuite illuminé et pris de délire érotique qui avait exorcisé, à partir de 1634, Jeanne des Anges : *L'homme de Dieu en la personne du P. Jean-Joseph Seürin,* Chartres, Claude Peigné, 420 p. La biographie d'Élisabeth forme comme un pendant à celle de Surin. Elle est fort longue, entremêlée d'effusions pieuses ; mais Boudon a puisé aux sources, et, pour la période de 1619, où s'arrête d'Argombat, jusqu'à la mort d'Élisabeth, c'est un document de premier ordre. Nous citerons l'ouvrage : Boudon. C'est d'après Boudon et « des Mémoires communiqués par la Mère Angèle, supérieure de Nancy », qu'a été écrit l'intéressant résumé dans [Hélyot] *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires,* t. IV (Paris. Coignard, 1715), p. 344-361. — Le livre de Boudon, fort indigeste, ne semble pas avoir été très répandu. Les religieuses du Refuge, au début du XVIII[e] siècle, demandèrent à un jésuite, le P. N. Frison, d'écrire une vie de leur fondatrice. Frison avait déjà publié quelques ouvrages de piété et des livres sur la Lorraine : une *Vie de saint Sigisbert*, une *Vie d'Éléonore d'Autriche*, mère du duc Léopold. (Cf. sa bibliographie dans le *Catalogue* de Sommervogel.) Après quelques hésitations, il accepta. Il ne semble pas avoir connu le travail de Boudon ; mais il a eu entre les mains « les mémoires originaux et les attestations autentiques d'un grand nombre de témoins occulaires les plus dignes de créance ». Visiblement, il s'est servi de d'Argombat et d'autres pièces contemporaines aujourd'hui perdues. Son livre parut à Avignon, où les sœurs du Refuge avaient fondé une maison : *La vie de la vénérable mère Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus, dite dans le monde Élisabeth de Ranfaing*. Chez François Girard, M.DCC.XXXV, x-419 p., petit in-4°. Même après d'Argombat et Boudon, il y a des détails à glaner dans ce livre que nous citerons : Frison.

Les écrivains lorrains modernes se sont surtout servis de Frison. A lui sont empruntés les quelques détails donnés par dom Calmet, *Biblio-*

Digitized by Google

mes, et toujours les religieuses du Refuge l'ont considérée comme une sainte; à plus d'une reprise elles songèrent à demander au souverain pontife sa canonisation. Nous

---

thèque lorraine, 1751, col. 782-784; par Lionnois, *Histoire de Nancy,* III, 90-98 (avec une longue citation des Mémoires de Beauvau); par Digot, *Histoire de Lorraine,* V, 117-118; par Guinot, *L'abbaye de Remiremont,* 196-203. C'est Frison qu'a pris pour guide M. l'abbé Grandemange, aumônier de la Maison de secours, installée dans les anciens bâtiments du Refuge : *Notice biographique sur Élisabeth de Ranfaing, fondatrice de la maison du Refuge de Nancy,* Nancy, Vagner, 1883, 55 pages, in-8°, avec photographie d'un tableau de la Maison de secours (Extrait de la *Semaine religieuse*). M. Grandemange a fait preuve de bonne volonté; mais il reste fidèle à la tradition. — M. Félix Delaville a donné un petit écrit qui est de pure hagiographie : *Élisabeth ou résignation dans les souffrances,* Limoges, Barbou frères (1853). Autre édition s. d., parue en 1864. — Signalons encore dans l'*Est républicain* du 19 octobre 1899 et jours suivants des articles sur Élisabeth et le Refuge, de M. Badel.

Élisabeth a écrit elle-même et laissé écrire sa biographie. Ses trois filles, entrées en religion avec elle, ont imité son exemple, et leurs biographies nous ont été conservées dans un manuscrit, d'écriture fort nette, appartenant à la bibliothèque de Nancy : n° 963 (442) : *Copie de ce que la reverande mère Marie-Paule de l'Incarnation a écrit par obéissance* (autobiographie). Elle est suivie du : *Recueil des vertus de la reverande mère Marie-Paule, supérieure et fondatrice du monastère de Notre-Dame du Refuge d'Avignon, écrit par des religieuses qui en ont été les témoins oculaires.* Vient plus loin : *Abrégé des vertus de la mère Marie-Dorothée de la Sainte-Trinité, ditte au monde Marie du Bois* et *Les vertus de la reverende mère Marie Colombe de Jésus, ditte au monde Claude-Élisabeth du Bois.* On trouvera en ces récits beaucoup de traits intéressants pour l'histoire de la mère. On continua du reste d'écrire dans la suite la biographie des supérieures du Refuge; nous citerons plus loin la *Vie de la mère Marie-Thérèse Érard.*

Outre ces documents, nous nous servirons des archives du monastère du Refuge, aux archives départementales, H, 2752-2806, et de quelques autres dossiers aux mêmes archives. Nous publierons notamment d'après les pièces justificatives des comptes du receveur de Châtel les deux sentences qui condamnèrent à mort Charles Poirot et Anne-Marie Boulay, B. 4282.

Nous avons conservé quelques portraits d'Élisabeth. Le tableau qui se trouve à la chapelle du Refuge de Besançon (aujourd'hui chapelle de

Digitized by Google

voudrions raconter très simplement son histoire, telle qu'elle nous apparaît, dégagée de la phraséologie religieuse et des appréciations de ses anciens biographes, et à la lumière des observations qu'a faites la science moderne.

---

l'hôpital) ne présente pas grand intérêt. Élisabeth, en costume séculier, est entourée d'une gloire. Nous attribuons beaucoup plus de prix à un petit tableau qu'on conserve à la Maison de secours de Nancy et qui représente Elisabeth en religieuse : à ses pieds trois petits agneaux blancs qui symbolisent sans doute ses trois filles. Le tableau a été photographié pour la brochure de l'abbé Grandemange. Deux portraits ont été gravés : l'un en grand format représente la mère agenouillée, la couronne d'épines sur sa tête ; deux croix apparaissent à droite dans le ciel. Légende : *Portrait de la M. Élisabeth de la Croix de Jésus, fondatrice de l'Institut N.-Dame du Refuge des Vierges et Filles pénitentes à Nancy en Lorraine l'an 1624, professe avec trois de ses filles l'an 1634, toujours fille de la Croix depuis son enfance jusques à son decebs, qui arriva le 14^e^ de janvier 1649, âgée de 56 ans.* (Archives départementales, H, 2795.) L'autre petit format a pour auteur S. de la Roussière. La mère debout tient les bras croisés et soutient de la gauche un crucifix. Légende : *Portrait de la M. Élizab. de la Croix de Jésus, fondatrice de l'instit. de N^re^-Dame du Refuge des Vierges et filles pénit. à Nancy en Lorraine l'an 1624.....* A Nismes, en novembre 1654. L'abbé Marchal a fait reproduire cette gravure par Christophe. Il existe de cette gravure un second état : A. Pointel del. d'après de la Roussière.

Digitized by Google

I

NAISSANCE D'ÉLISABETH. — SON ENFANCE. — LA SORCELLERIE. — PREMIÈRES CRISES. — SON MARIAGE AVEC FRANÇOIS DU BOIS. — NAISSANCE DE SIX ENFANTS. — DISGRACE DU MARI; SA MORT. — VEUVAGE D'ÉLISABETH. — ELLE SE RETIRE A REMIREMONT. — ELLE VEUT ENTRER AU COUVENT.

Élisabeth de Ranfaing vint au monde le 30 octobre 1592[1]. Elle appartenait à une famille noble[2]; mais son éducation ne répondit pas à l'illustration de sa naissance. Son père, Jean-Léonard de Ranfaing, avait eu une jeunesse orageuse. Il s'était enfui de la maison paternelle, avait « passé les premières fougues de sa jeunesse à la suite des armées en qualité de soldat[3] », était rentré enfin en son pays et avait épousé, sur les conseils des siens, une femme beaucoup plus âgée, Claude de Magnières[4]. Jean-Léonard avait conservé les habitudes des reîtres et des lansquenets; Claude, toujours malade, ne put s'occuper de son enfant. On la confia à la doyenne du chapitre de Remiremont, Mme Marguerite de Ludres[5], qui

1. Nous ne donnerons pas de justification pour les faits sur lesquels tous les biographes sont d'accord.

2. Ranfaing est un hameau du territoire de Saint-Nabord, aujourd'hui canton de Remiremont (Vosges). Le grand-père, Simon de Ranfaing, avait été anobli le 19 novembre 1557. Les armoiries étaient d'or, à la jumelle d'azur, la première brisée d'une quintefeuille d'argent, surmontée d'un léopard de gueules. Dom Pelletier, *Armorial de Lorraine,* IV, 675.

3. D'Argombat.

4. Magnières, aujourd'hui canton de Gerbéviller, Meurthe.

5. Fille de Jean II de Ludres. Comte de Ludres, *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine,* II, 219 note.

Digitized by Google

se montra envers elle bonne et douce; mais la chanoinesse mourut alors que son œuvre était à peine commencée. Quand Élisabeth eut atteint sa septième année, on la mit dans un pensionnat de l'ordre de saint François où l'on refusa bientôt de la garder. Elle grandit, livrée à elle-même, et tout ce qu'elle entendit dire en son entourage fit sur elle une impression profonde. Or, il n'était bruit alors que d'exploits du diable et d'effroyables sabbats; la Lorraine était peuplée de sorciers et de sorcières, et le procureur général Nicolas Remi avait envoyé sur le bûcher plus de neuf cents victimes, sous prétexte qu'elles avaient signé un pacte infernal. Au seul nom de Satan, de Belzébuth, de Persin ou de Verdelet, l'on tremblait au fond des palais comme dans l'humble chaumière. Mais si tant de personnes se donnaient au Malin, d'autres redoublaient d'ascétisme et mortifiaient la chair pour ne pas succomber à la tentation, et l'on vantait en tous lieux l'excès même de leurs pénitences. Est-il étonnant que de telles conversations aient agi de façon funeste sur une enfant débile, prédisposée à la maladie par les fatalités héréditaires? Elle eut des visions atroces. L'un de ses biographes nous dit : « Il est assuré qu'à l'âge de quatre ou cinq ans l'un de ces esprits d'enfer se fit voir à elle sous la forme d'un monstre sans tête, et un autre, à l'âge de dix ans, la précipita du haut d'une muraille à bas[1]. » Et, pour échapper à ces obsessions, elle aussi va s'imposer des rigueurs qui achèveront de la détraquer. Elle se donnait en secret la discipline; elle appliquait sur sa peau nue des ceintures de cilice; elle s'abstint de

1. Boudon, p. 22.

Digitized by Google

manger à table; la nuit, après que sa mère l'avait embrassée et était sortie de sa chambre, elle se levait de son lit bien chaud et couchait sur le pavé.

Les parents essayèrent de réagir et la menèrent dans le monde: mais ils ne purent changer son humeur. L'on s'avisa qu'un seul remède pourrait être efficace : le mariage. Élisabeth avait grandi et était devenue belle, de cette beauté des mystiques aux grands yeux exaltés. Même l'archiduc Albert, qui passait par Remiremont pour se rendre en son gouvernement des Pays-Bas, frappé de cette grâce, avait demandé de l'emmener à Bruxelles, pour l'élever avec les demoiselles de sa cour. Au premier mot de mariage, tout l'être d'Élisabeth se soulève; elle déclare nettement qu'elle ne veut appartenir qu'à Dieu. Mais ses parents insistent, supplient, menacent; et, finalement, elle se laisse traîner à l'autel.

On s'explique aisément qu'Élisabeth ait montré envers son mari quelque aversion. Elle avait alors — c'était en l'année 1607 — quinze ans; et son mari en comptait cinquante-sept. C'était un gentilhomme, François du Bois, qui exerçait, depuis 1589[1], dans le voisinage de Remiremont, une charge assez importante. Il était receveur et capitaine d'Arches; il avait même le titre de « gouverneur de la Voge ». Sa fonction était à la fois militaire et financière. Il commandait le château et avait une petite garnison sous ses ordres; il levait les deniers du domaine ducal en l'étendue de la prévôté d'Arches. Nous avons encore la série des comptes de gestion qu'il présentait chaque année à l'administration centrale. Fran-

1. Voir ses comptes aux archives départementales, B. 2496-2562.

Digitized by Google

çois du Bois venait de perdre sa première femme, lorsque, triste de sa solitude, il demanda la main de la toute jeune Élisabeth.

Le mariage dura neuf années (1607-1616). Les deux premières, aucun enfant ne naquit. Mais, après un pèlerinage que fit Élisabeth à Saint-Nicolas-de-Port[1], elle se sentit enceinte et, dès lors, comme dit le biographe, elle unit à la beauté de Rachel la fécondité de Lia[2]. Les enfants se pressèrent « comme de nouveaux plants d'oliviers à l'entour de sa table[3] ». Ils furent au nombre de six, cinq filles et un garçon. Celui-ci et deux de ses sœurs moururent en bas âge ; mais elle conserva ses trois autres filles qui la suivirent plus tard dans le cloître. Ce n'est pas l'un de nos moindres sujets d'étonnement que la maternité n'ait point préservé cette femme des terribles crises dont nous devrons parler plus loin.

Malgré la naissance de ces nombreux enfants, l'union entre François du Bois et Élisabeth de Ranfaing ne fut pas heureuse. Les biographes de la femme ne sont pas tendres pour le mari. Ils nous le représentent fantasque, brutal, jaloux. Il l'aurait injuriée et souvent battue. Toute l'autorité à la maison aurait été accaparée par une fille du premier lit; la belle-mère n'aurait été que son humble servante. Souvent, nous dit-on, l'époux envoyait sa jeune femme à deux ou trois lieues d'Arches à pied, par les temps les plus incommodes, sous prétexte de chercher quelque bagatelle; il lui ordonnait de

1. Autobiographie de la mère Marie-Paule.
2. Frizon, p. 79.
3. Boudon, p. 53.

Digitized by Google

monter des chevaux ombrageux et elle fut obligée de dompter des « haquenées de Tartarie[1] ». Dans un voyage qu'il lui commanda de faire à Besançon, elle courut les plus grands dangers. Puis, partout, il la faisait épier. La moindre parole qu'elle adressait à un homme, le moindre signe de tête étaient mal interprétés et éveillaient la susceptibilité du mari. Et cependant les galants, nous dit-on, piqués au jeu, cherchaient à s'introduire dans la maison; ils saisissaient le premier prétexte et même avaient recours à des déguisements. Ils s'habillaient tantôt en pèlerins, tantôt en capucins. Mais toujours ils furent éconduits. Un jour, un gentilhomme[2], plus épris que les autres, décida le duc de Lorraine Henri II à se rendre à Arches : force était bien au fonctionnaire de le recevoir ainsi que les principaux seigneurs de la cour. L'occasion de parler à la belle était ainsi trouvée, par un moyen qui pourrait servir à quelque librettiste d'opérette. Mais Dieu protégea sa créature; le voyage de la cour fut contremandé et les bagages, qui étaient déjà arrivés, furent pliés. L'honneur de M. du Bois ne courut aucun risque; sa passion continuait, malgré tout, à torturer la femme et à lui rendre la vie insupportable.

Voilà ce que nous disent les panégyristes d'Élisabeth; pourtant — sans vouloir nier ces accès de jalousie bien naturels chez un vieillard qui a épousé une enfant —

1. D'Argombat.

2. D'Argombat prétend que c'était « le plus grand favori du souverain ». S'agirait-il d'André Desbordes qui devait plus tard être condamné pour sorcellerie, à la suite du supplice de Charles Poirot et d'Anne-Marie Boulay ? Si la conjecture est juste, combien plus tragique encore apparaît la destinée de Desbordes !

Digitized by Google

nous sommes tenté de prendre parti pour lui contre elle. Avec ses scrupules excessifs, ses bouderies, ses variations d'humeur, elle lui devait rendre la vie fort dure. « Le premier des devoirs d'une femme mariée, écrit l'un des biographes, c'est l'amour envers son mari[1]; » et Élisabeth n'aimait pas le sien. Tantôt elle lui montrait la froideur la plus glaciale, tantôt, comme pour se faire pardonner, elle multipliait les prévenances et les attentions. Je suppose que les médecins de l'époque, s'ils avaient eu la science de ceux de nos jours, auraient prononcé un nom de maladie; en tout cas, il me semble certain que, si le mari lui fit faire des exercices un peu violents, ce fut dans la louable intention de la guérir. Mais la guérison ne vint pas; et ces années d'union s'écoulèrent tristes, malgré la présence des enfants. Un coup terrible devait bientôt frapper le ménage. Du Bois avait fait d'assez fortes dépenses : près du château d'Arches, il s'était construit une fort belle maison[2]. Bientôt des bruits fâcheux coururent contre le receveur; on l'accusa de malversations; le duc Henri II envoya une commission pour examiner ses comptes. Il y avait eu négligence, non détournement; néanmoins, du Bois dut résigner sa charge à son fils du premier lit, Charles (1615)[3]. Le capitaine ne supporta pas sa disgrâce; il s'éteignit le 4 juin 1616, après avoir été admirablement soigné par sa femme[4]. Il laissait Élisabeth sans ressour-

1. Frizon, p. 25.
2. D'Argombat.
3. A partir de 1616, Charles du Bois est receveur d'Arches. Archives départementales, B. 2563.
4. D'Argombat raconte ici une histoire fort singulière. Le mari serait

Digitized by Google

ces, enceinte[1] de six mois, avec trois filles à élever et de nombreuses dettes à payer. La veuve, âgée de vingt-quatre ans, se retira à Remiremont, où un nouveau malheur ne tarda pas à la frapper. Elle perdit sa mère ; aussitôt son père de se remarier avec une jeune femme très avare[2]. On força Élisabeth de renoncer à l'héritage maternel auquel elle avait droit.

Tous ces malheurs exaltèrent encore chez la jeune veuve le sentiment religieux. Elle courait sans cesse de sa maison au confessionnal : elle communiait tous les jours. Elle restait des heures entières en contemplation devant le Crucifix. Un jour, dans l'église paroissiale, elle se sentit tellement enflammée de l'amour du Christ qu'en un transport de ferveur elle se lia au Divin Époux et fit vœu de chasteté perpétuelle. Elle voulut entrer au couvent et elle souhaitait se donner au monastère qui exigeait de la nature humaine le plus de sacrifices. Un recollet, le père Florent, qu'elle avait rencontré dans un voyage à Metz, lui indiqua les Recollettes de Verdun, récemment réformées ; — l'évêque Charles de Lorraine venait d'inaugurer leur nouvelle église, le 29 juin 1617[3]. On était tout disposé à la recevoir ; mais, avant d'entrer

---

mort sans confession ; aussitôt Élisabeth fit vœu d'accomplir un pèlerinage à Notre-Dame-des-Trois-Épis, si le défunt était rappelé à la vie. La prière fut exaucée et M. du Bois ne mourut — pour de bon — que quelques jours plus tard.

1. D'Argombat. L'enfant mourut aussitôt après sa naissance.

2. Marie de Launoy, fille de Jean de Launoy, écuyer, et de Jeanne de Moroge. Cf. dom Pelletier, IV, 675.

3. Roussel, *Histoire ecclésiastique de Verdun*, 2e édition, t. II, p. 270.

Digitized by Google

en religion, il lui fallait bien pourvoir au sort de ses filles[1]. On les eût volontiers acceptées comme pensionnaires au couvent de l'Annonciation de Nancy, qui avait été créé dans la Ville-Neuve[2] et qui fut l'une des maisons religieuses de la rue des *Quatre-Églises ;* seulement les Annonciades exigeaient que la mère fît profession chez elles et elle trouvait que la règle créée par Jeanne de France était trop douce! Élisabeth n'avait point encore pris de résolution définitive, quand tout à coup elle fut entraînée, à la suite d'un événement en apparence insignifiant, en un abîme de malheurs[3].

II

L'EXCURSION AU SAINT-MONT ET LE MÉDECIN CHARLES POIROT. — LE MORCEAU DE PETIT SALÉ. — PREMIERS SYMPTOMES DE LA POSSESSION. — NOUVELLE RENCONTRE AVEC LE MÉDECIN. — LES CRISES NERVEUSES. — LES CAPUCINS DE REMIREMONT. — LE PREMIER VOYAGE A NANCY. — EXORCISME A L'ÉGLISE SAINT-GEORGES. — EXORCISMES A REMIREMONT. — ÉLISABETH ENLEVÉE PAR ORDRE DU DUC.

Ce fut le 20 février 1618. Malgré un froid assez vif, la journée était très belle et un soleil d'hiver illuminait de ses pâles rayons la vallée de la Moselle. Une parente vint solliciter Élisabeth de profiter de ce temps favorable

1. Un neveu d'Élisabeth, chanoine à la cathédrale de Metz, s'était chargé de l'une d'elles. Il restait à pourvoir au sort des deux autres.

2. Le couvent venait d'être fondé en 1616 par François de Fresnel, capitaine des gardes de Henri II. Lionnois, III, 133.

3. D'après d'Argombat, elle aurait été avertie des épreuves qui l'attendaient par un songe ; et le jésuite raconte longuement son épouvantable cauchemar.

Digitized by Google

pour faire avec quelques amies un pèlerinage au Saint-Mont. Sur cette montagne, Romaric et Amé avaient fondé, au début du VII[e] siècle, un double monastère d'hommes et de femmes. Au XII[e] siècle, le monastère de femmes s'était transporté dans la vallée et avait gardé le nom de *Romarici-mons,* Remiremont; mais, sur le sommet, des moines continuaient de prier. Les chanoines augustins qui avaient succédé aux bénédictins desservaient l'ancienne église[1]. Arrivée au haut avec ses compagnes, Élisabeth de Ranfaing fit une fervente prière devant les sept chapelles qui précédaient le temple, puis elle entra dans l'église et, devant l'image de la Vierge, elle renouvela son vœu de chasteté. On fut obligé de l'arracher à sa contemplation pour l'avertir que le dîner était servi en une auberge du voisinage. Elle s'aperçut alors que des hommes se trouvaient dans la compagnie. L'un d'eux, Charles Poirot, médecin de S. A. et des dames de Remiremont, récemment anobli[2], comme les médecins l'étaient en général à cette époque, se montra empressé. Il pria la jeune veuve de s'approcher du feu; à table, il vanta la beauté de sa jeune fille qui était de la partie ; il lui reprocha doucement de ne boire que de l'eau ou de la tisane; puis, mais ici nous laissons la parole à la plus

---

1. Catherine de Lorraine y appellera bientôt les bénédictins de la congrégation réformée de Saint-Vanne. Cf. notre étude sur *Catherine de Lorraine* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1897), p. 45.

2. Le 23 août 1616. Les lettres de noblesse ne furent vérifiées qu'après ces événements, le 19 février 1619. Les armoiries furent d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois grenades d'or, tigées et feuillées de même, et en pointe d'une levrette courante d'argent. Dom Pelletier, IV, 660.

Digitized by Google

ancienne relation — « comme elle ne prêtait point l'oreille à tous ces discours, et n'y faisait nulle sorte de réponse, il prend une pièce de salé (ah! voici le coup fatal!), il en sert à chacun selon le rang qu'il tenait à table et n'eut garde d'oublier d'en donner à notre veuve, puisqu'il n'en donnait aux autres que pour avoir occasion d'en donner à celle-ci. Elle n'en eut pas mangé un morceau qu'elle sentit aussitôt qu'elle avait mangé autre chose que du salé. Ah! détestable avorton de l'enfer, sous ce morceau de salé tu avais caché un philtre[1]! » — A notre tour, nous nous exclamerons : Étrange fatalité qui pèse sur la destinée! Pour avoir servi à la ronde d'un plat de viande, ce jeune médecin instruit, distingué, sera, après les plus extraordinaires péripéties, condamné à mort, quatre années plus tard et périra sur le bûcher!

Quand Élisabeth fut rentrée à Remiremont, elle fut poursuivie par l'image de Charles Poirot. Toutes les paroles du médecin furent scrutées par elle; tous ses gestes repassèrent sous ses yeux. « Le feu que le maléfice avait allumé, dit avec énergie un biographe, alla de l'imagination dans l'esprit, et de l'esprit au corps[2]. » Elle, si chaste, a des pensées obscènes et elle se trouve en des états physiques affreux. En même temps, elle devient coquette. Au lieu de porter le second deuil de sa mère, elle s'attife avec grand soin; elle frise ses cheveux; elle fait ses sourcils; et — nous donnons de nouveau la parole à la plus ancienne relation — « comme son affliction l'avait rendue toute pâle et défaite, elle pinsotait ses joues

1. D'Argombat.
2. Frison, p. 109.

Digitized by Google

afin d'y faire paraître du vermillon ». En même temps qu'elle se livrait à ces actes, elle en avait horreur ; ce n'était pas elle qui agissait, mais un autre ; ce n'étaient pas les deux hommes que chacun de nous porte en soi qui étaient aux prises ; non, c'était le démon lubrique qui luttait contre la chaste femme. L'idée qu'elle avait été ensorcelée se présenta tout naturellement. Elle eut recours aux prières, aux longues stations dans les églises. Mais les crises ne passèrent pas ; elles durèrent du 20 février jusqu'au milieu de juin. Elle commença à éprouver quelque soulagement pendant la Fête-Dieu, alors que le Saint-Sacrement était exposé sur l'autel.

Ce n'était que léger répit au mal. Le jour même de l'octave du Saint-Sacrement, le 18 juin 1618, elle rencontra par hasard, dans la rue, le médecin Poirot en compagnie d'un chanoine du chapitre. Poirot, par politesse, lui adressa la parole, lui demanda des nouvelles de sa santé. Élisabeth se sentit troublée profondément ; et, plus tard, elle soutiendra qu'à ce moment précis le médecin lui aurait « jeté un souffle puant où un sort était enfermé[1] ». De nouveau, ses odieuses pensées se réveillèrent ; mais à la douleur morale s'ajouta en plus la souffrance physique. Toute une moitié de son corps devint paralysée et, tandis qu'elle était tout à fait insensible, l'autre moitié lui causait des maux atroces ; puis Élisabeth perdait tantôt le goût, tantôt le tact, ou encore l'odorat, ou bien l'ouïe. L'apothicaire de Remiremont se déclara impuissant devant une telle maladie ; il fallait bien recourir au médecin et l'unique médecin de la ville

1. D'Argombat.

Digitized by Google

était Poirot. Mais chacune de ses visites, comme bien l'on devine, surexcite la patiente. Est-ce de l'amour? Est-ce de la haine? Les deux sentiments sont bien voisins; et, de fait, elle déteste maintenant ce docteur qui ne la regarde que comme un cas intéressant. Elle l'accuse de vouloir se faire aimer d'elle par des philtres magiques, de lui faire des saignées ou de lui poser des ventouses pour pouvoir contempler sa nudité, de placer près d'elle des personnes uniquement chargées de la décider à un mariage. Et Élisabeth redouble ses dévotions. L'abbesse de Remiremont, Catherine de Lorraine, qui voulait réformer les chanoinesses, vient d'appeler dans la ville toute une horde de religieux mendiants — et ignorants. En 1619, elle y a introduit les Capucins[1] et c'est chez ces moines que court Élisabeth, dès qu'elle peut se tenir debout. A la maison, elle relit sans cesse l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales[2]. Poirot lui reproche de trop fréquenter les Capucins; il l'appelle par plaisanterie Mademoiselle Philothée — l'on se souvient que c'est à Philothée, amoureuse de Dieu, que le tendre évêque de Genève adresse ses paroles. Toutes ces exhortations détournées, faites sur un ton enjoué, rendent la malade furieuse. Cette fois-ci, elle signifie avec rage au médecin son congé. Mais, lui parti, elle est hors d'elle; des abcès se forment dans la gorge et dans la bouche; la tête et le ventre enflent au point de devenir monstrueux[3]. D'odieuses calomnies sont répandues, et

1. Voir notre étude sur *Catherine de Lorraine*, p. 43-44.

2. D'Argombat.

3. La *Relation* de d'Argombat dit même : « D'autrefois, on voyait

la belle-mère chuchote à des oreilles complaisantes que la malade pourrait bien être enceinte [1]. Poirot, qui a refusé tout honoraire — on lui en fera un crime plus tard — est rappelé et revient par sentiment du devoir de la profession. Il conseille avec grande sagesse un changement d'air, un voyage aux eaux de Plombières ou bien même un pèlerinage au Saint-Suaire de Besançon : cette relique était, au début du XVII[e] siècle, fort à la mode. Mais, quand Élisabeth, revenue de sa crise, a appris la présence du médecin, elle s'irrite, elle déclare qu'elle ne veut rien savoir de lui, qu'il est la vraie cause de ses intolérables douleurs [2], et, au lieu de quitter Remiremont, elle courut à l'église et prit un nouveau confesseur.

Jusqu'à présent, sa conscience avait été dirigée par un prêtre séculier, M. Varinet, esprit doux et placide. Il avait, à ce qu'on assure, le don des larmes et pleurait à volonté, toutes les fois qu'il était nécessaire de toucher un pécheur [3]. Il s'était efforcé de calmer l'énergumène, de détourner ses soupçons. Mais voici qu'après cette crise

---

sa teste s'entr'ouvrir et à quelque temps de là se refermer, ce qui causait un extrême étonnement à l'esprit de ceux qui étaient présents. »

1. Jeanne des Anges présenta plus tard les mêmes phénomènes, et, quoique vierge, elle se crut enceinte des œuvres de Satan. Elle eut des vomissements continus et des douleurs d'estomac ; des sérosités blanchâtres sortaient de ses seins. Jeanne résolut alors de finir avec la vie, mais en sauvant l'enfant qu'elle croyait porter en elle. Le 2 janvier 1635, elle monta à sa chambre, prit un grand couteau et plaça près d'elle un vase rempli d'eau pour baptiser son fruit. Au moment où elle approcha le couteau de son corps, l'émotion fut trop vive et elle tomba en une violente crise. Plus tard, le ventre revint à l'état normal et l'on crut que l'enfant, né du diable, était retourné au diable. Voir l'autobiographie, éd. Legue et Gilles de la Tourette, p. 89-90.

2. Elle accusera Poirot d'avoir voulu l'empoisonner par deux fois.

3. D'Argombat. Frison, p. 90.

Digitized by Google

elle s'adressa à un de ces nouveaux venus à Remiremont, à un Capucin, le révérend père Léon qui lui était quelque peu parent. Après une confession, coupée au milieu par un horrible accès, le père Léon excita la pauvre femme; il soutint que son état n'était pas du ressort de la nature, il la déclara en réalité victime des démons; et c'est sur ses conseils qu'Élisabeth se décida à se présenter aux religieux de Nancy, pour les inviter à l'exorciser. Au moment du départ, elle revit le médecin qui blâma vivement ce voyage. Poirot devinait que les cérémonies étranges de l'exorcisme allaient achever la ruine de cette santé déjà si fortement ébranlée[1]. Plus tard, on dira qu'il a eu peur des révélations de Satan!

Élisabeth arriva à Nancy, le jour de la Saint-Jean, 24 juin 1619. Il y avait déjà plus d'un an et demi qu'elle était malade! Elle se rendit aussitôt à l'église de la collégiale Saint-Georges, et y fit une prière fervente devant l'image de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle qui, encore de nos jours, est honorée à la cathédrale de notre ville. Elle consulta l'écolâtre de Saint-Georges, Didier Jullet[2], qui nous a laissé une curieuse relation des miracles accomplis devant cette statue; il fut d'avis que ses souffrances avaient été causées par des maléfices et il l'exorcisa pendant un mois environ. Les Capucins qui s'étaient installés à l'extrémité de la rue Saint-Dizier, vinrent à la rescousse. Sans doute les démons refusèrent de donner

1. Frison, p. 138.

2. Pichard, p. 74. Sur Didier Jullet, voir Lepage, *La collégiale Saint-Georges,* LIX. (Extrait des *Bulletins de la Société d'archéologie lorraine,* 1849.) Jullet, provincial des Minimes, auteur des *Miracles de N.-D. de Bonsecours,* semble être un personnage différent.

Digitized by Google

des signes visibles de leur présence, mais Élisabeth se sentit soulagée ; elle voulut entrer chez les Annonciades, mais celles-ci ne consentirent à la recevoir que sur un certificat de santé signé de son médecin ordinaire, et Charles Poirot ne pouvait, en conscience, lui délivrer une pièce semblable[1].

Cependant, après son retour à Remiremont, Élisabeth resta bien portante jusqu'au jour où, après avoir communié à l'église des Capucins, elle rencontra de nouveau sur son chemin Charles Poirot. Aussitôt ses crises de reprendre plus terribles qu'auparavant. Les Capucins de Remiremont, à leur tour, eurent recours au remède employé dans la capitale; ils exorcisèrent en province — et avec succès. Le jour de la Saint-Bernard, 20 août, répondant au père Albert, gardien du couvent de Toul, alors en voyage à Remiremont[2], les démons affirmèrent leur présence; la sainte était, paraît-il, surtout en proie à Persin. Le 2 septembre, les diables sortirent du corps avec un bruit épouvantable[3]. Dès lors, l'on ne parla plus à Remiremont, dans la vallée de la Moselle, dans toute la Lorraine, que d'Élisabeth de Ranfaing. L'on se divisa en deux camps. Les uns crurent à la réalité de la possession et regardaient le médecin de travers. Les autres considéraient la femme comme une folle, éprise d'une

---

1. Frison, p. 140.

2. Le P. Albert était assisté du P. Hyacinthe, gardien des capucins de Remiremont, des autres religieux du couvent, du chanoine Huchet, du curé Verclot et de l'ancien confesseur Varinet. Pichard, p. 79.

3. Pichard donne, page 82, des dates un peu différentes. Il prétend que les exorcismes n'ont commencé à Remiremont que le 22 septembre 1619. Nous suivons d'Argombat.

Digitized by Google

passion déréglée pour celui qu'elle accusait. Les deux partis réclamaient une enquête. L'autorité spirituelle et le gouvernement temporel s'émurent. Sur les ordres de Mgr des Porcelets de Maillane, évêque de Toul, et sur ceux du duc Henri II, une carriole vint enlever Élisabeth, le 16 octobre 1619, et l'emmena à Nancy, avec deux femmes de mauvaise vie[1]. Et, de tous côtés, l'on se demandait quel cours nouveau allait prendre cette histoire, déjà si extraordinaire.

III

ÉLISABETH ET LES MÉDECINS DE NANCY. — LA MAISON DE LA RUE SAINT-NICOLAS. — LES EXORCISTES : VIARDIN; LE PRINCE ERRIC DE LORRAINE; LE P. DOMINIQUE DE JÉSUS-MARIE. — LE PUBLIC DE CES CÉRÉMONIES : LA COUR; LES SEIGNEURS; LES PRÊTRES; LE PEUPLE; LES ÉTRANGERS. — LES SIGNES DE LA POSSESSION. — CRISES NERVEUSES. — VIOLENCES DE LA POSSÉDÉE. — ÉLISABETH ET LE PÈRE FOURIER. — ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LE P. CYPRIEN ROUYER. — CHARLES POIROT ACCUSÉ. — L'INCIDENT ANNE-MARIE BOULAY. — L'ACCUSATION ET L'OPINION PUBLIQUE EN EUROPE. — L'EXÉCUTION. — PÈLERINAGES D'ÉLISABETH DE RANFAING. — SOULAGEMENT DANS LA MALADIE.

Ici le lecteur peut croire que, du moment où les autorités ecclésiastique et séculière prirent l'affaire en mains, le bon sens allait triompher; et cette conviction se fortifiera chez lui, quand il saura qu'on commit Élisabeth à l'examen de cinq médecins choisis parmi les plus renommés. C'était Christophe Cachet, qui avait étudié sa science à Padoue, qui, à la ville et à la campagne, possédait une nombreuse clientèle, qui aimait les vers latins et en a

1. D'Argombat. Ici finit le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

composé de charmants, tandis qu'à cheval il visitait ses malades: *Exercitationes equestres*[1]. C'était Philippe Odet, un docteur de Paris, qui nous a laissé une série de proverbes sur la manière de se maintenir en bonne santé[2]; Jean Mousin, qui, sur les hauteurs de Buthégnémont, a écrit son célèbre discours sur l'ivresse[3]; Dominique Berthemin qui a fait connaître les vertus des eaux chaudes de Plombières[4]; enfin Jean le Febvre dit d'Ancy[5]; à eux se joignit Remi Pichard dont le nom reviendra sous notre plume[6]. Sans doute, l'on pensera qu'avec de tels garants la vérité fût sur le point d'être découverte et l'innocence de Poirot de luire claire comme le jour. Mais il n'en fut rien; raisonner ainsi, c'est ne pas tenir compte des préjugés que les médecins du XVIIe siècle partageaient avec toute leur époque; ils croyaient, eux aussi, à la sorcellerie et aux philtres; ils avaient certainement donné des certificats qui avaient causé la mort de malheureux innocents. Ils furent d'accord pour reconnaître que la maladie d'Élisabeth était indépendante et hors de la nature; et leur excuse est dans l'étrangeté même du mal. Après

1. Nanceii, typis Antonii Charlot, 1622. Sur ses autres ouvrages voir dom Calmet, *Bibliothèque lorraine,* col. 175.

2. *De tuenda sanitate libri sex,* Jacob Garnich, 1604, in-12. Dom Calmet, *ibid.,* col. 695.

3. *Discours de l'yvresse et yvrongnerie,* Toul, Sébastien Philippe, 1612, XXI-390 pages.

4. Nancy, Jacob Garnich, 1615, XIV-334 pages. *Catalogue* Favier, n° 2805.

5. On trouvera indication de ce personnage dans Lepage, *Les Archives de Nancy,* III, 345 et 376. Voir le certificat que les médecins signèrent le dernier jour de l'an 1619, après avoir assisté aux séances d'exorcisme : Pichard, 172-174. Les noms estropiés dans Frison, p. 160.

6. Certificat de Pichard du 5 juin 1621, dans Pichard, p. 174-175.

Digitized by Google

cette déclaration, leur tâche était finie. Il ne restait qu'à livrer Élisabeth aux exorciseurs.

La pauvre malade, devinant que son séjour à Nancy se prolongerait, chercha à s'y installer : mais longtemps personne ne voulut lui louer d'appartement. Elle finit par trouver une petite maison assez écartée, derrière le noviciat des Jésuites et le couvent des Capucins, sur la rue Saint-Nicolas. Elle s'y installa avec ses trois filles, son père et sa belle-mère[1]. A côté d'elle, on plaça des gens qui la surveillaient jour et nuit ; jamais elle n'était laissée à elle-même ! Puis, souvent, l'on procédait dans la maison même aux exorcismes ; mais qu'étaient ces cérémonies auprès de celles qui avaient lieu dans les églises, particulièrement dans celle du Noviciat où l'on entraînait la malheureuse ? Elles commencèrent le 23 octobre 1619[2], et se poursuivirent, souvent plusieurs fois par semaine, pendant six années consécutives, jusqu'en 1625 ! Je ne sais si la raison d'une personne de sens rassis eût résisté à toutes ces conjurations.

L'évêque de Toul avait nommé comme exorciste ordinaire M. Nicolas Viardin, docteur en théologie et écolâtre de la Primatiale de Nancy. C'était un personnage fort bien vu du duc Henri II, dont il avait géré les affaires en cour de Rome, l'année 1612[3]. On lui adjoignit le capucin Jean Albert que nous connaissons déjà. Si l'un d'eux était absent de Nancy, il était remplacé par le jésuite Jean Guéret, recteur du collège nouvellement créé dans

1. Pichard, p. 86.
2. La date dans Frison, p. 149.
3. Sur Viardin. cf. dom Calmet, *Bibliothèque lorraine,* col. 1007.

notre ville. L'exorciste était toujours assisté de religieux appartenant à l'un de ces couvents qui pullulaient dans la cité : Capucins, Jésuites, Bénédictins, Cordeliers, Carmes, Augustins, etc.[1]. Toutes les fois que le prélat de Toul venait à la cour, il assistait lui-même aux exorcismes. A son défaut, les cérémonies étaient présidées par le prince Erric de Lorraine. Oh! celui-ci devait s'y connaître. Nommé à vingt et un ans évêque de Verdun, il n'avait pu résister aux charmes d'une religieuse; et Monseigneur avait enlevé la belle et l'avait épousée en secret, non sans que celle-ci se fût convertie au protestantisme. Le scandale avait été immense et, quand la passion était tombée, Erric avait allégué l'ensorcellement; lui aussi avait été exorcisé[2] et le démon avait été mis en fuite, puisque le prince s'efforçait, après avoir renoncé à son siège, de racheter par une vie exemplaire et une dévotion excessive ses péchés de jeunesse. Après avoir été opéré pour son compte, il suivait avec une commisération véritable les expériences qu'on tentait sur autrui. Hélas! elles n'eurent pas grand résultat. Élisabeth se tordait de désespoir; mais, si un démon était chassé du corps, d'autres y pénétraient aussitôt. On crut que les exorcistes n'avaient point la vertu nécessaire et l'on eut recours à d'autres ecclésiastiques, à Didier Jullet, qui avait commencé jadis ces cérémonies à

1. Pichard, p. 89.

2. Ces faits nous ont été révélés par Ch. Langlois, *Un évêque de Verdun, prince de Lorraine, ensorcelé, marié et condamné par le tribunal de l'Inquisition*, dans les *Annales de l'Est*, IX, 277. L'Estoile, dans son *Journal*, avait fait allusion à ce scandale, éd. Jouaust, t. IX. p. 82.

Digitized by Google

Saint-Georges, à Cutry, curé de Vouxey[1], à l'évêque de Tripoli, Adam Peetz, suffragant de Strasbourg[2], à Charles de Lorraine, successeur de son oncle Erric sur le siège de Verdun[3]. La Sorbonne envoya deux de ses docteurs, les sieurs Garnier et Mincé, qui y perdirent leur grec et leur hébreu, puisqu'ils conjurèrent le diable en ces langues[4]. Inutiles furent aussi les efforts du baron de Mole, dit de Sansy, notre ancien ambassadeur à Constantinople, qui venait d'entrer à l'Oratoire[5]. Mais un jour un personnage plus saint que tous les autres se présenta à Nancy. Le pape, pour décider le duc à unir sa fille Nicole à son neveu Charles de Vaudémont, le futur Charles IV, lui avait député un Carme déchaussé espagnol, le P. Dominique de Jésus-Marie. La réputation de ce thaumaturge était grande : l'on attribuait à ses conseils et à ses prières le succès des catholiques en Bohême, à la journée de la Montagne Blanche[6]. Quand il entra à Nancy, le 23 avril 1621[7], le peuple se pressait sur ses pas, coupait des morceaux de ses habits pour s'en faire des reliques. Et l'on assurait que ses vête-

1. Canton de Châtenois, Neufchâteau, Vosges.

2. Sur Adam Peetz ou Adam Betz, voir Grandidier, *Alsatia sacra*, I, 22. Peetz mourut le 25 novembre 1626. Il avait été l'un des commissaires apostoliques pour la réforme de l'abbaye de Remiremont.

3. Tous ces exorcistes cités par Pichard, p. 90-91.

4. Pichard, p. 91 et 107.

5. Pichard, p. 106 ; Frison, 152.

6. Sur ce personnage, d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 2e édit., t. I, p. 114. Cf. *Mercure français sous le règne du très chrestien roy de France Louis XIII*, t. VI, p. 410.

7. La date dans les Mémoires de Baltazard de Guillermé. Ms. bibl. de Nancy, 789 (128), fol. 19.

Digitized by Google

ments redevenaient d'eux-mêmes intacts[1]. Pourtant, ô surprise ! ce saint homme, mis en présence de l'énergumène, nia la possession, et il proclama son opinion avec une telle indépendance que l'évêque de Toul se fâcha et l'injuria publiquement. Le Père, voulant donner à tous un exemple d'humilité, fit acte de contrition : lui, l'envoyé du Saint-Siège, se jeta aux genoux du prélat, avoua qu'il avait tort et demanda humblement pardon[2]. Il fut mieux écouté en sa mission politique. Il maria le 23 mai la princesse Nicole à son cousin germain, suivant les vœux du pape et aussi l'intérêt bien entendu de la Lorraine ; et, après un séjour de près de deux mois à Nancy, il partit, le 16 juin, couvert d'honneurs.

A ces séances d'exorcisme dans les églises assistait toujours un public très nombreux. Le duc de Lorraine,

---

1. Baillet. *La vie d'Edmond Richer, docteur en Sorbonne.* A Liège, 1714, p. 295. Richer était un janséniste et son biographe est naturellement très défavorable au P. Dominique. Il montre sous un mauvais jour le rôle du Carme à Nancy, quand il dit : « Sa vertu échoua publiquement sur une prétendue possédée de Remiremont, dont il fut la dupe à Nancy, où l'on s'était assemblé de toute la province pour voir l'effet de ses exorcismes. Ayant été chassé comme un séducteur, et menacé de la punition des imposteurs par les évêques qui s'y étaient trouvés, il se sauva en Champagne. »

2. On consultera à ce sujet *la Vie du vénérable père Dominique de Jésus-Marie, général des Carmes déchaussés, composée en latin par le P. Philippe de la Sainte-Trinité et traduite en français par le P. Modeste de Saint-Amable.* Lyon, 1669, in-8°. Le marquis de Beauvau en ses *Mémoires*, éd. de Cologne, 1689, p. 6-7, a un peu travesti les faits. Il soutient que le P. Dominique avait annoncé qu'il exorciserait l'énergumène et que, pour signe de sa délivrance, l'on entendrait un coup de tonnerre. Mais, dit-il, « il en demeura à sa courte honte, quoique le coup de tonnerre eût éclaté comme il l'avait prédit. » Et c'est à cause du dépit causé par cet insuccès que le Carme aurait nié la possession. Cf. *Annales des Carmes déchaussés de France*, par le P. Louis de Sainte-Thérèse. Paris, 1665, in-folio.

Digitized by Google

Henri II, puis, après sa mort, son successeur, Charles IV, les princes et les princesses de la famille ducale y vinrent très souvent; puis c'étaient les seigneurs de la cour, les magistrats de la ville, les juges, particulièrement les échevins de Nancy, dont les sentences avaient envoyé à la mort tant de malheureuses, sous prétexte de sorcellerie. On y voyait aussi, outre les exorcistes, une foule de prêtres, tous ceux que leurs occupations amenaient à Nancy, tous ceux qu'à cause de leur célébrité l'on appelait de loin pour prêcher le Carême ou l'Avent, ou célébrer quelque autre grande fête. Parmi ces prédicateurs était l'ancien confesseur de Henri IV, le P. Pierre Coton, qui, après l'assassinat du roi, s'était retiré de Paris et dirigeait à ce moment le collège de Bordeaux. Il vint une année prêcher devant la cour de Lorraine l'octave de l'Assomption à l'église Notre-Dame, sur la place de l'Arsenal ; suivit avec angoisse les exercices d'exorcisme ; signa un certificat constatant que Mademoiselle du Bois « était véritablement énergumenée et possédée du malin [1] » ; écrivit de Bordeaux à la malheureuse des lettres où il vantait les grandes souffrances qu'elle endurait à la plus grande gloire de Dieu et l'exhortait à la résignation chrétienne [2]. Le peuple, de son côté, se pressait à ces cérémonies ; il écoutait parfois avec une véritable terreur les conjurations adressées à Satan, mais il espérait aussi que la possédée tiendrait, à son habitude, des propos fort obscènes, accuserait de vices contre la pureté quelque

1. Il est reproduit par Pichard, p. 190. Nous suivons la traduction de Frison, p. 164-165.

2. Pichard, 192 ; Frison, 166. Voir la *Bibliographie* de Sommervogel, art. Coton, t. II, col. 1558.

Digitized by Google

haut personnage, quelque ecclésiastique fort vénéré! Des jeunes filles même furent souvent présentes. Il y eut encore du monde, même au bout de quelques années; la badauderie humaine ne se lasse jamais,

Et cela fait toujours passer une heure ou deux.

Les étrangers, à leur tour, venaient en foule à ce spectacle; des Allemands, des Français, des Anglais faisaient exprès le voyage de Nancy pour voir l'énergumène et pour raconter dans leur pays qu'ils l'avaient vue[1]. On s'entretenait dans toute l'Europe des scènes qui se passaient en notre ville.

Remi Pichard, l'un des médecins les plus considérés de l'époque, nous a fait un récit de ces scènes et nous a indiqué les signes certains auxquels les contemporains ont reconnu la possession. Élisabeth de Ranfaing n'avait presque point fait d'étude; et pourtant, lorsqu'on lui donnait des ordres en n'importe quelle langue, hébreu, grec, latin, italien, allemand ou anglais, toujours elle les exécutait avec une grande précision. L'assertion sans doute est exacte; l'hystérique saisissait la suggestion et l'exécutait, après quelques hésitations toutefois, car le diable fait souvent « des coq-à-l'âne », pour qu'on perde du temps[2]. Notons encore que le démon répondait toujours à ces savants en langue rustique; tout au plus se permettait-il de dire à un religieux allemand : *Du bist ein Schelm*[3] : tu es un coquin. Puis, nous dit Pichard

1. Sur la présence de ces étrangers, Pichard, 106, 120, etc.
2. Pichard, p. 110.
3. *Ibid.*, p. 121.

Digitized by Google

l'on entendit cette ignorante disserter sur les mystères les plus profonds de la foi. Le 8 décembre 1619, elle discourt avec sagesse sur la transsubstantiation ; les 24, 25 et 29 décembre de la même année, elle concilie le libre arbitre avec la prescience divine ; d'autres jours, elle dévoile comment les anges parlent entre eux[1]. Sans doute elle retrouve dans sa mémoire surexcitée des bribes de sermons entendus jadis chez les Capucins de Remiremont ou à l'église d'Arches. Elle a aussi, nous dit-on, révélé à des personnes des secrets que celles-ci croyaient enfouis tout au fond de leur conscience. Il peut se faire qu'un reproche général d'impureté ou d'infidélité à la foi conjugale ait souvent éveillé quelque remords dans le cœur d'un assistant, car ce sont là faiblesses inhérentes à la nature humaine. Que ne nous raconte-t-on point encore sur elle ? Elle lisait des billets bien cachetés dans leur enveloppe ; elle disait leur nom à des hommes qu'elle n'avait jamais vus, leur âge à de vieilles coquettes. Elle distinguait les hosties consacrées de celles qui ne l'étaient pas ; les premières causaient au diable qui était en elle d'épouvantables convulsions. Elle discernait de même les vraies reliques des fausses, et, dans l'assistance, les catholiques des hérétiques. Un jour, un gentilhomme qui était huguenot l'invitait à réciter un *Ave Maria*, et le démon répondit par sa bouche : « Dis-le, toi, si tu le sais ; car on ne le dit pas chez toi[2]. »

Tous ces exercices faits au milieu de la foule provo-

1. Pichard, p. 122.

2. Sur tous ces signes, Pichard, 106-140. Pour le dernier trait p. 124-125.

Digitized by Google

quaient en cette femme des crises nerveuses atroces. Son visage était tuméfié, ses yeux hors de leur orbite, sa langue épaisse et livide, ses cheveux dressés tout droits sur sa tête. Les membres tordus paraissaient disloqués. Tantôt elle rampait par terre, sans se servir des mains ni des pieds, à la manière des serpents. Tantôt elle grimpait le long des colonnes de l'église et allait se percher sur les corniches. Le lundi 31 mai 1621, sur une cloison à peine large de trois doigts, elle étendit sa jambe et la moitié de son bras droit, et tout le reste du corps se tint dans le vide, en catalepsie parfaite[1]. Tantôt, enfin, elle se tenait la tête en bas, sans que ses jupes se renversassent[2]. Et l'on voyait enfler et désenfler successivement ou le cou, ou la gorge, ou le ventre, souvent le corps tout entier. Et la malheureuse poussait des cris qu'on entendait au loin et qui terrifiaient le quartier. Le médecin Pichard écrit : « Elle a souventefois japé comme font les mâtins, hurlé comme les loups, grogné comme les pourceaux, mugi comme les taureaux, croassé comme les corbeaux, glapi comme les renards, huant et contrefaisant toutes sortes de bêtes[3] », et il se rappelle les vers par lesquels les poètes anciens ont essayé de peindre les clameurs d'une armée combattant :

> Tantum vociferans, quantum novies deciesve
> Mille viri clamare solent, qui prælia miscent[4].

1. Toute cette séance longuement racontée par Pichard, p. 300. Le P. Dominique y assista.

2. Le fait cité dans les *Mémoires* de Beauvau, éd. citée, p. 6.

3. Pichard, p. 139.

4. Cité par Pichard, p. 307.

Digitized by Google

En ces crises, les forces physiques de l'énergumène étaient décuplées ; elle aurait pu lutter avec « Milon Crotoniate[1] » ; c'est toujours Pichard qui parle. Elle soulevait des fardeaux qu'à peine cinq ou six hommes robustes auraient pu remuer. Elle faisait tourner les individus « les plus verts et les plus gaillards où bon lui semblait, comme un bouchon de paille ». Quand on lit ces descriptions si précises, on est indigné que les exorcistes n'aient pas mis fin à de pareilles scènes ; l'on se demande s'ils ignoraient la pitié ; mais, à la réflexion, on reste convaincu qu'ils étaient miséricordieux et compatissants ; leur pitié se manifestait par leur obstination même à délivrer la possédée et par un redoublement de conjurations qui augmentait le mal.

Quand Élisabeth était en proie à ces rages, elle se jetait parfois sur les assistants qui couraient de véritables dangers. Un jour elle s'en prit à sa belle-mère, « la tiraillant et traînant par les cheveux et les lui arrachant à poignées, elle la jeta contre la muraille avec une aussi grande facilité que si ce fut été un petit enfant », et la pauvre femme n'en put plus vingt-quatre heures durant. Qu'elle en ait agi de la sorte avec sa belle-mère qui l'avait dépouillée, passe encore ; mais ses filles elles-mêmes qu'elle chérissait tant furent cruellement maltraitées par elle. Les exorcistes eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de ses fureurs. Elle leur crachait au visage, leur versait des ordures sur la tête ! Elle prit un jour Monseigneur Erric de Lorraine par la barbe et l'ancien évêque

1. Pichard, p. 136.

Digitized by Google

de Verdun eut beaucoup de peine à sauver cet ornement[1].

Les assistants devaient redouter plus encore que les violences les propos injurieux que l'énergumène leur jetait à la face. Pierre Fourier, que l'Église catholique vient de canoniser, en fit un jour l'expérience. Au mois de mai 1621, pendant l'un de ses fréquents séjours à Nancy, il assista, au Noviciat des Jésuites, en compagnie de l'évêque de Toul, à une des séances d'exorcisme. Comme il souffrait d'une jambe, Mgr des Porcelets de Maillane le fit asseoir à côté de lui sur un fauteuil. Aussitôt Satan de s'écrier, par la bouche de la possédée : « Ne l'avais-je pas bien dit que tu étais un hypocrite ? Il faut une chaire pour Monsieur ! O le beau saint que voilà ! Que ne le mettez-vous dans une niche ? Bien ! bien ! courage ! tu es maintenant sur une chaire de tapisserie, mais je te réponds que je t'en prépare bien une autre aux enfers ; oui, je te dis, au plus profond et aux pieds de Lucifer, puisque tu trompes ainsi le monde. » L'assistance était consternée ; mais le bon Père répondit fort gravement : *Vere mereor :* véritablement, je le mérite ; et il prouva ainsi sa profonde humilité[2].

Avec Fourier, l'énergumène s'en était tenue aux injures gamines et aux menaces des peines éternelles ; mais contre d'autres elle lança les plus abominables calomnies. Elle ramassa dans la boue les accusations les plus ordurières et elle les répéta en des termes qu'une

1. Pichard, p. 144-145.

2. Bedel, *Vie du T. R. P. Pierre Fourier,* p. 429. Rogie, *Histoire du B. Pierre Fourier,* Verdun, 1887, t. I, p. 415.

Digitized by Google

imagination fort dépravée seule pourrait retrouver. Ces propos devaient faire des victimes.

Un jour Élisabeth ou, pour nous exprimer comme les contemporains, le démon qui était en elle affirma qu'un religieux d'un ordre observantin se livrait à tous les désordres ; pressé, il insinua que ce religieux était un Minime ; il laissa entendre que c'était l'un des supérieurs. A diverses reprises, il renouvela ce dire et donna des détails. Les Minimes, qui avaient un grand couvent près des remparts de la Ville-Neuve (les bâtiments sont englobés aujourd'hui dans le lycée) et qui desservaient le pélerinage de Bonsecours[1], étaient atterrés et avec eux les autres enfants de saint François : Cordeliers, Capucins et Tiercelins. Le P. provincial des Minimes, en résidence à Châlons, Cyprien Rouyer, accourt lui-même à Nancy. Le 11 novembre 1620, l'on veut forcer le diable à rétracter ses calomnies ; mais, au lieu de le faire, il nomme comme le coupable le P. Cyprien lui-même[2] ! L'émoi devient de plus en plus grand. Désormais, les Minimes outrés soutinrent qu'Élisabeth n'était qu'une fausse possédée ; elle devint à leurs yeux « une mégère infernale à bouche de vipère et langue serpentine[3] ». Un Minime, le P. Claude Pythois, s'offrit de prouver l'imposture, dans des conférences qui furent tenues avec l'évêque de Toul, les 7, 9 et 10 février 1621 ; mais ces conférences, suivant la règle générale, n'eurent aucun résultat ; le prélat invita à se retirer le moine assez audacieux pour lui

1. L. Jérome, *L'église N.-D. de Bonsecours à Nancy*, p. 26.

2. Pichard raconte cette séance du 11 novembre 1620, pages 351 et suivantes.

3. L'expression est de Claude Pythois.

Digitized by Google

résister[1]. Pythois du reste se trompait. Si Élisabeth n'était pas possédée, sa maladie était bien réelle et il a tort de parler de feinte, de mensonge et d'hypocrisie[2]. Peu de temps après, le Minime, encouragé par son ordre, fit paraître, à Châlons-sur-Marne, un pamphlet : *La découverte des faux possédés*[3], véritable réquisitoire contre Élisabeth qui n'y est pas nommée, défense détournée du P. Cyprien, puisqu'on y démontre qu'il ne faut pas procéder criminellement contre une personne, « l'emprisonner, gehenner et sentencier sur les accusations d'un démon possédant ». Ce pamphlet excita la fureur des exorcistes et aussi des médecins qui suivaient les cérémonies de Nancy. Remi Pichard y répondit, en 1622, par tout un volume que nous avons eu souvent occasion de citer. Tandis que le moine nie, l'homme de science affirme la réalité de la possession et la parfaite sainteté de la possédée[4]. Il se moque de son contradicteur ; il lui reproche des fautes de quantité dans des vers latins ; il joue sur son nom et pousse jusqu'au bout un parallèle entre le Minime Pythois et l'animal nommé le putois[5] ; il lui jette à la tête toutes sortes d'injures, avec des citations profanes et sacrées ! Remi Pichard était fort

---

1. Pythois dans l'opuscule cité publiera de mémoire le compte rendu de ces conférences ; car on ne voulut pas lui communiquer les procès-verbaux officiels. Ces derniers ont été divulgués à la suite de l'ouvrage de Pichard.

2. C'est ce que fait remarquer Jules Baissac, *Les grands jours de la sorcellerie,* Paris, 1890, p. 453.

3. Voir le titre exact dans la bibliographie, p. 2, note.

4. L'observation est de Beaupré, *Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine,* p. 348.

5. Voir surtout p. 33-36.

Digitized by Google

érudit; mais, s'il savait par cœur ses classiques, il ne savait point lire dans le livre de la nature et il n'avait point cette intelligence qui sait secouer les préjugés; et c'est lui, beaucoup plus que son contradicteur, qui passera aux regards de la postérité pour un « âne bâté ». Le livre du médecin eut pourtant un vif succès à son époque, précisément parce qu'il suivait le courant, au lieu de le remonter ; il augmenta l'aversion publique et contre Pythois et surtout contre le P. Cyprien. Bientôt les Minimes, comme honteux, n'osèrent plus défendre leur provincial; le correcteur général de l'ordre fit informer de sa vie et de ses mœurs[1], et le religieux disparut sans qu'on en entendît plus parler[2]; il fut relégué, selon toute apparence, dans quelque cloître obscur, où il expia l'accusation portée au hasard contre lui par l'énergumène de Nancy.

Élisabeth devait faire une autre victime, plus illustre. Souvent en ces crises un nom revenait à sa bouche avec toutes sortes de blasphèmes : celui de l'homme qu'elle aimait et détestait à la fois de toutes les forces de son amour et de sa haine, du médecin Charles Poirot. Elle le signale comme le véritable auteur de ses maux; elle affirme qu'il l'a ensorcelée et fait entrer les démons dans son corps. Poirot, poussé par la curiosité et peut-être aussi par un sentiment de compassion pour la malade, assiste à Nancy à quelques séances d'exorcisme[3]; mais à

1. L'information avait même été ouverte avant l'apparition du livre de Pichard. Voir les deux lettres du correcteur général des Minimes, François de Mayda, dans Pichard, p. 443 et 454.

2. En tout cas, nous n'avons plus trouvé de renseignement sur lui.

3. Frison, p. 186.

Digitized by Google

chaque fois la fureur d'Élisabeth augmente et, au milieu d'horribles vociférations, elle le désigne ! Les exorcistes ont beau imposer silence au démon : il renouvelle ses accusations. Dès lors, Poirot devient suspect; on se détourne sur son passage ; les vieilles femmes se signent à sa vue et murmurent le mot de sorcier. Le médecin sait que ce mot a été une sentence de mort contre d'innombrables victimes. Il prend peur et songe à se retirer en Allemagne ou en Suisse. Il s'ouvre de son projet à un gentilhomme qui le trahit et aussitôt le duc Henri II — âme faible et pusillanime qui croyait aux maléfices de Satan comme il croyait à la pierre philosophale[1] — le fait arrêter, à la fin de l'année 1620[2]. On le mène prisonnier dans les Vosges, au château de Châtel qui domine les rives de la Moselle. Le procureur général de Lorraine commença aussitôt l'enquête. C'était Claude Remi, le fils de Nicolas qui avait écrit la *Démonolatrie;* les fortes convictions, le zèle ardent de son père revivaient en lui; il pensait qu'en poursuivant un sorcier, il faisait œuvre pie et accomplissait un sacerdoce. Les dénonciations anonymes arrivent nombreuses et accablantes. Un volumineux dossier est rassemblé. Le procureur conclut à la culpabilité et, sur son indication, l'affaire est envoyée à une commission extraordinaire. Elle était formée de l'élite des magistrats de Lorraine, comme jadis l'élite des médecins avait examiné Élisabeth. C'étaient Girard Gervaise et Gilles Theuvenin, conseillers aux grands jours

1. Voir sur les alchimistes à l'époque de Henri II la curieuse étude de M. de Souhesmes : *Un épisode de l'histoire de l'alchimie en Lorraine* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1898, p. 143.

2. Frison, p. 187.

Digitized by Google

de Saint-Mihiel; Jean Bourgeois, ancien procureur général du Barrois, qui a fait imprimer les coutumes du bailliage de Saint-Mihiel[1]; Claude Bourgeois, maître échevin de Nancy, l'auteur de la *Pratique criminelle* qui nous donne des renseignements si curieux sur les procès de sorcellerie[2]; enfin, Charles Sarasin, conseiller d'État de S. A. Ces juges firent une enquête approfondie; trois d'entre eux se rendirent à Remiremont, pour recueillir les témoignages sur Charles Poirot. Claude Bourgeois fut remplacé au cours du procès; et deux juges supplémentaires furent appelés au tribunal. Ces nouveaux venus furent : de Bloize-Amblemont et de Haccourt, conseillers à Saint-Mihiel, et A. du Bois que nous ne connaissons pas autrement[3].

Cependant Poirot rendait attaque sur attaque; il se porta hardiment parti contre Élisabeth; il l'accusa de fourberie et de sentiments dévergondés; il demanda à faire les preuves. Une contre-enquête fut faite, mais elle tourna en faveur de l'énergumène. On avait, nous disent les biographes d'Élisabeth[4], aposté de faux témoins; mais, quand ceux-ci furent en présence des juges et quand ils furent confrontés avec Poirot, ils ne purent pas, comme contraints par une puissance supérieure, ne pas dire la vérité et ils proclamèrent hautement qu' « Éli-

1. A Pont-à-Mousson en 1599, et à Saint-Mihiel en 1615. Cf. Beaupré, *Recherches*, pp. 211 et 307.

2. *Pratique civile et criminelle pour les justices inférieures du duché de Lorraine*, Nancy, Garnich, 1614.

3. Ce sont les trois noms que nous trouvons, avec ceux de Gervaise, Theuvenin, Jean Bourgeois et Sarasin, au bas de la sentence que nous publions en appendice.

4. Frison, p. 190.

Digitized by Google

sabeth d'Arches était la femme la plus modeste, la plus retenue, la plus pieuse et la plus irréprochable qu'ils eussent jamais connue ». L'affaire tournait de plus en plus mal pour Poirot. Le 30 mars 1621[1], les juges ordonnèrent que l'inculpé serait rasé par tout le corps et que les chirurgiens y chercheraient la marque infernale, l'endroit insensible où Satan avait posé sa griffe ; naturellement, on l'y trouva. Puis, le 24 avril[2], il fut décidé que le malheureux serait appliqué à la question ; on l'étendit sur l'échelle, on disloqua ses membres, sans qu'un aveu lui échappât au milieu de la douleur. Les juges se montraient hésitants, et des mois s'écoulaient, lorsqu'il se produisit un coup de théâtre.

A la fin de novembre 1621, une jeune fille de Leyr, nommée Anne-Marie Bouley[3], fut appelée sorcière par une méchante voisine. Fort inquiète, craignant d'être traînée devant la justice lorraine, elle quitta aussitôt le duché, se dirigeant sur Paris. Mais dans le coche elle bavarde; un brodeur de Nancy, nommé Marin, « fort honnête homme », l'écoute, l'excite ; elle avoue à moitié qu'elle est sorcière ; puis, probablement, le nom de Poirot, dont tout le monde parle à ce moment, est lancé dans la conversation ; avec son imagination en éveil, Anne-Marie lie ce nom à sa propre cause. Marin, qui veut décidément jouer un personnage, décide sa compagne à rebrousser chemin et il la livre à la justice[4] !

---

1. Voir en appendice la sentence de mort.
2. Sentence en appendice.
3. Le nom dans Boudon, p. 113. La date résulte du cours du procès.
4. Les incidents où Marin fut mêlé sont longuement racontés dans Frison, p. 193 et suivantes.

Digitized by Google

Devant les juges, elle raconte tout ce qu'on veut. Oui, elle est sorcière ; c'est Poirot qui l'a menée au sabbat où elle s'est livrée au diable. Elle a signé de son sang deux cédules, l'une remise à Belzébuth, l'autre au médecin. Les deux procès dès lors sont confondus et renvoyés aux mêmes commissaires. Anne-Marie est amenée à Châtel-sur-Moselle ; les 6 et 7 décembre[1], elle répète ses aveux ; elle les rétracte un peu plus tard, pour rétracter bientôt ses rétractations. Confrontée avec Poirot, elle persiste à l'accuser. Nous voudrions bien posséder le procès-verbal authentique de cette séance où se trouvent en face l'un de l'autre deux êtres qui, selon toute apparence, ne s'étaient jamais vus ! Poirot dut nier avec la plus vive énergie ; et elle, qui en sa folie croyait avoir assisté au sabbat, qui s'était suggéré toutes ces scènes de perversion et de débauche, n'arrivait plus à distinguer son délire de la réalité ! Très sincèrement, elle affirmait ; et ce qu'elle disait, c'était la mort pour elle et pour le médecin. Après la confrontation, le maître des hautes œuvres rasa son corps, la sonda et découvrit la marque infernale[2] !

Cependant, ce procès passionnait l'opinion. Le public lorrain se montra féroce. Il réclamait la mort du médecin et traitait comme des hommes sans pudeur ceux qui, bien timidement, osaient prendre son parti et faire entendre la voix de la vraie justice qui est aussi celle du bon sens. Dans les pays étrangers, où plus froidement l'on examinait la cause, on fut plus équitable. Poirot,

---

1. Sentence d'Anne-Marie. Voir appendice.
2. Sentence.

Digitized by Google

abandonné de ses compatriotes, de ses amis d'enfance, des clients qu'il avait secourus, trouva des défenseurs en France, en Italie, en Flandre. Un docteur en théologie accourt à Nancy et compose un écrit où il montre l'inanité des preuves[1]. L'infante des Pays-Bas, la propre fille de Philippe II, Isabelle-Claire-Eugénie, envoya au duc Henri II une éloquente adjuration de ne pas laisser mourir un innocent et de ne pas souiller la Lorraine d'une tache. Les partisans de Poirot eurent recours au souverain pontife lui-même; on pressa Grégoire XV d'intervenir, de réclamer pour le tribunal de l'Inquisition l'examen de la cause[2]... Rien n'y fit. A cause de l'émoi causé par cette affaire, on avait adjoint aux sept juges dix-sept autres magistrats, du moins à titre consultatif; parmi eux étaient dix Français[3]. Tous furent unanimes à reconnaître la culpabilité; et, le 7 avril 1622, les sept juges lorrains prononcèrent la peine de mort contre Charles Poirot et Anne-Marie Bouley. L'homme et la femme devaient être livrés à l'exécuteur de la haute justice, attachés au poteau, étranglés jusqu'à ce que mort s'en suivît, puis leurs corps être réduits en cendres! Mais, détail sinistre! on décida qu'avant le supplice, ils seraient

1. Ce docteur en théologie, dit avec quelque mystère Frison, venait « de la part d'une princesse », p. 197. Quelle était cette princesse? Peut-être l'infante des Pays-Bas dont il sera question plus loin.

2. Boudon, 110; Frison, 198-199.

3. Boudon écrit, p. 109 : « Le prince ne se contenta pas seulement des juges de sa province, il donna ordre que l'on en fist venir de France, et ces juges furent au nombre de vingt-quatre. » Frison, p. 199, dit que les juges étaient au nombre de vingt-quatre, « entre lesquels étaient dix Français. » Notons pourtant qu'au bas de la sentence ne se trouvent que sept noms. Nous concilions ces deux textes en pensant que les autres juges n'ont eu que voix consultative.

Digitized by Google

mis encore une fois à la question ; on voulait leur arracher le nom de leurs complices[1] ! Suivant l'usage, la sentence fut exécutée immédiatement en la cour du château de Châtel. Les PP. Jésuites Ponce et Fagot[2] — ce dernier nom bien singulier dans la circonstance — assistèrent les malheureux. On envoya quérir le bourreau de Mirecourt, Nicolas Jeannel ; comme on ne le trouva pas d'abord, on dépêcha à Nancy pour inviter celui de cette ville d'accourir ; mais, dans l'intervalle, Jeannel s'était présenté[3]. Il étendit Charles Poirot sur l'échelle et disloqua le corps, en faisant faire à la corde un demi-tour[4]. Poirot supporta la douleur et déclara simplement qu'un innocent n'avait pas de complice. Puis d'un pas ferme il marcha au supplice qui fut la fin de son long martyre. Anne-Marie au contraire cria, dès qu'elle se sentit étirée, et, sous l'empire de la douleur, elle indiqua comme complices tous les individus dont les noms se présentèrent à son esprit, noms humbles ou noms illustres. Elle déclara avoir rencontré au sabbat entre autres André Desbordes, maître d'armes et grand favori du duc Henri II. Tant que celui-ci vécut, Desbordes fut protégé ; mais Charles IV, dont il avait contrecarré la politique, ramassa cette accusation, renvoya l'affaire devant une commission extraor-

1. Voir la sentence à l'appendice.

2. Ils sont nommés dans les comptes de Melchior de Ruz. Archives départementales, B. 4282, fol. 99. Le P. Fagot est mêlé à l'histoire d'Alix le Clerc. C'est lui qui prêcha à Mirecourt le Carême de 1618 et, à la suite de ses prédications l'on fonda dans cette ville un couvent de la congrégation Notre-Dame. *Alix le Clerc,* Liège, Dessain, t. II, p. 179 (ouvrage publié récemment par la congrégation Notre-Dame).

3. B. 4282 et 4283.

4. Sentence.

Digitized by Google

dinaire où figuraient la plupart des juges de Charles Poirot[1], et, le 28 janvier 1625, Desbordes à son tour fut brûlé dans la cour du château de Condé (Custines)[2]. Ainsi les procès de sorcellerie naissaient les uns des autres et les crimes engendraient les crimes.

Les historiens d'Élisabeth de Ranfaing admirent pourtant cette fille qui vocifère et désigne au bourreau de nouvelles victimes. Ils n'ont que paroles de mépris pour ce médecin qui, même à l'article de la mort, ne dit rien, ne confesse rien, ne donne aucun signe de repentir. C'est en 1735 qu'on écrira encore : « Je voudrais que la fin du misérable médecin eût été aussi édifiante que celle d'Anne-Marie ; car, après la nécessité où je me suis trouvé de parler des crimes de sa vie, ce que je n'ai fait que malgré moi, j'aurais de quoi me consoler, si je pouvais louer ici sa conversion et sa pénitence à la mort[3]. » Et le même ton se trouve chez des auteurs tout à fait contemporains qui certes ne croient plus aux sorciers : tant il est difficile de s'affranchir de la phraséologie du passé !

Veut-on encore quelques détails sur cette double exécution? Elle coûta 135 fr. 5 gros soigneusement enregistrés par le receveur de Châtel, Melchior de Ruz[4], outre quelques menues dépenses : par exemple, deux

---

1. Trois sur cinq : B. de Bloize-Amblémont, Haccourt et Ch. Sarasin.

2. Nous pensons raconter un jour cette histoire. Cf. H. Lepage, *André Des Bordes. Épisode de l'histoire des sorciers en Lorraine*. Nancy, 1857. (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie*.) La sentence prononcée contre Desbordes se trouve en copie à la bibliothèque du Musée lorrain, Ms n° 135, fol. 19.

3. Frison, p. 202. Cf. Boudon, 111 et suivantes.

4. Archives départementales, B. 4282, fol. 99.

Digitized by Google

charretées de bois 3 fr., un cent de fagots 30 gros. Le bourreau Jeannel toucha 30 fr. pour sa peine, et, de plus, pour son voyage de Mirecourt à Châtel, aller et retour, 64 gros[1]. Les frais du procès furent très considérables pour l'époque; ils s'élevèrent à 7,241 livres[2].

La sottise humaine avait fait une nouvelle victime et augmenté la longue liste du martyrologe. Si au moins cette exécution avait produit un soulagement en l'état d'Élisabeth de Ranfaing! Mais elle demeura malade encore trois années, et les pratiques d'exorcisme continuèrent. Pourtant, peu à peu, avec l'âge, les crises diminuèrent d'intensité; puis, comme nous le verrons au chapitre suivant, Élisabeth s'imposa des occupations qui furent un divertissement salutaire à son imagination exaltée; enfin, on reconnut — un peu tard — que des voyages lointains pourraient produire le calme si nécessaire à ses nerfs. On lui conseilla de visiter les principaux pèlerinages. Elle se mit en route le 14 juillet 1625 et resta absente jusqu'au 1er avril suivant[3]. Elle s'arrêta successivement à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame

1. Archives départementales, B. 4282.

2. Dumont, *La Justice criminelle des duchés de Lorraine et de Bar,* II, 57, nous ignorons d'après quelle source. Voici encore un détail sur la détention de Poirot. « Fait dépense de 208 francs délivrés par le comptable à deux particuliers de Chastel, servant de garde à Charles Poirot, médecin de Son Altesse, détenu es prison du château dudit lieu, lesquels ont été posez à l'antichambre d'iceluy par ordonnance de Son Altesse, en date du 12 septembre 1621..., en conformité de laquelle ont été payés deux francs par jour durant 104 jours, commencez au 10e de septembre 1621 et finis le lundi 27 décembre suivant. » B. 4280, fol. 84. Les biens de Poirot furent confisqués; mais il ne laissait audit Châtel qu'une « robe de nuitté, une hongroise fourrée et quelques livres de médecine et autres avec quelques menues hardes ». B. 4282, fol. 93.

3. Boudon, p. 249; Frison, p. 208.

Digitized by Google

de Chartres — et en cette ville elle eut le bonheur de s'entretenir une dernière fois avec le P. Coton[1] ; — elle se rendit au hameau jadis cher à Louis XI, Notre-Dame de Liesse, en Picardie[2]. Elle était accompagnée de sa fille aînée, de M. de Rennel, conseiller d'État de Charles IV, de son confesseur, M. Varinet. Elle recevait de loin les conseils du P. François Poiré, jésuite du noviciat de Nancy[3], et surtout ceux de M. Viardin, l'exorciste. « Ce qui est étonnant, dit son biographe, c'est que ce saint homme, tout éloigné qu'il fût d'elle, ne laissait pas de lui faire des commandements dont elle avait connaissance, Dieu favorisant par des voies secrètes et surnaturelles l'obéissance de sa servante[4]. » N'est-ce pas ici un exemple de ce que les médecins de nos jours appellent la suggestion à distance? Quand Élisabeth rentra à Nancy, elle passa pour guérie. L'était-elle entièrement? Certains indices permettent d'en douter. En tous cas, ses grandes crises étaient passées et, désormais, elle put se consacrer tout entière à l'admirable œuvre qu'elle avait entreprise.

---

1. Frison est sur ce point exact. Boudon, p. 248-249, dit à tort que le P. Coton était mort à ce moment.

2. Canton de Sissonne, Laon, Aisne.

3. Voir Boudon, p. 248. Sommervogel, t. VI, col. 925, cite dans la bibliographie de Poiré : « Un écrit sur la Mère de Ranfaing se conservant au monastère du Refuge à Nancy. » Cet écrit est-il le même que celui que nous avons attribué à d'Argombat ? Sans doute non.

4. Frison, p. 210.

Digitized by Google

IV

ÉLISABETH DE RANFAING ET LA MÈRE ALIX LE CLERC. — ÉLISABETH RECUEILLE LES FILLES PERDUES. — FONDATION DU REFUGE. — ÉLISABETH ET DOUZE JEUNES FILLES PRENNENT L'HABIT (1er JANVIER 1631). — RÉUNION AU REFUGE D'UN COUVENT DE MADELONNETTES. — APPROBATION DES STATUTS EN COUR DE ROME. — ANALYSE DE CES STATUTS. — LE REFUGE CHEF D'ORDRE. — CRÉATION DU COUVENT D'AVIGNON. — DERNIÈRES ÉPREUVES. — L'AFFAIRE DES MÉDAILLISTES : CONDAMNATION DES PÈRES DE TRANS, SEGLIÈRE ET D'ARGOMBAT. — MORT D'ÉLISABETH. — SES OBSÈQUES. — CONCLUSION SUR ÉLISABETH.

Bien avant ses voyages, lorsque la maladie lui laissait quelque répit, Élisabeth rêvait d'accomplir une action sublime, pour faire avancer le règne du Christ. Elle avait acquis, par ses entretiens avec les prêtres, par les encouragements qu'elle recevait de tous côtés, la conviction que Dieu lui envoyait de telles épreuves, parce qu'elle était spécialement élue de lui. Il importait de montrer que le doigt de Dieu l'avait en effet marquée. Elle fut encouragée en ses pensées par une autre femme, née elle aussi à Remiremont et son aînée de seize ans. Peut-être Alix le Clerc[1] aurait connu les mêmes maux qu'Élisabeth, si elle n'avait trouvé sur son chemin un

1. Sur elle, voir : *La vie de la vénérable mère Alix,* Nancy, Charlot, 1666 (relation autobiographique). — Petitmangin, chanoine de Remiremont ; très beau manuscrit, à la bibliothèque de Nancy, 599 (47). — [Gautrelle, Carme déchaussé], *La vie de la vénérable mère Alix Leclerc,* Liège, 1773. — Chapia, *Vie de la V. mère Alix Leclerc,* Mirecourt, 1858, et surtout le dernier ouvrage : *Alix le Clerc, dite en religion mère Thérèse de Jésus,* Liège, Dessain, 2 vol.

Digitized by Google

directeur de conscience, esprit avisé et fin, qui unissait à une piété fervente une grande bonté et une grande intelligence : l'on a reconnu Pierre Fourier. Fourier canalisa, si jose dire, le zèle de la pénitente et le tourna vers l'action. Il fit de la mère Alix la supérieure de la congrégation Notre-Dame vouée à l'éducation des jeunes filles; il la plaça à la tête du couvent construit en 1617 à Nancy, en face de l'hôpital Saint-Julien, et qui a donné son nom à la rue de la Congrégation (aujourd'hui rue de la Constitution). Les filles d'Élisabeth de Ranfaing furent mises en ce couvent[1], et ainsi les deux compatriotes entrèrent de nouveau en relations. De ces entretiens, l'énergumène sortait toujours fortifiée[2] en son idée qu'elle devait, par une œuvre extraordinaire, prouver ce que peut la charité chrétienne. Cette charité doit s'exercer sur les plus misérables; et en est-il qui méritent davantage ce titre que ces filles perdues, tombées dans la débauche la plus vile, ces prostituées de bas étage que tout le monde repousse et dont tout le monde se détourne? Élisabeth qui, en ses accès, avait eu de si atroces pensées, ira vers elles, leur adressera des paroles de pitié et de consolation, leur montrera l'image de ce divin Rédempteur sur les pieds de qui Madeleine avait fait couler le précieux parfum. Dès 1624, elle ouvre sa maison, derrière le Noviciat des Jésuites, à quelques-unes de ces malheureuses. Pour prix de son dévouement, elle ne recueille d'abord qu'ingratitude; elle doit renvoyer quelques-unes de ces pensionnaires; d'autres la quittent brusquement « en

1. *Alix le Clerc,* Liège, II, 136.

2. *Ibid.,* p. 193 et suivantes, surtout d'après Frison, p. 220-222.

Digitized by Google

sautant le mur[1] » : elle est contrainte d'administrer à d'autres « de charitables corrections[2] » ; mais elle n'en persiste pas moins en son dessein. Bien plus, à ces pécheresses, elle va immoler ses trois propres filles ; elle les fera servir par elles à table, instruire par elles, dans l'espérance de les toucher plus facilement par tant de grâce et d'innocence. « Jamais, dira-t-elle plus tard, je n'ai fait à Dieu de semblable sacrifice. » Au retour de son pèlerinage, en 1626, elle reçut en son logis jusqu'à vingt de ces personnes.

Élisabeth trouvait des encouragements autour d'elle. L'évêque de Toul, Mgr des Porcelets de Maillane, en son désir « d'exterminer l'impudicité comme la racine de tous les maux », lui laissa par son testament dix mille livres pour l'achat d'une maison dont elle ferait un couvent pour recueillir les pécheresses[3]. M. Viardin, son exorciste, écolâtre à la Primatiale, lui fit des dons nombreux, lui assura par son testament les rentes des capitaux qui lui étaient dus par le marquis de Mouy et Charles de Lorraine, évêque de Verdun[4]. Élisabeth put ainsi acheter des maisons voisines de la sienne, correspondant aux nos 96 et 98 actuels de la rue Saint-Nicolas[5],

1. Archives départementales, H. 2772. Noms de toutes les sœurs qui sont entrées au couvent du Refuge.

2. Frison, p. 241. A la Maison de secours l'on conserve un battoir qui a appartenu à la mère Élisabeth. Aurait-il servi à ces corrections ?

3. Archives départementales, H. 2755.

4. *Ibid.*, H. 2762. Le testament est du 10 janvier 1629.

5. Le 24 décembre 1624, François de Rennel achète une maison « rue du derrier les R. PP. Capucins » ; le 1er avril 1633, une autre maison « en la rue du Vieil faubourg, anciennement de Saint-Nicolas ». Voir les titres d'autres acquisitions encore, Archives départementales, H. 2785.

Digitized by Google

et y établit son monastère. Elle lui donna le beau nom de Notre-Dame du Refuge. Le 10 décembre 1627, le duc Charles IV, à la prière de Viardin, prit le couvent sous sa spéciale protection[1]; le 24 février 1629, le nouvel évêque de Toul, le cardinal Nicolas-François, frère du duc, confirma à son tour la création[2]. Il accorda la permission de construire dans le couvent une chapelle, qui fut élevée en effet très rapidement et inaugurée le jour de Pâques, 16 avril[3].

Tout étant disposé, Élisabeth se décida à prendre l'habit de religieuse avec ses trois filles, et neuf autres saintes. La cérémonie fut célébrée avec beaucoup de solennité, le 1er janvier 1631[4], dans la chapelle du couvent. Mademoiselle de Ranfaing devint désormais la mère Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus, et ce nom lui convenait bien, à elle qui avait porté sa croix avec tant de patience. A partir de ce moment, le Crucifix ne la quitta plus, et sur sa guimpe de religieuse elle porta la couronne d'épines. Ses trois filles prirent des titres mystiques analogues au sien : sœur Marie-Paule de l'Incarnation, sœur Marie-Dorothée de la Sainte-Trinité, sœur Marie-Colombe de Jésus[5]. Un ancien tableau conservé à la maison de Secours nous représente Élisabeth tenant de sa droite un

---

1. Original, Archives départementales, H. 2755. Il est publié dans la brochure suivante : *Exposition de l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame du Refuge*. Nouvelle édition, à Nancy, Cusson, M.DCC.XVI, p. 42. Cf. Frison, p. 235.

2. *Exposition*, p. 48, avec la requête de M. Viardin au cardinal de Lorraine.

3. Dom Calmet, *Notice de Lorraine*, a imprimé à tort : 1er juin.

4. La date dans Frison, p. 245.

5. Archives départementales, H. 2772.

livre ouvert, caressant de sa gauche trois petits agneaux blancs : images de ses trois filles qui, en même temps qu'elle, se vouaient au Seigneur[1]. Les religieuses, toutes de très bonne famille, devaient veiller sur les pécheresses et les initier peu à peu à la vie religieuse.

Mais il fallait faire reconnaître le nouveau couvent par le souverain pontife et faire approuver ses statuts. Ce n'est qu'après la reconnaissance en cour de Rome qu'Élisabeth et ses douze compagnes pouvaient cesser d'être novices et prononcer leurs vœux. Tandis que les démarches étaient faites, une série d'incidents allaient donner à Notre-Dame du Refuge une importance nouvelle.

La duchesse Marguerite de Gonzague, venue d'Italie, avait fondé à Nancy un couvent de Madelonnettes et l'avait installé dans la demeure qui plus tard sera occupée par les Prémontrés[2] (près du temple protestant actuel). A sa demande, son mari, Henri II, avait assuré, le 22 avril 1624, à cette maison une rente de 1,200 fr. à prendre sur les deniers de la ferme du scel, dans la prévôté de Lunéville. Elle-même, après le décès du duc, céda à ce monastère, le 14 novembre 1625, 800 fr. de rente sur ses revenus de la saline de Rosières[3]. Mais les Madelonnettes n'en témoignèrent aucune reconnaissance. Elles restaient paresseuses et se montraient fort peu repenties. Pour les amener à de meilleurs sentiments, Mgr de Gournay, vicaire général à Toul, fit venir à Nancy la mère Favrot, supérieure de la Visitation de Pont-à-Mousson,

---

1. Voir p. 6, note.
2. Lionnois, II, 239.
3. Les deux pièces, Archives départementales, H. 2752.

formée à la vie religieuse par M^me^ de Chantal elle-même. La mère Favrot réussit, grâce à ses procédés pleins de douceur et de charité[1]; et, quand les coupables se furent amendées une seconde fois, on les décida à se réunir à la maison du Refuge. M^me^ de Ranfaing les reçut avec joie, au nombre de neuf; elle acheva de les initier à la vie religieuse. L'union des deux maisons se fit avec une certaine solennité, le samedi 4 décembre 1632[2]. A dater de ce jour, Élisabeth toucha les fondations de Henri II et de Marguerite de Gonzague. L'avenir de son couvent était assuré.

Il le fut encore davantage lorsque arriva la bulle d'Urbain VIII, en date du 29 mars 1634, approuvant les constitutions de l'ordre[3]. Plus tard, quand le Refuge de Nancy fut devenu chef d'ordre et eut essaimé des colonies dans la chrétienté, ces statuts furent une seconde fois solennellement confirmés par le pape Alexandre VII, le 26 avril 1672[4].

Trois catégories de personnes étaient reçues au Refuge: d'abord des filles sans reproche qui s'engageaient, par un vœu spécial, au service des pécheresses et qui suivaient la règle de Saint-Augustin; puis les pénitentes qui donnaient des marques de repentir et étaient admises à faire profession. Celles-ci devenaient religieuses comme

1. Lionnois, II, 324. Sur la mère Favrot, voir l'*Année sainte,* t. V.

2. Frison, p. 256.

3. La bulle traduite dans l'*Exposition de l'Institut,* p. 68; Frison, p. 260. Les constitutions avaient été approuvées auparavant par le cardinal Nicolas de Lorraine, évêque de Toul, le 25 juin 1631. *Exposition de l'Institut,* p. 55.

4. L'original, enfermé dans une boîte en fer-blanc, aux Archives départementales, H. 2759, renferme les constitutions.

Digitized by Google

les autres, mais toujours elles en restaient séparées par une barrière. Les *vertueuses* seules, comme on disait, pouvaient aspirer aux dignités. La troisième catégorie se composait de pécheresses recueillies par les religieuses ou envoyées par les familles ; elles vivaient à part, dans le *quartier,* et étaient surveillées d'assez près. A la tête de la maison était un supérieur que désignait la supérieure. Le premier qui exerça cette dignité fut M. Viardin, que nous avons déjà souvent cité ; et, à sa mort, qui arriva le 9 mars 1631 [1], il fut remplacé par M. d'Allamont, chanoine de la Primatiale et abbé commendataire de Beaupré. Le supérieur en exercice désignait à son tour la supérieure, quand la place devenait vacante. Ainsi, le principe d'élection n'existait pas au Refuge ; car on craignait que le suffrage des sœurs pénitentes, plus nombreuses que les sœurs vertueuses, ne s'égarât sur quelque personne indigne. Deux comités, composés l'un d'ecclésiastiques, l'autre de laïques, étaient consultés par la mère, l'un pour les affaires spirituelles, l'autre pour les affaires temporelles. Les religieuses étaient habillées de serge brune tirant sur le roux. Un scapulaire blanc leur tombait jusqu'aux pieds [2].

La nouvelle de l'approbation de ces constitutions causa une grande joie aux filles du Refuge. Élisabeth de Ranfaing, ses trois filles et onze autres novices s'empressèrent de prononcer leurs vœux entre les mains du P. Bouvet,

---

1. Frison, p. 249. Il y avait au Refuge des vies manuscrites de M. Viardin, de M. d'Allamont et d'un autre bienfaiteur du Refuge, M. de Rennel. Frison les a résumées en son ouvrage.

2. Voir les constitutions manuscrites ; l'*Exposition de l'Institut ;* [Hélyot] *Histoire des ordres monastiques,* IV, p. 358 et suivantes.

Digitized by Google

recteur du collège des Jésuites. La cérémonie eut lieu avec solennité, le 1er mai 1634; et aussitôt Élisabeth fut nommée première supérieure[1].

Le Refuge de Nancy eut bientôt un grand honneur. Il devint chef d'ordre et, au loin, d'autres couvents se rattachèrent à lui. Trois congrégations de femmes ont ainsi eu, sous l'ancien régime, leur maison-mère à Nancy: cette admirable congrégation de Saint-Charles qui s'est dévouée au service des malades, la congrégation Notre-Dame et celle du Refuge[2]. Élisabeth eut elle-même la gloire de fonder au dehors la première colonie. Un mois après sa profession, elle fut appelée à Avignon. Elle y créa un couvent de repenties, auquel fut préposée sa fille aînée, la mère Marie-Paule, tandis que sa cadette, la mère Marie-Colombe, y dirigeait les novices[3]. La supé-

1. Frison, p. 264. Les noms des onze autres sont: Jeanne de Bufgnecour (Marie de Saint-Joseph de la Conception); Barbe Borville (Marie-Augustine de la Présentation); Françoise Lesage (Marie-Magdeleine de la Croix); Antoinette Soullet (Marie des Anges); Antoinette Croix (Gabrielle de l'Annonciation); Barbe Prévost (Françoise Séraphique); Françoise Menar (Angélique de la Résurrection); Marie de Colleville (Catherine du Saint-Sacrement); Marie Simonin (Marie-Michel de la Présentation); Alix Tapisie (Ignace du Saint-Esprit); Anne Mangin (Zoé de la Couronne). Archives départementales, H. 2774.

2. Lionnois, III, 91.

3. Frison, p. 272. La mère Marie-Paule avait déjà été supérieure du Refuge de Nancy avant la profession. Voici comment elle raconte elle-même le voyage à Avignon. Ms. Bibl. de la ville, n° 963 (442), p. 40. « Nous prîmes le chemin par eau depuis Lyon et il n'y a que Dieu qui sache ce que nous eûmes à souffrir. Nous fûmes trois ou quatre fois en danger de périr et tout le monde était extrêmement effrayé; il n'y eut que moi qui n'eus pas peur. J'attribue cette confiance à Celui seul qui peut donner quelle disposition il lui plaît... Le lendemain de la Pentecôte, nous arrivâmes le matin à Avignon en parfaite santé. On nous reçut très bien et l'on nous conduisit au palais pour recevoir la bénédiction de Mgr l'archevêque qui était pour lors vice-légat... L'on nous

Digitized by Google

rieure de Nancy fit un second voyage en cette ville, pour rétablir l'ordre troublé. Elle triompha de grandes difficultés que lui suscitaient les autorités temporelles et spirituelles. Elle éleva à ses frais de nouveaux bâtiments pour les religieuses[1], et, depuis cette date, le couvent d'Avignon fut prospère: il essaima des colonies à Toulouse, au Puy, à Arles, à Dijon.

La fin de la carrière d'Élisabeth de Ranfaing s'écoula à Nancy. S'il fallait en croire les biographes, elle fut fort calme et paisible; mais, en fait, la mère eut encore à supporter de redoutables épreuves. Elle dut soutenir un procès contre les Capucins qui prétendaient lui fermer la petite rue située derrière son couvent et par où seulement il lui était possible de gagner un de ses immeubles[2]. Puis, les Français avaient occupé Nancy et saisi les

---

conduisit de là à la maison qui nous était destinée. Mais dans quel étonnement nous fûmes pour lors, lorsqu'en entrant, nous vîmes un lieu qui semblait avoir été fait plutôt pour des bêtes que pour des religieuses! Il ne ressemblait pas mal à l'étable de Bethléem..... Le lendemain, qui était la dernière fête de la Pentecôte, nous communiâmes; et, comme j'étais après ma mère, un vent s'éleva qui emporta une sainte hostie dans notre chœur; et, comme on fut saisi et qu'on était embarrassé comment on ferait, je m'avançai et, m'étant mise à genoux, je l'adorai et la pris avec ma langue. Ensuite il me fut dit intérieurement que le bon Dieu me faisait prendre possession de cette maison. »

1. Frison, p. 288.

2. Voir aux Archives départementales, H. 2800, le *Factum* (imprimé) *des PP. Jésuites du novicial de Nancy et des religieuses de Nostre-Dame du Refuge, joints en cause contre les PP. Capucins dudit lieu qui leur ont muré portes et fenêtres et la rue nécessaire à leurs passages dont ils étaient paisibles possesseurs* (avec une curieuse carte). Cette rue, dite des Capucins, commençait au n° 46 actuel de la rue Saint-Nicolas et continuait cette rue en ligne droite jusqu'aux remparts. Cf. l'histoire de ce différend dans Courbe, *Les Rues de Nancy*, II, p. 172-179.

Digitized by Google

revenus domaniaux; les fondations de Henri II et de Marguerite de Gonzague étaient payées d'une façon très irrégulière; et le couvent eut beaucoup de peine à subsister[1]. Il eut sa grande part dans les malheurs qui frappèrent la Lorraine. Élisabeth connut aussi les deuils privés; sa fille, la mère Marie-Dorothée de la Sainte-Trinité, expira entre ses bras, le 4 mars 1639, âgée seulement de 25 ans[2], et d'odieux calomniateurs osèrent salir la réputation de son autre enfant, la mère Marie-Colombe de Jésus, qu'elle avait fait revenir d'Avignon, après la mort de son aînée, pour l'assister en sa charge[3]. Enfin, autour d'Élisabeth elle-même se joua une véritable tragédie dont nous connaissons mal les différents actes, mais qui causa une grande agitation et dans l'ordre des Jésuites et à la cour de Rome.

Quelques Jésuites du noviciat, d'esprit mystique, admiraient beaucoup la piété d'Élisabeth de Ranfaing, son abnégation, son dévouement envers les plus misérables des créatures. Et ils songeaient aux terribles crises que cette femme avait autrefois traversées! En ses souffrances passées, ils voyaient comme une prédestination à la tâche présente. Ils considéraient par suite Élisabeth comme une sainte et déjà l'honoraient d'un véritable culte. Ils lui demandaient des médailles qu'elle avait touchées, des images de piété et autres objets dont elle

---

1. Archives départementales, H. 2753.

2. Bibl. de Nancy, ms. n° 963 (442), 2e partie, p. 238.

3. Frison, p. 291 et suivantes. Les feuillets où il était question de ces calomnies, p. 259-270, ont été arrachés dans la biographie manuscrite à la bibliothèque de Nancy. La mère Marie-Colombe mourra le 10 juillet 1663.

Digitized by Google

s'était servie ; ils les distribuaient autour d'eux comme des reliques ! Ils écrivaient aussi des biographies de la mère de la Croix de Jésus, et c'est même l'une d'elles, celle du jésuite d'Argombat, qui a servi de base à notre récit. Élisabeth entrait ainsi vivante dans le chœur des bienheureuses, et elle fut en une sorte de communion mystique avec ses admirateurs. Il fut question de fonder en son honneur une confrérie. Déjà quelques Jésuites âgés y entraînaient les tout jeunes étudiants en théologie de l'Université de Pont-à-Mousson et s'unissaient en des exercices d'une piété exaltée et maladive (1647)[1]. Rome, avertie, s'émut de ce fétichisme ; elle chassa deux Jésuites de la Compagnie. Mais, comme écrit le P. Abram, la flamme ne fut pas totalement éteinte ; quelques étincelles menaçaient de rallumer l'incendie. Dès lors, trois Jésuites profès, les PP. René de Trans, Charles Séglière et Jean d'Argombat, furent mandés à Rome et traduits devant le tribunal de l'Inquisition. Le pape Innocent X présida lui-même les séances et la sentence fut rendue le jeudi 10 septembre 1648. Les inculpés furent sans doute renvoyés du Saint-Office, mais à quelles dures conditions ! Ils durent, sous peine d'excommunication, cesser tout rapport soit personnel, soit par l'intermédiaire de

1. Notre récit est emprunté à l'*Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson,* du P. Abram. Ms de la bibliothèque de la ville, n° 923 (41), fol. 292 verso. Nous donnons en appendice tout cet important passage. Il est entièrement inédit. Dans la traduction abrégée du P. Carayon, *L'Université de Pont-à-Mousson*, Paris, Lécureux, 1870, on lit simplement à la page 532 : « Depuis quelque temps, la paix intérieure de notre maison avait été troublée par la faiblesse de quelques-uns des nôtres qui s'entêtèrent dans une affaire de fausse spiritualité ; mais leur cause ayant été déférée au tribunal du Saint-Siège, qui les condamna, ils furent chassés de la Compagnie. »

Digitized by Google

tiers, soit par lettres, avec l'énergumène de Nancy; il leur était interdit d'entrer dans toute congrégation qu'érigerait cette femme; d'écrire à son sujet, de s'entretenir d'elle, soit entre eux, soit avec tout autre individu; de se servir d'aucune médaille, image, prière, formule d'exorcisme ou d'imprécation qui proviendrait d'elle; défense à ces Jésuites de remettre à l'avenir les pieds en Lorraine et dans la ville de Nancy[1]. — La dureté de ces prescriptions nous prouve que le mal avait été profond. Les Pères furent atterrés de ce jugement, et René de Trans, lorsqu'on le lui annonça, tomba évanoui[2]. Ils se montrèrent pourtant obéissants, ce semble; ils ne voulurent point être dans leur ordre une pierre de scandale; ils profitèrent de la permission que le pape leur laissa de quitter les Jésuites et ils finirent leur vie dans la robe blanche des Dominicains[3].

Cet épisode mystérieux nous montre qu'Élisabeth de Ranfaing garda, jusqu'à la fin de sa vie, une exaltation maladive. La supérieure du Refuge n'était pas entièrement guérie et, par une sorte de contagion, la maladie mystique se répandait autour d'elle, jusqu'au jour où

1. La sentence analysée longuement dans le passage du P. Abram en appendice. Une analyse plus brève de cette sentence aux Archives départementales, H. 1816.

2. Les deux autres lui dirent incontinent : « Nous vous avons toujours bien dit qu'il ne fallait pas aller par ce chemin », H. 1816. — Bartoli (Daniel), *Della Vita del P. Vincenzo Caraffa, settimo Generale della Compagnia di Giesu,* Genova, 1652, fait une allusion à ce procès qui eut dans l'ordre grand retentissement. — Lionnois, III, 103, connaissait le fait, d'après une histoire universelle (nous n'avons pu trouver laquelle) ; et, d'après Lionnois, il est cité dans Beaupré, *Recherches sur l'imprimerie,* p. 349.

3. Voir la note du manuscrit de la Bibliothèque nationale citée p. 2.

Digitized by Google

Rome fit entendre sa voix. L'arrêt du pape dut lui causer une douleur très vive et hâter l'heure de sa mort. A la fin de 1648, elle tomba gravement malade, et elle rendit son âme à Dieu, vers minuit, entre le 13 et le 14 janvier 1649, à l'âge de cinquante-six ans. On exposa son corps à la grille des religieuses et tout Nancy défila devant, en un dernier hommage. Le farouche gouverneur français de la Lorraine, le maréchal de La Ferté-Senneterre, lui vint jeter de l'eau bénite. Elle fut enterrée trois jours après dans la chapelle du couvent, et son cœur fut envoyé au Refuge d'Avignon. En 1652, le corps fut transporté en un autre endroit, plus près de l'autel. En 1676, on orna son tombeau de peintures et l'on y grava l'inscription suivante :

Cy gist la révérende mère Marie-Élisabeth de la Croix de Jésus, issue de la noble maison de Ranfaing, institutrice de l'ordre de Notre-Dame de Refuge, fondatrice du premier monastère érigé à Nancy, l'an 1631, le premier janvier, et du second érigé à Avignon, l'an 1634. Est décédée dans son premier monastère, le quatorze de janvier 1649, âgée de cinquante-six ans[1].

Cette biographie d'Élisabeth de Ranfaing que nous venons de raconter est bien curieuse par elle-même. Peu d'existences présentent une série d'événements aussi extraordinaires : jeunesse abandonnée, mariage disproportionné, horribles crises de la maladie ; puis, à la fin, besoin de se dévouer, soif du sacrifice, recherches des

1. Frison, p. 313. Cf. l'inscription dans la chapelle des nouveaux bâtiments du Refuge, Lionnois, III, 100.

Digitized by Google

plus pénibles devoirs. Les contemporains n'ont point compris une pareille vie et, à ces accès, ils ont recherché une cause surnaturelle; en ces souffrances, ils ont voulu voir l'œuvre de Satan qui précédait et préparait l'œuvre de Dieu. Seule, la science moderne a projeté la lumière sur ce caractère ; la physiologie devient ici une auxiliaire de la psychologie ; les phénomènes du corps et ceux de l'âme se pénètrent et se combinent, et leur réunion nous explique vraiment Élisabeth de Ranfaing, ce qu'il y a eu de terrible en ses maux et de sublime en sa charité.

Mais le vrai intérêt de cette étude est peut-être ailleurs. Elle nous dévoile les sentiments de toute une génération d'hommes qui vécurent à l'aurore du grand XVII^e^ siècle. A la date où se passent ces événements, aucune distinction ne saurait être faite entre la foule et l'élite intellectuelle. Théologiens, médecins, juges, hommes de foi, de science et de loi partagent les erreurs et les superstitions populaires. Sans qu'aucun doute ait pénétré en leur âme, avec la calme conscience du devoir accompli, ils ont envoyé au bûcher des malheureux qui étaient certainement des innocents. Aujourd'hui, nous nous détournons de ces personnages jadis si haut placés; pour excuser leur conduite et leur zèle indiscret, nous ne pouvons que répéter que leur erreur était celle de leur époque. Ils ne sont plus pour nous que des fantoches, sans valeur propre, représentatifs de temps lointains; toute notre sympathie va à leur victime dont les anciens historiens d'Élisabeth ne prononçaient le nom qu'avec horreur. Le héros de cette histoire, ce n'est pas l'exorciste Viardin, le médecin Cachet ou le juge Gervaise ; ce

Digitized by Google

n'est point même Élisabeth de Ranfaing, encore que son nom soit placé en tête de notre étude. Le vrai héros est l'innocent qu'ils ont brûlé, le médecin Charles Poirot.

V

HISTOIRE DU COUVENT DU REFUGE A PARTIR DE 1619. — NOUVELLES DONATIONS. — LES SUPÉRIEURES DU COUVENT. — LA MÈRE MARIE-THÉRÈSE ÉRARD. — TRANSFERT DU COUVENT RUE DES QUATRE-ÉGLISES. — LE CORPS DE LOGIS DES RELIGIEUSES. — LE QUARTIER. — LE PENSIONNAT. — LA CHAPELLE. — LA FONDATION DE L'ABBÉ DE BOUZEY. — PRIVILÈGES DONNÉS AU COUVENT. — LE REFUGE PENDANT LA RÉVOLUTION. — LA MAISON DE SECOURS. — SON HISTOIRE SOMMAIRE DE 1804 A NOS JOURS.

Il nous reste à retracer brièvement l'histoire de la maison du Refuge, depuis la mort d'Élisabeth de Ranfaing jusqu'à la Révolution française.

En 1649, le couvent était jeté sur des bases si solides qu'il put supporter sans secousse la mort de la vénérable fondatrice. Il continua de recevoir des dons qui agrandirent son domaine et augmentèrent ses revenus. Claire de Choiseul, veuve de Claude Lisseras, donna par un testament aux religieuses la terre et la seigneurie de Bosserville ; le testament fut, il est vrai, révoqué ; mais on substitua au premier cadeau un capital de 15,000 livres, hypothéqué sur la terre de Lenoncourt[1]. Albéric Viardin, frère du premier supérieur, céda au monastère 1,200 fr. barrois pour qu'en l'honneur du défunt des services solennels fussent célébrés à la chapelle[2]. M. d'Allamont, second supérieur, légua aussi ses biens à la

1. Voir les documents, H. 2762.
2. *Idem, ibid.*

Digitized by Google

maison qu'il dirigeait. C'étaient une série de cens qui lui étaient dus sur la seigneurie de Maixe, sur l'abbaye de Beaupré, sur les moulins de Stenay — et le prince de Condé, propriétaire de cette dernière localité, voulut bien autoriser les religieuses à entrer en possession de ce bien — ; c'étaient ensuite tous ses meubles et ornements sacerdotaux[1]. Le couvent reçut aussi diverses sommes d'un conseiller au Parlement de Dijon, Bénigne Berbis[2]. Puis les religieuses qui prenaient le voile apportaient toujours avec elles une petite dot; le couvent acquit de la sorte une série de gagnages dispersés en Lorraine, à Amance, à Bioncourt, à Burthecourt-aux-Chênes, à Champenoux, à Fléville, à Gerbécourt-et-Haplemont, à Gripport, à Salonne, à Sommerviller, à Tomblaine[3]. La maison fut gouvernée avec sagesse, ce semble, par les diverses mères qui furent placées successivement à sa tête[4]. Une seule, d'origine étrangère, fit exception; elle dissipa le linge et la vaisselle, et finalement s'enfuit,

1. Le testament de M. d'Allamont, H. 2760. Maixe (prononcez Mâche), canton de Lunéville-Nord. L'autorisation de Condé pour Stenay, H. 2758.

2. H. 2762.

3. On consultera à ce sujet, H. 2786-2791. Amance, canton de Nancy-Est; Bioncourt, autrefois canton de Château-Salins, maintenant annexé; Burthecourt-aux-Chênes, canton de Saint-Nicolas; Champenoux, canton de Nancy-Sud; Fléville, canton de Saint-Nicolas; Gerbécourt-et-Haplemont, canton de Haroué; Gripport, *idem;* Salonne, autrefois canton de Château-Salins; Sommerviller, canton de Lunéville-Nord; Tomblaine, canton de Nancy-Ouest.

4. Elles eurent bien quelques difficultés d'affaires. En 1650, Jean-Marie Voillot refusa de payer une somme de 10,000 fr. empruntée au Refuge par son beau-père François de Rennel. Voir le *Factum pour les religieuses de Nostre-Dame du Refuge de Nancy contre le sieur Jean-Marie Voillot,* Monsieur Paiot, rapporteur, 7 pages in-4°.

Digitized by Google

emportant les archives du couvent[1]. Le monastère put ainsi traverser les crises que produisirent à Nancy les diverses occupations françaises; et la seconde occupation n'était pas terminée, quand il allait recevoir une impulsion nouvelle par l'habile gouvernement de la mère Marie-Thérèse Érard.

C'était une compatriote d'Élisabeth de Ranfaing[2]; elle vint au monde, le 25 octobre 1652, à deux lieues de Remiremont. Sa vocation religieuse se manifesta de bonne heure et les parents n'en purent avoir raison. Après l'avoir éprouvée en divers couvents, à la Congrégation d'Épinal, à l'Adoration perpétuelle de Rambervillers, elle entra au Refuge, reçut l'habit le 6 juin 1671, et fit quelque temps après sa profession. Le supérieur, l'abbé de Rosières, la nomma aux petits emplois de procureuse et d'économe[3]; elle devint, en 1682, maîtresse des novices; en 1684, assistante; enfin, le 15 février 1690, elle est désignée comme supérieure[4] et, à diverses reprises, elle est confirmée en cette charge. Les anciens

1. H. 2753 (Pétition des religieuses à Léopold). Voir sur le Refuge une pièce, du reste sans importance, Bibl. nat., Collection de Lorraine, ms. n° 280, fol. 110.

2. Tous les détails qui suivent sont empruntés à *La Vie de la rév. mère Marie-Thérèse Érard, supérieure du monastère de Notre-Dame du Refuge de Nancy*, Nancy, Gaydon, M.DCC.IV, 154 p. in-12. Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, col. 514, attribue l'ouvrage (avec la fausse date de 1715) au P. Hugo. Nous ne sommes pas bien sûr que cette attribution soit exacte.

3. Elle soigna l'archidiacre d'Évreux, Boudon, à son passage à Nancy, en 1682.

4. Elle avait eu comme prédécesseur la mère Marie-Marguerite, qui exerçait cette charge depuis 1677 au moins. Sœur Érard ne paraît pas avoir vécu en bons termes avec elle.

Digitized by Google

bâtiments du Refuge étaient devenus trop étroits ; la mère Érard décida le chapitre à en élever de nouveaux sur un autre point de la ville. Les religieuses avaient acheté un terrain sur les rues de Grève (Charles III) et de l'Église[1] (cette dernière s'appellera plus tard la rue des Quatre-Églises et l'église du Refuge sera l'une des quatre) ; on démolit les maisons qui s'y élevaient et, sur les plans de M. André, ingénieur du roi Très Chrétien, architecte habile et très dévoué au couvent, on construisit de nouveaux bâtiments. Le corps de logis des religieuses, qui donnait sur la rue de l'Église, fut achevé en 1696 et, sur la porte d'entrée, la mère Érard fit graver en grosses lettres l'inscription : *Gloire soit à Dieu*[2]. L'ancien couvent fut vendu à la Ville[3], et sur son emplacement se sont élevées, sous Léopold, des casernes d'infanterie, transformées plus tard en maison de force[4]. La mère Érard a aussi propagé son ordre ; elle envoya des religieuses à Besançon, pour fonder une nouvelle maison du Refuge ; elle se rendit elle-même à Metz, pour créer

1. Dès le 8 juin 1625, François de Rennel, auditeur des comptes de Lorraine, avait acheté de Jacques Le Febvre, autre auditeur des comptes, une maison « ayant sortie sur la rue de l'Église ». Cette maison fut donnée dans la suite aux religieuses. Le 28 décembre 1683, les religieuses acquirent de Noël Despernet, maçon à Nancy, et Anne Saucerotte, sa femme, une maison au bout de la rue des Ponts, derrière « le jardin desdites religieuses ». Le 12 avril 1688, elles achetèrent aux Tiercelines une autre maison « sise en la rue de Graive ». C'est sur le terrain de ces maisons qu'on construira la demeure des religieuses.

2. Lionnois, III, 99.

3. Le 8 mars 1691, Lepage, *Les Archives de Nancy,* III, 122. L'acte aussi cité par Courbe, *Les Rues de Nancy,* II, 180. Probablement les religieuses demeurèrent encore quelque temps dans l'ancien logis.

4. Lionnois, III, 219-221.

Digitized by Google

un couvent : mais cette tentative ne fut pas couronnée de succès[1]. Et cette femme si active souffrait d'une atroce maladie : un cancer lui rongeait le sein ! Ses dernières années ne furent qu'un long martyre ; elle supporta cette croix avec une rare patience et, tranquillement, elle rendit son âme à Dieu, le 25 décembre 1699[2].

L'œuvre de construction n'était pas encore achevée après sa mort. Si les religieuses, au nombre de quarante, tant religieuses de chœur que sœurs converses chargées des travaux domestiques, étaient bien installées, les pénitentes l'étaient fort mal. Les commissaires nommés par le duc Léopold pour l'examen des charges de l'État ne consentirent à rendre au Refuge les rentes jadis cédées par Henri II et Marguerite de Gonzague, qu'à la condition expresse qu'elles seraient employées à la construction d'un bâtiment bon et commode pour les pécheresses repenties[3].

Les religieuses acquirent de nouveaux terrains[4], si

1. Les autres maisons du Refuge fondées sous l'ancien régime furent Montpellier, Alais, Rouen, Beaucaire. Les maisons de Nîmes, Bagnères, Tarascon, Aix, Saint-Jean-de-Luz et Nantes disparurent d'assez bonne heure. Archives départementales, H. 2806.

2. Les supérieures après la mère Érard furent : Marie-Angèle (1699-1702) ; Marie du Saint-Esprit (1703-1706) ; Marie-Dorothée (1712-1717) ; Marie-Catherine (1719-1729) ; Marie Saint-Nicolas (1730-1733) ; Marie-Catherine (1734-1738) ; Marie-Élisabeth (1740-1745) ; Marie-Catherine (1745-1749) ; Marie-Anastasie Périn (1751-1763) ; Marie-Paule Bacon (1764-1768) ; Marie-Gonzague Chanel (1770-1774) ; Marie-Paule Bacon (1777-1781) ; Marie-Rosalie Drouot (1782-1784) ; Marie-Paule Bacon (1787-1793). D'après les actes de profession qu'elles ont signés, Archives départementales, H. 2774.

3. Archives départementales, H. 2752.

4. Le 22 mars 1696, elles acquirent sur Joseph de Bouzey, chevalier, une maison « faisant quart sur les rues des Églises et de Grèves,

Digitized by Google

bien qu'elles devinrent propriétaires de tout le carré entre les rues de l'Église et des Ponts d'une part, la rue de Grève et la rue Dublin[1] (Salpêtrière) de l'autre. Elles achetèrent même, de l'autre côté de la rue de la Salpêtrière, un jardin, avec lequel elles communiquaient par un souterrain[2]. En 1720, elles élevèrent le *quartier* qui fut bâti en équerre sur le logement des religieuses, le long de la rue de Grève. Aucune issue ne fut faite sur cette rue. Les chambres des libertines ne prenaient jour que sur le cloître intérieur. Et encore, les petites fenêtres en furent garnies de puissants barreaux de fer. L'architecte fut Jean-Nicolas Jennesson[3]. Le bâtiment des religieuses, qui avait eu beaucoup à souffrir d'une explosion de la Salpêtrière en 1718[4], fut réparé à la même époque.

Déjà au XVII[e] siècle, le Refuge avait ouvert ses portes à des filles perverties enfermées sur la demande des parents[5]. Au XVIII[e] siècle, cette catégorie devint plus nom-

---

entre lesdites religieuses de part et d'autre » ; le 8 novembre 1696, de Catherine de Roux, veuve de Baltasard Collain, « une maison sise audit Nancy la Neuve, consistant en deux corps de logis, l'un prenant sur la rue des Ponts et l'autre sur la rue des Églises ». H. 2785.

1. Le directeur de la Salpêtrière fut M. de Warren, originaire de l'Irlande : d'où ce nom. Par corruption, la rue est devenue la rue de Belin. Courbe, *Les Rues de Nancy,* II, 208.

2. Ce jardin fut acheté le 7 janvier 1709 sur du Bois de Riocour. Léopold donna l'autorisation de faire le souterrain. Sous la Révolution, on accusa les religieuses de recevoir par ce souterrain les prêtres réfractaires. Voir délibérations de la municipalité du 16 et du 18 janvier 1793.

3. Le 14 novembre 1719, Léopold ordonna de « publier » ces bâtiments et l'adjudication fut donnée le 11 décembre à Jennesson. Lepage, *Les Archives de Nancy,* II, 57. Cf. II, 340.

4. Sur cet incendie, voir le *Journal* du libraire François-Nicolas, année 1718.

5. On peut voir dans le registre H. 2773 combien la surveillance

Digitized by Google

breuse. Les familles qui redoutaient ou voulaient dissimuler quelque écart s'adressaient en général à l'autorité temporelle, et celle-ci expédiait les coupables au couvent par une lettre de cachet. Ces lettres nous sont conservées aux archives départementales[1]; mais le rôle de l'historien n'est pas de faire connaître les scandales privés d'autrefois, et il laisse ces documents dans la poussière qui les recouvre. Pour ces pensionnaires qui, en assez grand nombre, étaient mises au Refuge, on éleva, en 1733, un nouveau corps de bâtiments sur la rue de la Salpêtrière. On construisit aussi, dans le prolongement du bâtiment des religieuses, la chapelle qui existe encore[2]. On y transféra près de l'autel le tombeau de la mère fondatrice, comme aussi les ossements des bienfaiteurs qui avaient reposé dans l'ancienne église derrière les Capucins : Nicolas Viardin, son frère Albéric, leur neveu Mathieu de la Reauté, l'abbé de Beaupré Antoine d'Allamont ; on leur grava de pompeuses épitaphes[3]. On y amena encore les corps du père d'Élisabeth, du conseiller Charles Sa-

---

de ces femmes était difficile. Beaucoup d'entre elles s'évadèrent et il fallut les ramener de force au Refuge.

1. H. 2781-2783. Voici un des formulaires de ces lettres de cachet: « Vénérable chère et bien amie, le peu de satisfaction qui nous reste de la conduite déréglée de..... nous engageant à lui marquer notre ressentiment, nous vous faisons les présentes pour vous dire que notre intention est que vous ayez à recevoir dans votre couvent et monastère ladite..... pour y rester tant qu'il nous plaira en ordonner autrement, la pension de laquelle vous sera payée par..... »

2. Le chœur des religieuses se trouvait autrefois surélevé. L'autel, ce semble, était orienté et était mis contre la paroi qui donne rue des Quatre-Églises.

3. Ces épitaphes ont été reproduites par Lionnois, III, 100-103.

Digitized by Google

razin, de François de Rennel, etc.[1]. On y fit un caveau spécial pour la famille de l'architecte André, qui éleva les premiers bâtiments du nouveau Refuge[2].

Bientôt à ces morts viendra se joindre l'abbé de Bouzey, grand-doyen de la Primatiale et ancien supérieur du Refuge. Il avait mérité le titre de bienfaiteur insigne et de second fondateur du couvent. Grâce à lui, en effet, le Refuge avait reçu une nouvelle extension. Le 18 mars 1749, M. de Bouzey donna aux religieuses 20,000 fr. pour la fondation de quatre places destinées à de malheureuses libertines qu'il voulait de gré ou de force arracher à leur misérable vie ; le 15 juillet 1751, il créa quatre nouvelles places ; enfin, le 1er juin 1755, le nombre des places fut porté à vingt-cinq et la somme promise à 100,000 fr.[3]. Voici comment les places allaient être distribuées, après entente avec la Ville.

Les femmes ramassées pour libertinage devaient, en vertu d'une décision du 17 août 1754, être enfermées

---

1. Ajoutez : Claire de Choiseul, veuve de Claude de Lisseras, † 18 décembre 1650 ; Madeleine Chardot, † 1680 ; Thérèse de Raucourt, † 15 août 1686 ; Sibile Vautrin, † 10 août 1695. Archives départementales, H. 2802.

2. Archives départementales, *ibid.* ; Lepage, *Les Archives de Nancy*, III, 99. André était mort le 30 avril 1712. Lepage, *ibid.*, III, 327.

3. Vingt-quatre places étaient fondées par lui ; la 25e par M. de Tervenus, curé de Saint-Roch. Les trois donations de M. de Bouzey aux Archives départementales, H. 2764. Déjà avant lui quelques âmes charitables avaient fondé des places au Refuge. Le 27 avril 1628, Barbe de Rennel, veuve de Claude Bouvet, fit une fondation pour trois personnes dévoyées au choix du monastère ; le 21 avril 1718, François-Gaspard Bourcier une autre pour une fille ; le 15 septembre 1745, Françoise de Heillecourt, veuve du sieur Marcol, créa une demi-place. Mais le couvent ne toucha pas ces revenus ou bien les fondations furent détournées de leur destination. H. 2763.

Digitized by Google

dans l'ancienne Poissonnerie[1], située entre nos rues Gambetta et Stanislas. Enchaînées toute la journée à un poteau, elles étaient condamnées à piler du ciment, de 6 heures à 11 heures le matin, et de 1 heure à 6 heures le soir[2]. Le bâtiment fut même nommé pour ce motif, dans le langage populaire : *Le Ciment*[3]. Elles étaient nourries au pain et à l'eau par le concierge. Si, au bout de six mois de détention, les filles donnaient des marques de repentir, on les choisissait pour le Refuge et on leur donnait, en cas de vacance, les places fondées par M. de Bouzey[4]. Elles devaient rester au couvent quatre années; on pensait que ce temps serait suffisant pour les ramener dans le droit chemin. Le chanoine lui-même désignait celles qu'on devait accueillir.

La Renfermerie ne subsista pas longtemps; la ville ne put faire les frais de cet établissement[5], mais le Refuge accomplit, jusqu'en 1793, la tâche que M. de Bouzey lui avait assignée. A la mort du grand-doyen, 11 juillet 1761, les six personnes qui, chaque année, au 1er janvier, devaient être placées au quartier furent désignées, suivant les termes de l'acte de la fondation, par le supérieur du monastère, le lieutenant-général de police et les curés des villes et faubourgs de Nancy[6]. En 1792 seulement,

---

1. La salle au-dessus de la Poissonnerie avait servi pendant quelque temps aux représentations de comédie.

2. L'ordonnance du 17 août 1754 a été imprimée. Archives départementales, H. 2765 et H. 2778.

3. Lionnois, II, 234.

4. Elles étaient placées au *quartier*. Les pensionnaires libres habitaient, ce semble, les bâtiments sur la rue de la Salpêtrière.

5. Lionnois, II, 235-236.

6. Comme elles y restaient quatre ans, il y avait toujours 24 places

Digitized by Google

la municipalité se substitua aux « nominateurs ». Le Refuge, à cette époque, donna aussi asile à quelques folles[1], pour lesquelles les familles payaient pension.

Au XVII[e] siècle, les religieuses avaient multiplié les suppliques pour être remboursées des rentes qu'on leur devait sur l'État. Au XVIII[e] siècle, elles eurent sans cesse à défendre contre le fisc leurs privilèges. Charles IV avait accordé au couvent toutes les franchises et immunités qui étaient concédées aux hôpitaux[2]. Néanmoins, on voulut à diverses reprises les soumettre aux droits d'amortissement, de nouvel acquêt, de joyeux avènement, aux décimes ecclésiastiques, et l'ensemble de ces droits était très considérable, assurément plus considérable que ceux que, de nos jours, l'État exige des biens de mainmorte. A chaque fois, les mères supérieures protestaient et en général elles obtenaient gain de cause. Le 28 janvier 1713, le 1[er] août 1728, Léopold leur donna des lettres d'amortissement; le 23 juin et le 22 novembre 1730, François III, le 10 août 1754, Stanislas, leur renouvelèrent ce privilège[3]. Le roi de Pologne donna même, le 22 décembre 1755, aux religieuses le droit de *committimus;* toutes les affaires qui les concernaient étaient jugées directement en la Chambre des requêtes de la Cour sou-

---

occupées. Les curés de Saint-Roch nommaient à la 25[e] fondée par M. de Tervenus. Voir les nominations annuelles aux archives départementales, H. 2778; le procès-verbal des nominations pour 1788 et 1789 dans le ms. 159, fol. 58 et 59, du Musée lorrain.

1. Archives départementales, Q. 395.

2. Par l'acte du 10 décembre 1627 cité plus haut, p. 49, n. 1.

3. Ces documents copiés en un registre aux archives départementales. H. 2769.

Digitized by Google

veraine[1]. Mais un coup fatal fut porté à la maison par l'édit de 1759. Pour que les biens de mainmorte ne s'augmentassent pas outre mesure, il fut défendu aux couvents d'acquérir à l'avenir, sans permission expresse, aucun fonds de terre et même des rentes constituées sur des particuliers[2]. Or, précisément à ce moment, des capitaux rentrèrent aux religieuses; elles les placèrent sur un particulier qui promit de servir les rentes. Le débiteur décéda en 1781, laissant un grand passif. Les créanciers voulurent empêcher les dames du Refuge de prendre part à la succession et contestèrent leurs titres[3]. Les religieuses durent soutenir devant la Cour un long procès qui, semble-t-il, n'était pas terminé en 1789.

Le couvent était donc en une situation assez mauvaise lorsque éclata la Révolution. Les nouvelles autorités ne lui furent d'abord point défavorables. Le Refuge étant assimilé à un hôpital, les sœurs purent continuer leur service. En 1793 encore, la municipalité nomma les six libertines qui devaient être entretenues sur la fondation de M. de Bouzey[4]. Seulement, les sœurs devaient cesser de porter le costume religieux; on leur interdit de recevoir des prêtres réfractaires; on les surveilla assez

1. H. 2757.

2. *Recueil des ordonnances et règlements de Lorraine*, t. X, p. 19.

3. Sur ce procès, H. 2803. Voir aussi les deux factums: *Mémoire pour les créanciers de feu M[e] Tourtel contre les Dames du Refuge à Nancy*, 35 p. in-4°, M. Mollevaut, avocat (permis d'imprimer, 30 novembre 1782); et *Mémoire pour le monastère du Refuge à Nancy contre M[e] Denys, syndic des créanciers de feu M[e] Tourtel*, 58 p. in-4°, M. Jacqueminot, avocat (permis d'imprimer, 3 janvier 1783).

4. H. 2778.

Digitized by Google

étroitement. Enfin, on résolut de fermer la demeure. Le 28 septembre 1793, elles reçurent l'ordre de déguerpir et de continuer provisoirement leur service à l'hôpital des Trois-Maisons[1]. Le Refuge devint une prison et l'on y envoyait les suspects laïques ou ecclésiastiques[2]. Ces sombres murs furent les témoins de bien des drames ! Mais quand, en 1795 et après le 18 brumaire, les portes des prisons se rouvrirent, ils demeurèrent sans emploi. Les quelques fondations avaient été dissipées; les bâtiments restés debout furent donnés au département. Le préfet Marquis, à qui la Meurthe doit tant d'utiles créations, résolut d'y installer un dépôt de mendicité[3]. La maison devint une maison *de répression et de secours*. Mais peu à peu on en écarta les mendiants valides; la maison ne fut plus que la *maison de secours*. On n'y garda que les hommes et femmes atteints de maladies spéciales ou des malheureuses qui venaient y faire leurs

1. Q. 395. Au 29 juillet 1793, il y avait dans la maison 47 religieuses, ayant à surveiller 8 pensionnaires libres, 22 pensionnaires de force, 3 folles, 1 pensionnaire de 46 ans, 2 pensionnaires âgées payantes. Quelques-unes des religieuses du Refuge furent enfermées sous la Terreur. Sept d'entre elles furent délivrées en frimaire an III par le représentant Genevois. Nous nous servons ici de notes qui nous ont été remises par M. Gaston Floquet, auteur d'un excellent mémoire sur le *Mouvement religieux à Nancy pendant la Révolution*, dans les *Annales de l'Est*, 1900.

2. Archives départementales, L. 3302-3328. Musée lorrain, ms. 159, fol. 31. Liste des différentes classes de citoyens composant la communauté du Refuge. Il y a 38 personnes de première classe, « riches et chargées de la nourriture et des frais » ; 48 personnes de seconde classe, « médiocres, chargées seulement des frais communs » ; 46 de troisième classe, « non aisées, qui ne peuvent contribuer à la dépense », et 56 indigents ; en outre 22 ex-religieuses. La liste a été arrêtée le 30 floréal an II.

3. Courbe, *Les Rues de Nancy*, II, p. 96 et suivantes.

Digitized by Google

couches. En 1804, l'administration en fut confiée non aux sœurs du Refuge, qui n'ont plus d'établissement au diocèse de Nancy[1], mais à celles de Saint-Charles qui, au milieu de ces misères, ont fait preuve d'une très grande charité. La première supérieure, sœur Clotilde Potier, se distingua par son activité et son angélique patience. Elle resta fidèle à son poste, jusqu'au jour de sa mort, arrivée en 1837[2]. En ce siècle, de grandes améliorations ont eu lieu dans la maison. Après la guerre, en 1872, le bâtiment de la Maternité a été construit. On y reçoit, non pas seulement les pécheresses, mais aussi les femmes qui ne trouveraient point à domicile les secours nécessaires. Des cours d'accouchement y sont professés par les maîtres de la Faculté de médecine. L'hospice forme une clinique spéciale de la Faculté. On a élevé d'un étage, en 1873, le bâtiment sur la rue de la Salpêtrière, réservé aux hommes. La population des malades est aujourd'hui de 348, et pour chacun d'eux le département paie par jour 1 fr. 40 c. En l'année 1899, 1,808 individus y ont été soignés. Mais les locaux bâtis jadis pour les religieuses, les pénitentes et les pensionnaires du Refuge sont devenus insuffisants et trop délabrés ; ils ne répondent plus aux exigences modernes. Nos médecins réclament, en outre, la séparation de la Maternité

1. L'ordre du Refuge semble avoir disparu après la Révolution ; les congrégations des sœurs de la Miséricorde-du-Refuge, de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge, de Notre-Dame-du-Refuge, de Sainte-Élisabeth-du-Refuge qu'indique l'*Annuaire du clergé français* sont différentes.

2. *Histoire de la congrégation des sœurs de Saint-Charles de Nancy*, Nancy, 1898, t. III, p. 62-66. Cf. Girard, *La Charité à Nancy*, p. 361 et suivantes (avec un résumé de la vie d'Élisabeth de Ranfaing). E. B. dans l'*Est républicain* du 26 octobre 1899.

Digitized by Google

et de l'hospice proprement dit[1]. On a pu écrire un livre tout entier sur la *Charité à Nancy*. Sans doute, beaucoup d'argent a été donné, beaucoup de généreux efforts ont été faits : il reste cependant encore bien des réformes à accomplir, et le département, la ville et la charité privée le sauront comprendre.

Élisabeth de Ranfaing avait souffert pendant sa vie des maux extraordinaires ; aussi a-t-elle voulu venir en aide aux plus misérables ; elle a souhaité que sa maison fût celle des grands dévouements. Son vœu a été exaucé.

---

1. Quelques malades hommes sont transportés à l'hospice de Maxéville depuis mai 1900. Là aussi se trouve la clinique des enfants.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

SENTENCE DE MORT CONTRE CHARLES POIROT

(*Archives de Meurthe-et-Moselle*, B. 4283.)

Veu par nous, conseillers d'Estat de S. A., juges souverains par elle deputez en ceste part, le proces extraordinairement fait à la requete du sieur procureur general de Lorraine, demandeur en reparation de crime et delict d'une part, contre noble Charles Poirot, médecin de Sadite Altesse et de Madame de Remiremont, prisonnier détenu à Chatel-sur-Moselle pour cas de magie deffendeur d'autre, sçavoir les commissions de Sadite Altesse touchant notre pouvoir et delegation, les informations diverses faictes à la diligence dudit sieur demandeur, auditions du prisonnier, recolement et confrontation, plusieurs attestations et autres pièces produites de la part dudit sieur procureur, l'enquete justificative et sur fait de reproche a la requete dudit Poirot, plusieurs advis et autres pieces produites aux mesmes fins de justiffication, l'arrest du penultième mars, par lequel a esté ordonné qu'iceluy Poirot seroit rasé et visité en présence de medecins et chirurgiens pour recongnoitre si sur son corps y avoit marques insensibles, les proces-verbaux sur ce dressez, les rapports des medecins et chirurgiens, l'audition du deffendeur au subject de la dite visite, diverses missives et requestes dudit Poirot, les conclusions du sieur procureur tendantes à la question, autre arret du vingt-quatrième apvril mil six cens vingt et un par lequel est dit que, sans préjudice aux preuves ja faictes, ledit Poirot seroit applicqué à la question, et au destroit d'icelle enquis sur certains points resultant de ladite procedure, le proces-verbal de la torture,

Digitized by Google

plusieurs informations faictes par ampliation, auditions du deffendeur, recolement et confrontation, diverses missives, requêtes et papiers produits de la part dudit prisonnier, l'audition d'Anne-Marie, prevenue du crime de sortilege et detenue audit Chatel-sur-Moselle, la confrontation d'icelle audit Poirot sur la nomination par elle faicte comme estant celuy qui l'a séduit et porté à condescendre audit crime, la procedure contre elle faicte par laquelle elle a réiterement persisté en ladite nomination, autre advis produit de la part dudit deffendeur, les conclusions finales et dernieres dudit sieur procureur et tout ce qui faisoit a veoir et considérer; nous, en vertu dudit pouvoir, faisant droit definitivement sur la procedure, avons dit et disons que, par icelle, ledit Charles Poirot est attaint et convaincu suffisamment dudit crime de magie et d'avoir usé de sorts et malefices a plain mentionnez en ladite procedure, pour reparation de quoy l'avons condamné et condamnons à estre livré ez mains de l'executeur de haulte justice, pour par luy estre conduit au lieu qui sera a ceste fin ordonné, illec attaché à un potteau et contre iceluy estranglé si que mort s'en ensuyve, pour par apres et instamment estre son corps ars et reduit en cendres, declarant tous ses biens meubles et immeubles confisquez a qui il appartiendra, a charge que sur iceux se prendront au prealable les frais de justice tels que de raison; et neantmoins ordonnons qu'avant proceder a l'execution ci-dessus mentionnée, ledit Poirot sera applicqué à la question pour, en conformité des conclusions dudit sieur procureur, l'enquerir sur le fait de ses pretenduz complices, circonstances et deppendances et de ses interrogations et reponses dresser procesverbal pour servir audit sieur procureur en ce que de raison. Ainsy signé : G. Gervaise, B. du Bloise-Amblemont, G. Theuvenin, J. Bourgeois, C. de Haccourt, A. du Blois et Ch. Sarazin avec paraffes.

Le septieme jour du mois d'apvril mil six cens vingt deux, nous souscritz, conseillers d'Estat de Son Altesse, juges commissaires et deputez par icelle en ceste partie, estans au lieu

Digitized by Google

de Chastel-sur-Moselle en une chambre du chateau dudit lieu, en laquelle ledit Poirot tenoit prison, luy avons fait faire lecture du contenu au present arrest par Didier Bonhomme, tabellion demorant audit Chastel, greffier commis à cest effect, et n'ayant iceluy Poirot (quoy que sur ce interpellé) voulu denommer ses complices, l'avons fait estendre par le maistre des haultes œuvres sur une eschelle, et, après l'avoir derechef remonstré et requis de nous nommer ses complices dudit crime de magie, sur la declaration qu'il a fait de n'en congnoistre aucuns, avons ordonné audit maistre des haultes œuvres de bander et tirer la corde à laquelle iceluy Poirot estoit lyé pieds et mains d'un demy tour, auquel estat ayant encor esté pressé suivant ledit arrest, de nous denommer ceux qui avoient assistez ou autrement cooperez avec luy à la perpétration des actes concernants ledit crime de magie a plain mentionné audit proces-verbal; ayant ledit Poirot persisté aux denegations, l'avons fait conduire en la cour du chateau dudit lieu et la fait attacher et supplicier a un potteau par ledit maître des haultes œuvres, en la forme prescrite par ledit arrest. Signé : J. Bourgeois, Ch. Sarazin, A. du Bois, C. de Haccourt et D. Bonhomme.

Pour copie prise sur l'original et qui concorde :

D. Bonhomme.

II

SENTENCE DE MORT CONTRE ANNE-MARIE BOULEY

(*Archives de Meurthe-et-Moselle*, B. 4283.)

Veu par nous soubsignez, conseillers d'Estat de Son Altesse, deputez par elle en ceste part, le proces extraordinairement instruit a la requeste de Monsieur le procureur general de Lorraine demandeur, en reparation de crime, d'une part, contre Anne-Marie, presentement detenue pri-

Digitized by Google

sonniere a Chastel-sur-Moselle pour crime de sortilège, deffenderesse d'autre, scavoir son audition des VI et septieme decembre mil six cens vingt et un, informations contre elle faictes en divers lieux, ses auditions reitérées contenantes ses confessions et denegations, le proces-verbal de sa confrontation a noble Charles Poirot, medecin de Sadite Altesse et de Madame de Remiremont, accusé du crime de magie et par ladite Anne nommé comme autheur de son malheur, le proces-verbal du rasement, visitation et sondes de la deffenderesse faisant mention de marques insensibles recongnues sur son corps, la declaration par elle faicte qu'elle tenoit les tesmoins contre elle ouys pour gens de bien et ne vouloit les reprocher, les conclusions finalles dudit sieur demandeur et ce qui faisoit a veoir veu et considéré, nous, faisantz droit definitivement sur ledit procès, avons dit et disons que par iceluy, et notamment par les volontaires et souvent reiterées confessions a divers jours et temps, il conste suffisamment que ladite Anne-Marie a renoncé a Dieu pour adherer a l'esprit malin, assisté diverses fois aux assemblées diaboliques, reçeu poudres propres a malefices et se servy d'icelles, et finalement commis plusieurs sacrileges et impietés detestables, indignes d'estre rapportées; pour reparation de quoy avons condamné et condamnons ladite Anne-Marie a estre livrée a l'executeur de haulte justice et par luy conduite au lieu qui sera ordonné a ceste fin, pour estante attachée a un poteau y estre estranglée de tant que la mort s'en ensuyve, et en suitte son corps ars, bruslé et reduit en cendres, déclarant tous ses biens meubles et immeubles acquis a qui il appartient, les frais de justice au prealable pris sur iceux; ordonnons ce neantmoins qu'avant qu'il soit procedé a l'execution que dessus, icelle Marie sera applicquée a la question et enquise par serment sur le fait de ses pretendus complices, ainsy que ledit sieur procureur l'a requis, pour des interrogations qui luy seront faitz et de ses reponses estre dressé proces-verbal pour servir audit sieur procureur en ce que de raison. Ainsi signé : G. Gervaise, B. de Bloise-Amble-

Digitized by Google

mont, G. Theuvenin, Ch. Sarazin, J. Bourgeois, A. du Bois, C. de Haccourt avec paraffes.

Le septième jour du mois d'apvril mil six cens vingt deux, l'arrest ci-dessus a esté prononcé à ladite Anne-Marie par Didier Bonhomme, tabellion demorant a Chastel-sur-Moselle, greffier commis en ceste partie, en presence et en l'ordonnance de nous soubscrits, conseillers d'Estat de Son Altesse et juges par elle deputez à cest effet, nous estans acheminez au lieu de Chastel-sur-Moselle en la chambre du sieur prevost dudit lieu à ceste fin ; a l'execution duquel arrest a esté procédé en la forme que se recongnoistra par le proces-verbal qui en a été dressé à part. Signé : J. Bourgeois, Ch. Sarazin, A. du Bois, C. de Haccourt et D. Bonhomme.

Pour copie :

D. Bonhomme.

III

L'AFFAIRE DES MÉDAILLISTES

(Extrait de l'*Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson,* du P. Abram. Bibl. de Nancy, ms., n° 923 (41), fol. 292.)

Anno 1647, quieti domesticæ nonnihil affecit illa clandestina conjuratio certorum patrum cum matre Refugii Nanceiani, qui tot tragedias in Gallia et Romæ notas excitarunt. Cum enim omnes pene juvenes quos illi suas in partes allexerant eodem tempore ad operam theologiæ navandam convenissent, eorumque causa etiam a nonnullis antiquioribus foveretur, non poterat non sequi quædam animorum offensio; sed, duobus e societate dimissis, reliqui ad officium redierunt, neque tamen flamma ita extincta est, quin favillæ quædam ex illo remanerent incendio, donec in authores anno 1648 feria quinta die 10 septembris prolata est sententia his verbis :

In congregatione generali sanctæ romanæ universalis in-

quisitionis, habita in palatio apostolico montis Quirinalis coram sanctissimo domino nostro Innocentio decimo papa ac eminentissimis ac reverendissimis dominis sanctæ romanæ ecclesiæ cardinalibus adversus hæreticam pravitatem inquisitoribus generalibus a sancta sede apostolica specialiter deputatis, relatis meritis causæ patrum Renati de Trans, Caroli Segliere et Joannis d'Argombat, in societate Jesu professorum, sanctissimus dominus, auditis votis eminentissimorum ac reverendissimorum cardinalium generalium inquisitorum, mandavit dictos religiosos Renatum de Trans, Carolum Segliere et Joannem d'Argombat dimitti a sancto officio, cum præcepto sub pœna excommunicationis latæ sententiæ ipso facto absque alia declaratione incurrendæ, a qua non possint absolvi nisi a sanctitate sua vel a sede apostolica, ut nec ipsi nec aliquis eorum conjunctim vel divisim audeant seu audeat conversari neque de persona neque verbo vel scripto nec per interpositam personam cum sorore Maria Elizabetha a Cruce Jesu, Nanceii commorante, ullamque cum illa habere correspondentiam sive per litteras sive per nuntios sive alio quovis modo directe vel indirecte; — item cum præcepto sub eadem pœna excommunicationis latæ sententiæ ut supra ne prædicti Renatus de Trans, Carolus Segliere et Joannis d'Argombat neve aliquis eorum audeant seu audeat conversari vel aliam habere correspondentiam cum asseclis sodalibus seu confratribus prætensæ congregationis erectæ seu erigendæ per dictam sororem Mariam Elizabetham sive alium sub ejus nomine vel directione occasione prædictæ congregationis, nec uti exorcismis, votis, medalliis seu numismatibus, orationibus et imprecationibus aliisque, ut præfertur, exercitiis spiritualibus a prædicta sorore Elizabetha seu ejus asseclis inventis vel dispensatis : quam illorum congregationem, vota, medallia seu numismata, orationes imprecationesque, exercitia, ut præfertur, spiritualia et alia quæcumque a prædicta sorore Elizabetha seu ejus assecla congregatione derivantia sanctitas sua omnino prohibet et pro prohibitis habere vult; — item sub eodem præcepto excommunica-

Digitized by Google

tionis latæ sententiæ sanctitas sua mandavit ne prædicti Renatus de Trans, Carolus Segliere et Joannis d'Argombat vel aliquis eorum audeant seu audeat in futurum neque verbo neque scripto tractare de omnibus supradictis neque inter se neque cum aliis et præsertim religiosis societatis Jesu, neque accedere ad provinciam Lotharingiæ et multominus ad civitatem Nanceianam ; — item cum præcepto sub eadem pœna excommunicationis ut supra ut prædicti Renatus de Trans, Carolus Segliere, Joannis d'Argombat infra terminum octo dierum ab intimatione præsentium redeant et unusquisque eorum redeat in societatem Jesu in quo professionem emiserunt..... Hanc postremam clausulam significavit Summus Pontifex se adjecisse non quod e re vel ipsorum vel societatis esse censeret iis postliminium ad societatem dari; sed ut intelligerent sibi fieri gratiam, si ad aliud institutum transire sinerentur; ac decreto postridie qui fuit tertio decembris[1] dictis patribus legitime denunciato, sive, ut fori vox est, intimato, postmodum iis indulsit ut ad sacrum prædicatorum ordinem emigrarent, nostrique tandem juvenes ab errore deducti quos fucata recti pietatisque species in fraudem induxerat.

1. Il doit y avoir ici un *lapsus* dans le manuscrit. Il faut : 11 septembre.

Digitized by Google

LA SCIENCE SOCIALE ET SA CONSTITUTION INDÉPENDANTE

Par G. MELIN

Pour des raisons qu'il serait sans doute assez facile de démêler, notre siècle commençant apparaît aux yeux les moins prévenus comme obsédé par la préoccupation des choses sociales.

Aujourd'hui tout ordre de connaissances est envisagé à ce point de vue : le droit, l'histoire, l'économie politique, la religion, la littérature, l'esthétique elle-même ; et quant aux questions plus particulièrement appelées sociales, celles relatives au travail, à la propriété, au patronage, à la famille, à l'éducation, on ne sait que trop à quelles discussions véhémentes et souvent passionnées elles donnent naissance dans les assemblées publiques, les revues, les journaux et jusque dans les conversations particulières.

Obsession d'une part, confusion et controverses de l'autre, tel est l'aspect le plus général sous lequel se pré-

Digitized by Google

sente, au premier abord, le mouvement qui porte de plus en plus les esprits vers les études sociales.

Il semble — dans ces conditions — qu'une science qui a la légitime ambition d'apporter la lumière parmi ces ténèbres, l'apaisement au milieu de ce tumulte devrait être la bienvenue — accueillie avec satisfaction et presque avec reconnaissance.

Il n'en est pas ainsi, et rien n'égale les préventions, les oppositions de toute sorte, que rencontrent ceux qui, en dépit de tout, s'obstinent à consacrer à ces recherches le peu qu'ils ont de loisir ou de bonne volonté.

C'est que la science sociale a contre elle de s'appliquer à des sujets qui nous touchent de très près et sur lesquels nous avons, tous, nos idées plus ou moins arrêtées. Nous avons un *parti pris d'avance,* un *préjugé* au sens étymologique du mot. Nous consentons bien, quand nous y consentons, à étudier les questions sociales, mais à condition que les conclusions proposées cadreront avec les opinions antérieures, philosophiques ou politiques par exemple, que nous pouvons avoir d'autre part. Nous avons notre siège fait et nous n'entendons pas être dérangés dans nos habitudes. Et puis, à tout prendre, le bon sens, le sens commun, ne suffit-il pas à traiter toutes ces questions? Nous le prétendons quelquefois; et si une vérité sociale, qui semble d'ailleurs démontrée, vient par occasion heurter en nous ce que nous appelons de ce nom, nous n'hésitons pas à la rejeter comme inacceptable et controuvée.

Or, celui qui fait de la science sociale est obligé d'avoir une attitude toute différente. Il doit, sans hésiter, faire abstraction, provisoirement du moins, de ses opinions

Digitized by Google

toutes faites, de ses préférences politiques, de ses convictions philosophiques, — sauf à voir ensuite et plus tard si la science sociale ne projette pas elle-même sur ces graves problèmes des lumières particulières et inattendues.

Quant au prétendu sens commun, il faut bien qu'il ne s'en soucie pas davantage. Il ne doit pas perdre de vue qne le sens commun ne saurait avoir ici plus d'autorité que dans les autres sciences, que c'est au nom du sens commun que de grands esprits ont autrefois nié que la terre fût ronde, « comme s'il était possible, disaient-ils en haussant les épaules, de faire marcher la moitié des hommes la tête en bas »; que la seule règle en science sociale, comme en toute autre science, est une méthode rigoureuse, scientifique; que, lorsqu'une investigation a été méthodiquement conduite, ses résultats s'imposent et que ce sont ces résultats, s'ils se confirment en se vérifiant, qui sont appelés dans la suite à devenir, eux-mêmes, des vérités de sens commun.

On conçoit que de telles dispositions d'esprit ne puissent se rencontrer qu'assez malaisément. L'effort qu'elles exigent ne peut être le fait que d'un petit nombre — et de là l'extrême difficulté que rencontre la diffusion de la science sociale.

Et cependant quelle satisfaction ne trouve-t-on pas dans la découverte et la possession de la vérité! On craint que la science sociale ne heurte des *idées* chères, des *théories* auxquelles on est depuis longtemps affectionné. — Mais enfin est-ce la *vérité* qu'on cherche en toute chose? — et si ces idées, ces théories sont *justes,* comment pourrait-il y avoir contradiction? — Il ne faut avoir peur d'aucune

Digitized by Google

science. La vérité est une, la science est une. Qu'on veuille bien prendre patience, et l'on verra qu'un jour toutes les connaissances, quelles qu'elles soient, viendront se fondre dans une harmonieuse et merveilleuse conciliation.

Mais qu'est-ce donc que cette science appelée à répandre la lumière sur les obscurités sociales?

C'est une science relativement neuve, sinon par l'*objet*, du moins par la *méthode* dont elle use pour parvenir à la connaissance de cet objet.

En voici la définition : c'est l'étude méthodique des sociétés humaines, — l'étude des *lois* qui président à la formation, à la constitution, au fonctionnement et au développement de ces sociétés.

Elle est l'étude des sociétés humaines. Il serait plus juste encore de dire : l'étude des *groupements* humains.

En effet, elle n'a pas seulement pour objet la connaissance des *sociétés,* au sens où l'on entend habituellement ce mot lorsqu'on dit, par exemple : la société romaine, la société française, la société américaine ; mais la connaissance de tous les *groupements* humains quels qu'ils soient, depuis le plus simple qui est la *famille,* jusqu'aux plus compliqués, l'État, les associations d'États.

Est-il besoin d'insister sur ce phénomène du *groupement* que l'observation nous révèle avec un caractère de généralité si remarquable?

Il y a longtemps que les philosophes ont attiré l'attention sur la sociabilité foncière de l'homme. L'homme est un être essentiellement sociable, ζῶον πολιτικόν, selon l'expression d'Aristote. Il s'associe à ses semblables, il

Digitized by Google

recherche leur compagnie dont il sent la nécessité pour arriver à la satisfaction des besoins qui s'imposent à sa nature physique, intellectuelle et morale.

Rien ne peut faire mieux comprendre l'universalité de ce phénomène du *groupement* que cette page empruntée à l'un des fondateurs de la science sociale, M. de Tourville[1]. — L'auteur imagine un jeune homme dont l'esprit vient de s'ouvrir à la préoccupation des grands problèmes philosophiques et sociaux ; il le suppose placé sur une hauteur et contemplant à ses pieds l'agitation des hommes :

« Il vit... dans la plaine le spectacle de la société humaine dont il venait de se séparer : une *ville* animée, une industrieuse *campagne* s'étendaient sous ses regards ; il suivait aisément des yeux les mouvements de la foule à travers les rues et les champs ; le murmure de la vie montait de tout l'horizon jusqu'à lui, et pour la première fois s'éleva dans son cœur le sentiment de la grande œuvre divine au milieu de laquelle il avait vécu. Captivé par cette émotion, il se mit à considérer curieusement les allures de ce camp du travail, se demandant la raison de ces évolutions en apparence si confuses, au fond toutes dirigées sans doute par quelque dessein. Et le premier trait qui le frappa fut de voir qu'avant toute action, avant le travail à l'atelier, avant le travail aux champs, avant le travail à l'école, avant le repos du soir en famille, avant l'achat des denrées au marché, avant la prière aux églises, *les gens se cherchaient les uns les autres pour* SE GROUPER suivant le besoin particulier de l'action à laquelle ils

1. *Science sociale*, t. I, p. 19.

Digitized by Google

voulaient s'adonner. — Le matin *groupement* des hommes valides aux ateliers, *groupement* des enfants à l'école, *groupement* des femmes aux échoppes de vente; midi venu et tous ces *groupes* dispersés, *réunion* des familles en chaque demeure pour le repas du jour; et ainsi du reste, jusqu'à ce que le soir vînt suspendre toute action et arrêter tout mouvement. Le fait était flagrant : les hommes pour agir paraissent avoir incessamment besoin de *se réunir* en des *sociétés* de formes très différentes. »

Ainsi le besoin de se grouper se manifeste à tout instant :

Pour satisfaire à cette loi de nature qui pousse l'homme à se continuer lui-même dans une descendance, l'homme s'unit a une femme; ils ont des enfants et voici un premier groupement qui est la *famille*.

Les familles vivent quelquefois isolées, mais rarement. Le plus souvent elles trouvent avantage à se grouper, à se réunir. Ces groupements de familles formeront la *tribu* s'il s'agit de familles nomades, la *commune* s'il s'agit de familles sédentaires.

Ces familles, il faut qu'elles vivent. Le père devra travailler. Peut-être se livrera-t-il à un labeur isolé, indépendant, comme la pêche ou la chasse; le plus souvent il louera ses services à un individu plus entreprenant, plus prévoyant que lui qui fera travailler sous ses ordres un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers; — ou bien il sera lui-même ce directeur du travail, ce patron. En tout cas, voici un nouveau groupement d'hommes, sous la direction d'un chef : c'est l'*atelier*.

L'éducation des enfants, si le père ne peut s'en charger lui-même, sera confiée à un maître dont la tâche spéciale

Digitized by Google

sera justement d'instruire, d'élever tous les enfants remis entre ses mains. Et voici un quatrième groupement, l'*école*.

Les intérêts matériels ne sont pas les seuls : il faut tenir compte des intérêts moraux, religieux. Qui sera chargé d'y pourvoir? Ce seront les ministres de la religion. L'*église* sera un nouveau groupement.

Eh bien, ce sont ces groupements et beaucoup d'autres, ces sociétés de forme et d'importance si variées, qui constituent la *matière* de la science sociale.

Son *objet* propre est de rechercher les conditions de formation, de constitution, de fonctionnement et de développement de ces groupements humains — les *lois* suivant lesquelles ils se forment, se constituent, fonctionnent et se développent.

Elle constate des effets, elle recherche des causes, et elle s'efforce de découvrir les relations qui unissent ces effets à ces causes.

L'étude des *relations de cause à effet,* l'étude de l'*enchaînement naturel des phénomènes sociaux* entre eux, tel est l'objet véritable de la science sociale.

Pour atteindre son but, la science sociale doit être pourvue d'une *méthode* sûre et rigoureuse. Cette méthode elle la possède — c'est la méthode d'*observation*.

Les phénomènes sociaux doivent être considérés comme des réalités objectives, comme des faits, et l'observation doit se porter sur eux comme elle se porte sur les autres phénomènes naturels. — L'observateur social doit les analyser, les comparer et les classer exactement comme font, à l'égard des végétaux et des minéraux, le botaniste et le géologue. — Il doit se mettre en contact direct et

Digitized by Google

personnel avec les réalités sociales, les examiner sur *le vif,* afin d'en tracer des *descriptions* aussi exactes que précises.

C'est en se multipliant, en se comparant et en se classant, que ces descriptions permettent d'arriver enfin à ce qu'il importe le plus de connaître : à la dévouverte des LOIS qui président à l'enchaînement des phénomènes.

Est-il besoin de dire que l'observation dont il s'agit ici n'est pas l'observation vulgaire, mais bien l'observation méthodique, scientifique, poursuivie en vertu de règles fixes? — Ces règles existent, cette méthode est constituée depuis une quinzaine d'années[1] et son efficacité se mesure à la grandeur des résultats acquis déjà et constatés dans les trente volumes de la *Revue* qui porte le nom même de la science : *la Science sociale*[2].

Il n'y a pas longtemps encore, cette idée de soumettre à l'*observation* les phénomènes sociaux, comme les phénomènes de l'ordre physique, semblait inadmissible.

On ne pouvait comprendre que de simples particuliers

---

1. Pour trouver l'exposé complet de la méthode de la science sociale, il suffit de se reporter aux divers volumes de la *Revue* dont il est question dans la note suivante et, en particulier, aux articles suivants : *La Science sociale est-elle une science ?* (H. DE TOURVILLE), t. I et II. — *L'École de la Science sociale* (P. DE ROUSIERS), t. XVII. — *Cours de méthode de la science sociale* (R. PINOT), t. XI à XVI. — On pourra lire un résumé de la méthode et des résultats actuels de la science dans deux remarquables articles du R. P. SCHWALM publiés dans la *Revue thomiste,* t. I, p. 637, et t. II, p. 106.

2. La *Science sociale,* d'après la méthode d'observation, revue mensuelle publiée sous la direction de M. Edmond Demolins (librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie, éditeurs). Au 1er janvier 1901, cette revue, fondée en 1886, comportait trente volumes. — La collection complète peut être consultée à la bibliothèque de la faculté de droit et à la bibliothèque publique de notre ville.

Digitized by Google

spécialement appliqués à cette étude pussent avoir la prétention de débrouiller, par le seul effort de leur attention, l'énorme enchevêtrement des faits sociaux.

Il n'y avait, pensait-on, que les hommes d'État qui fussent assez haut placés pour apercevoir le détail de cette immense complication et en révéler le secret au commun des mortels[1].

En outre — comme les questions sociales ne sont le plus souvent étudiées qu'en vue de réformes pratiques à opérer — on pensait que l'observation devait être, à ce point de vue, d'une faible utilité. — Puisqu'en définitive il s'agit de savoir *ce qui est à faire,* d'avoir une ligne de conduite déterminée, à quoi bon observer *ce qui est?* Ce qui importe, n'est-ce pas de trouver *ce qui doit être?* — Les choses ne vont pas comme il faudrait; soit, di ait-on; il faut donc inventer, imaginer *du nouveau :* or les grands *philosophes* seuls ou les grands *politiques* ont qualité pour imprimer au monde des directions nouvelles.

On pense aujourd'hui de tout autre façon : on estime — et avec raison — que le plus modeste travailleur, s'il est armé d'une bonne méthode d'investigation et s'il l'applique avec rigueur et conscience, est parfaitement en mesure de se rendre maître de la complication réputée inextricable des phénomènes sociaux.

Mais surtout l'on se rend compte que, si l'on veut avoir *prise* sur le monde social, rien ne sert d'imaginer des solutions *à priori.* — On sait maintenant qu'à ces solutions, à ces inventions, à ces reconstructions fantai-

1. H. DE TOURVILLE, préface du livre de M. DE ROUSIERS : *La Question ouvrière en Angleterre,* pp. VII-VIII.

Digitized by Google

sistes les événements se dérobent « avec une superbe indépendance. » Le monde marche et « suit un cours que personne n'avait prévu », se jouant, comme à plaisir, des impulsions qu'on a prétendu lui donner.

Il ne s'agit donc plus de « *faire* le monde à sa guise », mais de savoir « comment *il est fait* et comment *il se fait*[1] ». Il ne s'agit plus de combinaisons nouvelles à trouver, mais de phénomènes à observer, de lois à découvrir.

Et de fait — si l'on a le secret désir d'opérer des réformes — y réussira-t-on autrement qu'en *utilisant* les forces sociales en vue des résultats qu'on se propose; pour se mouvoir et se diriger au milieu de ces forces, sans en être écrasé, ce qu'il importe avant tout n'est-ce point de les connaître avec exactitude, de posséder les *lois* qui les régissent? Pour se rendre maître de la vapeur et en utiliser la puissance sans faire éclater les chaudières, n'a-t-il pas fallu commencer par en étudier les lois et s'y soumettre avec docilité?

Ce n'est donc point par des théories abstraites que se constitue la science sociale. — Il n'est point scientifique en ces matières de commencer par l'abstrait.

C'est par le *concret,* c'est-à-dire par la *réalité,* par les *choses,* par les *faits* eux-mêmes soigneusement observés que débute toute science de la nature. La science sociale ne procède pas autrement.

Ce n'est qu'ensuite — et plus tard — qu'on s'élève à l'abstrait. — L'abstrait, ce sont les vues d'ensemble, les conceptions générales, les principes, qui se dégagent de l'étude méthodique et prolongée des faits et ne peuvent se

---

1. H. de Tourville, *op. cit.*

Digitized by Google

dégager que de cette étude patiente et minutieuse, — les faits constituant et devant toujours constituer les données essentielles et primordiales de toute science d'observation.

Ainsi la science sociale ne doit être dominée par aucune considération d'ordre philosophique ou religieux. Elle se suffit à elle-même ; elle se constitue en pleine indépendance ; elle ne doit être inféodée à aucun parti, à aucune école, à aucune confession.

C'est un champ largement ouvert à tous les travailleurs de bonne volonté, quelles que soient leurs convictions.

La raison en est simple : c'est une *science,* une science d'observation, analogue à la botanique, à la géologie, à la physiologie, et une science absolument neutre dont les conclusions, une fois acquises, doivent s'imposer à tous les esprits, quels qu'ils soient, parce qu'elles sont fondées sur les faits, et que des faits, toujours aisés à vérifier et à contrôler, sont des réalités à l'empire desquelles nul ne peut, de bonne foi, avoir la prétention de se soustraire.

C'est pourtant ce que bien peu d'esprits ont le courage d'admettre.

Beaucoup soutiennent que la philosophie et, en particulier, la philosophie morale, doit présider à la constitution de la science sociale.

La philosophie, disent-ils, est la science des sciences ; elle a des lumières qui éclairent et illuminent tout. Elle a d'immuables principes qu'il faut rappeler sans cesse pour ne les jamais perdre de vue. Comment étudier, par exemple, la famille, la propriété sans rappeler les grands

Digitized by Google

principes philosophiques et moraux qui fondent ces deux institutions ?

Comment étudier les sociétés humaines si l'on ne connaît la *fin* de la société ?

Et ils ajoutent : la philosophie est une *science* tout comme la science sociale elle-même. Elle a une méthode, elle aboutit à des conclusions sûres. Elles ont entre elles d'incontestables points de contact. Leur objet le plus général est le même : la connaissance de l'homme. Ces deux sciences ne sauraient donc être séparées l'une de l'autre, et, comme la philosophie a une portée supérieure, c'est elle qui doit être au sommet et dominer, pour les éclairer, toutes les matières de la science sociale.

Que la philosophie soit une *science* au sens où l'on entend aujourd'hui ce mot, c'est ce qu'il est, semble-t-il, à peu près impossible d'admettre.

Quelques mots d'explication ne seront peut-être pas inutiles sur ce point.

Autrefois — et pendant longtemps — avant la constitution ou les progrès modernes des sciences proprement dites, on a pu se montrer moins difficile sur la définition même de la science et donner ce nom à toute étude poursuivie sérieusement, consciencieusement, avec logique ou méthode. On ne le peut plus aujourd'hui, car le mot *science* a pris un sens précis qu'on ne saurait méconnaître.

Une science — au sens actuel du mot — paraît être caractérisée par les traits suivants :

Non seulement elle a un objet déterminé, une méthode rigoureuse, mais, grâce à cette méthode, elle par-

Digitized by Google

vient ou tout au moins elle est en voie de parvenir à des conclusions tellement certaines, tellement sûres, qu'elles s'imposent ou s'imposeront à tous les esprits compétents et loyaux avec une égale autorité.

La certitude dont il s'agit ici est la *certitude rationnelle,* la certitude de l'esprit, certitude telle que la conclusion contraire ou une conclusion différente soit inadmissible. — Et pourquoi inadmissible? Parce que la proposition contestée peut toujours être soumise à une nouvelle démonstration ou à une nouvelle vérification qui, si elle réussit, emportera de toute nécessité la conviction et entraînera une adhésion sans réserve.

Comme conséquence, la science est *une, anonyme* et *universelle*[1].

1° Elle est *une,* c'est-à-dire que, sur un sujet donné, l'ensemble systématisé des connaissances exclut la multiplicité; il est unique et ne peut être qu'unique. On ne peut concevoir et, de fait, il n'existe pas plusieurs manières de connaître l'objet de cette science. On le connaît ou on ne le connaît pas. — Il n'y a et il ne peut y avoir qu'*une* science mathématique, qu'*une* géométrie, qu'*une* physique, qu'*une* chimie, qu'*une* géologie.

2° Elle est *anonyme.* « On ne dit pas la *physique* de Galilée, l'*astronomie* de Newton, la *chimie* de Lavoisier; — ou si ces mots s'employaient, ce serait pour désigner les vues propres des savants, ce qui a pu contribuer à

1. Quelques-unes des idées exprimées ici ont été inspirées par le remarquable ouvrage du regretté M. Ollé-Laprune : *La Philosophie et le temps présent,* dont les conclusions sont, d'ailleurs, toutes différentes.

Digitized by Google

faire la science, mais n'y est pas entré proprement, n'y a pas été *reçu,* n'en fait pas vraiment partie [1]. »

3° Elle est *universelle,* c'est-à-dire qu'elle est *la même partout.* Tous les savants du monde y adhèrent d'un commun accord, quelles que soient leur nationalité, leur formation sociale, quels que puissent être leurs convictions particulières, leurs préventions, leurs préjugés. Il n'y a pas une géométrie allemande et une géométrie française, une géologie spiritualiste et une géologie matérialiste. Il y a *la* géométrie, *la* géologie, *la* botanique, sans qualificatif. Et tous les hommes compétents, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient, peuvent travailler au progrès de leur science spéciale : ils se comprennent, ils parlent le même langage technique. Une découverte faite par l'un d'eux vient-elle à s'affirmer, elle rallie aussitôt l'adhésion de tous, une adhésion unanime [2].

---

1. Ollé-Laprune, *op. cit.,* p. 129.

2. « Ce qui est *scientifiquement* établi, dit M. Ollé-Laprune, c'est ce qui est susceptible de démonstration ou de vérification. La démonstration est à des conditions précises et strictes : si elles sont remplies, il y a démonstration ; si elles manquent, rien n'est fait. La vérification exige des opérations dont le nombre et la marche ne peuvent être fixés avec une absolue précision ; mais c'est très visiblement que l'hypothèse est vérifiée ou ne l'est pas. La conjecture aventureuse, la vue hardie, la théorie probable, la loi établie, se distinguent nettement les unes des autres. L'explication qui a subi avec un succès constant le contrôle de l'expérience, est acquise à l'égal des faits qui l'ont suggérée et qui la justifient ; elle est elle-même l'expression des faits ; elle est un fait général. Sans cesse le moyen de la vérifier est là, à la disposition du savant, et ce recours au fait triomphe de toute résistance. La dispute continue tout à l'entour ; elle cesse dès que les expériences, c'est-à-dire les faits, autorisent ou démentent l'idée. La preuve est palpable, péremptoire, décisive ou elle n'est pas, et, si la recherche est souvent tumultueuse, il y a un terme où l'on se repose en paix. Ce qui est établi est établi ; ce qui est acquis est acquis ; il y a des

Digitized by Google

Ainsi *certitude rationnelle* et, comme conséquence, *unité, anonymat, universalité,* tels sont les caractères fondamentaux d'une *science* proprement dite.

Mais la *philosophie* présente-t-elle ces caractères essentiels?

Que la logique et, dans une certaine mesure, la psychologie y travaillent et puissent y arriver un jour, c'est ce qu'il est possible d'accorder.

Mais qui ne voit, lorsqu'on parle de *philosophie* à propos de science sociale, qu'il ne s'agit ni de logique, ni de psychologie, mais bien de morale et de métaphysique?

Ce sont des *fins* qu'il faut reconnaître : *fin* de la société, *fin* de la famille, *fin* de l'homme; — ce sont des principes moraux qu'il faut établir, principes qui déterminent les relations des hommes entre eux, et grâce auxquels leur vie, leur personne, leurs biens doivent être respectés.

Que la vérité existe sur ces points et qu'on la puisse connaître, *nous pouvons* l'affirmer. Mais qu'on la puisse connaître *scientifiquement,* au sens où nous venons d'entendre ce mot, c'est ce qui, à notre avis, ne pourrait être soutenu.

---

points que l'on ne remet plus en question. De là on part pour aller plus loin; on ne revient plus en arrière. Des signes manifestes font reconnaître ce qui n'est plus à recommencer. La vérité scientifique s'impose à l'esprit par des preuves incontestables, et elle se transmet tout entière. Anonyme sans marque d'auteur, sans date, elle est la même en ceux qui la reçoivent qu'en ceux qui l'ont trouvée. La découverte a une histoire, et très intéressante; la formule, une fois fixée, entre dans la trame de la science et n'en sort plus. » (*Op. cit.,* p. 66, à propos des sciences mathématiques et physiques.)

Digitized by Google

Sans doute, et pour ne prendre que la morale, il peut bien y avoir une *science de la morale*, comme le disait récemment M. Brunetière, en ce sens qu'on ne saurait apporter à son étude ni moins de *circonspection*, de *prudence*, de *défiance* même, qu'à tout autre ordre de connaissances, et que cela est bien d'une certaine manière « scientifique [1] ».

Mais en vain essaierait-on de prétendre que la *certitude* qui résultera de cette étude, même ainsi conduite, soit une certitude *rationnelle*, s'imposant invinciblement à tous. Ce ne sera jamais qu'une *certitude morale*, qui, certes, a sa valeur et sa très grande valeur probante, mais ne s'imposera qu'à ceux qui *le voudront bien*, à ceux qui feront à son égard *acte de bonne volonté*, ce qui est tout autre chose.

De fait, l'histoire de la philosophie n'est-elle pas la démonstration même de ce qui précède ? Quelles sont les questions de haute philosophie, c'est-à-dire de métaphysique et de morale qui n'aient donné naissance à deux ou trois systèmes pour le moins, également puissants, fortement liés et charpentés, sollicitant avec une force égale notre attention et notre adhésion [2] ?

---

1. Brunetière, L'*Idée de solidarité*, conférence faite à l'institut catholique de Toulouse, le 16 décembre 1900. — *Journal des Débats* du lundi 17 décembre 1900.

2. « Capable de construire de savants et quelquefois admirables systèmes, capable aussi sur toutes les questions... de nous fournir deux ou trois réponses, la philosophie ne l'est ni de *fixer notre choix* entre ces deux ou trois réponses, ni surtout de nous *démontrer qu'il y en ait une de préférable aux autres*. Cela la passe et la dépasse. Elle a besoin ici d'un secours étranger. Il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre. Nous avons besoin d'une autorité

Digitized by Google

L'unité s'est-elle faite ou même seulement distingue-t-on qu'elle soit en train de se faire ?

Il n'y paraît pas. Jamais, semble-t-il, on n'a été si éloigné de s'entendre même sur les principes qui semblaient autrefois les plus incontestables : comme l'existence de Dieu, l'existence et l'immortalité de l'âme, l'obligation morale et sa sanction, etc. Et ce qu'il y a de plus grave, de plus troublant, c'est que ces controverses sont ouvertes entre hommes *également bien informés, également capables, d'une loyauté et d'une bonne foi éprouvées, d'une moralité même insoupçonnée.*

Combien l'accord est plus difficile à établir lorsque, de ces hautes spéculations, on passe aux problèmes de philosophie *sociale* proprement dite ! Quelle est la *fin* des sociétés ? La société existe-t-elle pour l'homme, ou l'homme pour la société ? Quel est l'idéal social ? Est-ce la *justice,* est-ce la *liberté ?* Est-ce à la fois la justice et la liberté ? A moins que ce ne soit là de vains mots condamnés à disparaître au nom d'une prétendue rigueur scientifique.

C'est qu'aucun de ces problèmes n'est susceptible d'une solution qui s'impose d'une absolue nécessité à tous les esprits.

Pour déterminer le choix, l'adhésion à un système — de préférence à un autre — il faut autre chose qu'une démonstration scientifique d'ailleurs impossible ; il faut

---

qui décide. » (BRUNETIÈRE, *Les Raisons actuelles de croire,* discours prononcé le 18 novembre 1900 à l'assemblée générale des catholiques du Nord. — *Journal des Débats* du 19 novembre 1900 et *Questions actuelles* du 8 décembre 1900, p. 305.)

Digitized by Google

un élan spontané et volontaire, ayant pour point de départ : la confiance, la *croyance*[1].

« La haute philosophie, dit M. Ollé-Laprune, ne peut se passer de la *croyance,* parce que la croyance est nécessaire à la pensée[2]. »

Or, la croyance vient non seulement de l'esprit, mais encore et surtout du sentiment, du cœur, des aspirations généreuses de l'âme[3] : elle a ses raisons sans doute, mais ce sont, en grande partie, de celles que la raison ne connaît pas.

C'est la croyance, c'est-à-dire un acte volontaire, qui dicte le plus souvent, sans qu'on y prenne garde, le choix philosophique. Ce choix fait, les arguments rationnels se pressent pour le soutenir et le défendre. Mais on *veut* d'abord, on *justifie* ensuite.

J'affirme que Dieu est — et j'en fournis *ensuite* des preuves ; — en réalité et, malgré ces preuves, je ne le sais pas *de science certaine*. Mais je *le crois,* « ce qui *ne* veut *pas* dire que *je le suppose,* mais bien *que je ne veux pas en douter* » — et que, pour ne le pas vouloir, j'ai

1. Est-il une solution, dit M. Brunetière, à propos du problème de l'immortalité de l'âme, « que la raison ou le raisonnement nous impose ? Car, sans doute, il n'y a point ici d'observation ou d'expérience pour terminer le débat. Mais que le raisonnement ou la raison n'y puissent pas réussir davantage, n'est-ce pas ce que prouve l'histoire de la philosophie ? Parierons-nous, comme le voulait Pascal, ou nous étourdirons-nous sur l'importance de la question ? Non, mais nous tirerons *d'ailleurs* le principe de la décision ; et la solution que le raisonnement ou la raison sont impuissants à nous donner, nous la demanderons à la *croyance*. » (Discours sur les *raisons actuelles de croire*.)

2. *La Philosophie et le temps présent,* p. 288.

3. Ollé-Laprune, *op. cit.,* pp. 284-285, 289-290.

Digitized by Google

des raisons très fortes et nombreuses. — J'ai la certitude volontaire.

Je crois que nous devons hâter sur cette terre le règne de la justice, de la liberté, de l'amour ; — et j'ai des raisons de le croire. Mais ces raisons ne sont, pour moi, démonstratives que parce qu'elles servent de support à une conviction volontaire qui n'a, je le reconnais, aucune base proprement scientifique.

Mais s'il en est ainsi, comment donc, autrement que par l'*apostolat*, pourrait se faire l'union ?

Et s'il en est ainsi, c'est donc que la *philosophie* est *d'un autre ordre* que la *science*.

Et nous voici ramenés à notre point de départ.

La *philosophie* est d'un ordre, et la *science* est d'un autre ordre. — Pour préciser, la haute philosophie métaphysique et morale n'est pas susceptible de donner la *certitude rationnelle*, cette certitude qui, résultant de vérifications et de démonstrations toujours faciles à répéter, s'impose invinciblement et sans résistance possible à tous les esprits de bonne foi. — La science *sociale*, au contraire, prétend, à l'égal des autres sciences d'observation, donner la certitude rationnelle et rassembler tous les esprits dans une adhésion commune et nécessaire.

Comment alors confondre dans une même étude ces deux ordres de connaissances si dissemblables ? Comment les mélanger ? Comment prétendre étudier l'un à la lumière de l'autre ?

La vraie solution est que la science sociale se suffise à elle-même, que son étude se poursuive et se constitue en toute indépendance, en vertu de la méthode qui lui est

Digitized by Google

propre, la méthode d'observation, et en dehors de toute philosophie.

Est-ce à dire qu'on nie pour cela ou tout au moins qu'on méconnaisse le rôle social de la philosophie ?

A Dieu ne plaise ! — Ce rôle a une importance considérable — et voici pourquoi : dès qu'on veut passer à la *pratique ;* dès qu'on veut savoir *ce qui est à faire, ce qui doit être fait* et non plus seulement ce qui se fait, la science sociale est impuissante et le rôle de la philosophie commence. — C'est qu'en effet la science sociale, telle qu'elle a été définie, est une science de faits : elle constate, elle décrit, elle fixe des relations de cause à effet, mais elle ne va pas au delà.

Par elle-même elle ne donne aucune *conclusion pratique;* par elle-même elle ne prescrit aucune direction, aucune ligne de conduite, elle ne préconise aucune réforme.

Pour cela il faut autre chose, et cet « autre chose » c'est la *philosophie.*

C'est la philosophie qui suggère à chacun l'idée du devoir social, l'idée du bien, du juste, les grands principes de liberté, d'égalité, de charité, de dignité humaine, de respect de la personnalité, etc.

Il apparaît alors qu'au point de vue *pratique,* le rôle respectif de la philosophie et de la science sociale pourrait être représenté sous la forme très simple d'un syllogisme[1] :

La majeure, qui déterminerait ce qui est *désirable,* serait donnée par la *philosophie.*

---

1. *Sic* Rabier, *Logique* p. 332. — P. Crépin, *Mouvement social,* juin 1900, p. 569.

Digitized by Google

La mineure, qui indiquerait comment ce désirable peut être réalisé dans les faits, serait donnée par la *science sociale;* la conclusion indiquant la voie pratique dans laquelle il faut résolument s'engager.

Voici un exemple :

La *majeure,* que fournirait la *philosophie,* serait cette proposition : « *Ce qui est souhaitable, c'est le développement le plus intense de la personnalité.* »

La *mineure,* fournie par la *science sociale,* serait cette autre proposition : « *Or — en fait — c'est tel procédé d'éducation qui produit le plus complet développement de l'individu.* »

Conclusion : « *Il faut donc donner ce genre d'éducation, si l'on veut assurer le plein développement des individus.* »

Ainsi pour la conduite pratique de la vie, l'intervention de la philosophie est non seulement légitime, mais nécessaire. — Sans la philosophie, qui nous pousse à l'action en nous avertissant que nous avons des devoirs à remplir et un idéal à réaliser, nous restons des observateurs impassibles et inertes.

Seulement une remarque s'impose aussitôt :

C'est que la philosophie, si précieuses que soient les indications qu'elle donne, n'en donne cependant et n'en peut donner que de *très générales.*

Sans doute nous devons, par exemple — et c'est elle qui nous l'enseigne — travailler au triomphe de la justice et de la liberté. — Mais comment, pratiquement, dans les faits, devra-t-on s'y prendre? C'est ce que, par elle-même, livrée à ses propres forces, la philosophie est

Digitized by Google

incapable de dire, et ce que la science sociale, au contraire, aidera puissamment à découvrir.

Ce n'est pas tout. — Il se pourra que les données de la philosophie ne soient même souvent que *provisoires*.

C'est ce qui arrivera si, laissant le *général*, la philosophie passe aux applications particulières. Le plus souvent ses indications n'auront alors *aucune valeur absolue*.

Elle dira, par exemple : *le père doit élever ses enfants, il doit assurer leur avenir;* elle en conclura volontiers qu'il doit *économiser* pour *eux*[1].

Et cependant si, dans les faits, il venait à être démontré que l'avenir des enfants est beaucoup mieux assuré et même leur valeur morale mieux assise lorsque, au lieu d'épargner pour eux, le père a dépensé précisément ce qu'il aurait épargné afin de leur donner une plus forte éducation et de mettre entre leurs mains un plus puissant instrument de travail — la morale serait bien obligée de modifier sa prescription, elle l'aurait modifiée *au contact des faits*[2].

Cette observation est essentielle : elle a une portée plus grande qu'il ne semblerait au premier abord.

C'est qu'en effet la philosophie n'est que la *spéculation* s'appliquant à des *données positives*, à des *réalités*. Or, ici, dans cette partie de la philosophie qui regarde le monde social, les données de la spéculation philosophi-

---

1. A. Durand, *Cours de philosophie,* t. II, p. 272 : « Les parents doivent l'éducation à leurs enfants..... Ils sont *tenus* aussi *de leur préparer par la prévoyance et l'économie des ressources pour l'avenir.* »

2. Cf. R. P. Schwalm, *Science sociale,* t. XVIII, p. 234.

Digitized by Google

que sont précisément les *faits sociaux,* avec leur enchaînement naturel et leurs lois.

La constitution de la *philosophie* sociale est donc intimement liée à la constitution de la *science* sociale : elle en est solidaire ; et même la philosophie n'aura quelque chance de se fixer avec vérité et précision qu'une fois la science sociale elle-même définitivement constituée, ou tout au moins parvenue à un degré d'avancement suffisamment élevé.

C'est une nouvelle raison pour laquelle la science sociale doit se constituer en toute indépendance et en dehors de la philosophie.

Elle est appelée — une fois faite — à renouveler en grande partie la *philosophie sociale,* qui n'existe pour ainsi dire pas encore et ne peut encore exister, pas plus que la philosophie de l'histoire — et pour les mêmes raisons — n'existe et ne peut exister encore.

Ainsi — à quelque point de vue qu'on se place — la constitution indépendante de la science sociale — en tant que science d'observation — apparaît bien comme le vrai commencement.

C'est par là qu'il faut commencer, parce que les principes philosophiques d'où l'on voudrait partir ne sont pas encore, dans leur ensemble (à part quelques principes très généraux), suffisamment fixés, suffisamment précisés dans leurs applications, et qu'ils ne le pourront devenir qu'après l'établissement définitif des faits sociaux et des lois de leur enchaînement.

C'est par là qu'il faut commencer, parce que c'est là *un terrain d'entente commun ;* débuter par la philosophie ce serait, dès ce début, susciter, et non sans raison,

Digitized by Google

des méfiances et des contradictions. C'est ce qu'il ne faut pas. — On doit chercher, avant toutes choses, ce qui peut être accepté de tous, ce qui peut réunir, non ce qui peut diviser.

La *science sociale* est ce terrain commun. Que les bonnes volontés s'y rencontrent pour travailler ce vaste champ d'études avec ordre, avec méthode. Quand on sera d'accord sur les faits, sur les lois, — nous ne disons pas, nous ne pouvons dire qu'on sera d'accord sur les principes ; — mais nous pensons qu'un pas décisif sera fait. La *philosophie sociale* pourra se constituer et, comme elle aura dans la science même une base solide et inébranlable, — si elle ne rallie pas encore l'adhésion générale, — elle se conciliera du moins celle de tous ceux qui croient au devoir, au juste, au bien, à toutes les hautes idées qui constituent la conscience de l'humanité.

Digitized by Google

SOUVENIRS

PAR M. LOMBARD

Le quatrième livre des *Contemplations,* consacré par Victor Hugo à la jeune enfant qu'il avait perdue, *Pauca meæ,* contient une pièce des plus touchantes qui commence ainsi :

Quand nous habitions tous ensemble
Sur nos collines d'autrefois
Où l'eau court, où le buisson tremble
Dans la maison qui touche aux bois...

Ces vers paisibles qui témoignent si bien par contraste de la douleur déchirante du père ouvrent d'abord notre âme aux douces impressions d'une vie de famille à la campagne. Tous ceux qui l'ont goûtée s'y reporteront en les lisant. Tous d'ailleurs, nous avons nos souvenirs qui deviennent d'année en année, et presque de jour en jour, une partie plus considérable de notre existence, tellement que nous finissons par revivre dans le passé avec plus d'intensité que nous ne vivons dans le présent. Pour moi, quand je relis cette émouvante élégie, d'une inspiration si pure, je ne puis pas, aux premiers accents du poète, ne pas revoir une modeste maison, près des bois, sur une colline qui regarde la Seille et qui est bien notre

Digitized by Google

colline « d'autrefois ». Nous l'avons longtemps habitée tous ensemble, un peu au printemps, vacances de Pâques, bien plus en automne, grandes vacances. Cela s'appelait *Merlinsol,* du nom d'un bois défriché dont le fonds a constitué la ferme. Il me semble en m'y reportant, que nous y avons trouvé tout le plaisir, disons mieux, le bonheur que la campagne donne à ceux qui savent l'aimer et particulièrement à une famille unie sous un chef vénéré. Il m'est arrivé, dans cet heureux temps, de composer quelques vers célébrant ces bonnes vacances qui parfois, comme les meilleures choses, avaient leurs déceptions, disant la joie des enfants à l'arrivée, leurs plaisirs pendant leur séjour, le départ qui les rappelait à leurs études, y mêlant un peu, très peu de morale. Ils n'en avaient guère besoin, car le travail ne les effrayait pas. Mais enfin, la perspective du lycée est toujours un peu sombre pour l'enfant, puisque c'est déjà passer d'une vie libre, joyeuse, pleine de mouvement physique, à la réflexion qu'exige le travail intellectuel et à la tension qu'il impose aux facultés de l'enfant.

Qu'ajouterai-je? Le temps a fait son œuvre. La scène de la vie a changé, si bien que nous ne pouvons plus que redire avec le poète et comme bien d'autres :

Toutes ces choses sont passées
Comme l'ombre et comme le vent.

Digitized by Google

MERLINSOL

L'ARRIVÉE

Salut à la verte colline,
Aux arbres que le vent incline,
Au chariot qui dans les prés
Chemine!
Je vous salue, ombrages frais,
Forêts!

Je vous revois, sapins, charmille!
Chère demeure de famille,
Sur le coteau je te revoi,
Gentille;
L'enfant grimpe, heureux comme un roi,
Vers toi.

Point ne surgis, superbe et vaine,
Au-dessus d'un vaste domaine,
Et tu n'as point un front altier
De reine :
Mais nous t'aimons, hospitalier
Foyer.

Enfant, voici l'heureux empire
Où ta joie éclate et respire;
L'écho redit aux alentours
Ton rire
Et pour toi brillent les beaux jours
Si courts.

Digitized by Google

Enfant, joue aux pieds du vieux chêne,
Au soleil qui dore la plaine!
A toi, chéri, bosquet, jardin,
Fontaine!
Va, remplis des fleurs du chemin
Ta main!

Au bois, sous un riant ombrage,
La source fuit sous le feuillage :
Son onde vive est de tes jours
L'image
Et précipite en gais détours
Son cours.

Sous le vieux saule qui se penche
Bouillonne une cascade blanche.
Vois-tu trembler sur le ruisseau
La branche
Et de son aile effleurer l'eau
L'oiseau.

Parle à l'enfant sous la verdure!
Fais couler sur sa lèvre pure
Le lait de tes douces leçons,
Nature!
Sortez des bois et des buissons,
Chansons!

Digitized by Google

BELLES VACANCES

(1865)

Déjà bien des enfants, troupe aux joyeux ébats,
Ont respiré mes fleurs, goûté mes fruits sans nombre
Et chéri pour jouer mon soleil ou mon ombre;
Sur la verte colline où se croisent leurs pas,
Où circule un air libre et jaillit une eau pure,
A leurs tendres esprits j'ai montré la nature.

Dans mon sein j'ai reçu l'enfant d'un beau printemps :
A ses yeux éblouis tout dit la bienvenue,
La feuille qui murmure en passant la salue.
Elle écoute l'oiseau, voit les cieux éclatants,
Des regards caressants, plus d'un rire qui brille
Et les bras que lui tend le cercle de famille.

Je n'ai point délaissé celle qu'un mal cruel
Écartait du jardin et renfermait captive
Sans flétrir la gaîté de cette âme si vive.
J'ai rendu l'allégresse à l'amour maternel :
La languissante fleur, cause de tant d'alarmes,
Sous mon souffle a repris sa vigueur et ses charmes.

Septembre a trente fois rappelé le soleil
Dont les feux trente fois ont dévoré l'espace
Sans qu'un nuage osât passer devant sa face;
Et toujours triomphant, à l'Occident vermeil
Dans la poussière d'or vous l'avez vu descendre
Et la paix des beaux soirs autour de vous s'étendre.

Digitized by Google

Le bon vin qui ruisselle a rougi le pressoir
Et la cave est remplie aussi bien que la grange,
Longtemps le vigneron chantera sa vendange.
Mais, Cieux! du laboureur il faut combler l'espoir.
Que l'eau si désirée arrose enfin nos plaines
Et sorte à flots bruyants du goulot des fontaines!

DÉCEPTIONS

O toi que nous aimions, trop pluvieux Septembre,
As-tu donc emprunté sa tristesse à Novembre?
Ce deuil, cet horizon par la brume noyé
Qu'un matin vif et gai n'a jamais balayé,
La clarté qui descend ténébreuse et blafarde,
Les ennuis du logis que malgré soi l'on garde,
Les vents qui battent l'air d'un vol précipité,
Nos arbres haletant sous leur souffle irrité?

Pourtant que fallait-il à d'heureuses vacances?
Nous avions sagement borné nos espérances;
Nous ne demandions pas un éternel azur,
L'année à son déclin n'a guère un éclat pur
Et de feux moins ardents s'anime et se colore.
Conserve ces brouillards qui voilent ton aurore!
Le matin, j'aime à voir tes longs flots de vapeurs
Blanchissant les vallons, tournant sur les hauteurs,
Où l'imprudent oiseau joue et soudain s'enlace,
Où le lièvre effaré dérobe en vain sa trace;
Mais laisse-nous du moins respirer à midi,
Aux doux rayons du jour, l'air des champs attiédi;
Souffre que le soleil sur la forêt qui fume
Lève un front éclatant qui disperse la brume;

Digitized by Google

Laisse le paysan rentrer l'herbe des prés;
Laisse le promeneur arpenter les forêts;
Ne nous verse pas d'eau quand tu nous dois du vin
Et permets à l'enfant de jouer au jardin.

Ne sois plus si maussade et rends-nous ces soirées
Des reflets du couchant mollement éclairées
Où l'on peut écouter les bruits mourants du jour,
Le pâtre au loin chantant ses rustiques amours,
Le chariot pesant qui gémit dans l'ornière,
Puis la cloche du soir qui sonne la prière,
Quand succède pour tous le repos à l'effort
Et que le vent se tait dans l'arbre qui s'endort.

Hélas! Il n'en est rien : chaque soir le mercure,
Par nous interrogé, rend un sinistre augure.
Merlinsol, grâce à toi, montagne sans abords,
Se dresse, inaccessible aux amis du dehors.
Les citadins chez eux frissonnent d'épouvante
Au penser d'affronter pluie et grêle et tourmente.
Tel aux confins du monde un solitaire îlot,
Entouré de récifs, est battu par le flot.
Si, comme Robinson, nous braquons la lunette,
Nous ne voyons rien poindre au bout de la lorgnette.
Nous réservons en vain le gibier du chasseur
Espérant des amis qui le rendraient meilleur,
Et poulets et canards te bénissent sans doute,
Toi qui mets nos projets de festins en déroute.

Grâce à toi, de nos bois tel est l'affreux chemin,
Qu'une dame ne peut y risquer son pied fin.
Tu chasses des forêts la douce rêverie,
La longue promenade avec sa causerie.
Clairières et taillis sont par toi défendus;
Plus de sentiers cent fois retrouvés et perdus!
Nous n'avons qu'un seul jour revu Blanche-Fontaine
Que gâte sans remords le noir tendeur de Fresnes,

Digitized by Google

Nous avons nettoyé, du plus beau zèle épris,
Et ses bords et son lit semés de vils débris,
Car c'est un lieu sacré; vénérable est ce chêne,
Ce vieux roi des forêts penché sur sa fontaine.
Des siècles ont passé sur ces sombres rameaux
Qui mêlent leurs rumeurs au murmure des eaux;
Et tu nous interdis cette charmante source,
Fille du chêne antique et si gaie en sa course.

O vous dont je conserve un souvenir plus doux,
Automnes disparus, je vous évoque tous!
Jamais, jamais saison de si triste mémoire
N'affligea ces feuillets gardiens de son histoire,
Ne changea si souvent notre espoir en regret,
Montrant un coin d'azur qui luit et disparaît
Lorsque la nue, énorme et pleine de ténèbres,
Accourt, enveloppant les cieux de plis funèbres,
Et qu'un vent furieux, ébranlant la maison,
Nous tient pour nos péchés bloqués comme en prison.

Cependant tu n'as plus que peu de jours à vivre;
Déjà je sens Octobre et l'approche du givre.
Puisses-tu mieux finir que tu n'as commencé!
Fais-nous par un sourire oublier le passé!
Car toujours l'ouragan ne fouette pas les nues
Et Novembre en mourant dore les plaines nues
Du languissant rayon de son tardif été,
Doux regard que le ciel à la terre a jeté
Avant les sombres jours où se plonge l'année
Pour descendre au tombeau, pâle et découronnée.
Tu suivras cet exemple et nous verrons encor
L'astre-roi se coucher dans la pourpre et dans l'or.
Qu'un beau soleil demain au réveil nous appelle!
Que partout à grands flots la lumière ruisselle!
Rends-nous les champs, les bois! Enfin, ô mois trompeur,
Ne me fais pas écrire un oracle menteur!

Digitized by Google

AUX ENFANTS

FIN DE VACANCES

Dans son cours fortuné, Septembre vous ramène
Ces loisirs, juste prix d'un travail courageux;
Il vous rend ce bonheur dont la campagne est pleine,
Vos outils et vos fleurs, vos rires et vos jeux.

Vos lignes vont chercher le goujon qui foisonne;
Vous lancez sur l'oiseau des traits peu destructeurs.
Vient la pluie et j'entends l'atelier qui résonne,
Jardiniers tour à tour, ouvriers ou chasseurs.

Mais Octobre, escorté de la bise et du givre,
Arrache leur couronne aux arbres jaunissants,
Et nous montrant de loin son règne qui va suivre,
L'hiver pose le pied sur les monts blanchissants.

Bientôt, comme un géant descendu dans la plaine,
En un jour il conquiert nos bois et nos vallons;
La neige à flots pressés, sous sa puissante haleine,
Ensevelit les blés dormant dans leurs sillons.

Mais sous ce blanc linceul, quand les champs font silence,
Règne encore la vie; et le sommeil divin,
Où germe l'avenir et renaît l'espérance,
Finit dans la lumière et les chants du matin.

Enfants, vous qui jouez sous la voûte azurée,
Vos rapides plaisirs ont aussi leur leçon.
Voyez autour de vous, dans sa marche assurée,
Le travail patient assurer la moisson.

Digitized by Google

LE RETOUR A LA VILLE

Au détour de la route apparaît la calèche;
Que l'on s'habille en citadin!
Il faut laisser pour l'an prochain
Le tonneau, les palets, l'arbalète et la flèche.

Avril nous souriait quand ses rayons amis
Versaient enfin la vie à nos champs endormis,
Quand la source des bois prodiguait son eau vive,
Qu'au murmure joyeux qui s'élève des eaux
A l'envi répondait la chanson des oiseaux
Volant aux branches de la rive.

Mais Avril n'a pour nous que des plaisirs trop courts;
L'automme à nos loisirs ménage plus de jours.
La famille est complète, on allonge la table
Qui devra satisfaire une faim redoutable,
Que de l'heureux chasseur honorent les perdreaux,
Où l'enfant balbutie et rit aux mets nouveaux.

Bientôt de ses fruits mûrs le verger se dépouille;
Sous les brouillards flottants, l'herbe froide se mouille
Et la feuille qui meurt de l'arbre jaunissant
A travers les rameaux se détache en glissant.
La brume chaque soir sous la voûte étoilée
Semble un grand fleuve blanc qui dort dans la vallée.
Pourtant le jour est beau, les airs sont doux encor
Au soleil de midi qui darde ses traits d'or.

Deux départs ont déjà resserré la famille;
Moins d'oiseaux et d'enfants passent sous la charmille :

Digitized by Google

Et de petites voix, de grands yeux éveillés
S'en vont charmer ailleurs les gens émerveillés.
Pour nous, après deux mois d'existence joyeuse,
Nous allons rallumer la lampe studieuse;
Et demain, saluant le collège au mur noir,
Reprendre le travail, pleins de force et d'espoir.

Au détour de la route apparaît la calèche;
    Que l'on s'habille en citadin!
    Il faut laisser pour l'an prochain
Le tonneau, les palets, l'arbalète et la flèche.

APRÈS UN DÉPART DE FROLOIS

Dieu! Quelle grande place ils tenaient, ces petits!
Nous les cherchons courant tous deux sur la pelouse
Et nous voilà bien seuls sitôt qu'ils sont partis.
Ah! le temps ravit tout sur son aile jalouse.

Les beaux jours avec eux se sont-ils envolés?
Ce jardin plein de vie est triste, monotone,
Comme si les oiseaux s'en étaient exilés.
Les arbres sont muets dans le brouillard d'automne.

Cher souvenir! Jamais qu'il ne soit effacé!
Mais qu'importe pour nous, s'ils sont heureux encore,
Vivant dans l'avenir, ignorant le passé,
Si leur âme a toujours les lueurs de l'aurore?

Digitized by Google

LA PEUR

ÉTUDE MORALE

PAR M. DE METZ-NOBLAT

« ... tant il y a que c'est une estrange pas-
« sion ; et disent les médecins qu'il n'en est
« aucune qui emporte plustost nostre juge-
« ment hors de sa deue assiette. »
(MONTAIGNE, *Essais*, l. I, ch. XVII.)

La peur rentre assurément parmi les *mentis perturbationes* des auteurs latins. C'est l'un des troubles mentaux qui dépriment l'homme, l'égarent, le portent à des actions honteuses, pernicieuses à lui-même et à autrui, perverses même quelquefois.

Vieille comme le monde, elle n'est, de l'avis de qui que ce soit, attrayante ni flatteuse. Nul ne s'y livre par goût, encore moins par amour-propre. Elle sévit cependant avec une intensité croissante dans la société contemporaine. Elle se répand, comme l'alcoolisme, mais pour des raisons différentes et dans des milieux différents. Pour heurter moins les regards, pour blesser moins la décence publique, elle n'en fait pas de moindres ravages, mais seulement d'autres ravages.

On s'occupe beaucoup, et non sans raison, des causes et des effets, individuels et sociaux, de l'alcoolisme; on

Digitized by Google

s'efforce de le combattre dans la mesure où il peut être combattu. Aux mêmes points de vue et dans la même pensée, occupons-nous aussi de cette autre passion : elle n'est ni moins funeste ni moins dégradante.

I

La peur est une passion, cette « passion pénible, dit le dictionnaire de Littré, qu'excite en nous ce qui paraît dangereux, menaçant, surnaturel[1] ».

Elle a, comme toutes les autres, son origine dans le mauvais usage de l'un des attributs de l'humanité.

Les facultés spirituelles, les aspirations de l'âme peuvent être déviées de leur destination, ou bien être exagérées au delà de leur portée normale, en raison du plaisir éprouvé à les exercer ou à les satisfaire, ou bien d'un entraînement que la volonté ne vient pas modérer à temps. Il en est de même des facultés corporelles, des instincts naturels, des besoins physiologiques de l'être humain. Ce sont là les passions : passions fugitives ou réprimées, ou bien accueillies, nourries, et passées de tentations en actes ou en consentements.

La théologie morale a groupé les passions en ce qu'on nomme communément les sept péchés capitaux : chacun d'eux, si péché qu'il soit, n'en a pas moins son point de départ dans une aspiration originairement légitime ou dans une faculté naturelle dont il peut être normalement

---

1. Évidemment au sens du 2° de l'article « Surnaturel » du même dictionnaire : « Par exagération. Extraordinaire, etc. » On aurait pu dire : extra-naturel.

Digitized by Google

usé. Ainsi la gourmandise n'est que l'excès dans la satisfaction du très impérieux besoin de se nourrir, et l'avarice se rattache à la très recommandable, on peut dire l'indispensable prévoyance de l'avenir.

Plusieurs de ces passions sont une contre-partie, peut-être moins coupable absolument parlant, fâcheuse assurément au point de vue humain.

L'orgueil, par exemple, est l'exagération de la confiance en soi et de la conscience de sa valeur, tandis que la pusillanimité s'écarte, en sens opposé, du même sentiment.

Eh bien! la peur — qui n'est point classée dans les péchés capitaux — est une passion opposée à la colère, et résultant, comme elle, d'une déviation ou d'une exagération du sens ou de l'instinct de la conservation : la même menace qui met l'un en fuite, provoque l'autre à porter un coup, peut-être un coup mortel.

Suivant qu'elles ont pour point de départ des aspirations de l'ordre spirituel, ou bien des facultés ou des besoins se rattachant à la vie corporelle, les passions peuvent, idéalement parlant, tenter l'âme indépendamment du corps, ou bien s'en prendre à l'être humain tout entier, constitué d'une âme servie par un organisme.

Des anges ont pu pécher par orgueil : de purs esprits ne semblent pas pouvoir être accessibles à la peur, ou du moins à la peur humaine, telle que nous sommes exposés à l'éprouver. S'il est des peurs morales et extra-corporelles, il est difficile d'en imaginer une qui soit totalement indépendante de l'existence matérielle et de l'ensemble de ce qui s'y rattache, et, en général, l'organisme est pour

Digitized by Google

une grande part dans la « passion pénible » définie par Littré, comme dans les suites qui en résultent. C'est pourquoi, sans doute, un seul et même vocable réunit des peurs d'origines très différentes. « On peut jusqu'à un certain point, dit M. le Dr Richet[1], assimiler la frayeur que cause l'attente d'un examen... au sentiment que l'on éprouverait en se voyant poursuivi par un lion... L'effet psychique est à peu près le même ».

II

Il est, dans la vie organique, des mouvements qui s'accomplissent spontanément, sans que la volonté ait à les commander, sans que l'intelligence ait à s'en occuper. Certains, tels que le battement de cœur, leur échappent totalement; d'autres, comme la respiration, s'exécutent d'eux-mêmes, mais peuvent être suspendus — en général pour peu de temps — par un effort de la volonté.

Entre ces mouvements spontanés de la vie végétative et les mouvements volontaires des fonctions de relation, se place une série d'actes qui répondent à des circonstance extérieures, actes dans lesquels la volonté n'intervient pas, et que la conscience même ne perçoit pas toujours.

« Mouvement fatal », disait Bossuet du fait de fermer la paupière sous la menace d'un coup au visage; « action réflexe », disent les physiologistes[2].

1. « La Peur », par M. Ch. Richet; *Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet 1886.

2. Un acte réflexe est, d'après le docteur Richet, « un mouvement involontaire succédant immédiatement à une irritation périphérique ».

Digitized by Google

Parmi ces actions réflexes, il en est d'absolument inconscientes : telles sont, par exemple, la constriction et la dilatation de l'iris de l'œil en présence de la variation de l'intensité lumineuse. Le sujet ne se rend aucun compte de la modification de son organe visuel, et cependant les objets lui apparaissent plus ou moins largement éclairés.

Il en est de conscientes, bien que tout à fait involontaires; ceci au point que sur une partie d'entre elles, — telles que celles de rougir ou de frissonner — la volonté soit impuissante, tandis que sur d'autres elle a un certain empire : la bienséance obtient, non sans efforts, la compression du bâillement ou celle du rire, actes réflexes individuels, et aussi collectifs et sympathiques, éminemment excitables par une manière de contagion.

Au delà se placent certaines actions encore spontanées, suggérées par l'expérience et la mémoire, bien que formellement soumises à la volonté : telles que celles de retirer sa main d'un corps brûlant, de chasser une mouche importune, etc. ; puis, les actes devenus automatiques à force d'être habituels, actes sur lesquels il faudra revenir plus bas.

De telle sorte que, par une gradation insensible, l'homme passe de l'action réflexe et inconsciente à l'acte volontaire, et finalement à l'acte humain par excellence, celui qui a été conçu par l'intelligence, mûri par le raisonnement, délibéré enfin avant d'être exécuté.

Un physiologiste italien, M. A. Mosso, professeur à l'Université de Turin, a consacré une étude longue et

Digitized by Google

approfondie à la peur physiologique et particulièrement aux actes réflexes qui s'y rattachent.

D'après les observations poursuivies par l'auteur, chez l'homme comme chez les animaux, l'émotion se traduit immédiatement par l'afflux du sang au cerveau ; un bruit trop faible pour tirer l'homme ou l'animal de son sommeil suffit, aussi bien que chez l'homme une simple pensée, pour que les battements du cœur s'élèvent et s'accentuent. Cet acte réflexe et à peu près inconscient a un but physiologique : « Le cœur, dit M. Mosso, ne travaille pas pour lui, mais pour le cerveau, et pour les muscles qui sont les organes de la lutte, de l'attaque, de la défense et de la fuite [1]. »

La peur, s'il s'agit d'elle, est un cas particulier de l'émotion, et les battements du cœur qu'elle excite, plus ou moins violents, « ne sont que l'exagération d'un fait que nous voyons se produire toutes les fois que l'organisme doit acquérir une plus grande énergie et renforcer la circulation vers les centres. »

L'accélération de la respiration et sa plus grande amplitude tendent de même à accroître la vigueur actuelle de l'organisme ; elles aboutissent à un halètement plus nuisible qu'utile, assurément.

La pâleur, autre réflexe résultant fréquemment de la peur, a été observée par Schiff, puis par Mosso, sur le lapin, dont la longue oreille devient exsangue. Beaucoup plus visible, naturellement, chez l'homme, la pâleur est

1. On peut comparer ces préparatifs d'action à ceux que fait le cavalier en rassemblant son cheval ; ici c'est le cheval qui se rassemble de lui-même pour se mettre, en quelque sorte, à la disposition du cavalier.

Digitized by Google

l'effet de la contraction[1] des canalicules sanguins superficiels sous l'action des nerfs vaso-moteurs.

S'il est difficile de lui reconnaître une utilité de défense, il semble plus impossible encore d'en assigner une au tremblement ; Darwin lui-même n'y est point parvenu. Il résulte, d'après Mosso, de l'excitation excessive ou de l'affaiblissement des centres nerveux ; il se rapproche donc de la paralysie, et il rentre, avec elle, dans le domaine de la pathologie.

Il n'en est sans doute pas autrement — mais ici les degrés sont différents — de la « chair de poule », de la dilatation des yeux et de la pupille, de cette impuissance qui tourne à la réalisation d'un cauchemar et, finalement, de la cataplexie définie par Preyer...

Donc, excitation d'abord, excitation qui est — pour emprunter le langage de l'escrime — la mise en garde de l'organisme ; excitation qui accroît l'énergie actuelle et favorise l'effort du combat ou celui de la fuite ; puis la dépression, l'impuissance, succèdent — parfois instantanément — à la première phase. C'est, au point de vue physiologique, ce qu'est, au point de vue psychologique, l'opposition de la colère et de la peur, toutes deux dérivées du sens de la conservation.

---

1. D'autres contractions sont relatées et analysées, le plus sérieusement du monde, par Mosso. Il faut lire (p. 138 de l'édition française, traduction de M. Félix Hément, Paris, Félix Alcan, éditeur) les mésaventures corporelles d'un volontaire italien à sa première bataille.

Digitized by Google

III

L'intensité et la modalité de l'émotion excitée chez l'être vivant sont fort diverses ; non moins diverses en sont les conséquences réflexes, instinctives ou volontaires.

La cause et la nature de l'émotion mises à part, intensité, modalité et conséquences varient avec l'espèce, avec la race, avec l'expérience et l'intelligence du sujet, avec son tempérament, avec sa nature première, plus ou moins modifiée par le milieu et par l'éducation ; elles varient, disons le mot, suivant le « dressage » qu'il a reçu de ses éducateurs et de lui-même.

S'il est très jeune, il n'a reçu ni éducation ni dressage ; il n'a pas encore d'expérience, la faculté de raisonner manque d'éléments autant que de développement ; il est, à des degrés différents, dans le domaine de l'instinct naturel.

L'instinct, d'après Reid, « est une tendance naturelle et aveugle[1] qui nous porte à certaines actions, sans délibération ni réflexion ».

L'instinct se manifeste dès les premières heures de la vie : sucer le lait maternel est un acte instinctif par excellence, aussi nécessaire à l'homme qu'aux autres mammifères ; le poussin sait becqueter avant même de naître,

1. Ici, moins encore qu'ailleurs, « aveugle » n'est point synonyme d'« inéluctable ».

Digitized by Google

puisque c'est à coups de bec qu'il fait son entrée en ce monde.

Mais le Créateur a départi à l'homme d'autres facultés qui, s'il sait en user, l'élèveront au rang qu'il doit occuper; il lui a, en conséquence, fait la part plus étroite dans le domaine de l'instinct. L'homme en a moins besoin, au surplus, car il a une famille pour protéger et guider ses débuts dans la vie; — et, toute proportion gardée avec la durée normale du développement physique, cette protection s'étend au delà du terme de celle que les jeunes animaux reçoivent de leurs parents, ou tout au moins de leur mère.

Il est donc naturel que l'instinct de l'animal soit supérieur à celui dont est doué l'enfant, en même temps que plus précoce. Il est naturel, surtout, que cet instinct s'étende à des aptitudes plus nombreuses; — aptitudes merveilleuses quelquefois, dont l'animal ne pénètre pas le but, aptitudes dont le savant découvre la destination à force de patientes observations et d'efforts intellectuels; — aptitudes inférieures sans doute, mais adéquates à leur destination : la conservation de l'individu et de l'espèce.

L'instinct de la conservation ne saurait, dans la première enfance, se manifester autrement que par les actions réflexes dont il a été question plus haut, et qui ne peuvent avoir encore d'utilité chez un être incapable de l'action physique indépendante : ce sont là de simples dispositions, qui se développeront et entreront en jeu à leur heure.

A l'individu, quel qu'il soit, il faut la faculté de se

Digitized by Google

mouvoir pour qu'il puisse donner à l'alarme l'une des trois suites instinctives qu'elle comporte : lutter, se cacher ou fuir.

En général, l'enfant à ses premiers pas ne sait que fuir, fuir éperdu vers sa mère, ce qui n'est pas toujours, loin de là, le parti actuellement préférable : il ne faut pas avoir conduit longtemps son cheval ou sa bicyclette pour être éclairé sur ce point.

Le poussin de quinze jours, lui, sait déjà lutter, et il engage, sans hésiter, le combat contre son semblable d'égale force. Les deux adversaires tombent en garde le plus crânement du monde, s'observent immobiles, portent des coups et évitent ceux de l'adversaire, et se séparent avec une dignité comique lorsque l'honneur est satisfait, si auparavant l'un des deux n'a cédé le terrain.

L'oiseau fuit devant plus fort que lui, ou devant un bruit dont il ignore la nature. Il se garde toutefois de prendre chasse devant un ennemi qu'il sait, d'instinct, armé pour le saisir au vol ou à la course : perdreau ou passereau gagnent un abri proche ou se blottissent au besoin sur place, et attendent immobiles que le rapace s'éloigne ; plus rapide, l'hirondelle va le braver à toute petite distance, sans que, lui, il semble s'émouvoir de ces défis. Chacun d'eux est, ici, éclairé par son instinct.

Est-ce à dire que cet instinct animal soit infaillible ?

Assurément non. La preuve est que le rapace trouve à se nourrir, en dépit de la ruse des uns et de la célérité des autres. L'épervier découvre sa proie tapie entre deux mottes. Le fauve la guette avec patience et bondit sur elle à l'improviste. Fauve, oiseau de proie et poisson vorace ont l'impérieux besoin de se nourrir. C'est la lutte

Digitized by Google

pour l'existence dans laquelle le faible et le fort sont, en sens inverse, servis par l'instinct de leurs espèces respectives. Malheur aux défaillances ! La fuite malavisée est aussi funeste que la lutte disproportionnée...

Dans une même espèce animale, la valeur de l'instinct, sa vivacité, son à-propos, si on peut s'exprimer ainsi, varient avec la race et l'individu. Autrement dit : comme les hommes, les animaux ont un caractère.

Ce caractère se diversifie en raison du niveau de l'espèce dans l'échelle des êtres, beaucoup plus encore avec son affinement par la domestication. Chez les espèces inférieures, il est difficile de faire une différence entre les individus. Le pêcheur n'en fait point entre les poissons d'une même espèce. Le chasseur le plus expérimenté ne distingue pas l'allure d'une alouette de celle d'une autre alouette. La dissemblance se manifeste déjà, au moins d'une compagnie à l'autre, entre les perdrix ; parmi les sangliers, il en est de désespérément fuyards, comme de dangereusement combatifs.

Chez les animaux domestiques, les différences sont accentuées : parmi les chats, elles tiennent surtout au degré de domestication ; parmi les chiens (l'espèce la plus modifiée et la plus diversifiée qui soit), elles tiennent sans doute à la race, à l'utilisation habituelle, au degré d'intimité avec l'homme par excellence — le maître ! — elles sont très sensibles, éducation et dressage mis à part, entre des individus de même race et de même fonction. Il est des chiens actifs et des chiens paresseux, des chiens mordants et des chiens poltrons ; ni berger ni chasseur ne le contestera.

Digitized by Google

Parmi les chevaux — espèce moins intelligente — on constate, de même, de notables différences d'humeur, de tempérament, selon le terme d'usage, et ceci en dehors de l'ensemble de ce que l'on nomme communément les moyens d'un cheval. Il est des chevaux ardents et des chevaux mous; des chevaux doux et des chevaux méchants à l'homme ou bien à leurs semblables, qu'ils provoquent de loin, d'un hennissement sonore... Tous sont plus ou moins peureux; ils ont la peur fuyarde et affolée, surtout si elle est collective : les poulains effarouchés galopent au loin et à l'aventure, et on sait que les chevaux, mal servis par leur instinct, refusent de sortir d'une écurie en feu.

Le caractère individuel est bien autrement accentué chez l'homme.

Ce qui est le fait de la race et des dons personnels se manifeste dès l'enfance. Les dissemblances se prononcent ensuite, sous l'influence du milieu et de l'exemple, sous l'action modificatrice de l'éducation, inégale dans son niveau, et différente dans ses procédés.

Par-dessus tout, peut-être, l'empreinte finale est le fait des conditions dans lesquelles s'effectue la transition de la vie dépendante à la vie autonome. La partie de l'éducation qui marque le plus est, en définitive, celle qu'on peut dire, en quelque sorte, l'œuvre de l'individu lui-même, par le choix qu'il fait d'une direction et par les efforts qu'il s'impose pour la suivre.

Digitized by Google

IV

« Enseigner un homme » et « dresser un animal », disait Bossuet.

Ce n'est point toutefois, croyons-nous, offenser la nature humaine que de qualifier de « dressage » l'enseignement qui porte sur les mouvements corporels, ou plus exactement sur leur allure. A part ceux qui sont du domaine des saltimbanques, les mouvements sont, en général, naturels, plus ou moins faciles à exécuter ; discipliner le jeu des muscles, des articulations et des nerfs est incontestablement un dressage, et, au surplus, ce dressage est autant l'œuvre du sujet qui s'applique à suivre l'exemple et à exécuter le précepte, que celle de l'instructeur lui-même.

De ce dressage plus ou moins méthodique résultent la précision des mouvements, leur adaptation à des destinations variées et quelquefois nouvelles, et, le cas échéant, une habitude telle qu'on les accomplit ensuite d'une manière automatique, quelquefois même sans que l'on en ait la conscience distincte ; la volonté commande bien l'ensemble de l'acte, l'intelligence n'a plus besoin de s'en occuper.

Les mouvements ainsi réglés et perfectionnés par le dressage s'incorporent, en quelque sorte, à la nature humaine ; ils y deviennent quelque chose de tout à fait comparable à ce que sont, chez l'animal, les mouvements instinctifs.

C'est d'eux, par exemple, que l'on peut dire que l'habi-

Digitized by Google

tude est une seconde nature que l'on n'arrive presque plus à distinguer de la première.

Ces actes que nous accomplissons instinctivement, machinalement, automatiquement pour ainsi dire, sont excessivement nombreux. Groupés en séries, ils deviennent des facultés ou des arts, et à peine pouvons-nous nous rendre compte de leur multiplicité et de leur caractère originaire.

Prenons pour exemple le langage articulé, attribut incontestablement propre à l'humanité.

Au jeu des poumons et des cordes vocales, aux mouvements de la mâchoire et de la langue qui en sont les éléments, il faut un long dressage pour fonctionner exactement, pour s'accorder de manière à produire la parole courante : est-il besoin de rappeler la difficulté que l'on éprouve à apprendre une langue étrangère ?

Eh bien ! une fois apprise, l'élocution est une série continue d'actes automatiques, soumis sans doute, dans leur ensemble, à la volonté, mais exprimant comme d'eux-mêmes la pensée intérieure, répondant aussi, le cas échéant, à des excitations extérieures. Dans ce langage commun chacun conserve son caractère : un timbre, un accent personnel, des intonations ou des locutions particulières[1].

---

1. Il est à remarquer que l'émotion, quelle qu'elle soit, ramène le langage à sa forme la plus naturelle, ou plutôt à la forme la plus profondément incorporée à l'individu. Des personnes capables de parler un langage correct et châtié redeviennent grossières sous une impression un peu vive ; dans les mêmes conditions, l'étranger s'exclame en sa langue, le paysan en son patois, etc.

Digitized by Google

L'écriture, le style même — et ce que, dans les arts, on nomme la touche, le mécanisme ou le jeu — ne sont pas moins automatiques que la marche, la natation, ou l'équitation. L'exercice, la répétition rendent toutes simples des actions, tout naturels des mouvements dont les premiers essais ont exigé beaucoup d'attention et coûté beaucoup d'efforts.

Il est inutile de multiplier les exemples de l'incorporation des habitudes acquises à la nature première. Celle-ci subsiste et ressort par les différences individuelles de la démarche, de l'allure, du jeu, etc., comme par celles de la voix et de l'élocution.

«... Les réflexes[1] peuvent être modifiés par la volonté. Autrement dit, le cerveau et les centres nerveux supérieurs peuvent arrêter, diminuer et ralentir les actions réflexes » — certaines d'entre elles au moins, parmi celles qui sont conscientes.

Cet effort peut avoir pour raison d'être la bienséance, la discipline, l'amour-propre, ou telle autre considération extra-physiologique.

Un exercice répété facilite la répression volontaire de ces réflexes, et l'habitude de cette répression s'incorpore à l'individu, absolument comme l'habitude des actes automatiques dont il vient d'être question.

Tels étaient les gladiateurs — bien rares d'après Pline — qui ne baissaient pas la paupière devant une menace soudaine; tels sont les Peaux-Rouges, à en croire les ro-

1. « La Peur », de M. Ch. Richet, *loc. cit.*

Digitized by Google

manciers, et d'autres races stoïques devant la souffrance et la mort; tels sont encore, à un moindre degré, ceux qui, personnages tenus à une grande dignité, ou bien policiers, fripons et malfaiteurs, conservent sous l'émotion un masque d'impassibilité.

A plus forte raison, la volonté exercée réprime-t-elle, à l'encontre même de la gêne et de la douleur, d'autres actes spontanés et instinctifs, ou simplement commodes. Garder le silence, conserver l'immobilité, marcher à son rang exigent un effort : le dressage et l'exemple arrivent assez facilement à l'obtenir, et à confirmer — par exemple chez le soldat — l'habitude de le faire et de le soutenir.

Les mêmes moyens préviennent ou corrigent d'autres mouvements, mouvements de défense à peu près spontanés, mal adaptés aux conditions de la lutte, ou bien mal mesurés, et comme tels plus nuisibles qu'utiles, en raison de l'excès de force ou d'amplitude qui leur est apporté.

Ainsi, s'abriter du bras le visage ou la tête est une fort mauvaise défense de la part d'un homme armé d'un fusil[1], d'un sabre, ou d'un simple bâton; de même, en escrime, répondre à la feinte par une parade exagérée ouvre au fer de l'adversaire la ligne opposée.

L'instructeur dresse le jeune soldat à faire usage de ses armes; le maître d'armes enseigne l'élève à parer

1. A l'un des premiers combats d'avant-postes livrés devant Paris, un jeune soldat, attaqué par un cavalier allemand, en agit ainsi, au lieu de faire feu ou de pointer. Le malheureux eut le coude ouvert d'un coup de sabre, reçut les reproches de son officier, et mourut des suites de sa blessure !

Digitized by Google

sans se découvrir. Du conscrit et du novice ils font des combattants préparés à l'attaque, aussi bien qu'à la défense, par l'acquisition de nouvelles aptitudes.

La pratique de ce que l'on a appelé les « sports de combats » est éminemment propre à développer, non seulement la force et l'adresse, mais aussi l'à-propos dans les décisions à prendre et à exécuter rapidement.

Il n'y a pas que les coups à porter, à parer et à rendre (escrime, bâton, boxe, etc.); il y a l'équilibre nécessaire au gymnaste, au cycliste, au patineur; il y a la lutte contre l'eau, à la nage, à l'aviron ou à la voile; il y a la vitesse et la justesse; il y a l'appréciation de l'adversaire, le jugement des obstacles, le coup d'œil nécessaire pour les franchir ou pour les éviter...

S'il s'agit d'exercices collectifs, s'ils comportent le concours ou l'opposition de plusieurs agissant ou luttant ensemble, le commandement entre en ligne, et avec lui le maniement et le jugement des hommes.

Avec les aptitudes acquises se multiplient les ressources corporelles utiles dans des circonstances critiques. Avec leur nombre et leur variété, plus encore peut-être qu'avec le degré de possession de chacune d'elles, s'accroît la valeur physique de l'individu; à cet accroissement de la valeur physique correspond un accroissement de la confiance en soi, et de la somme des deux résulte incontestablement une plus grande valeur pesonnelle.

Tous ne sont pas également doués. L'accord de la volonté, du système nerveux et des muscles n'est pas aussi

Digitized by Google

exact chez les uns que chez les autres. Ni la vue, ni le tact ne sont de même finesse. Il est des tempéraments lents et lourds qui semblent voués à la maladresse ; il en est de prestes, qui réussissent rapidement ce qu'ils entreprennent, et semblent, en général, propres à tous les exercices dont l'adresse est la condition.

Il est rare que les premiers ne joignent pas, à leur gaucherie native, une certaine inertie résultant des déceptions qu'ils ont éprouvées ; il est rare qu'ils soient entreprenants, parce qu'ils se méfient, et à bon droit, d'eux-mêmes.

Il est rare que les seconds, au contraire, n'aient pas confiance en eux-mêmes ; l'amour-propre aidant, ils essaient du sabre après l'épée, de la carabine de tir après le pistolet ; le spécialiste excellera sans doute dans l'exercice qu'il aura choisi : le « cavalier adroit à toutes armes », comme on disait au XVIII[e] siècle, est plus hardi, il est mieux préparé aux éventualités multiples qui se peuvent présenter.

Un homme adroit est aussi, en général, la lutte mise à part, un homme avisé : à combien de circonstances diverses répondent les mouvements, les maniements d'engins qui font partie intégrante des exercices du corps !

Les sports développent l'homme, les exercices militaires forment le soldat.

Enrichir la nature, si l'on peut s'exprimer ainsi, la renforcer d'une série de mouvements familiers au point d'être à peu près automatiques, et qui s'exécutent en quelque sorte d'eux-mêmes au moment voulu, tel est le

Digitized by Google

but du dressage à la salle d'armes, au gymnase, sur le terrain de manœuvres.

Si les mouvements des différents sports sont aussi différents, les actes militaires ne le sont pas moins. Dans les troupes réglées, ils varient avec les armes, et, dans chaque arme, avec les emplois. L'instruction d'une troupe réside dans la possession par chacun des mouvements qu'il a à faire lui-même, comme, pour les gradés, des commandements qu'ils ont à proférer pour en provoquer l'exécution. Qu'il s'agisse d'une mise en batterie ou d'un déploiement de bataillon, cette possession, acquise au prix des exercices prolongés du temps de paix, peut seule assurer la réussite d'une opération sur le champ de bataille.

La bravoure naturelle, la bonne volonté personnelle, l'instruction théorique ne sauraient y suppléer. Par contre, cette possession donne à une troupe confiance en soi, en ses chefs, et aussi dans le succès, favorisant en conséquence le déploiement de sa vigueur et de sa vaillance.

Le dressage confirmé agit encore là où les facultés individuelles sont paralysées par l'émotion, là où l'homme est, en face du péril, à peu près incapable d'une détermination réfléchie, là où l'attention même est devenue difficile. De l'acte habituel et devenu automatique dépendent alors le salut et le succès[1].

1. Cette pensée est développée par l'auteur anonyme de *La Cavalerie et l'artillerie devant l'armement actuel de l'infanterie.* (Paris, Baudoin.)

Digitized by Google

V

La crainte n'est point la peur.

Nous craignons Dieu et nous espérons en lui. Nous ne devons jamais faire peur à nos enfants; nous devons, au besoin, les rappeler à la juste crainte de l'autorité paternelle.

Dans l'ordre matériel aussi, il est des craintes légitimes, des craintes fondées sur un danger réel.

La prudence enseigne à apprécier le danger; elle déconseille de l'affronter inutilement, plus encore d'en affronter d'inutiles. A cette appréciation du danger se rattache étroitement la connaissance des moyens de l'éviter ou de le combattre.

Ainsi intervient, après la nature et l'éducation, le troisième élément du problème : l'intelligence, que vient aider, et souvent devancer, l'expérience.

Ce qui excite la peur, c'est ce qui *paraît* dangereux ou menaçant.

Ce qui la détruit, c'est d'en éprouver l'inanité; c'est de distinguer ce qui semble de ce qui est; de reconnaître l'insolite ou l'imprévu de ce qui réellement dépasse nos forces ou nos moyens de défense.

Le nouveau, l'inconnu, l'étrange sont l'une des causes les plus fréquentes, les plus naturelles de la peur.

Misonéisme, ont dit les uns, *néophobie,* propose M. Ch. Richet, c'est la répulsion craintive que suscite la nouveauté. Cette répulsion agit plus énergiquement sur les

Digitized by Google

êtres inférieurs : animaux, enfants, hommes ignorants, populations naïves.

Les oiseaux fuient un vulgaire épouvantail.

Le renard a peur de tout ce qui est voyant : un journal déployé suffit pour lui interdire l'entrée de son terrier.

Le cheval se détourne violemment des objets bruyants, volumineux, etc., tels que les automobiles, les trains de chemins de fer — et de bien autre chose encore, s'il est d'un naturel ombrageux !

Un visage étranger, une voix moins douce que celle de sa mère, suffisent pour effrayer l'enfant. Le loup qu'il n'a pas vu, le cabinet noir où il ne voit rien, le croquemitaine qu'il ne verra jamais, mettent chez lui le comble à l'effroi.

Moins servi par l'instinct que l'animal, même jeune, il est aussi entouré de plus de périls extérieurs ; il a moins de ressources personnelles pour s'en défendre ou y échapper.

Il est, au suprême degré, le

> ... souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu

mis en scène par le fabuliste.

Les frayeurs des animaux cèdent assez vite à l'expérience.

Au bout de quelques jours, le moineau brave l'épouvantail et pille effrontément le cerisier ; le renard rentre et sort paisiblement ; chez le cheval lui-même, l'accoutumance finit par se produire, après que, comme les autres, il a constaté l'inanité de son épouvante.

Digitized by Google

L'enfant s'apprivoise rapidement, trop facilement quelquefois, avec les personnes nouvelles pour lui. Il apprend que le loup est bien loin, et que le croquemitaine est un mythe. L'éducation appuie chez lui l'expérience, ou bien elle y supplée. Il n'est pas rare qu'à douze ans un enfant qui a lu le *Robinson Suisse* et Jules Verne se croie à la hauteur de tous les périls de terre et de mer — jusqu'à ce qu'un incident ou une mésaventure de son âge vienne éprouver cette précoce et fragile bravoure...

Le sauvage est plus difficile à faire revenir de ses effarouchements, souvent fondés, il le faut avouer, sur le souvenir des violences ou des tromperies éprouvées, par lui ou par les siens, de la part d'hommes plus civilisés que lui.

Plus intraitables encore sont les personnes que rien ne trouble, d'habitude, dans leur vie étroite et paisible, et que rien n'ébranle dans leur conviction qu'elles n'ont rien à apprendre. Chez celles-là, la néophobie est un mal incurable ; chacun en sait de ridicules exemples.

C'est la prudence expérimentale qui met les choses au point. Par la mémoire tout au moins, elle est à la portée des animaux. L'homme seul est à même de la compléter de l'expérience d'autrui, comme de s'éclairer, par la raison, sur la réalité et la valeur des dangers ; chez l'enfant, c'est l'une des œuvres, et non la moins importante, de l'éducation.

Les animaux que l'homme poursuit à la chasse apprennent assez bien la tactique appropriée ; à leur instinct naturel, ils superposent ainsi une plus ou moins heureuse

Digitized by Google

prudence expérimentale, à défaut de la prudence raisonnée dont il sont incapables.

Le lièvre qui a été mené une fois ou deux par une meute un peu vite, perce, prend un grand parti, fût-il lancé par de simples bassets. Par contre, dans sa fuite devant les chiens, il sait mal se garer des tireurs postés. En battue, il est plus malavisé encore : il descend de préférence le vent, il s'arrête même pour écouter les bruits que lui apporte celui-ci, et la peur d'un mal le conduit en un pire! Cependant, il sait aussi rebrousser, ou même ne se lever qu'après le passage des traqueurs.

Le renard, plus poltron encore que rusé, passe habituellement droit, sans hésitation, mais à grande allure; il fait prestement demi-tour, s'il a connaissance ou soupçon d'un tireur.

Plus longévif et, partant, plus instruit, le grand gibier — cerf, chevreuil ou sanglier — cherche tout d'abord à éventer les postes en faisant le tour de l'enceinte; s'il y parvient, il rebrousse, charge au besoin la ligne des rabatteurs, et finit le plus souvent par débucher contre le vent.

Les animaux domestiques s'adaptent mieux encore aux circonstances de leur vie, et apprennent à s'y défendre; mais, ce qu'ils acquièrent, ils ne le doivent qu'à l'expérience, sans que l'intelligence y soit pour rien. Ainsi, comme le nôtre, le chien arabe redoute et évite le jet d'une pierre; il se laisse au contraire facilement atteindre d'un coup de pied, parce qu'il n'en a pas la notion, les Arabes ne risquant pas leur pied nu ou mal chaussé à la portée de ses crocs.

Pour échapper au roquet qui le bourre, ou au gamin

Digitized by Google

qui le taquine, le chat domestique se branche le plus souvent :

> Je n'ai qu'un tour dans mon bissac,
> Mais je soutiens qu'il en vaut mille.

Le chat *marron,* dès qu'il a pris l'habitude de vivre au bois, revient aux mœurs du chat sauvage : l'un et l'autre semblent savoir qu'en grimpant à un arbre ils s'exposent à la vue et au plomb du chasseur ; ils se font mener par les chiens, tourner dans les plus épais fourrés, et ne conservent que pour dernière et extrême ressource, dans le cas d'un *à vue,* le tour célébré par la Fontaine. Il y a sans doute là, de la part de tous les deux, une adaptation, et cette adaptation ramène le chat domestique au même point que son congénère sauvage.

« L'opposé de la peur, dit M. Alexandre Bain[1], c'est le sang-froid en face du danger. » On ne peut mieux dire. « Ce n'est pas, poursuit le même auteur, insensibilité, indifférence pour le mal, mais une juste estimation du danger et un effort correspondant pour l'affronter et le surmonter. »

On ne saurait donc confondre avec le sang-froid le calme qui, d'après M. Ch. Richet, résulte nécessairement, de l'habitude. « Sur la peur, dit-il[2], l'habitude a un tel effet que rien de ce qui nous est habituel ne peut nous effrayer. L'habitude émousse les émotions les plus fortes, et la peur en particulier. Il n'est pas de danger habituel

---

1. *Les Émotions et la volonté,* traduit de l'anglais par M. Le Monnier. — Paris, Alcan, 1885.

2. *Loc. cit.*

Digitized by Google

qui puisse produire la frayeur. De là la facilité et la fréquence de ce qu'on nomme le courage professionnel. »

C'est une facilité, soit! mais non un spécifique, et il n'est pas exact non plus que « le grand spécifique » contre la peur soit, comme l'indique, au revers de la page, M. Alexandre Bain, la science.

L'habitude du danger, notamment celle d'une catégorie spéciale de dangers, enhardit assurément, elle contribue au sang-froid, elle facilite, avec l'expérience dont elle n'est guère séparable, la saine appréciation des circonstances et le judicieux emploi des moyens actuels. La science rassure sur certains phénomènes effrayants; elle donne la mesure de certains dangers, souvent aussi la manière de les conjurer; elle éclaire sur le maniement et la surveillance des appareils dont elle a enrichi l'humanité, comme sur la défense à opposer aux moyens d'attaque qu'elle a mis au jour. Sans l'expérience, elle est assurément insuffisante dans un péril pressant.

Au vrai courage, fût-il professionnel, il faut d'autres assises que l'habitude et la science, il faut des éléments autrement estimables qu'un tempérament flegmatique ou qu'une âme devenue mousse aux émotions : ils se nomment lucidité, résolution et dévouement.

Une parfaite combinaison de ces éléments de combat est assurément aussi heureuse que rare.

Il serait difficile d'en citer un exemple plus approché que le dialogue, recueilli sur place par le capitaine Le Flò, qui eut lieu, à la veille[1] de l'assaut de Constantine,

1. Le 12 octobre 1837.

Digitized by Google

entre le général Valée et le lieutenant-colonel de Lamoricière.

Le général. — « Combien pensez-vous que vous perdrez d'hommes dans le trajet (de la batterie à la brèche, environ 120 mètres)?

Le lieutenant-colonel. — La colonne sera forte de 450 hommes. J'ai calculé cette nuit qu'il ne se tirait pas en avant de la brèche plus de 400 coups de fusil par minute; le quinzième au plus des coups pourront porter; je ne perdrai pas plus de 25 à 30 hommes.

Le général. — Une fois sur la brèche, avez-vous calculé quelles seront vos pertes?

Le lieutenant-colonel. — Cela dépendra des obstacles que nous rencontrerons. L'assiégé aura à ce moment un grand avantage sur nous. La moitié de la colonne sera vraisemblablement détruite.

Le général. — Pensez-vous que, cette moitié étant détruite, le reste ne fléchira pas?

Le lieutenant-colonel. — Mon général, les trois quarts fussent-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne sera pas tombée pénétrera dans la place et saura s'y maintenir.

Lamoricière faisait bon marché de sa vie; il évaluait (largement, car il ne tomba que deux blessés dans le trajet de la batterie à la brèche) les risques à courir; il estimait, d'après la connaissance qu'il avait de ses hommes, leurs moyens physiques et leur endurance morale; il renseignait son chef, et le lendemain, au point du jour, il prenait Constantine!

Digitized by Google

VI

Si l'on considère la peur comme un réflexe, il faut admettre aussi que ce réflexe peut être psychique, c'est-à-dire qu'il se manifeste, non pas seulement sous une irritation extérieure directe, mais encore à la suite de l'interprétation psychique d'un fait qui, par lui-même, ne serait pas de nature à l'exciter.

Un bruit violent, par exemple, et de nature inconnue, excite par lui-même le réflexe en question; un bruit très léger, tel qu'un sifflement ou un bourdonnement, qui n'est rien ou presque rien, peut l'exciter aussi, s'il est interprété par l'individu comme annonçant un ennemi ou un danger. Tel est le bourdonnement de l'œstre pour les bovidés, parce qu'il indique la présence d'un insecte à la piqûre redoutable; tel est, pour l'homme, le sifflement d'une balle; tel est encore, pour celui qui a échappé à un accident de chemin de fer, le tapage inoffensif qui se produit au croisement de deux trains en marche, parce que chez celui-là le souvenir de l'accident se rattache au fracas qui l'a accompagné.

Les exemples seraient innombrables, surtout pour l'homme, parce que, le plus intelligent des êtres, il est à même de rattacher, à la suite de son expérience personnelle, ou sur la foi d'autrui, ou par son instruction professionnelle, ou par simple imagination, l'idée du danger à une foule de perceptions auditives ou visuelles. Les signaux d'alarme, notamment, sont fondés sur ce rattachement.

Digitized by Google

Que le rattachement soit vrai ou bien qu'il soit faux, que le danger soit réel, ou bien exagéré, ou même purement imaginaire, l'effet produit est le même.

D'autre part, le réflexe désagréable qu'est la peur est susceptible, tout aussi bien que d'autres réflexes, d'être cultivé et développé par la culture. De tentation ou de passion fugitive, la peur devient un péché d'habitude; ajoutez-y quelque peu d'autosuggestion, et vous aurez le trembleur professionnel.

Il semble inutile d'insister, après Toppfer[1] et après tant d'autres, sur les terreurs puériles, ni sur les immenses inconvénients qu'il y a, dans l'éducation, à susciter des peurs imaginaires ou à ne les pas détruire chez les enfants.

Il n'y a pas lieu non plus d'insister sur celles qui atteignent et tourmentent les êtres naïfs : ils y sont, comme à la néophobie, fort accessibles, pour peu qu'elles touchent à des idées superstitieuses ou à des préjugés populaires.

Une foule de personnes qui ne croient nullement aux revenants, et qui sont assez cultivées pour n'attacher d'importance ni au nombre 13, ni à la chute d'une salière, tombent, par ailleurs, dans le même inconvénient : leur culture même leur est une occasion de développer des dispositions relatives à la peur.

M. Alexandre Bain[2] remarque à ce propos que le savoir supérieur révèle des dangers cachés aux ignorants, tout en estimant que cette révélation est bonne, puisqu'elle

---

1. *Nouvelles genevoises : La Peur.*
2. *Loc. cit.*

Digitized by Google

nous permet d'évaluer avec calme les dangers. Bonne, cette révélation ne l'est assurément pas pour tous.

Sans parler des ouvrages spéciaux sur les « catastrophes », ni des publications populaires qui chômeraient si chaque semaine elles n'en avaient pas quelqu'une à illustrer, les lectures alarmantes, y compris celle des *faits divers*, sont pour certaines imaginations une nourriture malsaine. L'un y prend la peur d'être assassiné, un autre celle des accidents de chemin de fer, un plus grand nombre celle des épidémies, et quelques-uns, ou beaucoup trop, la peur de tout.

Méditations et conversations confirment ce fâcheux état d'esprit. Si ce n'est pas la culture directe du réflexe, c'est tout au moins la préparation d'un terrain psychique qu'il envahira à la première occasion.

Le neurasthénique aggrave son cas en lisant mal à propos des livres de médecine. Le médecin *tant pis* n'est pas sans reproche, s'il vient à décrire à son client les complications et les aggravations éventuelles de son cas. La connaissance de la nature microbienne de certaines maladies et de la facilité de leur dissémination remplit, auprès de certaines personnes, le même office que la dénonciation de la chatte[1] à l'aigle et à la laie :

A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine.

Elles n'osent plus voyager, elles n'osent plus se désaltérer, ou bien, sur un simple ouï-dire, elles fuient au loin le risque d'une contamination locale, se jetant dans

1. La Fontaine, livre III, fable 6.

Digitized by Google

d'autres périls, peut-être plus sérieux, et qui, la veille, les faisaient trembler.

L'imagination aggrave ce fâcheux état mental en raison inverse de l'énergie du sujet. Les faibles semblent se complaire dans cette faiblesse, comme les neurasthéniques dans leur souffrance. Les femmes y sont plus exposées que les hommes; souvent, la sollicitude maternelle, instinctive plus qu'éclairée, achève de les affoler. Les vieillards, fatigués ou affaiblis par l'âge, souvent désœuvrés, livrés au libre cours de leurs pensées, sont aussi fort accessibles aux terreurs imaginaires; chez eux, il n'est pas rare qu'elles atteignent le degré pathologique, sous la forme du délire de la persécution ou sous celle de l'hallucination.

« Mais c'est surtout, dit Mosso[1], dans le *delirium tremens* qu'il faut voir la peur et le tremblement le plus horrible des châtiments et le plus affreux déchirement de la nature humaine. » L'auteur donne la description clinique — et effroyable — de ce délire, qui fait défiler devant sa victime des insectes et des reptiles, des scorpions (cela se passe en Italie) et des chats noirs, finalement des spectres qui l'entraînent au tombeau.

Ces cas extrêmes, exceptionnels même, de l'aveu de Mosso, mis à part, il est certain que l'alcoolisme favorise la peur, parce qu'il affaiblit la volonté. « Les réflexes, dit M. Ch. Richet,... sont d'autant plus intenses que le cerveau agit moins. » L'alcoolique est aussi faible contre la peur que contre les autres passions.

---

1. *Op. cit.*, chap. VIII, § 7.

Digitized by Google

Une éducation défavorable au développement de la volonté prépare à la peur.

Les enfants trop choyés, ceux pour qui on a toujours tout réglé et tout prévu, peuvent être aimables et dociles, mais rarement seront-ils capables de vouloir. Vienne plus tard quelque événement qui les mette aux prises avec un danger, ou seulement avec une difficulté un peu sérieuse, leur personnalité insuffisamment développée sera incapable de *self help,* faute de volonté non moins que faute de connaissance du monde extérieur. Si le passage de l'adolescence à l'âge adulte s'est effectué dans les mêmes conditions, si la tutelle s'est prolongée au delà des limites normales, de telles personnes sont exposées à être au-dessous des circonstances. Selon les caractères, les unes s'agiteront, les autres s'effondreront, cédant, chacune à leur manière, à la peur. L'éducation affinée est une mauvaise préparation à la lutte.

Sur la suite de l'existence, on peut faire des observations analogues, et à peine est-il besoin de les formuler. C'est alors une question de milieu et de genre de vie. L'inaccoutumance aux exercices du corps, l'ignorance de toute discipline aussi bien que l'inaptitude à tout acte d'énergie semblent vouer certaines catégories de personnes à la peur et à ses pires conséquences. Si elle est collective, il est inévitable qu'elle tourne en une panique, parce que l'esprit d'imitation et la suggestion réciproque sont capables de la généraliser en un instant.

On ne peut contester qu'une civilisation avancée, coïncidant avec la diffusion du bien-être, produise sur l'en-

Digitized by Google

semble d'une nation quelque chose de ces mêmes effets. Lorsque l'État centralise l'activité en en multipliant et étendant sans cesse les branches, chacun peut se croire plus ou moins déchargé du soin de sa personne, et surtout de celle de son prochain; dans une mesure aussi, de celui de ses biens. Qu'il s'en rende ou ne s'en rende pas compte, il est tenté de se laisser vivre, et de se reposer sur l'« administration » du soin d'assurer la sécurité des chemins de fer aussi bien que celle des grand'routes, d'empêcher les gens (riches ou pauvres, car l'usage s'établit de faire faire du pain par les ouvriers militaires lorsque les boulangers sont en grève) de mourir de faim, comme de repêcher ceux qui se noient, de distribuer à l'heure exacte le courrier de Paris, de préserver les fontaines publiques de la contamination, les mineurs du grisou, et les petits capitalistes de la perte de leurs économies. S'il s'est en outre affilié à une société de secours mutuels, il ne lui reste à peu près rien à prévoir, ou du moins il vit comme s'il en était ainsi. A force d'être administré, et de s'en bien trouver en général, à force d'être protégé contre tout et contre tous, y compris lui-même, l'homme laisse naturellement s'atrophier ses facultés de lutte et de défense, et en premier lieu sa volonté. Même et surtout s'il est fonctionnaire, l'initiative lui est interdite; il en oublie donc jusqu'à la pensée.

Survienne un fléau, un accident, un péril? Il ne sait plus qu'appeler au secours le Gouvernement, dont il attend tout, et demander son salut aux employés, grands ou petits, qui le représentent visiblement. S'agit-il d'une catastrophe consommée? la presse se fait son interprète, les députés ses porte-paroles, pour en demander

Digitized by Google

compte : vite ! des règlements, des circulaires, et surtout des secours.

On ouvre des crédits, on noircit du papier, mais, de responsabilité, on n'en découvre jamais ; à peine, de temps en temps, un aiguilleur qui a eu une distraction et qui paie pour les autres ! Quant à l'« administration », elle est pratiquement aussi irresponsable qu'elle est théoriquement infaillible.

Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Tous les hommes, tous les Français ne se laissent sans doute pas également diminuer. Il subsiste des caractères. Il subsiste des braves, et beaucoup. Un grand nombre, la plupart peut-être, appartiennent à quelqu'un de ces cadres où le dévoûment, souvent obscur et sans récompense, est, chaque matin, à l'ordre du jour : armée, marine, gendarmerie, sapeurs-pompiers, équipes de sauvetage, etc. L'administration n'interdit pas absolument aux volontaires d'affronter un péril pour autrui, elle les récompense même quelquefois. L'opinion publique, généreuse dans son ensemble, est avec les braves, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.

Ce qui est malheureusement vrai, c'est que la somme totale des bravoures, ou plus exactement celle des énergies, est en baisse, et que, s'il est matériellement prospère, notre pays ne joue pas dans le monde le rôle qu'il devrait y jouer, celui qu'il y a joué historiquement.

Nous avons une armée magnifique et une marine puissante : le personnel est instruit et dévoué ; les arsenaux

Digitized by Google

sont pleins d'un matériel perfectionné ; un appel électrique peut, en quelques jours, mettre sur pied une armée de deux millions d'hommes.

Eh bien ! il manque à l'ensemble, non pas, certes, le patriotisme, mais l'énergie voulue pour tirer parti de ces immenses forces — en leur demandant un point d'appui pour une politique résolue et pour une attitude ferme, plutôt qu'en les mettant en œuvre inconsidérément.

Le cerveau est-il insuffisant pour sa tâche, ou bien l'innervation est-elle trop paresseuse pour lui transmettre à temps les frémissements de l'épiderme ?

L'affaiblissement ne date pas d'hier.

Les années 1870-1871 ont suscité bien des bravoures et bien des abnégations. De Wissembourg à Metz, de Coulmiers aux forts de Joux, l'armée, la marine, les volontaires et les mobiles ont soutenu, non sans quelque gloire, des combats[1] qui, jusqu'au dernier jour, ont étonné de Moltke.

Le pays, consulté, a résolu que c'en était assez. Malgré l'ardente protestation de Keller, deux provinces ont servi de rançon aux départements qui n'avaient pas vu l'ennemi. Ces départements étaient les deux tiers du sol national ; près d'un million d'hommes[2] étaient encore sous les armes, et Chanzy ne désespérait pas...

---

1. Les bulletins allemands, relatant un succès, qualifiaient à peu près invariablement le combat d'opiniâtre (*hartnäckig*).

2. 988,035 hommes, sans compter les garnisons de Belfort et des autres places situées dans les parties occupées par l'ennemi. (*La Guerre sur les communications allemandes,* par le capitaine J.-B. Dumas, p. 301.)

Digitized by Google

Jadis la France, plus faible et plus maltraitée, avait tenu cent ans contre l'Anglais.

A-t-elle, dans ces six mois, donné la vingtième partie de l'effort qu'ont fourni et que soutiennent encore les Boërs ?

VII

La peur est mauvaise conseillère (*malesuada*), comme la faim, plus encore que la faim.

Elle emporte le jugement « hors de sa deüe assiette », dit Montaigne : elle dévie, elle trompe, ou elle paralyse l'acte instinctif ou raisonnable qui devrait répondre au péril ; elle compromet, physiquement et moralement, l'être qui l'éprouve.

Il semble inutile de revenir sur les conséquences de la peur chez les animaux : les rapaces vivent de ces défaillances, l'homme les exploite méthodiquement.

Il est à peine nécessaire d'en indiquer, chez l'homme, les méfaits physiques. Les victimes individuelles, qu'un peu de présence d'esprit eût sauvées, ne se comptent pas. Tel est celui qui se tue, en sautant d'une voiture qu'entraînent des chevaux emportés ; tel est encore, et pire, l'homme en passe de se noyer, qui se cramponne à son sauveteur et le fait couler avec lui.

La peur est à l'origine d'un grand nombre de catastrophes collectives ; quand elle n'en est pas la cause déterminante, il est fréquent qu'elle vienne les compliquer, et multiplier le nombre des morts parmi ceux qui ont

Digitized by Google

peur, et même parmi ceux qui n'ont pas peur, si ces derniers sont paralysés par les premiers. Un danger chimérique devient de la sorte réel.

Le cri « Au feu! » ou « Sauve qui peut! » fait quelquefois autant de victimes qu'en auraient pu faire un incendie ou un sinistre véritables.

Le dimanche 10 juillet 1864, à Lyon, la *Mouche n° 4* remonte la Saône, de Perrache vers Vaise. Les eaux sont basses. Une fausse manœuvre de l'homme de barre fait toucher un banc de vase : le bateau penche vers bâbord. Les passagers effrayés se rejettent à l'opposé. Leur déplacement change l'équilibre, le bateau oscille, il penche maintenant sur tribord, tout près de chavirer : les garde-corps cèdent sous le poids; quarante ou cinquante personnes tombent à l'eau; trente-deux se noient, toutes victimes de la peur, et probablement de la peur des autres.

Au Bazar de la Charité (4 mai 1897), tandis qu'une centaine de personnes réussissent à sortir par une fenêtre, défoncée par l'abbé Odelin, un grand nombre périssent au pied même d'autres fenêtres, qu'elles connaissaient parfaitement, pour les avoir, elles-mêmes, ouvertes et fermées la veille; la plupart, affolées, se précipitent vers les portes; quelques-unes tombent, les autres trébuchent sur les premières, et le feu et l'asphyxie font leur œuvre sur d'horribles entassements.

Ce qui a été, là, douloureusement observé et décrit, s'est passé en cent, en mille autres circonstances. Une centaine, un peu plus ou un peu moins, de victimes écrasées, étouffées et brûlées, tel est à peu près le bilan de l'incendie d'un théâtre rempli de spectateurs, que ce

Digitized by Google

soit, à Vienne, le Ring-Theater, ou bien, à Paris, l'Opéra-Comique.

La peur empêche de voir à temps les portes de secours; elle paralyse ou met en fuite ceux qui sont chargés de les ouvrir; les objurgations individuelles sont impuissantes à arrêter la poussée aveugle de la foule. L'architecte et la police ont tout prévu, mais leurs plans et leur sagesse sont déjoués par la peur. Il n'est pas à attendre qu'une multitude rassemblée au hasard soit, dans le péril, susceptible d'une discipline quelconque. Celle-ci suppose en effet, de la part de chacun, un certain degré de confiance dans les autres; c'est exactement le contraire, et le particularisme le plus intransigeant comme le plus méprisable règne en maître en pareil cas. On voit, aux issues d'une salle en feu, des gens arrêter l'écoulement en cherchant au vestiaire la fourrure de leur femme, ou le retarder, sur le seuil même, en ouvrant, s'il pleut, tranquillement leur parapluie; mais ceci n'est plus de la peur, c'est de l'égoïsme vil et naïf à la fois.

Il est par contre des cas où le sang-froid d'un homme qui réussit à se faire entendre et obéir suffit à conjurer ou à limiter le péril. Tel est, à la mer, le capitaine « maître à son bord après Dieu », qui commande — ce qui est la première des raisons d'être obéi — et maintient, par son autorité, les passagers qui ont peur, tandis que les matelots exécutent à sa voix les manœuvres qui doivent sauver le navire, ou tout au moins ceux qu'il porte. Il y a là, de la part de l'un, l'habitude du commandement et l'appréciation du danger; chez les autres, la possession des actes professionnels en même temps que la discipline et le dévouement; chez les passagers enfin,

Digitized by Google

une confiance soumise, inspirée par le savoir et l'habileté, en même temps qu'imposée par l'autorité, et peut-être, aussi par un commencement d'habitude.

Le paragraphe V de cette étude a cité et analysé un remarquable exemple de la valeur militaire.

Cette valeur n'est pas infaillible.

En quelques heures, une escadre, une flotte, une division, une armée, peuvent devenir la proie de la peur et de la déroute.

Quand la vigueur du commandement ou le jugement du chef sont en défaut, quand le dressage est incomplet, quand la cohésion est insuffisante ou rompue, quand la discipline fléchit ou devient impuissante, la nature humaine reparaît et, avec elle, la peur.

Sur le champ de bataille et, derrière lui, sur la ligne de retraite, les conséquences en sont fatales. L'histoire militaire est pleine de désastres immenses, causés par la peur beaucoup plus que par les avantages du vainqueur.

Au lendemain d'un combat vigoureusement soutenu, Gazi-Hassan jette l'ancre dans la baie de Tchesmé (Asie-Mineure); puis au moment où les Russes, commandés par Alexis Orloff et par Elphinstone, paraissent à l'entrée, les vaisseaux turcs coupent leurs câbles et vont s'empiler au fond de la baie, où ils ne tardent pas à être brûlés[1]; leurs canons, mis à feu par l'incendie, bombardent la ville. Seul, Gazi-Hassan a combattu; la peur a paralysé et perdu les autres.

1. 7 juillet 1770.

Digitized by Google

Le désastre de la Bérésina est l'un des plus célèbres et des plus terribles exemples qui soient de l'action successive de l'insouciance et de la peur sur des hommes individuellement braves, mais ayant perdu leur organisation militaire. Les 27 et 28 novembre, des milliers de voitures et des dizaines de milliers de soldats débandés pouvaient librement passer la rivière; ils n'en firent rien, simplement « parce que, dit le général Marbot, personne ne les y contraignit ». Le 29 la multitude se précipitait, les voitures encombraient les abords, une cohue sans nom s'entassait sur les ponts et les écrasait ; elle se noyait dans l'eau glacée que fouettaient les boulets de Wittgenstein.

Quand ce n'est pas aussi atroce, cela demeure hideux. Le lendemain de Solférino, de la cavalerie en reconnaissance fait rappeler ses fractions les plus avancées ; celles-ci, revenant au galop, ébranlent celles qui sont en arrière, et le tout fuit, bride abattue, l'espace de plusieurs lieues, semant l'épouvante sur son passage. L'émoi se propage, il gagne Castiglione, où les blessés de la veille se trouvent en grand nombre. On les jette sur des chariots, qui filent en arrière à toute vitesse, tandis que les habitants s'enfuient en criant : « *Tedeschi! Tedeschi!* » sans que personne ait aperçu un seul Autrichien.

En arrière c'est une confusion inouïe. Sur la route de Castiglione à Brescia, les conducteurs du train dételIent les fourgons de vivres et les caissons de munitions, et font demi-tour avec leurs chevaux ; un général blessé est jeté à bas de la voiture qui le porte, foulé aux pieds et écrasé ! Effarés, les isolés en marche pour rejoindre leur régiment courent à travers champs, en abandonnant leurs

Digitized by Google

armes et leurs sacs. La cohue affolée gagne ou dépasse même Brescia, à 24 kilomètres en arrière de Castiglione! Au fond de cette vaine, bien que trop réelle panique, il n'y a rien, absolument rien, sinon, peut-être, une sonnerie de trompette mal interprétée. La peur a fait le reste.

Sonnerie à part, on trouve à l'origine de cette déroute artificielle la constitution même de la cavalerie : le tempérament de la monture a sa part dans la conduite du cavalier. Les chevaux s'entraînent les uns les autres, ils emportent leurs cavaliers. Comment le plus résolu reviendrait-il face en tête dans un pareil tourbillon?

La retraite rapide est, aussi bien que la poursuite, dans les allures historiques de l'arme. Il n'y a rien de choquant, de la part du combattant monté, à « devoir son salut à la vitesse de son cheval ». La fuite peut être aussi une tactique habile, louable par conséquent. Les Parthes, les anciens Scythes en ont fait un usage demeuré classique, continué par les Cosaques, leurs arrière-neveux. Elle était dans les allures des houzards à l'époque où, de l'Europe orientale, ils sont entrés dans les armées constituées. Les Arabes la pratiquent encore, et non sans compromettre ceux qui s'élancent inconsidérément à leur poursuite.

Se dérober, fuir même à toutes jambes, n'est pas nécessairement avoir peur; un tel parti peut être le salut, s'il est pris avec jugement et exécuté avec adresse. Ainsi fait le lièvre partant derrière le renard qui cherche à l'éventer. Prendre chasse devant plus gros que soi a toujours été pratiqué par les plus braves marins : c'est dans l'essence même de la guerre de course, et cela n'en diminue point l'honneur.

Digitized by Google

On a vu trois Kabyles isolés[1] traverser à la course deux kilomètres de terrain découvert, poursuivis par un peloton de chasseurs d'Afrique, et gagner la broussaille, après avoir réussi, tout en courant, à détourner, du bout de leurs longs fusils, non pas les sabres! mais simplement les têtes des chevaux qui les serraient de trop près.

Canrobert — c'était assurément un brave — conte quelque part avoir pris ses jambes à son cou, pour échapper à une bande de drôles qui le voulaient jeter à la Saône[2]. « S'il m'était égal, dit-il, d'être tué sur un champ de bataille, je ne tenais pas à être assassiné par une bande de sacripants... La mort a été peut-être en cent occasions plus près de m'atteindre; je ne l'ai jamais sentie si proche. »

Mais tous les châtiments atteignent, toutes les sévérités flétrissent ceux qui s'abandonnent, quand ils pouvaient tenir, ceux que la peur entraîne à une fuite inconsidérée alors qu'ils pouvaient résister.

En Alsace, « aux plus mauvais jours de 1848 », des bandes de paysans entreprirent de piller les juifs, et se portèrent à cet effet vers les villages où ceux-ci vivaient plus ou moins groupés. La garde nationale fut mise sur pied pour s'y opposer; là où les israélites se trouvaient en majorité, ils en constituèrent par conséquent aussi la plus grande partie.

Ainsi en fut-il à Durmenach (Haut-Rhin), où ils représentaient les deux tiers de la population.

---

1. Avril 1871, au col des Beni-Aïcha.

2. Il était alors (1830) lieutenant au 47e de ligne et en garnison à Lyon.

Digitized by Google

Des postes ayant été placés pour interdire, et au besoin par les armes, l'entrée du village, l'une des sentinelles, appartenant à la majorité de la milice citoyenne, a l'occasion d'exécuter sa consigne : elle fait feu, l'un des assaillants tombe[1], les autres se retirent. Israël est sauvé pour l'instant ; mais quelle affaire! Ce sang ne va-t-il pas réclamer du sang?

Dans une inspiration rapide, Aron Meyer, maire de la commune, guide son peuple en un nouvel exode, vers la frontière suisse...

Lorsqu'il l'en ramena, peu de jours après, « les rues de Sion pleuraient » : les maisons juives avaient été mises à sac, l'état de Durmenach rappelait vaguement celui de Jérusalem au lendemain de l'assaut de Titus[2] !

VIII

Les méfaits moraux de la peur sont, s'il se peut, plus horribles encore que ses méfaits physiques.

Il n'est point de bassesse, point de forfait que la peur n'engage à commettre ; il n'est point de honteux effondrement — public ou privé — dont elle ne soit ou ne puisse être la cause déterminante.

Timore malo humiliante, dit saint Thomas d'Aquin, déprimé par une crainte coupable, l'homme lui cède, et il fait le mal. C'est de peur que saint Pierre a renié son

1. Le 28 février 1848.
2. Les faits sont relatés dans l'arrêt de la Cour de Colmar qui, à la date du 14 mars 1852, débouta les israélites de Durmenach de l'action en responsabilité intentée par eux contre la commune, en se fondant sur la loi du 10 vendémiaire an IV.

Digitized by Google

Maître. On serait tenté de faire de la peur un VIII^{e} péché capital, de la ranger parmi ceux qui, dit le cathéchisme, « sont la source de tous les autres ».

Les bassesses suggérées par la peur ne sont ni à décrire, ni à compter.

Les gens d'honneur sont sans pitié pour elles. L'opinion les méprise généralement. Elle en tolère certaines, parce que son niveau s'abaisse. La simple peur du « qu'en-dira-t-on? » sert d'excuse à des vilenies. Pour un trop grand nombre, les transactions, les capitulations de conscience se groupent vaguement, non pas précisément en des maximes de conduite, mais en une manière de *modus vivendi*. « J'ai vécu », disait Sieyès au lendemain de la Terreur ; « Je veux vivre », dit l'un ; « Il faut que tout le monde vive », approuvent les autres. On peut être pitoyable pour une situation ou indulgent pour une personne ; il n'est permis d'être ni l'un ni l'autre pour une passion avilissante.

L'opinion est formelle et unanime contre le lâche qui se dérobe aux conséquences de l'accident dont il est l'auteur responsable — ce qui, d'ailleurs, n'empêche guère ces lâchetés-là de se renouveler.

L'opinion est moins sévère à l'endroit du subalterne qui exécute un ordre contraire à sa conscience, ou qui adapte son « attitude » aux préférences marquées au-dessus de lui. Elle est équivoque ou partagée en ce qui concerne les abus d'autorité commis contre les particuliers, et plus souvent sans doute contre les fonctionnaires eux-mêmes par leurs supérieurs. Cependant ils reposent sur l'exploitation de la peur, et ils ont bien souvent, chez

Digitized by Google

ceux même qui les commettent, leur propre peur pour origine.

« Soyez justes et ne craignez rien, disait le vieux lord Salisbury; soyez certains que, si vous craignez, vous ne serez pas longtemps justes. » Il le disait pour le Parlement anglais, inspiré sans doute de ce qu'il avait vu, confirmé de ce qu'il avait appris par ailleurs. Une assemblée qui délibère sous l'empire de la crainte, fût-elle en majorité composée d'honnêtes gens, est capable de toutes les iniquités : la Convention nationale, terrorisée par la Montagne, en est un exemple historique.

On ne peut, un seul instant, admettre la peur chez le juge. L'éprouver et lui céder en prononçant sa sentence, ne serait, de sa part, pas moins prévariquer que de rendre celle-ci à prix d'argent. Si les violences qu'affronta Achille de Harlay ne sont plus guère de mise à notre époque, le « *non es amicus Cæsaris* » qui eut prise sur la conscience de Ponce Pilate tente encore de pénétrer dans le prétoire, partant, de nos jours, du pouvoir ou de la presse plutôt que de la place publique. Les magistrats dignes de leur robe savent y fermer l'oreille; il semble même que cette robe les y aide en leur rappelant les grandes traditions de leurs devanciers.

Le juré, juge d'occasion, n'a, lui, rien à craindre de ce côté, car il n'a ni carrière à faire, ni situation à soutenir. S'ensuit-il qu'il soit à l'abri de toute influence craintive? Non certes. Il peut subir l'influence de l'opinion publique, qui réclame un châtiment et surtout un coupable, ou qui, au contraire, s'efforce de lui dicter un acquittement. Il peut aussi avoir peur de lui-même, de la responsabilité

Digitized by Google

de son verdict, et, cette peur, les avocats savent souvent l'exploiter. Il peut enfin redouter le forfait lui-même, et il est profondément regrettable d'entendre parfois le ministère public, aussi désireux d'obtenir une condamnation que peut l'être l'avocat d'obtenir un acquittement, faire un honteux appel à la peur personnelle des jurés ; un mobile aussi bas appelle la sévérité sur l'assassinat, le vol, ou la tentative de déraillement dont il pourrait un jour devenir la victime, mais il laisse le juré indifférent à l'endroit d'autres crimes, tout aussi pervers, qui ne sauraient l'atteindre. Une telle disposition d'esprit est bien éloignée de la justice !

La peur conduit au crime, ou elle ajoute le crime au crime, en portant le coupable à en commettre un nouveau pour échapper au châtiment qu'il a encouru pour le premier, ou bien pour une moindre infraction, quelquefois pour une simple contravention. Exemple : assommer le conducteur d'une voiture après avoir accroché celle-ci par maladresse ; — cela s'est vu.

Les annales de la justice criminelle foisonnent de meurtriers ayant achevé leur victime, pour qu'elle ne parlât pas, d'incendiaires d'occasion ayant espéré dissimuler un vol, de menus larrons s'entre-tuant sur la menace d'une dénonciation. Il est, d'ailleurs, d'observation que cet ordre de crimes est particulièrement le fait des débutants, plus frustes, moins expérimentés, moins endurcis, plus accessibles à la peur ; le professionnel, mieux au fait de la loi comme de son vilain métier, se garde généralement d'aggraver son cas, et préfère de beaucoup le profit au sang versé.

Digitized by Google

L'histoire de la guerre franco-allemande rapporte un horrible exemple de la criminelle lâcheté à laquelle peuvent arriver des gens honnêtes de vie et de naissance, et n'ayant probablement mérité aucun reproche grave avant l'épreuve qui les met aux prises avec la peur.

Le 28 octobre 1870, un sous-officier prussien ayant été tué dans un engagement avec des francs-tireurs aux environs de Vaux-Villaine (Ardennes), le commandant de la troupe de landwehr à laquelle il appartenait fit enfermer dans l'église tout ce que ses hommes purent saisir de la population mâle de ce village; «... le lendemain[1], après une nuit de menaces et d'angoisses, un officier supérieur vint apprendre à ces hommes traités en otages qu'il fallait que trois d'entre eux fussent fusillés et qu'en vingt minutes ils fissent leur choix ». L'un d'entre eux, sans consulter personne, désigna pour mourir les trois habitants qu'il savait avoir le moins de parents, le moins d'amis, le moins d'attaches dans la commune, escomptant ainsi par avance les vils sentiments des autres; «... contre cette désignation arbitraire inspirée par le plus lâche et le plus coupable égoïsme, personne ne protesta... on vit, au contraire, presque toutes les mains se lever en signe d'assentiment ».

Quelques minutes plus tard, les trois victimes tombaient sous les balles. De la cruauté des uns, et de la bassesse des autres, laquelle est la plus odieuse?

Que la peur soit corrélative à un danger physique ou bien à un danger d'un tout autre ordre, la passion de-

1. Arrêt de la Cour d'appel de Nancy du 7 mars 1874.

Digitized by Google

meure mauvaise conseillère : on n'y saurait jamais puiser de bonnes inspirations.

De son alliage avec une autre passion, l'avarice, « qui est l'attachement désordonné aux biens de ce monde et principalement à l'argent », ne peuvent sortir de meilleurs conseils. En matière de finances, la peur porte donc aux mauvaises actions, comme elle conduit aux plus redoutables écroulements.

De peur de la faillite, l'un commet des actes qui le mèneront en police correctionnelle ; l'autre va jusqu'au faux, et finira en cour d'assises.

Les créanciers ne sont pas mieux inspirés que les débiteurs, lorsque, se précipitant à la même heure pour retirer leurs fonds qu'ils croient menacés, ils font — inévitablement — sauter la meilleure et la plus sûre des banques. Sur les grandes places commerciales, l'alarme est proportionnelle à l'importance des affaires : il arrive alors que le *run* s'étende à toutes les banques à la fois, et les cessations de paiement venant à se succéder au cours d'une même journée, l'émoi devient immense et, avec lui, le désastre.

Depuis la chute de Law, Paris n'a rien connu, même en 1848, qui ait approché des catastrophes financières anglo-saxonnes : le *black friday*[1] (vendredi 11 mai 1866) à Londres[1], et son pendant à New-York (jeudi 18 septembre 1873).

A ces désastres — privés, en somme, bien qu'attei-

1. Réminiscence du *black friday* historique, 6 décembre (vieux style) 1745, jour où l'épouvante se répandit dans Londres sur la nouvelle que le prétendant Charles-Édouard avait occupé Derby et contraint le duc de Cumberland à la retraite.

gnant un très grand nombre de personnes et de très grands intérêts — il ne serait point malaisé de trouver des analogues en matière de finances publiques. Les surintendants et les ministres en détresse ont en effet recouru à des expédients, tout aussi bien que les banquiers dans l'embarras : expédients ruineux, fâcheux et finalement condamnables, s'ils aboutissent à faire supporter les pertes par les créanciers de l'État ou par l'ensemble des citoyens.

L'exploitation de la peur, en tant qu'*instrumentum regni,* est des plus haïssables qui soient parmi les moyens de gouvernement. Le vainqueur se déshonore en l'imposant au vaincu.

L'Asie et l'Orient en ont usé et abusé. Fatalement le despote tremble pour lui-même. Le poignard et le poison limitent, en ces pays, la tyrannie sanguinaire. La peur en haut, la soumission craintive en bas, ne sont assurément pas faites pour élever les âmes et, avec elles, les destinées d'une nation. Abaissement des caractères et déchéance prochaine, tels en sont les inévitables effets.

. . . .

« En creusant dans nos annales, écrivait il y a près d'un demi-siècle le président Paillart[1], on trouve, au fond de trop de choses, le mal de la peur, dont on souffre soi-même, et dont on finit souvent par se venger sur les autres. » Point ne serait besoin de creuser, il suffirait

1. « Éloge de Zangiacomi » (*Mémoires de l'Académie de Stanislas,* année 1854, page 9).

Digitized by Google

sans doute de gratter l'ère contemporaine pour y découvrir la peur.

. . . .

La peur ne conseille pas mieux les pouvoirs publics que les individus. A bout de mensonges et d'expédients, un ministère s'écroule devant l'opinion publique indignée. La place n'étant pas ici aux appréciations politiques, il suffira de donner, de la peur gouvernementale, un seul exemple, récent, incontestable, historique...

Le 20 août 1870, l'armée reconstituée au camp de Châlons est prête à marcher. Couvrir Paris le plus longtemps possible, puis défendre la place si elle vient à être investie, tel est le dessein — dessein tout militaire — du maréchal de Mac-Mahon.

Mais la régence et le conseil privé se prennent à craindre qu'à se rapprocher de Paris, l'Empereur ne risque sa couronne, sa vie peut-être! Tout le reste s'efface devant cette crainte. Un aide de camp d'abord, M. Rouher ensuite, sont dépêchés au quartier général. Mac-Mahon hésitant se porte d'abord sur Reims; puis il cède, et entreprend bravement, mais sans confiance, l'exécution d'un plan fantaisiste auquel il ne peut guère croire. On sait le reste; Mac-Mahon n'a pas eu peur! la peur des autres l'a perdu, lui et son armée : l'Empire en est mort.

*
* *

Telle est la peur!

Passion humiliante, dans laquelle la part de l'organisme est grande, et souvent prépondérante; passion souvent fatale à celui qui l'éprouve, à ceux qu'il dirige et à

Digitized by Google

ceux qui l'entourent ; passion mauvaise conseillère, portant à des actes méprisables, pervers ou funestes ; passion qui envahit et déprime les individus et les peuples et qui semble ravager de préférence les milieux affinés et civilisés ; passion dérivée d'un instinct naturel, et par conséquent très générale ; passion au-dessus de laquelle personne ne se peut prétendre.

La peur ! La peur ! Dieu nous en garde !
Nul n'est brave qui n'ait eu peur.

Rares sont ceux de qui l'on a pu dire : « sans peur et sans reproche ! »

Sans peur, nous ne le serons peut-être pas toujours ; sans reproche, nous devons nous efforcer de l'être. Si la tentation nous effleure, n'ayons jamais à nous reprocher un consentement coupable ! Armons-nous, et armons les nôtres.

La passion n'agit pas de même sur tous. La race, le tempérament, le caractère en modifient l'action, ou même la transforment.

Ici le faible, le sensible, l'impressionnable sont plus atteints que le fort, le calme, le flegmatique. L'être naïf, inexpérimenté, est plus exposé que l'individu renseigné sur le danger ou familiarisé avec lui. La réceptivité, native ou bien modifiée par la suite, est différente. Au moral comme au physique, les variétés sont en quelque sorte infinies.

Tout ce qui, milieu ou éducation, fortifie l'individu, tout ce qui développe ses moyens et sa confiance, tout ce qui le prépare ou l'accoutume à l'appréciation du danger, diminue son impressionnabilité. Dès l'enfance, l'œuvre

Digitized by Google

doit commencer. L'instruction intellectuelle, bien dirigée, y est une heureuse contribution ; l'éducation physique, la pratique d'exercices variés plus peut-être que celle des sports athlétiques, les voyages, l'alpinisme, la chasse, etc., doivent marcher de pair avec elle.

Ces exercices incorporent à la nature des séries de mouvements, ils l'enrichissent en quelque sorte d'aptitudes nouvelles. Ils ouvrent les idées, ils développent l'esprit de ressource et d'observation, et, avec lui, le ressort, l'énergie ; ils accoutument à l'endurance, au renoncement, au *self help,* et aussi, s'ils sont collectifs, à l'assistance réciproque. Ils diminuent le domaine de l'inconnu et habituent à l'imprévu. L'heure d'élection en est de l'adolescence à l'âge viril, au moment où l'âme et le corps prennent leur développement, et où le caractère se dessine.

La plus importante des formations est celle de la volonté, le plus nécessaire des développements est celui de l'empire sur soi-même. La volonté a prise sur l'instinct, elle l'a même, dans une certaine mesure, sur l'acte réflexe. Là où la volonté commande, elle crée la résolution, et la résolution est, avec la lucidité et le sang-froid, l'indispensable élément du courage utile.

A tout cet ensemble s'ajoute la discipline, dérivée de l'éducation et du dressage, et se superposent l'esprit de devoir et le dévoûment, dérivés, eux, de l'exercice des facultés les plus élevées de la nature humaine.

L'exercice, l'exercice habituel de ces facultés est, au fond, la seule arme qui soit contre les défaillances morales. L'homme sincèrement droit, profondément honnête, le juste, pour l'appeler par son nom, sait tenir

Digitized by Google

contre la menace, et sacrifier, s'il le faut, sa personne, ses biens ou sa carrière.

Qu'il soit permis, pour finir, de reprendre une comparaison déjà ancienne, qui donne une juste idée du commandement exercé par l'âme sur le surplus de l'être vivant. « Le cavalier est libre, non d'une liberté entière et absolue, mais d'une liberté relative, proportionnée aux vices et à la docilité de sa monture[1] ».

Il doit en être de l'organisme vivant comme du cheval bien dressé, prompt et exact à répondre aux aides, à se porter en avant à l'éperon, à se modérer et à s'arrêter sous l'action du mors. Le cavalier lui applique automatiquement l'aide voulue pour obtenir l'action qu'il désire actuellement, que ce soit la course, la volte ou l'arrêt.

Mais il faut que le cavalier soit maître de soi, non moins qu'il ne l'est de sa monture; il faut surtout qu'il ait l'habitude de l'être invariablement. Si non, cheval et cavalier sont à la merci d'une émotion, d'une surprise, suivies d'un mouvement instinctif et aveugle.

Ni la volonté ne doit cesser de commander, ni la raison de diriger. Leur déchéance est fatale à l'être humain tout entier.

---

1. *Le Cavalier et le cheval,* par A. de Metz-Noblat (*Correspondant* du 25 septembre 1865).

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR DES

MONUMENTS HÉRALDIQUES

RELATIFS A SARREBOURG

PAR LÉON GERMAIN

Historien distingué, M. le baron de Hammerstein, président du département (*Bezirk*) de la Lorraine, à Metz, était il y a quatre ans le président de la « Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine », créée dans cette ville depuis environ une dizaine d'années. L'un des volumes de l'*Annuaire* qu'elle publie renferme de lui un travail important sur Sarrebourg[1]. « C'est[2] la reproduction d'un discours prononcé par le président de la Société à la séance du 10 mars 1898, et servant d'introduction à 135 actes. Ils s'espacent entre 1241 et 1560 et sont destinés à éclaircir la situation constitutionnelle de Sarrebourg, dont, chose curieuse pour l'époque, on a pu

1. Freiherr von Hammerstein, *Ein reichsgerichtlicher Prozess über die behauptete Reichsunmittelbarkeit der Stadt Saarburg in Lothringen aus der zweiten Hälfte des XVI. Jahrhunderts*, dans *Jahr-Buch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 9e année, 1897, p. 237.

2. J'emprunte ce résumé au compte rendu de M. Th. Schœll, *Annales de l'Est*, 1899, p. 328.

Digitized by Google

douter un instant si elle était impériale, épiscopale ou ducale. C'est par une note datée de Bruxelles (4 juillet 1549), que Charles-Quint demanda à la Cour impériale de Spire de repousser la requête d'immédiateté formulée par la ville, attendu qu'elle dépendait du duché de Lorraine. Ces 135 actes forment le dossier du procès, puisqu'ils représentent les preuves fournies par les parties plaignantes. »

Ce dossier renferme des dessins héraldiques, quelques-uns coloriés, que la Société a eu l'idée excellente de faire reproduire en fac-similé, sur trois planches jointes au volume. Il n'est pas entré dans les intentions de l'auteur d'étudier l'attribution précise et l'époque exacte des monuments reproduits. C'est ce que je voudrais essayer, d'une manière succincte. Sans m'étendre longuement sur les questions que peuvent soulever ces documents, je crois néanmoins faire œuvre utile en appelant l'attention sur eux et en montrant qu'ils ont une véritable importance historique. Je laisse à d'autres le soin de rechercher toutes les conséquences qui doivent résulter de mes constatations.

I. Je parlerai d'abord de la troisième planche (non numérotée), qui représente, en couleur, trois enseignes ou bannières (*Fahnen*) de la ville de Sarrebourg ; les drapeaux[1] sont étendus, un côté à droite de la hampe, l'autre à gauche. Ces trois drapeaux sont à fond rouge, offrant, d'une part, les trois bois ou demi-ramures de

1. Par le mot *drapeau*, j'entends ici uniquement la bannière d'étoffe, à l'exclusion de la hampe.

Digitized by Google

cerf, posés en *bande,* qui constituent les meubles héraldiques de la commune ; d'autre part, on voit sur les deux premiers une imitation altérée de la *bande* de Lorraine : le fond est du *champ* du drapeau, c'est-à-dire rouge, bordé de jaune pâle (pour *or*) ; sur le troisième, il n'y a qu'une croix de Lorraine jaune ; ce drapeau, plus grand que les autres et d'apparence plus moderne, est en forme de rectangle allongé, terminé en demi-cercle. — Il convient d'ajouter que les deux premiers sont en triangle allongé et portent, de part et d'autre, au-dessous des emblèmes signalés, le nom de SARBVRG ; sur le second, ce nom est écrit en beaux caractères de la Renaissance qui me paraissent être de la première moitié du XVIe siècle. Sur le premier drapeau, qui est plus petit, et où les alérions ont un dessin plus ancien, ce mot se trouve en caractères gothiques bourgeois ; en haut, le crochet initial du 𝔟, et en bas le crochet final du 𝔤, sont ornés de vrilles ou fioritures, qui se projettent à dextre ; ces caractères doivent, je crois, indiquer la seconde partie du XVe siècle.

Au-dessous de la première enseigne, une inscription ancienne porte : *Abcontrafactur der fenlin zu Sarburg* (Reproduction des enseignes de Sarrebourg). — L'inscription placée au bas de la planche donne les trois enseignes comme étant du XVIe siècle ; mais, ainsi que je l'ai dit, la première me semble plutôt remonter au XVe. Je la rapporterais volontiers tout au moins aux commencements du règne du duc René II. Mais il serait imprudent de rien affirmer d'après un simple dessin sommaire.

Quelle est l'origine des armoiries de Sarrebourg ? Le

Digitized by Google

champ de l'écu avait toujours été donné *d'argent* et les demi-ramures *de gueules*[1]. L'on faisait remarquer leur ressemblance avec les armoiries de Wurtemberg[2], qui offrent les mêmes meubles, *de sable,* posés en *fasce* sur champ *d'or*[3]. Le plus ancien exemple des armoiries de Sarrebourg est, suivant A. Benoit, offert par un sceau appendu à un acte de 1418[4]; or, quelque trente ans avant cette époque, régnait sur la

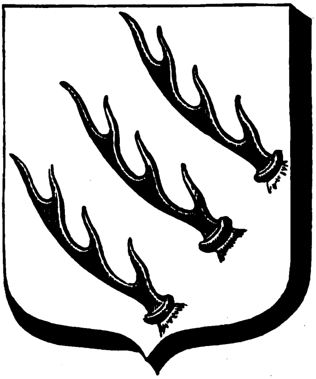

Lorraine le duc Jean I[er] (1346-1390), marié à Sophie de Wurtemberg. Aurait-il existé à Sarrebourg une représentation des armoiries de ce duc et de la duchesse? Aurait-on cru que ces dernières désignaient la ville? C'est bien peu probable, presque impossible, surtout dans un temps relativement si court. D'ailleurs, le fond rouge des enseignes de Sarrebourg, reproduites sur la planche dont il s'agit, semble attester que le *gueules* était la couleur du champ des armoiries communales[5]. Le

---

1. C. Lapaix, *Armorial des villes... de la Lorraine,* 2e édition, 1877, p. 232. — A. Benoit, *Sur les sceaux et les armoiries de Sarrebourg,* dans *Journal Soc. d'arch. lorr.,* 1878, p. 69. — Il n'y a pas lieu de s'occuper ici des armoiries postérieures à la Révolution.
2. C. Lapaix, *o. c.,* p. 233.
3. *Les Souverains du monde,* t. I, 1722, p. 384.
4. A. Benoit, *o. c.,* p. 71.
5. Ce fait est corroboré par les armoiries de la seconde planche dont il sera parlé plus loin.

Digitized by Google

problème d'origine de ces armoiries reste donc complet, mais s'augmente d'un élément nouveau.

II. La planche placée la première (*Tafel IX*) représente deux portes de la ville ; l'étage de chacune offre, dans une vaste niche arquée en accolade, un grand écusson, que je décrirai plus loin ; il est orné d'un heaume et de lambrequins, le heaume grillé, décoré d'une couronne à trois fleurons et surmonté, pour cimier, d'un petit aigle ou alérion essorant, le tout à demi-tourné à sénestre. Deux inscriptions anciennes existent ; l'une, au-dessous de la première porte, offre ce texte : « *Das obere thor uff Zabern und Straszburg zu in stein gehawen* » (la haute porte vers Saverne et Strasbourg ; sculpté sur pierre) ; l'autre est au-dessous de la seconde : « *Das thor über der straz uff Thus und Metz zu in stein gehawen* » (la porte sur le chemin vers Dieuze et Metz ; sculpté sur pierre). Enfin, au haut de la planche est imprimé : « *Saarburger Stadtthore des XVI. Jahrhunderts* », c'est-à-dire : « Portes de Sarrebourg, du XVI[e] siècle ».

Prise d'une manière absolue, cette indication d'époque est certainement fautive [1]. En effet, d'après le dessin, l'importance matérielle des armoiries figurées ne laisse aucun doute sur le fait qu'elles n'avaient point été sculptées après coup ; elles font bien corps avec les monuments, et leur style s'accorde complètement avec l'époque

1. Évidemment, l'on a simplement voulu dire que ces portes sont ainsi représentées par des dessins du XVI[e] siècle, c'est-à-dire qu'elles existaient ainsi au XVI[e] siècle.

à laquelle elles se rapportent : ces armoiries sont celles de René II, duc de Lorraine, celles dont il fit usage depuis son avènement (1473) jusqu'à la mort de son aïeul maternel, le roi René d'Anjou (1480). L'écu est *écartelé* : aux 1[er] et 4[e], de Lorraine simple (les alérions sont encore de petits aigles, mais ont le vol éployé) ; aux 2[d] et 3[e], d'Anjou plein (*coupé* : au 1[er], tiercé de Hongrie, de Sicile et de Jérusalem ; au 2[d], parti d'Anjou et de Bar ; et sur le tout, d'Aragon). Après la mort de son aïeul, dont il était l'héritier, René II changea la disposition de ses armoiries ; il porta : *Coupé* : au 1[er], les quatre royaumes, Hongrie, Sicile, Jérusalem, Aragon ; au 2[d], les deux duchés lui venant du côté maternel, Anjou et Bar ; sur le tout, ses armes paternelles ducales, Lorraine. Le premier écu ducal de René II lui est tout à fait personnel ; il n'y a donc aucune hésitation : ces deux portes de Sarrebourg ne datent pas du XVI[e] siècle, car les armoiries qu'elles offrent sont celles que prit le duc de Lorraine René II de 1473 à 1480.

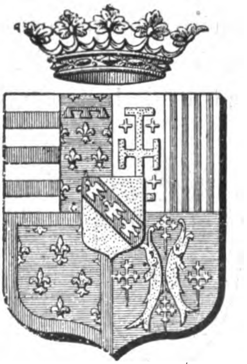

III. La seconde planche, dont il me reste à m'occuper (*Tafel X*), est aussi très intéressante ; elle représente quatre armoiries coloriées. Il s'y trouve également deux inscriptions anciennes, l'une au-dessus des deux premières armoiries : « *Uff der drinck stuben an der Hower porten* » (Sur la *Chambre à boire* contre la porte Hower (?) ; l'autre au-dessus des deux dernières : « *Am*

Digitized by Google

rhathus neben der uren » (Sur l'hôtel de ville, près de l'horloge). Enfin, au bas de la planche, on lit : « *Hoheitswappen und Stadtwappen der Stadt Saarburg im XVI. Jahrhundert* » (Armoiries de seigneuries et armoiries urbaines de la ville de Sarrebourg au XVIe siècle).

Étudions chacune de ces armoiries.

1. En premier lieu, voici un écu *coupé d'un, parti de deux,* c'est-à-dire à six quartiers : *en chef,* Hongrie, Sicile et Jérusalem ; *en pointe,* Anjou, Bar et Lorraine ; ces armoiries n'ont appartenu qu'à un seul prince et dans un espace de temps très déterminé : nous avons là l'écusson que porta René d'Anjou de 1435, époque à laquelle il hérita des prétentions royales de sa famille, à 1453, année vers laquelle, ayant perdu sa première femme, Isabelle de Lorraine, il dut céder le duché de Lorraine à son fils Jean. Avant 1435, René porta : *écartelé* d'Anjou et de Bar, et, sur le tout, de Lorraine ; après 1453, il supprima de son écu le quartier de Lorraine ; ce ne fut pas son dernier changement, car, en 1466, il plaça *sur le tout* de ses armes l'écu d'Aragon : ces modifications sont très importantes à connaître, car elles forment des jalons précieux pour dater les monuments du règne, long et agité, de ce prince[1].

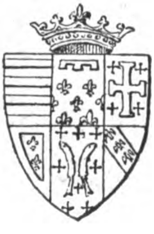

2. En second lieu, vient un écu *de gueules,* à trois

1. Cf. *Journal Soc. d'arch. lorr.*, 1880, p. 220.

Digitized by Google

bois de cerf garnis de quatre cornichons[1] *d'argent,* posés *en bande ;* il y a pour *tenants* deux personnages debout, qui me paraissent être Ève et Adam ; une couronne de feuillage entoure leur tête, et une très mince ceinture de même nature leur voile les reins ; Adam porte une petite barbe en pointe. Dans le texte de l'ouvrage, ces *tenants* sont mentionnés comme étant un homme et une femme sauvages ; mais, en blason, les sauvages sont ordinairement armés de massues, les femmes me paraissent rares, et les hommes sont très barbus. — Il est bien probable que cet écu date du même temps que le premier, et qu'il en est ainsi du monument où ils existaient. De là, deux conclusions intéressantes : 1° la *Drinck Stube* remonterait, pour le moins, au milieu du xv^{e} siècle ; 2° dès cette époque, le champ des armoiries de Sarrebourg auraient été *de gueules.*

3. Le troisième écu offre des armoiries semblables aux secondes du duc René II, telles que je les ai indiquées plus haut : elles furent portées par ce duc de 1480 jusqu'à sa mort (1508), puis par son fils et héritier, le duc Antoine, pendant tout le cours de son règne (1508-1544). L'écu est orné d'une couronne rehaussée de trois gros fleurons, alternés de deux petits ; on doit remarquer, de plus, qu'il est arrondi par le bas, comme les écussons du duc Antoine sur son lit conservé au Musée historique lorrain. L'attribution de ce prince est corroborée par le dernier écu, qui est celui de sa femme et par lequel je vais terminer.

1. Terme héraldique pour spécifier les ramifications de chacun des bois du cerf.

Digitized by Google

4. Ce quatrième écu est en losange, ce qui désigne une femme; une couronne rehaussée de six petits fleurons (nombre pair incorrect) le surmonte. On y voit, sur champ d'*azur,* une *bande de gueules* accompagnée, en dessus, de deux fleurs de lis, et, en dessous, d'une autre même fleur, toutes *d'or*. Impossible de méconnaître les armoiries de Renée de Bourbon, qui épousa le duc Antoine en 1515. Elle était de la Maison de France, mais de la branche de Bourbon-Montpensier. Son père portait : *de France,* brisé d'*une bande de gueules* (Bourbon), surbrisée d'*un chef d'or, au dauphin d'azur* (rameau de Montpensier). Mais Renée de Bourbon supprima la surbrisure de Montpensier et même réduisit la *bande de gueules* à une simple *cotice* ou à un *filet,* comme il se voit sur le lit du Musée lorrain. Les deux derniers écussons désignent, par conséquent, Antoine, duc de Lorraine, et sa femme, Renée de Bourbon. L'hôtel de ville où ils existaient a donc dû être construit, ou décoré à nouveau, dans l'intervalle compris entre 1515 et 1539, dates du mariage et de la mort de Renée de Bourbon.

* * *

Ainsi, l'identification de toutes les armoiries me paraît faite d'une manière précise, et l'on voit que quelques-unes sont antérieures à l'époque qui leur était assignée. Ces écussons forment des éléments de chronologie pour les édifices qu'ils décoraient et qui ne sauraient leur être postérieurs ; ils attestent l'importance des œuvres des ducs lorrains à Sarrebourg ; de plus, nous avons trouvé, dans ces recherches, quelques données nouvelles et cu-

Digitized by Google

rieuses pour l'origine des armoiries de la petite ville lorraine.

Ces résultats ne me semblent pas négligeables. Mais, en rédigeant ce bref travail, j'ai eu surtout pour but de montrer la nécessité de l'étude des armoiries dans les questions d'archéologie et d'histoire; les armoiries ne sont pas seulement précieuses pour l'art et pour les généalogies; elles constituent des témoins d'une valeur inappréciable pour l'attribution et la date des monuments. J'ai désiré vivement de produire dans ces notes sommaires une preuve de l'intérêt qui s'attache à l'art héraldique, à la science du blason.

Digitized by Google

UNE COMÉDIE ALLEMANDE

AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE

PAR M. E. GRUCKER

MEMBRE TITULAIRE

I.

Ce titre donné au travail que j'ai l'honneur de présenter ici semblerait indiquer qu'une comédie en Allemagne est chose rare et exceptionnelle, quelque chose comme un phénomène dans l'ordre littéraire, une plante qui ne fleurit qu'à de longs intervalles.

Cela est vrai en effet s'il s'agit, bien entendu, non d'une comédie quelconque, médiocre ou incomplète — celles-là ne manquent en Allemagne à aucune époque — mais d'une œuvre de maître, d'une œuvre d'art complète et parfaite, sérieuse ou légère, destinée à franchir les limites de son pays d'origine.

Quintilien, dans le Xe Livre de son *Éducation de l'orateur,* énumérant les richesses littéraires de Rome, fait une réserve : « *In comœdia*, dit-il, *maxime claudicamus* », ce qui veut dire : « La comédie est notre partie la plus faible. »

Digitized by Google

L'Allemagne peut en dire autant, et encore n'a-t-elle à son actif ni Plaute, ni Térence. Non pas que l'activité de production dans ce domaine ne soit pas très grande. Les comédies pullulent à toutes les époques. Le nombre des auteurs comiques est légion. Ce n'est pas la quantité, mais la qualité qui fait défaut. Elles sont clairsemées même de nos jours, les très bonnes comédies allemandes, qui ne sont pas plus ou moins des imitations ou des pastiches de modèles étrangers. En tout cas, de même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, ces productions exceptionnelles — elles existent assurément — ne suffisent pas à constituer une littérature comique comme la nôtre, et comparable à ce que l'Allemagne elle-même a produit dans d'autres genres.

Il peut être intéressant d'étudier les causes de cette stérilité relative, dans une littérature si riche d'ailleurs. On me permettra de m'arrêter un peu à ce problème d'histoire littéraire et de psychologie ethnographique, qui a préoccupé tous les critiques et tous les historiens de la littérature allemande.

Déjà M^me de Staël dans son livre de l'*Allemagne* y consacre un chapitre. Elle attribue l'infériorité de l'Allemagne dans la comédie, à une sorte de délicatesse, à un scrupule de loyauté qui empêche les Allemands de saisir chez les autres et chez eux-mêmes les ridicules de leur propre pays et de les traduire sur la scène. L'explication ne me paraît ni très exacte ni surtout suffisante.

L'art d'observer, de saisir les ridicules et les travers de nos semblables, de les mettre à découvert et en relief, de s'en moquer et d'en faire rire le public, en un mot, l'esprit satirique et comique, ne fait pas plus

Digitized by Google

défaut aux Allemands, qu'à toute autre nation, parce que c'est un penchant universel et inné de la nature humaine.

La satire et la verve comique circulent avec abondance, s'épanouissent sous mille formes, à toutes les époques de la littérature allemande : au XVI^e siècle, dans les contes, dans les farces, les jeux de carnaval, dans Hans Sachs, dans Sebastian Brandt, dans Fichart le traducteur et l'émule de Rabelais ; au XVII^e siècle, dans les satires de Lauremberg, de Philander von Sittenwald ; au XVIII^e siècle dans Rabener, Wieland, dans les polémiques littéraires et religieuses, chez les humoristes, dans les comédies, et de nos jours plus abondamment que jamais.

Mais l'esprit comique, le don de la satire, ne suffisent pas pour faire une comédie. Il faut que cet esprit comique prenne la forme dramatique, c'est-à-dire qu'il se traduise en action et que cette action, qui est l'essentiel de la comédie, comme de toute production théâtrale, forme un tout, dont les parties logiquement enchaînées, se nouent en une intrigue ingénieusement combinée, et dans une progression croissante d'intérêt et de gaîté marchent rapidement vers le dénouement. Cette action est représentée et conduite par des personnages. Il faut que ces personnages mis en présence par le développement même de l'action, mettent en lumière par leur langage, leur conduite, par l'opposition habilement amenée de leurs caractères, par les embarras, les situations comiques et ridicules où les jettent leur caractère et leurs actes, l'idée mère de la pièce et l'intention de l'auteur.

Digitized by Google

Ces personnages, il faut qu'ils soient non des abstractions personnifiées mais des êtres vivants, pris dans la réalité ambiante, et que la pièce elle-même dans son ensemble, malgré la part d'invention et de convention qu'exige le théâtre, nous présente un tableau de la société contemporaine; qu'elle en reflète l'esprit, la physionomie, les mœurs, et que le spectateur, tout en se sentant transporté dans le monde supérieur de l'art, se sente en même temps chez lui, et que dans les personnages qu'il voit sur la scène, il reconnaisse des gens de son temps et de son milieu.

Or, ces conditions de la vraie et bonne comédie, quelles qu'en soient les formes diverses, sont bien rarement réunies dans un heureux ensemble, dans les comédies allemandes. A en juger par les critiques d'une presse patriotiquement bienveillante et indulgente, elles pèchent, ou bien par la faiblesse et la maladresse dans l'invention et l'agencement de l'action; et plus encore par le défaut d'appropriation du langage et des mœurs à la condition des personnages. « A voir les personnages de certaines de nos comédies, dit un critique d'outre-Rhin, on dirait un fendeur de bois qui se prélasse sur le canapé d'un salon. »

La critique allemande, il faut lui rendre cette justice, a constaté avec franchise cette lacune importante dans la littérature nationale.

Habituée par l'effet des tendances philosophiques de l'esprit germanique à aller au fond des choses, elle a cherché avec autant de sagacité que de bonne foi, la cause de cette stérilité relative du genre de la comédie. Elle l'a attribuée à la fois aux défauts et aux qualités in-

Digitized by Google

nés de la race, et aux conditions au milieu desquelles s'est développée la littérature allemande moderne.

Le fractionnement de l'Allemagne en une multitude d'États indépendants et le plus souvent étrangers les uns aux autres; la tyrannie des princes, l'absence de vie commune et nationale, de liberté politique, d'esprit public, d'intérêts généraux, ont peu à peu façonné d'une certaine manière l'âme du peuple allemand; ont affaibli chez lui le besoin et l'amour de l'action, développé la vie intérieure aux dépens de la vie extérieure et publique.

La littérature allemande était fractionnée comme le pays lui-même, sans lien commun, sans capitale centrale. Suivant le hasard des circonstances, elle se développe tantôt sur un point, tantôt sur un autre : à Leipzig, à Hambourg, à Göttingue, à Weimar. Elle mène une existence nomade; elle cherche sa patrie, comme Ulysse.

Ce fractionnement de la littérature a néanmoins été favorable à l'originalité, à l'indépendance du génie des penseurs et des poètes. La poésie personnelle et intime, la contemplation de la nature, la méditation et la spéculation philosophique, aussi bien que le travail de la science; tout ce que nous trouvons en nous-mêmes, tout ce que nous devons à l'étude et à la réflexion solitaire, tout cela peut et a pu mûrir et se développer, porter des fruits excellents, même dans ces petits centres isolés les uns des autres et c'est précisément dans la poésie lyrique et dans la spéculation philosophique, dans l'érudition historique et philologique, qu'excelle l'Allemagne et qu'elle a longtemps servi de modèle aux au-

Digitized by Google

tres nations. Mais il n'en va pas de même pour le théâtre et particulièrement pour la comédie. Ici l'inspiration personnelle du poète est subordonnée à la connaissance, à l'observation de la vie et de la société.

Dans la comédie, le poète ne se peint pas lui-même dans ses pensées, dans ses sentiments intimes. Il nous montre l'homme dans sa vie extérieure, dans la société, dans le monde, dans les situations où le jettent ses défauts, ses travers. Il nous donne le spectale des conflits qui naissent de ces défauts, ou de ces travers aux prises avec les conventions et les convenances sociales.

Or, pour peindre et représenter ces choses qui sont la matière même de la Comédie, il faut les observer, les saisir là où elles se produisent, c'est-à-dire sur la grande scène du monde. On ne les imagine pas ; on ne les devine pas aisément dans les formes variées et toujours nouvelles où elles se présentent. On n'en trouve pas nécessairement en soi les éléments essentiels. Elles ne se montrent pas au rêveur, au penseur, au savant solitaire. Elles ne se développent et s'épanouissent dans leur ampleur, dans leur variété, en pleine liberté, que sur une vaste surface, dans une société où les différentes classes se mêlent ou du moins ne sont pas fermées, et, par le contraste même de leurs mœurs, de leurs intérêts et de leurs prétentions, produisent perpétuellement, comme par une végétation naturelle, des figures, des types, des situations, en un mot cette comédie humaine, dont la comédie théâtrale n'est que la reproduction artistique. Il faut en outre, pour que cette comédie que les hommes jouent sans le savoir et sans le vouloir, puisse s'offrir à l'œil de l'observateur et lui fournir la matière d'une

Digitized by Google

comédie, non pas locale, mais générale, nationale et humaine, il faut une société une et homogène qui présente, avec des différences et des variétés inévitables, une certaine communauté d'idées, de mœurs et d'allures, une vie, une âme collective, qui a son centre et son foyer dans une grande capitale.

Or, ces conditions ont à peu près fait défaut à l'Allemagne, et c'est le théâtre et surtout la comédie qui en a souffert. Dans une société ainsi fractionnée en sociétés particulières, souvent étrangères les unes aux autres, on aura des comédies locales, des comédies de clocher, qui n'intéresseront plus guère au delà des frontières étroites où elles ont vu le jour. C'est le cas de la plupart des comédies allemandes, et déjà Lessing les a sévèrement condamnées.

La tragédie, sous ce rapport, se trouve dans des conditions moins défavorables. Elle emprunte ses sujets au passé, à l'histoire étrangère aussi souvent qu'à l'histoire nationale, très peu à la société contemporaine. L'imagination et la science y ont une plus grande part que l'expérience et l'observation de la vie présente. L'auteur tragique, dans la solitude de son cabinet d'étude, peut ressusciter les époques disparues avec leurs caractères, leurs mœurs, leurs passions. Il devine, il construit plus encore qu'il n'observe. Aussi la belle époque classique en Allemagne a-t-elle produit quelques chefs-d'œuvre tragiques. Elle n'a vu naître aucune comédie qui marque dans l'histoire du théâtre.

Un homme d'esprit chez nous a dit : A vingt ans on peut faire une bonne tragédie ; on ne fait une bonne comédie qu'à trente.

Digitized by Google

En fait de comédie, les Allemands ont toujours vingt ans.

Lessing, l'infatigable champion du théâtre national allemand, a bien compris quel était le véritable obstacle à l'établissement de ce théâtre, quand, à la fin de sa *Dramaturgie,* découragé de l'inanité de ses efforts, il s'écrie : « O la naïve idée, de vouloir donner à l'Allemagne un théâtre, alors que nous autres Allemands nous ne sommes pas encore une nation ! »

Et c'est Lessing cependant qui a donné à l'Allemagne, dans *Minna de Barnhelm,* la première et la meilleure comédie vraiment nationale et populaire. Il a été le créateur et le maître d'un genre que peu d'œuvres dignes de ce modèle ont illustré depuis. Ce n'est pas tout. Cette Allemagne fractionnée territorialement et politiquement, l'était encore socialement. Elle a été longtemps et jusqu'à un certain point, encore de nos jours, divisée en castes, séparées par des barrières difficiles à franchir, à qui n'y appartenait pas par sa naissance. Les sphères supérieures de la société, le vrai monde, où le poète, le plus souvent d'origine bourgeoise ou plébéienne, aurait pu exercer son talent, observer et saisir sur le vif les originaux de la haute comédie, lui étaient presque toujours interdites.

Comme le naïf Wagner, le respectueux famulus du docteur Faust, le dit de lui-même dans le drame de Gœthe, il ne pouvait de sa cellule de savant « voir le monde que de loin comme à travers une lunette », et puisque j'ai nommé Faust, je dois rappeler que l'introduction, à la cour de Weimar, de Gœthe, issu de braves bourgeois, du moins du côté paternel, fit scandale dans

Digitized by Google

la haute société du petit duché, et provoqua des protestations et des intrigues hostiles, contre une si grave dérogation aux usages établis.

Ajoutons à toutes ces difficultés, la vigilance d'une censure impitoyable, qui protégeait contre d'indiscrètes critiques tout ce qui tenait à la cour, tout ce qui participait aux privilèges du pouvoir absolu, sauf les cas où le caprice débonnaire du prince daignait suspendre ses rigueurs. Ce que dit Figaro de la législation de la presse, était plus vrai en Allemagne, dans les petites résidences, qu'à Madrid et à Paris.

Il faut dire aussi, pour achever d'énumérer tous les obstacles qu'a rencontrés la comédie en Allemagne, que la langue se prête mal aux évolutions légères et rapides du dialogue de la comédie, à ce jeu de volant, où la raquette lance le mot et renvoie prestement la riposte. L'allemand moderne, le haut allemand, la langue nationale et littéraire, a été écrite avant d'être parlée. Elle a été créée, façonnée par des savants, des théologiens, des professeurs, pour les besoins de la science, de l'enseignement et de l'instruction religieuse. Elle n'a point été faite pour le commerce des gens du monde, par les femmes, développée par l'usage de la conversation. L'Allemagne a eu une littérature avant d'avoir eu une société polie et mondaine, laquelle ne s'est formée que tard et dans des conditions défavorables qui n'ont pas encore disparu entièrement. Les salons de la vieille société française n'ont pas d'équivalent en Allemagne.

Les quelques cercles à Berlin où, à la fin du XVIII[e] siècle, les poètes, les adeptes du romantisme se groupaient

Digitized by Google

autour de quelques femmes distinguées, n'étaient que des cénacles étroits d'une école ou d'une coterie. Dans ces *thés esthétiques* comme on les a appelés, on dissertait, on discutait, on ne causait guère, dans le sens français du mot.

La langue de la conversation a été en retard sur la langue des livres, ce qui est le contraire en France. Elle s'est trop façonnée à l'image de celle-ci. On a parlé comme on écrit ; ce qui est une détestable manière de parler. La conversation, le dialogue de la comédie a gardé, même de nos jours encore, quelque chose de la lenteur, de la pesanteur et de la complication savante de la langue écrite ; comme aussi souvent quelque chose de la trivialité familière du langage populaire.

Ces défectuosités de la langue allemande apparaissent surtout dans les essais de traduction de certains de nos chefs-d'œuvre comiques. Cette langue allemande si riche, si fertile en ressources, supérieure à toute autre, lorsqu'il s'agit de s'approprier les formes poétiques les plus originales des littératures étrangères, anciennes ou modernes, orientales ou européennes, est, à certains égards, aujourd'hui encore, à part une ou deux heureuses exceptions, maladroite, presque impuissante à rendre les finesses du dialogue de Molière, de Beaumarchais, de Musset.

En passant du français en allemand, le dialogue descend de quelques degrés. C'est une transposition de ton, en bas, non pas dans l'échelle diatonique, mais dans l'échelle sociale. Ce n'est plus Arsinoé et Célimène, deux grandes dames qui se lancent d'aigres et fines réparties, dans ce duel à coups d'épingles. Ce sont deux commères

Digitized by Google

bourgeoises qui se querellent à coups de gueule, le poing sur la hanche.

En France, au contraire, tout tend à favoriser la comédie : le caractère actif, pratique, observateur et discoureur, éminemment sociable de la race, développé par la vie publique et la vie mondaine, par l'influence des femmes et des salons, par l'amour et l'habitude de la conversation et des discussions politiques ; enfin, un art tout particulier d'inventer, de combiner, de nouer et de dénouer une action dramatique, de mêler dans une heureuse mesure l'observation, l'imagination, le bon sens et la fantaisie, la hardiesse dans la conception, le goût et la mesure dans l'exécution. Un de nos critiques, très fantaisiste et très sensé à la fois, a dit tout récemment : « Je me chargerais de prouver rigoureusement et à quelques exceptions près, que tout écrivain contemporain un peu doué, de notre patrie française, contient son dramaturge latent, inconscient, dévoyé ou avorté, mais qu'il le contient. Notre style est à base de dialogue. »

Cette pénurie de bonnes comédies, non quant au nombre mais quant à l'excellence, dont je viens d'exposer les causes ; cette infériorité de l'Allemagne vis-à-vis de la France expliquent suffisamment l'influence et le succès constant et durable de nos auteurs comiques sur la scène allemande, depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à nos auteurs contemporains, même les plus légers, depuis Molière jusqu'à Labiche. Lessing même qui a combattu à outrance la tragédie française et son influence funeste selon lui sur l'avenir du théâtre national, Lessing, par une inconséquence qui s'explique, n'a rien tenté contre la comédie, à laquelle il a fait au contraire les honneurs de sa *Dramaturgie*.

Digitized by Google

C'est lui qui a fait connaître à l'Allemagne les théories et les œuvres dramatiques de Diderot, et qui y a acclimaté la comédie bourgeoise et sentimentale, laquelle cependant n'a jamais produit, à part *Minna de Barnhelm,* que des œuvres médiocres et incomplètes. Le public allemand, en dépit de quelques protestations intermittentes du nationalisme littéraire, accueille, aujourd'hui encore, avec une faveur marquée, les œuvres françaises. Il y trouve son plaisir et les directeurs leur profit.

Si l'on consulte les journaux de Berlin, à la rubrique *Theâtres*, on peut constater qu'à certains jours, sur les vingt scènes de la capitale, quatre et, quelquefois cinq, représentent des pièces françaises traduites, sans compter les imitations. Tout récemment encore, un des vaudevilles les plus follement divertissants du répertoire parisien (la *Dame de chez Maxim's*), a atteint sur le *Residenztheater* sa 365^e représentation, et on pourrait citer bien des exemples encore d'une vogue pareille. Certains critiques allemands, et non des moindres, proposent sans cesse à leurs compatriotes, avec une impartialité qui fait honneur à leur jugement, nos auteurs comme modèles à imiter. Molière est classique en Allemagne. Il fait partie du répertoire, assez exclusif, du Théâtre royal (*Schauspielhaus*). Il est pour la comédie, ce que Shakespeare est pour le drame. Il y a même chez nos voisins de savants moliéristes, en attendant un Molière.

Cependant, depuis près d'un demi-siècle, de grands changements se sont produits dans la constitution politique et sociale de l'Allemagne, et le regret découragé exprimé par Lessing au terme de sa *Dramaturgie* n'a presque plus de raison d'être. L'Allemagne est devenue une

Digitized by Google

nation. Elle possède un gouvernement uni et homogène. La vie publique et collective s'est développée. L'âme allemande a pris d'elle-même une conscience plus vive et plus nette. Le divorce entre la littérature et la société dont l'Allemagne a si longtemps souffert tend à disparaître de plus en plus. La poésie sous toutes ses formes n'est plus seulement l'expression de la pensée individuelle, de l'inspiration solitaire de l'écrivain, mais l'interprète des idées, des intérêts, des aspirations de la nation tout entière. La langue aussi, grâce au journalisme et aux débats politiques, s'est assouplie, désossée pour ainsi dire. Le théâtre surtout a bénéficié de cette situation nouvelle. Il se trouve dans des conditions incomparablement plus favorables qu'auparavant. Néanmoins, malgré ce concours de circonstances favorables à la production dramatique, on ne peut pas dire, et les Allemands eux-mêmes n'osent l'affirmer, que leur théâtre contemporain a réalisé complètement ce rêve longtemps poursuivi, et qu'il possède enfin un répertoire qui lui permette de ne plus envier le nôtre.

Une nouvelle école, il est vrai, s'est formée, en partie sous des influences étrangères encore, mais surtout scandinaves et norvégiennes, celle du drame social et socialiste, avec des parties de comédie. Cette école dont Sudermann, Gerhart Hauptmann, Hermann Bar sont les chefs, a donné quelques œuvres d'une vigoureuse originalité, où sont développées dramatiquement avec une âpre éloquence et une brutale franchise, certaines revendications du prolétariat, et où sont mises à nu quelques-unes des plaies sociales qui depuis longtemps déjà avaient attiré l'attention du moraliste et du législateur.

Digitized by Google

Mais si, pour le dire en passant, on reproche à ce drame, tantôt son symbolisme ibsenien, tantôt trop de réalisme ou d'idéalisme, tantôt un excès de psychologie ou de métaphysique, et le plus souvent, comme dans la dernière production d'un chef de l'école, le *Michael Kramer*, de Gerhart Hauptmann, le défaut d'action et de vie dramatique ; à la comédie proprement dite, sous ses formes diverses : comédie de caractère ou d'intrigue, ou de mœurs, sérieuse ou légère, on reproche (et ici encore je ne fais que résumer l'opinion des critiques les plus autorisés) de se traîner dans les vieilles ornières, de manquer d'actualité, de modernité, d'offrir trop de déjà vu et de déjà entendu, « de pouvoir être jouée à volonté avec une perruque ou avec un chignon » ; « de s'affubler en vain d'un costume de jeune homme pour dissimuler sa vieillesse ». On lui reproche encore de se confiner trop exclusivement dans l'intérieur de la famille, et là encore d'écarter de parti pris certaines questions et certaines situations, dont l'observateur et le peintre de la société n'a pas le droit de détourner les regards. Enfin, même dans des œuvres d'auteurs distingués et aimés, on constate la lamentable impuissance de satisfaire aux conditions et aux exigences techniques du théâtre. « En suivant certaines pièces, dit un critique, on a l'impression d'un homme qui marcherait les pieds liés. »

C'est dans cette virtuosité technique surtout, qu'éclate la supériorité de nos auteurs, que l'on s'obstine encore à proposer comme modèles aux auteurs voués au culte d'autres dieux.

Enfin, il faut bien le constater, car le fait est patent : en dépit de la réunion de tous les États allemands sous

Digitized by Google

un gouvernement unique et central, la fusion n'est pas complète. Le particularisme traditionnel, qui est peut-être fondé dans la nature intime de la nation allemande, le particularisme n'a pas disparu ; en tout cas il est encore vivant dans la littérature et dans l'art. Berlin, qui est la capitale politique de l'Allemagne, n'en est pas sans contestation la capitale littéraire et artistique. Sur ce dernier point, Munich maintient sa supériorité. Dans ces derniers temps surtout, de vives protestations se sont élevées contre les prétentions d'omnipotence dictatoriale que s'arroge Berlin, particulièrement dans le domaine théâtral. On ne veut pas admettre que Berlin représente le génie de l'Allemagne, et que l'esprit berlinois fasse la loi au reste du pays. On conteste que Berlin soit la capitale de l'Allemagne dans le même sens que Paris est la capitale de la France.

Si cette tendance devait triompher, l'art dramatique en souffrirait le plus et l'on retomberait dans ces comédies locales et régionales qui exaspéraient Lessing.

Quoi qu'il en soit de l'avenir réservé à la comédie allemande, la stérilité relative qu'elle nous offre dans ce domaine, si fertile chez nous en riches moissons, donne plus de prix aux trop rares œuvres qu'on peut considérer comme des modèles du genre et parmi celles-ci, à la comédie dont je veux vous entretenir, et dont il est temps enfin de vous faire connaître le titre et l'auteur : c'est la *Cruche cassée* (*der Zerbrochene Krug*), de Henri de Kleist.

Cette comédie est d'autant plus remarquable, qu'elle est née au commencement du siècle dernier, à l'époque entre toutes la plus défavorable au genre dramatique et

particulièrement à la comédie. Je veux dire à l'époque romantique.

Le romantisme allemand, dominé par l'idéalisme subjectif de Fichte qui régnait alors sur l'Allemagne pensante, place toute réalité dans le *moi* du poète, pour qui le monde, la société, n'existent pas comme matière poétique. La seule réalité pour lui, c'est le monde créé par son imagination, souveraine absolue et irresponsable, qui est à elle-même sa propre loi, l'unique source de son inspiration. Le monde de la féerie et du rêve, les visions fantastiques, ou bien encore les effusions lyriques ou mystiques, en un mot l'expression de sa personnalité intime, et surtout les créations arbitraires de sa fantaisie capricieuse, voilà le vrai domaine de la poésie, laquelle est elle-même la forme supérieure de l'existence. On comprend dès lors que le romantisme allemand fidèle à son principe est en quelque sorte aux antipodes du véritable drame, tel que l'ont fait les maîtres, et plus encore de la comédie, non de la comédie satirique et fantastique de Tieck, dont il ne peut être question ici, mais de la vraie comédie, fondée essentiellement sur l'observation et la peinture de la société réelle, vivante et agissante.

On n'en est que plus étonné de rencontrer, en plein romantisme, une comédie qui n'a rien de romantique, et qui apparaît comme une heureuse anomalie au milieu des productions de l'époque.

Disons tout de suite que cette comédie n'a ni les allures ni l'envergure de la haute comédie. Mais dans un cadre restreint, elle réunit à un degré éminent et dans une juste proportion, toutes les qualités qu'on ne rencontre le plus souvent qu'isolées ou mal fondues dans les

Digitized by Google

productions similaires allemandes. Le sens de la réalité, une psychologie fine et pénétrante avec la liberté de l'humour, de la fantaisie et de la gaîté même outrancière; enfin, la forme poétique légère et aisée dont l'a revêtue l'auteur, en font une œuvre d'art, un charmant tableau de genre, digne de figurer dans la galerie des maîtres.

Mais avant d'aborder cette comédie, donnons quelques notions sur l'auteur et sur sa vie.

La vie de Henri de Kleist, né en 1777 à Francfort-sur-l'Oder, mort en 1811, coïncide avec l'époque la plus tourmentée, la plus troublée de l'Allemagne, et la triste situation de sa patrie n'a pas été sans influence sur les malheurs de sa trop courte destinée et sur la catastrophe tragique qui la termina.

Kleist nous présente le spectacle d'une belle nature, douée des plus hautes qualités du poète, animée des plus nobles aspirations, mais sans énergie morale, sans persévérance; flottant sans cesse entre des projets et des résolutions diverses; ne se fixant à rien; toujours dans les extrêmes; tantôt visant aux plus brillantes destinées littéraires, ambitionnant d'éclipser la gloire dramatique de Gœthe et de Schiller; tantôt doutant de lui-même, découragé jusqu'au désespoir, renonçant à jamais à la poésie; puis se ressaisissant de nouveau pour poursuivre sa course vers la gloire.

Obligé, par sa situation de famille, de trouver un emploi pour vivre, il ne peut s'arrêter à aucun. D'abord militaire, bientôt dégoûté du service, il le quitte. Passionné pour la science et la philosophie, il entre à l'Université, et en même temps il sent s'éveiller sa vocation poétique. Puis, sans plan ni dessein arrêté, il passe plu-

Digitized by Google

sieurs années à voyager, s'arrête à Paris où il rêve de répandre la philosophie de Kant dont il s'était épris. En même temps il ébauche des drames qui doivent le porter au premier rang des poètes de son pays. Pris tout à coup d'un besoin de vie solitaire et champêtre, il se rend en Suisse, essayant mais en vain d'entraîner avec lui sa fiancée qui préfère rompre avec lui. En Suisse, après avoir passé quelques semaines joyeuses avec des amis — Wieland, le fils du célèbre poète, et Zschokke, un conteur fécond et populaire — il se retire dans une île et tout en mettant en action une idylle avec la fille d'un pêcheur, il donne un corps à ses visions de poète, compose un drame, en ébauche un autre et achève en partie la comédie *La Cruche cassée,* dont l'idée première lui avait été suggérée dans le gai cénacle qu'il venait de quitter. Ensuite nous le voyons à Weimar, auprès de Gœthe et de Wieland le père, qui lui donne l'hospitalité et, plein d'admiration pour ce génie, riche d'avenir, l'encourage à poursuivre sa voie. Mais Kleist ne peut rester longtemps en place. Bientôt il quitte Weimar pour Leipzig, puis pour Dresde ; revient en Suisse toujours travaillant à une tragédie, *Robert Guiscard,* qu'il soigne plus particulièrement, qui ne fut jamais achevée, mais sur laquelle il avait fondé ses plus belles espérances de gloire. A Genève, il est saisi d'un violent accès de découragement. Il est convaincu qu'il n'est pas, qu'il ne sera pas le grand poète qu'il voudrait être : « L'enfer, écrit-il à sa sœur, m'a donné un demi-talent. Le ciel le donne entier, ou ne donne rien du tout. » Il veut renoncer à la poésie et même à la vie. Il brûle tous ses manuscrits et, pour mourir noblement, il résout de s'engager dans l'expédition

Digitized by Google

que Napoléon préparait alors contre l'Angleterre. Mais, en route, il est pris comme espion et n'échappe à la mort, qu'il ne souhaite pas sous cette forme, que grâce à l'intervention de l'ambassadeur de Prusse. Après plusieurs mois de maladie grave, il rentre dans sa ville natale et, sur les prières de sa famille, il se décide à accepter un emploi dans l'administration des domaines à Königsberg (1804).

Avec la santé et le repos, l'amour de la poésie lui revient. Il reprend ses projets abandonnés. Il achève et récrit des œuvres commencées, entre autres la *Cruche cassée*. Mais à ce moment éclate la catastrophe d'Iéna, suivie de l'effondrement de la monarchie prussienne. Un voyage que Kleist entreprend à Berlin lui fut fatal. Il fut pris par les Français, interné d'abord au fort de Joux sur les frontières de la Suisse, puis à Châlons-sur-Marne pendant six mois. Au sortir de sa captivité, pendant laquelle les rêves du poète avaient consolé les ennuis du prisonnier; sans emploi, mais plus résolu que jamais à poursuivre la carrière dramatique, il se fixe à Dresde devenu alors pendant quelque temps le centre littéraire et artistique de l'Allemagne. La fortune lui sourit. Il a des succès littéraires et mondains. Outre une revue qu'il dirige, il met au jour plusieurs ouvrages importants, entre autres un drame longtemps populaire en Allemagne, *Kätchen von Heilbronn*, et un drame patriotique, *die Hermannschlacht* (la bataille d'Arminius), véhémente protestation contre l'usurpateur. Mais, par un revirement peu justifié, la faveur publique se détourne de lui, et lui-même, pris de nouveau d'un besoin de déplacement et d'aventures, s'apprête à quitter Dresde. Il veut participer

Digitized by Google

aux efforts héroïques d'indépendance de l'Autriche. Mais la bataille de Wagram et la paix humiliante qui la suit, ruinent définitivement ses patriotiques espérances.

Découragé, privé de ressources, il retourne à Berlin, où il épuise ses forces dans une lutte malheureuse contre l'indifférence du public et contre la misère. Ses œuvres, et une des plus remarquables, le *Prince de Hombourg,* ne lui donnent ni la gloire ni la fortune. Il essaye du journalisme politique, mais sans succès. Des relations compromettantes, une polémique maladroite lui aliènent le ministre, disposé à lui venir en aide. Tout lui fait défaut. Ses amis sont absents ou l'ont oublié. Sa sœur même, quand il vient la trouver, ne le reconnaît plus, tant le malheur l'a défiguré. La misère, le désespoir achèvent d'égarer sa raison, déjà troublée par de mystiques rêveries. Il ne voit de refuge que dans le suicide. Accompagné d'une dame amie, M^{me} Henriette Vogel, incurablement malade et éprise elle aussi de l'au-delà, il se noie avec elle dans un lac (le Wannensee) près de Postdam, le 21 novembre 1811, à l'âge de 34 ans.

Cependant dans cette existence si courte, si décousue, si malheureuse, Kleist a donné à l'Allemagne plusieurs œuvres dramatiques, qui, appréciées trop tard à leur vraie valeur, l'ont placé, depuis, immédiatement après les maîtres. De ses drames, non plus que de ses romans, je n'ai pas à parler ici, ni de sa traduction ou plutôt de son adaptation partielle, médiocrement heureuse d'ailleurs, de l'*Amphitryon* de Molière, aux idées allemandes. C'est sa comédie *la Cruche cassée* que je veux faire connaître.

Digitized by Google

II.

Dans l'esquisse de la vie de Kleist que nous venons de tracer, nous avons indiqué l'époque où fut conçue et en partie exécutée la comédie de la *Cruche cassée.* Ce fut en Suisse, pendant le séjour qu'y fit Kleist, au milieu de quelques amis, écrivains comme lui : le fils du célèbre poète Wieland, Zschokke, Gessner. La poésie, l'art, la littérature, faisaient les frais de leurs entretiens, de leurs fructueux échanges d'idées, et c'est alors pendant cette trop courte époque de liberté, de sérénité, de calme idyllique, que l'imagination de Kleist, enfanta ce petit chef-d'œuvre de gaité, d'esprit, de verve comique, que nous allons analyser.

Voici l'occasion qui lui donna naissance.

Dans la chambre où se réunissaient habituellement les membres de ce petit cénacle, était appendue au mur une gravure de l'école hollandaise, représentant (c'est Kleist lui-même, qui nous la décrit) « un tribunal, où siège un juge grave et solennel, assisté de son greffier et devant eux une femme avec une cruche cassée, dans l'attitude d'une plaignante ; à côté d'elle, un jeune gars qu'elle regarde avec colère, et qui paraît bien être l'auteur du dégât ; une jeune fille, embarrassée, honteuse comme si elle avait porté un faux témoignage. Le greffier assis à côté du juge le regarde d'un air de méfiance, comme Créon a dû regarder Œdipe, pour savoir s'il était le meurtrier de Laïus ».

Que signifiait, que représentait cette gravure ?

Digitized by Google

L'idée vint à ces jeunes gens de traduire par la parole, sous forme de récit, de poème, de drame ou de comédie, chacun à sa manière, ce petit tableau dont le sens énigmatique avait éveillé leur curiosité. C'était une sorte de concours institué. J'ignore ce qui en advint, quel en fut le résultat. Je sais seulement que Zochokke en fit un conte, Kleist une comédie. C'est elle seule qui nous intéresse ici.

L'entreprise n'était pas aisée.

Il arrive souvent que la peinture, l'art plastique, empruntent leurs sujets au drame, au roman, à l'histoire. Mais le contraire est plus rare, de voir l'art dramatique transformer une peinture en récit ou en pièce ; et celà est aussi plus difficile, on comprend pourquoi. Le poète dramatique ou le romancier, développe une action, à travers toutes ses phases successives, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il fait agir, parler ses personnages directement sur la scène, ou, par l'intermédiaire du récit. Nous savons ce qu'ils veulent, ce qu'ils font, ce qu'ils deviennent. Le peintre n'a qu'à fixer sur la toile telle partie de l'action qu'il a choisie, de la concentrer dans un moment important et décisif, qui résume ce qui précède et ce qui suit; de donner à ses personnages, l'expression, l'attitude, le geste indiqués par le poète. Mais, la peinture et la sculpture, en représentant une action, ne peuvent en montrer qu'un moment. Ce qui précède et ce qui suit ce moment, le spectateur est réduit à le deviner, à le supposer. Les personnages sont silencieux. Leurs attitudes, leurs gestes, leur physionomie expriment bien quelque chose. Mais, quel est le sens exact, le pourquoi de ces attitudes, de ces gestes, de cette expression de physionomie? Que

Digitized by Google

s'est-il passé entre eux? Qu'est-ce qui les amène en ce lieu? Quelles relations existent entre eux? Voici ce que le poète doit deviner. Il doit ouvrir, fouiller l'âme de ces personnages, captive et muette. Il doit révéler leur secret vaguement indiqué; reconstituer et développer l'action, immobilisée, éternisée dans un moment unique.

C'est là une véritable création du poète, plus originale que celle du peintre dans l'opération inverse.

Les personnages de la comédie imaginée par Kleist, et intitulée par lui *la Cruche cassée*, sont naturellement ceux mêmes du tableau, qui n'a d'ailleurs de commun que le nom avec la peinture bien connue de Greuze. Ce sont : le juge, son greffier, la femme qui tient la cruche cassée, la jeune fille et le jeune gars qui l'accompagnent. En outre l'auteur y a introduit quelques personnages accessoires, et un personnage principal qui conduira en quelque sorte l'action et amènera le dénouement. D'action à vrai dire, il n'y en a pas, si l'on entend par là un événement extérieur, visible. L'événement sur lequel repose la pièce est antérieur à la pièce elle-même. Nous ne voyons que la situation qui en résulte, et qui remplit l'acte unique de la comédie. Mais cette situation est variée avec un art ingénieux, et l'intérêt se soutient et grandit jusqu'au bout.

La chose se passe dans un village de Hollande, à Huisum, dans un petit tribunal, sorte de justice paix, qui ressortit de la Cour d'appel d'Utrecht. Nous sommes dans le local même du tribunal, qui sert également de logis au juge. Celui-ci — il s'appelle Adam, nom symbolique et prédestiné — vient de se lever et nous le voyons occupé à soigner son pied malade qu'il s'est démis. Entre

Digitized by Google

le greffier Licht, tout étonné de le voir dans cette posture. Adam s'empresse de lui expliquer qu'il vient de glisser sur le parquet au saut du lit. Le greffier remarque en outre que la figure du juge est toute contusionnée ; le nez fortement endommagé ; l'œil poché comme si quelqu'un lui avait porté un coup violent. Le juge, derechef, explique qu'en se levant et en cherchant à tâtons son pantalon qu'il avait suspendu au poêle pour le faire sécher, il a perdu soudain l'équilibre et a frappé du front et de la figure contre un des angles du poêle. Ce récit laisse incrédule le greffier qui connaît son chef. Mais il n'insiste pas, car il est venu pour lui annoncer l'arrivée immédiate et inopinée d'un inspecteur, Conseiller de la Cour d'Utrecht, chargé d'inspecter le tribunal, d'examiner les registres, et de vérifier la caisse ; et de plus, il lui apprend, que c'est un inspecteur nouveau, sévère et méticuleux comme tous les débutants. Ainsi il est arrivé subitement au tribunal de Holla, non loin de Huisum, et à la suite de son inspection, il a révoqué le greffier, et infligé des arrêts au juge qu'on a trouvé le lendemain pendu dans sa grange.

Adam n'est pas à son aise, d'autant plus qu'on vient lui annoncer que l'inspecteur est déjà sur les lieux et qu'il ne va tarder à paraître. Il se sent malade ; il n'est pas présentable ; il veut se faire excuser ; toute émotion lui fait l'effet d'une purge ; il lui semble qu'il vient d'avaler une médecine. Mais comme le greffier insiste pour qu'il fasse son devoir, Adam se décide enfin. Avant tout, il faut mettre de l'ordre dans le greffe, où tout est sens dessus dessous, où les actes judiciaires servent d'assiettes aux saucisses et au fromage. Ensuite il faut

Digitized by Google

qu'il s'habille. Qu'on lui apporte ses vêtements, sa robe, son rabat, sa perruque. Mais la perruque est introuvable. Comment, pourquoi? Une des bonnes qu'il a appelées lui fait observer qu'il est rentré hier soir sans perruque, et même qu'elle a été obligée de lui éponger la tête pour enlever le sang d'une blessure. Comment, impudente, s'écrie Adam! Allez au diable avec vos sots bavardages! S'il a perdu la perruque, il n'a pas perdu la tête. Il a une explication toute prête. Cette blessure, il l'a reçue ce matin en tombant, et quant à la perruque, il l'a enlevée hier soir par mégarde en ôtant son chapeau. Elle est tombée par terre et le chat l'a prise, l'a portée sous le lit pour y déposer ses petits. Et pour donner plus de vraisemblance à ce conte invraisemblable, débité avec un imperturbable sérieux devant le greffier et les bonnes qui ont peine à ne pas éclater de rire, il donne des détails : il les a vus, il les a comptés, les petits chats; ils sont cinq : trois jaunes, un noir et un blanc, de jolies petites bêtes. Il y en aura un pour le greffier.

Mais ce n'est pas tout cela! Qu'on aille emprunter une perruque au sacristain!

En attendant la perruque qu'on est allé chercher, Adam est agité de sombres pressentiments. Comme les héros de tragédies, il a eu un songe prophétique, qu'il confie à son ami le greffier : « J'ai rêvé qu'un plaideur m'empoignait, me traînait devant le tribunal; et moi j'étais tout de même assis sur mon siège. Je m'invectivais, je m'injuriais moi-même; je me traitais de drôle; je me condamnais au pilori. Et puis nous deux nous ne fîmes de nouveau qu'un, nous prîmes la fuite et nous passâmes la nuit dans la forêt. Ce rêve ne lui promet

Digitized by Google

rien de bon. Il se trame quelque maléfice contre lui. Le greffier le rassure. Qu'il ait soin de bien juger en présence de l'inspecteur, pour que son rêve ne se réalise pas dans un autre sens.

Entrée du conseiller-inspecteur Walter, assez aimable et débonnaire d'aspect, et paraissant animé d'intentions bienveillantes, tout en annonçant que la Cour d'Utrecht veut réformer la juridiction du pays qui laisse beaucoup à désirer. Cependant des gens assiègent la porte du tribunal. Ce sont les plaideurs qui attendent. C'est aujourd'hui jour de séance. Cela se trouve bien. L'inspecteur y assistera. Il verra comment on rend la justice à Huisum. Ensuite il examinera les registres du greffe et vérifiera la caisse.

Mais voici que la bonne chargée d'emprunter une perruque pour M. le juge, revient les mains vides. La perruque du sacristain, est de service ce matin à l'église. Quant au pasteur et au maître d'école, on ne peut rien leur demander. A la suite de la suppression d'une dîme, ils sont brouillés avec la justice. Adam est dans un embarras extrême. Il possède bien une seconde perruque; mais elle est à Utrecht chez le perruquier pour être arrangée, et pour celle qu'il porte habituellement, il réédite l'histoire de tout à l'heure. Quel guignon : Mon royaume pour une perruque! pourrait-il s'écrier!

L'inspecteur, qui est pour les formes, n'est pas content. La perruque est nécessaire au prestige de la justice.

Néanmoins il veut qu'on commence, et il fait observer très judicieusement au juge perplexe qu'il ne peut pas attendre pour faire son devoir que les cheveux aient re-

Digitized by Google

poussé sur sa tête. Il faut ouvrir la séance. En attendant que Adam fasse sa toilette tant bien que mal, on fait entrer les plaideurs.

C'est d'abord dame Marthe, tenant dans ses bras une cruche cassée, avec sa fille Ève; puis Ruprecht, jeune paysan, le fiancé d'Ève, avec son père Veit. Avant l'ouverture de la séance ces gens s'entretiennent — ou plutôt se disputent avec véhémence.

Marthe est hors d'elle. Sa belle cruche cassée, qui la lui remplacera, qui pourra la dédommager de cette catastrophe ! Ève et Ruprecht cherchent en vain à l'apaiser. Elle n'en est que plus furieuse. Car ce n'est pas seulement sa cruche, c'est la réputation de sa fille qui est en morceaux. Nous saurons tout à l'heure pourquoi. Elle ne veut plus entendre parler de mariage avec Ruprecht, avec ce drôle qui est cause de tout le malheur. Mais Ruprecht non plus ne veut plus de ce mariage pour des raisons toutes contraires, que nous allons bientôt connaître. Il repousse durement sa fiancée, la traite de vile prostituée. La jeune fille le supplie en vain de l'écouter. Il ne veut rien entendre. Ce vacarme prend fin, car voici le tribunal qui entre en séance. Adam, sans sa perruque, prend place sur son siège, à côté de lui le malin greffier, et devant eux l'inspecteur qui va suivre le débat.

Le juge est assez interloqué en apercevant Ève et sa mère. Qu'est-ce donc qui les amène ! Il échange avec la jeune fille quelques paroles à voix basse, pour savoir les motifs de sa présence. Ève ne veut pas l'écouter, elle le repousse avec colère. Adam est de plus en plus mal à son aise. Sa blessure le fait souffrir ; il a mal au cœur. Il voudrait bien s'en aller et se coucher. Il supplie la

Digitized by Google

jeune fille de lui dire pourquoi elle est là. Elle finit par lui dire que c'est par rapport à la cruche cassée. Ceci le rassure un peu. Il lui rappelle néanmoins certaines promesses qu'il lui a faites, la conjure d'être discrète.

L'inspecteur, qui a écouté ce dialogue à voix basse, rappelle sévèrement au juge qu'il ne lui est pas permis de s'entretenir avec les parties avant l'audience. Adam se trouble, il s'embrouille dans de bizarres explications qui étonnent fort l'inspecteur, et le greffier est obligé de lui rappeler plusieurs fois où il est.

L'interrogatoire commence, entremêlé de toutes sortes de drôleries amusantes et des réflexions de l'inspecteur intrigué et qui ne sait trop que penser de tout cela.

L'objet du litige est donc la cruche cassée. C'est dame Marthe qui est appelée à parler la première. Elle désigne comme l'auteur du dégât Ruprecht.

Ruprecht affirme que cela n'est pas vrai. Mais Adam, qui a repris courage : « Tais-toi, drôle, lui dit-il, tu verras assez tôt ton cou dans le carcan ! Greffier, écrivez : une cruche, avec le nom de celui qui l'a cassée. » L'affaire va être réglée de suite. L'inspecteur interrompt. Il trouve le procédé bien sommaire et bien arbitraire. Il faut remplir les formalités.

« Mais, répond Adam, votre seigneurie n'a-t-elle pas dit qu'elle n'aime pas les formalités ! »

« Monsieur le juge, si vous ne savez pas instruire un procès, ce n'est pas ici le lieu de vous l'apprendre. Si c'est là votre manière de rendre la justice, retirez-vous. Votre greffier le saura sans doute. »

« Permettez, Monsieur l'inspecteur, j'agis selon les coutumes d'ici, comme vous me l'avez demandé. »

Digitized by Google

« Je vous ai demandé de rendre la justice conformément aux lois. Je suppose que les lois sont appliquées ici comme partout dans les Provinces-Unies ! »

« Pardon ! nous avons ici des coutumes locales, non écrites, transmises par la tradition, et de ces formes, je ne me suis pas écarté d'un iota jusqu'à ce jour. Mais quant aux autres formes usitées dans le pays, elles me sont également familières. En voulez-vous la preuve ? Ordonnez et je rendrai la justice dans ce sens. »

« Soit, recommencez. Mais vous me donnez de vous une singulière idée... — Dame Marthe, exposez votre plainte. »

Dame Marthe s'approche avec sa cruche dont elle va donner une longue description pour attirer sur elle l'intérêt du tribunal.

Nous assistons ici à une amusante parodie de la description classique du bouclier d'Achille dans Homère.

« Voyez-vous cette cruche, mes nobles seigneurs, la voyez-vous ? »

« Oui ! »

« Non, vous ne la voyez pas, vous n'en voyez que les débris. La plus belle des cruches est brisée. Là, tout juste à la place de ce trou, où il n'y a plus rien, les provinces néerlandaises ont été livrées à Philippe d'Espagne. Là se tenait Charles-Quint, en grand costume ; vous ne voyez plus que les jambes. Là, Philippe était agenouillé et recevait la couronne. Maintenant il est couché au fond de la cruche, jusqu'à sa partie postérieure qui elle aussi a été endommagée. Plus loin, ses deux tantes, la reine de France et la reine de Hongrie, s'essuyaient les yeux. On voit encore l'une d'elles qui lève sa main avec son

Digitized by Google

mouchoir, comme si elle pleurait sur elle-même. Ici, au milieu du cortège, Philibert, à la place duquel l'empereur a reçu le coup, s'appuie sur son épée. Mais il a dû tomber, aussi bien que Maximilien, le drôle. Ici, au milieu, on voyait l'archevêque d'Arras avec sa mitre. Celui-ci a été tout à fait enlevé par le diable. On ne voit plus que son ombre qui couvre le pavé. Là, à l'entour, au fond, se tenaient les gardes du corps avec leurs hallebardes, leurs lances, en rangs serrés. Voyez ici les maisons sur la place du marché de Bruxelles. On aperçoit encore la tête d'un curieux qui regarde par la fenêtre. Ce qu'il voit maintenant, ma foi, je l'ignore. »

« A la question! demande l'inspecteur, faites-nous grâce de cette matière en morceaux! C'est le bris de la cruche et non les provinces néerlandaises qui nous intéressent. »

Mais la bonne dame n'a pas fini l'apologie de sa cruche. Après en avoir fait la description, elle veut en faire l'histoire et la généalogie. On parvient cependant à la ramener à la question.

« Eh bien, cette belle cruche, qui ne serait pas indigne d'être touchée par les lèvres de la femme du gouverneur général, cette cruche a été brisée par le misérable que voici, par Ruprecht. »

« Elle en a menti », s'écrie Ruprecht.

« Taisez-vous, drôle, réplique le juge, jusqu'à ce qu'on vous interroge! Dites-nous, dame Marthe, comment les choses se sont passées. »

Dame Marthe raconte que le soir, au moment de se coucher, elle entend du bruit, des voix d'hommes dans la chambre de sa fille. Elle accourt, trouve la porte enfon-

Digitized by Google

cée ; elle entre la lampe à la main, et, qu'est-ce qu'elle trouve ? La cruche, placée sur le rebord de la fenêtre, brisée en mille morceaux répandus dans chaque coin, et sa fille au désespoir, et le garnement que voici qui court comme un fou dans la chambre.

« A cette vue, c'est comme si dans ma juste colère dix bras m'étaient poussés au corps, et chacun armé de griffes de vautour. Je le somme de me dire ce qu'il vient chercher ici, si tard dans la nuit, et pourquoi dans sa rage il a détruit la vaisselle de la maison. O l'effronté ! le pendard ! si je ne le fais pas rouer de coups, je ne me coucherai plus tranquillement. Il affirme que ce n'est pas lui ; que c'est un autre qui a jeté la cruche par terre, un autre, je vous prie, qui avant lui s'est échappé de la chambre et il accable d'injures ma fille, tremblante et blanche comme une morte.

« Je demande : C'était-il lui ou un autre ? Elle me jure ses grands dieux que c'était lui. »

« Mais non, s'écrie Ève, tu te trompes, ma mère. Je n'ai rien juré, absolument rien. »

Le juge veut rassurer la jeune fille. Qu'elle se recueille, qu'elle se rappelle ce qui s'est passé, et qu'elle pense à ce qui peut encore se passer, si elle ne parle pas comme elle doit parler ; peu importent les serments qu'elle a pu faire. L'inspecteur trouve ce langage et ces conseils très équivoques. Le juge veut donc absolument que dame Marthe ait raison et qu'Ève ait accusé Ruprecht du méfait !

« Je ne sais que penser de votre conduite, Monsieur le juge. Si vous aviez vous-même cassé la cruche, vous ne chercheriez pas avec plus d'empressement à faire

Digitized by Google

porter les soupçons sur ce jeune homme. Faites votre devoir. »

Au tour de Ruprecht à déposer. En dépit des injures que le juge s'obstine à lui adresser, Ruprecht affirme que Marthe n'a pas dit un mot de vrai. Il veut parler, mais le juge l'interrompt sans cesse, au grand mécontentement de l'inspecteur qui trouve cette attitude intolérable. Enfin, Ruprecht commence sa déposition. Il raconte, avec force détails inutiles, que la veille au soir, voulant faire sa visite à sa fiancée dans le jardin, car les bienséances lui interdisent encore de monter à sa chambre, arrivé à la porte du jardin, que voit-il? Ève avec un inconnu, dont il ne peut reconnaître les traits. Mais il suppose que c'est un certain Leberecht, un gars du village, un savetier, qui rôdait autour d'Ève et qu'il avait une fois déjà jeté à la porte de la ferme.

Maintenant il les voit ensemble. Ils rentrent dans la maison, lui après eux. Il trouve la porte fermée, l'enfonce. Au moment où elle cède, il voit la cruche, placée sur le rebord de la fenêtre, tomber et se briser, et quelqu'un sauter par la fenêtre. Il voit encore flotter les pans de son habit.

« C'était bien Leberecht? » demande le juge comme pour se rassurer.

« Eh! qui donc autre, Monsieur le juge! Le fuyard reste accroché aux espaliers qui grimpent le long du mur. Moi je tenais encore en main le loquet de la porte, garni d'une boule de plomb, comme la garde d'une épée ; je lui en assène un coup sur la tête. J'allais le suivre pour lui donner son reste, quand soudain je reçois une poignée de sable dans les yeux. Le drôle, la nuit, tout l'uni-

vers, la fenêtre, le rebord où je me trouve, tout cela, que Dieu me damne, se mêle dans ma tête comme dans un sac. »

Le juge respire. Il traite maintenant Ruprecht avec plus d'égards. Il suit le récit avec une attention bienveillante. Il prend intérêt à l'affaire ; il semble qu'il y était.

Mais dame Marthe ne veut rien admettre. Tout cela n'est que mensonge. Autrement, sa fille ne serait donc qu'une misérable prostituée ; l'honneur de sa famille serait à jamais détruit. Elle somme encore une fois sa fille de parler, de dire la vérité au tribunal.

Voici le juge de nouveau embarrassé. Il s'oppose à ce qu'Ève parle. La loi ne permet pas à une fille de déposer contre sa mère. Il invoque les textes.

« Mais non, réplique l'inspecteur, il ne s'agit pas de déposer contre sa mère, mais de continuer sa déclaration. Dans votre tête, Monsieur le juge, la science et l'erreur se confondent, sont pétries ensemble comme une pâte. A chaque instant vous nous servez une tranche des deux ! »

Ève va donc parler. Embarras croissant du juge. Il cherche comment il pourrait éviter cette déclaration, où il flaire un danger pour lui.

Et cependant il ne peut l'éviter. C'est le seul moyen de savoir la vérité, de calmer la colère de Ruprecht, qui se croit trahi par sa fiancée chez laquelle il a trouvé un rival, et la fureur de dame Marthe qui s'obstine à vouloir que Ruprecht soit l'auteur du méfait, car elle ne peut pas supporter l'idée que sa fille se soit déshonorée et perdue, en recevant chez elle un deuxième amoureux.

Digitized by Google

Il faut donc qu'Ève parle. M^e Adam, de plus en plus embarrassé, tente un dernier effort. Il propose de terminer l'affaire par un arrangement à l'amiable.

« Comment, dit l'inspecteur, un arrangement ! Voilà qui est bien étrange, Monsieur le juge. Des gens raisonnables peuvent s'entendre entre eux. Mais comment vous, le juge, pouvez-vous obtenir cet arrangement avant que l'affaire ne soit tirée au clair. Je serais bien curieux de savoir comment vous vous y prendrez. Avez-vous déjà votre opinion faite ? »

« Mon Dieu, puisque la loi me laisse en plan, j'appelle à mon aide la philosophie. Je dirai que c'est Leberecht, à moins que ce ne soit Ruprecht. »

« Mais voyons, lequel des deux ; vous manipulez votre opinion comme une main qui tripote dans un sac de petits pois. »

« Mon Dieu, j'aimerais autant que c'eussent été tous les deux. »

« Eh bien ! interrogez la jeune fille, vous le saurez. »

Pas moyen d'échapper, cette fois. Cependant le juge, qui se raccroche où il peut, avant de donner la parole à la jeune fille, lui adresse une petite allocution à la fois paternelle et jésuitiquement équivoque :

« Parle, ma petite Ève ! donne à Dieu et au monde une portion de la vérité ! Songe que tu es devant le tribunal de Dieu, et que tu ne dois point affliger ton juge par des négations, par des bavardages étrangers à la question. Mais non ! tu es raisonnable, et tu sais, un juge est un juge. Tel a besoin de lui aujourd'hui, tel autre demain. Si tu dis que c'est Leberecht qui a cassé la cruche, c'est bien. Si tu dis que c'est Ruprecht, c'est encore

Digitized by Google

bien. Parle ainsi, oui, parle ainsi, et je ne veux pas être un honnête homme, si tout ne s'arrange pas selon tes désirs. Mais si tu veux faire des potins sur un autre, sur un troisième, nommer des noms absurdes, prends garde, mon enfant, je ne t'en dis pas davantage. Personne à Huisum n'en croira un mot, que le diable m'emporte, et personne non plus dans tous les Pays-Bas. Tu sais, les murs ne déposent pas. Il saura aussi se défendre, celui-là, et ton Ruprecht sera la proie du malheur ! »

L'inspecteur réclame : « Mais laissez donc ces discours, ce bavardage qui n'est ni huile ni vinaigre. Vous avez trop longtemps déjà parlé du haut de votre siège. »

« Mon Dieu, Monsieur l'inspecteur, je n'ai pas étudié. Si vous autres Messieurs d'Utrecht ne me comprenez pas, il n'en est pas de même de ces gens-là. Je parie que la jeune fille comprend ce que je veux dire. »

Ève prend la parole. Elle déclare que ce qu'elle a dit jusqu'ici, c'était par amour pour Ruprecht, par délicatesse, par scrupule. Mais puisqu'on la presse, puisque Ruprecht ne veut pas la comprendre, eh bien ! non, ce n'était pas lui qui a cassé la cruche. On peut le croire quand il le nie.

« Mais alors, dit le juge d'une voix insinuante, c'était bien Leberecht, n'est-ce pas, mon petit cœur ? »

Ève, irritée, perd toute mesure :

« Impudent, misérable, s'écrie-t-elle, comment pouvez-vous dire que c'est Leberecht ! »

L'inspecteur étonné la rappelle au respect qu'elle doit à un juge.

« Lui, un juge ! lui qui mériterait d'être là, devant le tribunal, comme un vil pécheur ! Il sait mieux que per-

Digitized by Google

sonne quel est le coupable. N'avez-vous pas vous-même envoyé hier Leberecht à la ville, à Utrecht, devant la commission de recrutement! Comment osez-vous dire que c'était lui, sachant qu'il était à Utrecht à ce moment même. »

L'inspecteur pense que la jeune fille seule peut éclaircir ce mystère et dire quel est cet inconnu et ce qui s'est passé dans cette chambre, au moment où la porte a été enfoncée par Ruprecht.

Le juge cherche un nouvel échappatoire. La question, pense-t-il, est bien délicate. Ève n'osera, ne voudra rien dire. Il la connaît; il était l'ami de son père. Elle est bien timide, un peu bébête. « Ces jeunesses, ça se laisse faire quand il fait nuit, et quand il fait jour elles nient *mordicus* devant le juge. »

L'inspecteur, de plus en plus intrigué, trouve que le juge est bien indulgent pour tout ce qui concerne cette jeune fille. Il veut absolument aller au fond de cette étrange affaire.

« Voyons, chère enfant, lui dit-il pour la mettre à l'aise, prends courage; dis-nous qui a cassé la cruche. Il n'est personne ici qui ne te pardonnerait une faute! »

Mais Ève supplie qu'on lui épargne ce récit, et qu'on n'interprète pas mal son refus. Elle affirmera sur la foi du serment, devant l'autel, que ce n'est pas Ruprecht qui a cassé la cruche. Mais quant à celui qui l'a cassée, elle ne peut le déclarer sans trahir un secret qui ne lui appartient pas et qui n'a aucun rapport avec l'accident. Tôt ou tard elle le dévoilera à sa mère. Mais ici, devant ce tribunal, ce n'est pas le lieu où on a le droit de le lui demander.

Digitized by Google

Dame Marthe n'accepte pas cette explication. Ce serait la première fois qu'on verrait quelqu'un prêter un faux serment pour se couvrir du déshonneur. S'il était prouvé qu'un autre que Ruprecht s'est introduit chez sa fille, elle la chasserait à tout jamais de chez elle !

Mais elle a le moyen de prouver que c'est bien Ruprecht qui est le coupable. Elle en appelle au témoignage d'une voisine, dame Brigitte, la propre tante de Ruprecht, qui l'a vu dans le jardin le même soir, se disputant avec Ève, à la demie avant onze heures, par conséquent avant l'accident de la cruche, avant la scène de la porte enfoncée.

Qu'on fasse venir dame Brigitte. Le greffier lui-même va la quérir. Adam tremble de nouveau et ne sait à quel saint se vouer. Il s'avise d'un nouvel expédient. Il trouve que la séance traîne trop en longueur. « Monsieur l'inspecteur doit être fatigué. En attendant le témoin cité, il accepterait bien un verre de vin pour se rafraîchir. » L'inspecteur refuse d'abord ; finit cependant par accepter, mais moins que rien. Le juge, qui a son idée, ne l'entend pas ainsi. Il fait monter toute sa cave.

Il compte sur son bon vin pour mettre l'inspecteur en veine de gaîté et d'indulgence. « C'est un avantage, dit-il, que nous avons, nous autres célibataires si calomniés, de pouvoir jouir, en compagnie d'un ami, des biens dont beaucoup d'autres sont privés, ou qu'ils sont obligés de partager pauvrement avec femme et enfants. »

Mais le malin juge se trompe dans son perfide calcul. Il rencontre plus malin que lui, et tombe dans le piège qu'il a préparé pour autrui. Le bon vin produit son effet, mais tout autre que celui que maître Adam espérait.

Il y a ici une scène d'un excellent et très amusant co-

Digitized by Google

mique. Au lieu de distraire et d'étourdir l'inspecteur, le vin ne fait qu'augmenter sa lucidité et aiguiser sa curiosité inquisitoriale. A chaque rasade, ce maudit personnage, devenu gai, mais d'une gaîté de mauvais aloi et de mauvais augure, adresse à son hôte improvisé, d'insidieuses questions sur l'affaire. C'est une véritable enquête, et l'inspecteur est devenu juge d'instruction. Avec bonhomie, et comme s'il lui portait un sympathique intérêt, il lui demande d'où lui vient cette blessure qu'il porte à la tête. Adam réédite son histoire du matin, en y ajoutant de nouveaux détails pour la rendre plus vraisemblable. L'inspecteur voudrait savoir aussi comment il a perdu sa perruque. Le juge, oubliant l'histoire qu'il a débitée à son greffier, celle du chat qui a enlevé la perruque pour y déposer ses petits, en invente une autre : la perruque s'est enflammée au contact de la bougie, pendant qu'il avait la tête plongée dans la lecture des pièces d'un procès.

Il essaye en vain, à force de verser à son hôte, de détourner ce désagréable interrogatoire. Celui-ci, malheureusement, ne perd pas de vue son idée, et sa curiosité est aussi insatiable que sa soif. Tout en trinquant gaîment avec lui et en le félicitant de ses excellents crus, les meilleurs des bords du Rhin, qu'il sait apprécier, lui, car il est connaisseur, le machiavélique inspecteur met à la torture son amphytrion devenu sa victime.

Cet amusant intermède, et qui n'est pas un hors-d'œuvre, tant s'en faut, finit avec l'entrée de dame Brigitte que le greffier est allé quérir, nouveau témoin à charge que le juge n'a pu éviter. Dame Brigitte paraît, tenant en main une perruque, qui a été trouvée par elle chez

Digitized by Google

dame Marthe, pendue à l'espalier sous la fenêtre même de la jeune Ève.

L'inspecteur voit clair maintenant et pour sauver l'honneur du tribunal, fâcheusement compromis, peut-être aussi poussé par un mouvement de générosité et de reconnaissance tardive pour le bon vin qu'il a bu : « Monsieur le juge, lui dit-il en se penchant à son oreille, si vous avez quelque confidence à me faire, pour l'honneur du tribunal, faites-m'en part. »

Mais le juge paie d'audace. Au lieu de rester sur la défensive, il prend hardiment l'offensive.

« Oui, Messieurs, s'écrie-t-il, cette perruque est la mienne, et c'est à ce drôle (désignant Ruprecht) que je l'ai remise lorsqu'il y a huit jours il se rendait à Utrecht, pour la porter au perruquier qui devait la réparer. Et maintenant, pour me jouer un mauvais tour, il l'a suspendue à l'espalier de dame Marthe. Attends, canaille, tu ne m'échapperas pas. Il y a là-dessous quelque ténébreuse machination. » Ruprecht furieux répond qu'en effet il a porté la perruque à l'endroit indiqué, mais qu'elle y est encore.

Personne ne se laisse prendre à la feinte indignation du juge. Dame Brigitte raconte que la veille au soir, elle a d'abord entendu, dans le jardin, Ève invectiver quelqu'un d'une voix où la colère se mêlait à la peur : « Arrière, misérable, arrière, ou j'appelle ma mère ! » et un peu plus tard, elle a vu sortir par la porte du jardin et s'échapper par l'allée qui précède le jardin, un individu, tête chauve, reluisant dans la nuit, avec un sabot de cheval. Elle croyait même sentir comme une odeur de soufre qui émanait de ce personnage étrange. Elle recom-

Digitized by Google

mande son âme à Dieu. Nul doute, c'est le diable en personne.

Mais ce qui est plus grave, c'est que le lendemain matin, revenant sur les lieux, elle a trouvé dans la neige des empreintes de pas très nettes, à droite celle d'un pied ordinaire, à gauche celle d'un pied énorme, et cette double empreinte se continuait, à travers le jardin et le champ, jusqu'ici, jusqu'à la demeure du juge, où elle s'arrêtait; d'autres indices confirment ceux-ci, et le greffier, qui est en train de lâcher son chef, confirme les observations de dame Brigitte, qu'il a pu vérifier tout à l'heure en allant la requérir comme témoin. Tout est exact, sauf pour le pied de cheval qui est un pied bot. Adam cependant ne bronche pas. Avec un magnifique sérieux, il feint d'entrer dans l'idée de dame Brigitte.

« C'était peut-être bien le diable! Qui sait? On a nié Dieu; on n'a jamais nié le diable. Je propose, avant de prendre mes conclusions, de soumettre la question au synode de La Haye. »

Mais cette comédie n'a aucun succès. Tout accable l'infortuné juge. La perruque, elle est bien à lui; le traître greffier la lui met sur la tête; et elle lui va très bien. L'absurdité et la contradiction des histoires qu'il avait racontées à ce sujet sautent aux yeux de tous. Il n'a plus qu'un espoir, c'est la jeune Ève qui n'a pas parlé encore, et jusque-là on n'a pas le droit de le condamner.

L'inspecteur, qui maintenant sait tout et comprend tout, insiste pour que le juge prenne enfin ses conclusions et que l'affaire se termine au plus vite. Adam se résigne, mais la dernière branche où il pourrait encore se raccrocher lui échappe, et par sa faute.

Digitized by Google

Il commet une maladresse insigne qui causera sa ruine. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

Furieux contre Ruprecht qui l'invective et qui presse Ève de déclarer le vrai coupable, et pour se venger, il le condamne d'abord à la peine du carcan pour avoir cassé la cruche et causé du scandale, et ensuite à la prison pour injure au tribunal. Cette sentence inique et monstrueuse achève de le perdre. Il a compté sans Ève qui, exaspérée en entendant condamner son amoureux à une peine infamante et absolument imméritée, ne se contient plus :

« Comment, lui, condamné au carcan ! Mais c'est ce misérable qui est assis là sur ce siège qui est le coupable. C'est le juge Adam qui a cassé la cruche. Oui, c'est lui (se tournant vers Ruprecht) qui était hier soir chez ton Ève. Saisis-le, jette-le en bas du tribunal. »

Ruprecht ne se le fait pas dire deux fois. Il s'élance sur le juge, mais celui-ci prend peur et comprenant que tout est perdu, surtout l'honneur, et que la fuite seule peut le sauver, s'échappe prestement et ne laisse entre les mains de son agresseur que sa robe qui reçoit, par contumace, les coups qui lui étaient destinés.

Cette fuite termine la séance, mais pas encore la pièce. Ève espère bien que Ruprecht en appellera de cette condamnation injustifiable. Une autre crainte la tourmente. Elle se jette aux pieds de l'inspecteur et le supplie de sauver son amant de la conscription qui l'obligera à partir pour les Indes (c'est le juge lui-même qui le lui a certifié) d'où ne revient qu'un homme sur cinq. L'inspecteur étonné ne comprend rien à ces paroles. Ève alors lui montre une pièce que lui a communiquée le juge, soi-di-

Digitized by Google

sant émanée de l'autorité supérieure, et d'après laquelle toutes les recrues incorporées cette année dans la milice nationale devront partir pour les Indes.

« Mais c'est un mensonge, s'écrie l'inspecteur, et cette pièce est fausse. Les milices nationales sont destinées au service intérieur du pays, et jamais, aù grand jamais, ne partent pour l'étranger. »

La jeune fille raconte alors que le juge s'est introduit chez elle la nuit dernière; qu'il lui a présenté cet ordre de départ pour Ruprecht, lui promettant en même temps de délivrer au jeune homme un certificat de maladie qui le libérera du service et lui permettra de rester auprès de sa fiancée. Seulement, en échange de ce certificat qu'il écrivit lui-même sous ses yeux, il lui demanda ce qu'une honnête fille n'ose même pas dire. Elle le repoussa, le chassa avec colère et mépris, et l'obligea à prendre la fuite. Tout s'explique dès lors : le saut par la fenêtre de l'inconnu désormais connu; le bris de la cruche et l'arrivée de Ruprecht, désolé maintenant d'avoir soupçonné à tort sa brave fiancée et demandant humblement qu'on lui pardonne.

Le trop galant et trop peu scrupuleux magistrat vient de se faire justice lui-même. On le voit encore courir à travers champs comme si Ruprecht, Ève et l'inspecteur étaient tous les trois à ses trousses.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — *Qu'il courût!*

Mais on le rattrapera. Il n'échappera pas au châtiment. Il sera suspendu de ses fonctions. Licht, le malin greffier qui a su habilement, sinon généreusement, lâcher son chef, irrévocablement perdu, sera nommé juge à

Digitized by Google

sa place. Ruprecht et Ève célébreront leur union prochaine.

Cependant dame Marthe est toujours là, sa cruche cassée dans ses bras ! Qui lui rendra justice, qui la dédommagera de la perte de cette cruche historique et artistique, illustre et illustrée ?

L'inspecteur la renvoie à la cour d'Utrecht qui tient séance les mardis et les vendredis. Elle s'y rendra la semaine prochaine. Mais les débats y seront certainement moins intéressants et moins mouvementés que devant le petit tribunal d'Huisum.

Le principal reproche qui a été adressé, et de différents côtés, à la *Cruche cassée,* c'est de manquer d'action. D'action véritable, nous le savons, il n'y en a pas. L'événement qui fait le sujet de la comédie est passé au moment où elle commence. Ce sont les conséquences de cet événement et la situation qui en résulte qui sont le véritable sujet. Mais cette situation, imaginée par le poète, est elle-même féconde en péripéties amusantes et comiques, dont le développement et l'habile progression donnent à cette petite comédie l'intérêt, le mouvement dramatique.

On pourrait citer ici l'opinion de Lessing, corrigeant le jugement porté par Voltaire sur l'*École des femmes,* de Molière.

Voltaire avait dit que tout, dans l'*École des femmes,* paraît être action, quoique tout n'y soit que récit. Lessing au contraire pense qu'il est plus juste de dire « que tout y est action, quoique tout y paraisse n'être que récit ». Il en est ainsi de notre pièce. Elle se passe tout entière en récits et en conversations. Mais ces récits et

Digitized by Google

ces conversations nous révèlent les états et les mouvements d'âme des personnages; font saillir les traits de leur caractère, et c'est là la véritable action, l'action intérieure et psychologique où réside l'intérêt d'une œuvre dramatique et non dans l'action extérieure et visible, nécessaire sans doute, mais qui n'a de valeur que parce qu'elle nous découvre la vie intérieure des personnages. Certes, c'est un heureux sujet de comédie que celui choisi par Kleist, et qui pourrait même être celui d'une tragédie s'il s'agissait d'un crime perpétré, au lieu d'une tentative de séduction qui ne pouvait, qui ne devait pas aboutir. Voilà un juge libertin, coureur d'aventures nocturnes, amené malgré lui, et sans d'abord s'en douter, par devoir professionnel, à instruire sa propre cause, à requérir contre lui-même, à se dédoubler en quelque sorte, à être à la fois juge et accusé et même avocat, cherchant à force de ruse, d'habileté, d'expédients ingénieux et même de mensonges, à détourner le coup qui le menace, à sortir de l'engrenage où il est fatalement engagé. Quelle habileté, quels tours et détours, quelle stratégie savante ne déploie-t-il pas pour échapper au châtiment qui le guette, et éviter l'épée de Damoclès, ici le glaive de la justice, suspendue sur sa tête !

Il emploie tous les moyens, fait jouer tous les ressorts. Tour à tour et suivant les circonstances et les personnes, il est humble et autoritaire, insinuant et brutal, facétieux et colère ; il s'indigne et il plaisante. Son imagination aux abois lui suggère d'amusantes et invraisemblables explications, dans lesquelles il s'empêtre ensuite le plus comiquement du monde. Et ces embarras où il se débat, tantôt adroitement, tantôt maladroitement, font

Digitized by Google

pressentir la catastrophe finale. C'est dans ces alternatives de crainte et d'espoir, de confiance et de découragement, dans ces hauts et ces bas, dans ces états et ces mouvements en sens contraire, qui se succèdent dans l'âme désemparée de ce juge-accusé, que consiste l'essentiel de cette pièce.

Les faits eux-mêmes sur lesquels roule tout ce débat sont insignifiants. C'est leur contre-coup dans l'âme du personnage en question qui nous intéresse; mais pour voir l'effet qu'ils produisent, il fallait les suivre dans le détail. En les abrégeant ou en les résumant, on ferait disparaître la pièce elle-même.

Il faut admirer l'art avec lequel le poète a su, par une progression et une gradation savante de témoignages et de révélations, amener le dénouement et le châtiment du coupable magistrat. Ce châtiment n'est pas amené seulement par les dépositions successives et toujours plus accablantes des témoins. C'est lui-même qui se perd par sa propre maladresse. C'est la justice immanente qui le punit. Sans cette condamnation inique et odieuse qu'il prononce contre Ruprecht, sachant bien que ce n'est pas lui qui est le coupable, il aurait pu s'en tirer encore, puisque le témoin principal, la jeune Ève, refuse, par discrétion et générosité, de révéler la vérité. La question restait donc indécise. Mais ce juge si habile et si retors se montre ici un parfait maladroit. Il devait cependant, dans sa double carrière de magistrat et de séducteur, avoir appris un peu à connaître les femmes et savoir qu'en les blessant dans leurs affections intimes, en les atteignant dans les personnes qui leur sont plus particulièrement chères, elles sont capables de tout pour se

Digitized by Google

venger, surtout si, comme ici, la vengeance est légitime, car il s'agit de sauver un innocent et de démasquer le vrai coupable.

Il y a donc dans cette pièce si légère de fond, semée de détails fantaisistes et bouffons, et qui tient plutôt de la farce, une sérieuse moralité, conforme à la vraie poétique du théâtre, d'après laquelle c'est le coupable lui-même, qui par sa faute, par son imprudence et son aveuglement, et non par l'effet de causes extérieures, attire sur lui son châtiment.

En outre, cette comédie ne nous offre pas seulement le développement ingénieux et amusant d'une situation individuelle. Elle nous présente, en même temps, un tableau de mœurs rurales et locales, un coin de vie hollandaise, une vraie peinture à la Teniers, chose inconnue dans l'Allemagne romantique aussi bien que dans tout le théâtre du XVIII^e siècle.

Les paysans de Kleist ne sont pas des paysans de Marivaux qui baragouinent un patois de convention et étalent des sentiments romanesques ou quintessenciés. Ce sont de vrais paysans, qui sentent et parlent comme des paysans, avec la franche naïveté et la rusticité pittoresque de leur condition. A côté de cet élément de réalisme qui devance de près d'un siècle le théâtre allemand contemporain, la fantaisie du poète se donne carrière dans l'exagération drolatique et bouffonne de certaines scènes, qui rappellent ces juges et cette justice fantastique et caricaturale des *Guêpes* d'Aristophane et des *Plaideurs* de Racine. Mais cette verve outrancière ne déforme et ne fausse pas les caractères des personnages. Elle leur conserve, surtout au personnage principal, leur vérité humaine et

Digitized by Google

universelle. Enfin, la forme poétique que l'auteur a donnée à sa comédie achève d'en faire une œuvre d'art d'un travail exquis et rare. Le mètre choisi par lui est l'iambe de dix pieds, qui est le vers consacré du théâtre allemand, et dont la structure et la souplesse se prêtent le mieux au ton de la conversation et aux évolutions du dialogue noble ou familier. Au dire de juges compétents, aucun poète en Allemagne ne l'a manié avec plus de virtuosité.

Malgré ces mérites, la *Cruche cassée* n'eut pas de succès du vivant de Kleist, pas plus du reste que ses autres œuvres dramatiques.

Elle fut cependant représentée sur le théâtre de Weimar par les soins de Gœthe, le 6 avril 1808. Mais on eut la malencontreuse idée de diviser en trois actes cette pièce qui n'en a qu'un, un peu long il est vrai. Cette division ne fit que l'alourdir et l'allonger davantage, et en affaiblit l'intérêt.

En outre, l'acteur principal était insuffisant et pour comble de malchance, on avait fait précéder la comédie de Kleist d'une opérette, dont le succès lui fit grand tort. Bref, le public s'ennuya et siffla, et cette représentation ne fut suivie d'aucune autre. L'auteur fut très irrité de cet insuccès, qu'il attribua, bien à tort, à une arrière-pensée malveillante de Gœthe, et son amour-propre maladivement surexcité lui inspira l'étrange idée d'adresser une provocation au grand poète, qui naturellement n'eut aucun résultat.

Plusieurs journaux littéraires, il est vrai, rendirent justice au talent original, à la verve comique de l'auteur, à l'art ingénieux avec lequel il avait su tirer parti de son

Digitized by Google

sujet. Mais on reprocha à sa comédie, et à tort, nous l'avons dit, de manquer d'action ; mais, non sans raison, d'être trop peu concentrée, d'avoir développé trop longuement et inutilement l'unique situation qui remplit la pièce.

Plus tard encore, et à différentes reprises, la *Cruche cassée* fut jugée avec sympathie et même avec admiration, par d'éminents critiques, entre autres par Tieck, et peu à peu grandit la réputation du talent de Kleist, méconnue de son vivant.

Mais c'est de nos jours que Kleist a pris sa véritable place à côté des maîtres du théâtre allemand et que l'ingrate indifférence de ses contemporains à son égard est réparée. Ses drames figurent aujourd'hui à la place d'honneur sur le répertoire des scènes allemandes. Hier encore, le 6 avril 1891, le samedi de Pâques, le *Berliner-Theater,* dirigé par le distingué critique et romancier Paul Lindau, a représenté le premier acte, le seul qui reste, de cette tragédie de *Robert Guiscard,* sur laquelle Kleist avait fondé toutes ses espérances de gloire, et qu'il brûla dans un moment de découragement et de désespoir. Le public berlinois, plus juste que celui qu'il avait trouvé de son vivant, a pu admirer la beauté et la puissance dramatique de ce fragment d'un chef-d'œuvre perdu, et la critique embrassant, à cette occasion, l'ensemble de son œuvre, a montré que ses prétentions au laurier dramatique étaient justifiées (et encore il est mort avant sa maturité), et qu'il était digne entre tous de continuer, en la complétant et en l'enrichissant d'éléments nouveaux, l'œuvre de Gœthe et de Schiller.

Pour en revenir à notre comédie, l'analyse et l'appréciation que nous en avons données prouvent qu'elle n'est

Digitized by Google

pas le moindre titre de son auteur à la renommée et qu'elle est un des rares exemples en Allemagne d'une production comique à peu près parfaite. Sans doute les qualités que nous avons fait ressortir ne nous émerveillent pas tant que cela. Nous les rencontrons non seulement dans les chefs-d'œuvre de notre théâtre, mais dans presque toutes nos bonnes comédies, même les plus légères, et certes nous n'en manquons pas. Nous sommes gâtés et blasés là-dessus. Mais pour rendre pleine justice à la comédie de Kleist, il faut la placer et nous placer avec elle, à sa date, dans son pays et à son époque, c'est-à-dire dans un pays en général peu favorable, et à une époque particulièrement défavorable à la production de la bonne et vraie comédie.

Elle a de plus un mérite que nous ne devons pas passer sous silence. Elle est d'actualité et pourrait se passer de nos jours et chez nous. Depuis quelque temps le monde judiciaire a attiré l'attention de nos auteurs comiques et exercé, sous une forme sérieuse ou bouffonne, leur talent d'observation et leur verve satirique. On s'est plu à faire descendre les juges de leur siège pour les asseoir sur le banc des accusés.

La *Cruche cassée* est le joyeux pendant de la *Robe rouge* de Brieux, du *Bon juge* de Bisson, du *Client sérieux* et de l'*Article 304* de Courteline, etc.

Entre les mains d'un traducteur habile, débarrassée de ses longueurs, adaptée à nos mœurs judiciaires, elle obtiendrait, j'en suis sûr, un succès de gaîté sur nos théâtres. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une comédie allemande.

Digitized by Google

CAMPAGNES DE TURENNE

EN ALLEMAGNE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

(1672-1675 [*Suite*])

PAR FERDINAND DES ROBERT

CHAPITRE II

CAMPAGNE DE 1673

Charles IV, duc de Lorraine, se trouvait en ce moment à Francfort avec sa femme, Marguerite d'Apremont, après avoir envoyé sa petite armée dans le Brisgau. Il y reçut, dans les derniers jours de 1672, la visite d'un vieillard de petite taille, agé de 60 ans, originaire de Sémier (*sic*). Il était habillé « d'un brun obscur tirant sur le noir ». Ce vieillard n'était porteur d'aucune lettre, mais avait informé le vieux duc qu'il pourrait, par le moyen d'un de ses agents dévoués et avec fort peu de troupes, s'emparer de Stenay et de Jametz.

Charles IV le renvoya le 30 décembre en Lorraine.

Les espions de Persode de Maizery, agent du roi de France à Francfort, l'informèrent de la présence de l'émissaire lorrain dans la ville impériale et de son départ

Digitized by Google

pour la Lorraine. Aussi prit-il ses précautions et pria-t-il M. de Gravel, résident de France à Mayence, de prévenir M. de Fourilles, commandant pour le roi à Nancy, afin qu'il pût s'emparer du Lorrain et découvrir ses complices, tout en avertissant M. de Bourlemont, gouverneur de Stenay, et celui de Jametz.

Les deux régiments espagnols commandés par le prince de Vaudemont, fils de Charles IV et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, qui combattaient pour la Hollande, venaient de recevoir l'ordre d'aller rallier le plus tôt possible le corps lorrain qui faisait partie de l'armée brandebourgeoise, en Westphalie, pour s'y préparer à prendre leurs quartiers d'hiver dans l'Évêché de Munster.

Il aurait été très important que Turenne pût les arrêter dans leur marche. Persode de Maizery fit reconnaître par ses espions les villes de Wetzlar, Friedberg et Gelnhausen. Dans la première de ces villes il n'y avait que 500 fantassins, 700 dans la seconde et 400 dans la troisième avec quelques chariots destinés aux bagages. Les deux tiers de ces 1,600 hommes n'étaient pas en état de servir, quoiqu'ils eussent avec eux des officiers qui en prenaient soin et faisaient des recrues. En somme, toutes les troupes de Montecuculi et de Brandebourg étaient fatiguées par les marches qu'elles avaient été forcées de faire à l'arrière-saison[1]. Le marquis de Dangeau[2], notre rési-

1. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 1er janvier 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 6.

2. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né en 1638. En 1657 ou 1658, servit en Flandre, sous Turenne, en qualité de capitaine de cavalerie, puis servit l'Espagne en Portugal. Favori de la reine-mère

Digitized by Google

dent à Mannheim, était d'accord avec Persode sur ce point. Voici ce qu'il écrivait, le 7 février 1673, au duc de Vitry, ambassadeur de France à Munich : « J'ai appris d'un gentilhomme qui vient de Bielefeld que les troupes de M. de Brandebourg sont dans le plus pitoyable état du monde et que néanmoins elles témoignent avoir dessein d'attendre M. de Turenne. J'ai de la peine à croire qu'elles persistent dans cette résolution, étant sûres, comme elles le doivent être, que le succès ne leur en peut être que très malheureux[1]. »

Persode craignait que les Confédérés ne vinssent prendre leurs quartiers d'hiver à Francfort. Aucun détachement n'était encore entré dans l'Évêché de Fulda ni dans celui de Bamberg, mais on y attendait les Confédérés. Il était à craindre que, s'ils se fortifiaient dans le voisinage de Francfort cet hiver, ils ne s'efforçassent vers le printemps de reprendre leurs postes de Gustavsbourg « pour brider les deux fleuves (le Rhin et le Mein), comme ils l'avaient fait l'année précédente et dans l'hypothèse que la France continuât à guerroyer contre la Hollande. Il était donc de toute importance, puisque l'Électeur de Mayence ne voulait pas démolir le fort de Gustavsbourg, ni souffrir qu'on le fît, que les généraux français s'en emparassent, avant que les Confédérés y missent garnison. Rien de plus facile pour le gouverneur de Philippsbourg, si l'on renforçait la garnison de cette ville et

et de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Colonel du régiment du Roi et son aide de camp en Hollande. Ambassadeur de France auprès du Palatin (1672-1673). Membre de l'Académie française.

1. Dangeau à Vitry, de Mannheim, le 7 février 1673. *Aff. étr., Palatin,* t. 12, f° 364.

Digitized by Google

si on lui envoyait des troupes. La possession de Gustavsbourg mettrait le Rhin et le Mein à couvert et tiendrait en respect les Électeurs voisins[1].

L'échec subi par les Hollandais devant Charleroi avait été désastreux. Ils avaient perdu plus de 1,500 hommes à l'assaut de cette place et ils auraient été coupés dans leur retraite par le duc de Duras, si les Espagnols ne leur eussent permis de passer par Mons et par Bruxelles, car ce brave duc les attendait à la Chaussée de Liège où ils avaient mis à l'abri leurs canons, mais il n'eut pas le bonheur de les voir venir de son côté. En somme, les Hollandais avaient perdu, dans leur retraite sur La Haye, plus de 4,000 hommes et ne savaient plus de quel bois faire flèche, car le maréchal d'Humières se trouvait à Ath avec un corps de 15,000 hommes, le duc de Luxembourg à Utrecht avec 12,000, et MM. de Lorges et d'Estrades pouvaient former un corps de pareille importance, sans comprendre l'armée du prince de Condé, campée près de Sierck et de Thionville, celle de Turenne qui avait quitté Wittlich, le 17 décembre 1672, et qui, après avoir passé la Lieser à Daun, s'être arrêté, le 21 décembre à Altenahr, s'était campé le 4 janvier 1673 à Adenau, le 6 à Rheinbach, au-dessus de Bonn, et le 7 à Brauweiler, près de Cologne. Speen, général brandebourgeois, venait de mettre le siège devant Werl, ville appartenant à l'archevêque de Cologne (5 janvier 1673)[2].

---

1. Persode à M. le duc de Vitry, de Francfort, ce 3e janvier 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 9.

2. « Si l'hyver se fait un peu rude et qu'il y ait des glaces, il ne faut pas doubter que les armées du Roy ne fassent encore de grandes conquêtes sur les Hollandais, à moins qu'ils n'acceptent la tresve et la

Digitized by Google

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que les Confédérés, n'ayant pu rallier le prince d'Orange tenu en échec par Luxembourg et ayant échoué dans leur dessein de s'emparer du pont d'Andernach, défendu héroïquement par les lieutenants de Turenne, s'étaient décidés à une prompte retraite et étaient arrivés, le 27 décembre 1672, sur les bords de la Lippe, après avoir laissé sur le chemin parcouru de nombreux malades.

Le Grand-Électeur s'était arrêté à Lippstadt « où il fut obligé de vivre sur le sien ». Il devait y faire très maigre chère, les troupes de l'évêque de Munster ayant ruiné ses États dont notre armée allait achever la dévastation : « Il mettra à présent de l'eau dans son vin, écrivait, le 3 janvier 1673, Persode à Vitry, et n'est pas à son premier repentir de son entreprise[1]. » Ses troupes étaient fort indisciplinées.

Quant à Montecuculi, il établit son quartier général à Bergstalt, dans l'Évêché de Paderborn, où ses soldats commirent tant d'excès que Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn, s'en plaignit à l'empereur. Du reste ils étaient si mal logés dans le Sauerland qu'on croyait qu'ils ne pourraient y subsister et seraient obligés de revenir sur leurs pas.

Dans les premiers jours de janvier, Louis XIV, renonçant à son voyage de Flandre, était retourné à Versailles.

---

médiation des Suédois, de quoy il ne faut presque plus doubter, se voyant malheureux partout et voyant qu'ils commencent à se mettre en quartiers d'hyver à Maëstricht, Bois-le-Duc et Bréda et dans le peu d'autres places qui leur restent, puisque M. le Prince a remonté la Moselle pour aller desporter ses quartiers d'hyver es environs de Sierck et de Thionville ». (*Passim.*)

1. Persode à Vitry, 3 janvier 1673. Déjà citée.

Digitized by Google

Les médiateurs avaient essayé d'apaiser son courroux contre les Hollandais et les Espagnols, pendant son séjour à Compiègne. Les Hollandais avaient accepté la médiation des envoyés extraordinaires de Suède et de Mayence et ils souscrivirent à la trêve proposée par ces derniers, mais Louis XIV n'en voulut pas entendre parler, alléguant que les Hollandais n'avaient pas voulu accéder à ses offres lorsque, lui-même, l'avait proposée.

Turenne, campé à Rheinbach, au-dessus de Bonn, résolut de fondre sur les Confédérés et de les forcer à repasser le Weser. Craignant qu'ils ne détachassent l'évêque de Munster de notre alliance, il émit le projet de se porter vers Wesel, dont il avait fait refaire le pont. Cette ville devait lui servir de base d'opérations.

Mais, avant d'exécuter son plan de campagne et de traverser le Rhin, il fit prendre les devants à 17 escadrons, composés de 3,000 chevaux, sous le commandement du comte de Choiseul, après avoir laissé le gros de son armée sur le Haut-Rhin[1].

Le maréchal constatait le peu d'entente qui existait entre les Cercles de l'Empire, même entre ceux qui étaient hostiles à la France. « Il est extraordinaire, disait-il, que tous les Allemands, qui peuvent voir clairement que ce sont eux qui empêchent la paix de l'empire, qui peuvent par une bonne union mesme contre la France établir sa seureté, ne veulent pas se joindre ensemble pour y donner les remèdes convenables et qu'ils veulent toujours croire que les affaires de Hollande y soient tousjours

1. Lettre de Turenne, de Rheinbach, le 6 janvier 1673. *Aff. étr., Allemagne*. Supplément, t. 271, f° 3.

Digitized by Google

nécessairement jointes, ne discernant pas que c'est par des intérêts particuliers que l'on veut lier si étroitement les affaires de l'empire avec celles des Hollandais. Le Cercle de Bavière et celui de Souabe y peuvent donner certainement un grand contre-poids[1]. »

Si ce manque d'entente entre certains Cercles de l'Empire était défavorable à l'Allemagne et éloignait toutes chances de paix entre la France et l'Autriche, il faut reconnaître qu'il était naturel que l'invasion des Provinces-Unies par les armées françaises inquiétât les princes du Nord de l'Allemagne et surtout les Électeurs protestants, à cause de leur communauté de religion avec les habitants de la Hollande.

Par contre, le but et l'intérêt de la politique française en Allemagne consistaient à vouloir disjoindre les intérêts hollandais de ceux de l'Empire, malgré l'opinion contraire émise par les Électeurs qui ne s'étaient pas déclarés encore contre la France, tels que l'archevêque de Mayence et l'Électeur Palatin.

Le maréchal, dans son désir d'agir au plus vite et de chercher à offrir la bataille aux envahisseurs de la Westphalie, se heurta aux volontés contraires de Louis XIV et de Louvois qui pensaient que la campagne sur le Rhin était terminée et le pressaient de prendre ses quartiers d'hiver. Le roi de France et son ministre avaient été avertis de l'attitude suspecte des alliés que nous comptions naguère en Allemagne et constataient avec peine la dissolution de la ligue du Rhin. En prolongeant le séjour d'une armée française en Allemagne, ils craignaient

1. *Passim.*

Digitized by Google

de nous aliéner entièrement les princes allemands qui nous étaient restés fidèles. Mais Turenne ne partageait pas leurs appréhensions et estimait qu'en frappant un grand coup et en forçant les Impériaux à repasser le Weser, il rendrait le repos à l'Allemagne et consoliderait, en les rassurant, l'alliance de nos alliés d'hier : « Je crois très important », écrivait-il à Louvois, le 7 janvier, de Brauweiler, « pour le service du Roy, qu'il faut que je passe le Rhin, assez fort pour empescher les Allemands de s'élargir dans la Westphalie, et même de les faire repasser, si l'on peut, au delà du Weser. Dans l'ébranlement de M. de Munster et vu la perte de Koevorden, cela attirerait, à mon avis, de fort méchantes suites, si on leur laissait prendre leurs quartiers en repos, et on ne les en fera sortir qu'en corps d'armée[1]. »

Après avoir fait descendre le Rhin, sur des bateaux, à ses 3,000 à 4,000 fantassins, Turenne se dirigea vers Wesel, où il arriva le 9 janvier.

Le pont de Wesel s'achevait. En attendant qu'il fût terminé, la cavalerie française passa le Rhin dans des bacs et se porta sur la rive droite du Rhin. Le maréchal avait à se féliciter du bon état de ses troupes. Il ne comptait pas plus de 50 déserteurs et ses malades se guérissaient. Il ne manquait pas 100 hommes dans chaque bataillon. Quant aux vieilles compagnies de cavalerie, elles étaient presque au complet.

L'évêque de Münster, dont la prise de Koevorden par les Hollandais avait ébranlé la fidélité envers la France,

1. Turenne au marquis de Louvois, de Brauweiler, 7 janvier 1673. *Lettres et Mémoires de Turenne*, t. 2, p. 152.

Digitized by Google

se rassura en voyant l'armée de Turenne arriver à son secours.

De bonnes nouvelles parvenaient de Munich au maréchal. Le duc de Vitry, qui y représentait Louis XIV, apprenait à Turenne les sentiments d'amitié du duc de Bavière envers la France et son intention bien arrêtée de rester neutre dans le conflit présent.

Turenne, qui entretint, pendant tout le cours de cette nouvelle campagne, une correspondance suivie avec M. de Vitry, dont nous nous sommes amplement servi pour notre récit, lui écrivit, le 14 janvier : « Je me réjouis de ce que vous me mandez. Il est certain que, si le costé où vous estes va bien, que tout le Cercle de la Westphalie prendra vigueur par la marche de l'armée du Roy, et que toute l'Allemagne connaîtra que par l'appréhension que l'on donne des armées du Roy on veut se rendre maistre de sa liberté et M. de Brandebourg en viendrait le chef[1]. »

Évidemment, l'ambition jamais assouvie de l'Électeur de Brandebourg devenait une menace pour l'Allemagne. Le descendant des Hohenzollern aurait désiré, comme le firent ses successeurs, se poser en chef de l'Allemagne protestante et balancer le pouvoir de l'empereur. Ses États n'étaient pas encore très étendus, mais il pouvait parcourir 300 lieues de France sans coucher autre part que sur ses terres, car il possédait la Prusse ducale du côté de la Pologne, sur la Baltique la Poméranie ultérieure, le marquisat de Brandebourg, les

1. Turenne à M. le duc de Vitry, à Munich, de Werl, ce 14 janvier 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 15.

Digitized by Google

principautés d'Halberstadt et de Minden, les comtés de Ravensberg et de la Marck, ainsi qu'une partie du duché de Clèves. Si son armée ne contenait pas plus de 16.000 hommes, sans comprendre les garnisons de ses places fortes, il était redoutable par sa valeur et son expérience des choses de la guerre. C'était un soldat, sinon un grand capitaine, et on l'avait toujours vu à la tête de ses troupes en Pologne, en Hollande et en Poméranie, contre la reine Christine et ses successeurs.

Le marquis de Resnel, chargé de débloquer Werl, s'acquitta de sa mission avec succès. Brandebourg crut que Turenne avait déjà passé le Rhin et prit les cavaliers de Resnel pour l'avant-garde de l'armée française. Aussi rappela-t-il son corps de siège (10,000 hommes) à Lippstadt et se retira-t-il à Bielefeld, capitale du comté de Ravensberg, près de la Lutter.

Le général brandebourgeois Speen perdit plus de 1,000 hommes devant Werl. Il enfouit, avant de battre en retraite, de grosses pièces d'artillerie et de gros mortiers. Elles furent déterrées depuis par les soldats de Turenne et servirent plus tard au siège d'Unna[1]. Ce fut le 26 janvier que Turenne traversa le Rhin à Wesel.

Il avait sous ses ordres 16,000 hommes. C'était peu, mais c'étaient des soldats aguerris et « frais comme entrant en campagne ».

Étant arrivé à Dorsten, sur la Lippe, le maréchal fut averti que les Confédérés se concentraient à Bielefeld, et s'apprêtaient à défendre contre les attaques de l'armée

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 14 février 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 41.

Digitized by Google

française les places fortes du comté de La Marck, comprises entre la Lippe et la Ruhr.

Werl, reprise par le marquis de Resnel aux Brandebourgeois, se trouvait donc de nouveau menacée.

Turenne voulut se porter au secours de cette ville, mais il ne pouvait laisser Unna derrière lui.

Après avoir passé par Lünen, il s'empara d'Unna en un jour (6 février). Le colonel Baumstorf, qui y commandait, se rendit à discrétion avec 1,200 fantassins et 800 cavaliers.

De là, M. de Turenne s'avança vers Kamen qu'il emporta sans coup férir. Il y fit prisonnier un régiment brandebourgeois qui y tenait garnison[1].

A l'approche de Turenne, les Brandebourgeois et les Impériaux levèrent en toute hâte leurs cantonnements et se rassemblèrent à Sœst, ville située sur la Sœster Bœrde, au nombre de 25,000 hommes. Brandebourg aurait désiré arrêter Turenne dans le pays accidenté qui s'étend entre Unna et Sœst, mais le duc de Bournonville, qui remplaçait Montecuculi, tombé malade à Paderbon, refusa de prendre une bonne position dans les défilés du Haarstrang, de sorte que le Grand-Électeur se décida à marcher sur Hamm, ville hanséatique, située sur la Lippe et capitale du comté de la Marck, qui lui appartenait. Il jeta plusieurs ponts sur la Lippe et envoya quelques cavaliers dans le pays de Munster, mais ils furent repoussés par les troupes de Van Galen.

Le mouvement opéré par le Grand-Électeur força Turenne à revenir lui-même sur la Lippe, afin d'être plus à

1. *Passim.*

Digitized by Google

portée de secourir l'évêque de Munster et aussi de peur d'être coupé de Werl.

Le 8 février, il se campa à Westrich, au sud de Kamen, où il fut rejoint par un contingent de 1,200 à 1,500 chevaux, que lui envoyait le duc de Duras[1].

La garnison de Hamm, qui se composait de 3,000 hommes, n'avait pas attendu l'arrivée de Turenne pour s'enfuir et avait rallié l'armée brandebourgeoise. Le maréchal laissa garnison à Hamm et s'avança vers Sœst, où Brandebourg avait concentré toutes les troupes qu'il avait pu ramasser. On croyait, dans le camp français, à une bataille imminente : « Comme ces deux armées liguées ou auxiliaires étaient comme réduites au désespoir, n'ayant plus de quartiers d'hiver ni de paye, il semble que M. de Brandebourg hasardera un combat, quoi qu'il lui puisse arriver. » Un correspondant qu'avait Persode à Lippstadt l'assurait « que le mauvais état où cet Électeur (de Brandebourg) se trouvait réduit l'avait fait sortir de cette forteresse tout triste, ayant proféré à ses officiers familiers ces tristes paroles, qu'il aimait mieux mourir glorieusement l'épée à la main que de se voir abandonné des princes de l'Empire, sur lesquels il avait fait fonds d'une grande ligue contre la France[2] ».

Turenne avait envoyé de la cavalerie jusqu'à Lünen. Sur sa droite, il fit avancer un corps de troupes au delà d'Arnsberg, sur la Ruhr, pour observer de plus près les allures des ennemis.

1. Turenne à M. le duc de Vitry, à Munich, du quartier général, près Unna. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 46.

2. Persode à Vitry, de Francfort, ce 14 février. 1673. Déjà citée.

Digitized by Google

Lorsque les Confédérés s'aperçurent que Turenne faisait marcher son avant-garde vers les deux ponts que Brandebourg avait fait construire sur la Lippe, ils battirent en retraite.

Le Grand-Électeur fit répandre le bruit qu'il y avait suspension d'armes et ils se retirèrent dans leurs anciens quartiers de Lippstadt, Minden et Paderbon.

Turenne, après avoir passé la Lippe, revint vers Hamm dont les portes lui étaient ouvertes, tandis que les troupes alliées de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Munster marchaient au-devant des Hollandais.

Afin de protéger leur retraite, les Confédérés livrèrent quelques escarmouches. Le château de Heringen, à une heure de Hamm, qui était tombé entre nos mains, fut assiégé par des dragons qui furent repoussés, mais, pendant la nuit du 15 février, les Confédérés revinrent à la charge avec 100 fantassins, soutenus par l'ancienne garnison de Hamm. Ils échouèrent de nouveau et perdirent 50 hommes, sans compter les blessés. Le général major allemand réclama deux de ses officiers restés sur le champ de bataille[1].

Les Confédérés nous livraient toute la Westphalie et se trouvaient refoulés jusqu'au Weser (25 février) : « On a été deux ou trois jours assez proches les uns des autres », écrivait Turenne à Vitry, le 28 février, de Sœst où il était arrivé l'avant-veille[2].

Il ne put aller plus loin, bien que brûlant de poursui-

1. Turenne à M. le duc de Vitry, à Munich, ce 16 février 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, Supplément, t. 271, f° 16.

2. Turenne au marquis de Vitry, maréchal de camp des armées du Roy, à Sœst, 28 février 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, *passim*, f° 58.

Digitized by Google

vre l'ennemi dans sa retraite, mais le dégel avait défoncé les routes, les canons s'embourbaient et nos fantassins enfonçaient dans la boue.

Turenne se trouvait encore, le 8 mars, à Sœst. Là, il apprit que les Confédérés avaient repassé le Weser à Minden. Après avoir franchi la Leine et l'Innerste, Bournonville se campa dans l'Évêché d'Hildesheim.

Lorsque les soldats de Turenne furent remis de leur fatigue, le maréchal, après avoir laissé le gros de son armée à Sœst, mit une garnison à Hœxter, sur le Weser, une des villes hanséatiques, d'où il envoya des éclaireurs jusqu'à la Leine (21 mars) : « Vous voyez, Monsieur », écrivait-il quelques jours auparavant à Vitry, « comme ce temps est propre pour faire que tous les princes d'Allemagne se lient pour empêcher qu'il n'y ait aucunes armées dans l'empire qui puissent troubler leur repos, et, sans en excepter l'empereur même, à moins que ce ne soit du consentement de tout l'empire. Messieurs de Brunswick sont armés, qui prétendent qu'il ne passe aucunes troupes par force dans leur pays. Je n'entends rien dire de la Hollande. Tout paraît fort calme dans ce quartier[1]. »

La coalition des États protestants du Nord de l'Allemagne contre la France se dissolvait. M. de Gravendal, résident de Suède à Dresde, avait été à Zell (Hanovre), où tous les princes de la maison de Brunswick s'étaient réunis pour s'opposer au désir exprimé par les Confédérés de se cantonner dans leurs États.

1. Turenne à....., du camp de Sœst, ce 8 mars 1673. *Aff. étr., Allemagne*, Supplément, t. 271, f° 73.

Digitized by Google

L'évêque d'Osnabrück avait précédemment formulé un refus formel.

L'archevêque de Mayence, M. de Schœnborn, venait de mourir. M. de Metternich, évêque de Spire, lui succéda[1]. L'Évêché et le duché de Wurtzbourg furent donnés à l'évêque de Bamberg.

Le marquis de Feuquières, arrivé à Stockholm le 31 décembre 1672, après 86 jours de voyage, avait eu le bonheur de faire ratifier par Christian IX le traité d'alliance conclu entre lui et la France.

Georges-Louis, Électeur de Saxe, grâce à la diplomatie habile de M. de Gravendal, venait de contracter, ainsi que tous les princes de sa maison, une alliance avec la France et la Suède « pour la fermeté des traités de Westphalie ». Ils avaient promis d'unir leurs forces aux deux puissances alliées pour combattre ceux qui voudraient y apporter obstacle. L'Électeur de Saxe s'était engagé à ne donner aucun secours ni à l'empereur, ni à l'Électeur de Brandebourg[2].

Les princes de la maison de Saxe avaient offert trois régiments à la Suède et s'étaient réunis pour faire une levée de 6,000 à 8,000 hommes.

Enfin, le roi de Danemark avait offert sa médiation à Louis XIV et au roi d'Angleterre, d'accord avec la Suède. C'était le chevalier Trélon, résident de France à Copen-

1. Lothaire-Frédéric de Metternich et de Burscheid, évêque de Spire dès 1652, devint coadjuteur de Mayence en 1670, ensuite évêque de Worms. Il succéda, comme archevêque de Mayence, à M. de Schœnborn au commencement de l'année 1673.

2. Persode à M^{gr} le duc de Vitry, de Francfort, ce 31 janvier 1673. — Persode à....., de Francfort, ce 21 février 1673. *Aff. étr., Allemagne,* t. 271, f^{os} 32 et 54.

Digitized by Google

hague, qui avait obtenu ce résultat heureux pour la France. Le traité de Brunswick du 22 septembre 1672 se trouvait donc dissous grâce aux succès remportés par Turenne en Allemagne.

Il ne restait plus que l'Électeur de Brandebourg à amener à résipiscence.

La marche de Turenne était triomphante. Non seulement Sœst et Hamm et d'autres villes importantes de la Westphalie étaient tombées entre ses mains, et leurs bourgmestres étaient venus à sa rencontre pour lui en présenter les clefs et implorer sa miséricorde, mais Bielefeld, où Brandebourg, abandonnant son armée en déroute, s'était réfugié, Lippstadt et Minden étaient menacées.

Le marquis de Resnel s'était saisi de quatre ou cinq postes importants aux environs de Lippstadt. C'étaient Rüthen, occupée par 3,000 Lorrains, qui abandonnèrent cette ville avant toute attaque et après l'avoir pillée, Gesecke et Brilon, ainsi que d'autres villes de la Westphalie (14 mars).

Brandebourg était las de la guerre. Quittant Bielefeld, il abandonna la rive droite du Weser et se retira en toute hâte vers les Évêchés de Halberstadt et de Magdebourg, se dirigeant vers Berlin.

Minden suivit bientôt le sort d'Hœxter et Turenne s'apprêtait à s'emparer de toutes les villes du Hanovre jusqu'à Brême, pendant que les Impériaux gagnaient Goslar et, de là, la Thuringe, accompagnés par les Lorrains, qui les quittèrent bientôt pour aller se camper dans le Brisgau (25 mars).

Condé et son fils, le duc d'Enghien, venaient de recevoir l'ordre de se préparer à aller occuper le pays mes-

Digitized by Google

sin et la Haute-Moselle, et Louis XIV s'apprêtait à quitter Versailles et à envahir le Brabant, lorsqu'il apprit que le marquis de Brandebourg, après avoir fait appel à l'intervention de l'évêque d'Osnabrück et à celle de M. de Paderbon « qui, rendant le bien pour le mal », avait écrit à Turenne pour lui demander une suspension d'armes.

Le roi de France possédait à Dusseldorf, à la cour du duc de Neubourg, un de nos alliés fervents, un ambassadeur de haute valeur.

C'était Louis de Verjus, comte de Crécy.

Louis XIV l'autorisa à traiter avec le Grand-Électeur et fit part à l'ambassadeur de Suède en France, ainsi qu'à la diète de Ratisbonne, de son vif désir de s'accommoder avec l'Électeur de Brandebourg[1].

On parlait plus que jamais, en France, d'une guerre avec l'Espagne et la reine de France ne pouvait dissimuler la douleur qu'elle en éprouvait.

Turenne attendit à Sœst le résultat des négociations pendantes entre le cabinet de Versailles et le Grand-Électeur et les Impériaux au sujet d'une suspension d'armes sollicitée par eux.

En attendant que M. de Blumenthal, désigné par Brandebourg pour conférer à Sœst avec M. de Verjus, se fût rendu au quartier général de Turenne, le maréchal permit à M. de Pœllnitz, un des ministres de Frédéric-

1. Turenne à Sœst, ce 11 avril 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 99. Verjus était né à Paris en 1629. Il était fils d'un conseiller au Parlement. Chargé d'une mission diplomatique en Portugal, puis en Allemagne, il eut de vifs démêlés avec le baron de Lisola. Plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne en 1679, puis au congrès de Ryswick, en 1697, il mourut en 1709. Il fut de l'Académie française.

Digitized by Google

Guillaume, et à M. d'Amerongue, agent hollandais à Francfort, d'aller avertir les États-Généraux de l'impuissance où se trouvaient les Confédérés de continuer la guerre contre la France, privés qu'ils étaient de tous subsides de leur part.

La régente d'Espagne, redoutant l'invasion de la Franche-Comté par l'armée française, cherchait à maintenir Léopold et Brandebourg dans l'alliance hollandaise. Aussi envoya-t-elle à Frédéric-Guillaume un de ses agents pour le dissuader de se réconcilier avec Louis XIV.

Les États-Généraux, inquiets des dispositions pacifiques de l'Électeur de Brandebourg, lui promirent de distribuer à ses soldats quelques *montres,* pour l'engager à renouveler avec eux le traité de Berlin.

Entre temps, Français et Brandebourgeois se livraient de fréquentes escarmouches dans le pays qui s'étend entre Sœst et Lippstadt.

Turenne fit rétrograder le gros de son armée dans le comté de la Marck, en attendant de nouveaux ordres de Louis XIV.

Il était prêt, si Brandebourg ne désarmait pas, à s'avancer vers l'Elbe afin de déloger les Impériaux et les Brandebourgeois du comté de Mansfeld et des Évêchés de Halle et de Magdebourg, et de protéger la maison de Saxe dont les membres s'étaient mis sur la défensive, ne pouvant souffrir plus longtemps la présence des Confédérés dans leurs États où ils vivaient à discrétion, comme ils l'avaient fait chez l'Électeur de Darmstadt[1].

1. Persode à M. le duc de Vitry, de Francfort, ce 14 avril 1673. — Persode au même, de Francfort, ce 6/15 avril 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f^os 82 et 101.

Digitized by Google

A la veille de l'entrée en campagne d'une armée française dans les Flandres, Louis XIV était tout disposé à accepter M. de Metternich, archevêque-électeur de Mayence, comme médiateur entre lui et les princes de l'Empire qui n'avaient pas assisté le Grand-Électeur de leurs armes contre notre corps d'occupation en Allemagne.

Turenne était de l'avis de Louis XIV : « Il écrivait », le 11 avril, de son quartier général de Sœst, à un de ses correspondants : « Après la retraite du marquis de Brandebourg vers l'Elbe et celle des Impériaux en Thuringe, j'ai cru qu'il n'y avait pas de mal à vous dire une pensée que vous digérerez, et en escrirez à la Cour, si vous jugez la chose praticable. C'est que je crois que l'on pourrait tirer de chaque prince ou ville impériale, ou seigneurie particulière, qui fait corps dans l'Empire, une déclaration comme elle ne veut pas souffrir qu'il y entre d'armée sur ses terres qu'avec le consentement de tout l'Empire, leur faisant connaître que l'armée du Roy sera obligée d'aller loger sur les terres de ceux qui ne signeront pas un écrit si profitable à tout le corps de l'Empire, et qu'il est impossible que, puisqu'ils veulent souffrir les ennemis du Roy, qui ne demande qu'à en faire sortir ses armées, comme vous le déclarez de sa part, elles puissent vivre qu'aux dépens de ceux qui y attirent la guerre[1]. »

Le marquis de Brandebourg ne donnait plus signe de vie depuis qu'il s'était mis en sûreté derrière l'Elbe.

---

1. Turenne à... à Sœst, le 11 avril 1673. *Aff. étr. Allemagne,* Supplément, t, 271, fº 96.

Digitized by Google

M. de Verjus attendait Blumenthal depuis 15 jours au quartier général de Sœst. Maintenant, Brandebourg prétendait ne traiter que conjointement avec les Hollandais, ses alliés. Aussi Louis XIV refusa-t-il d'accorder la nouvelle suspension d'armes demandée par les médiateurs suédois. Turenne, pendant que Brandebourg hésitait à conclure la paix avec la France, fit avancer, dans les comtés de Waldeck et de Nassau-Usingen la brigade du comte Otto-Guillaume de Königsmarck.

Les comtes de Waldeck étaient au service des Provinces-Unies. Et puis ne fallait-il pas que Turenne protégeât la Wetteravie contre les garnisons impériales de Friedberg, Gelnhausen et Wetzlar, qui empêchaient toutes ses communications avec Francfort?

En ce moment, Bournonville fit faire une contre-marche à l'armée impériale et la fit descendre des plaines de Leipsick et de Halle dans les environs d'Erfurt. Il semblait que son intention était de traverser la Franconie, avant de regagner la Bohême. Mais ce n'était qu'une supposition, car on pouvait craindre que le but des Impériaux ne fût, comme l'année précédente, de venir se cantonner dans les environs de Francfort où ils avaient trouvé à se ravitailler de toutes façons.

A l'approche de l'avant-garde de l'armée française, les petits princes de la Wetteravie prirent l'alarme : Le beau M. le landgrave de Hombourg, « qui est grand ami de « M. de Lorraine », fut terrifié, ainsi que le comte de Daun ; ils vinrent trouver Persode, à Francfort, qui, loin de les rassurer, se plut à aviver leurs craintes.

On parlait, à cette heure, du mariage prochain de l'empereur avec la fille de l'archiduc d'Insprück. On di-

Digitized by Google

sait même que cette belle et gracieuse princesse était déjà regardée comme impératrice.

On prétendait que Léopold était à la veille de demander une suspension d'armes générale et qu'à Vienne il s'était tenu de nombreuses conférences et de nombreux conseils au sujet des récriminations des princes de la maison de Saxe qui s'étaient plaints hautement de ce que les Impériaux et les Brandebourgeois s'étaient cantonnés dans les Évêchés de Halle et de Magdebourg.

Aussi Léopold s'était-il empressé d'envoyer des courriers pour faire retirer ces troupes de ces Évêchés.

Auparavant, M. de Blumenthal s'était enfin abouché avec M. de Verjus et il avait été convenu qu'une suspensions d'armes aurait lieu jusqu'au 10 avril.

L'Électeur de Brandebourg devait se rencontrer avec l'Électeur de Saxe à Leipsick afin de calmer la colère de ce prince et de ses frères. Le prince Auguste de Saxe-Halle, administrateur de Magdebourg, avait eu fort à se plaindre des exactions des Impériaux qui s'étaient vengés de ce qu'un prince de sa maison servait dans l'armée de l'archevêque de Cologne et qu'un autre commandait un régiment au service de la Suède.

Enfin, le petit corps de Lorrains, commandés par le lieutenant-général d'Allamont, et qui se montait à 3,000 ou 4,000 hommes, devait se diriger vers la Franche-Comté, en passant par le marquisat de Bayreuth, le Würtemberg et les villes forestières. Cette armée lorraine devait se mettre au service de l'Espagne et rejoindre le prince de Vaudemont, qui s'était enfermé dans Besançon.

Le vicomte de Lescouet, gouverneur de Brisach, en

Digitized by Google

reçut l'avis de Persode de Maizery, afin qu'il avertît le maréchal de Navailles qui commandait un petit corps d'armée en Lorraine. M. Persode envoya des espions du côté de Rothenburg (Franconie moyenne) pour connaître leur itinéraire; Charles IV avait envoyé à d'Allamont, qui commandait la cavalerie lorraine destinée à la Franche-Comté, 10,000 écus, afin qu'il pût payer ses quartiers. On avait déjà vu passer les Lorrains à Mariendal (Bavière).

Quant au régiment de Kaiserstein, lorsque son colonel eut appris que Turenne faisait avancer 1,000 hommes d'infanterie avec du canon pour le forcer à sortir de Friedberg, l'archevêque de Trèves « eut la charité » d'en prendre les deux tiers à son service.

Près de 1,000 hommes de ce régiment s'avancèrent pendant la nuit vers Hemmersheim et Coblence, où ils furent très bien reçus. Il ne resta que 300 à 400 hommes, formant deux compagnies, dans le bourg de Friedberg[1]. Pour obtenir un gage de la sincérité de M. de Brandebourg, et pour qu'il ne pût pas profiter de la suspension d'armes qu'on venait de lui accorder pour réparer ses forces et recruter de nouveaux alliés, Louis XIV exigea qu'il ne repassât pas le Weser et qu'il remît entre les mains du roi de Suède ou du duc de Neubourg ou de l'Électeur de Hanovre la ville de Lippstadt.

Cette ville devait lui être restituée après la conclusion de la paix, et, si cette paix ne pouvait être signée, être

1. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 23 avril 1673. — Du même au même, de Francfort, ce 25e avril 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, fos 101 et 145.

Digitized by Google

remise entre les mains de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Munster.

Turenne se trouvait toujours à Sœst. Il y attendait que les Impériaux se décidassent à demander la paix ou recommençassent à se remettre en campagne.

Tout faisait croire à de nouvelles hostilités de leur part. Montecuculi avait quitté Vienne le 8 avril, après s'être entretenu longuement avec l'empereur et avoir reçu ses adieux.

Il se faisait suivre de sommes d'argent destinées à la solde des armées impériales au cours de la nouvelle campagne qui devait être, selon le jugement émis par Turenne, une des plus rudes et des plus cruelles du siècle[1].

Montecuculi passa par Nuremberg et se dirigea vers Ulm où il arriva le 23 avril, pour y prendre le commandement de l'armée impériale logée dans le monastère de cette ville. Un grand nombre de députés des princes et des États voisins et d'officiers accoururent à Ulm afin de le complimenter[2].

Ne jouissait-il pas d'une grande réputation militaire à laquelle ses derniers échecs n'avaient pu porter atteinte? S'il n'avait pu traverser le Rhin, grâce aux manœuvres habiles de Turenne, et n'avait pu se porter au secours du prince d'Orange, lorsque celui-ci s'était avancé vers la Meuse et avait assiégé Charleroi, on pouvait attribuer son insuccès à la défection de plusieurs Électeurs gagnés à la cause française par l'habileté de nos diplomates et aussi par notre or.

---

1. Extrait d'une lettre de Vienne, le 14 avril 1673. (Divers extraits de lettres envoyées à M. l'abbé de Gravel. *Passim,* f° 143.

2. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 23 avril 1973. Déjà citée.

Digitized by Google

Malgré la retraite momentanée, fictive, peut-être, du Grand-Électeur qu'on croyait s'être réconcilié secrètement avec la cour de Vienne et les Provinces-Unies, sans vouloir accepter la paix, comme « il en avait fait concevoir les espérances par ses plus intimes ministres », nos ennemis mettaient toute leur espérance dans les talents militaires de Montecuculi, cet Italien qui savait allier la ruse et la souplesse du Gênois au sang-froid et au flegme de l'Allemand.

Turenne observait les préparatifs de son adversaire et apprenait que 6,000 Impériaux avaient quitté l'Évêché d'Osnabrück et se dirigeaient vers Francfort, que les forces impériales logées dans l'Électorat de Cologne et dans les Évêchés d'Hildesheim et de Liège s'étaient avancées jusqu'à la Lahn, à 12 heures de Francfort, et que quatre régiments, Traumansdorff, Harant, Holstein étaient cantonnés auprès de Bonn, prêts à se joindre au duc de Lorraine lorsqu'il s'avancerait vers eux avec les troupes qu'il avait recrutées à Coblence[1].

Le 22 avril, Turenne quitta momentanément Sœst pour se rendre à Wesel. Il tenait à s'y concerter avec le prince de Condé qui venait d'y arriver avec son fils, le duc d'Enghien, le duc de Vendôme et les comtes de Soissons et de Guiche. Condé quitta Wesel, le 25 avril, pour se rendre à Utrecht.

Il était toujours question, pour répondre au désir exprimé par la Suède, de réunir un congrès soit à Aix-la-Chapelle, soit à Cologne, pour y traiter de la paix générale[1].

---

1. *Passim.*

Digitized by Google

Au cas où, comme on le disait, l'empereur désirât une trêve générale, tout faisait supposer que ni Louis XIV ni le roi d'Angleterre n'étaient disposés à y consentir, car l'union entre les deux rois, malgré l'opposition du Parlement d'Angleterre à la continuation de la guerre contre la Hollande, était plus étroite que jamais. Charles II avait fait prendre la mer à 80 navires de guerre.

Si Turenne était revenu à Sœst et y prolongeait son séjour, c'est qu'il manquait de fourrage pour sa cavalerie et qu'il ne pouvait, en ce moment, se remettre en campagne.

Il comptait, pour entraver les Impériaux dans leurs projets belliqueux, sur l'accord des Cercles de Souabe et de Franconie avec celui de Bavière et espérait que l'accord de ces trois Cercles empêcherait l'invasion de la Franconie.

Malgré les insistances de Persode de Maizery, notre agent à Francfort, les garnisons fournies par le régiment de Kaiserstein n'avaient évacué ni Wetzlar, ni Gelnhausen, ni Friedberg, et Bournonville, toujours campé entre Erfurt et Gotha, continuait à menacer la Franconie. Des forces considérables, pour le service de l'empereur, étaient levées de toutes parts.

Charles IV vint trouver Montecuculi à Ulm (23 avril).

Les deux hommes de guerre arrêtèrent le plan commun des opérations qui allaient commencer et le duc de Lorraine s'entendit avec l'Italien au sujet du camp volant qu'il était destiné à commander sur la Moselle. Charles IV avait l'intention de se diriger vers Mayence, car il était presque certain que les derniers contingents de l'armée impériale, recrutés dans l'Archevêché de Co-

Digitized by Google

logne, précédant Montecuculi, prendraient le chemin de cette ville, où les rejoindrait le gros de l'armée impériale. Le prince Charles de Lorraine, qui était parti pour Francfort, devait en prendre le commandement. On répandait le bruit qu'on forcerait M. de Metternich à recevoir une garnison impériale et que Mayence deviendrait le magasin de l'armée de Montecuculi, car cette ville regorgeait de blé et d'autres vivres.

La terreur s'était répandue dans les villages mayençais et les habitants de la Hesse-Darmstadt accouraient de 12 lieues à la ronde pour venir se réfugier dans la ville archiépiscopale.

Des forces considérables étaient cantonnées dans le diocèse d'Augsbourg et le long de la Forêt-Noire, mais leur mise en marche ne devait avoir lieu qu'après le 28 avril.

Les nouvelles qu'on avait reçues de Copenhague, du Hanovre et de Munster étaient favorables à la France. Le roi de Danemark, le duc de Hanovre et l'évêque de Munster se déclaraient ouvertement nos alliés.

La prise de la citadelle de Liège, défendue par le comte de Grana, gouverneur du Milanais, avait jeté la cour de Vienne dans la consternation[1].

En se cantonnant entre Gotha et Erfurt, Bournonville, auquel aucun prince de l'Allemagne ne voulait permettre de séjourner sur son territoire, cherchait à gagner les villes forestières, afin d'appuyer les Lorrains que conduisait d'Allamont en Franche-Comté.

---

1. Extrait d'une lettre d'Ulm, ce 22 avril 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 143. — Extrait d'une lettre de Vienne, 14 avril 1673. *Passim.*

Digitized by Google

Les cantons suisses semblaient favoriser leur passage, aussi bien que celui d'autres troupes que le comte de Grana y envoyait concurremment au secours qu'eux-mêmes envoyaient en Franche-Comté, malgré les protestations de M. de Saint-Romain, ambassadeur de France en Suisse.

Le représentant du roi de France menaça les Suisses d'envoyer un corps considérable de cavalerie et d'infanterie dans le pays de Vaud pour s'opposer au passage des troupes impériales et lorraines.

Malgré les assurances d'amitié données par la cour de Bavière, l'heureuse influence exercée sur l'Électeur par Henriette-Adélaïde de Savoie, sa femme, alliée à la maison de France, et la promesse faite par Louis XIV d'unir le Dauphin à leur fille, Anne-Marie-Victoire de Bavière[1], on pouvait craindre que Ferdinand-Marie se laissât influencer par l'empereur et par le duc Charles IV, son cousin.

N'avait-on pas parlé d'un voyage projeté de Montecuculi à Munich ?

Ferdinand-Marie resta fidèle à la France et, sortant de la neutralité qu'il avait gardée jusque-là et à laquelle il était tenu par son dernier traité avec Louis XIV, il se pré-

1. « Vous ne dites rien, écrivait Persode au duc de Vitry, le 25 avril 1673, du mariage que vous avez contracté pour M^{gr} le Dauphin avec l'incomparable princesse de Bavière. Toutes les gazettes en font mention, aussi bien celles de France que celles d'Allemagne : *Vox populi, vox Dei, Dieu le veut !* Si cela est, il ne faut plus demander quy sera le Roy des Romains. » Cette phrase prouve surabondamment que, dans la pensée des diplomates français, Louis XIV aspirait pour lui ou son fils aîné à la couronne impériale. (Persode à Vitry, 25 avril 1673, f° 145. *Passim.*) — V. aussi Turenne au duc de Vitry, de Sœst. *Passim*, f° 143.

Digitized by Google

para à défendre les armes à la main les Cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe contre les Impériaux.

Son alliance avec la maison de Saxe et les Cercles de Franconie et de Souabe devait entraîner plusieurs autres Cercles qui ne s'étaient pas encore déclarés en notre faveur et forcer les Impériaux, croyait-on à Versailles, à se confiner en Bohême et à ne plus quitter les pays héréditaires.

Où en étaient les négociations de M. de Verjus avec les ministres du Grand-Électeur?

Le 13 avril était parti de Paris le sieur Stratmann, ministre du duc de Neubourg. Il se rendit à Berlin, chargé par Louis XIV de rappeler au marquis de Brandebourg qu'aussitôt après la ratification du traité de paix qui allait le réconcilier avec la France, il lui fallait rappeler ses troupes personnelles qui se trouvaient encore réunies à celles de l'Empereur.

Turenne ne devait évacuer ses États que lorsque cette clause serait exécutée. M. de Golstein, un autre ministre du duc de Neubourg, arriva à Berlin, afin d'appuyer les négociations entamées par Stratmann.

Au cas où l'armée impériale se retirât en Bohême, ou que Brandebourg exécutât ses promesses, Turenne devait, suivant ses instructions, repasser le Rhin et se retirer dans le pays de Liège ou dans le Brabant.

Il s'agissait, en ce moment critique, pour Louis XIV, d'essayer de se concilier, en les rassurant, la plus grande partie des princes de l'Allemagne. Aussi chargea-t-il M. de Gravel, son représentant à Ratisbonne, de promettre sa protection aux Électeurs qui refuseraient de laisser passer les Impériaux sur leurs terres.

Digitized by Google

Après les fêtes de la semaine sainte, qui avaient interrompu les Conférences de la diète de Ratisbonne, elles recommencèrent le 19 avril. Le comte de Lowenstein, commissaire général des troupes circulaires, se présenta devant la diète et lui remit les Mémoriaux de l'Électeur de Brandebourg. M. de Verjus partit le 30 avril de Sœst pour Cassel (Hesse-Électorale). De cette ville il se rendit à Lippstadt pour y conférer avec les députés du marquis de Brandebourg, qui était retourné à Berlin. Il réussit dans sa mission et bientôt le traité de Saint-Germain, ratifié par Louis XIV, le 5 juin, au camp de Vossem, réconcilia le Grand-Électeur avec la France. L'effort tenté par l'empereur pour soulever l'Allemagne entière contre nous avait échoué, quoique la Suède n'eût pas tenu la promesse qu'elle avait faite à la France, en opérant une diversion armée contre Brandebourg. Et cependant le duc de Hanovre[1] avait promis à la Suède de s'unir à elle et à la France, si la première de ces deux puissances se déclarait ouvertement en notre faveur. Il est vrai que, si les Suédois avaient cessé leurs hostilités habituelles en Westphalie et s'ils avaient envoyé la plus grande partie de leurs troupes dans le duché de Brême, c'était par crainte que les Danois et leurs alliés n'opérassent de ce côté quelques diversions. Il faut dire que depuis deux ans la Suède était en guerre contre le Danemark[2].

Nous sommes arrivés au mois de mai. Turenne n'a pas

---

1. Jean-Frédéric, de la maison de Brunswick, né en 1625. Il épousa la princesse Benedicte, fille de l'Électeur Palatin Édouard. Il était catholique. Il mourut à Augsbourg, en 1680.

2. Extrait d'une lettre d'Ulm, ce 23 avril 1673. *Aff. étr., Allemagne,* t. 271, f° 143.

Digitized by Google

quitté Sœst, mais il a étendu sa cavalerie dans le comté de La Marck et dans le duché de Berg, jusqu'aux comtés de Nassau-Siegen et Usingen.

La défection du marquis de Brandebourg rendait la position de la Hollande et de la Belgique plus critique que jamais, et les partisans de la guerre à Vienne avaient beau jeu et parlaient haut. Malgré le désir de Lobkowitz d'asservir la Hongrie à loisir, tout en amenant Léopold à un accommodement avec la France, accommodement qu'il croyait nécessaire au repos et à la sûreté de l'Empire, l'empereur venait de signer une amnistie générale pour tous les Hongrois rebelles, en leur promettant le libre exercice de leur religion. Il autorisait chaque communauté à avoir un prédicateur et permettait aux habitants dispersés de revenir dans leurs demeures. De plus, il leur promettait de les indemniser de toutes les pertes et de toutes les confiscations dont ils avaient été les victimes, ce qui faisait espérer l'apaisement des troubles récents (avril 1673)[1].

Au commencement de mai, l'armée impériale, cantonnée en Thuringe, n'avait pas encore reçu d'ordres. On y attendait des troupes de Bohême; d'autres étaient recrutées du côté de Rothweil et du lac de Constance.

Condé était arrivé à Utrecht. A Metz étaient passés plus de 30,000 hommes de recrues, destinés à renforcer l'armée de M. le Prince et celle de Turenne, qui prévoyait, à son grand regret, qu'il allait être contraint, peut-être, à se porter, comme l'an dernier, vers la Franconie, si l'armée impériale pénétrait dans ce pays pour soutenir

1. Extrait d'une lettre de Vienne, le 14 avril 1673. *Passim.*

Digitized by Google

l'armée lorraine en marche vers la Franche-Comté. Il fallait l'empêcher de se porter vers Francfort, si l'intention du Montecuculi était, cette fois encore, de marcher droit au Rhin.

Turenne demandait à Louvois s'il n'était pas possible, au cas où Montecuculi ne songerait qu'à appuyer l'armée de Charles IV, de mobiliser l'armée française cantonnée en Lorraine, qui serait soutenue et remplacée, dans ce duché, par d'autres troupes.

Une marche précipitée vers la Franconie, même en supposant qu'on y trouverait l'appui du duc de Bavière et des Cercles, ses alliés, devait offrir de graves difficultés, car le pays à parcourir était stérile et hérissé de montagnes. Dans les villes, impossible de trouver du pain. Il faudrait donc y faire porter des farines jusqu'au Mein, à travers la Hesse et le comté de Nassau, puisqu'il y avait peu de chance de trouver du pain à Francfort et à Mayence dont les Impériaux depuis quatre mois avaient épuisé les ressources[1].

Dans les premiers jours de mai, Turenne fit avancer un corps de cavalerie vers la Leine. M. de Grémonville, notre ambassadeur à Vienne, venait de l'avertir que l'empereur avait donné l'ordre à M. de Bournonville de revenir en Bohême avec l'armée impériale et les Lorrains, devant le refus que les Cercles de Franconie et M. de Bavière avaient exprimé à Johanelly, quartier-maître général de l'armée impériale, de leur donner des cantonnements.

1. Turenne à Louvois, 2 mai 1674, de Sœst. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 250-252.

Digitized by Google

La présence de M. de Beauvisé, maréchal de camp, qui commandait sa brigade et celle de M. de Kœnigsmarck, échelonnées dans les comtés de Nassau, de Dillenburg, d'Usingen, Siegen, Braunfels et Greiffenstein, fut une des causes des ordres donnés par l'empereur à l'armée impériale.

Turenne envoya quelques éclaireurs français en Franconie.

Les pays occupés, en Wetteravie, par l'armée française n'avaient pas à se plaindre de sa présence, car les officiers français y faisaient observer la discipline la plus sévère. On les voyait journellement à Francfort, ville neutre, où ils venaient faire leurs recrues ou se fournir de ce dont ils avaient besoin pour la subsistance de leurs soldats. C'étaient le chevalier de Mattignon, colonel du régiment de cavalerie du Roy ; M. de Lamotte, lieutenant-colonel de Kœnigsmarck, et plusieurs autres capitaines des brigades de M. de Beauvisé [1].

Turenne ne savait pas où se trouvait, à cette heure, le petit corps de Lorrains, détaché de l'armée de Brandebourg et qu'on savait se diriger vers les villes forestières et la Franche-Comté : « Il serait à souhaiter, écrivait-il le 9 mai au duc de Vitry, qu'on ne les laissât pas séjourner dans l'Empire. » Il espérait que, pour peu que les Cercles montrassent quelque vigueur, ils ne trouveraient asile nulle part, mais il fallait agir énergiquement contre eux, aussitôt qu'ils se seraient séparés de l'armée impériale [2].

---

1. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 14e mai 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, fo 169.

2. Turenne au duc de Vitry de Sœst, 9 mai 1673. *Passim,* fo 162. Les

Il fallait aussi qu'on priât, entre autres, le duc de Wurtemberg et le marquis de Bayreuth de ne pas laisser passer sur leurs terres ces Lorrains si redoutables, et si ces princes ne pouvaient ou ne voulaient s'opposer au passage des soldats à la solde de Charles IV, Turenne, qui ne pouvait, à son grand regret, envoyer à leur rencontre ses brigades de Beauvisé et de Kœnigsmarck, afin de les empêcher de traverser la Tauber à Rothenburg, parce qu'il n'avait pas de passage sur le Mein, désirait qu'on leur opposât un autre corps d'armée français. Cette menace d'une intervention de la France en Bavière devait stimuler le courage de nos alliés trop timorés et les amener à repousser eux-mêmes, et sans que la France s'en mêlât, ces Lorrains si redoutés malgré leur petit nombre.

Revenu à Francfort, Charles IV, depuis l'arrivée des troupes françaises en Wetteravie, commençait « à trembler et à ne plus se fier à son quartier qu'il pourra bien quitter comme celuy de Cologne, si nos troupes restent quelque temps en ces quartiers », écrivait, le 12 mai, Persode au marquis de Pomponne[1].

Le traité conclu et ratifié par le marquis de Brandebourg avec la France avait stupéfié les États-Généraux « comme un coup de foudre ».

Leur flotte, commandée par Ruyter et composée de 40 vaisseaux et de quelques frégates, avait fait une « rodomontade » devant la Tamise, mais elle trouva, à l'em-

Cercles de Franconie et de Souabe venaient de refuser des quartiers à l'armée impériale. Il était donc à présumer qu'ils ne seraient pas plus favorables aux Lorrains et que tous les autres princes voisins les aideraient à les repousser de leur territoire. (*Passim.*)

1. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 14 mai 1673. Déjà citée.

Digitized by Google

bouchure de ce fleuve, 36 navires anglais en si bonne posture qu'elle rebroussa au plus vite vers les côtes de Zélande. Notre flotte rejoignit bientôt après la flotte anglaise près de Portsmouth, et tout faisait supposer qu'un combat sanglant sur mer aurait lieu avant la fin du mois de mai. Une défaite des Hollandais, aggravée par l'accommodement de Brandebourg et les hésitations de l'empereur à faire marcher son armée à leur secours, pouvait les forcer à demander grâce à Louis XIV.

Brandebourg avait, pendant quelque temps, tenu secrètes ses négociations avec la France, tout en donnant l'ordre aux gouverneurs de Lippstadt et de Minden de ne plus commettre aucunes hostilités contre l'armée française et ses alliés et de donner la liberté aux prisonniers faits sur l'ennemi sans en exiger aucune rançon, aussitôt que Turenne l'aurait prévenu qu'il agirait de même.

L'empereur, l'Espagne et les États-Généraux, dès qu'ils apprirent les entrevues de M. de Verjus avec les ministres du Grand-Électeur et les allées et venues de M. de Stratmann, vice-chancelier de l'Électeur de Neubourg, et de M. Minders, ministre brandebourgeois, mirent tout en œuvre pour détourner leur ancien allié de ses velléités d'accommodement. Lorsque son traité avec la France fut ratifié par lui et Louis XIV, il ne lui fut plus possible, malgré sa dissimulation vis-à-vis la cour de Vienne et des Provinces-Unies, de leur cacher sa détermination, bien qu'il eût autorisé Turenne à laisser une garnison française à Hamm « pour faire croire d'autant plus aisément qu'il n'y a qu'une cessation d'armes[1] ».

---

1. Turenne à M. de Vitry, de Sœst, ce 20 mai 1673. *Passim,* f° 180.

Par le traité de Vossem (6 juin), l'Électeur de Brandebourg recouvrait toutes les places occupées par nos armes dans le duché de Clèves, dans la principauté de Minden, dans le comté de la Marck et de Ravensberg, à l'exception de Wesel avec un fort sur la Lippe et la ville de Rees avec son fort.

Ces deux villes devaient être restituées au Grand Électeur après la paix, mais Louis XIV se réservait d'y maintenir une garnison, en laissant Frédéric-Guillaume en possession de la souveraineté et de tous ses droits.

Par un article secret, le roi de France lui donnait 800,000 livres, dont 300,000 devaient être versées dès l'échange des ratifications et les 500,000 autres en cinq ans.

Mais le point principal du traité conclu à Vossem était l'engagement pris par Louis XIV de faire retirer aussitôt son armée des États de son nouvel allié [1].

Ce fut l'Allemagne entière qui devint la victime de ce traité de paix, car, au lieu de rappeler à lui l'armée commandée par Turenne, le roi lui ordonna d'évacuer les États du Grand-Électeur et de se porter dans le comté de Waldeck, après lui avoir envoyé 7,000 hommes destinés à aider au siège de Maëstricht projeté par lui.

Louis XIV était entré en campagne dès le 1er mai, avait établi son quartier général à Cambrai le 15 mai et, huit jours après, il avait envahi le territoire espagnol et pris position aux portes de Gand.

On ignorait alors à Bruxelles de quels côtés il porterait ses pas.

1. *Mémoires de Pomponne,* t. 2, p. 294 et suiv.

Digitized by Google

Après avoir dévasté le comté de Flandre, l'armée française se jeta sur le Brabant et mit le blocus devant Bruxelles. Ce n'était qu'une feinte destinée à tromper les Espagnols et à les forcer à dégarnir Maëstricht.

La réconciliation du marquis de Brandebourg avec la France avait fort mécontenté la Suède, et il était à craindre que Charles XI, quoique ennemi irréconciliable du Danemark, ne s'unît à lui pour empêcher la perte de la Hollande, « ne voulant point que cet État-là fût abattu », et que Suède et Danemark ne mobilisassent leurs flottes pour venir au secours des États-Généraux.

Au moment où le congrès de Cologne, à l'instigation de la Suède, qui se contentait jusqu'à présent de son rôle de médiatrice, allait s'ouvrir pour essayer de réconcilier les belligérants, la ligue du Rhin, si habilement organisée par Mazarin et Lionne, n'était plus qu'un fantôme, et l'Angleterre était disposée à se rapprocher des Hollandais. L'archevêque de Cologne, lui-même, naguère si dévoué à la France, ainsi que l'évêque de Munster, boucs émissaires de la dernière campagne, cherchaient l'occasion de faire leur soumission à l'empereur. Maximilien-Henri de Bavière n'était plus retenu dans l'alliance française que par les instances du prince Guillaume de Furstemberg, son premier ministre, qui avait signé un nouveau traité avec Louis XIV le 5 avril dernier. M. de Verjus renouvela ce traité le 6 juin. L'archevêque abandonna à Louis XIV la possession ultérieure de Maëstricht, consentant à ce que le roi « en jouît en toute souveraineté, ainsi que les Espagnols en avaient joui et que les Hollandais en jouissent encore ». Ce qui n'empêchait pas Guillaume de Furstemberg de jeter des cris d'alarme

Digitized by Google

et de se plaindre des cruautés et des exigences de Turenne et du dédain avec lequel Louvois considérait nos alliés.

Il fallait réveiller en Allemagne le zèle de nos alliés d'hier et surtout celui du duc de Bavière, auquel l'empereur avait envoyé le docteur Rufelot pour essayer de le rappeler à ses devoirs de feudataire de l'Empire. Ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer à la diète de Ratisbonne une déclaration dans laquelle il affirmait vouloir rester neutre dans le conflit actuel. Turenne aurait désiré, devant les menaces d'invasion de la Bavière par l'armée impériale qui n'avait pas encore quitté la Bohême, que Ferdinand-Marie garnît de troupes le Haut-Palatinat, « car rien n'est plus considérable pour la situation », écrivait le maréchal au duc de Vitry le 20 mai[1].

Turenne ignorait encore à cette heure si Montecuculi envahirait la Franconie et la Bavière avant de se porter vers le Rhin, ou se dirigerait vers le Nord, du côté de la Silésie et de la Moravie.

Le maréchal, malgré les nuages qui obscurcissaient l'horizon, avait confiance dans l'avenir : « Pour peu que l'Allemagne témoigne de vigueur, écrivait-il à Vitry le 27 mai, je crois que, dans l'état où vous me mandez que sont les troupes qui s'en sont retournées, elles penseront difficilement à rentrer en Allemagne, le Roy ayant, outre cela, de si bonnes armées pour l'empêcher[2]. »

Entre temps, les flottes de France et d'Angleterre

---

1. Turenne à M. de Vitry, à Sœst, ce 20 mai 1673. *Passim,* f° 180.

2. Du même au même, de Sœst, ce 27 mai, *passim,* f° 199.

Digitized by Google

livraient à l'amiral hollandais Ruyter, le 7 juin, sur les côtes de Zélande, une bataille dont le résultat resta indécis. Aucun vaisseau français n'avait été pris, mais par trois fois Ruyter repoussa la flotte anglo-française des côtes de Zélande. Ni le comte d'Estrées, qui commandait la flotte française, ni le prince Rupert, duc de Cumberland, qui commandait la flotte anglaise, ne purent aborder l'ennemi, de crainte de se jeter sur des bancs de sable. Les Français s'étaient battus comme des lions, mais ils avaient été contraints de se retirer du côté de Dunkerque, et les Anglais du côté de Douvres (7-14 juin)[1].

L'échec de la flotte alliée força le roi d'Angleterre à se décider à faire débarquer sur la côte de Flandre, près de Dunkerque, 18,000 à 20,000 hommes, sous le commandement du duc d'York, auxquels devaient se joindre 12,000 soldats de M. de Monmouth. Ces forces réunies devaient tenter d'envahir par terre la Zélande, appuyées par le prince de Condé qui se trouvait à Utrecht. Mais cette tentative échoua[2].

Après l'accommodement de l'Électeur de Brandebourg avec la France, Turenne, pour obéir aux ordres de Louis XIV et pour observer les Impériaux qui ne pouvaient encore se décider à agir, alla se loger à Korbach avec toute son infanterie. Il laissa sa cavalerie, à sa main droite, dans de petits comtés. Beauvisé s'établit à Herborn (Nassau). Les duchés de Hesse-Cassel et de Darmstadt furent épargnés. Le canon de Turenne devait le rejoindre

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 20 juin 1673. *Passim*, f° 247.
2. Du même au même, de Francfort, ce 24 juin 1674. *Passim*, f° 252.

Digitized by Google

sous peu. Le bataillon d'Orléans et une compagnie de cavalerie continuèrent à tenir garnison à Hœxter.

Le maréchal attendait les ordres de Louis XIV et la mise en mouvement des Impériaux pour conformer sa marche à la leur. Il ne croyait pas que Louis XIV eût l'intention de déclarer la guerre à l'Espagne, à moins, écrivait-il à Louvois, « que les Espagnols ne commençassent les hostilités ». — « Pourvu, ajoutait-il, que l'empereur ne remue point, on peut donner toutes les assurances que l'on n'en veut point aux Espagnols, mais ce sont choses qu'il faut que vous attendiez purement de la cour[1]. »

La Suède venait de se décider à mettre sous les armes 22,000 hommes que le Connétable devait conduire en Allemagne. Aussi Louis XIV s'empressa-t-il, pour bien marquer sa joie, d'envoyer à Charles XI un convoi de 12 chevaux admirables que lui amena un sous-écuyer de la Grande-Écurie qui prit la mer à Hombourg pour Stockholm[2].

Le 2 juillet, Turenne écrivait à Gravel, notre représentant à la diète de Ratisbonne, « qu'il ferait, en ce qui dépendrait de lui, tout ce qu'il pourrait, en accommodant deux choses différentes, qui sont de demeurer en Allemagne jusqu'on ait assurance de l'empereur et de faire que l'Empire en soit content, de qui on mange les terres[3] ».

---

1. Lettre de M. de Turenne à Louvois, au quartier général de Corbach, le 19 juin 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 245.
2. Persode à Vitry, de Francfort, ce 27 juin 1673. *Passim,* f° 254.
3. Turenne à M. de Gravel, du quartier général de Corbach, ce 2 juillet. *Passim,* f° 282.

Digitized by Google

Le siège de Maëstricht continuait avec vigueur. On ne doutait plus que cette place ne tombât entre nos mains avant la Saint-Pierre, car les parallèles allaient jusqu'aux fossés, dans les derniers jours de juin.

Les assiégés se défendaient en gens de cœur, mais les Français ne comptaient jusqu'à présent aucune personne « de condition ny de marque » de tuée, sinon un capitaine blessé légèrement à la tête. Quelques soldats avaient été frappés à mort. Louis XIV faisait ses attaques avec la circonspection « du plus grand capitaine du monde » pour épargner officiers et soldats.

En ce moment, les Lorrains, qui avaient traversé la Souabe et s'étaient rendus dans les villes forestières pour entrer, par la Suisse, en Franche-Comté, se trouvaient bien embarrassés. Les Suisses de Berne, de Soleure, Bâle et leurs évêques leur refusèrent tout passage sur leur territoire, et le maréchal de Navailles envoya de la cavalerie du côté de Belfort pour les poursuivre et les attaquer s'ils faisaient mine d'entrer en Suisse. M. de Lescouet, gouverneur de Brisach, surveillait également les allures des Lorrains. Il fit sortir 600 hommes de cette ville, ainsi que 6 pièces de canon, afin de les charger[1].

Turenne se préparait à s'avancer vers Wetzlar, même s'il ne recevait pas de nouvelles de l'armée impériale, car ainsi posté, il aurait le pont de Bonn à sa main gauche, « soit pour avancer avec les troupes qu'il plairait au Roy de lui envoyer, si l'armée de l'empereur sortait de la Bohême, soit pour repasser le Rhin, si l'empereur

---

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 27 juin 1673. Déjà citée.

Digitized by Google

et l'Empire avaient donné quelque garantie suffisante au Roy[1] ».

Il faut le reconnaître, les soldats de Turenne commirent peu d'exactions dans le comté de Waldeck et ne touchèrent point aux blés. On réquisitionna seulement quelques vaches.

Turenne attendait avec impatience la prise de Maëstricht. Tous les dehors venaient d'être emportés : « Vous voyez bien, écrivait-il à M. de Gravel, quelle nouvelle face cela donnera aux affaires et quelles facilités aux armes du Roy de se porter commodément partout. Il y a trop d'habiles gens en Allemagne pour que cela ne soit pas vu d'eux dans toute son étendue. C'est à eux de faire des réflexions là-dessus[2]. »

La réconciliation de M. de Brandebourg avec Louis XIV avait fort ému Jean-Georges, Électeur de Saxe. La pointe hardie de Turenne au cœur de l'Allemagne exposait aux horreurs de la guerre la Haute et la Basse-Saxe qui risquaient de devenir le champ clos où Français et Impériaux en viendraient aux mains.

L'Électeur de Saxe demanda, au mois de mai, un rendez-vous à l'archevêque de Mayence et songea à envoyer un plénipotentiaire au congrès de Cologne. Mais, renonçant à ce projet, il fit partir M. Bukersode, un de ses ministres, pour Munich, « pour y concerter des moyens que l'on pourrait tenir pour empêcher l'entrée des troupes impériales en Allemagne ».

---

1. Turenne au M^is de Louvois. Au quartier général de Corbach, 1^er juillet 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, pp. 292 et 293.

2. Turenne à M. de Gravel, au quartier général de Corbach, ce 2 juillet. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 282.

Digitized by Google

Bukersode trouva les esprits assez indécis à Munich, quoique la note pacifique y dominât. On combina, de concert avec l'archevêque de Mayence, un accord pour empêcher une rupture entre le roi et l'empereur[1].

Au cours des pourparlers de M. de Verjus et de M. Stratmann avec les ministres de l'Électeur de Brandebourg, Louis XIV avait fait avertir par son ambassadeur, lors de son séjour à Dusseldorf, l'évêque de Munster de la suspension d'armes convenue entre lui et l'Électeur, en lui faisant entendre qu'on n'était pas encore assez d'accord sur quelques clauses du traité pour abandonner les places que ses troupes occupaient dans les comtés de la Marck et de Ravensberg. Mais les officiers du marquis de Brandebourg, « étant tous plus âcres et plus violents qu'on ne le peut croire de gens qui, dans la guerre, ont paru si débonnaires », menaçaient de représailles Van Galen, notre allié, s'il ne se décidait pas à retirer immédiatement ses garnisons des places brandebourgeoises.

Il fallait donc remédier à cet état de choses, car l'évêque de Munster était au désespoir de l'éloignement de M. de Turenne, non seulement parce qu'il croyait que sa marche à travers l'Empire augmenterait le nombre des ennemis du roi et de ses alliés, mais parce qu'il craignait d'être attaqué par un corps considérable hollandais, qui, prétendait-il, se concentrait dans la Frise et dans la province d'Over-Yssel pour envahir ses États. Il croyait, en

1. V. *La Saxe pendant la guerre de Hollande,* par Auerbach, p. 388-389. — Gravel au duc de Vitry, 27 juin 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271. — Gravel au Roy, *Aff. étr., Allemagne,* t. 266, f° 13.

Digitized by Google

outre, avoir bientôt sur les bras les Brandebourgeois et les Danois[1].

Le 22 juin, M. de Verjus, qui se trouvait à Cologne où le congrès venait de s'ouvrir, reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Berlin. Au camp de Turenne venaient d'arriver quatre régiments du duc de Hanovre. Ces 6,000 hommes étaient destinés à fortifier son armée et à remplacer les troupes qu'il avait envoyées à Louis XIV pour le siège de Maëstricht.

Les Hollandais, avant la prise de cette ville, espéraient encore être secourus par les Suédois, les Danois et les princes de Brunswick, par l'empereur et ses alliés et même par l'Électeur de Brandebourg. Vaines illusions. Personne ne bougea et Maëstricht tomba entre nos mains.

Le 20 juin, le comte Magnus de Lagarde et le colonel Arentz, résident de Suède à Francfort, avaient quitté cette ville pour se rendre à Cassel et de là en Suède, en passant par Hombourg. Ils devaient s'aboucher avec les envoyés extraordinaires de la Haute et de la Basse-Saxe et du Danemark qui s'étaient réunis à Brunswick, « semblant brasser quelque chose contre les desseins de la France ». L'empereur y avait envoyé le comte de Windischgræts.

L'Électeur de Saxe s'y fit représenter par MM. de Ramsdorf et Gerschdorf. Verjus fut chargé d'essayer de s'opposer à toute entente des princes du Nord de l'Allemagne, qui nous serait préjudiciable.

---

1. Verjus à Pomponne, Dusseldorf, 18 juin 1673. *Aff. étr., Palatin*, t. 12, f° 247.

Digitized by Google

Verjus reçut l'ordre de proposer aux six princes dont les ministres étaient réunis à Brunswick une alliance défensive entre eux et une autre entre eux et l'Électeur de Bavière.

Mais ces princes étaient loin de partager sa manière de voir.

Quelques-uns croyaient qu'il était impossible, étant éloignés des uns des autres, de s'entr'aider. Ils n'étaient pas d'avis de prendre des engagements dans ce sens. Le duc de Hanovre, ennemi déclaré d'une ligue commune, estimait qu'il était plus à propos d'en former une particulière « dans chaque canton » sans s'obliger à porter secours à d'autres qu'aux princes voisins.

Ainsi il proposait que le duc de Bavière se liât par une ligue défensive avec quelques princes et quelques États de son Cercle et des Cercles voisins du sien, « pour le repos de l'Empire ».

Il s'engageait à en former une autre avec les cinq princes du Cercle de Westphalie et tous ceux qui voudraient en faire partie.

On pourrait ensuite donner la même impulsion à ces deux ligues, mais de manière à ce qu'elles fonctionnassent, chacune de son côté, quoique parallèlement, et visant au même but.

M. de Pomponne, averti de ces arguties, permit à M. de Verjus, s'il ne pouvait déterminer les six princes, nos alliés, à se joindre au duc de Bavière, d'essayer du moins de faire entrer séparément dans la ligue en question quelques-uns d'entre eux.

M. de Verjus fit part de ses instructions au duc de Neubourg qui déclara être prêt à entrer dans la ligue

Digitized by Google

proposée pour les pays qu'il possédait en deçà du Rhin, comme il y était entré pour le duché de Neubourg. L'ambassadeur français était certain que l'archevêque de Cologne, auquel il n'en avait point encore parlé, entrerait dans la ligue projetée. L'évêque de Munster y acquiesça, mais avec cette restriction que, s'il s'agissait de le faire entrer dans la ligue que l'Électeur de Bavière aurait déjà conclue avec d'autres princes, il était raisonnable de mettre auparavant sous ses yeux le traité conclu par Ferdinand-Marie avec ses alliés.

Si ce traité reposait sur de nouvelles bases, il désirait qu'on lui fît savoir de Munich « sur quelque manière et sur quel pied » l'Électeur de Bavière la souhaitait, afin de pouvoir plus promptement se concerter avec lui. M. de Verjus avertit le duc de Vitry de l'état où se trouvaient ses négociations et le pria de lui répondre à Hanovre, sous le couvert de M. de Grott, conseiller et premier ministre de M. le duc Jean-Frédéric de Brunswick et de Lunebourg, et grand-maître de sa maison à Hanovre.

M. de Verjus pressa de plus en plus les Électeurs encore hésitants à s'unir à l'Électeur de Bavière « en cas de besoin »[1].

Nos alliés d'hier, sous prétexte d'augmenter leurs armées, demandaient à la cour de France subsides sur subsides, ce qui ne les empêchait pas de se ménager quelque accommodement ultérieur avec l'empereur, tant ils redoutaient ses récriminations et sa vengeance : « Les

1. Verjus à Vitry, de Cologne, le 22 juin 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, Supplément, t. 271, f° 249.

Digitized by Google

Allemands, disait Turenne qui s'y connaissait bien, en craignant les gens, ne veulent pas qu'on s'en aperçoive, car ils sont aussi glorieux que les Espagnols, mais, comme ils sont plus intéressés, ils sont plus faciles à conduire. »

Il faut rendre pleine justice à Vitry et à Verjus. Habiles diplomates, ils usèrent de tous les arguments et de tous les artifices pour renouer en Allemagne la ligue du Rhin qui comprenait encore le prince de Wurtemberg, la landgravine de Hesse, le duc de Hanovre, le Palatin, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Munster et l'évêque de Strasbourg, ainsi que le duc de Neubourg et d'autres princes.

Les intrigues du comte de Windischgrætz à l'assemblée de Brunswick eurent peu de succès, car le Cercle de la Basse-Saxe, vu l'état critique où se trouvait l'Allemagne, quant aux décisions à prendre, s'en remit à la sagesse de la diète de Ratisbonne, « laquelle je m'assure, écrivait Turenne, considérera bien que le Roy sera, quand il le voudra, aussy fort que l'empereur en Allemagne. Mais je pense que ces conseils viendront de Madrid : l'importance est de savoir si on les suivra à Vienne. La prise de Maëstricht (2 juillet) rend les affaires du Roy incomparablement plus aisées, car on se porte au Rhin sans peine, ce qui était très difficile auparavant[1]. »

Turenne resta à Korbach jusqu'au 7 juillet et s'achemina vers Wetzlar, pendant que M. de Beauvisé se maintenait à Herborn (Nassau).

1. Turenne à M. l'abbé de Gravel, au quartier général de Corbach, ce 2 juillet. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 282.

Digitized by Google

Louis XIV séjourna pendant quatre ou cinq jours à Maëstricht et ensuite se porta à Visé avec les troupes restées auprès de « sa personne sacrée », Sa Majesté renvoya une partie de ses troupes, commandée par MM. de Créqui et de Bellefonds en Flandre, au prince de Condé, et l'autre à Turenne.

Il y avait grande apparence que le roi ne quitterait pas Visé avant que toutes les lignes et les batteries, ainsi que « les réparations des dehors et de la demi-lune de devant et de dedans Maëstricht » ne fussent démolies et refaites[1].

Afin que le corps d'armée renvoyé par Louis XIV à Turenne pût repasser le Rhin et le rejoindre facilement, le maréchal fit remonter le pont volant de Bonn jusqu'à Andernach. Le 8 juillet, il se reposa à Ernsthausen, après avoir traversé l'Eder. Il y reçut une lettre du marquis de Feuquières, notre ambassadeur en Suède, qui lui apprenait qu'il avait été averti par M. de Gremonville, qui n'avait pas encore quitté Vienne, que l'empereur se mettait en état « de recommencer le même train que l'année passée et avec de plus grandes forces ». M. de Feuquières avait fait demander au roi de Suède de faire passer en Allemagne le reste des troupes qu'il s'était obligé à y envoyer et de vouloir ordonner à celles qui y étaient déjà de rallier Turenne, aussitôt que ce dernier les réclamerait. Charles XI n'avait pas encore répondu d'une façon explicite à la requête de M. de Feuquières, mais il avait ordonné au maréchal de Hemfeld de se disposer

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 11 juillet 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 297.

Digitized by Google

à prendre le commandement des troupes suédoises destinées à entrer en Allemagne[1].

Ce fut le 12 juillet que Turenne arriva à Wetzlar, petite ville impériale sise sur la Lahn, à une journée de Francfort.

Au premier ébranlement de l'armée impériale, et de sa sortie de la Bohême, le maréchal devait se porter vers le Mein, en laissant Francfort à main droite, mais, avant d'affronter le choc de l'ennemi, il lui fallait des renforts que Louvois lui avait promis[2].

L'arrivée de Turenne à Wetzlar jeta l'alarme à Trèves, à Mayence et à Francfort où l'on ignorait les instructions données par Louis XIV au vicomte au cas où l'empereur mît son armée en mouvement.

Les plénipotentiaires, arrivés à Cologne pour y discuter des conditions de la paix, avaient commencé à se réunir et les flottes anglo-françaises s'apprêtaient à reprendre la mer. Les Hollandais s'attribuaient la victoire lors des journées du 13, du 15 et 16 juin où les flottes ennemies s'étaient de nouveau mesurées et leur orgueil avait atteint un tel diapason que les États-Généraux avaient prescrit des prières et des fêtes religieuses pour remercier Dieu des trois victoires navales qu'à en croire Persode de Maizery, ils n'avaient remportées « qu'en peinture ». Les plénipotentiaires hollandais présents à Cologne avaient pris part à ces fêtes, ce qui avait donné à rire à leurs

1. M. de Feuquières au vicomte de Turenne, 6 juillet 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne*, t. 2, p. 295.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, à Wetzlar, 12 juillet 1673. *Passim*, p. 295-296.

collègues. La nouvelle de la prise de Maëstricht vint refroidir cet enthousiasme patriotique.

Louis XIV, après la prise de Maëstricht, n'avait pas tardé à quitter la Hollande. Le 15 juillet, nous le trouvons à Rocroi et le 16 à Rethel où il se rencontra avec la reine. Le 20, les deux époux firent leur entrée à Verdun, puis ils s'acheminèrent vers la Moselle. Ils couchèrent à Mars-la-Tour et le lendemain ils prirent le chemin de Thionville, escortés par un grand nombre de troupes.

Le voyage de Louis XIV dans le pays messin et en Lorraine n'avait qu'un but : intimider l'empereur et rassurer nos alliés.

C'est sur Ratisbonne que l'Europe avait les yeux fixés, car du concert ou du désaccord des Électeurs et des princes de l'Empire, qui y étaient représentés, devait sortir la paix ou la guerre.

Au milieu des débats souvent bien orageux de la diète impériale, M. de Gravel, notre représentant, faisait entendre des paroles énergiques et il défendait avec force et éloquence les intérêts de la France.

L'abbé de Gravel connaissait, mieux que tout autre, l'état des esprits en Allemagne. Il savait qu'il ne dépendait pas de Louis XIV que l'Empire fût délivré entièrement de l'invasion, mais, comme Turenne, il estimait que la prise de Maëstricht aurait un grand retentissement dans les assemblées des Cercles.

La présence du duc de Vitry à la cour de Munich, malgré les excellents résultats déjà obtenus par ce diplomate, y était encore nécessaire, afin qu'il pût y combattre les intrigues des représentants de l'empereur et maintenir l'Électeur dans la stricte neutralité à laquelle il venait de

Digitized by Google

s'engager, tout en le disposant à repousser par la force toute invasion de l'armée impériale.

A la diète de Ratisbonne, les représentants de l'empereur venaient de présenter un décret où étaient exposés les excès commis en Allemagne par l'armée française. L'exagération des faits relatés dans ce décret était telle, qu'il fut facile à M. de Gravel d'en démontrer la fausseté.

Le but de l'empereur était évidemment de soulever les esprits, de surexciter le patriotisme national et de forcer les États allemands à unir leurs forces aux siennes pour repousser les attaques de Turenne et le contraindre à repasser le Rhin.

Le sentiment de l'unité n'existait pas encore en Allemagne. Quelques Cercles pouvaient s'unir entre eux, mais une fédération générale était impossible. L'Empire, vaste assemblage d'éléments divers, divisé par des intérêts contraires, n'avait pas d'hégémonie. Les princes se jalousaient entre eux et les villes libres, désirant conserver leur autonomie, n'avaient rien à gagner à un accroissement de l'autorité impériale. Le régime parlementaire qui régissait les États dont se composait l'Empire entravait l'empereur dans ses desseins guerriers, tout en étant un obstacle, sans cesse renaissant, aux efforts de nos diplomates auprès des différentes cours dont les princes étaient liés par les votes des assemblées des Cercles dont leurs États faisaient partie.

Les députés du Cercle de Franconie à Vienne s'étaient fait fort de décider les États de ce Cercle à donner passage à l'armée de Montecuculi, mais l'Électeur de Bavière et les membres de l'assemblée du Cercle de Franconie protestèrent contre cette offre imprudente.

Digitized by Google

Il fut décidé que l'empereur serait humblement supplié de respecter la neutralité de ce Cercle et de ne pas y faire entrer ses troupes[1].

A la lettre que Gravel avait adressée à Turenne et où il lui expliquait comment il comprenait et remplissait la mission dont Louis XIV l'avait chargé à la diète de Ratisbonne, le maréchal répondit le 19 juillet, de son quartier général de Wetzlar[2]. Il se félicitait, comme lui, de la protestation du Cercle de Franconie. Il ne s'était pas encore décidé, ajoutait-il, à se rapprocher du Mein, car il ignorait les résolutions de l'empereur. L'immobilité de Montecuculi en Bohême permettait à nos diplomates d'étendre les progrès de leurs négociations en Allemagne, en arrachant aux princes et aux Cercles qui nous étaient le moins hostiles des promesses de neutralité effective, au cas où l'armée impériale s'apprêterait à fouler leur territoire.

Jusqu'à présent, la plupart des Cercles de l'Empire avaient presque tous attendu, pour prendre position au milieu du conflit qui allait se produire entre la France et l'empire, que Louis XIV eût répondu à la demande d'armistice faite par la Hollande, au lendemain de la prise de

1. M. de Gravelle (*sic*) au vicomte Turenne, Ratisbonne, le 13 juillet 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne*, t. 2, p. 297 et suiv.

2. Turenne à M. de Gravel, envoyé extraordinaire du Roy, à Ratisbonne, 19 juillet 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 380. « Je crois que, si l'empereur ne veut pas se déclarer qu'il ne marchera pas, au moins ce temps-cy permet que l'on tire quelques assurances des Cercles dans lesquels il peut passer, et que, si l'empereur voulait laisser son armée dans ses pays héréditaires, le Roy, en faisant sortir son armée d'Allemagne, courroit danger ou de le voir sur le Rhin, ou marcher contre quelqu'un de nos alliés sans qu'on fust en estat de remédier ni à l'un ni à l'autre. » (*Passim.*)

Digitized by Google

Maëstricht. Comme Louis XIV avait repoussé cette demande, Turenne ne doutait pas que l'Espagne, qu'impatientait la lenteur des hommes d'État autrichiens, ne mît toutes choses en œuvre pour décider l'empereur à mettre flamberge au vent. Elle avait représenté à Vienne que le désir du roi de France n'était pas seulement de ruiner les Hollandais, mais encore de s'emparer des Pays-Bas pour arriver à l'empire et à la monarchie universelle.

Tel était le sens des instructions données, le 10 juin 1673, à don Pedro Ronquillo, membre du Conseil de Castille et du Conseil des Indes, superintendant de la justice militaire, envoyé extraordinaire à Vienne[1].

Dans la crise actuelle, ni les discussions des plénipotentiaires assemblés à Cologne, ni le zèle des médiateurs, ni l'intervention amicale des petits princes d'Allemagne, nos alliés, ne pouvaient empêcher la guerre de recommencer entre la France et l'empereur.

Il n'y avait que des Électeurs puissants, tels que le duc de Bavière disposé, disait-il, à jeter un corps d'armée dans le Haut-Palatinat, et l'Électeur de Mayence, auquel Louis XIV avait fait demander le libre passage de l'armée royale à travers ses États, qui pussent faire reculer Léopold, et le forcer par leur attitude énergique à remettre l'épée au fourreau.

Aussi Louis XIV recommanda-t-il à Turenne de ménager, au cours de sa marche vers la Franconie, les terres des princes dont nos agents en Allemagne et le prince

1. V. les Instructions données, le 10 juin 1673, à don Pedro Ronquillo (Secrétairerie d'État espagnole, t. CCXII, f° 213. [Archives de Bruxelles]) et le traité d'alliance du 28 août 1673 entre l'Autriche et l'Espagne aux Archives de Vienne.

Digitized by Google

Guillaume de Furstemberg affirmeraient les bons sentiments envers la France et la désapprobation des désirs belliqueux de Léopold[1].

Depuis sa réconciliation avec Louis XIV, le Grand-Électeur pouvait, lui aussi, s'unir à la Bavière et à la cour de Mayence pour intervenir auprès de l'empereur en faveur de la paix et entraîner dans leur orbite les princes de la maison de Brunswick, le duc de Hanovre, les ducs de Lunebourg et de Zell et l'évêque d'Osnabrück, à moins qu'ils ne fussent détournés de notre alliance par leurs passions et leurs intérêts.

Campé à Wetzlar, Turenne correspondait avec MM. de Courtin et de Barillon, nos représentants au Congrès de Cologne. Il venait d'apprendre qu'on y attendait le retour de M. Beverninck, un des représentants de la Hollande : « Peut-être qu'il n'en dira pas plus long à son retour s'ils veulent tirer les affaires en longueur; mais du moins il en saura davantage. Et comme il y a beaucoup de conférences depuis son voyage à La Haye entre les ministres de Bruxelles et ceux de Hollande,on pourra peut-être voir clair à quoi aboutit leur union, et si c'est à la continuation de la guerre. Et je crois que les démarches du côté de l'Allemagne, c'est-à-dire celles de l'armée de l'empereur, feront voir plus clairement que quoi que ce soit l'intention de Madrid[2]. »

L'hésitation mise par l'empereur à donner l'ordre de mobilisation à son armée qu'il devait passer en revue à

---

1. Lettre du Roi à M. de Turenne, de Maëstricht, 11 juillet 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 278.

2. MM. Barillon et Courtin au vicomte de Turenne, 20 juin 1873, Cologne. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 289 et suiv.

Digitized by Google

Égra, le 10 août, n'était-elle pas motivée par son désir de faire montre de sa modération en faisant voir à tous que, malgré l'attitude agressive de l'armée française et sa présence sur le Mein, il restait l'arme au bras et ses troupes n'avaient pas encore reçu l'ordre de se porter au delà de ses États héréditaires ?

Mais l'Espagne ne s'opposerait-elle pas à ce piétinement sur place ? Malgré les intentions pacifiques de la Régente d'Espagne, ses ministres désiraient ardemment la guerre et il était évident qu'ils mettraient tout en œuvre pour mettre le feu aux poudres : « Je suis persuadé, écrivait Turenne le 3 août, à M. de Gravel, que leur plus grand dessein est d'allumer une guerre dans l'Empire, qui est aussi votre opinion[1]. »

Turenne était prêt. Il venait de passer la revue de sa cavalerie : « Elle est beaucoup plus belle que vous ne l'avez vue, écrivait-t-il à Vitry, de Wetzlar, le 3 août. »

La signature apposée par l'empereur au projet de traité élaboré à La Haye entre lui, l'Espagne, la Hollande et le duc de Lorraine démontrait amplement son intention de se porter au secours de la Hollande et de faire fouler les terres de l'Empire par ses troupes. On n'en doutait plus à Vienne. Si l'arrêt de l'armée impériale se prolongeait, c'est que Montecuculi n'était pas prêt et que Léopold cherchait à convertir Munich et Mayence à sa cause. « Je crois, écrivait Turenne à Vitry, le 3 août, que l'empereur est si engagé avec l'Espagne, qu'il pourrait bien vouloir de l'Électeur de Bavière ; ses affaires pourraient

---

1. Turenne à M. de Gravel, au quartier général de Wetzlar, 3 août 1673. *Aff. étr.*, t. 272, f° 13.

Digitized by Google

bien aussi l'obliger à lui parler de bonne foi. Vous verrez bientôt clair à cela, car, s'ils demeurent encore éloignés, sans venir tous au rendez-vous à Égra, c'est signe qu'ils n'ont guère envie de marcher[1]. »

Le duc de Vitry venait de signer avec Ferdinand-Marie de Bavière, au mois de juillet, un nouveau traité d'alliance offensive et défensive.

L'Électeur promettait, moyennant une somme de 50,000 écus qui lui serait remise par Louis XIV, de lever 1,500 chevaux. On devait, en outre, lui verser 12,000 écus d'augmentation de subsides par mois. Mais ce dernier traité ne devait être efficace que lorsque l'Électeur de Bavière serait entré effectivement en guerre.

Dans la suite, nous verrons que ce traité ne fut pas exécutoire, car Ferdinand-Marie n'eut pas l'occasion, quoique nous restant fidèle, de prendre les armes.

Il leva cependant plus de troupes qu'il ne s'était engagé à le faire et eut toujours sur pied 17,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie, armée superbe qu'il employa à la conservation de ses États. A la réserve du comté de Mindelheim et de quelques terres particulières qui lui appartenaient dans le Cercle de Souabe, les troupes impériales n'établirent aucun quartier dans son pays[2].

L'espace nous manque pour raconter en détail les négociations qui eurent lieu entre le duc de Bavière et le duc de Vitry.

L'empereur semblait avoir modifié l'ordre donné à son

---

1. Turenne à M. de Vitry, au quartier général de Wetzlar, ce 3 août 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 15.

2. *Mémoires du marquis de Pomponne*, t. 2, p. 235 et suiv.

Digitized by Google

armée de s'assembler à Egra, le 10 ou le 12 août. De moins en moins sûr de l'assentiment de la diète de Ratisbonne, il temporisait et remettait à une date ultérieure la marche en avant de ses forces, tandis que, de Wetzlar, Turenne s'assurait des passages sur le Mein. Il avait à sa disposition 20 pontons de cuivre et se procurait sous main des bateaux, car ces pontons étaient insuffisants. Il se munissait également de blé, d'avoine et de fourrage.

L'Électeur de Bavière envoya à l'empereur, le 26 juillet, des ambassadeurs dont faisait partie le baron de Gleis. Ils devaient s'embarquer sur le Danube et arriver à Vienne cinq jours plus tard. M. de Vitry entretint M. de Gleis avant son départ « sur plusieurs points, dont j'ai bien cru, écrivait-il à Turenne le 26 juillet, qu'on ne se serait pas expliqué dans ses instructions, et desquels il paraît très bien informé ». Mais, avant que les ambassadeurs bavarois se missent en route, Ferdinand-Marie pria Vitry de faire demander à Louis XIV « que pour pouvoir mieux décider l'empereur à laisser l'Empire en repos et à renoncer à secourir les Hollandais, il plût au roi d'engager Léopold à régler les limites de la Flandre, d'accord avec les Espagnols, immédiatement après la conclusion de la paix avec la Hollande, afin qu'il ne résulte plus aucune défiance de leur côté, ni de semence de guerre avec eux[1] ».

Pendant que le Cercle de Franconie, pour se tenir prêt, sur son territoire, à tenir tête à l'invasion des forces impériales, levait des troupes et organisait ses milices, qu'il

1. Le duc de Vitry au vicomte de Turenne, à Landshut, 26 juillet 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 306 et suiv.

Digitized by Google

jetait 500 hommes dans Schweinfurt, ville impériale, que l'évêque de Wurtzbourg et de Bamberg s'armait, ainsi que les villes de Kollback, Bayreuth et Ansbach, Ferdinand-Marie de Bavière s'effrayait des menaces de Vienne. Il suppliait Louis XIV de faire avancer jusqu'à Philipsbourg 4,000 cavaliers et 6,000 fantassins, afin qu'ils se portassent à son secours, en cas qu'il en eût besoin, et désirait que Vitry en reçût le commandement. En somme, il tremblait de peur, ce qui ne l'empêchait pas de s'éloigner de Munich le 31 juillet et d'aller courir le cerf pendant trois semaines consécutives, escorté par notre ambassadeur, à Landshut, sur le chemin de Vienne [1]. Ce qu'on voulait à la cour de l'empereur, c'était effrayer l'Électeur de Bavière. On y parlait bien haut de s'emparer de quelques-unes de ses places et même de sa personne. Le chevalier de Gremonville, notre ambassadeur à Vienne, se constituait le défenseur de notre allié, et il demandait à cor et à cri que l'empereur s'engageât à respecter ses États, s'il ne voulait pas que l'armée de Turenne entrât en Franconie pour se porter à son secours [2].

Au congrès de Cologne, dont les premières séances avaient, avons-nous dit, commencé au mois de juin, sous la présidence de la Suède, on examinait les conditions possibles d'une paix, désirée par tous, entre la France et la Hollande.

Les princes médiateurs, tels que l'archevêque de Co-

1. Le duc de Vitry au même, de Munich, le 31 juillet 1673. *Passim*, p. 303 et suiv.

2. Du même au même, de Landshut, le 1er août 1673. *Passim*, p. 306 et suiv. — V. aussi Lettre de l'abbé de Gravelle (*sic*), au marquis de Louvois, le 28 juillet 1673, à Mayence. *Passim*, p. 303.

Digitized by Google

logne, représenté au congrès de Cologne par le prince Guillaume de Furstemberg et l'évêque d'Osnabrück, espéraient encore que Louis XIV, après la prise de Maëstricht, arrêté dans ses conquêtes par les inondations de la Hollande, consentirait à s'accorder avec les Provinces-Unies.

Le roi avait envoyé à Cologne, pour défendre ses intérêts, des hommes de grande valeur, des diplomates de la bonne école. C'était le duc de Chaulnes, Colbert de Croissy, Courtin et Barillon[1].

Dès le 18 avril, il leur avait adressé ses instructions, après avoir accepté, à la fin de 1672, la médiation du roi de Suède.

Il leur avait prescrit de ne s'occuper que des affaires de la Hollande et d'écarter les récriminations de l'Empire au sujet de la Lorraine et de certaines questions relatives à l'Alsace et aux Trois-Évêchés.

Il les autorisait à traiter, pourvu que la Hollande lui cédât Maëstricht et ses dépendances, Grave et le pays de Kuick, Bois-le-Duc et sa mairie, les forts de Crèvecœur, de Woorne et Saint-André, la baronnie de Bréda, Nimègue et son territoire, sauf à raser Nimègue, si les États-Généraux consentaient à raser les forts de Krodzen bourg et de Schenk ; les États généraux investiraient de Berg-op-Zoom le comte d'Auvergne, descendant

1. L'Angleterre était représentée, au Congrès de Cologne, par le comte de Sunderland, les chevaliers Jenkens et Williamson; l'Espagne par D. Manuel de Lira et von Oudenhofen; la Suède, par le comte Tott, le baron de Sparre et von Ehrenstein. L'empereur envoya le baron Kœnigsegg; le Brandebourg, Otto von Schwerin; la Hollande, le b^{on} de Lisola et le comte de Beverninck et von Haren. Les deux Egon représentaient les États de Cologne et de Munster.

Digitized by Google

de Charles IX, qui avait des prétentions sur ce marquisat[1].

Les exigences anglaises comprenaient, entre autres exigences exorbitantes, le rétablissement du stathoudérat héréditaire dans la maison de Nassau et la remise de plusieurs ports de Zélande et de Hollande « en garantie ».

La Suède tira Louis XIV d'embarras en protestant qu'elle ne souffrirait jamais que l'Angleterre acquît en Hollande ou en Zélande des positions qui la rendraient maîtresse absolue de la mer et ruineraient entièrement les Provinces-Unies[2].

Les exigences de l'Angleterre diminuèrent après le retour de Louis XIV en France.

Le 5 août 1673, le comte de Tott, ambassadeur du roi de Suède en France, écrivait au duc de Chaulnes, un de nos représentants au congrès de Cologne : « Votre Excellence sera, sans doute, informé par les ambassadeurs de France que ceux d'Angleterre ne se sont pas seulement fort relâchés, mais qu'apparemment ils auraient entièrement cédé leurs prétentions touchant les places de seureté, si MM. les ambassadeurs de France eussent été en estat de se déclarer en même temps, car toutes les fois que nous pressions ceux d'Angleterre, ils nous ont demandé, au lieu de nous répondre, si les ambassadeurs de France s'étaient expliqués touchant leur modération, et, ayant appris qu'ils ne l'avaient pas encore fait, ils nous ont dit que, devant en tout aller de concert avec eux, ils ne pouvaient se déclarer, qu'ils ne le fissent en même temps[3]. »

1. *Négociations pour la succession d'Espagne,* Miguet, t. IV, p. 139.
2. *Passim,* p. 146.
3. M. le comte de Tott à M. le duc de Chaulnes, ambassadeur extraor-

Digitized by Google

La conclusion de la paix ne dépendait, au dire de M. de Tott, que de la modération de Louis XIV.

Il supplia le duc de Chaulnes d'user de toute son influence auprès du roi, son maître, pour l'entraîner dans cette voie et lui promit l'intervention de la Suède auprès du gouvernement espagnol pour qu'il acquiesçât à un échange de territoire avec les Provinces-Unies.

Les hommes d'État hollandais semblaient maintenant ne pas trop répugner à cet échange, car ce qu'ils redoutaient surtout, c'était le voisinage immédiat de la France, dont la politique, depuis Richelieu, n'avait été qu'une politique de conquêtes et d'accroissement.

De plus, le cabinet de Stockholm offrait de se conformer aux désirs de Louis XIV et d'agir de manière à le satisfaire, car Charles XI, roi de Suède, aimait et estimait le roi de France et était bien loin de lui envier ses conquêtes « n'y d'en avoir jalousie [1] ».

Aussi bien, le gouvernement suédois ne ménageait ni ses remontrances ni ses menaces pour amener les Provinces-Unies à faire la paix avec la France, mais, en même temps, par la voix de son ambassadeur, il faisait appel à la modération de Louis XIV « qui, sans doute, lui serait plus glorieuse et guère moins utile que quelques places de plus [2] ».

Louis XIV fit quelques concessions et renonça à Nimègue et au marquisat de Berg-op-Zoom.

Mais il fallait tenir compte de la conduite tortueuse de

---

dinaire et plénipotentiaire pour la paix, 5 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 20.

1. *Passim.*

2. *Passim.*

Digitized by Google

l'Espagne qui, après avoir affecté, pendant quelque temps, d'éviter de se brouiller avec la France, semblait maintenant, par ses agissements secrets et l'envoi de nombreux émissaires dans toutes les cours de l'Europe, préparer la revanche du traité d'Aix-la-Chapelle et vouloir entraîner l'Empire dans une lutte, peut-être fatale pour elle, à coup sûr au-dessus de ses forces affaiblies par tant d'années de guerre.

On savait que le cabinet de l'Escurial venait d'envoyer en Hollande, chargé d'une mission secrète, D. Bernardo de Salines. Il s'était abouché à La Haye avec le prince d'Orange et M. de Beverninck, un de ses représentants à Cologne, et ensuite s'était rendu à Londres pour y conférer avec les ministres de Charles II[1].

Tout faisait prévoir un embrasement général. La moindre étincelle pouvait allumer l'incendie. Les préliminaires du traité de La Haye contenaient des menaces terribles contre la France.

Turenne, campé dans la ville impériale de Wetzlar le 1er août 1673, fit partir son artillerie, escortée par le régiment d'infanterie de La Ferté. Elle alla se loger à Butzbach, petite ville appartenant au landgrave de Hesse-Darmstadt, et à Friedberg, ville libre impériale.

Les brigades de cavalerie de Pilois et de Villiers, plus lestes dans leur marche, quittèrent les environs de Wetzlar trois jours plus tard et arrivèrent, après avoir dépassé

1. Turenne à M. de Gravel, de Wetzlar, ce 6 août 1674. *Passim,* fº 23. Enskirken, « envoyé de Hollande et pensionnaire ou d'Amsterdam ou de Harlem », venait d'arriver en poste à Dresde, se dirigeant vers Vienne, afin d'y hâter la marche de l'armée impériale, les États-Généraux étant décidés à faire séparément leur paix avec Louis XIV si l'empereur ne se hâtait pas (*Passim*).

Digitized by Google

Friedberg, dans de nouveaux quartiers dépendant des comtés de Hanau, d'Isenburg et de Solms-Rödelheim, et baignés par les rivières de Harloff, du Nidder et de la Wetter.

En quatre heures, cette cavalerie pouvait atteindre le Mein, tandis qu'à l'artillerie il aurait fallu huit heures, tant le sol, « dont le fond est de terre glaise » en cette contrée, était défoncé par des pluies continuelles.

Dès qu'il apprendrait la marche en avant des Impériaux, il était facile à Turenne de jeter un pont de bateaux sur le Mein. L'endroit qu'il trouvait le plus propice était Selingenstadt, entre Hanau et Aschaffenbourg.

Turenne aurait pu descendre plus au sud et ne traverser le Mein qu'à Wurtzbourg. En suivant cette route, il aurait rencontré moins de cours d'eau, mais le choix qu'il avait fait de Selingenstadt était préférable; car le Spessart et les montagnes du comté de Henneberg empêcheraient l'ennemi de l'attaquer de ce côté, vu leur inaccessibilité et le manque de subsistances dont il aurait souffert, n'ayant point de magasins de blé, et ne pouvant traîner derrière lui des caissons qui en porteraient. Aucune ville importante, où il pût se ravitailler, ne se rencontrerait sur sa route.

Les troupes, accourues de l'Archevêché de Cologne au secours de Turenne, avaient reçu l'ordre de se rafraîchir dans les comtés de Waldeck, de Dillenburg et de Witgenstein, car le maréchal n'avait pu les faire venir plus près de lui[1].

---

1. M. de Chamlai au marquis de Louvois, 1er août, de Wetzlar. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne*, t. 2, p. 307 et suiv.

Digitized by Google

Une assemblée devait avoir lieu, le 20 août, à Mulhausen, en Thuringe, dans le Cercle de la Haute-Saxe. Les membres du Cercle de Souabe et du Cercle de Bavière devaient se réunir à Dinckelsbühl. Le duc de Bavière devait s'y faire représenter.

La convocation de cette assemblée avait été provoquée par la crainte que les Lorrains vinssent prendre leurs quartiers en Bavière [1].

M. de Gravel y fut envoyé par Louis XIV, afin d'y défendre les intérêts de la France.

Entre temps, le roi de France avait présenté à la diète de Ratisbonne un mémorial où il faisait remarquer la discipline rigoureuse observée par notre armée d'Allemagne. L'intention de Louis XIV était que le soldat français y subsistât avec sa solde et le pain de munition, sans être à charge d'aucune façon aux habitants.

Philippe Van Leyen, archevêque de Trèves, à la lecture des assurances exprimées par ce mémorial, protesta contre des assertions qu'il jugeait mensongères. Non seulement, affirmait-il, des désordres incroyables avaient été commis par nos soldats dans son Électorat l'année précédente, mais ils s'étaient renouvelés au cours de la dernière campagne. Les 1,000 cavaliers, commandés par M. de Fourilles, qui avaient terrorisé Nancy trois ans auparavant, avaient non seulement occupé tout le plat pays de l'archevêché de Trèves, mais s'étaient encore emparés de Sarrebourg et de Wittlich, où leur général s'était logé

1. Turenne à M. de Gravel, de Wetzlar, 10 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 23. — Turenne au marquis de Louvois de Wetzlar, 5 août 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 308 et suiv.

Digitized by Google

dans la propre résidence du prélat. L'amitié pour la France de M. de Trèves, qui avait promis, au mois de février dernier, au marquis de Dangeau, envoyé auprès de lui par Louis XIV, de ne livrer passage à aucun ennemi du roi et avait répondu par un refus à la demande que lui avaient faite les Confédérés de lui livrer son pont à Coblence, était mise à une rude épreuve. Louis XIV reçut à Nancy les doléances de M. de Leyen (6 août). Un accommodement momentané eut lieu entre l'archevêque et le roi qui voulut bien reconnaître que le prélat n'avait pas outrepassé ses droits en laissant entrer une garnison impériale à Ehrenbreitstein et à Coblence. Il l'assura que l'occupation de l'Électorat de Trèves par nos troupes avait été rendue nécessaire par les menaces des Impériaux.

Turenne ne pouvait prolonger son séjour à Wetzlar, car il venait d'apprendre que Léopold avait quitté Vienne le 3 août pour se rendre à Egra (Bohême) [1].

« Ayant eu confirmation, par les lettres de Vienne du 28 du mois passé, comme tous les officiers généraux partent et que l'empereur doit être le 11 à Egra, je vais m'approcher du Mein et, faisant avancer les troupes, je serai lundi à Assenheim, pour me gouverner ensuite selon les avis qui me viendront de la marche de l'empereur [2]. »

Avant de quitter Wetzlar et de se porter vers le Mein, Turenne ordonna à M. de Réveillon de placer son pont de bateaux le plus près possible d'Andernach, afin de

1. *Mémoires de l'agent de l'Archevêque de Trèves à la diète de Ratisbonne,* Ratisbonne, 8 août 1673. *Passim,* f° 32. — Turenne à M. de Gravel, de Wetzlar, 10 août 1674. *Passim,* f° 24.

2. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, de Wetzlar, le 9 août 1673. *Passim,* p. 311 et suiv.

Digitized by Google

tenir en respect le Mein et de rendre libre le passage de la Lahn. Quatre ou cinq escadrons, détachés de la garnison de Maëstricht, suffisaient pour protéger ce pont d'Andernach et tout le cours de la Lahn, et surveiller les allures de la landgravine de Hesse et des ducs de Brunswick. En s'avançant vers la Franconie, Turenne allait laisser le Rhin et le Mein entièrement dégarnis, quoique l'attitude du marquis de Bayreuth et de quelques autres membres du Cercle de Franconie lui inspirât quelques inquiétudes.

En même temps, le maréchal engagea vivement Louis XIV à se rendre maître de Weilburg, ville mal fortifiée, mais dont la position stratégique rendait la possession indispensable et, avant de se porter vers la Franconie, il demanda aux bourgmestres d'Aschaffenbourg, ville située sur la rive droite du Mein et sur la Schaff et appartenant, comme Weilburg, à l'archevêque de Mayence, de permettre aux commissaires des vivres de son armée d'y amasser des grains et de la farine[1].

Les bourgmestres d'Aschaffenbourg lui firent répondre qu'ils ne pouvaient lui accorder cette autorisation sans la permission de M. de Metternich.

Le 10 août, Turenne avait toujours son quartier général à Wetzlar, surveillant à la fois la Westphalie et le Haut-Palatinat.

La cour de France venait de le prévenir de l'accommodement de l'archevêque de Trèves avec Louis XIV. Il

1. Turenne à M. de Vitry, au quartier général de Wetzlar, 10 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 36. — Persode à Vitry, Francfort, ce 5 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 17.

Digitized by Google

avertit aussitôt le duc de Vitry de cet heureux événement : « On vous mandera le détail de la façon que l'on désirera que vous le fassiez savoir ; c'est pourquoi je ne vous en parle point. Vous voyez bien qu'étant sur le Mein avec l'armée entre Hanau et Aschaffenbourg, je serais bien à portée de marcher où il serait nécessaire, et M. l'Électeur de Bavière peut bien juger que l'on serait bientôt à son secours si on approchait de lui et que l'on entrât dans son pays. Cet accommodement de M. de Trèves fera bon effet. Il y a grande apparence que l'empereur, touchant de l'argent des Hollandais et poussé par l'Espagne, entrera en action et ainsi, un peu après son rendez-vous, on connaîtra son dessein. On vous mande de Nancy la disposition des troupes du Roy, c'est pourquoy je ne vous en parle point[1]. »

C'était bien entre Hanau et Aschaffenbourg, à Selingenstadt, que Turenne songeait à jeter un pont sur le Mein, car il brûlait, après s'être rendu maître des rives de ce fleuve, de se porter en Franconie au-devant de l'armée impériale et de la rejeter dans le Bœhmerwald.

Mais il fallait compter sur les hésitations de Louvois, car, pendant que Turenne se disposait à quitter Wetzlar pour de là se porter à Assenheim, après s'être assuré des châteaux de Friedberg et d'Aschaffenbourg où il mit garnison, et ensuite de Selingenstadt, il se heurta à la défense de Louis XIV qui lui prescrivait la prudence devant les hésitations de l'empereur à nous déclarer la guerre et celles de l'Espagne à se proclamer son alliée. En s'éloi-

1. *Passim.* — Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, 9 août 1674, à Wetzlar. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, pp. 311-312.

Digitized by Google

gnant trop du Rhin, Turenne, au dire de Louvois, rendait difficile l'envoi des secours qui lui étaient indispensables pour résister à l'armée impériale qui s'était concentrée à Egra et recevait chaque jour des renforts, en attendant que Léopold vînt la passer en revue (15-25 août).

Turenne, malgré son désir de combattre, semblait partager les idées émises par Louvois. Il croyait encore que les Électeurs et les princes de l'Allemagne détourneraient Léopold de ses desseins belliqueux, que celui-ci résisterait aux injonctions de l'Espagne et hésiterait à jeter la désolation et la ruine dans l'Empire à peine remis des désastres de la guerre de Trente ans.

Tout, cependant, autour de lui, respirait la vengeance et la guerre. L'évêque de Constance envoyait des troupes à l'empereur et l'archevêque de Mayence, qui était parti pour Egra, dissimulait avec peine ses sympathies pour la cause impériale : « On ne sait, écrivait Persode au duc de Vitry le 5 août 1673, si ce voyage sera pour dissuader ce prince [l'empereur] de quitter son dessein pour la marche de ses troupes vers le Rhin ou de l'y fortifier. »

Mais Metternich était un politique. S'il avait eu la franchise de l'archevêque de Trèves, il se serait déclaré ouvertement contre nous. Ne laissait-il pas Charles IV, duc de Lorraine, établi à Francfort, faire des levées dans ses États et ne recevait-il pas à sa table M. de Créhange, un de ses colonels, qui débauchait les déserteurs de l'armée française et occupait, avec son régiment, l'Électorat de Mayence[1] ?

---

1. Persode à Pomponne, le 5 septembre 1673. *Aff. étr., Allemagne* (1668 à 1680), Supplément, t. 5, f° 116.

Digitized by Google

Pendant que les flottes franco-anglaise et hollandaise s'observaient près des îles de Texel et de Vlieland, en attendant un vent favorable pour se combattre, que M. de Fourilles[1], après l'accommodement de M. de Trèves, recevait l'ordre de quitter le Hunsrück et de regagner la Lorraine avec ses troupes, à l'exception de deux régiments de dragons de 1,200 à 1,500 cavaliers et de quatre brigades de cavalerie qui devaient passer le Rhin à Neuwied pour aller rejoindre Turenne, que M. de Vaubrun recevait l'ordre de faire camper ses 10,000 hommes au-dessous de Philippsbourg, où un pont sur le Rhin avait été jeté, Louis XIV s'apprêtait à quitter Nancy pour se rendre en Alsace, si cela était nécessaire, et au cas que « l'empereur fasse le moindre mouvement du côté du Rhin ou du Mein (15 août)[2] ».

Le prince de Condé avait quitté la mairie de Bois-le-Duc avec sa cavalerie, s'attendant à être rejoint par le maréchal d'Humières, et, en ce moment, tout faisait prévoir que l'empereur, quoique ne prenant pas le commandement de son armée, était décidé à entrer en lice. Après avoir communié à Zell et avoir pris, le crucifix à la main, Dieu à témoin de la justice de sa cause, il avait donné l'ordre à Montecuculi d'aller offrir le combat à Turenne.

Ce que veut Léopold, qui n'a pas encore déclaré la guerre à la France, c'est peut-être intimider Louis XIV

1. Jean-Jacques Chauméjean, chevalier de Fourilles, cornette au régiment d'Harcourt en 1645. Depuis mestre-de-camp. Fait la campagne de Hongrie, sous Coligny. En 1688, visiteur de la cavalerie. Mestre-de-camp général (février 1674).

2. Persode à Pomponne, le 5 septembre 1673. Déjà citée.

Digitized by Google

et continuer à toucher des subsides de la Hollande, avant que l'Espagne ne se déclare ouvertement pour lui.

Son désir est d'assigner de tels postes à son armée que Turenne ne puisse l'attaquer dans la Franconie qu'elle s'apprête à envahir.

Il veut, croit-on, qu'elle y attende la mauvaise saison jusqu'à la signature d'une trêve générale.

Turenne ne se trouble pas à l'annonce des menaces de l'empereur qui se vante de le chasser bientôt des terres de l'Empire.

Le pont de pierre d'Aschaffenbourg lui assure ses communications avec le Rhin moyen, l'occupation du château de Friedberg le rend maître du Mein et de la Wetteravie.

Quoique Louvois ne se hâte pas de lui envoyer des renforts, car Louis XIV se réserve des troupes, décidé qu'il est à tenter de nouveau la conquête de la Franche-Comté, Turenne, tout en gardant son quartier général à Wetzlar, quitte les bords du Mein et pénètre en Franconie. Il se hâte d'une façon extraordinaire. L'avant-garde de l'armée impériale est venue se camper à trois heures du camp français (12 août) ; M. de Turenne en éprouva une joie « plus grande qu'on ne saurait dire », et cette joie, il l'inspira à son armée. Chacun se préparait pour la bataille du lendemain comme pour une fête.

A 3 heures du matin, le maréchal quitta son camp de Röttingen (Basse-Franconie) avec les deux lignes de cavalerie de l'aile droite composée de la brigade de gendarmes, de celle de Villiers, de la brigade de Pilois et de deux régiments de dragons. Il s'avança au petit pas vers le camp des Impériaux dont on apercevait les feux.

Digitized by Google

Le soleil se leva. Turenne fit halte pour donner le temps à l'infanterie et au canon de le rejoindre, car il leur avait donné l'ordre de le suivre dès la pointe du jour avec les deux lignes de cavalerie de l'aile gauche. Le maréchal envoya le sieur de Saint-Clar avec 50 maîtres pour observer les allures de l'ennemi. Il vint lui apprendre qu'il l'avait trouvé en bataille. Cette nouvelle redoubla la joie des soldats. M. de Turenne alla lui-même se rendre compte de l'état des choses et fit mettre aussitôt son armée en bataille, ce qu'elle fit en moins d'une heure et avec un ordre parfait. Le ciel était serein, d'une clarté superbe, et il ne manquait plus, dit un témoin oculaire, que « la volonté de l'armée de l'empereur pour répondre aux souhaits de tant de bons Français ». Mais à peine se fut-on ébranlé pour marcher à l'ennemi en ordre de bataille, que l'on s'aperçut qu'il battait en retraite et prenait le chemin de Kitzingen, ville située sur la rive gauche du Mein.

La nuit allait venir ; deux heures de chemin séparaient les deux armées. La fatigue éprouvée par les soldats français à la suite d'une marche aussi précipitée empêcha Turenne de poursuivre les Impériaux le même jour, et il se contenta de se loger près du lieu qu'ils venaient de quitter. Le lendemain, 13 août. il les suivit pas à pas et les trouva campés près du Mein. Ils avaient leur droite près de Kitzingen et leur gauche à l'entrée d'un bois.

Une hauteur séparait les deux ailes. Ils y avaient installé leurs canons, mais comme on ne pouvait aller à eux qu'à travers des défilés du Steigerwald, Turenne vint se poster le long du Mein. Là, il pouvait surveiller les mou-

Digitized by Google

vements des Impériaux et aviser ensuite à ce qu'il aurait à faire.

Nos éclaireurs, après la retraite des ennemis, firent quelques prisonniers dans leur camp et en ramenèrent dix ou douze chariots.

Le lendemain, 14 août, Turenne avait posté près du camp des Impériaux une petite garde de cavalerie soutenue par 300 hommes de la brigade de Champagne; pendant qu'il avait été se mettre en quête d'un autre camp, les ennemis vinrent au nombre de 800 hommes pour tâcher d'enlever le poste établi par lui. Une escarmouche s'en suivit. Notre infanterie, s'avançant un peu trop en avant pour les repousser, éprouva quelques pertes. Le capitaine de Tilly, qui commandait les Français, reçut six coups de mousquet et fut fait prisonnier. L'infanterie française tint ferme et se retira ensuite avec l'arrière-garde de l'armée pour s'installer dans un nouveau camp choisi par Turenne. Le comte de Guiche, pendant l'absence de Turenne, avait pris, à Wetzlar, le commandement du corps principal[1].

Cantonné près du Mein, Turenne était à même de protéger le duc de Bavière contre toute invasion. M. de Kœnigsegg, vice-chancelier de l'empereur, avait été trouver Ferdinand-Marie afin d'apprendre de lui s'il ferait difficulté de donner passage aux troupes impériales. Le traité qu'il venait de signer avec le duc de Vitry le lui interdisait. L'avant-garde de l'armée impériale, com-

1. Relation de ce qui s'est passé en Franconie entre les armées du Roy et de l'Empereur, le 11 et le 12 août 1673. *Aff. étr., Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 38.

Digitized by Google

mandée par le général Jean Sporck, menaçait le duché de Bavière.

Kœnigsegg était arrivé à Munich le 11 août, et avait été reçu immédiatement par l'Électeur. Il voulait lui arracher la promesse de ne pas porter ses armes dans les pays héréditaires après l'entrée en campagne de l'armée impériale. Le vice-chancelier de l'Empire ne passa que deux jours à Munich. Il fit l'aveu à Ferdinand-Marie que l'empereur était forcé de tout risquer dans l'intérêt de l'Espagne et qu'il avait envisagé froidement tous les périls de son entreprise, mais qu'il s'y était résolu, parce qu'il croyait prudent de ne pas différer plus longtemps, sachant bien que, si son armée était défaite, les princes de l'Allemagne, effrayés de la puissance de Louis XIV, se rallieraient à lui pour la défense et la liberté commune de leur patrie.

M. de Kœnigsegg demanda à l'Électeur de Bavière qu'il n'envoyât point de troupes dans le Haut-Palatinat et qu'il accordât le passage de ses États à l'armée impériale si cela était nécessaire, tout en promettant qu'elle n'y camperait ni s'y logerait.

Le duc de Bavière lui répondit qu'il n'avait levé de troupes que pour la défense de son duché et que leur nombre était si restreint qu'elles ne pouvaient inquiéter l'empereur, mais qu'il n'avait pas assez confiance dans la loyauté de son suzerain pour ne pas songer à se garder lui-même. Il ne pouvait accorder aucun passage à l'armée impériale, vu le traité de neutralité qu'il venait de renouveler avec la France, ne voulant pas être forcé d'en accorder à l'armée française et attirer la guerre chez lui. A cette condition, il s'engageait à ne

Digitized by Google

point porter les armes dans les pays héréditaires, mais il entendait que l'empereur respectât également les territoires des Cercles et des princes alliés à la France.

Vitry avait lieu de s'étonner du manque d'initiative du duc de Bavière, intimidé, paraît-il, par les menaces de l'empereur et ne pouvant se résoudre à prendre les armes malgré les subsides que Louis XIV lui versait et la promesse qu'il lui avait faite de marier le Dauphin à sa fille (1670).

Les insistances de l'ambassadeur français ne réussirent pas à faire sortir Ferdinand-Marie de sa torpeur et à le décider à se déclarer ouvertement et efficacement pour la France. C'est en vain que Vitry lui proposa de dépêcher un courrier à Turenne pour le prier de s'approcher de la Bavière. Le duc se contenta de vouloir se renfermer dans une stricte neutralité et mobilisa ses milices et 500 cavaliers pour défendre les rives du Lech, et fit camper le reste de ses troupes à Neumarkt et à Amberg.

Depuis trois mois aucunes troupes nouvelles n'avaient envahi la Souabe. Les Lorrains n'avaient fait aucune recrue et s'affaiblissaient dans le comté de Bamberg [1].

Entre temps, M. de Louvois était arrivé à Philippsbourg, le 12 août, après avoir visité Brisach. Il allait être fait grand-maître de l'artillerie par Louis XIV [2].

Malgré son accommodement passager avec le roi de France, auquel il avait envoyé un ambassadeur à Nancy (6 août 1673), l'archevêque de Trèves se plaignit de

1. Le duc de Vitry, au vicomte de Turenne, à Landshut, 15 août 1673. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 314 et suiv.

2. Persode à Vitry, ce 12 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 40.

Digitized by Google

nouveau à la diète de Ratisbonne, par la voix d'Umbescheiden, des exactions commises par nos soldats dans ses États.

Ces exactions redoublaient. Outre les villes et les châteaux de Sarrebourg, Manderscheid, Pfalzel et Wittlich, dont les Français s'étaient emparés à force de ruse et de menaces, en fermant tous les passages, en affamant tous les habitants. Ils avaient aussi bloqué Mayen et Kochem, afin de forcer ces deux villes à se rendre.

Que dire des excès commis par nos troupes dans le plat pays de l'Archevêché de Trèves? Ils égalèrent ceux commis dans le Palatinat par les soldats de Montclar.

L'armée commandée par le marquis de Rochefort pillait et rançonnait villes et villages où elle établissait ses quartiers à sa guise. De toutes parts, les habitants s'enfuyaient. C'était une désolation générale, une ruine complète.

Le marquis de la Trousse se distingua par ses exigences draconniennes.

Ce brigadier des armées du Roi très-chrétien n'épargnait ni les couvents ni les hôpitaux. C'est en vain que le marquis de Dangeau, envoyé à Trèves, s'efforça de calmer la colère bien naturelle de l'archevêque, ce prélat implora la protection de l'empereur. Il ne pouvait admettre[1] que Louis XIV ait pu prendre pour prétexte des exactions commises par ses soldats l'alliance qu'il avait contractée, comme prince allemand, avec l'empereur, son chef légitime, ainsi que d'autres Électeurs, dans la

1. Dicté à Ratisbonne, le 17 août 1673, et translaté de l'original allemand. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 58.

Digitized by Google

Conférence de Brunswick, le 22 septembre 1672, car cette alliance défensive n'avait pour but que le repos et la paix de l'Empire.

Aux plaintes adressées par l'archevêque de Trèves à M. de la Trousse, celui-ci répondit qu'il avait reçu de son souverain l'ordre d'occuper l'Électorat de Trèves, d'y prendre ses quartiers selon son bon plaisir et d'exiger des habitants une somme de 133.000 livres.

Il avertit les ministres du prélat que ses troupes s'élargiraient dans les comtés et seigneuries voisines de Trèves, mais que personne dorénavant n'aurait plus à se plaindre des excès de la soldatesque, qui se contenterait d'être bien logée et bien nourrie, mais que, si on refusait à ses soldats la subsistance, ils avaient l'ordre de tout piller, de tout saccager et de déraciner vignes et arbres fruitiers dans toute l'étendue de l'Électorat.

De plus, si la ville de Mayen, où on lui avait assigné des quartiers, se refusait à recevoir ses troupes, il était prêt à faire venir de l'infanterie pour l'y contraindre et il livrerait le pays au pillage, sans permettre aux habitants de se sauver et d'aller chercher abri dans les pays voisins[1].

---

1. Mémorial de ce que M. le marquis de la Trousse, brigadier dans les troupes françaises, a déclaré de bouche au maréchal de S. A. E. de Trèves au sieur Jean-Jacob d'Eltz, seigneur de Kemmerich et baillif dans Meyen, et au sieur Charles Gaspard, baron de Leyen, seigneur de Schastig et baillif de sa d[e] A. E. dans Munster. *Passim.* — Le courroux de l'Électeur de Trèves s'apaisa, car M. de Fourilles, qui avait envahi l'Électorat de Trèves, reçut l'ordre de retourner en Lorraine avec ses troupes, à la réserve de 2 régiments de dragons, de 1,200 à 1,500 cavaliers, et de 4 brigades de cavalerie qui devaient passer le Rhin à Neuwied et rejoindre Turenne. M. de Vaubrun, avec 9,000 à 10,000 hommes, devait se camper au-dessous de Philippsbourg où un pont avait été jeté. Le

Digitized by Google

Turenne se cantonna, le 15 août, à Hirstein, au nord de Selingenstadt, à deux heures d'Aschaffenbourg. Il jeta un pont sur le Mein, vis-à-vis de Selingenstadt. Il y avait trouvé quelques bateaux qui pouvaient lui suffire avec les 20 bateaux de cuivre qu'il possédait. Il aima mieux utiliser ce pont que de se servir de celui d'Aschaffenbourg dont il aurait dû s'emparer par force. Il n'avait osé en demander le passage à l'archevêque de Mayence, mais il ne pouvait s'empêcher d'occuper quelques-uns de ses villages. Il avait l'intention de ne lui donner aucun sujet de plaintes. Il le promit à un de ses gentilshommes qui était venu le trouver de sa part, tout en ne pouvant se dispenser de laisser quelques soldats malades à Selingenstadt. Ils étaient au nombre de 400 ou 500 et il les avait fait venir, derrière lui, de Wetzlar. Le pont jeté sur le Mein par Turenne faciliterait ses communications avec Andernach. Toutes ses troupes le suivirent en marchant séparément et logèrent dans les villages. Les troupes de Cologne étaient restées en arrière et ne pouvaient le rejoindre que dans 3 ou 4 jours.

Il attendait les dragons que Fourilles devait lui envoyer d'Andernach et qui ne devaient arriver que dans 6 jours.

Le bataillon d'Orléans, qui était à Hœxter, l'avait rejoint. D'Hirstein, Turenne pouvait entrer de nouveau et en peu de temps en Franconie. En correspondance avec le duc de Vitry, il le priait d'instruire exactement la cour

---

corps commandé par ce maréchal de camp comprenait 84 compagnies d'infanterie et 4 brigades de cavalerie. Il avait reçu l'ordre d'obéir à Turenne, ainsi que les troupes fournies par Fourilles au maréchal. (Persode à Vitry, de Francfort, le 15 août 1673. *Passim*, f° 43.)

Digitized by Google

de France de l'état présent de l'armée impériale, afin que Louis XIV, se basant sur ces renseignements, pût renforcer son armée en conséquence. Mais il fallait se hâter de le faire, car, aussitôt que les Impériaux sortiraient de la Bohême, il ne serait plus temps.

L'attitude de M. de Bavière préoccupait Turenne. Saurait-il utiliser les 17,000 hommes que, d'après ses conseils et grâce aux subsides du roi de France, il avait levés dans ses États? Pourrait-il les garantir de l'invasion? « Il est très capital », écrivait Turenne à M. de Vitry, le 21 août, « que M. de Bavière demeure armé et bien intentionné. Il se rencontre aisément des actions où il peut rendre des services très considérables ». Heureusement, le duc de Bavière se décida à faire marcher des troupes du côté du Haut-Palatinat[1].

Charles IV, duc de Lorraine, se trouvait en ce moment à Francfort où il cherchait à débaucher plusieurs cavaliers et fantassins de l'armée royale. Turenne y envoya M. de la Marck, adjudant-général de son armée, pour décider les magistrats de cette ville à en faire sortir le duc. Il avait déjà débauché plus de 100 soldats de nos troupes depuis que l'armée royale se trouvait à Wetzlar.

On promit à la Marck de n'accorder aucun passeport aux soldats recrutés par le duc et de laisser passer tous

1. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, 16 août, à Hirstein. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 317 et suiv. — Turenne à M. de Gravel, au quartier général, près Aschaffenbourg, ce 18 août 1673. — Turenne à M. de Vitry, même lieu et même date. — Turenne à....., quartier général de Hirstein, ce 21 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f^os^ 62, 78 et 139.

Digitized by Google

ceux qui seraient munis de passeports signés par Turenne[1].

L'empereur arriva à Egra le 18 août et le 21 l'ordre de mobilisation fut donné à l'armée impériale.

Le 21 août, M. de Gravel donna à Turenne des nouvelles de ce qui se passait à Ratisbonne. A la diète, on s'occupait du règlement du conseil de guerre de l'Empire, en supposant qu'on pût le réunir. On avait du mal à s'entendre sur ce que l'on ferait devant l'égalité des suffrages exprimés au sein du conseil et on discuta longtemps si l'on admettrait que la voix de Montecuculi l'emportât en cas de partage. On résolut de lui accorder cette faveur, si l'on ne pouvait s'en dispenser.

Cette restriction prouvait que le pouvoir de Montecuculi n'était pas très étendu, et que les États avaient la prétention de le limiter, de peur qu'il n'en usât avec partialité. Les ministres impériaux souhaitaient que le conseil de guerre, ainsi que les généraux, relevassent directement de l'empereur. Mais Gravel ne pensait pas que ce désir prévalût, quand bien même l'armée impériale aurait été prête à entrer en campagne, « ce qui paraît encore éloigné ».

On s'était occupé également, à la diète de Ratisbonne, des mémoriaux envoyés par l'archevêque de Trèves, dans lesquels il se plaignait avec amertume des exactions commises par les soldats français dans ses États. On taxait ses doléances d'exagération et on le soupçonnait d'être le jouet des intrigues des ministres de l'empereur et de

1. Le vicomte de Turenne au marquis de Louvois, 16 août, à Hirstein. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 318 et suiv.

Digitized by Google

vouloir entraîner la diète à prendre quelque résolution en faveur des Impériaux.

Évidemment, le but visé par les amis de l'empereur était de soulever l'Allemagne et, sur quelques prétextes, forcer les États ou quelques-uns d'entre eux à unir leurs troupes à l'armée impériale.

La diète ne se laissait pas circonvenir ni aveugler par les mémoriaux de M. de Trèves. Elle voulait être éclairée et entendre la justification du roi de France. Gravel promettait d'en être l'interprète et comptait sur les ordres donnés par la cour de France pour le maintien d'une discipline rigoureuse parmi le corps français d'occupation en Allemagne[1].

Il ne fallait plus tabler sur la neutralité de l'Électeur de Saxe.

C'est en vain que Louis XIV avait cru avoir rallié ce prince à sa cause et acheter sa bienveillance en lui envoyant une somme de 30,000 écus qu'il prétendait lui être dus et en faisant cadeau à son fils d'une épée garnie de diamants, sans oublier Bukersode et Ramsdorft, ses ministres. Cet Électeur, irrité des exactions commises par nos soldats dans l'Électorat de Trèves, rompant avec la France, vint trouver l'empereur à Egra, le 20 août, et renouvela avec lui le traité d'alliance signé en 1669. Il s'engagea à lui fournir un corps de 15,000 hommes qu'il augmenta ensuite de 2,500 hommes, après avoir reçu de la cassette impériale 30,000 écus de subsides, comme avance, en attendant les subsides ultérieurs.

1. M. de Gravel au vicomte de Turenne, de Ratisbonne, 21 août. *Passim*, p. 320 et suiv.

Digitized by Google

Son fils vint prendre rang dans l'armée impériale.

Quant à l'Électeur Palatin, le marquis de Dangeau, qui représentait Louis XIV à sa cour, eut grand'peine à le maintenir dans la neutralité à laquelle il s'était engagé, tant il était irrité des exactions commises par nos soldats dans ses États. Sa défection était à craindre et même imminente.

Le 22 août, le duc de Vitry écrivit à Turenne. L'assemblée de Dinkelsbühl avait eu lieu. Les députés du marquis de Bayreuth et de l'évêque de Bamberg, directeurs du Cercle de Franconie, l'avaient entraînée à leur avis et on avait résolu qu'il fallait, avant tout, chasser les étrangers de l'Empire.

Quant aux députés du Cercle de Souabe, tous catholiques, en l'absence des députés protestants de ce Cercle, ils n'avaient émis aucun vote.

L'assemblée de Mulhausen n'avait pas encore eu lieu. On attendait, pour la convoquer, que celle de Leipsick fût terminée, car l'Électeur de Saxe avait nommé le même agent pour les deux assemblées.

Trente mille hommes étaient réunis à Egra. L'armée impériale brûlait de combattre Turenne, car on faisait accroire aux soldats qui la composaient que l'armée française ne comptait que 10,000 hommes. Aussi se promettaient-ils de « n'en faire qu'un déjeuner[1] ».

On faisait courir le bruit à Egra que les contingents de Cologne et de Munster, qu'on croyait s'élever à 2,000 ou 3,000 hommes, mais de « méchantes troupes », nous

1. Le duc de Vitry au vicomte de Turenne, 21 août 1673, à Œtting. *Passim,* p. 322 et suiv.

Digitized by Google

feraient défection, ainsi que celles du duc de Hanovre qu'on croyait faussement resté fidèle à l'empereur. On croyait à la jonction des troupes du Cercle de Franconie à l'armée impériale, dès qu'elle aurait franchi le Böhmer Wald.

A Egra, où chaque jour entraient les reîtres des régiments cantonnés près de cette ville, on se faisait de grandes illusions et on se promettait des merveilles de l'assemblée de Mulhausen.

On y disait que l'armée impériale se mettrait en marche vers le 30 août et que ses chefs avaient résolu, dans un conseil de guerre tenu à Pilsen (Bohême), de la diviser en trois corps, dont l'un entrerait dans le Haut-Palatinat, tout en le ménageant, si l'Électeur de Bavière se montrait favorable à la cause impériale et se dérobait à l'influence du cabinet de Versailles; les deux autres devaient, successivement, sortir de la Bohême par le Woigtland. Le premier corps devait, en prenant sa gauche, se diriger vers la principauté de Koburg, et redescendre dans la direction de Bamberg (Haute-Franconie); les trois corps devaient se rejoindre entre Königshofen et le Mein, du côté de Schweinfurt (Basse-Franconie), mais, comme Montecuculi craignait, à juste raison, que le duc de Bavière ne se déclarât pas en faveur de l'empereur, cet itinéraire n'était encore qu'en projet (24 août).

Si les membres les plus violents du conseil de guerre de Pilsen conseillaient l'invasion de la Bavière par toute l'armée impériale, afin d'intimider Ferdinand-Marie avant qu'il pût se reconnaître, les plus modérés ne partageaient pas cette manière de voir et voulaient qu'on se

Digitized by Google

contentât d'un poste solide en Franconie, où l'on attendrait patiemment le choc de l'armée française.

L'irritation de tous était grande contre le duc de Bavière, sans qu'on sût au juste où en étaient ses négociations avec la France et sans qu'on connût le dernier traité qui le liait à cette puissance. Dans leur rage de ne pas connaître à l'avance la conduite qu'il allait tenir dans ce moment critique, les partisans de l'empereur se proposaient de publier un manifeste contre cet Électeur, afin de soulever l'Allemagne entière contre ce vicaire de l'Empire qui, aux yeux des plus clairvoyants, trahissait la cause de cet Empire afin de recevoir de la France la récompense de sa défection.

On le maudissait presque à l'égal de l'Électeur de Brandebourg qui, quelques mois auparavant, avait abandonné subitement le parti national dont jusqu'alors il avait été un des adeptes les plus fervents.

En revanche, l'empereur avait rallié à sa cause le duc de Saxe, le duc de Saxe-Lauenbourg, le margrave de Bade, le duc de Wurtemberg, les marquis de Bayreuth et d'Ansbach et l'évêque de Wurtzbourg[1].

Turenne attendait, pour pénétrer en Franconie et se diriger vers Schweinfurt, qu'il fût rejoint par les troupes du marquis de Resnel et les gros canons que lui amenait Fourilles.

Et cependant l'armée impériale avait quitté Egra, le

1. L'abbé de Gravelle (*sic*) au vicomte de Turenne, 24 août 1673, de Ratisbonne et d'Erfurt. Extrait de deux lettres d'Egra. *Lettres et Mémoires de M. de Turenne,* t. 2, p. 324-328. — Le duc de Vitry au vicomte de Turenne, d'Othingen, 22 août 1673. *Passim,* p. 322.

Digitized by Google

28 août, après avoir été passée en revue par l'empereur, et établit ses cantonnements à Weiden (Nuremberg).

C'était le lieutenant-général Sporck qui commandait l'aile droite des Impériaux, composée de 4,000 cuirassiers et de 2,000 Cravates destinés à soutenir les troupes du Cercle de Franconie, qui devait s'avancer vers Schweinfurt et Kitzingen. Montecuculi et le prince Charles de Lorraine avaient le commandement du centre, composé de l'infanterie et de l'artillerie, qui s'était fait longtemps attendre. Une bonne partie de ces troupes devait passer par le Haut-Palatinat, du côté d'Amberg, au pied du Jura franconien, et le reste devait s'avancer vers le marquisat de Bayreuth, sur les rives du Mein.

L'armée impériale se composait de 30,000 hommes.

Ses trois colonnes se réunirent à Lauf, au nord-est de Nuremberg, avant de se mettre en marche vers Schweinfurt et Selingenstadt.

En apprenant que plusieurs partis ennemis avaient dépassé cette ville et avaient traversé la Tauber, Turenne voulut devancer l'armée impériale sur cette rivière. Louvois lui avait cependant interdit d'aller plus loin pour ne pas provoquer par une attaque trop vive la colère de l'empereur que M. de Gremonville, redoublant ses efforts, espérait encore ramener à résipiscence.

Mais avant de s'éloigner du Mein, Turenne ne voulut point laisser derrière lui les châteaux de Friedberg et d'Aschaffenbourg, occupés encore par des garnisons ennemies. Le 31 août, le château de Friedberg, que défendaient 60 hommes du régiment de Kaiserstein, capitula et se rendit à composition, sans s'être défendu, à M. de Pierrefitte, brigadier général de l'armée française et co-

Digitized by Google

lonel du régiment royal. La garnison fut conduite avec ses bagages jusqu'au camp de l'armée impériale.

Pierrefitte laissa 500 hommes dans le château dont il venait de se rendre maître et y établit un magasin d'approvisionnements. Il fallait que Turenne pût garder ses communications avec le pont d'Andernach[1].

Enfin, le 3 septembre, le maréchal quitta Aschaffenbourg, dont le château venait de capituler[2], et remonta le Mein en se dirigeant, par Wallstadt et Kleinheubach, vers Wertheim, dans le comté de ce nom. Il fut rejoint par les brigades de La Trousse et de La Feuillée, qui passèrent le Mein le 6 septembre.

L'intention de Turenne était de continuer sa marche vers Rothenburg, sur la Tauber, mais il ignorait encore si les Impériaux ne l'y devanceraient point.

Turenne pouvait compter sur 20,000 hommes. Pendant qu'il se tenait prêt à tenir tête aux Impériaux qui avaient envahi la Franconie, après deux batailles restées indécises contre la flotte hollandaise (7 juin), sur les côtes de la Hollande, puis le 14 juin sur celles de Zélande, les flottes alliées de France et d'Angleterre revinrent à la rescousse à la fin de juillet, tandis que 1,000 soldats an-

---

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 2 septembre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 6.

2. L'archevêque de Mayence venait de faire expulser d'Aschaffenbourg le chanoine von der Steg, grand partisan de la France. Il était originaire de la Westphalie. Il avait composé quelques écrits où il défendait la politique de Louis XIV et celle de l'Électeur de Cologne et de l'évêque de Munster. Il se réfugia à Francfort, avant de se rendre à la Cour de Versailles, pour y implorer « la miséricorde et la clémence du roi ». Il espérait obtenir « quelque bien d'Église », grâce à son intimité avec le cardinal de Bouillon. Persode lui donna un passeport ainsi qu'une lettre de recommandation.

Digitized by Google

glais, commandés par Schomberg, s'embarquaient sur des navires de charge et attendaient à Yarmouth le succès d'un nouveau combat pour tenter une nouvelle descente. Les alliés passèrent devant les côtes de Zélande au moment où Ruyter sortait des bancs pour aller à leur rencontre. Ils firent voile vers le Texel. Ruyter les suivit. La lutte recommença le 21 août et la lutte dura toute une journée. L'escadre anglaise du vice-amiral Spragge fut extrêmement maltraitée par l'escadre d'Amsterdam, commandée par Tromp. L'amiral prince Rupert se porta au secours de l'escadre en péril et fut suivi par Ruyter et par une partie de l'escadre de Zélande, qui avait eu à combattre les Français. Rupert accusa le vice-amiral d'Estrées d'avoir laissé passer les Zélandais et de ne s'être pas porté à son secours.

Les alliés ne purent opérer leur descente et le soir l'amiral Rupert ordonna la retraite.

Persode accuse les Anglais d'avoir montré peu de valeur. Il prétend que le prince Rupert débarqua ses troupes à Yarmouth et que, pour s'excuser de sa retraite précipitée, il écrivit au roi d'Angleterre que « ne pouvant faire descente nulle part es pays ennemys, il avait été contraint de les renvoyer, crainte qu'elles ne luy donnassent de l'embarras, s'il fallait combattre l'armée navale des Hollandais qui ne font que rire du peu de bravoure des Anglais »[1].

Ce qui était vrai, c'est que Louis XIV avait ordonné au vice-amiral d'Estrées de ménager sa flotte.

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 21 août 1673. *Aff. étr., Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 81. — Persode à M. de Tourmont, conseiller du Roy, commis de M. de Pomponne, *passim*, f° 87.

Digitized by Google

L'Espagne devant les insuccès maritimes des rois alliés devint arrogante et menaçante, et le cabinet de l'Escurial promit aux Provinces-Unies de leur fournir 8.000 hommes.

Par un traité secret, les deux puissances se garantissaient leurs positions respectives et la République batave s'engageait à ne pas désarmer avant que l'Espagne ne rentrât en possession des territoires que le traité des Pyrénées lui avaient enlevés.

Quant à la Hollande, elle désirait recouvrer tout ce qu'elle avait perdu, à l'exception de Maëstricht qu'elle abandonnait à l'Espagne (28 août).

Le 26 août, les États-Généraux des Provinces-Unies avaient ordonné à leurs représentants au congrès de Cologne d'exiger que les ambassadeurs de France et de la Grande-Bretagne leur fissent part des conditions auxquelles les deux rois et leurs alliés voulaient conclure la paix « en sorte qu'il n'y eut aucune réserve ».

Les représentants du roi de France lui envoyèrent un exprès pour connaître sa volonté. Il fut de retour à Cologne dans les derniers jours d'août.

Les États-Généraux demandaient que les plénipotentiaires français et anglais leur fissent savoir par un écrit signé l'ultimatum de leurs prétentions « sur lesquelles on pourrait conclure un traité de paix avec toutes les parties, afin que nos seigneurs et maistres y prennent la dernière résolution, leurs affaires estant en tel état qu'elles ne souffrent aucun délai, et afin de ne laisser la négociation accrochée au point d'un équivalent ».

Les États-Généraux demandaient que les plénipotentiaires français se déclarassent nettememt sur l'offre faite

Digitized by Google

par les Provinces-Unies, le 15 août dernier, des villes de Maëstricht, Hülst, et du plat pays du comté de Zuphten[1].

D. Calmet prétend que Charles IV fut l'âme et le promoteur de la quadruple alliance qui se forma contre la France. Au sortir du congrès de Cologne, qui semblait ne pouvoir aboutir, tant la paix, but de ses délibérations, paraissait compromise, le baron de Serainchamps, qui y avait représenté le duc de Lorraine, prit le chemin de Madrid, afin de solliciter de la cour d'Espagne son appui et son alliance. Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, appuya les revendications de Charles IV, tandis que le prince de Vaudemont, gouverneur de Bréda, défendait les intérêts de son père à Bruxelles.

Les négociations entamées par Vaudemont et Serainchamps eurent un heureux résultat[2]. L'Empire, l'Espagne et la Hollande n'oublièrent pas le duc de Lorraine dans le projet de traité que les représentants de ces puissances rédigèrent à La Haye, le 1er juillet 1673, à l'heure même où Maëstricht tombait entre nos mains.

Et cependant Louis XIV, espérant amener la Hollande à un accommodement, avait réduit ses exigences. Il ne réclamait plus aux Provinces-Unies Lillo, ni Berg-op-Zoom, ni Willenstadt, ni Steenbergen[3].

Le traité de La Haye fut signé et ratifié le 31 août.

---

1. « Copie de la lettre escrite à MM. les médiateurs par les ambassadeurs des Estats, le 1er septembre 1673. » *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, fº 152. Cette lettre est signée : H. Bewerning, W. Harem, Isbrund.

2. D. Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. 3, col. 694.

3. Louis XIV à Colbert de Croissy, 18 août 1673. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne,* t. IV, p. 165.

Digitized by Google

Le sixième article du traité de La Haye était ainsi conçu : « que le cas échéant que l'on vienne à entrer en négociations de paix ou de trêve de quelques années, ils ne la commenceront point sans la participation du duc de Lorraine, et sans lui procurer aussitôt qu'à eux-mêmes la faculté et seureté requises et nécessaires pour envoyer les ministres sur les lieux où l'on traitera, comme aussy sans lui donner de temps en temps communication de tout ce qui se passera dans la dite négociation, et qu'ils ne passeront pas jusqu'à la conclusion de ladite paix ou trêve, sans l'y comprendre et le faire remettre, s'il le désire ainsi, dans la possession de ses terres, places, domaines et jouissances des droits, immunités et prérogatives dont il a joui avant la dernière invasion des Français en ses Duchés et sans stipulation pour les mesmes exceptions, seuretés et prérogatives, que pour eux-mêmes ; pourvu que leurs Majestés catholiques et impériales s'obligent aussi aux mesmes choses envers ses Estats, pour la restitution des places et terres qui leur pourront estre otées »[1].

Le conseil de l'empereur s'émut à l'énoncé de cet article.

Il demanda qu'on y apportât quelques modifications.

Lisola et Campricht, représentants de l'empereur à La Haye, reçurent l'ordre de se renfermer dans de vagues

---

1. V. *Corps diplomatique*, par Dumont. V. dans P. L. Muller *Nederland's eerste betrekkingen met Oostenrijk*, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam, 5e partie. 1870. — Jules Grossmann, *Der Kaiserliche Gesandte Franz von Lisola in Haag*, 1672-1673, dans l'Archiv für Osterreichische Geschichte, t. LI ; Krämer, *De nederlandsch-spaansche diplomatie*. Utrecht, 1892, et Pribram, *Franz Paul Freiherr Lisola* (1613-1674) *und die Politik zeiner Zeit*, pp. 594 et suiv.

Digitized by Google

promesses, qui, sous une clause générale, n'obligeraient l'empereur qu'à procurer une paix satisfaisant les alliés.

La reine-régente d'Espagne, qui n'agissait que d'après les conseils de l'empereur, se refusa également à s'engager à demander la restitution de la Lorraine à son souverain légitime.

Quant aux Hollandais qui, à cette heure, ne pensaient qu'à défendre leurs foyers, ils se gardèrent bien d'insister sur l'exécution du traité de La Haye, favorable à Charles IV, craignant de se brouiller avec leurs alliés.

Le duc de Lorraine, écœuré par tant d'ingratitude de la part de ceux pour lesquels il avait repris les armes, malgré son âge avancé, se contenta de protester et de rappeler les services éminents que depuis sa tendre enfance il avait rendus à l'Empire et à l'Espagne. Et ne fallait-il pas, pour la sûreté de l'Empire, que la Lorraine lui fût rendue? N'était-elle pas la barrière naturelle entre la France et l'Alsace que l'empereur ne désespérait pas d'arracher à Louis XIV?

Toutes ces raisons n'ébranlèrent pas les cours de Vienne et de Madrid. Le prince Charles de Lorraine, en ce moment à Vienne, bien placé pour se rendre compte de ce que pensait l'empereur, écrivit à son oncle pour l'assurer que le refus de Léopold de s'engager à fond au sujet de la restitution de la Lorraine à son souverain n'était pas le fait de sa mauvaise volonté, mais bien le résultat de la crainte qu'il éprouvait d'un insuccès des armes des Confédérés.

Le bon sens lui prescrivait donc de ne pas se lier par des clauses trop étroites, afin de n'avoir pas à se relâcher de ses prétentions et de ses revendications en cas d'échecs.

Digitized by Google

Si l'on parvenait à vaincre Louis XIV, il serait toujours temps, pensait l'empereur, de réclamer de lui, bien haut cette fois, la restauration de Charles IV sur le trône de ses pères.

Ce dernier n'insista pas. Ce ne fut que le 9 octobre 1673 que les ambassadeurs des États-Généraux des Provinces-Unies demandèrent au Congrès de Cologne des passeports pour les représentants que le duc de Lorrraine, leur allié, désirait envoyer à ce Congrès[1].

Pendant son séjour à Nancy, Louis XIV, exaspéré par l'alliance de l'archevêque de Trèves avec ses ennemis, ordonna au marquis de Rochefort de faire investir Trèves.

Le maréchal de Bissy fut chargé d'assiéger cette ville. Les magistrats sollicitèrent de lui, le 26 août, une entrevue. Ils ne voulaient plus obéir au colonel lorrain Croonders et ils déclarèrent au maréchal qu'ils préféraient se mettre sous la protection de Louis XIV plutôt que de rester sous le joug de leur archevêque[2].

Le 8 septembre la garnison de Trèves capitula. Le duc de La Feuillade en fut nommé gouverneur. On n'eut à déplorer pendant le siège que la mort de six capitaines et d'autant de lieutenants français, et celle de plus de 200 soldats, mais on compta plus de 100 blessés, entre autres le marquis de Rochefort, atteint légèrement.

Louis XIV apprit la nouvelle de la prise de Trèves, quelques jours après son retour à Nancy, le 9 septembre

---

1. Les ambassadeurs des États aux médiateurs. *Aff. étr., passim*, f° 244.

2. Persode à Vitry, de Francfort, ce 5 septembre 1673. *Aff. étr., Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 168.

Digitized by Google

au soir. Il venait d'envoyer au marquis de Rochefort un détachement de troupes, sous le commandement du duc de La Feuillade qui arriva après la capitulation[1].

Louis XIV revenait d'Alsace dont l'état troublé l'avait inquiété. Il fallait que le roi de France fît preuve d'énergie, car l'empereur, passant de la faiblesse à l'arrogance, prétendait lui imposer des conditions inacceptables pour un vainqueur, lui demandait l'évacuation immédiate des terres de l'Empire, des indemnités pour les princes dont les domaines avaient été foulés par nos armées, des garanties pour les villes alsaciennes de la Décapole et les feudataires des Trois-Évêchés, la restitution de la Lorraine et un armistice jusqu'à la paix générale.

Lorsque Léopold fut prêt, il fit ressortir, à la diète de Ratisbonne, les dangers auxquels la nation allemande et l'Empire étaient exposés et fit un brûlant appel aux Électeurs. Son alliance avec la Hollande devenait formelle[2]. Ne devait-il pas lui fournir 30.000 hommes et les faire marcher droit au Rhin, et le stathouder ne devait-il pas, de son côté, mobiliser 20.000 combattants et fournir des

1. Du même au même, de Francfort, ce 12 septembre 1673. *Passim*, f° 178.

Si Louis XIV n'avait pas eu la précaution de faire investir Trèves par nos troupes, les Espagnols, vingt-quatre heures avant l'arrivée du marquis de Rochefort sous les murs de cette ville, auraient réussi à y faire entrer 2,000 hommes venus de Luxembourg.

2. Il avait déclaré à Zell « que ce n'était pas par l'ambition de de gagner des États qu'il envoyait cette armée; qu'il était content de ce que Dieu lui avait donné et n'en demanderait pas davantage, et que les bonnes intentions qu'il avait lui faisoient espérer que Dieu meneroit et béniroit les armes de son serviteur et ne lui imputeroit point le sang qui seroit répandu ». *Lettres historiques de Pelisson,* t. I. A Nancy, ce Dimanche, 13 aoust 1673. Lettre LIX.

Digitized by Google

subsides à l'empereur (30 août)? Et, pendant que cette coalition formidable éclatait contre la France, que les succès maritimes de Ruyter consolaient les Hollandais de la perte de Maëstricht, que Condé se portait du Brabant en Flandre pour protéger l'armée française et tenir en échec les Espagnols, Louis XIV ne se décourageait pas. Il était venu en Lorraine avec une nombreuse armée pour soutenir au besoin Turenne, et de Nancy, après avoir été précédé par Louvois à Brisach, il s'était dirigé vers l'Alsace en apprenant que les dix villes impériales connues sous le nom de Décapole faisaient mine de refuser des garnisons françaises, prétendant maintenir leurs vieilles libertés municipales peu en rapport avec la constitution de notre monarchie et les nécessités de la guerre.

Le traité de Westphalie avait accordé au roi des droits qu'on pouvait interpréter différemment. Les dix villes impériales contestaient à Louis XIV ces droits, comme celui du Landvogt, et émettaient la prétention de faire encore partie de l'Empire, continuant, dans leurs procès, à faire appel à la chambre de Spire et envoyant leurs doléances à la diète de Ratisbonne[1].

---

1. Les termes du traité de Westphalie, en ce qui concernait les villes de la Décapole, étaient obscurs.

Par le traité de Munster et par le paragraphe : *Tertio Imperator*... l'Empereur et l'Empire cédaient à Louis XIV, tant pour eux que pour la maison d'Autriche, la souveraineté absolue de la préfecture des dix villes (Haguenau, Colmar, Schlestadt, Weissembourg, Landau, Obeyrhengheim, Rosheim, Munster, Kaysersberg et Turckheim, avec les quarante villages qui en dépendent) pour être unie à la couronne de France, dans tous les droits que l'Empereur et l'Empire y ont eus auparavant. Elles étaient donc soumises à la France; mais un autre paragraphe du traité de Munster détruisait la clarté de celui que nous avons cité précédemment.

Ce paragraphe, qui commence par ces mots : *Teneatur rex chris-*

Digitized by Google

Louis XIV accusait les bourgeois de Colmar d'avoir demandé, en 1672, une garnison à l'Électeur de Brandebourg. Ils le niaient, mais ce qui était incontestable, c'est qu'ils s'étaient plaints à la diète de Ratisbonne de la visite que leur avait faite au nom du roi le maréchal de Navailles et des menaces de Louis XIV. Celui-ci arriva à Colmar le 30 août, suivi de Louvois, qui, quelques jours auparavant, avait été demander la soumission des bourgeois récalcitrants. Louis XIV fit entrer dans la ville insoumise des gardes françaises et suisses. Ils se mirent en bataille sur les places et on déclara aux habitants qu'on allait raser les murailles de leur ville et conduire leurs canons à Vieux-Brisach. Ils furent surpris par tant d'audace et se soumirent au roi de France. Les fortifications de Colmar furent rasées et les habitants désarmés, on ne rencontrait sur les chemins que des chariots. Tout le

---

tianissimus..., portait expressément que les dix villes de la préfecture d'Haguenau demeureront dans la même liberté et immédiateté envers l'empire romain dont elles ont joui auparavant, et que la France n'aura sur elles que les mêmes droits qui avaient appartenu à la maison d'Autriche, sans que toutefois par cet article il soit dérogé au droit de souveraineté qui lui a été accordé auparavant.

Louis XIV obligea les dix villes à lui prêter serment de fidélité entre les mains du duc de Mazarin, grand bailli de la préfecture d'Haguenau. Elles le prêtèrent en y ajoutant quelques restrictions, mais, croyant que ce serment portait atteinte à l'immédiateté qu'elles prétendaient conserver, elles envoyèrent leurs doléances à la diète de Ratisbonne. M. Gravel, représentant du roi auprès de cette diète, y répondit, sans toutefois remettre l'affaire au jugement de la diète. Louis XIV proposa de nommer des arbitres de part et d'autre. Ce furent les Électeurs de Mayence et de Cologne, le roi de Suède, comme prince de l'empire, et la maison de Hesse-Cassel, pour le roi, et ceux des dix villes furent l'Électeur de Saxe, l'évêque de Constance, l'évêque d'Eichstätt et la ville de Ratisbonne, qui avait le directoire des villes impériales (1665).

Les choses avaient traîné en longueur et étaient restées au même point, avant le voyage de Louis XIV en Alsace.

Digitized by Google

monde était dans la désolation. Schlestadt eut le même sort que Colmar.

Les huit autres villes courbèrent la tête. Elles furent démantelées. Louis XIV entra à Vieux-Brisach le 30 août, suivi par toute sa cour ; ensuite il reprit le chemin de la Lorraine, après avoir reçu le serment des députés des cantons et des villes suisses. Les mesures énergiques prises par Louis XIV en Alsace étaient une réponse sans réplique aux provocations de la quadruple alliance qui venait de se former contre nous à La Haye. De Brisach, Louvois, craignant que l'investissement de Trèves par Rochefort n'indisposât contre nous les députés des Princes qui jusque-là s'étaient montrés favorables à notre cause, avait chargé M. de Gravel, notre représentant à la diète de Ratisbonne, de leur exposer les raisons qui avaient déterminé Louis XIV à prendre des mesures répressives contre un membre de l'Empire.

Louvois, au nom de la France, protestait hautement contre les violations du traité de Westphalie et de celui du mois de novembre 1671, commises par l'empereur, en s'alliant au marquis de Brandebourg et à la Hollande.

Louis XIV prétendait ne pas avoir contrevenu à ses engagements, puisque, après s'être accommodé avec le Grand-Électeur, il avait promis à l'empereur de retirer son armée de l'Allemagne aussitôt que les princes de l'Empire lui auraient accordé des garanties suffisantes et fait rentrer leurs troupes dans leurs États.

Louvois protestait également contre la conclusion du traité de La Haye, affirmant que le traité de Munster interdisait à l'empereur de se porter au secours des Espagnols dans les Flandres. Il lui était expressément

Digitized by Google

défendu, par ce traité, de s'allier aux ennemis de la France.

Quoique les Hollandais ne fissent pas partie de l'Empire, n'était-il pas de notoriété publique qu'il avait, en 1672, reçu d'eux des subsides? On avait vu ses ambassadeurs au congrès de La Haye aller à Amsterdam négocier les obligations qui leur avaient été fournies au lieu d'argent.

L'on savait pertinemment qu'un des pensionnaires d'Amsterdam s'était rendu à deux reprises différentes à Vienne et que, lors de son dernier voyage dans cette ville, il avait promis, de la part des Provinces-Unies, 60,000 écus de subsides à l'empereur.

Le traité signé par lui avec Léopold n'était que le précurseur de celui de La Haye, par lequel les Hollandais s'engageaient à ne point conclure de paix que Louis XIV ne rendît l'Alsace à l'Empire, et par lequel l'empereur promettait de ne point s'accommoder avec la France avant qu'ils n'aient repris toutes les places conquises sur eux par Louis XIV, même celles comprises dans l'Empire, c'est-à-dire Rhimberg, Wesel et Rees. Ce traité comprenait trois articles dont chacun était en contradiction avec les clauses du traité de Munster.

Le plan d'une action commune avait été concerté entre l'empereur et le pensionnaire d'Amsterdam.

Il était convenu que Charles IV, avec son armée, et celles que l'empereur avait en Souabe et dans le Brisgau, envahirait l'Alsace par Rheinfelden et mettrait garnison dans Colmar et Schlestadt et, de là, entrerait en Franche-Comté, que les Espagnols occuperaient Trèves et que l'armée impériale, observant celle de Turenne, vivrait

Digitized by Google

aux dépens de l'Empire et tâcherait de forcer la plus grande partie des princes allemands à se joindre à elle.

M. de Pomponne, notre ministre des affaires étrangères, avait ordonné à M. de Gravel d'exposer à la diète de Ratisbonne les intentions du roi de France à l'égard de Trèves qui allait tomber entre nos mains. Louis XIV avait le projet de garder cette ville jusqu'à la paix générale ou de la confier à la garde de quelque prince de l'Empire resté neutre dans le conflit qui allait s'engager entre la France et l'empereur.

M. de Gravel avait également fait part à la diète du démantèlement de Colmar et de Schlestadt où Charles IV avait manifesté l'intention de se jeter.

Louis XIV consentait à laisser à ces deux villes leurs privilèges autant qu'ils ne pussent nuire à la sécurité de l'Alsace. Il avait pris de telles précautions de ce côté qu'il était impossible au duc de Lorraine d'entrer en France par la Franche-Comté, car les cantons suisses avaient promis de faire respecter par ce condottiere la neutralité de leur territoire[1].

Quinze jours après la prise de Naarden par le prince d'Orange, les États-Généraux des Provinces-Unies, malgré les concessions déjà faites par Louis XIV au milieu du mois d'août, en renonçant à Nimègue et au marquisat de Berg-op-Zoom, refusèrent de céder à la France Maëstricht[2], Grave, Bréda, Bois-le-Duc, Crèvecœur et

1. De Louvois à M. de Gravel, Brisach, 31 août 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 148.

2. Le 7 juin 1673, avant la prise de Maëstricht, Guillaume de Furstemberg, ministre de l'archevêque de Cologne, avait conclu, avec le marquis de Pomponne, un pacte par lequel Maximilien-Henri de Bavière

leurs dépendances. Ce fut inutilement que les médiateurs les supplièrent de ne pas persister dans un entêtement aussi préjudiciable au repos de la chrétienté et de ne pas s'exposer plus longtemps aux hasards d'une longue et sanglante guerre.

Ce fut en vain que les médiateurs leur proposèrent de céder à l'Espagne les places en litige, avec la perspective d'un échange équivalent avec cette puissance, en lui faisant l'abandon, en plus, d'Hülst et du Sas de Gand, et en lui versant une somme convenable en argent « ou quelque chose à la satisfaction dudit Roy [d'Espagne] ».

Les médiateurs, au cas où les Provinces-Unies accepteraient leurs propositions, s'engagèrent à offrir leurs offices pour décider les ambassadeurs français à se relâcher de leurs exigences « aussi bien que pour régler et ajuster le susdit équivalent[1] ».

Lorsque Louis XIV se trouva menacé sérieusement par l'empereur et que les Hollandais relevèrent la tête, enhardis par leurs derniers succès, il réduisit ses exigences passées et offrit à la Hollande des conditions beaucoup plus avantageuses que celles qu'il lui avait faites un mois auparavant.

Le 2 octobre 1673, les médiateurs adressèrent aux

---

renonçait à la promesse que Louis XIV lui avait faite de lui remettre Maëstricht et consentait à ce que le roi en jouît en toute souveraineté, ainsi que les Espagnols en avaient joui et que les Hollandais en jouissaient encore (V. dans Saint-Priest, *Histoire des traités de paix*, t. I, p. 477, le traité de Netten). — V. aussi Louvois à l'archevêque de Strasbourg, 6 et 27 mai 1673 (Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 455).

1. Lettre de MM. les ambassadeurs de Hollande, touchant la signification de la France. *Aff. étr., Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 153.

Digitized by Google

ambassadeurs des Provinces-Unies une lettre ainsi conçue : « Messieurs, voyant les affaires dans l'Empire et aux Pays-Bas se porter de jour en jour à de plus grandes extrémités, nous avons cru nécessaire, en mandant à vos Excellences de quelle façon Messieurs les ambassadeurs de France se sont déclarés touchant une alternative, d'adjouster que, si vos Excellences pouvaient procurer le pouvoir d'offrir au Roy très chrestien Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, leurs dépendances et les chatellenies de Cassel et de Bailleul, nous nous offrons à employer nos offices de médiateurs pour porter lesdits ambassadeurs à relascher le reste de la satisfaction qu'ils ont demandée en places pour le Roy, leur maistre, et à laisser Maëstricht et le pays d'Entre-Meuse à la disposition de Messieurs les États-Généraux. » Les médiateurs demandèrent, en même temps, au nom du roi de Suède, un armistice général que Charles XI regardait comme le seul moyen d'empêcher une rupture complète[1].

Le 13, le 21 et le 26 août, Turenne fit passer sur son pont de Selingenstadt une partie de son armée. Le maréchal, par l'intermédiaire de Persode, agent français à Francfort, y faisait acheter des armes et y faisait moudre son blé. Le Magistrat de la ville ne lui faisait payer aucuns droits de sortie ni pour le vin qu'il s'y procurait ni pour les autres denrées.

Charles IV, qui n'avait pas quitté Francfort, donnait à ses officiers des chevaux pris aux déserteurs français et

1. Copie de la lettre des médiateurs aux ambassadeurs de Hollande, du 2 octobre 1673. *Passim,* f° 228. — Les plénipotentiaires hollandais répondirent aux médiateurs qu'ils ne pouvaient plus traiter sans leurs alliés, y compris le duc de Lorraine.

Digitized by Google

cherchait à débaucher nos officiers et nos soldats, ou leur faisait tendre des guets-apens où ils trouvaient la mort. Le vieux duc s'était constitué le chef des *écumeurs* de grande route.

Suivant l'expression du chevalier de Grémonville, ambassadeur de France à Vienne, Montecuculi avait franchi le Rubicon. Léopold avait levé le masque, et on disait bien haut, à Egra, qu'il fallait chasser l'ennemi héréditaire, c'est-à-dire les Français, non seulement des terres de l'Empire, mais encore de l'Alsace. Le traité de Westphalie était déchiré et Léopold arborait l'étendard de guerre sans le consentement de la diète de Ratisbonne; le pacte signé naguère entre l'empereur et l'Électeur de Saxe était renouvelé, malgré les objurgations de Pufendorf[1], envoyé par le roi de Suède à Dresde (30 août), et un tiers parti, en opposition avec la ligue des États neutres, se formait en Allemagne.

Pendant que Turenne, entré en Franconie, se trouvait à Wallstadt, 2,000 ou 3,000 fantassins français, suivis de canons, se dirigeaient vers Friedberg et Aschaffenbourg qui allaient devenir la base d'opérations de l'armée française[2].

M. de Vaubrun, avec son petit corps d'armée, quittant l'Électorat de Trèves, devait s'avancer vers Heilbronn, afin de couvrir l'Électeur Palatin qui y avait rassemblé

1. Pufendorf (Samuel), publiciste et historien, né près de Schemnitz (Saxe), en 1652, est l'auteur de : *Elementa jurisprudentiae universalis*, 1660, de *De statu imperii germanici*, 1667; professeur à l'Université de Lund (Suède), il mourut à Berlin en 1696.

2. Persode à Vitry, ce 5 septembre 1673. *Allemagne*, Supplément, tome 272, f° 168.

Digitized by Google

quelques troupes pour se joindre au besoin à l'armée française[1].

Turenne, de Wallstadt où il se trouvait, le 4 septembre, se dirigea vers Mergentheim et Röttingen (Basse-Franconie).

M. de Turenne pouvait compter sur l'assistance de l'Électeur de Bavière, qui ne cessait de donner à la France de chaleureuses assurances d'amitié et de dévouement.

Montecuculi, à l'approche de Turenne, s'était retranché sous le canon de Nuremberg, puis il se décida à ébranler le gros de son armée et à se poster à Windsheim, dans la principauté d'Onolzbach (Cercle de Wurtzbourg) en passant par Furth et Langenzenn. Le colonel Husaud, commandant l'avant-garde des Impériaux, s'avança jusqu'à la Tauber que Turenne faisait surveiller par deux ou trois partis. On pouvait donc s'attendre à un engagement prochain.

Les soldats français se réjouissaient de pouvoir enfin en venir aux mains avec les Impériaux.

Les colonels saxons Kähn et Schlœunif s'occupaient en ce moment de compléter les deux régiments de cavalerie que les Cercles de la Haute-Saxe avaient promis de fournir à l'empereur et qui devaient se rendre au premier jour à Nuremberg. Le duc Christian de Saxe-Mersebourg et un jeune prince de Saxe-Helle devaient prendre le commandement du régiment d'infanterie levé par ces Cercles[2].

---

1. *Passim.*

2. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 10 septembre 1673, à trois heures après midy. *Aff. étr.*, *Allemagne* (1668 à 1680), Supplément 5, f° 120.

Digitized by Google

Le généralissime impérial semblait ne chercher qu'à gagner du temps en attendant l'hiver et profiter du mécontentement manifesté par les États de l'Empire en voyant l'armée française pénétrer si avant en Allemagne.

La prise de Trèves et la démolition des remparts des dix villes libres de l'Alsace effectuée par Louis XIV avaient surexcité jusqu'au paroxysme le patriotisme des partisans de l'unité allemande, et si Louvois n'envoyait pas immédiatement des renforts à Turenne, il était à craindre que plusieurs princes de l'Empire, dévoués jusqu'alors à la France, ne tournassent bientôt casaque et ne changeassent de parti[1].

M. de Leyen, archevêque de Trèves, avait reçu le juste châtiment de sa trahison et allait être bientôt forcé de remettre entre les mains du roi, pour adoucir son courroux, Ehrenbreitstein et Hombourg.

La prise de Trèves fut un coup de foudre pour la cour de Vienne, ainsi que la nouvelle de la perte de la flotte des Indes, et la prise de l'île de Sainte-Hélène par les Anglais.

La prise de Naarden par les Hollandais ne fut pour eux et l'empereur qu'une faible consolation.

Turenne, dès qu'il eut appris la présence de Montecuculi à Windsheim, marcha droit à lui, à travers les plaines de la Franconie, dans la nuit du 12 au 13 septembre, et s'avança jusqu'à Walkertshofen, de manière à s'interposer entre lui et la Tauber, pendant que son adversaire passait le Mein à Kitzingen.

---

1. Persode à Pomponne, de Francfort, 18 septembre 1673, *Passim*, f° 120.

Digitized by Google

Il s'agissait de barrer la route du Haut-Rhin à l'armée impériale. Mais ce n'était pas là la voie que Montecuculi cherchait à s'ouvrir.

Il ne visait qu'à attirer Turenne vers le Sud, afin de l'éloigner du Mein, et, maître de cette rivière, gagner Cologne ou la Westphalie et donner la main au prince d'Orange que Condé et Luxembourg tenaient en respect et empêchaient d'envahir les Flandres.

La présence de Turenne surprit Montecuculi. Il feignit d'accepter la lutte et de ranger son armée en bataille près de Brechtchofen (16 septembre).

Mais, pendant que Turenne s'approchait des Impériaux, ceux-ci se dérobèrent brusquement et filèrent sur Markt-Breit, au sud-est de Wurtzbourg. Placé sur une hauteur, le maréchal n'apercevait que leur arrière-garde. Ils se campèrent sur le Mein, derrière un bois, près de Kitzingen. Le lendemain, Turenne s'approcha fort près d'eux, mais, s'apercevant que leur poste était inattaquable, car le Mein forme une boucle autour de Kitzingen, il se logea à une heure et demie de leur camp. Les Impériaux essayèrent de déloger 300 mousquetaires que le maréchal avait placés au-dessus d'un vignoble. On s'escarmoucha longtemps, et nos soldats, se voyant pressés, repoussèrent l'ennemi, l'épée à la main, jusqu'en bas de la côte. Un capitaine du régiment de Champagne fut fait prisonnier, cinq autres officiers français furent blessés. On déplora la perte de quelques soldats : « L'infanterie a très bien fait, écrivit Turenne au duc de Vitry[1] le 15 sep-

1. Turenne à M. de Vitry, au camp près d'Oxenfort (*sic*), ce 15 septembre 1673. *Aff. étr. Allemagne.* — Supplément, t. 271, f° 181.

Digitized by Google

tembre, et n'a pas quitté son pont et les a repoussés l'épée à la main. »

Après cette escarmouche de peu d'importance, Turenne alla se camper à Dinkelshausen, entre Wurtzbourg et Ochsenfurt, n'ayant pu dépasser Aub dans sa poursuite de l'ennemi.

Montecuculi s'était arrêté à Markt-Breit et à Ober-Breit. Turenne, de son poste, pouvait le couper du Bas-Rhin ou du moins essayer de le faire, car il avait gardé ses communications avec la Tauber dont il n'était éloigné que par deux heures de marche.

Il avait une bonne partie de la Franconie derrière lui, mais il ne pouvait communiquer ni avec Wurtzbourg, ni avec Ochsenfurt, où l'empereur envoyait des forces considérables: « J'ai derrière moi, écrivit Turenne au duc de Vitry, qui, de Munich, l'informait des moindres mouvements de l'armée impériale, toutes les plaines du Tauber et de grandes places et de grandes plaines. Saint-Clar marche dans deux jours avec une brigade de cavalerie. Les ennemis disent qu'ils attendent un renfort pour se remettre dans les plaines et combattre [1]. » (17 septembre.)

L'armée française, malgré sa retraite forcée, manifestait un violent désir de combattre, qui approchait de la folie, écrivait Turenne à Louis XIV. Si le maréchal avait obéi à ses soldats, il aurait été attaquer de suite l'ennemi dans ses retranchements.

Mais, malheureusement, il apprit que Pierre-Philippe de Dernbach, prince-évêque de Wurtzbourg et de Bam-

1. Turenne à....., au camp, près d'Ochsenfurt, ce 17 septembre 1673. *Passim*, f° 187.

Digitized by Google

berg, après avoir promis de rester neutre dans la lutte engagée entre la France et l'Empire, venait de recevoir dans sa ville épiscopale une garnison impériale et avait donné passage sur son pont au colonel d'Unewald, qui s'était dirigé vers Wertheim, capitale du comté de ce nom, située à la jonction de la Tauber et du Mein, près des bois du Spessart et de l'Odenwald.

Suivant l'expression énergique de M. Persode, une telle conduite de la part de M. de Wurtzbourg était un coup de Jarnac.

C'était agir en ingrat, car M. de Turenne s'était refusé à mettre garnison à Wertheim, qui appartenait à la comtesse de Lœwenstein-Wertheim, fille du comte Egon de Furstemberg et future belle-mère du marquis de Dangeau.

Les cavaliers du colonel d'Unewald rencontrèrent sur leur chemin 50 charrettes de vivres, escortées de 30 cavaliers, et s'en emparèrent.

Entre temps, les Impériaux envoyèrent par eau quelques fantassins à Wertheim, où Turenne n'avait que des sauvegardes, et jetèrent dans la Tauber 1,000 sacs de farine que le maréchal avait amassés dans cette ville[1].

Un autre détachement impérial poussa jusqu'à Röttingen et y enlevèrent 600 rations de pain.

Les Français se trouvaient donc menacés de disette, et Turenne, ne pouvant se maintenir dans la Chartreuse de

1. Persode à Pomponne, de Francfort, ce 26 septembre 1673. *Allemagne* (1668 à 1680), Supplément 5, f° 122. — Lettre LXXVII, de Pélisson, Nancy, mardi, 26 septembre 1673. (*Lettres historiques*, t. 2, p. 55.) — Persode à Vitry, de Francfort, ce 26 septembre 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 207.

Digitized by Google

Dinkelshausen, près d'Ochsenfurt, se décida, après avoir tâté son adversaire, à se rapprocher des magasins qu'il avait sur la Tauber et recula jusqu'à Wenkheim, à une heure de Wertheim.

Ainsi posté, il pouvait surveiller son pont d'Aschaffenbourg et se venger à son aise de la perfidie du prince-évêque de Wurtzbourg. Il se trouvait placé non loin de l'embouchure de la Tauber et du Mein et observait Wertheim où il s'était décidé à faire entrer de l'infanterie et avait fait descendre les bateaux nécessaires à un pont. Il tenait les Impériaux en bride et les coupait de Francfort, où ils avaient « leur bourse et leurs magasins ».

Il conservait également sa communication avec le pont d'Andernach, qu'il avait donné l'ordre de transporter à Bonn, et avec Philippsbourg, d'où il pouvait tirer autant de troupes qu'il le désirait, ce qu'il avait déjà fait.

Il attendait sous peu deux régiments des gardes françaises et suisses qui avaient procédé au démantèlement des villes alsaciennes hostiles à la France, ainsi que la brigade de M. de Fourilles.

Les Impériaux avaient descendu le Rhin et s'étaient cantonnés près de l'ancien camp de Turenne, non loin d'Ochsenfurt.

L'armée impériale avait dès lors le champ libre, car Turenne avait commis une faute très grave en exposant ses magasins au pillage et en ne s'assurant pas à l'avance des intentions du prince-évêque de Wurtzbourg. Mais pourquoi, maître qu'il était d'Aschaffenbourg et de Selingenstadt, ne marcha-t-il pas vers Hanau et n'essaya-t-il pas de prévenir Montecuculi sur le Mein et sur la Kinzig? Pourquoi s'attarde-t-il sur les rives de la Tauber?

Digitized by Google

C'est que ses soldats désertaient par centaines, après avoir pillé les convois de l'armée.

Turenne regrettait ses vieux Weimariens qui, quoique quelque peu réfractaires à la discipline militaire, souffraient de la faim sans se plaindre.

Et puis, il s'apercevait que les Allemands, catholiques et protestants, lui étaient hostiles.

On n'était plus à l'époque où les États protestants de l'Allemagne se jetaient dans les bras de la France et aidaient à la politique de Richelieu dans l'espoir de s'enrichir des dépouilles des États catholiques, et la Ligue du Rhin, composée en partie des États catholiques de l'Allemagne, avait perdu toute sa vigueur. Princes, villes libres et prélats se renfermaient dans une neutralité malveillante, en attendant qu'ils prissent les armes contre nous et nous déclarassent la guerre. La Bavière et la Suède nous restaient seules fidèles [1].

Devant l'immobilité de Turenne, Montecuculi peut attendre en toute sécurité les secours que l'empereur lui a promis, entre autres ceux que Charles IV et le marquis de Bade lui amènent, car, impatients d'entrer en contact avec l'armée française, ces deux princes ont demandé à l'Électeur de Mayence le passage de son pont.

Le duc de Lorraine avait sous ses ordres 200 ou 300

---

1. « Il est bien nécessaire, écrivait, le 30 septembre, Persode à Pomponne, de bien renforcer et seconder l'armée d'Allemagne qui n'est pas à beaucoup près sy forte que celle des ennemys quy se fortifient tous les jours et quy a les peuples et les paysans de son parti, puisqu'il est certain que, si le malheur nous en disait d'être battus, tous les Allemands, *qui sont les bons Français*, nous tourneraient le dos. » (Persode à Pomponne. de Francfort, ce 30 septembre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* 1668-1680, Supplément, 5, f° 123.)

Digitized by Google

reîtres qui guettaient, dans les environs de Francfort, « sur tous les grands chemins », tous les courriers français qui sortaient de cette ville et les faisaient prisonniers. Plus de 50 Français attendaient, à Francfort, qu'ils pussent se rendre sans danger à l'armée de Turenne et que le maréchal, qui avait renforcé la garnison d'Aschaffenbourg, leur envoyât une escorte de 200 cavaliers.

Le 26 septembre, Montecuculi, à la tête de 40,000 hommes, se dirige sur Wurtzbourg et, le 29, il accentue sa marche, laissant Wertheim à sa gauche.

Le 30 au soir, le bruit courut qu'il avait formé un détachement de 6,000 à 7,000 hommes qui devait passer le Mein entre Wurtzbourg et Wertheim et marcher droit du côté de Wertheim pour se diriger vers Coblence. Le gros de l'armée impériale, disait-on, avait rebroussé vers Wurtzbourg.

La vérité était que Montecuculi s'était dirigé vers Lohr, en passant par Kitzingen, Wurtzbourg, Zellingen et Steinfeld.

A Lohr, il jette un pont sur le Mein, franchit ce fleuve le 4 octobre et vient établir son camp à Wiesthal, dans le Spessart, entre Lohr et Gemünden.

Turenne a toujours son quartier général à Wenkheim, au seuil de la Franconie, non loin de l'armée impériale. Il a logé une partie de son infanterie à Wertheim, Bischofsheim, Lauda et Mergenthein, le long de la Tauber.

Ces quatre petites villes lui ont fourni plus de 50,000 malters de grains, 100,000 malters d'avoine et plus de 500 foudres de vin. Avec ce que les Français trouvèrent à la Chartreuse de Dinkelshausen, ils eurent de quoi se consoler de la perte qu'ils avaient faite des 5,000 malters

Digitized by Google

de farine et de grains détériorés à Wertheim par les Impériaux.

Persode de Maizery envoya de Francfort quelques partis pour se rendre compte de la marche de l'ennemi.

Saint-Clar enleva 25 reîtres allemands, parmi lesquels se trouvaient des fourriers qui allaient faire les logements. Le grand prévôt était à leur tête. Il eut bien de la peine à se sauver.

L'avant-garde de l'armée impériale prit l'alarme et accourut sur le champ de bataille avec six escadrons. Saint-Clar fut obligé de se retirer avec ses 300 cavaliers.

Pendant trois jours les deux armées furent bien près l'une de l'autre. Montecuculi avait reçu des renforts.

Turenne attendait que ses éclaireurs attaquassent un de ses postes sur le Mein ou sur la Tauber pour marcher à eux, puisqu'ils lui avaient, à diverses reprises, refusé la bataille.

Depuis la prise de Naarden par les Hollandais, il ne s'était rien passé en Hollande, les troupes auxiliaires d'Espagne ayant été obligées de regagner la Flandre pour s'opposer aux attaques de Condé, qui se trouvait près d'Audenarde où il avait rassemblé un corps d'armée.

L'on écrivait de Worms que les Français avaient fait descendre leur pont de bateaux vis-à-vis de cette ville, probablement pour faciliter la marche des troupes de renfort qui se préparaient à rejoindre Turenne[1].

Le bruit s'était répandu en Allemagne que Louis XIV, après avoir quitté Nancy, songeait à reprendre le chemin

1. Persode à Vitry, de Francfort, le 30 septembre 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 225. — Lettre LXXX, de Pélisson, lundi, 9 octobre 1673. (*Lettres historiques,* t. 2, p. 65.)

Digitized by Google

de la Flandre avec 10,000 fantassins et 6,000 cavaliers, sans comprendre ses volontaires et sa noblesse qui, chaque jour, accouraient pour se ranger sous ses drapeaux.

L'armée française destinée à opérer dans les Flandres s'élevait à 25,000 hommes et devait rallier celle que Condé y commandait.

Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, sur le bruit de la marche de Louis XIV, avait fait revenir toutes les troupes espagnoles qui se trouvaient en Hollande et le stathouder lui envoya huit régiments de renfort. Le roi de France n'alla pas plus loin que Saint-Quentin et revint à Versailles.

Le chevalier de Montcault, gouverneur français d'Aschaffenbourg, venait de recevoir 1,000 cavaliers, 500 dragons et 1,000 fantassins de renfort.

Le château et le pont avaient été fortifiés et se trouvaient en état de résister aux attaques des ennemis. M. de Montcault s'apprêtait, ainsi que M. de La Fereotz, lieutenant-colonel des dragons du Roi, à leur « faire bonne guerre ». Ils s'irritaient des agissements du duc de Lorraine qui se livrait à des incursions sans fin jusqu'aux portes d'Aschaffenbourg et dont les soldats s'étaient emparés d'un lieutenant de dragons. Persode de Maizery reprocha aux magistrats de Francfort leur condescendance envers Charles IV, dont ils laissaient les partisans et les cavaliers sortir de leur ville et y rentrer à leur guise.

Le dessein bien arrêté de Montecuculi, campé à Wiesthal depuis le 4 octobre, était d'assiéger Hanau et Aschaffenbourg. Aussi Turenne envoya-t-il dans cette dernière ville le comte de Guiche avec 2,000 cavaliers, 1,000 dra-

Digitized by Google

gons et 2,000 fantassins qui prirent les devants. Les ennemis s'arrêtèrent tout court dans le Spessart et se dirigèrent, à leur droite, vers Gelnhausen et Orb. Ils y attendirent le retour au camp de Montecuculi du prince de Hohenlohe, qui avait été demander au comte de Hanau de leur livrer sa capitale. Ce prince lui répondit qu'il entendait garder la neutralité la plus absolue. On lui avait offert 2,000 ou 3,000 soldats impériaux pour protéger Hanau.

Il les refusa en répondant qu'il était à même de se défendre lui-même avec ses propres ressources et que, du reste, il comptait sur la protection de M. de Turenne.

M. de Vaubrun avait passé, le 4 octobre, aux portes de Strasbourg, à la tête de 4.000 cavaliers qu'il amena à Philippsbourg, le 10. Le comte de Coligny y conduisit 7.000 fantassins, après avoir traversé la Lorraine. Toutes ces troupes allaient fortifier Turenne. Les 21 compagnies de gardes françaises et suisses qui lui étaient destinées reçurent l'ordre de quitter l'Alsace pour rejoindre Louis XIV à Nancy[1].

Turenne devait se repentir, à cette heure, de n'avoir pas quitté assez vite les rives de la Tauber et de n'avoir pas reculé jusqu'au Rhin, afin d'empêcher l'invasion du Spessart et de la Hesse-Cassel par Montecuculi. La trahison du prince-évêque de Wurtzbourg, dont les soldats attaquaient les nôtres, ainsi que le retard du marquis de Vaubrun contrarièrent Turenne dans ses plans. Si Turenne s'était trouvé en force, il aurait pu empêcher Mon-

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 3 octobre 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne*, Supplément, t. 272, f° 332.

Digitized by Google

tecuculi de traverser le Spessart et d'atteindre Gelnhausen et de là Bokenheim, au nord-est de Francfort (13 octobre)[1].

Ce dernier fit jeter un pont, avec la complicité du Magistrat de Francfort, au-dessous de cette ville et, après avoir simulé le passage du Mein, le 19, il fit passer sur la rive gauche, sous les ordres de Caprara, un corps de 3.000 à 4.000 hommes, en lui prescrivant de ne se livrer qu'à de simples démonstrations. Les Impériaux occupèrent quelques postes pour protéger leur pont et ils le fortifièrent solidement. On prêtait à Montecuculi le projet de se rapprocher du Rhin, comme il l'avait fait l'année précédente. C'est avec cette appréhension qu'établi à Wœrth, Turenne y rassemble toute son armée. Il s'imagine que son adversaire veut le couper de Philippsbourg, qui, maintenant, reste la base de ses opérations.

Aussi veut-il se rendre maître de la Bergstrasse, cette route pittoresque qui forme le versant occidental de l'Odenwald. Il venait d'apprendre que Montecuculi avait l'intention de faire passer encore 6.000 hommes au delà du Mein pour s'opposer à la marche des renforts envoyés de Philippsbourg.

Il fallait l'empêcher de se refaire et de se ravitailler dans les environs de Francfort, où ses soldats avaient été fort bien reçus par le Magistrat de cette ville[1]. Ils en avaient besoin, car ils étaient prêts à se débander, n'ayant plus ni pain ni souliers.

Montecuculi s'était installé à Francfort avec la plupart

1. Turenne à M. de Vitry, au quartier général de Wörth-sur-le-Mein, ce 8 octobre 1673. *Passim, f°* 242.

Digitized by Google

de ses officiers. Le Magistrat de cette ville leur donna à dîner. Persode eut la douleur de les entendre insulter la France « comme si nous n'étions que des pygmées contre eux »[1].

Ils prétendaient qu'ils avaient assez d'hommes pour refouler Turenne au delà du Rhin avec la moitié de leur armée, et avec l'autre moitié descendre la Moselle afin de reprendre Trèves.

Ils disaient bien haut que le prince d'Orange allait reconquérir tout ce que nous lui avions pris et qu'ils remettraient bientôt Charles IV sur son trône.

L'avant-garde de M. de Turenne, campé à Eberstadt, au sud-est de Darmstadt, commandée par Saint-Abre, s'est avancée jusqu'à Klein-Krotzenbourg, sur le Mein, vis-à-vis de Hanau[2].

Vaubrun, après avoir quitté Philippsbourg, avait remonté le Rhin jusqu'à Mannheim et, de là le Neckar jusqu'à Neckarhausen (17 octobre). Il y trouva deux ponts jetés sur cette rivière.

Turenne lui envoie l'ordre de s'y maintenir, en attendant qu'il se porte à Ladenbourg et y passe le pont que le Palatin y a fait jeter[3].

---

1. Persode à M. de Tournay-Saint-Amand, de Francfort, ce 19 octobre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* 1668 à 1680, Supplément, 5, f° 124 : « L'armée impériale n'ayant pas été bien reçue à Hanau, le marquis de Grana et le vieil duc de Lorraine ont si bien cajolé les magistrats de cette ville [Francfort] que l'armée ennemie, qui était toute recrue et périe par la faim, la nudité et les autres nécessités, s'est remise en bon état depuis 4 ou 5 jours qu'elle est dans le voisinage. »

2. Persode à Vitry, de Francfort, le 15 octobre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 271, f° 265.

3. M. de Bautru de Vaubrun à M. de Vitry, à Neckarhausen, ce 18 octobre 1673, mercredi, à 7 heures du matin. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 270.

Digitized by Google

Turenne consentit à évacuer Aschaffenbourg, à condition que l'archevêque de Mayence ne permît pas aux Impériaux d'y passer le Mein, non plus qu'à Mayence.

Enfin, tandis que Saint-Clar se portait vers Dieburg, près de Darmstadt, « pour y prendre langue des ennemis », Turenne campa le 18 octobre à Stein et s'avança en bon ordre vers le Neckar pour se joindre aux troupes amenées dans le Palatinat par le marquis de Vaubrun.

Cette marche hardie décida les Impériaux à défaire le pont qu'ils avaient jeté au-dessous de Francfort pour le reconstruire à Flœrsheim, afin de pouvoir y faire défiler en toute hâte leur cavalerie.

Ce fut le 20 octobre, dès trois heures du matin, sous les ordres du major général Sporck. Elle passa sur ce nouveau pont afin de pouvoir couper les renforts qui arrivaient à Turenne : c'étaient 10.000 cavaliers, soutenus par un grand détachement d'infanterie auxquels incombait cette tâche.

Les Impériaux comptaient bien cette fois vaincre l'armée française. Le gros de leur armée qui ressemblait à une horde de Bohémiens, traînant derrière elle un grand nombre de filles publiques et d'enfants, s'avança droit vers Mayence où l'on cuisait une grande quantité de pains, ainsi qu'à Francfort.

Les Impériaux disaient bien haut que l'archevêque de Mayence leur livrerait leur pont et les laisserait mettre garnison dans sa capitale. Ce qui était à craindre, c'est qu'on leur donnât des bateaux pour construire un pont sur le Rhin.

Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, déclara la guerre à la France le 17 octobre. Un héraut d'armes

Digitized by Google

en fit l'annonce publique, à son de trompette, à Bruxelles et à Anvers. Le prince d'Orange s'avança vers les pays de Clèves, Juliers et Cologne, et, le 24, Montecuculi passa le Rhin sur le pont qu'il avait fait contruire au-dessous de Mayence, après avoir détruit celui qu'il avait jeté sur le Mein, à Flœrsheim.

L'archevêque de Mayence, pour plaire à Turenne, avait refusé le passage de son pont aux Impériaux, mais il n'avait pu les empêcher d'en construire un autre.

Turenne se trouve dans une position éminemment critique. Après avoir abandonné Aschaffenbourg, il est encore obligé de renoncer à occuper Friedberg qui se rend, le 16 octobre, au marquis de Bade, et M. de Réveillon, commis à la garde du pont d'Andernach, est obligé de descendre jusqu'à Bonn.

Montecuculi a réussi à ramener Turenne vers le Rhin. Maintenant il veut le forcer à repasser ce fleuve, car Trèves et Cologne se trouvent menacées par les Impériaux. Guillaume d'Orange n'est-il pas arrivé à Brauwiller près de Cologne, brûlant de rallier Montecuculi, avec 6.000 cavaliers et 4.000 fantassins[1]?

Depuis longtemps Turenne ne pouvait plus communiquer avec Francfort bloqué par les Impériaux qui recevaient journellement des renforts. Les Francfortois terrifiés voyaient leur territoire ruiné. Mais le marquis de Grave, qui y représentait l'empereur, savait si bien leur dorer la pilule, en essayant de leur démontrer que l'armée impériale ne tendait qu'à la liberté de l'Allemagne

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 3 octobre 1673. *Aff., étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 302.

Digitized by Google

menacée par la France, qu'il était à prévoir qu'ils prendraient plutôt le parti de l'empereur que le nôtre[1].

Rien n'était respecté par les soudards à la solde de Léopold. Le 18 octobre, les soldats du marquis de Bayreuth s'emparèrent d'un bateau où se trouvait l'apothicaire de l'armée française. Ils en firent sortir les infirmiers commis à sa garde, bien qu'ils fussent sans armes, y arborèrent un étendard portant l'aigle noire impériale et voulurent l'emmener du côté de leur pont de bateaux qui n'était qu'à un quart d'heure de là. Persode, dont le dévouement fut digne de tout éloge au cours de cette campagne, protesta contre cette violation du droit des gens auprès des consuls. Les soldats de Bayreuth furent expulsés par les gardes du port de Francfort et le bateau d'ambulance confisqué fut confié aux soldats de la ville impériale.

Les bateaux sur lesquels Montecuculi avait passé le Mein à Lohr, lorsqu'il quitta la Franconie, avaient été amenés à Francfort ainsi que les pontons, les ancres et les cordages nécessaires à la construction d'un pont. Les Impériaux en jetèrent un à Kostheim, sur le Mein, vis-à-vis de Mayence, afin de garder le passage libre sur le Rhin et sur le Mein et d'y étendre leurs quartiers d'hiver en cas qu'ils ne pussent passer outre.

Le 19 octobre, défilèrent sur ce pont 3.000 fantassins impériaux. La veille il était également passé à Walmunster près de 4.000 cavaliers venant de l'Evêché de Fulda. Ils avaient été recrutés en Saxe et en Bohême pour renforcer l'armée impériale.

---

1. Persode à M. de Tournay-Saint-Amand, de Francfort, ce 19 octobre 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne* (1668-1680), Supplément, 5, f° 124.

Digitized by Google

Enfin, depuis dix jours, du 19 au 29 octobre, plus de 10.000 soldats allemands s'étaient dirigés vers Mayence.

M. de Gremonville, notre ambassadeur à Vienne, avait été congédié par l'empereur. Partout l'Allemagne se soulevait contre la France. Léopold faisait des levées incessantes et faisait défense à tout Allemand de servir sous notre drapeau et sous celui de nos alliés, sous peine d'être accusé de rébellion : « Le moindre dégoût que nos Allemands ont dans nos troupes les fait déserter. »

Le 28 octobre, arriva à Francfort le prince de Lippe, qui venait de déserter l'armée de Turenne, près de Ladenburg. Des 5.000 hommes que comprenait le contingent envoyé par l'archevêque de Cologne à Turenne, lorsqu'il se trouvait sur le Mein, près de Selingenstadt, il n'en restait plus que 1.500. Les Allemands aussi bien que les étrangers nous abandonnaient. Plusieurs soldats anglais avaient l'intention de faire défection si on les mettait en contact avec les Hollandais, car ils avaient pris part à contre-cœur à la guerre que Louis XIV faisait aux Provinces-Unies[1].

Turenne voulut devancer son adversaire sur le Rhin. Dans ce but, il se dirigea en toute hâte vers Philippsbourg, après avoir rallié le petit corps de Vaubrun à Ladenburg et avoir renvoyé ce général en Alsace. Voulant ménager les pays qu'il traversait, il avait évité toute action, malgré le bon état relatif dans lequel se trouvaient ses troupes, plus considérables que l'armée impériale[2].

1. *Passim.*

2. Turenne à....., au camp, près de Philippsbourg, ce 27 octobre 1673. *Aff. étr. Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 295. — Vaubrun à....., Berkausen, près de Spire, ce 29 octobre 1673. *Passim,* f° 297.

Digitized by Google

Le 27 octobre, Turenne commença à faire passer ses soldats sur le pont qu'il avait à Philippsbourg et fit marcher vers Trèves un détachement conduit par Saint-Clar, tandis que le reste des troupes, dragons français, s'échelonnaient de Neustadt à Kaiserslautern. Quant à lui, il chercha à se camper auprès de Spire, et sa brigade de gendarmerie traversa le Neckar.

Le gros de son armée le traversa le 27 et, le lendemain, se porta au delà du Rhin. Elle établit ses quartiers, brigade par brigade, le long de la Rehbach, près de Neustadt-an-der-Haardt, et entre cette ville et Spire.

Turenne séjourna pendant quelques jours dans cette contrée fertile, en attendant qu'il ait pu deviner les desseins de Montecuculi, qui avait compté pouvoir traverser le Rhin sans difficulté. Dans ce but il avait rassemblé plus de 1,000 bateaux.

Ils furent insuffisants et plusieurs étaient en mauvais état.

Le tablier de son pont n'atteignait qu'une île qui émerge au-dessus du Rhin. En voulant obvier à ces obstacles, il perdit du temps. Cependant, après avoir démoli son pont, Montecuculi fit embarquer dans les bateaux son infanterie, son artillerie et son bagage, tandis que le prince de Pio conduisait un corps de cavalerie et d'infanterie au delà du Rhin. Sporck ne put faire passer sa cavalerie au delà du Rhin (24 octobre).

Le généralissime impérial, en passant par Schwalbach, se dirigea vers Coblence.

Le 31 octobre, il s'y aboucha avec l'Électeur de Trèves et les officiers et les généraux espagnols en

Digitized by Google

attendant que le prince d'Orange réussît à faire sa jonction avec lui.

Les Impériaux prétendaient pouvoir s'emparer d'Andernach, de Bonn et de Neuss sans coup férir, aussi bien que de Trèves où Turenne n'avait pas oublié d'envoyer des renforts.

L'Électeur de Cologne fut contraint de se réfugier dans sa capitale, et Réveillon reçut l'ordre de Turenne de quitter Andernach pour se jeter dans Cologne. Tout faisait prévoir que, si les Impériaux avaient le projet d'attaquer cette place « par la rivière », elle ne serait pas en état de se défendre, ainsi que Neuss, car Turenne n'arriverait pas à temps pour se porter à leur secours.

Les Évêchés de Cologne et de Liège se trouvaient donc menacés.

Les fautes commises par Louvois avaient eu des conséquences terribles. Pourquoi défendit-il à Rochefort de s'emparer de Coblence après la capitulation de Trèves?

Il est évident que l'occupation de Coblence par nos troupes aurait rendu Turenne maître de Wurtzbourg, de Hanau et d'Ochsenfurt, ainsi que de la forteresse d'Ehrenbreistein, mais Louis XIV perdit son temps à fortifier Nancy.

La coalition contre la France devenait formidable et l'empereur, ressaisissant le pouvoir qu'il avait laissé échapper de ses mains et tous les princes de l'Empire qui ne voulaient pas épouser la haine de leur suzerain contre la France étaient traités de rebelles.

Les archevêques de Munster et de Cologne, boucs émissaires de la dernière coalition, cherchaient l'occasion de faire leur soumission à Léopold. Maximilien-Henri,

Digitized by Google

archevêque de Cologne, n'était plus retenu dans l'alliance française que par les instances d'Égon de Furstemberg, son ministre, qui faisait cependant entendre des cris de détresse, en se plaignant des exigences et des cruautés des Français.

Le stathouder a concentré ses troupes à Herenthals, dans le Brabant, en attendant que Monterey lui envoie les 6,000 hommes qu'il lui a promis. Il a avec lui 12,000 hommes.

Le 16 octobre, rallié par les Espagnols, il traverse la Meuse à Venloo, pendant que Montecuculi passe le Rhin à Coblence.

Les deux alliés font leur fonction à Andernach.

La position de Turenne devient critique, car Condé ne peut venir à son secours, n'ayant sous ses ordres que 14,000 hommes pour protéger les Flandres françaises. Il ne faut pas non plus qu'il compte sur le duc de Luxembourg qui a laissé le stathouder traverser la Meuse et s'avancer vers Andernach.

Les Impériaux réunis aux Hollandais avaient, croyait-on, 30,000 hommes de plus que toute l'armée française.

Ils espéraient sous peu ravager les Évêchés de Liège, de Cologne et de Munster afin de châtier les alliés de la France et reprendre toutes les places du Bas-Rhin, telles que Bonn, Neuss, Kaiserswerth, Dusseldorf et Wesel.

Comment les Français pourraient-ils leur résister, forcés qu'ils étaient de rester sur la défensive, s'ils ne voulaient pas perdre tout ce qu'ils avaient conquis[1]?

---

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 4 novembre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 315.

Digitized by Google

Cependant, Turenne ne se décourage pas. Il peut disposer maintenant de plus de 20,000 hommes, et le gouverneur de Trèves lui fait dire qu'il est en état de se défendre après l'envoi que le maréchal lui a fait de 500 cavaliers et de 200 dragons sous le commandement de M. de Saint-Clar.

Enfin, pendant que Turenne s'apprête à couvrir la Moselle, qu'il se poste à Freimersheim, entre Landau et Edenkoben, Condé s'avance vers Charleroi avec plus de 30,000 hommes, et Luxembourg avec 15,000 hommes cherche à couvrir les États du duc de Neubourg, ainsi que Clèves et Juliers.

La diète de Ratisbonne avait refusé, malgré les sollicitations de l'empereur, de donner l'ordre aux États de l'Empire de joindre leurs forces aux siennes. Le 3 novembre, un grand conseil de guerre eut lieu à Coblence. Y assistèrent Guillaume d'Orange, le marquis d'Affendof, le comte de Nassau, M. de Louvigny, Montecuculi, Charles IV, duc de Lorraine, et son neveu, le prince Charles.

Persode de Maizery se fit rendre compte par un de ses espions du résultat des délibérations des Coalisés.

Journellement, les Cercles de la Franconie et de la Haute-Allemagne envoyaient des renforts et des vivres qui étaient dirigés, à travers les montagnes de la Lahn, vers Coblence.

Le Mein était libre, et M. de Mayence facilitait la mise en route des immenses convois que l'on formait, après avoir déchargé les bateaux qui sillonnaient ce fleuve.

Les Impériaux, dès le 2 novembre, étaient entrés à Lintz et à Andernach. La jonction de Montecuculi et du

Digitized by Google

prince d'Orange eut lieu à la Tour-Blanche, près d'Andernach.

Toute leur infanterie y était arrivée par bateaux. Leur intention était d'assiéger Bonn.

En prévision de ce siège, le maréchal de Bellefonds était arrivé à Maëstricht avec 8,000 cavaliers, et le duc de Luxembourg s'apprêtait à se joindre à lui, afin d'observer les allures de l'ennemi[1].

Condé s'approchait du Rhin avec un grand corps d'armée, et le duc de Chaulnes recevait l'ordre de Louis XIV de quitter Cologne où il le représentait, car le congrès réuni dans cette ville pour discuter les conditions d'une paix générale, depuis le traité de La Haye, n'avait plus de raison d'être, et les plénipotentiaires présidés par le représentant de la Suède, ne s'entendaient plus entre eux. « C'était, écrivait Courtin à Pomponne, l'extrême-onction de leur négociation. »

Louis XIV ne pouvait consentir à une paix aussi peu glorieuse pour la France que l'avait été celle d'Aix-la-Chapelle et se montrait aussi opiniâtre dans ses revendications que les Hollandais : « Il était prêt, écrivait Louvois à Courtin, le 21 septembre 1673, à céder plutôt Paris et Versailles que Maëstricht. »

Et cependant Paris s'agitait et demandait à cor et à cris la paix.

C'est ce que ne comprenait pas Louvois qui désirait la continuation de la guerre jusqu'à l'épuisement des forces des puissances coalisées contre la France, tant il avait

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 4 novembre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 315.

Digitized by Google

confiance dans les ressources en hommes et en argent et dans la vitalité de notre nation.

Et cependant la France se trouvait isolée en face d'une coalition formidable. L'Angleterre allait se dérober à notre alliance, et il était à craindre que la Suède, notre fidèle alliée, suivie par la Bavière et le Hanovre, ne passât à l'ennemi.

Ces puissances avaient résolu de former un tiers parti, si l'empereur ne mettait pas bas les armes, et Louis XIV, faute de pouvoir s'y opposer, laissa faire ses alliés d'hier.

Le 19 octobre, il avait déclaré la guerre à l'Espagne.

C'est vers Bonn que maintenant Montecuculi et le prince d'Orange vont diriger leurs efforts, car il s'agit pour eux d'intimider l'archevêque de Cologne et l'évêque de Munster et de les détacher de l'alliance française.

Cologne a ses fortifications en mauvais état et ne compte, comme garnison, que 30,000 hommes. Le baron de Landberg, général-major, commande dans Boon les troupes de M. de Cologne, et M. de Réveillon, brigadier des armées du Roi, qui a sous ses ordres le régiment de Vermandois, en est le gouverneur. L'Électeur se retire à Cologne et l'évêque de Strasbourg à Kaiserswerth.

Avec 3,000 fantassins et 10,500 cavaliers, le prince d'Orange se campe sur la rive gauche du Rhin, tandis que Montecuculi, sur l'autre rive, commence à assiéger Bonn.

Turenne, qui se trouvait à Morbach le 3 novembre, puis à Wöllstein, au sud-est de Kreuznach, n'a pu dépasser la Nahe (11 novembre). Il reste quelques jours à Wöllstein pour pouvoir tirer ses vivres de Mayence et ne

Digitized by Google

paraît pas se hâter à s'avancer vers la Moselle, comme il en avait accusé l'intention. C'est que ses troupes sont démoralisées et qu'il ne peut compter sur elles[1].

Le maréchal d'Humières, envoyé par Condé au secours de Bonn, ne put dépasser Lechenich et se replia sur Neuss, où Luxembourg s'était jeté à la hâte avec un petit nombre de troupes, composé des siennes et des détachements prêtés par Condé et conduits par le comte d'Auvergne.

Sans être forcé de traverser le Rhin, Montecuculli pouvait envoyer des détachements quand il le jugerait à propos pour presser le siège de Bonn. Sa position était très avantageuse, car il pouvait se porter vers Coblence et y passer le Rhin et de là la Meuse, quand cela lui plairait, et occuper le pays que Turenne abandonnerait, ayant toujours le Rhin entre lui et son adversaire.

Condé venait de remporter quelques succès dans les Flandres. Il s'était emparé du château de Vemerlin, entre Marchienne et Saint-Amand, mais nous fûmes forcés d'abandonner Bommel, Crèvecœur et Wœrden.

C'est en vain que M. de Saint-Sylvestre réussit à se jeter dans Bonn avec 100 cavaliers français. Cette ville capitula le 12 novembre.

L'échec subi par nos armes est imputable à Louvois, qui n'a pas su renforcer les troupes aux prises avec nos ennemis coalisés à l'approche de l'hiver, et à l'entêtement de Louis XIV à conserver ses conquêtes en Hollande et à y laisser des garnisons : « Je ne doute pas, écrivait Tu-

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 14 novembre 1673. *Aff. étr., passim,* f° 348.

Digitized by Google

renne à M. de Gravel, que vous n'ayez été informé de la prise de Bonn. La saison et la difficulté des passages m'a ôté toute pensée d'y marcher, quand même les armées de l'ennemi auraient été inférieures à celles du Roy, car ce sont des pays impraticables à des corps d'armée depuis la Moselle jusque-là. M. de Luxembourg a jeté des gens dans Neuss et a un corps d'armée considérable de ce côté-là. L'armée du Roy est en très bon état, mais comme elle n'a pas pu subsister au Mein, l'ennemi a eu la liberté entière en se couvrant de cette rivière-là et, après cela, du Rhin jusqu'à Coblentz, et de le passer pour aller dans l'Archevêché de Cologne, sans qu'il fust possible d'y marcher avec l'armée. Je ne doute pas que cela ne fasse un assez grand bruit, comme en effet la chose est fort heureuse, mais aussi il faut s'assurer que, comme le Roy a de très grandes forces, Sa Majesté trouve les moyens de remettre M. l'Électeur de Cologne en son premier état, à quoy assurément elle les employera[1]. »

Après la prise de Brühl par le prince d'Orange (15 novembre), l'archevêque de Cologne s'était réfugié avec quelques chimistes à l'abbaye de Saint-Pantaléon, dont le savant abbé Ægidius Römer était abbé. Il y resta cinq ans et y fit construire un laboratoire d'alchimie.

Ses États, ainsi que ceux de l'évêque de Munster, furent occupés par les Impériaux et les Hollandais.

Cologne, sa capitale, inspirait de grandes inquiétudes à Louis XIV. Le prince d'Orange, après la prise de Bonn, y a envoyé des émissaires, et lorsque quelques troupes

1. Turenne à M. de Gravel, du quartier général de Kirschberg, 27 novembre 1673. *Passim,* f° 373.

Digitized by Google

envoyées par le maréchal d'Humières veulent y entrer, les magistrats de Cologne font quelques difficultés pour les y recevoir. C'est en vain que M. de Baville, notre représentant à Cologne, expose aux magistrats les raisons qui militent en faveur de l'occupation de leur ville par des soldats français, ses sollicitations n'ont aucun succès.

Alors, il s'emporte et leur fait observer que la France n'est pas abattue par ses derniers revers et leur déclare qu'il ne s'éloignera pas avant d'avoir reçu d'eux une réponse favorable. Il les menace, s'ils ne font pas droit à ses justes demandes, de vengeance et de représailles. Intimidés, ils cèdent à ses injonctions et Lisola, ambassadeur impérial au congrès de Cologne, en est pour ses frais d'éloquence. Il ne fut pas plus heureux à Liège [1].

Condé venait d'être rappelé à Versailles. Ce fut le maréchal de Bellefonds qui le remplaça dans son commandement en Flandre. M. Leroy, lieutenant de roi à Brisach, avait prévenu M. Persode que Sporck était arrivé dans le Brisgau avec 1,000 cuirassiers et qu'ils avaient pris leurs quartiers à Fribourg, Rheinfelden, Laufenbourg et Seckingen. Il attendait 4,000 hommes de l'Évêché de Constance. Il avait amené de l'argent pour faire des levées. On attendait dans le Brisgau MM. de Lorraine avec 5,000 ou 6,000 cavaliers.

Le grand-maître de l'Ordre teutonique, passant par la vallée d'Heilbronn, se dirigeait vers l'Alsace avec un corps de 10,000 à 12,000 hommes.

Turenne ne pouvait descendre vers le Bas-Rhin, et il était dans l'obligation de couvrir l'Alsace et Brisach et

1. *Lettres historiques de Pélisson,* t. II, p. 86.

Digitized by Google

Philippsbourg, car le marquis de Vaubrun, avec un faible contingent, s'était dirigé vers Belfort pour observer les allures de Sporck avec les troupes de Lorraine et d'Alsace.

Les Suédois ne marchaient qu' « à pas de plomb » et se contentaient de se porter comme médiateurs entre les belligérants au lieu de se déclarer franchement en notre faveur. Tous les princes de l'Allemagne, qui affectaient de paraître nos amis pendant que nous étions victorieux, se montraient tièdes en ce moment[1].

Enfin, Louis XIV, revenant de ses illusions, avait ordonné à ses généraux d'abandonner plusieurs places devenues inutiles au succès de nos armes et de les démanteler, afin de pouvoir augmenter les garnisons de celles qui nous étaient nécessaires et de renforcer l'armée que Luxembourg tenait sur pied du côté de Neuss et de Kayserswerth, après y avoir « fait couler » quelques régiments. Le maréchal d'Humières assiégea Naie, petite place assez forte, entre Maëstricht et Liège, qui appartenait aux Espagnols.

L'armée française, cantonnée à Kreutznach, se remettait de ses fatigues et avait reçu des renforts de Lorraine[2].

Après avoir traversé la Nahe le 21 novembre, Turenne ne dépassa pas Kirchberg, dans le Hunsrück.

Turenne ne jugea pas à propos d'assiéger Berncastel et se dirigea vers la Sarre et la Lorraine allemande, car il

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 14 novembre 1673. *Aff. étr.*, *passim*, f° 348.

2. Persode à Vitry, de Francfort, ce 18 novembre 1673. *Aff. étr.*, *passim*, 354.

Digitized by Google

désirait cantonner ses troupes entre Trèves et Metz avant la fin de l'hiver (28 novembre).

Là, il observerait le Luxembourg et couvrirait la Lorraine et le pays messin, pendant que Vaubrun couvrirait l'Alsace et le Luxembourg et d'Humières la Flandre et la Hollande, secondés par Bellefonds[1].

Depuis la prise de Bonn, les Impériaux étaient restés inactifs et n'avaient osé assiéger ni Neuss, ni Kaiserswerth, ni Dusseldorf, ni Juliers. Ils n'avaient pas su tirer parti de leurs avantages et ne purent barrer à Luxembourg la route de Maëstricht qu'il devait nécessairement prendre pour revenir en Flandre ou en Champagne. Ils se contentèrent d'enlever quelques postes que les Français avaient conservés dans le duché de Juliers. L'archevêque de Cologne et le duc de Neubourg nous restaient fidèles.

L'Électeur de Brandebourg avait envoyé au duc de Neubourg M. Elder, un de ses généraux, pour lui offrir toutes ses troupes en cas de besoin, et le roi de Suède lui avait fait les mêmes offres, après s'être réconcilié avec le Grand-Électeur. Le roi d'Angleterre, qui venait de proroger son Parlement, hostile à l'alliance française, avait refusé jusqu'ici les propositions de paix que lui faisaient les Provinces-Unies et on disait le prince régent du Portugal prêt à s'allier avec Louis XIV, pour se venger de la trahison dont l'Espagne venait de se rendre coupable envers lui.

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 29 novembre 1673. — Du même au même, de Francfort, ce 5 décembre 1673. — Du même au même, de Francfort, ce 5 décembre 1673. *Aff. étr.*, *Allemagne,* Supplément, t. 272, f^os 379, 388 et 389.

Digitized by Google

Le 28 novembre 1873, le prince d'Orange et les Impériaux se séparèrent. Le stathouder repassa la Meuse à Venloo, et Montecuculi, pressé de retourner à Vienne, ramena les Impériaux et les Lorrains à Bonn, après les avoir fait camper entre Venloo et Dieren[1].

Il remit le commandement à Bournonville.

Luxembourg, libre de ses mouvements, put s'avancer vers la Meuse et ce ne fut que lorsqu'il se fut approché de Maëstricht, que le prince d'Orange s'avisa de manœuvrer pour le couper de la France. Louvois se décida à faire dégager le duc. Le comte de Schomberg, envoyé sur la Sambre avec 4,000 cavaliers, lui ouvrit la route de Charleroi (15 janvier 1674).

Ce fut le 28 novembre, le jour même de la dislocation des armées ennemies, que Turenne arriva à Vaudrevange. Il avait perdu à Kreuznach un de ses meilleurs officiers, le comte de Guiche, qui mourut entre les bras du comte de Louvigny, après avoir reçu les derniers sacrements « avec beaucoup de repentir ».

En même temps que Maximilien de Bavière, archevêque de Cologne, obtenait de Louis XIV l'assurance qu'il serait dédommagé au centuple des pertes subies par lui pour notre cause, M. Rousseau, agent de la cour de France, quittait Francfort et s'acheminait vers Munster afin d'y donner les mêmes assurances d'amitié et de protection à l'évêque de Munster. Ce dernier avait fait démolir Höchster. Le pont en avait été rompu et les 400 hommes qui y tenaient garnison reçurent l'ordre de se rendre à Wesel[2].

---

1. *Passim.*
2. Persode à Vitry, ce 5 décembre 1673. Déjà citée.

La campagne était finie. Louvois ordonna à Turenne de retourner à la cour. Il quitta son camp de Vaudrevange, le 12 décembre, mais, avant de gagner la France, il se portat à Dieburg (Hesse-Darmstadt) et s'approcha de Neckarhausen, pour empêcher les impériaux de s'emparer du pont de Mayence. Il fit entrer en Alsace, par le comté de Bitsche, sous le commandement de M. de Beauvisé, pour se conformer aux instructions de Louvois, 60 cornettes de cavalerie et quatre bataillons d'infanterie des régiments de Champagne, du Plessis-Praslin et La Ferté (infanterie) et des régiments de Joyeuse, Beauvisé, Prouville, Beaupré, Buzenval, Grignan, Armagnac et Harcourt (cavalerie). Le marquis de Vaubrun, qui se trouvait le 17 décembre à Ingwiller, le 21 à Neckarhausen (Palatinat), et le 24 à Marlenheim (Alsace), fut chargé de recevoir et de surveiller ces troupes destinées à tenir garnison dans les villes de la Décapole. Vaubrun eut soin qu'elles ne commissent pas les mêmes excès que dans le Palatinat. Le reste de l'armée française se logea à Trèves et dans d'autres « bonnes places », sur la Moselle et la Sarre. Dix régiments de cavalerie entrèrent dans Metz. C'étaient ceux de Saint-Clar, Chevrier, Saussay, Carnos, Thury, Mongeorges, Courcelles, Doucet, Bulonde et Montauban[1].

Avant de lui permettre de rentrer en France, Louvois avait prié Turenne de se porter vers l'Électorat de

---

1. Persode à Vitry, de Francfort, ce 16 décembre 1673. *Passim*, f° 412. — Lettre du secrétaire de M. de Turenne, 5 décembre 1673. *Passim*, f° 387. — Vaubrun à..... Ingwiller, ce 17 décembre 1673. — Vaubrun à..... à Marlenheim, 24 décembre 1673. *Passim*, f^{os} 425 et 427.

Digitized by Google

Cologne et de se jeter sur les Impériaux dispersés et sans cohésion, comme il l'avait fait l'année précédente.

Le Maréchal, qui espérait que le prince Guillaume de Furstemberg, premier ministre de Maximilien de Bavière, archevêque-Électeur de Cologne, ainsi que son frère Égon, évêque de Strasbourg, auraient assez d'influence sur ce souverain mitré pour le retenir dans notre alliance et l'empêcher de se jeter dans les bras de la Hollande, répondit à Louvois que les circonstances n'étaient plus les mêmes, non plus que les moyens d'exécution[1].

A la fin de l'année 1673, tous les *mandements des contributions* avaient été envoyés dans la Comté, du côté de la Bourgogne, de la Lorraine et de l'Alsace.

Quant au Brisgau, il était convenu tacitement de ne point l'attaquer ni de n'en exiger aucunes contributions; mais Vaubrun ignorait si cet état de choses durerait, car, vu le grand nombre de troupes françaises en Alsace, il était douteux que les généraux français ne se décidassent à en tirer de grosses sommes.

Les Suisses du canton de Bâle avaient donné des ordres plus sévères que jamais pour qu'on ne laissât point pénétrer chez eux les recrues du régiment de Staremberg que son colonel essayait d'y faire passer.

Depuis lors, il les envoya en Franche-Comté, par le canton de Berne, où plusieurs périrent ou s'égarèrent.

L'Électeur de Bavière semblait nous rester fidèle. Sa femme, remise d'une grave maladie, le maintenait par ses conseils dans l'alliance française, et on espérait qu'il

1. Turenne à....., au quartier général, près de Vaudrevange, ce 9 décembre 1673. *Aff. étr., passim,* f° 399.

Digitized by Google

ferait sortir de Passau la garnison que les Impériaux y avaient fait entrer malgré lui[1].

Vers le 10 décembre, de grands mouvements de troupes s'étaient opérés en Allemagne. Sur le pont de bateaux, qui avait été rétabli près de Bonn, avaient repassé le Rhin les régiments de Souches, de Staremberg, de Portia, de Montecuculi, de Caprara, de Sportz, de Gallas, de Holstein le Jeune, de Havana, d'Herberstein, de Trautsmandorff, de Lorraine le Jeune et de Dannevait.

Ces régiments s'étaient portés à Deutz et à Mulhausen et dans le pays de Berg et les environs, en attendant que des quartiers d'hiver leur fussent assignés, ce qui fut fait dès le 13 décembre[2] :

A Caprara, le comté de Dillenbourg, Haiger, Herborn et leurs dépendances ; à Dunewald le comté de Wichsenstein (Bavière), ses dépendances et ses frontières ; à Holstein, le comté d'Isembourg et ses dépendances, avec Driedorf, Altkirsch et Hohenstein, de l'Électorat de Trèves ; à Herberstein les comtés de Golms, Bilstein, Weilbourg ; à Portia le comté de Dietz, les villes de Limbourg et de Wetzlar, Schadeck, Villmar et Friedberg avec leurs dépendances ; au régiment de Jeune-Lorraine, les comtés de Siegen et de Westerbourg, Fredeburg et Lüdenscheid.

---

1. Vaubrun à....., à Ingwiller, ce 17 décembre 1673, *Passim*, f° 413.

2. « Nous voyons que douze régiments des Impériaux viennent reprendre leurs quartiers d'hiver dans toutes les petites villes sur la Lahn et dans les comtés de Wetterau et de Hanau. C'est de l'appréhension d'être coupés et de se voir toujours des fleuves entre leur armée et la nostre. Peut-être n'y réussiront-ils pas toujours. » (Persode à Vitry, de Francfort, ce 19 décembre 1673. *Aff. étr., Allemagne,* Supplément, t. 272, f° 417.)

Digitized by Google

Le régiment de Franconie, qui se mit le premier en marche, se trouva, le 14 décembre, à Dillenbourg ; puis il s'avança vers la Lahn. On ne savait pas encore s'il passerait à Marbourg ou à Wetzlar.

Le marquis de Bayreuth était arrivé le 11 décembre, à Giessen. Il venait y conférer avec les officiers de l'Électeur de Darmstadt au sujet de son passage à travers les terres de Fulda et les contrées adjacentes.

Les autres régiments impériaux que nous ne nommons pas devaient prendre leurs quartiers d'hiver dans le duché de Westphalie et les territoires dépendant de l'Electorat de Cologne et, peut-être, dans l'Évêché de Paderborn.

On avait voulu loger Sporck dans cet Évêché, mais, par suite d'un scrupule louable, il avait refusé de le faire, parce que c'était son pays d'origine ; on pensait que d'autres chefs impériaux avaient accepté d'y venir s'y cantonner.

Demeurèrent en deçà du Rhin 2,000 ou 3,000 cavaliers de l'armée impériale, en y comprenant les troupes de Charles IV.

Les Impériaux se logèrent le long de la petite rivière d'Esch, près de Bonn. Les Lorrains occupaient les montagnes qui se trouvent près de la source de cette rivière et de celles de l'Ahr et de la Ruhr, et tous les petits bourgs du pays neutre, appartenant aux comtes de Mérode et de Blankenstein, au baron d'Oldbrœk « et autres comtes et petits seigneurs ».

Charles IV sollicita ces cantonnements parce qu'il pouvait y mettre ses troupes à l'abri des montagnes, et aussi parce qu'il pouvait de là faire des incursions dans le du-

Digitized by Google

ché de Luxembourg et, plus au nord, du côté de la Ruhr, dans le pays de Liège et dans les Ardennes, « qui est tout ce que ces gens-là demandent ».

Charles IV était arrivé le 14 décembre à Coblence, « lui sixième ».

On croyait qu'il se porterait de là à Francfort, afin d'y récolter de l'argent qu'il devait distribuer pour aider à l'élection de son neveu, le prince Charles de Lorraine, qui, depuis la mort de Michel Koributh, briguait la couronne de Pologne[1].

La garnison impériale qui se trouvait à Andernach remonta le Rhin et arriva le 13 à Coblence.

Une partie passa le Rhin au-dessus de cette ville pour être mise en garnison dans les petites villes riveraines. Devait l'y rejoindre le régiment de Pio. Une partie de ce régiment entra à Andernach.

Enfin, le 14 décembre, passa sur le pont de Coblence un parti de 180 cavaliers commandés, qui s'avançaient dans le Hunsrück, pour tâcher, disait-on, d'enlever quelques troupes françaises ou auxiliaires qui étaient restées en deçà de la Sarre[2].

M. de Resnel était désigné pour servir en Lorraine, en

1. Persode écrivait, à la date du 30 décembre 1673, de Francfort, au duc de Vitry : « Je n'ai rien à dire à Vostre Altesse, sinon la nouvelle de la mort de Joanelly, commissaire général de l'armée impériale, arrivée le 17 à Limbourg, *à force de boire*. M. l'Électeur de Trèves est aussy malade, et MM. de Lorraine ne sont pas encore arrivés dans cette ville. Ils sont pourtant de retour à Coblentz avec le prince de Holstein et n'ont pas réussi en leur calvacade contre M. le duc de Luxembourg qu'ils ont cru pouvoir couper. » (Persode à Vitry, de Francfort, ce 30 décembre 1673. *Aff. étr., passim,* f° 435.)

2. État des quartiers d'hiver de l'armée de l'empereur, en décembre 1673. *Passim,* f° 415.

qualité de maréchal de camp, sous M. de Rochefort que suppléerait, dans l'Électorat de Trèves, M. de Maulevrier, maréchal de camp.

M. de Bissy était destiné à aller servir en Bourgogne, sous le duc de Navailles, car on venait d'apprendre que le gouverneur de la Franche-Comté s'était livré à quelques hostilités sur nos frontières, du côté de Belfort.

Le gouvernement de la Comté avait rejeté les propositions de neutralité que lui avait faites Louis XIV, par amitié pour les Suisses, « comme si de trois côtés de la duché de Bourgogne, de la Lorraine et de l'Alsace, le roi de France n'avait pas plus de troupes qu'eux [les Espagnols], mais, peut-être, écrivait le marquis de Vaubrun, veulent-ils se venger par là de leurs sujets qu'ils haïssent autant qu'ils en sont haïs[1] ».

En réalité, la dissension régnait au sein de la Franche-Comté, dont un des principaux personnages, Claude-Charles de Baufrémont, marquis de Listenois, s'était révolté contre Quinônes, gouverneur de la province pour le roi d'Espagne et ses partisans voulaient secouer le le joug de la métropole.

Louis XIV, mettant à profit cet état de choses, dès l'année précédente, pendant le siège de Charleroi, s'était appliqué à combiner avec Condé une seconde campagne en Franche-Comté.

La déclaration de guerre de l'Espagne à la France enleva au roi tout scrupule.

Afin d'entraîner les cantons suisses dans notre alliance, le cabinet de Versailles remit sur le tapis une des ques-

---

1. Vaubrun à...., Ingwiler, ce 17 déc. 1673. *Passim,* f° 413.

Digitized by Google

tions qui leur tenaient le plus au cœur : la neutralité des deux Bourgognes. Ce n'était là qu'un leurre pour acheter la neutralité des Suisses et les déterminer à refuser tout passage aux Impériaux.

Dans la campagne que nous venons de décrire de grandes fautes avaient été commises par Turenne livré à lui-même sur le Rhin moyen, et ne recevant que des secours insuffisants ou tardifs.

« Napoléon, dit le duc d'Aumale, juge sévèrement la conduite militaire de Turenne. Il lui reproche de s'être laissé jouer par Montecucoli[1], de s'être égaré sur le chemin de l'Alsace pendant que son adversaire terminait brillamment la campagne par sa jonction avec le prince d'Orange et la prise de Bonn, assurant ainsi aux alliés la liberté de manœuvrer sur les deux rives du Rhin, sauvant la Belgique et la Hollande : C'est la plus lourde faute de Turenne, disent les *Mémoires* de Saint-Hélène, un nuage pour sa gloire, tandis que cette marche a fait la réputation de Montecucoli[2]. »

1. Orthographe véritable du nom de Montecuculi.

2. *Les Princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. VII, p. 424.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin.

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1,000 fr. à décerner tous les quatre ans à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

Le concours est ouvert pour 1904.

2° Prix Dupeux.

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 fr. à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine,

Digitized by Google

ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Le concours est ouvert pour 1902.

3° Prix Stanislas de Guaita.

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, M^me^ de Guaita a institué un *prix annuel* de 200 fr.

Ce prix a pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy.

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et M^me^ la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année*, depuis 1876, 600 fr. pour récompenser le dévouement maternel et 600 fr. pour récompenser la piété filiale.

2° Legs Bourgon.

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de M^lle^ Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10,000 fr., payable après

Digitized by Google

le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, ***tous les cinq ans,*** une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

3° Prix Mangeon.

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, M^lle^ Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas le soin de décerner *chaque année* un prix de piété filiale de 100 fr.

4° Prix René de Goussaincourt.

Prix annuel de 300 fr. destiné à récompenser la piété filiale ou exceptionnellement tout acte de vertu et de dévoûment, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix du 3e bataillon des mobiles de la Meurthe.

Grâce encore à la générosité de M. René de Goussaincourt, un prix quinquennal et indivisible de 500 fr. est destiné à récompenser les actes de dévouement ou de vertu accomplis : en première ligne par d'anciens sous-officiers, caporaux et soldats ayant pris part à la défense de Toul, en 1870, comme appartenant au 3e bataillon des mobiles de la Meurthe (bataillon de Nancy) ; en seconde ligne par d'anciens sous-officiers rengagés, gendarmes, chasseurs forestiers, douaniers, ou par des membres de leurs familles à un degré déterminé. Enfin, ce prix pourrait être décerné pour tout acte de dévouement ou de vertu, soit dans la famille, soit même en dehors de la famille.

Il a été, pour la première fois, décerné en 1899.

Le concours est ouvert pour 1904.

6° Prix Chassignet.

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 fé-

Digitized by Google

vrier 1898, a fondé un prix quinquennal et indivisible de 1,500 fr. en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit permettra d'attribuer ce prix dès 1903.

7° Prix René de Goussaincourt.

Prix *triennal* et indivisible de 200 fr. « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par des soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1904.

8° Prix de Bouxières-aux-Dames.

Prix *triennal* de 200 fr. en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1904.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1902

PRIX STANISLAS DE GUAITA

L'Académie de Stanislas décernera, en 1902, un prix de 200 fr., institué par M^me de Guaita en mémoire de son fils Stanislas.

Ce prix a pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres.

Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

PRIX DUPEUX

L'Académie de Stanislas décernera en 1902 un prix de 350 fr., fondé par M. Dupeux; il sera attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1^er janvier 1897, qui aura été présenté sur un sujet d'ordre scientifique ou bien de linguistique, se rapportant de préférence à la Lorraine.

Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué au plus tard le 31 décembre 1901 au Secrétariat de l'Académie de Stanislas.

N. B. — Sont de fait hors concours les ouvrages déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France ou par l'Académie de Stanislas elle-même.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1904

PRIX HERPIN A DÉCERNER EN 1904

L'Académie de Stanislas décernera en 1904 un prix de 1,000 fr., fondé par M. le Dr Herpin (de Metz). Ce prix sera attribué au meilleur mémoire sur l'une des périodes suivantes de l'histoire de Lorraine :

1° Histoire du duché de Lorraine depuis l'avènement de Gérard d'Alsace jusqu'à la mort de Simon Ier (1048-1139);
2° Histoire du duché de Lorraine sous les règnes de Mathieu Ier et de Simon II (1139-1205);
3° Histoire du duché de Lorraine sous les règnes de Thiébaut II, Ferri IV et Raoul (1304-1346);
4° Le règne de Jean Ier (1346-1390);
5° Le règne de Charles II (1390-1431).

Les concurrents sont invités à suivre, autant que possible, l'ordre chronologique; ils feront un tableau des institutions du pays pendant la période qu'ils étudient; ils dresseront un catalogue des actes émanés des ducs, dont ils font l'histoire, en prenant pour modèle le catalogue des actes de Mathieu II, par M. Le Mercier de Morière.

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître, sous peine d'exclusion.

Les mémoires doivent être déposés, au plus tard, le 31 décembre 1903.

Ils porteront deux devises, l'une en latin, l'autre en français. Ces devises seront aussi inscrites sur une enveloppe fermée, jointe au mémoire et contenant le nom et l'adresse

Digitized by Google

de l'auteur. Les enveloppes seront ouvertes seulement après que l'Académie aura rendu son jugement sur les mémoires présentés. Les noms des concurrents qui obtiendraient une mention honorable ne seront publiés que s'ils en manifestent le désir.

Les travaux présentés doivent être écrits en langue française.

Ils seront déposés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

Les manuscrits ne seront pas rendus, mais les auteurs pourront en faire prendre copie au Secrétariat de l'Académie.

Sont exclus des concours les travaux imprimés ou manuscrits déjà récompensés par une des Académies composant l'Institut de France.

Les membres titulaires de l'Académie de Stanislas ne pourront prendre part à ce concours.

Nancy, le 5 mars 1901.

Le Secrétaire perpétuel, Gabriel THOMAS.

Le Président, A. de ROCHE du TEILLOY.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1900

ARENDT (K.). — Der römische Fund bei Consdorf; Luxembourg, 1900, 1 plaq. in-8°. — Monographie der Burg Falkenstein a. d. Our; Luxembourg, 1901, 1 br. in-8°.

ARREGUINE (V.). — Estudios sociales; Buenos-Aires, 1899, 1 vol. in-18.

BABEAU (Albert). — Les maisons du pays d'Othe, d'après une publication récente; Troyes, 1900, 1 plaq. in-8°. — Dom Mareschal et les archives du diocèse de Troyes; Troyes, 1900, 1 br. in-8°.

BADEL (E.). — Une statue de saint Nicolas à Affracourt; Nancy, 1900, 1 br. in-18. — Souvenir du combat de la scierie Lajus; Lunéville, 1900, 1 plaq. in-18. — Le Souvenir français à Lunéville; Nancy, 1900, 1 vol. in-8°.

BARDY (H.). — La naissance d'une Société littéraire et scientifique à propos de son 25e anniversaire; Saint-Dié, 1900, 1 br. in-18. — Le corps d'occupation du Jura. 1er mai-12 juillet 1815; Belfort, 1899, 1 br. in-8°. — Les ateliers révolutionnaires de salpêtre et de charbon à Saint-Dié; Saint-Dié, 1900, 1 br. in-8°. — Hache en silex poli dé-

Digitized by Google

couverte à La Madeleine (près Saint-Dié) en décembre 1899; Saint-Dié, 1900, 1 plaq. in-8°. — Miscellanées; Saint-Dié, 1900, 1 br. in-8°. — Étude historique sur Belfort (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles); Belfort, 1900, 1 vol. in-8°. — Saint-Dié pendant la Restauration. — F. M. Brevêt, maire royal du 26 février 1817 au 2 août 1829; Saint-Dié, 1900, 1 vol. in-8°.

BARTHÉLEMY (F.). — Compte rendu de l'excursion de Remiremont à Château-Lambert, par la route des Crêtes; Bruxelles, 1900, 1 br. in-8°.

BERNHEIM et Pierre PARISOT (D^rs^). — De la pneumonie observée chez le vieillard; Nancy, 1889, 1 br. in-8°.

BIRKENMAJER (L. A.). — Mikolaj Kopernic; Cracovie, 1900, 1 vol. in-4°.

BLEICHER (D^r^). — Compte rendu détaillé des excursions de la session extraordinaire annuelle de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, tenue du 15 au 22 août 1898 à Nancy et dans les Vosges; Bruxelles, 1900, 1 vol. in-8°. — Géographie régionale. La colline de Malzéville; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°. — Recherches sur l'origine et la nature des éléments du grès des Vosges; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°.

BLONDEL. — De l'erreur, du dol et de la violence dans les contrats. — Des attributions respectives du Président, de la Cour d'assises et du Jury. (Thèses pour le doctorat); Nancy, 1869, 1 vol. in-8°. — Administration, clergé, justice (Extrait du département des Vosges); Épinal, 1889, 1 vol. in-8°. — Création d'une Université. Rapport de M. Blondel; Nancy, 1890, 1 br. in-8°. — Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des Facultés, le 12 novembre 1891; Nancy, 1891, 1 br. in-8°. — Allocution de M^e^ Blondel, bâtonnier, à la célébration

Digitized by Google

du cinquantenaire de Me Ad. Lombard, 19 décembre 1846-19 décembre 1896; Nancy, 1897, 1 br. in-8°. — Paul Lombard, 1850-1898; Nancy, 1898, 1 br. in-8°. — La loi sur les accidents du travail et l'agriculture; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

BOPPE (L.). — Chasse et pêche en France; Paris, 1900, 1 vol. in-18 cart.

BOPPE (P.). — La Croatie militaire. Les régiments croates à la Grande-Armée; Paris, 1900, 1 vol. in-8°.

BOLLACK (Léon). — Grammaire abrégée de la langue bleue (Bolak), langue internationale pratique; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

BOSSU (Louis). — Un couvent janséniste. — Voisins et sa dernière abbesse; Paris, 1900, 1 br. in-8°. — Un mariage dans la chevalerie lorraine en 1711; Paris, 1900, 1 br. in-8°.

BOUTROUX (E.). — Les grands écrivains français. — Pascal; Paris, 1900, 1 vol. in-18.

BOUVIER (Félix). — Un amour de Napoléon; Paris, 1900, 1 vol. in-8°.

BOYÉ (Pierre). — La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766); Nancy, 1900, 1 vol. in-8°.

BOYREAU (J.). — De la tutelle des enfants naturels; Toulouse, 1900, 1 vol. in-8°.

BRESSOLLES (J.). — Marguerite de France, bienfaitrice de Cujas; Toulouse, 1895, 1 br. in-8°. — Notice biographique sur M. Edmond Serville; Toulouse, 1896, 1 br. in-8°.

CAMPAUX (A.). — La femme de Pilate. Mystère en trois parties; Paris, 1900, 1 vol. in-18. — Causeries. — Poésies; Paris, 1900, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

CARNET DE LA SABRETACHE. — (Janvier à décembre 1900.)

CATALOGUE GÉNÉRAL des manuscrits des Bibliothèques publiques de France, t. XXX, I. II; XXXI; XXXIII, I; XXXVII. — Bibliothèque Mazarine, t. VIII; Paris, 1899-1900, 6 vol. in-8°.

CHEVALIER (Ulysse). — La renaissance des études liturgiques; Lyon, 1898, 1 br. in-8°.

COMPTE RENDU de la fédération catholique de charité de la ville de Strasbourg. Exercice 1899; Strasbourg, 1 br. in-32.

CRÉPIN-LEBLOND. — Annuaire de Lorraine pour 1900; Nancy, 1900, 1 vol. grand in-8°. cart.

CUNY (A.). — Nancy. — Ses origines et ses accroissements depuis le XIII[e] siècle jusqu'au XIX[e]; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

DÉGLIN (H.). — Historique et technique de la Société immobilière nancéienne fondée le 13 mai 1872; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

DENY (Ed.). — Étude sur les barreaux de grille de foyers industriels; Paris, 1900, 1 br. in-8°.

DISCOURS prononcés aux obsèques de M. le D[r] Tourdes; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

DOMÉJEAN (A.). — Contribution à l'étude de la rectite blennorrhagique; Toulouse, 1900, 1 vol. in-8°.

DONNET (F.). — Une taque symbolique du XVII[e] siècle; Anvers, 1900, 1 plaq. in-8°.

DOUILLON (C.). — Fables; Paris, 1875, 1 vol. in-18.

DOURVILLIÉ (H.). — Sur les fossiles recueillis par M. Villiaume dans les roches charbonneuses des environs de Nossi-Bé; 1900, 1 plaq. in-4°.

DRUON (H.). — Bossuet à Meaux; Paris, 1900, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

Delage (Yves). — L'année biologique; Paris, 1 br. in-8°.

Février (Dr). — Rapport sur la progression des maladies vénériennes à Nancy; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°.

Fliche (P.). — Contribution à la flore fossile de la Haute-Marne (infracrétacé); Nancy, 1900, 1 br. in-8°. — Note sur un bois fossile de Madagascar; Paris, 1900, 1 plaq. in-8°. — Note sur quelques fossiles végétaux de l'oligocène dans les Alpes françaises; Paris, 1899, 1 br. in-8°. — Note sur le *Pirus Cordata Desr*; Paris, 1900, 1 plaq. in-8°. — Le pin sylvestre (*Pinus sylvestris L.*) dans les terrains quaternaires de Clérey; Troyes, 1900, 1 br. in-8°.

Floquet (G.). — Sur le mouvement d'un fil dans un cas où il présente partout égale chance à la rupture; Nancy, 1 plaq. in-8°. — Sur les équations intrinsèques du mouvement d'un fil et sur le calcul de sa tension; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les équations du mouvement d'un fil en coordonnées quelconques; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur le mouvement d'un fil dans l'espace; Paris, 1900, 2 plaq. in-4°. — Sur la photographie des astres; Malzéville, 1900, 1 br. in-8°. — Sur l'éclipse de soleil du 28 mai 1900. Phase de Nancy (4 h. 12 du soir); Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

Franc (J.) et **Magnier**. — La grotte enchantée. Opéra-comique en un acte (musique de Ch. Caspar); Roubaix, 1900, 1 br. in-8°.

Friot (Dr). — Épidémie de fièvre typhoïde à Jœuf; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°.

Gaffarel (Paul). — Cinquième décade du *De orbe novo* de Pierre Martyr d'Anghiera, traduite par Paul Gaffarel; Dijon, 1900, 1 vol. in-8°.

Gaillard (Henri). — Le jugement du silence. — Histoire de l'heure présente; Paris, 1899, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

Gallé (Émile). — Le mobilier contemporain orné d'après nature. (*Revue des arts décoratifs*, novembre-décembre 1900); Paris, 1900, 1 vol. in-f°.

Gasquet (Am.). — Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

Germain (Léon). — Saint-Florentin et l'église de Bonnet (Meuse); Nancy, 1899, 1 plaq. in-8°. — René de Maria, abbé de Saint-Mihiel, à propos d'une médaille à son effigie (1524); Nancy, 1899, 1 br. in-8°. — Le comte de Marsy; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°. — Représentation présumée de Jeanne d'Arc sur une plaque de foyer; Anvers, 1900, 1 plaq. in-8°.

Grand'Eury. — Forêt fossile de *Calamites Suckowii*. Identité spécifique des *Cal. Suckowii Br.*, *Cistii Br.*, *Schatzlarensis St.*, *foliosus Gr.*, *Calamocladus parellelinervis Gr.*, *Calamostachys vulgaris Gr.*; Paris, 1897, 1 plaq. in-4°. — Sur la formation des couches de houille; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les forêts fossiles et les sols de végétation du terrain houiller; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les *Stigmaria*; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les fougères fossiles enracinées du terrain houiller; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les Calamariées debout et enracinées du terrain houiller; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur la formation des couches de stipite, de houille brune et de lignite; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les troncs debout, les souches et racines de Sigillaires; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur la formation des bassins carbonifères; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les tiges debout, les souches et racines de Cordaïtes; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°.

Guyot (Ch.). — Les fêtes nationales à Mirecourt (1789-1816); Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

Guyot (H. D.). — Généalogie de la famille Guyot, avec pièces justificatives; Groningue, 1900, 1 br. in-8°.

Hanauer (abbé C. A.). — Cartulaire de l'église Saint-Georges de Haguenau; Strasbourg, 1898, 1 vol. in-8°.

Helen-Keller. — Souvenir. N° 2; Washington, 1899, 1 vol. in-4° cart.

Jacquot (Marie). — Les alérions de Lorraine. Sonnets, poèmes et poésies; Montmédy, 1899, 1 vol. in-18.

Jadart (Henri). — Quelques vieux arbres de la contrée (Marne, Aisne, Ardennes); Reims, 1900, 1 vol. in-8°.

Karlowicz (J.). — Slownik gwar polskich. T. I. A-E; Krakow, 1900, 1 vol. in-8°.

Krug-Basse. — Histoire du Parlement de Lorraine et Barrois; Paris, 1899, 1 vol. in-8°.

Labourasse (H.). — Jandeures, abbaye et domaine; Bar-le-Duc, 1899, 1 vol. in-8°.

Lacombe (A.). — De la réforme du régime fiscal des successions; Toulouse, 1899, 1 vol. in-8°.

Lasteyrie (Robert de). — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publics par les Sociétés savantes de la France, t. III, 1re et 2e livr.; Paris, 1899. 2 vol. in-4°.

Lederlin. — Rapport sur les travaux de la Faculté de droit pendant l'année scolaire 1898-1899; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

Lévy (abbé Joseph). — *Necrologium monasterii sancti Joannis ad Caules* (Zabern); Strasbourg, 1899, 1 br. in-8°. — Die Kollegial kirche St. Blasien von Saarwerden; Zabern, 1900, 1 br. in-8°.

Lyautey (Colonel). — Du rôle colonial de l'armée; Paris, 1890, 1 br. in-18. — Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel; Paris, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

MAIRE (Ch.). — Pensées, maximes et conseils d'un octogénaire; Paris, 1900, 1 vol. in-32. — Rimes d'un bisaïeul; Paris, 1900, 1 vol. in-8°.

MARCHAND. — Le vol en cas d'extrême misère et l'état de nécessité; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

MARTIN (abbé Eugène). — Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, publiée sous le haut patronage de N. N. S. S. les évêques de Nancy et de Saint-Dié. t. I, II; Nancy, 1900, 2 vol. in-8° avec carte du diocèse, de Toul, dressée pour l'histoire du diocèse d'après le Pouillé de Benoît-Picart; in-f°.

MAX-MULLER. — Introduction à la philosophie védanta. Trois conférences faites à l'Institut royal en mars 1894; Paris, 1899, 1 vol. in-18.

MÉLIN (Gabriel). — Essai sur la clientèle romaine; Nancy, 1889, 1 vol. in-8°. — De la protection de l'enfance contre les abus de la puissance paternelle; Nancy, 1889, 1 vol. in-8°.

MESNARD (Bon de). — Mémoires en faveur de l'alliance avec la Russie et contre l'idée de la conquête des bords du Rhin faits en 1863 et en 1868 par un diplomate et publiés en 1895 et en 1897 par la *Revue du Bas-Poitou*; Fontenay-le-Comte, 1900, 1 vol. in-8°.

MILLOUÉ (L. de). — Petit guide illustré au Musée Guimet; Paris, 1900, 1 vol. in-18.

MISSET (abbé E.). — Jeanne d'Arc champenoise. Réponse à Sa Grandeur Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy et de Toul; Paris, 1899, 1 br. in-8°.

MOSSÉ (Prosper). — État actuel de l'opothérapie ovarienne. (Étude expérimentale et clinique); Toulouse, 1899, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Nau (F.). — Les croisés Henry et Godefroy du château de Ascha, 2e édition ; Hasselt (Belgique), 1900, 1 br. in-8°.

Nicklès (R.). — Sur les terrains secondaires des provinces de Murcie, Almeria, Grenade et Alicante (Espagne) ; 1 plaq. in-4°. — Sur le neocomien du sud-est de l'Espagne ; 1 plaq. in-4°. — Sur le callovien de la Woëvre ; 1 plaq. in-4°. — Sur la tectonique des terrains secondaires du sud de la Montagne-Noire ; 1 plaq. in-4°. — Extraits du *Bulletin* des services de la carte géologique détaillée de la France et des topographies souterraines. Feuilles de Bédarieux, Metz, Sarrebourg, Jura et Vosges, Saint-Affrique ; Paris, 6 fasc. in-8°. — Sur une astérie (*Stellaster Sharfii*) du bajocien des environs de Nancy ; Paris, 1886, 1 br. in-8°. — Note sur quelques gisements sénoniens et damiens au sud-est de l'Espagne ; Paris, 1889, 1 br. in-8°. — Études géologiques sur le sud-est de l'Espagne : I. Terrains secondaires et tertiaires de la province d'Alicante et du sud-est de la province de Valence ; Lille, 1891, 1 vol. in-8°. — Application de la photographie au dessin des cloisons des ammonites ; Lille, 1893, 1 br. in-8°. — Contributions à la paléontologie du sud-est de l'Espagne ; Paris, 1894, 1 vol. in-4°. — Notice sur les travaux scientifiques de J. Wohlgemuth ; Nancy, 1896, 1 br. in-8°. — Note sur quelques ammonites du bajocien des environs de Belfort ; Paris, 1899, 1 br. in-8°. — Études géologiques sur la Woëvre : I. Callovien ; Nancy, 1899, 1 br. in-8°. — La géologie et ses applications industrielles ; Nancy, 1899, 1 br. in-8°. — Compte rendu de la course du 18 août 1898 à Varangéville et Saulxures ; Bruxelles, 1900, 1 br. in-8°. — Sur un *Aptychus* de Sonninia du bajocien des environs de Nancy ; Nancy, 1900, 1 br. in-8°.

Nicolas (I. F.). — Journal de ce qui s'est passé à Nancy de-

Digitized by Google

puis la paix de Ryswick, conclue le 30 octobre 1697, jusqu'en l'année 1744 inclusivement. Édité par M. Ch. Pfister; Nancy, 1900, 1 vol. in-8°.

Parisot (Dr Pierre). — Recherches sur le pouls dans le cours, la convalescence et la rechute de la fièvre typhoïde; Paris, 1884, 1 vol. in-8°. — De l'hydro-pneumopéricarde par ulcère rond de l'estomac; Nancy, 1884, 1 br. in-8°. — Pathogénie des atrophies musculaires; Paris, 1886, 1 vol. in-8°. — Note sur un cas d'ulcère rond de l'estomac avec occlusion pylorique intermittente; Nancy, 1886, 1 br. in-8°. — Contribution à l'étude de la parotidite chronique saturnine; Nancy, 1886, 1 br. in-8°.

Parisot (Drs Victor et Pierre). — Considérations cliniques physiologiques et thérapeutiques à propos d'un cas de cancer de l'estomac; Nancy, 1887, 1 br. in-8°.

Parisot (Dr Pierre). — Études d'hygiène sur Nancy et le département de Meurthe-et-Moselle; Paris, 1892, 1 vol. in-8°. — Titres et travaux; Nancy, 1894, 1 br. in-8°.

Parisot (Dr P.) et A. Lévy. — De la toxicité urinaire au cours de la démence sénile simple ou avec manifestations vésaniques; Nancy, 1897, 1 br. in-8°.

Parisot (Dr Pierre) et L. Spillmann. — Œdème pulmonaire et anévrysme du cœur; Nancy, 1897, 1 br. in-8°.

Parisot (Dr Pierre). — Du prurit sénile généralisé et de son traitement; Nancy, 1898, 1 br. in-8°.

Parisot (Dr P.) et L. Spillmann. — Valeur diagnostique du bacille de Koch dans la tuberculose pulmonaire sénile; Nancy, 1899, in-8°.

Parisot (Dr Pierre). — Étude sur les maladies mentales et nerveuses; Paris, 1899, 1 vol. in-8°. — De la fièvre neurasthénique; Nancy, 1899, 1 br. in-8°.

Digitized by Google

QUINTARD (L.). — Bayon et ses seigneurs; Nancy, 1900, 1 vol. in-8°. — Note sur deux cippes funéraires gallo-romains découverts à Scarpone; Nancy, 1900, 1 plaq. in-8°.

REY-PAILHADE (J. de). — Extension du système métrique à la mesure du temps et des angles; Paris, 1899, 1 br. in-8°. — Rapport sommaire sur l'exposition des appareils de mesure du temps et des angles gradués suivant le système décimal; Toulouse, 1899, 1 br. in-8°. — Décimalisation du jour et du cercle. Table à neuf chiffres pour la transformation des angles et des degrés en fractions décimales du jour et du cercle; Toulouse, 1899, 1 br. in-8°. — Projet d'établissement d'un système mètre-gramme-jour pour l'unification des mesures physiologiques; Toulouse, 1899, 1 br. in-8°.

SCHAUDEL (L.). — Campagne de Charles VI en 1388, contre le duché de Gueldre; Montmédy, 1900, 1 br. in-8°.

TARDIEU (Ambroise). — Autobiographie (3 portraits); Mâcon, 1900, 1 plaq. in-8°.

THE INTERNATIONAL competition for the Phoebe Hearst architectural plan for the university of California; 1 vol. in-4° obl. cart.

THIEULLEN (A.). — Les pierres figures à retouches intentionnelles à l'époque du creusement des vallées; Paris, 1900, 1 br. grand in-8°.

THOMAS (Paul). — Évolution de la théorie de la chose jugée à Rome ou de la coexistence des deux exceptions « *rei in judicium deduciæ et rei judiciæ* »; Toulouse, 1898, 1 vol. in-8°.

THOMAS (Stanislas). — Études rétrospectives. Nancy avant, après 1830; Nancy, 1900, 1 vol. in-8°.

TISSERANT (H.). — Rapport général sur les travaux du con-

Digitized by Google

seil central d'hygiène publique et de salubrité, et des conseils des arrondissements du département de Meurthe-et-Moselle, t.XXXIV ; Nancy, 1899, 1 vol. in-8°.

TOURRON (R.). — Les plaies non sanglantes. Leur réunion immédiate; Paris, 1882, 1 vol. in-8°.

VACANT (abbé A.). — Dictionnaire de théologie catholique, fasc. 2, 3, 4; Paris, 1900, 3 vol. in-8°.

VAGNER (R.). — L'Étoile des bergers. Almanach moral, historique et récréatif pour l'an de grâce 1900; Nancy, 1900, 1 br. in-4°. — Le Postillon lorrain pour 1900; Nancy, 1900, 1 br. in-4°.

VIANSSON-PONTÉ (abbé). — Mussy-le-Château ou Mussy-en-Woèvre; Montmédy, 1900, 1 plaq. in-8°.

WALCOTT (C. D.). — Geologic Atlas of the United States, feuilles 38 à 58; Washington, 1900, 21 feuilles in-f°.

ZEILLER (R.). — Sur quelques plantes fossiles de la Chine méridionale ; Paris, 1900, 1 plaq. in-4°. — Sur les végétaux fossiles recueillis par M. Villiaume dans les gîtes charbonneux du nord-ouest de Madagascar; 1900, 1 plaq. in-4°. — Éléments de paléobotanique; Paris, 1900, 1 vol. grand in-8° cart. — Sur une Sélaginellée du terrain houiller de Blanzy; Paris, 1 plaq. in-4°.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1900-1901

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

ANGERS. — Société industrielle et agricole.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transvaal).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

Digitized by Google

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BERLIN. — Königlich-preussische Akademie der Wissenschaften.

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (3, rue des Trois-Conils).

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BREST. — Société académique.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Commission royale d'histoire.

BRUXELLES. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique.

BUFFALO. (N. Y.). — Society of natural Science.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce.

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAIRE. — Institut égyptien (à la Bibliothèque).

CAMBRAI. — Société d'émulation.

Digitized by Google

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irish Academy.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di perfezionamento.

GENÈVE. — Société biblique.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GOTHENBOURG. — Société royale des sciences et lettres.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

Digitized by Google

GRENOBLE. — Société de statistique de l'Isère.

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Germanicæ naturæ Curiosorum, etc.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAON. — Société académique.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois.

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (35, rue Pont-d'Avroy).

LIÈGE. — Société géologique de Belgique.

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONDRES. — Geological Society.

LONS-LE-SAULNIER. — Société d'émulation du Jura.

LUXEMBOURG. — Institut royal grand-ducal.

LUXEMBOURG. — Société botanique.

LUXEMBOURG. — Vereine für Geschichte, Litteratur und Kunst.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industrie (17, rue Sainte-Catherine).

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

Digitized by Google

MÂCON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
MADISON. — Visconsin Academy of sciences, arts and lettres.
MADISON. — Visconsin geological and natural history Society.
MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts.
MARSEILLE. — Société de statistique.
MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
MERIDEN (Connect.). — Scientific association.
METZ. — Académie.
METZ. — Société d'histoire naturelle.
MEXICO. — Sociedad cientifica « Antonio alzate ».
MEXICO. — Institut géologique.
MODÈNE. — Reale Accademia di scienze, lettere ed arti.
MONS. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.
MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.
MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.
MOSCOU. — Société impériale des naturalistes.
MOULINS. — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.
MULHOUSE. — Société industrielle.
MUNICH. — Königlich-bayerische Akademie der Wissenschaften.
NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.
NANCY. — Société centrale d'agriculture.
NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.
NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.
NANCY. — Société lorraine de photographie.

Digitized by Google

Nancy. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

Nancy. — Société de géographie de l'Est.

Nancy. — Société de médecine.

Nancy. — Société des sciences.

Nantes. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Nantes. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France.

Neuchatel. — Société neuchâteloise de géographie.

New-Haven. — Connecticut Academy of arts and sciences.

New-York. — Academy of sciences.

Nice. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

Nîmes. — Académie.

Orléans. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

Orléans. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Paris. — Académie de médecine (49, rue des Saints-Pères).

Paris. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye).

Paris. — Club alpin français (30, rue du Bac).

Paris. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'Instruction publique).

Paris. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine).

Paris. — Société nationale des antiquaires de France (au Louvre).

Paris. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle-Saint-Germain).

Paris. — Société des études historiques (6, rue Garancière).

Paris. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (à la Bibliothèque nationale).

Digitized by Google

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de Justice).

PARIS. — Société philomathique (8, rue de la Banque).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

PHILADELPHIE. — Geological Survey of Pensylvania.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RIO-DE-JANEIRO. — Instituto historico.

ROCHESTER (N. Y.). — Academy of sciences.

ROME. — Reale Accademia dei Lincei.

ROME. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Academy of sciences.

SAINT-LOUIS (Missouri). — Missouri botanical Garden.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Académie des sciences.

SAINT-PÉTERSBOURG. — Acta horti Petropolitani.

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SAINTES. — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.

STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.

STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

Digitized by Google

STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres (26, port Saint-Étienne).

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle.

TOURNAI. — Société historique et archéologique.

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire.

TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.

UPSAL. — Geological Institution of the university.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).

VIENNE. — K. k. geologische Reichsanstalt.

VIENNE. — K. k. geographische Gesellschaft.

VIENNE. — K. k. zoologische und botanische Gesellschaft.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

WASHINGTON. — Smithsonian Institution.

WASHINGTON. — National Academy of sciences.

WASHINGTON. — United states Geological Survey.

WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.

ZAGRA. — Societas historico-naturalis croatica.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

BERKELEY. — University of California.
CEARÁ (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.
FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.
HARLEM. — Archives du musée Teyler.
KIEL. — Christian Albrechts-Universität in Kiel.
LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon, place de Fourvière.
MONTEVIDEO. — Anales del museo nacional de Montevideo.
NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.
PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l'), 60, rue des Francs-Bourgeois.
PARIS. — École polytechnique (Journal de l'), 5, rue Descartes.
PARIS. — Journal des savants.
PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet, 13, rue Boissière.
TOULOUSE. — Bulletin de l'Université (publié par la Société académique franco-hispano-portugaise), 2, rue de l'Université.
VALENCE. — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

Bruxelles. — Bibliothèque royale de Belgique.
Chaumont. — Bibliothèque de la ville.
Lunéville. — Bibliothèque de la ville.
Metz. — Bibliothèque de la ville.
Paris. — Ministère de l'Instruction publique.
Paris. — Académie française.
Paris. — Académie des inscriptions et belles-lettres.
Paris. — Académie des sciences morales et politiques.
Paris. — Académie des sciences.
Paris. — Académie des beaux-arts.
Paris. — Bibliothèque de la Sorbonne.
Paris. — Muséum d'histoire naturelle.
Pont-a-Mousson. — Bibliothèque de la ville.
Strasbourg. — Bibliothèque de la ville.
Toul. — Bibliothèque de la ville.
Vendôme. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS (1)

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1900.

BUREAU.

—

Président : M. Henri MENGIN.
Vice-Président : M. FLICHE.
Secrétaire perpétuel : M. Gabriel THOMAS.
Bibliothécaire-Archiviste : M. J. FAVIER.
Questeur : M. A. DE METZ-NOBLAT.
Secrétaire annuel : M. le Dr A. FRIOT.

I.

MEMBRES HONORAIRES.

1893. 7 Juillet. M. CAMPAUX (Antoine), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres (Membre titulaire le 2 août 1872), 5 *bis*, faubourg Saint-Georges, Nancy.

(1) L'Académie de STANISLAS, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés correspondants nationaux et aux associés corresponda ts étrangers.

Digitized by Google

1898. 18 Mars. M. Hecht (le Dr Louis), Professeur honoraire à la Faculté de Médecine (Membre titulaire le 10 novembre 1876), 4, rue Isabey, Nancy.

1899. 21 Juill. Mgr Mathieu (Son Éminence le Cardinal), villa Volskonski, à Rome (Membre titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

II

MEMBRES TITULAIRES.

1863. 27 Mars. M. Lombard (Adolphe), Avocat à la Cour d'appel, Professeur honoraire à la Faculté de Droit (Associé le 15 février 1861), 82, rue Stanislas, Nancy.

1875. 9 Juill. M. Duvernoy (Frédéric), Professeur honoraire au Lycée, 8 *bis*, rue Bailly, Nancy.

1876. 17 Mars. M. Fliche (Paul), Professeur à l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 6 mars 1874), 9, rue Saint-Dizier, Nancy.

1877. 2 Fév. M. Lederlin (Eugène), Doyen de la Faculté de Droit, 12 *bis*, faubourg Stanislas, Nancy.

23 Nov. M. Bleicher (le Dr Gustave), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France, 9, cours Léopold, Nancy.

1881. 5 Août. M. de Metz-Noblat [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 37, cours Léopold, Nancy.

5 Août. M. Druon (Henri), Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet.

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), Directeur de l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 19 janvier 1883), 12, rue Girardet, Nancy.

2 Mai. M. Favier (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. des Robert (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 32, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1885. 23 Janv. M. Grucker (Émile), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 59, rue Stanislas, Nancy.

Digitized by Google

1885. 6 Mars. M. GERMAIN (Léon), Archéologue (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. MELLIER (Émile), Inspecteur honoraire d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 5, rue des Tiercelins Nancy.

1887. 21 Janv. M. AUDIAT (Edgard), Président de chambre honoraire (Associé le 4 décembre 1885), 35, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 3 Fév. M. PFISTER (Christian), Professeur à la Faculté des Lettres (Associé le 2 juillet 1886), 11, rue du Bastion, Nancy.

21 Déc. M. MILLOT (Charles), ancien Officier de marine, chargé de cours à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1889. 7 Juin. M. DE MEIXMORON DE DOMBASLE [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 2 juillet 1886), 82, rue Stanislas, Nancy.

1891. 17 Juill. M. MATHIEU DE VIENNE (Maurice), Colonel, directeur de l'artillerie à Toul (Associé du 18 février 1887), 6, rue d'Alliance, Nancy.

4 Déc. M. GALLÉ (Émile), Artiste-Céramiste (Associé du 26 décembre 1890), 2, avenue de la Garenne, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BERGER-LEVRAULT (Oscar), Imprimeur-Éditeur (Associé du 16 décembre 1888), 7, rue des Glacis, Nancy.

5 Mai. M. RISTON (Victor), Avocat (Associé du 8 janvier 1892), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

M. THOULET (Julien), Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 6 mai 1892), 65, rue de Metz, Nancy.

3 Nov. M. GASQUET (Amédée), Recteur de l'Université de Nancy, Palais de l'Université.

1894. 15 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 12 mai 1893), 8, rue Lafayette, Nancy.

1895. 1er Fév. M. MATHIEU (Auguste), Conservateur des eaux et forêts en retraite (Associé du 12 mai 1893), 7, rue Trouillet, Nancy.

Digitized by Google

1896. 24 Janv. M. DES GODINS DE SOUHESMES [Raymond] (Associé du 15 juillet 1892), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1897. 5 Fév. M. DE ROCHE DU TEILLOY (Alexandre), Professeur honoraire au Lycée (Associé du 12 mai 1893), 5, rue de Rigny, Nancy.

16 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eugène), Professeur à l'École Saint-Sigisbert (Associé du 7 juillet 1893), 11, place Carnot, Nancy.

1898. 3 Juin. M. VILLARD (Évrard). Président de Chambre honoraire (Associé du 15 juill. 1892), 68, rue Charles III, Nancy.

M. FLOQUET (Gaston), Professeur à la Faculté des Sciences (Associé du 3 mars 1893), 17, rue Saint-Lambert, Nancy.

16 Déc. M. DÉGLIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 20 novembre 1896), 79, rue Saint-Georges, Nancy.

1900. 27 Avr. M. FRIOT (Albert), Docteur en médecine (Associé du 2 août 1889), 11, rue Saint-Nicolas, Nancy.

M. BOYÉ (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé du 18 novembre 1898), 53, rue de l'Hospice, Nancy.

21 déc. M. COLLIGNON (Albert), Professeur à la Faculté des Lettres (Associé du 17 février 1893), 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1901. 21 juin. M. BLONDEL (Raymond), Professeur à la Faculté de Droit (Associé du 16 mars 1900), 13, rue de l'Hospice, Nancy.

MEMBRES DONATEURS

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. LEUPOL, Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1862, décédé le 29 octobre 1896.

M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

Digitized by Google

M. **Chassignet** (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

III

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1854. 3 Nov. M. **Faye** (Hervé), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), ancien Recteur de l'Académie, Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire jusqu'au 25 mai 1857), 95, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e).

1855. 2 Fév. M. **Burnouf** (Émile-Louis), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 14, rue d'Alésia, Paris (14e).

16 Fév. M. **Mézières** (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris, Sénateur de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).

1857. 10 Juill. M. **de Margerie** (Amédée), Doyen de la Faculté des Lettres à l'Institut catholique (Titulaire du 22 janvier 1858 au 9 février 1877), 122, boulevard de la Liberté, Lille.

M. **Lafon**, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. **Chasles** (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 6, rue Paul-Louis-Courier, Paris (7e).

M. **Liégeois** (Jules), Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 8, rue de la Monnaie, Nancy.

1865. 17 Mars. M. **Jalabert** (François-Philippe-Victor-Théophile), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire de droit constitutionnel à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

Digitized by Google

1865. 16 Juin. M. Arnault de la Ménardière (Joseph-Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. Jacquemin (Eugène), Professeur honoraire à l'École supérieure de pharmacie, associé national de l'Académie de médecine de France (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. Lefebvre (Eugène), Professeur honoraire au Lycée Hoche (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), 2, rue des Réservoirs, Versailles.

1872. 12 Avril. M. Adam (Lucien), Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné.

22 Nov. M. Michel (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts) [Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879], 9, avenue de l'Observatoire, Paris (5e).

22 Nov. M. Viansson (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), à Fillières (Meurthe-et-Moselle).

1873. 10 Janv. M. Pierrot (Émile), Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1874. 1er Mai. M. Jacquinet (Paul), Inspecteur général honoraire, ancien Recteur (Titulaire jusqu'au 19 novembre 1879), place de Rennes, 6, Paris (6e).

1875. 5 Mars. M. Rousselot (Paul), Inspecteur d'Académie honoraire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. Gigot (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 85, rue de la Pompe, Paris (16e).

20 Avril M. Decharme (Paul), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (Titulaire jusqu'au 3 février 1888), 95, boulevard Saint-Michel (5e).

1878. 15 Nov. M. Debidour (Antonin), Inspecteur général de l'instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris (5e).

Digitized by Google

1882. 4 Août. M. **Ballot-Beaupré**, Premier Président de la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

M. **Lorin** (Edmond), Directeur des Contributions directes en retraite (Titulaire jusqu'au 7 novembre 1884), Saint-Lô (Manche).

1889. 5 Juill. M. **Barthélemy** (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 61, rue de Rome, Paris (8e).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1).

1°

A

Section de Metz.

1872. 22 Nov. M. **Marcus** (Adolphe), ancien Officier du génie, 20, rue des Prisons-Militaires, Metz.

M. **Pêtre** (Charles), Directeur de l'École nationale des beaux-arts et du dessin de Bourges.

B

1847. 17 Juin. M. **Le Brun** (Joseph-Félix), Naturaliste, à Lunéville, place Saint-Jacques, 9 (Meurthe-et-Moselle).

1858. 14 Mai. M. **Cournault** (Charles), Artiste-Peintre, 16, rue de la Rivière, Malzéville (près Nancy).

1863. 24 Juill. M. **Lambert**, Professeur au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

1865. 30 Mars. M. **Bonvalot** (Édouard), ancien Conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 2, place des Vosges, Paris (4e).

(1) La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article 1er du Règlement.

La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1865. 5 Mai. M. GÉRARDIN (Camille), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, 73, rue de Rennes (6e).

1867. 15 Mars. M. GÉRARDIN (Charles-Auguste), ancien Inspecteur des établissements insalubres, 34, rue de Vaugirard, Paris (6e).

29 Mars. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Alexandre), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 57, rue de Toul, Nancy.

21 Déc. M. DUBOIS (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1871. 19 Mai. M. LIÉTARD (Gustave), Docteur en médecine, à Plombières (Vosges).

1872. 15 Mars. M. CUNY (A.), Architecte, 13, Grande-Rue, Nancy.

1874. 6 Mars. M. HYVER (l'abbé), Vicaire général honoraire d'Alger, villa Croix-du-Val, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. DEPAUTAINE (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1875. 7 Déc. M. GRAND'EURY (Cyrille), Ingénieur civil des mines, Correspondant de l'Institut, 12, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).

1879. 2 Mai. M. CASPAR, Professeur et Compositeur de musique à Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

M. SERGENT (Gustave), Avocat, ancien Magistrat, 21, rue François-de-Neufchâteau, Épinal.

M. GLEY (Gérard), ancien Professeur au Collège d'Épinal, 5, rue de la Calandre.

1881. 20 Janv. M. QUINTARD (Léopold), Homme de lettres, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

6 Mai. M. BROILLIARD (Charles), Conservateur des eaux et forêts en retraite, Directeur de la *Revue des forêts*, 97, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1882. 5 Mai. M. FOURNIER (Alban), Docteur en médecine à Rambervillers (Vosges).

1883. 16 Mars. M. BARDY (Henri), Pharmacien à Saint-Dié (Vosges).

15 Juin. M. le comte DE WARREN (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 3, place de l'Arsenal, Nancy.

Digitized by Google

1884. 18 Juill. M. DINAGO (F.), 9, rue des Carmes, Nancy.

19 Déc. M. HAILLANT (Nicolas), Docteur en droit, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 21, place de l'Atre, Épinal.

1885. 15 Mai. M. BOUVIER (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 5, place Possoz, av. de la Muette, Paris (16e).

20 Nov. M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Limoges (Haute-Vienne).

18 Déc. M. NETTER (Abraham), Docteur en médecine, Bibliothécaire universitaire honoraire, 9, rue de la Hache, Nancy.

1886. 19 Mars. M. TISSERANT (H.), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Févr. M. KRANTZ (Émile), Doyen de la Faculté des Lettres, 21, rue des Dominicains, Nancy.

16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Luneville (Meurthe-et-Moselle).

1888. 2 Mars. M. COLLIGNON (le docteur René), Médecin-Major de 1re classe au 25e régiment d'infanterie, 6, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).

16 Mars. M. SCHLAGDENHAUFFEN (le Dr Frédéric), Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, associé national de l'Académie de Médecine, 63, rue de Metz, Nancy.

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé Charles), Curé de Lamarche (Vosges),

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de géographie, 80, rue de Grenelle, Paris (15e).

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), Clerc régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, à Benoîte-Vaux, par Souilly (Meuse).

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (Charles), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

10 Avril. M. MASSON (Ernest), Homme de lettres, à La Trinité, commune de Dommartemont (Meurthe-et-Moselle), près Nancy.

17 Juill. M. DE LANNOY DE BISSY (le colonel Victor-Amédée-Richard), Commandant le 5e régiment du génie, à Versailles (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 4, avenue d'Orléans.

15 Juill. M. BLONDLOT (René), Professeur à la Faculté des Sciences, Correspondant de l'Institut, 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

1893. 17 Fév. M. BUISSON (l'abbé E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris (17e).

M. le baron DE BRAUX (Gabriel), Homme de lettres, à Boucq (Meurthe-et-Moselle).

M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Sciences) 63, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

3 Mars. M. JOURNÉE (Lt-Col Félix-Albert), Lieutenant-Colonel au 69e régiment d'infanterie, 6, rue Saint-Lambert, Nancy.

7 Juill. M. DIEHL (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 67, rue de Seine (6e).

1894. 2 Mars. M. BASSET (René), Directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, 77, rue Michelet, à l'Agha, près Alger.

21 Déc. M. FERRY (René), Docteur en droit et en médecine, à Saint-Dié (Vosges).

1895. 21 Juin. M. LEFEBVRE (Henri), Contrôleur des contributions directes en disponibilité, 17, rue de Rigny, Nancy.

1896. 21 Fév. M. BRIOT (Félix), Inspecteur des eaux et forêts, à Chambéry (Savoie).

6 Mars M. POIRINE (abbé Jean-Joseph), Aumônier du Lycée, 2, rue de la Visitation, Nancy.

M. JÉROME (l'abbé Léon), Professeur au grand séminaire, 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1897. 2 Avril. M. LE MONNIER (Georges), Professeur à la Faculté des Sciences, 3, rue de Serre, Nancy.

7 Mai. M. BLOCH (Isaac), Grand Rabbin, 18, rue de l'Équitation, Nancy.

29 Oct. M. PARISET (Georges), Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 15, rue Saint-Lambert, Nancy.

1898. 4 Mars. M. LIÉGEOIS (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, à Bainville-aux-Saules (Vosges).

Digitized by Google

1898. 22 Avr. M. IMBEAUX (le Dr Ed.), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 9 *bis*, rue du Montet, Nancy.

M. HENRY (Edmond), Chargé de Cours à l'École nationale des eaux et forêts, 5, rue de Rigny, Nancy.

1899. 20 Janv. M. BOPPE (Paul), Chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.

1900. 16 Mars. M. MELIN (Gabriel), Avocat à la Cour d'appel, 1, rue de la Visitation, Nancy.

M. PARISOT (le Dr Pierre), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue Gambetta, Nancy.

28 Juin. M. NICKLÈS (René), Professeur adjoint à la Faculté des Sciences, 27 *bis*, rue des Tiercelins, Nancy.

1901. 26 Avr. M. DE LALLEMAND DE MONT (Pierre), ancien Secrétaire général de Préfecture, 8, rue Isabey.

2°

1852. 16 Déc. M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), Professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris (6e).

1860. 21 Déc. M. LOYSON (l'abbé Jules-Théodore), Aumônier du Lycée Lakanal, 15, rue Angot, à Bourg-la-Reine (Seine).

1862. 4 Juill. M. PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. MILLIEN (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1866. 20 Avr. M. Léon DE ROSNY, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études, 28, rue Mazarine, Paris (6e).

1869. 19 Fév. M. TERRIEN DE LACOUPERIE (Albert), Professeur de chinois, 136, Bishop's Road Fulham, Londres.

1870. 17 Juin. M. LEHR (Ernest), Docteur en droit, Attaché-Jurisconsulte de l'Ambassade de France en Suisse, Professeur honoraire de Législation comparée à l'Université de Lausanne, villa Saint-Jean, 12, avenue des Toises, Suisse.

Digitized by Google

1871. 7 Juill. M. OPPERT (Jules), Professeur d'assyriologie au Collège de France, 19, rue Mazarine, Paris (6ᵉ).

1872. 22 Nov. M. PETSCHE (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 8 *bis*, chaussée de la Muette, Paris (16ᵉ).

1874. 19 Juin. M. RAMBAUD (Alfred), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Sénateur, professeur à la Faculté des Lettres, 76, rue d'Assas, Paris (6ᵉ).

4 Déc. M. GARRIGOU (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER (Gabriel), Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

6 Août. M. PETITOT (l'abbé Émile), ancien Missionnaire arctique, Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 5, rue de Beaune, Paris (7ᵉ).

M. GAFFAREL (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, 10, rue du Transvaal, à Dijon (Côte-d'Or).

M. DE SÉMALLÉ (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 21 Déc. M. SACHOT (Octave), Homme de lettres, 102, rue de Rennes, Paris (6ᵉ).

1880. 5 Mars. M. GÉRARD (Alexandre), Docteur en médecine, Secrétaire général de la Société Linnéenne, 12, rue des Missionnaires (Croix-Rousse), à Lyon.

16 Avril. M. BLIER (Paul), Professeur au Lycée de Coutances (Manche), 49, rue Saint-Nicolas.

1881. 3 Juin. M. GLASSON (Ernest), Professeur à la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiq.), 40, rue du Cherche-Midi, Paris (6ᵉ).

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé Auguste), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1ᵉʳ Déc. M. BABEAU (Albert), Homme de lettres, Correspondant de l'Institut, 133, boulevard Haussmann, Paris (9ᵉ).

Digitized by Google

1883. 16 Mars. M. DENY (Édouard), Ingénieur, à Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

6 Juill. M. comte DE MARGON (le Colonel Gabriel-Marie-Joseph-René), Colonel de cavalerie en retraite, à Meaux (Seine-et-Marne).

7 Déc. M. ANTOINE (Ferdinand), Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1, rue des Teinturiers, à Toulouse (Haute-Garonne).

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE (Othenin), Membre de l'Acad. française, 41, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

1885. 20 Fév. M. DIETZ (Émile), pasteur à Rothau (Alsace).

1886. 7 Mai. M. RENDU (Eugène), Inspecteur général honoraire de l'enseignement primaire, 90, rue d'Amsterdam, Paris (8e).

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, 2, rue Bansac, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL (Paul), ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris (8e).

1888. 2 Mars. M. JADART (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé), Chanoine honoraire, 39, rue de l'École-Normale, à Caudéran (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, 25, rue Lesdiguières, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHÉLEMY (Toussaint), Docteur en médecine, 21, rue du Paradis-Poissonnière, Paris (10e).

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris (6e).

1890. 10 Janv. M. CHERVIN (Dr Arthur), Directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

26 Déc. M. LABOURASSE (Henri), Inspecteur primaire en retraite, à Troyon (Meuse).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (Émile), Membre de l'Institut (Acad. des Sciences morales et politiques), Profess. à la Faculté des Lettres de Paris, 260, rue Saint-Jacques (14e).

*

Digitized by Google

1893. 12 mai. M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris (16e).

15 Déc. M. PINGAUD (Léonce), Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs), 17, rue Saint-Vincent.

1894. 5 Janv. M. MIEG (Mathieu), Archéologue, 41, avenue de Modenheim, à Mulhouse (Alsace).

23 Nov. M. ZEILLER (René), Ingénieur en chef des Mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e).

1895. 1er Fév. M. INGOLD (A.), ancien Notaire, place des Six-Montagnes-Noires, à Colmar (Alsace).

1897. 8 Janv. M. MARICHAL (Paul), Archiviste aux Archives nationales, 10, avenue du Chapitre, à Créteil (Seine).

1898. 4 Mars. M. BEAUNE (Henri), Doyen de la Faculté libre de Droit de Lyon, 21, Cours du Midi, Lyon.

18 Nov. M. BERGER (Philippe), Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris (7e).

1900. 1er juin. M. LYAUTEY (le Colonel Louis-Hubert-Gonzalve), Commandant supérieur du territoire sud, à Fianarantsoa (Madagascar).

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

1851. 15 Mai. M. KARSTEN, Docteur en philosophie, Recteur de l'Université de Kiel.

1854. 15 Déc. M. VAN DER STRATEN PONTHOZ (le Comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1864. 5 Août. M. COLNET D'HUART, Directeur honoraire de l'Athénée à Bertrange, Luxembourg.

1869. 17 Déc. M. MULLER (E.), Chambellan et veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade (Copenhague).

1871. 17 Mars. M. BERNARDAKIS, 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

Digitized by Google

1875. 6 Août. M. HAYNES, Professeur, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

M. SCHMIDT (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. CHIL Y NARANJO, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1884. 21 Nov. M. DE SAUSSURE (Henri), cité 24, à Genève (Suisse).

1888. 13 Avril. M. AAGAARD, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. MARCHAL (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 63, rue de la Poste, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. LANGSTED (Adolphe), Rédacteur correspondant du Journal officiel du Royaume de Danemark, 6, rue de Bagneux, Paris (6e).

1892. 15 Juill. M. DE LORIOL LE FORT, Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 15 Déc. M. NŒLTING, Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. ARENDT (Ch.), Architecte de l'État, à Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 23 mai 1901.

Pages.

Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale, par M. le Dr Friot. . I

Rapport sur les concours pour les prix Dupeux et de Guaita, par MM. C. Millot et R. Collignon XIII

L'Idée de progrès, discours de réception, par M. Am. Gasquet XXIII

La Société Foi et Lumières, discours de réception, par M. l'abbé Eugène Martin XLIII

Réponse du président, M. Alexandre de Roche du Teilloy, aux récipiendaires, MM. Amédée Gasquet et l'Abbé Eugène Martin. LXIV

Compte rendu de l'année 1900-1901, par M. l'abbé Eugène Martin, secrétaire annuel LXXXII

Discours prononcé, le 3 avril 1901, aux obsèques de M. le chanoine Vacant, par M. Alexandre de Roche du Teilloy, président. CII

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

L'Énergumène de Nancy. Élisabeth de Ranfaing et le couvent du Refuge, par M. Ch. Pfister. 1

La Science sociale et sa Constitution indépendante, par G. Melin. 81

Souvenirs, par M. Lombard 105

La Peur, étude morale, par M. de Metz-Noblat 116

Observations sur des monuments héraldiques relatifs à Sarrebourg, par M. Léon Germain 168

Une comédie allemande au commencement du XIXe siècle, par M. E. Grucker, membre titulaire. 178

Campagnes de Turenne en Allemagne d'après des docu-

Digitized by Google

Pages.
ments inédits (1673-1675) [*suite*], par Ferdinand des Robert 227
Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 362
Concours de 1902 (prix Stanislas de Guaita et prix Dupeux). 366
Concours de 1904 (prix Herpin à décerner en 1904) 367
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1900. 369
Liste alphabétique des Sociétés savantes de la France et de l'Étranger en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1900-1901. 381
Publications périodiques adressées à l'Académie 389
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications. 390
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception. 391

Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie

33,1

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 073495630

Digitized by Google

Digitized by Google